This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 865,993

Digitized by Google

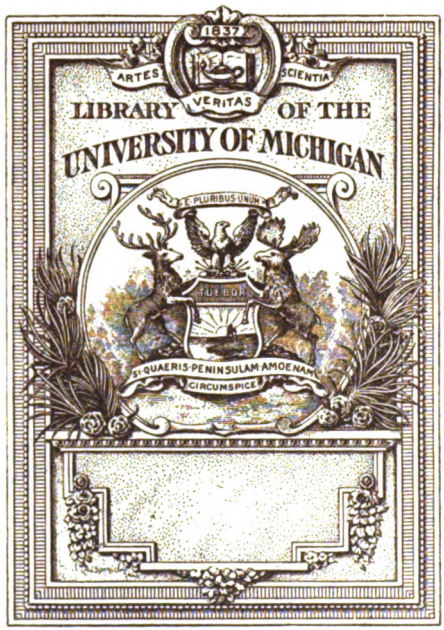

Digitized by Google

RES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

ANNÉE 1914

Digitized by Google

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1914

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR.

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

—

M D CCCC XIV

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 6 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. NOËL VALOIS ET DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Noël Valois prononce l'allocution suivante :

« Mes chers Confrères,

« Le temps, dont la marche semble s'accélérer à mesure qu'on avance dans la vie, ne m'a jamais paru fuir plus rapidement qu'en ce moment. Je me revois à l'époque, en apparence peu éloignée, où, futur candidat, je venais timidement, devant cette table, vous lire des essais que probablement vous n'écoutiez guère. Je me rappelle le jour où, m'ouvrant vos rangs, vous avez daigné m'offrir une de ces chaises enviées, décorées du nom de fauteuils, et celui où, mettant le comble à vos bontés, vous m'avez fait monter à ce bureau : il me semble que c'était hier. Et me voilà déjà passé dans la vénérable catégorie de ces *consulares* dont le titre m'a toujours paru éminemment souhaitable, vu qu'il est synonyme d'honneur et de repos.

« Du reste, grâce à l'appui que m'a prêté votre cordiale bienveillance, cette présidence ne m'aura laissé que d'agréables souvenirs. Elle n'a été assombrie par aucun de ces tristes départs qui brisent la douce chaîne de nos relations confraternelles.

286951

Digitized by Google

L'observation si pénétrante et le talent toujours si jeune de notre cher Secrétaire perpétuel m'ont même procuré la joie de voir réapparaître un moment et revivre la figure d'un de mes confrères les plus regrettés, je pourrais presque dire d'un ami et d'un maître. Cette année fut donc heureuse ; pour trouver un autre consulat aussi favorisé, il faudrait remonter à celui de M. Cagnat. Mon éminent et spirituel prédécesseur s'en autorisait pour faire remarquer qu'il ne vous avait pas rendu la vie trop insupportable ; sans oser, quant à moi, tirer des mêmes prémisses une conclusion aussi flatteuse, je me bornerai à souhaiter pareil bonheur à mon successeur.

« Le digne et cher collaborateur qui va me remplacer a tout ce qu'il faut pour nous bien présider : c'est sans appréhension aucune que je lui transmets l'insigne du pouvoir, cette sonnette, que je voudrais plus sonore. Je vous étonnerai peut-être, en effet, en vous révélant que le murmure confus de vos doctes entretiens parvient parfois jusqu'au bureau.

> Tum pietate gravem ac meritis si forte virum quem
> Conspexere, silent...

« Le président sortant se reproche de n'avoir pas toujours été l'homme respectable, *vir gravis*, dont le seul aspect impose le silence, mais il n'en accuse que sa « piété » et sa valeur insuffisantes. Ces qualités, au contraire, vont se trouver réunies chez M. Chatelain, que j'invite à s'asseoir à ce fauteuil. Je prie, en même temps M. Chavannes de venir prendre place à côté de lui. »

M. Chatelain, en s'asseyant au fauteuil de la présidence, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs et chers Confrères,

« Je vous remercie du grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la Présidence, honneur dont je ressens tout le prix aujourd'hui, qu'après une année de stage au bureau, j'ai pu apprécier l'étendue de vos travaux, l'importance de vos délibérations, la justice réfléchie de vos récompenses ou de vos subventions.

« Votre président sortant a montré dans l'exercice de ses fonc-

Digitized by Google

tions tant de brillantes qualités que je ne me flatte pas de parvenir à l'égaler. On ne pouvait, en effet, présider nos séances et nos commissions avec plus de tact, de talent et de dévouement. Sa tâche était d'autant plus lourde qu'il avait à présider non seulement notre Académie, mais les assemblées des cinq classes de l'Institut; vous avez tous pu constater qu'il s'est fort élégamment acquitté de ces charges multiples. J'ai essayé d'apprendre mon futur métier « en le regardant faire », et j'ose aussi compter, comme mes prédécesseurs, sur la bienveillance habituelle de tous nos confrères.

« S'il m'arrivait parfois de commettre quelque oubli, j'espère que mes deux voisins seraient prêts à me donner discrètement un sage conseil. Le nouveau vice-président qui, malgré sa jeunesse, a conquis la célébrité dans la plus vieille partie du monde, ne me refusera pas son secours, surtout lorsqu'il s'agira de questions orientales. Quant à notre vénéré Secrétaire perpétuel, gardien vigilant de nos traditions académiques, je me sentirai rajeunir en écoutant docilement ses avis. Neuf lustres ont passé depuis que j'ai pu, au lycée Louis-le-Grand, apprécier la valeur de ses conseils, la justesse de ses critiques, la douceur de sa discipline.

« Pour ne pas abuser de la parole, je me bornerai, aujourd'hui, à vous souhaiter des séances bien remplies, des chefs-d'œuvre à couronner, des découvertes à applaudir, en un mot que cette année 1914 soit féconde pour notre Académie, et je termine en faisant des vœux ardents pour que votre Président, aussi heureux que son prédécesseur, n'ait pas l'occasion de marquer nos Fastes d'aucun caillou noir.

« Le premier emploi que je dois faire des pouvoirs que vous avez bien voulu me confier, c'est de mettre aux voix les plus vifs remerciements de l'Académie au Président sortant. »

Les remerciements sont votés à l'unanimité.

MM. Lindsay, Carl Robert et le marquis de Cerralbo, récemment élus correspondants, adressent à l'Académie des lettres de remerciement.

M. Henri Cordier a la parole pour une communication :

« A la veille de son départ en colonne au Borkou sous la direction du colonel Largeau, le chef de bataillon Tilho adressait de

Digitized by Google

Mao (Tchad), 24 octobre 1913, la lettre suivante à notre Secrétaire perpétuel :

« J'ai l'honneur de vous informer que je profite du prochain retour en France du docteur Franck pour lui confier sept caisses d'échantillons divers, recueillis dans la zone désertique du Nord-Est du Tchad, par où a pu s'établir autrefois une communication fluviale entre le Tchad et le Nil. Je compte, au cours de ma campagne au Borkou, avoir l'occasion de pousser très avant les recherches dont l'Académie m'a fait l'honneur de me charger, et peut-être même d'atteindre les abords de la frontière théorique franco-anglo-égyptienne, tracée à travers le désert de Libye dans une région complètement inexplorée. Notre colonne restera en communication avec le monde civilisé, grâce aux cerfs-volants porte-antennes de T. S. F. que la subvention de l'Académie m'a permis de porter au Centre-Afrique. Ce sera, je crois, la première fois qu'un tel essai aura été tenté et j'espère qu'il donnera toute satisfaction. »

« Le retour en France du commandant Tilho aura probablement lieu en octobre 1914; le commandant remettra alors un rapport détaillé à l'Académie. »

L'Académie procède à la suite des nominations des Commissions de prix. Sont élus :

Commission du prix Bordin (antiquité classique) : MM. Alfred Croiset, Cagnat, Bouché-Leclercq, Maurice Croiset.

Commission du prix Fould : MM. R. de Lasteyrie, Collignon, Durrieu, Charles Diehl, et deux membres de l'Académie des beaux-arts.

Commission du prix de la Fons-Mélicocq : MM. Émile Picot, Valois, Élie Berger, Maurice Prou.

Commission du prix Delalande-Guérineau (au meilleur ouvrage relatif aux études orientales) : MM. Senart, Clermont-Ganneau, Barth, Scheil.

Commission du prix Stanislas Julien : MM. Senart, Barth, Cordier, Scheil.

Digitized by Google

COMMISSION DU PRIX DE LA GRANGE : M. P. Meyer, Émile Picot, Antoine Thomas, Morel-Fatio.

COMMISSION DE LA FONDATION DU DUC DE LOUBAT (secours à des savants) : MM. Heuzey, Senart, Paul Meyer, Schlumberger.

COMMISSION DU PRIX SAINTOUR (moyen âge ou Renaissance) : MM. Paul Meyer, Viollet, Omont, Valois.

COMMISSION DU PRIX DE CHÉNIER : MM. Foucart, Alfred Croiset, Salomon Reinach, Maurice Croiset.

COMMISSION DU PRIX AUGUSTE PROST : MM. Collignon, Omont, Élie Berger, Scheil.

COMMISSION DU PRIX DE NUMISMATIQUE ORIENTALE : MM. de Vogüé, Schlumberger, Clermont-Ganneau, Babelon.

M. Sartiaux communique à l'Académie les résultats de ses recherches sur le site de l'ancienne Phocée [1].

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL fait connaître ainsi qu'il suit la situation des Concours de l'Académie pour l'année 1914 :

PRIX ORDINAIRE :

I. *L'Espagne à l'époque romaine* : pas de mémoire ;

II. *Étude sur les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils* : un mémoire.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE : 22 concurrents ;

PRIX DUCHALAIS (numismatique du moyen âge) : pas de concurrent ;

PRIX GOBERT : 4 concurrents ;

PRIX BORDIN (antiquité classique) : 8 concurrents ;

PRIX FOULD (histoire des arts du dessin) : 6 concurrents ;

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ : 6 concurrents ;

PRIX STANISLAS JULIEN : 1 concurrent ;

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Prix Delalande-Guérineau (Orient) : 4 concurrents ;

Prix de La Grange : 1 concurrent ;

Prix Saintour (moyen âge ou Renaissance) : 14 concurrents ;

Prix de Chénier : 6 concurrents ;

Prix Prost : 5 concurrents ;

Prix de numismatique orientale (fondation Drouin) : 2 concurrents.

COMMUNICATION

RECHERCHES SUR LE SITE DE L'ANCIENNE PHOCÉE,

PAR M. F. SARTIAUX.

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie les résultats des recherches que j'ai poursuivies sur le site de l'ancienne Phocée pendant le mois de septembre et une partie du mois d'octobre 1913, au cours d'une mission qui m'a été confiée par le Ministère de l'instruction publique et qui avait pour but d'explorer la région et de préparer éventuellement des fouilles dans l'avenir.

Ce site, décrit seulement d'une façon très sommaire par des voyageurs, n'avait fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude méthodique ; à part une plaque byzantine et un ou deux vases décrits dans des revues, il n'a rien été publié sur les antiquités qu'on y rencontre, et il n'existe dans les musées aucun objet dont la provenance phocéenne ait été établie. Cette exploration offrait donc, outre l'intérêt qui s'attache à la célèbre métropole de Marseille, celui de la nouveauté.

Levé topographique. — Il convenait, tout d'abord, de

Digitized by Google

Digitized by Google

Comptes rendus, 1914.

Digitized by Google

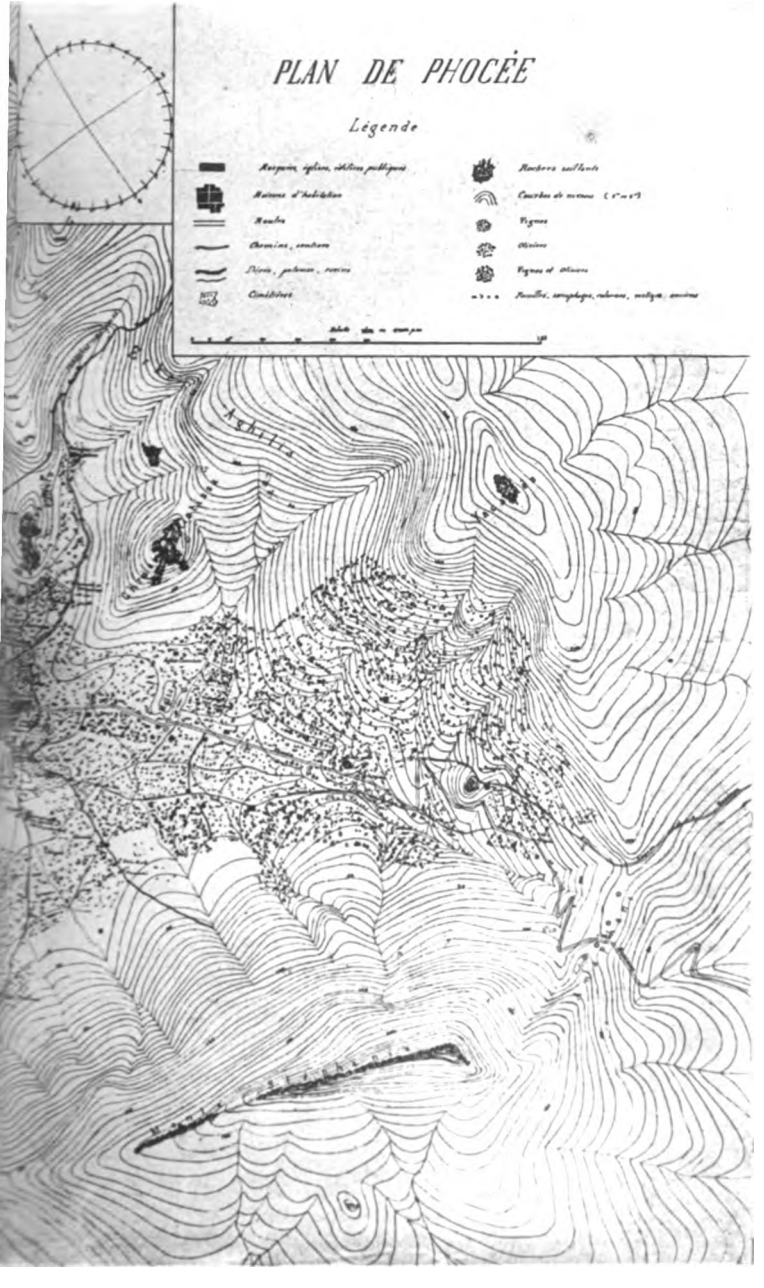

Digitized by Google

Digitized by Google

dresser un relevé exact du terrain, pouvant servir de base aux recherches archéologiques. J'ai l'honneur de soumettre à l'Académie une photographie (pl. 1) de la minute du plan que j'ai levé à l'échelle de 1/5000e, d'après les procédés habituels de la tachéométrie.

Description générale. — La ville moderne de Phocée (7000 habitants, 5500 Grecs et 1500 Turcs environ, *Palaia Phokia*, *Eskidje Fodscha*) est située à l'extrémité d'un massif montagneux de formation volcanique, qui flanque au N.-O. le golfe de Smyrne. Elle s'étend à l'issue d'une vallée fertile, sur les bords d'une large baie circulaire et sur un promontoire d'une altitude maxima de 12 mètres, qui s'avance dans la direction S. E.-N. O. et partage la baie en deux ports inégaux, très profonds et très sûrs, le *Micros Ialos*, au Nord, et et le *Megalos Ialos*, au Sud.

Identification du site. — On ne trouve dans les écrits des anciens qu'un seul texte donnant une indication topographique de quelque importance sur l'ancienne Phocée; c'est un passage de Tite-Live (XXXVII, 31)[1].

Un texte de Pline (*H. N.*, v. 38) permet en outre d'identifier la plupart des îles parsemées en face du rivage.

Le site dit *Palaia Phokia* est le seul sur la côte de la Chersonèse phocéenne qui offre tous les caractères décrits par Tite-Live. Aucun des autres emplacements proposés n'y répond, ni la nouvelle Phocée, petite bourgade située sur la côte nord et fondée au XIIIe siècle en vue de l'exploitation de mines d'alun, ni *Panhaghia Bournou* sur la côte S.,

1. « Classis romana ab Chio Phocaeam trajecit : in sinu maris intimo posita haec urbs est, oblonga forma : duum millium et quingentorum passuum spatium murus amplectitur; coit deinde ex utraque parte in arctiorem velut cuneum, Lamptera ipsi appellant : mille et ducentos passus ibi latitudo patet; inde in altum lingua mille passuum excurrens medium fere sinum velut nota distinguit; ubi cohaeret faucibus angustis, duos in utramque regionem versos portus tutissimos habet : qui in meridiem vergit, ab re appellant Naustathmon, quia ingentem vim navium capit; alter prope ipsum Lamptera est. »

Digitized by Google

qui m'a été indiqué dans la région, ni la montagne du prophète Élie et le promontoire de *Mylo Cavo*, préférés par M. B. Graef[1]. L'identification, qui résulte du rapprochement entre l'état des lieux et le texte de Tite-Live, est confirmée par une longue tradition et par les restes nombreux que j'ai retrouvés sur place.

Restes du passé visibles à la surface du sol. — Les restes du passé qu'on voit à la surface du sol à Phocée sont de trois sortes :

1° *Monuments rupestres.* — Papadopoulos Kérameus a décrit, en 1879[2], sur la route de Smyrne à Phocée, un monument mégalithique dont il attribue la construction aux Phrygiens. J'ai vu, sur le site même de Phocée, plusieurs groupes de monuments rupestres : *a*) une grande tombe creusée dans le rocher, au pied du mont Élie, qui est connue dans le pays sous le nom grec de Λουτρός (bain), et turc de *Cheitan Hamam* (bain du diable); on y pénètre par une porte voûtée en cintre dans deux chambres rectangulaires, séparées par une autre porte voûtée taillée dans la paroi et surmontée d'un fronton en retrait[3]; *b*) une série d'entailles sur les rochers de *Chrysospiliotissa* et des *Bakathanasi Myli*, les unes en forme d'escalier, les autres en forme de niches analogues à celles que présente le rocher attenant au sanctuaire d'Aphrodite, sur la route d'Éleusis; *c*) au N. de l'église de *H. Constantinos*, en bordure du ravin du même nom, toute une nécropole, dont les tombes, en forme d'auges de toutes tailles, sont creusées horizontalement dans le roc et présentent une rainure destinée à porter le couvercle. Ces restes peuvent appartenir à

1. *A. M.*, 1889, t. XIV, p. 134-135.

2. Φωκαϊκά. p. 12-13 et pl. I a-II b; cf. C. Weber, *Rev. arch.*, 1885, p. 129 (lettre à M. Perrot), et Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. V, p. 68 et fig. 39 à 41 (1890).

3. Mentionnée par P. Kerameus et par Perrot, *loc. cit.*; sommairement décrite par Weber, *loc. cit.*

Digitized by Google

la période hellénique ou avoir été réemployés à cette époque[1]; j'inclinerais à penser qu'ils ont pu être l'œuvre d'une population préhellénique apparentée aux Phrygiens.

2° *Restes antiques.* — Si l'on ne rencontre à Phocée aucune fondation de monuments antiques, les fragments d'architecture, de sculpture, de céramique abondent à la surface du sol. Je les ai inventoriés en détail et, chaque fois que je l'ai pu, repérés sur mon plan. Ce sont de gros blocs de calcaire provenant des collines qui dominent la ville, des bases, des tambours de colonnes de même matière, ou de marbre blanc, rose et vert, des chapiteaux, des dalles, des fragments d'architrave, de frise ou de corniche déterrés par les habitants ou réemployés dans les édifices du moyen âge et des temps modernes; enfin de très nombreux tessons céramiques et fragments de figurines en terre cuite. Je signalerai en particulier :

a) Deux bases en marbre placées aujourd'hui devant l'école ottomane et trouvées à proximité; elles portent des inscriptions en partie effacées, dont l'une en l'honneur du philosophe Flavios Hermocratès;

b) Une margelle de puits en marbre (puits *Katrali*), sur laquelle on distingue une dédicace à un empereur;

c) Un certain nombre de sarcophages unis, en calcaire, dans lesquels subsistaient des ossements et de petits objets ou vases de terre cuite;

d) Un lion archaïque en marbre (fig. 2) qui était dressé sur ses pattes de devant, d'un style identique à celui des lions trouvés à Délos par M. Leroux.

Ces trouvailles ont été faites en majorité à la périphérie de la ville, à l'E. du promontoire, dans toute la région de vignes et de jardins située entre ce point et les acropoles

1. La grande tombe du « Loutros » l'a certainement été, soit à l'époque grecque soit à l'époque romaine, car elle présente, sur le rocher, à la partie supérieure, des trous de scellement destinés à supporter un couronnement de sculpture ou d'architecture.

Digitized by Google

des *Bakathanasi Myli* et de *Chrysospiliotissa*; les tessons céramiques y abondent aussi.

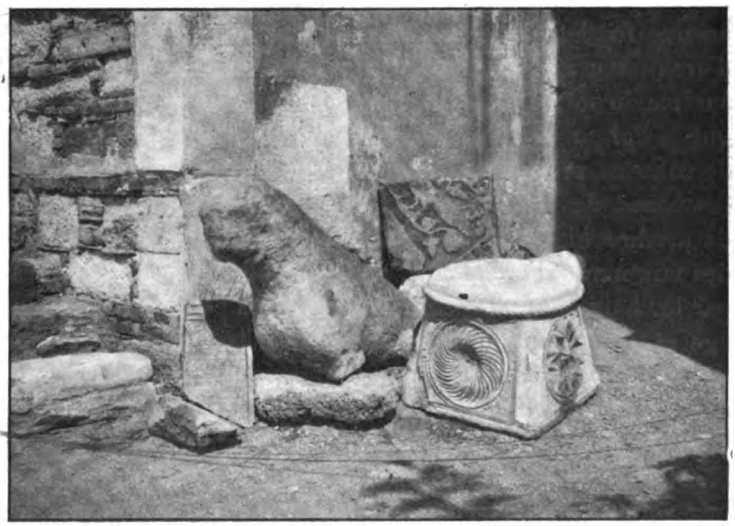

Phocée.

Fig. 2. — Lion archaïque en marbre.

J'ai retrouvé également des fragments d'architecture, de sarcophages et de poteries en assez grand nombre sur toute la rive nord de la baie de Phocée jusqu'au pied des rochers de *Mandrès* et des vestiges épars dans la région qui borde le *Megalos Ialos*, mais à une distance plus grande de la côte.

3° *Restes du moyen âge.* — Phocée est restée d'une façon presque continue aux mains des Génois depuis 1275, quand l'empereur Michel Paléologue donna la ville en fief à Manuel Zaccharia, jusqu'en 1455, date de la prise de la ville par les Turcs. Des monuments de cette époque, il reste des traces importantes : *a*) La partie ouest d'une grande muraille crénelée flanquée de tours qui entourait autrefois toute la crête du promontoire : une batterie à fleur d'eau

Digitized by Google

fut ajoutée en cet endroit au XVIIe siècle, lors de la guerre entre Turcs et Vénitiens; la muraille a été détruite vers 1850 et a fourni des matériaux à un quartier presque entier;

b) Le *kastro* situé sur la pointe du *Kalè Dagh*, édifié en 1678, après le bombardement de Phocée par Riva [1];

c) Un aqueduc, long d'environ 500 mètres, qui paraît devoir remonter jusqu'au moyen âge et qui conduit encore aujourd'hui à la ville la plus grande partie des eaux potables prises en amont du ravin de la *Panhaghia Galateria* : Le Bruyn (1678) a compté 180 arcades; un grand nombre ont été bouchées depuis pour consolider l'édifice.

d) Je citerai enfin un grand bloc de marbre dont la partie supérieure est divisée en trois panneaux, où sont figurés le monogramme des Paléologues, l'aigle double et les armes des Gattelusi de Gênes (1346-1455); il porte à la partie inférieure une inscription au nom de Dorino Gattelusio, régent de Phocée pour le compte de son père et plus tard (1427-1449) seigneur de Mytilène [2].

Sondages. — Il paraît probable que les émigrants hellènes qui, au temps de la colonisation ionienne, acquirent, des habitants de Kyme [3], le territoire de Phocée, s'établirent sur la petite acropole située entre les deux ports du *Megalos* et du *Micros Ialos* [4]. A l'époque hellénistique et romaine, la ville dépassait certainement l'étendue de la ville actuelle.

Dans un espace aussi vaste et sans indication sur la position des monuments antiques, les recherches étaient malaisées.

1. Andrea Valiero, *Historia della Guerra di Candia* (Venetia, 1679), l. III, p. 204.

2. Publiée par Hasluck, dans *The Annual of the British School of Athens*, 1908-1909, t. XV, p. 257-8.

3. Pausanias, VII, 2, 3 et Nicolas de Damas, *F. H. G.*, éd. Didot, t. III, p. 387, fr. 63.

4. Thisquen (*Phocaica*) suppose, au contraire, que ce promontoire a été occupé plus tard, les premiers colons s'étant établis en amont dans la vallée; son opinion est fondée sur une fausse localisation de la nouvelle et l'ancienne Phocée.

Digitized by Google

J'ai pratiqué quatorze excavations sur le site de Phocée et une quinzième à Panhaghia Bournou.

J'ai d'abord commencé par dégager l'entrée du *Loutros*, afin de me rendre compte du niveau du sol, et j'ai déblayé dans la première chambre, une tombe vide en forme d'auge de 2 m 30 sur 1 m 20.

D'autres sondages, à la périphérie de la ville et à l'E. du promontoire, m'ont permis de suivre le tracé du mur du moyen âge et d'en déterminer le mode de construction. Ils

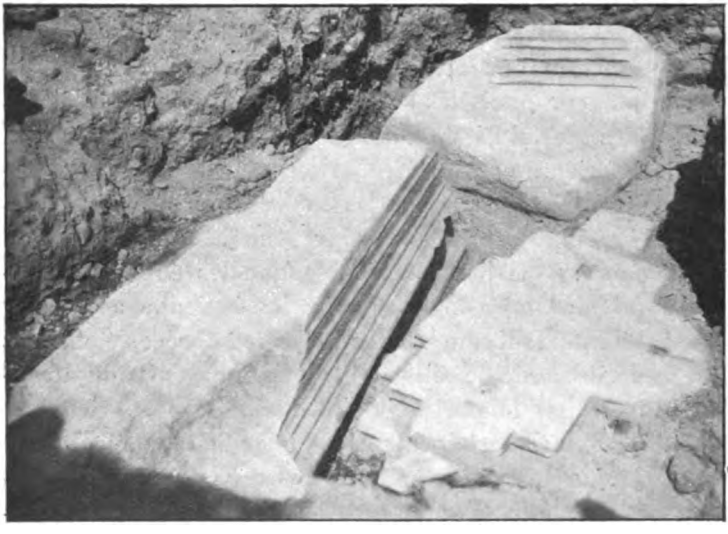

Phocée.

Fig. 3. — Blocs de marbre provenant d'une porte antique.

ont amené au jour 18 blocs de marbre ayant appartenu à une grande porte antique voûtée en plein cintre et flanquée, à l'extérieur, de colonnes cannelées engagées, surmontées de chapiteaux corinthiens. De chaque côté de la porte, un mur antique en marbre, décoré de colonnes engagées analogues, devait enclore cette partie de la ville.

Digitized by Google

Les photographies jointes (fig. 3 et 4) montrent les blocs de marbre dans la position où je les ai trouvés. Afin de pouvoir les étudier et d'en assurer la conservation, j'ai transporté trois de ces blocs sur la petite place attenante, et les ai mis sous la protection du konak.

Phocée.

Fig. 4. — Blocs de marbre provenant d'une porte antique.

La colline des *Bakathanasi Myli* m'a intéressé à un double point de vue. La base de cette colline était en effet jonchée, à l'O., au S. et à l'E., de tessons hellénistiques. Les fragments de poteries, de lampes et de terres cuites antiques que l'on pouvait ramasser dans les ravins ou canaux d'irrigation ; une petite base en marbre portant une épitaphe de l'époque hellénistique, trouvée sur le sol dans une vigne à l'angle S.-E. de la colline, démontrent l'existence en ce lieu d'une nécropole antique. D'autre part, au N.-O. de cette colline, une dépression demi-circulaire, limitée

Digitized by Google

par une sorte de remblai et précédée d'une terrasse, d'où a été extrait un grand nombre de blocs travaillés de pierre calcaire, semble désigner l'emplacement du théâtre, pour lequel on ne trouve nulle part ailleurs une situation appropriée.

Les sondages exécutés dans cette région ont mis à jour plusieurs assises d'un mur de soutènement en calcaire et augmenté la série des fragments de poteries et de terres cuites.

Dans un champ de vignes situé en bordure de la route,

Phocée.
Fig. 5. — Dallage en pierre.

à un kilomètre environ de la ville, en amont du *Mal Tépé*, j'ai découvert un sarcophage en calcaire, en forme d'auge, sans ornements, moulures ni inscriptions, contenant quelques ossements et fragments de figurines en terre cuite.

Plus au S., à 500 mètres à l'O. du *Megalos Ialos*, une

Digitized by Google

grande excavation, poussée jusqu'à une profondeur de 5 mètres, m'a permis d'étudier la succession des couches alluviales qui couvrent cette région et sous lesquelles étaient enfouis, à 4 m 50 du sol, deux sarcophages superposés, du même type que les précédents, munis de leur couvercle; l'un d'eux renfermait les squelettes d'un homme et d'une femme, sans aucun fragment de céramique, mais j'en ai trouvé un grand nombre dans les déblais et dans un deuxième sondage fait aux environs à 2 m de profondeur.

Plus près de la ville, en bordure du grand cimetière turc, j'ai commencé à dégager un grand dallage en pierre (fig. 5) sous un amas considérable de tessons de poterie commune d'époque romaine, qui me paraît provenir d'un dépôt ou d'un atelier de potier. Une trouvaille de céramique tout à fait semblable a été faite au N. de la ville, à une centaine de mètres à l'E. du *Micros Ialos*, dans les fondations d'une nouvelle école grecque. Dans ce même champ, à 4 mètres sous le niveau du sol, existe un grand tunnel, voûté en plein cintre, d'un diamètre de 2 m 70, que j'ai pu parcourir sur une longueur de 15 mètres et qui me paraît remonter à l'époque génoise. Non loin de là, depuis mon départ même, un fragment de mosaïque en cinq couleurs vient d'être mis à jour fortuitement.

Un dernier sondage a été pratiqué sur le site de *Panhaghia Bournou*, à 10 kilomètres environ de Phocée, au bord de la grande plaine alluviale de l'*Hermos*, dans un champ de vignes. J'ai trouvé en ce point, avec quelques restes antiques, des morceaux importants de la décoration d'une église byzantine. Une inscription, transportée depuis quelques années à Phocée, montre qu'elle avait été édifiée sur l'emplacement d'un ancien sanctuaire d'Asklépios. Une belle base moulurée en marbre m'a fourni une importante inscription de 19 lignes, dont je parlerai plus loin.

Petits objets, monnaies, inscriptions. — J'ai pu voir, chez des habitants, au cours de mes investigations, des vases en

Digitized by Google

terre cuite de fabrication commune, des lampes hellénistiques et romaines, divers objets, tels que fusaïoles, aiguille en bronze, plaque en terre cuite, etc., un petit bronze romain représentant un comédien, un vase de terre cuite ayant la forme d'un patèque dérivé du Phtah-embryon, une petite tête en marbre d'époque romaine.

Les monnaies phocéennes qui m'ont été présentées appartiennent à quatre séries : *a*) pièce en électron d'un centimètre de diamètre, portant d'un côté en relief une protomé de lion ailé rugissant, et de l'autre, en creux, une tête de coq [1]; *b*) pièces d'époque hellénistique; *c*) belle monnaie en bronze figurant d'un côté le buste de Maximin Ier et de l'autre une Isis Pharia tenant une voile de navire gonflée; *d*) pièces de l'époque de Constantin et de ses successeurs.

J'ai estampé et publierai incessamment les inscriptions suivantes :

1° dédicace de l'empereur Hadrien (3 l.);

2° dédicace en l'honneur du même empereur qualifié de sauveur et fondateur (5 l.);

3° dédicace funéraire de deux Phocéens à leur mère (4 l.);

4° dédicace à Asklépios (1 l.);

5° dédicace du peuple de Phocée à l'empereur Marc-Aurèle (15 l.);

6° fragment de dédicace à un empereur, illisible;

7° quelques mots d'une dédicace à Flavios Hermokratès [2], qualifié de philosophe;

1. Cette pièce a sans doute été frappée en vertu du traité d'alliance monétaire conclu entre Mytilène et Phocée pour la frappe en commun des hectés d'électron vers l'an 400 av. J.-C. (Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, 2e partie, t. II, p. 1195 et sq., pl. CLIX, fig. 10 et 11.)

2. Ce personnage est un sophiste de Phocée de la fin du IIe après J.-C., auquel Philostrate a consacré deux pages intéressantes dans sa « Vie des Sophistes ».

Digitized by Google

la période hellénique ou avoir été réemployés à cette époque[1]; j'inclinerais à penser qu'ils ont pu être l'œuvre d'une population préhellénique apparentée aux Phrygiens.

2° *Restes antiques.* — Si l'on ne rencontre à Phocée aucune fondation de monuments antiques, les fragments d'architecture, de sculpture, de céramique abondent à la surface du sol. Je les ai inventoriés en détail et, chaque fois que je l'ai pu, repérés sur mon plan. Ce sont de gros blocs de calcaire provenant des collines qui dominent la ville, des bases, des tambours de colonnes de même matière, ou de marbre blanc, rose et vert, des chapiteaux, des dalles, des fragments d'architrave, de frise ou de corniche déterrés par les habitants ou réemployés dans les édifices du moyen âge et des temps modernes; enfin de très nombreux tessons céramiques et fragments de figurines en terre cuite. Je signalerai en particulier :

a) Deux bases en marbre placées aujourd'hui devant l'école ottomane et trouvées à proximité; elles portent des inscriptions en partie effacées, dont l'une en l'honneur du philosophe Flavios Hermocratès;

b) Une margelle de puits en marbre (puits *Katrali*), sur laquelle on distingue une dédicace à un empereur;

c) Un certain nombre de sarcophages unis, en calcaire, dans lesquels subsistaient des ossements et de petits objets ou vases de terre cuite;

d) Un lion archaïque en marbre (fig. 2) qui était dressé sur ses pattes de devant, d'un style identique à celui des lions trouvés à Délos par M. Leroux.

Ces trouvailles ont été faites en majorité à la périphérie de la ville, à l'E. du promontoire, dans toute la région de vignes et de jardins située entre ce point et les acropoles

1. La grande tombe du « Loutros » l'a certainement été, soit à l'époque grecque soit à l'époque romaine, car elle présente, sur le rocher, à la partie supérieure, des trous de scellement destinés à supporter un couronnement de sculpture ou d'architecture.

Digitized by Google

des *Bakathanasi Myli* et de *Chrysospiliotissa*; les tessons céramiques y abondent aussi.

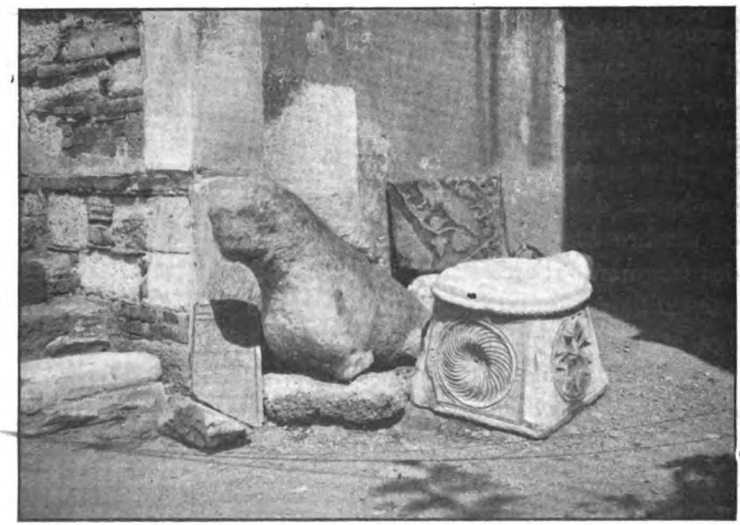

Phocée.

Fig. 2. — Lion archaïque en marbre.

J'ai retrouvé également des fragments d'architecture, de sarcophages et de poteries en assez grand nombre sur toute la rive nord de la baie de Phocée jusqu'au pied des rochers de *Mandrès* et des vestiges épars dans la région qui borde le *Megalos Ialos*, mais à une distance plus grande de la côte.

3° *Restes du moyen âge.* — Phocée est restée d'une façon presque continue aux mains des Génois depuis 1275, quand l'empereur Michel Paléologue donna la ville en fief à Manuel Zaccharia, jusqu'en 1455, date de la prise de la ville par les Turcs. Des monuments de cette époque, il reste des traces importantes : *a*) La partie ouest d'une grande muraille crénelée flanquée de tours qui entourait autrefois toute la crête du promontoire; une batterie à fleur d'eau

Digitized by Google

fut ajoutée en cet endroit au XVII^e siècle, lors de la guerre entre Turcs et Vénitiens; la muraille a été détruite vers 1850 et a fourni des matériaux à un quartier presque entier;

b) Le *kastro* situé sur la pointe du *Kalè Dagh*, édifié en 1678, après le bombardement de Phocée par Riva [1];

c) Un aqueduc, long d'environ 500 mètres, qui paraît devoir remonter jusqu'au moyen âge et qui conduit encore aujourd'hui à la ville la plus grande partie des eaux potables prises en amont du ravin de la *Panhaghia Galateria* : Le Bruyn (1678) a compté 180 arcades; un grand nombre ont été bouchées depuis pour consolider l'édifice.

d) Je citerai enfin un grand bloc de marbre dont la partie supérieure est divisée en trois panneaux, où sont figurés le monogramme des Paléologues, l'aigle double et les armes des Gattelusi de Gênes (1346-1455); il porte à la partie inférieure une inscription au nom de Dorino Gattelusio, régent de Phocée pour le compte de son père et plus tard (1427-1449) seigneur de Mytilène [2].

Sondages. — Il paraît probable que les émigrants hellènes qui, au temps de la colonisation ionienne, acquirent, des habitants de Kyme [3], le territoire de Phocée, s'établirent sur la petite acropole située entre les deux ports du *Megalos* et du *Micros Ialos* [4]. A l'époque hellénistique et romaine, la ville dépassait certainement l'étendue de la ville actuelle.

Dans un espace aussi vaste et sans indication sur la position des monuments antiques, les recherches étaient malaisées.

1. Andrea Valiero, *Historia della Guerra di Candia* (Venetia, 1679), l. III, p. 204.

2. Publiée par Hasluck, dans *The Annual of the British School of Athens*, 1908-1909, t. XV, p. 257-8.

3. Pausanias, VII, 2, 3 et Nicolas de Damas, *F. H. G.*, éd. Didot, t. III, p. 387, fr. 63.

4. Thisquen (*Phocaica*) suppose, au contraire, que ce promontoire a été occupé plus tard, les premiers colons s'étant établis en amont dans la vallée; son opinion est fondée sur une fausse localisation de la nouvelle et l'ancienne Phocée.

Digitized by Google

J'ai pratiqué quatorze excavations sur le site de Phocée et une quinzième à Panhaghia Bournou.

J'ai d'abord commencé par dégager l'entrée du *Loutros*, afin de me rendre compte du niveau du sol, et j'ai déblayé dans la première chambre, une tombe vide en forme d'auge de 2 m 30 sur 1 m 20.

D'autres sondages, à la périphérie de la ville et à l'E. du promontoire, m'ont permis de suivre le tracé du mur du moyen âge et d'en déterminer le mode de construction. Ils

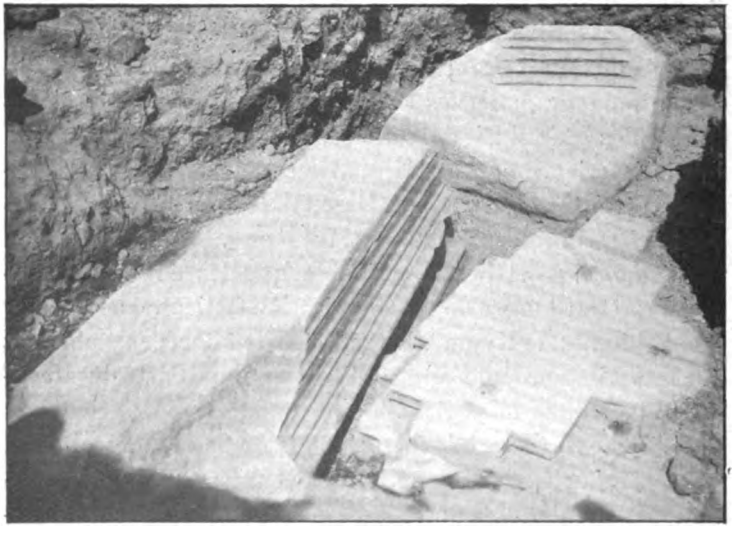

Phocée.

Fig. 3. — Blocs de marbre provenant d'une porte antique.

ont amené au jour 18 blocs de marbre ayant appartenu à une grande porte antique voûtée en plein cintre et flanquée, à l'extérieur, de colonnes cannelées engagées, surmontées de chapiteaux corinthiens. De chaque côté de la porte, un mur antique en marbre, décoré de colonnes engagées analogues, devait enclore cette partie de la ville.

Digitized by Google

Les photographies jointes (fig. 3 et 4) montrent les blocs de marbre dans la position où je les ai trouvés. Afin de pouvoir les étudier et d'en assurer la conservation, j'ai transporté trois de ces blocs sur la petite place attenante, et les ai mis sous la protection du konak.

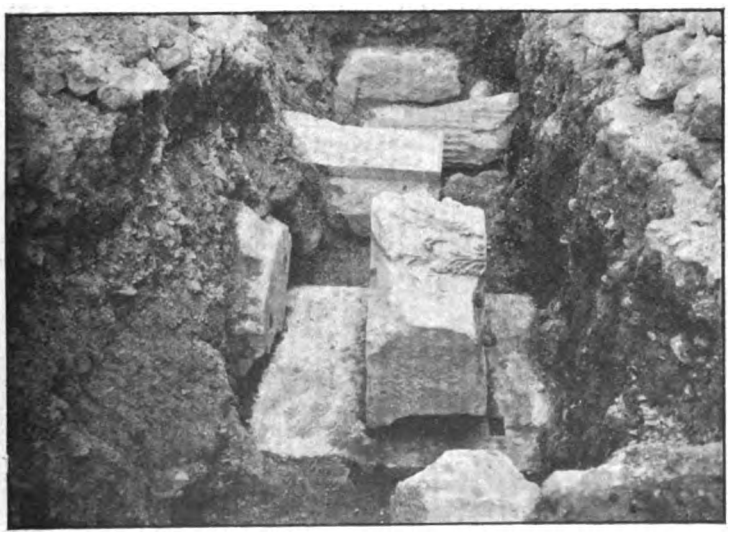

Phocée.

Fig. 4. — Blocs de marbre provenant d'une porte antique.

La colline des *Bakathanasi Myli* m'a intéressé à un double point de vue. La base de cette colline était en effet jonchée, à l'O., au S. et à l'E., de tessons hellénistiques. Les fragments de poteries, de lampes et de terres cuites antiques que l'on pouvait ramasser dans les ravins ou canaux d'irrigation ; une petite base en marbre portant une épitaphe de l'époque hellénistique, trouvée sur le sol dans une vigne à l'angle S.-E. de la colline, démontrent l'existence en ce lieu d'une nécropole antique. D'autre part, au N.-O. de cette colline, une dépression demi-circulaire, limitée

Digitized by Google

par une sorte de remblai et précédée d'une terrasse, d'où a été extrait un grand nombre de blocs travaillés de pierre calcaire, semble désigner l'emplacement du théâtre, pour lequel on ne trouve nulle part ailleurs une situation appropriée.

Les sondages exécutés dans cette région ont mis à jour plusieurs assises d'un mur de soutènement en calcaire et augmenté la série des fragments de poteries et de terres cuites.

Dans un champ de vignes situé en bordure de la route,

Phocée.
Fig. 5. — Dallage en pierre.

à un kilomètre environ de la ville, en amont du *Mal Tépé*, j'ai découvert un sarcophage en calcaire, en forme d'auge, sans ornements, moulures ni inscriptions, contenant quelques ossements et fragments de figurines en terre cuite.

Plus au S., à 500 mètres à l'O. du *Megalos Ialos*, une

Digitized by Google

grande excavation, poussée jusqu'à une profondeur de 5 mètres, m'a permis d'étudier la succession des couches alluviales qui couvrent cette région et sous lesquelles étaient enfouis, à 4 m 50 du sol, deux sarcophages superposés, du même type que les précédents, munis de leur couvercle; l'un d'eux renfermait les squelettes d'un homme et d'une femme, sans aucun fragment de céramique, mais j'en ai trouvé un grand nombre dans les déblais et dans un deuxième sondage fait aux environs à 2 m de profondeur.

Plus près de la ville, en bordure du grand cimetière turc, j'ai commencé à dégager un grand dallage en pierre (fig. 5) sous un amas considérable de tessons de poterie commune d'époque romaine, qui me paraît provenir d'un dépôt ou d'un atelier de potier. Une trouvaille de céramique tout à fait semblable a été faite au N. de la ville, à une centaine de mètres à l'E. du *Micros Ialos*, dans les fondations d'une nouvelle école grecque. Dans ce même champ, à 4 mètres sous le niveau du sol, existe un grand tunnel, voûté en plein cintre, d'un diamètre de 2 m 70, que j'ai pu parcourir sur une longueur de 15 mètres et qui me paraît remonter à l'époque génoise. Non loin de là, depuis mon départ même, un fragment de mosaïque en cinq couleurs vient d'être mis à jour fortuitement.

Un dernier sondage a été pratiqué sur le site de *Panhaghia Bournou*, à 10 kilomètres environ de Phocée, au bord de la grande plaine alluviale de l'*Hermos*, dans un champ de vignes. J'ai trouvé en ce point, avec quelques restes antiques, des morceaux importants de la décoration d'une église byzantine. Une inscription, transportée depuis quelques années à Phocée, montre qu'elle avait été édifiée sur l'emplacement d'un ancien sanctuaire d'Asklépios. Une belle base moulurée en marbre m'a fourni une importante inscription de 19 lignes, dont je parlerai plus loin.

Petits objets, monnaies, inscriptions. — J'ai pu voir, chez des habitants, au cours de mes investigations, des vases en

Digitized by Google

raison du texte imprimé avec les facsimilés d'une page de chacun des cinq manuscrits. Le marquis d'Albon et la Société des bibliophiles lyonnais fournissent ainsi aux philologues des renseignements précis pour l'étude de l'ancienne langue française. »

M. Émile Picot offre, au nom de M. Paul Lacombe, un petit volume intitulé : *Typographia regia. M. D. C. L. Reproduction exécutée par l'Imprimerie Nationale pour l'Exposition internationale de Gand en 1913* (Paris, 1913, in-12) :

« Sébastien Cramoisy, directeur de l'Imprimerie royale, fit paraître en 1650, un petit livret destiné à commémorer l'établissement que le cardinal de Richelieu avait fondé dix ans auparavant. Ce livret, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire signalé jadis par Auguste Bernard, contient un catalogue des livres publiés au Louvre. On y a joint diverses pièces dont les auteurs ne sont malheureusement pas nommés.

« L'Imprimerie nationale a reproduit cette pièce à cinquante exemplaires à l'occasion de l'Exposition internationale de Gand. M. Paul Lacombe, qui a joint au facsimilé une courte notice, m'a chargé d'offrir à l'Académie cet élégant volume, précieux pour l'histoire de la topographie française. »

SÉANCE DU 16 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Cagnat annonce à l'Académie qu'il a reçu de M. le Dr Carton le texte d'une inscription découverte par notre correspondant au cours des fouilles exécutées, grâce à une subvention prélevée sur la fondation Piot, dans les thermes de Bulla Regia. M. Cagnat se propose de la commenter ultérieurement devant l'Académie. Mais il tient à en signaler dès maintenant la découverte et à mettre ses confrères au courant des progrès des recherches du Dr Carton.

Celui-ci lui a écrit :

« Le déblaiement méthodique du monument m'a permis de mettre au jour des parties très remarquables de l'édifice, et

Digitized by Google

notamment une construction souterraine d'une disposition particulière. Je me propose de prendre, au printemps, des vues des détails les plus intéressants et de les soumettre à l'Académie.

« Devant le monument règne un escalier dont une partie a été déblayée et qui devait avoir une *quarantaine* de mètres de largeur. Il est très bien conservé et descend sur une rue dallée dont le revêtement est intact.

« Tout cela forme un ensemble qui commence à prendre un aspect intéressant, et je vous serais obligé de vouloir bien le dire à l'Académie, en lui annonçant que je compte continuer les travaux au printemps et lui envoyer, à la fin, un rapport sur ce qui aura été fait. »

M. Paul Monceaux, de la part de M. Jules Renault, architecte à Tunis, communique une inscription chrétienne sur jarre, récemment découverte en Tunisie, au Sud-Est d'Hammam-Lif :

« J'ai l'honneur de communiquer à l'Académie, de la part de M. Jules Renault, architecte à Tunis, un petit document qui est assez curieux malgré sa modeste apparence, et qu'on vient de trouver au Khanguet El-Hadjaj (Sud-Est d'Hammam-Lif), dans la propriété de M. Riant, à quelques mètres des ruines d'une basilique. C'est un tesson de terre cuite avec inscription, fragment d'une grande jarre, qu'on a retiré des décombres devant l'entrée d'un four à potier.

« Ce tesson, dont la cassure est rouge, est extérieurement d'un blanc jaunâtre. Dans sa plus grande longueur, il mesure 0 m 287. La flèche du col est de 0 m 046; la corde, de 0 m 19. D'après ces dimensions et la forme du fragment, le vase avait, à l'ouverture, un diamètre d'environ 0 m 45; à la panse, un diamètre minimum de 1 mètre.

« Au milieu du tesson, parallèlement au col, se déroule une inscription, disposée sur une seule ligne, et précédée d'un chrisme haut de 0 m 066. Cette inscription, qui a été tracée à la pointe avant cuisson, présente un singulier mélange de capitales et de cursives. Les lettres, de dimensions fort inégales, ont une hauteur moyenne de 0 m 02 à 0 m 03. Nous lisons :

INISPEDEIPASCAS

In ispe Dei — Pascas[i].

Digitized by Google

« Le chrisme qui figure en tête est une croix monogrammatique grossièrement dessinée. Elle est accostée, à droite, d'un A ; à gauche, d'un ω dressé presque verticalement sur le côté et fermé d'une barre, ce qui le fait ressembler à un B. D'après la forme de ce chrisme, le document doit dater du VI^e^ siècle.

« La formule *In ispe Dei* est une variante de la formule cou-

rante *Spes in Deo*. On remarquera la graphie populaire *ispe* = *spe*.

« Reste le dernier mot, dont l'interprétation ne va pas sans difficultés. M. Renault est tenté d'y reconnaître soit le verbe *poscas*, soit plutôt le nom de la *posca* ou *pusca*, boisson populaire, fort appréciée des soldats, qui se composait d'un mélange d'eau, de vinaigre et d'œufs battus. La grande jarre qui portait l'inscription aurait été destinée à contenir de la *posca*.

« Une autre découverte archéologique semblerait d'abord, dans une certaine mesure, justifier cette interprétation. Tout près de l'endroit où l'on vient de recueillir le tesson, à côté de

Digitized by Google

la chapelle du Khanguet El-Hadjaj, on avait trouvé antérieurement une inscription ainsi conçue : *Covuldus macellu[m] de suo propie* (= *proprio*) *fabricabit* (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 232; Merlin, *Bull. des Antiquaires de France*, 1913, p. 178). Il y avait donc là un marché. Aux abords de ce marché, un cabaretier aurait débité de la *posca*. Le fait, en lui-même, n'aurait rien d'invraisemblable.

« Notons cependant que, dans cette hypothèse, on s'expliquerait mal, sur le tesson, la forme *puscas* (au lieu de *pusca* ou *puscam*). En outre, la seconde lettre du mot paraît bien être, non pas un *u*, mais un *a* cursif, identique à l'*a* cursif des Catacombes d'Hadrumète ou d'ailleurs.

« Dès lors se présente une autre explication, plus simple et beaucoup plus vraisemblable. On devrait lire sur le tesson : *In ispe Dei — Pascas[i]*. Le dernier mot serait un nom propre au génitif : le nom du fabricant de la jarre ou du propriétaire ou du débitant. Les noms de *Pascasius* et *Pascasia* étaient d'usage courant chez les chrétiens de la région : ils se lisent dans de nombreuses épitaphes de Carthage, et se rencontrent aussi dans les nécropoles de Sfax, d'Henchir Chigarnia, de Maktar, de Tabarka, de Cherchel.

« C'est donc la marque d'un industriel ou d'un commerçant, nommé Pascasius, que devait porter la jarre du Khanguet El-Hadjaj. Ainsi interprétée, la nouvelle inscription se rattache à une série bien connue et richement représentée en Afrique. »

M. Clermont-Ganneau fait remarquer que les Juifs avaient déjà tiré du nom de la Pâque le nom d'homme *Paskhai*.

M. Havet continue ses observations sur le texte des *Bucoliques* de Virgile :

« Huitième églogue. Les vers 48 et 50 finissent tous deux par *crudelis tu quoque mater*, ce qui rend, dans les vers 47-50, la marche de l'idée confuse et obscure. Dans le vers 50, il faut remplacer *tu* par *sic* ; alors les quatre vers deviennent clairs ; ils constituent un dialogue intérieur parfaitement logique, où un personnage arrive à concilier deux points de vue au premier abord contradictoires. »

Digitized by Google

doit être identifié avec l'île de Baccheion, la Bacchina de Pline [1], dont Tite-Live mentionne les temples et les sculptures ; je n'y ai trouvé aucun reste du passé, sauf les fondations d'une petite église chrétienne, détruite il y a un quart de siècle et qui a donné son nom actuel à l'île.

Conclusions. — Ces résultats [2], obtenus en cinq semaines, y compris les travaux topographiques, sont de nature à justifier des campagnes méthodiques et prolongées sur le site de l'ancienne Phocée.

Ces campagnes comporteraient une exploration approfondie et des fouilles proprement dites.

Quatre emplacements : le Loutros, la porte antique, la colline des *Bakathanasi Myli*, le dallage du grand cimetière turc constituent des points d'attaque pour des fouilles dont le succès paraît assuré. D'autres seront déterminées par une investigation prolongée et méthodique des diverses régions où de nombreux vestiges existent à la surface du sol, ou qui m'ont été désignés par des renseignements précis. Des fouilles profondes devraient être faites sur le site de *Panhaghia Bournou*.

Il pourrait être en outre intéressant de compléter le relevé topographique, en l'étendant à toute la Chersonèse phocéenne, et d'y ajouter, comme il a été fait à Délos, une étude géologique de la région, qui présente des caractères extrêmement intéressants.

1. Toutes ces îles formaient sans doute le groupe que Pline appelle Peristerides; il reste à noter deux petits îlots rocheux nommés aujourd'hui Pita et Colorositi, qui correspondent peut-être aux îles de Pystira et de Crommyonesos citées par Pline.

2. Les résultats complets et détaillés seront publiés dans les « Archives des missions scientifiques » ; la carte de Phocée au 1/5000 que j'ai levée est actuellement à l'impression.

Digitized by Google

M. Hippolyte Boussac commente un passage d'Hérodote (II, 18).

La question des sources du Nil a, dans tous les temps, passionné géographes et voyageurs. Pendant son séjour en Égypte, Hérodote ne manqua point de s'enquérir des sources mystérieuses et rapporte, à leur sujet, ce qui suit : « De tous les Égyptiens, Libyens et Grecs, avec qui je me suis entretenu, aucun ne se flattait de les connaître, si ce n'est le hiérogrammateus interprète des hiéroglyphes de Minerve à Saïs, en Égypte. Je crus néanmoins qu'il plaisantait, quand il m'assura qu'il en avait une connaissance certaine. Il me dit qu'entre Syène, dans la Thébaïde, et Éléphantine, il y avait deux montagnes dont les sommets se terminaient en pointe ; que l'une de ces montagnes s'appelait Crophi et l'autre Mophi. Les sources du Nil, qui sont de profonds abîmes, sortaient, disait-il, du milieu de ces montagnes ; la moitié de leurs eaux coulait en Égypte, vers le Nord, et l'autre moitié en Éthiopie, vers le Sud. »

Dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux* (2e année, tome II, p. 97), M. Maspero a donné un savant commentaire de ce passage qu'il interprète dans un sens mythologique. Sa théorie est non seulement fort séduisante, mais vraie, si l'on se place en effet au point de vue purement mythologique. Toutefois, en lui reconnaissant un caractère mythique, on peut se demander si elle ne contient pas en même temps la mention d'un phénomène naturel. Ce n'est certainement pas au hasard que les Égyptiens avaient placé les sources du Nil à Éléphantine plutôt qu'ailleurs. Il y a tout lieu de croire, au contraire, qu'ils y furent entraînés par une raison fortement motivée. Et cette raison, pour si invraisemblable que cela paraisse, pourrait bien trouver son origine dans un phénomène naturel.

Dans un travail sur l'hydrographie du Nil, publié par un ingénieur français, M. Chélu, nous relevons qu'en amont de la première cataracte, sur la rive gauche du Nil, il existe un contre-courant très violent, dont la longueur est d'environ cent kilomètres. Les barques qui se rendent en Égypte évitent cette rive avec le plus grand soin, pour n'être point renvoyées vers le Sud ; celles qui, au contraire, viennent du Nord, utilisent ce phénomène resté inexpliqué pour être plus vite rendues à Kalabché.

Digitized by Google

Manias, dans la région de Dascylion. Ils représentent des scènes de la vie des Perses. Deux d'entre eux montrent un défilé de personnages à cheval. Dans le premier, ce sont des femmes, portant de longs voiles, assises en amazones sur leurs montures harnachées de housses, et accompagnées de serviteurs à pied en costume oriental. Sur un autre est figuré un cortège de cavaliers perses, portant les anaxyrides et la candys. Le sujet rappelle justement à l'auteur un bas-relief lycien du British Museum, et la frise du couvercle du *Sarcophage des Pleureuses*; et comme l'un de ces bas-reliefs a des retours d'angle, il est permis de supposer que ce sont là les débris d'un tombeau, d'une de ces tours funéraires dont on connaît des exemples en Lycie et en Perse.

« Le morceau le plus curieux est un fragment de bas-relief où est figurée une scène de sacrifice. Deux personnages, dont l'un est barbu et semble être un mage, sont debout à droite d'une sorte de niche architecturale ; le montant visible est décoré d'une *protomé* de taureau. De la main droite ouverte et étendue, les deux Perses font un geste rituel ; ils tiennent de la main gauche un objet allongé, un faisceau de verges, ou une courte massue. Devant eux, une tête de bélier et une tête de taureau sont posées sur un amas de brindilles. Ce qui fait l'intérêt de cette représentation, c'est que, suivant la juste remarque de l'auteur, elle doit être rapprochée des passages où Hérodote (I, 131-132) et Strabon (XV, p. 732-733) décrivent les rites du sacrifice chez les Perses. On retrouve ici un détail du rituel noté par Strabon ; les deux personnages, le mage et son compagnon, ont ramené devant leur bouche les barbes de leur tiare.

« Ces bas-reliefs, surtout celui des femmes à cheval, accusent une certaine lourdeur, avec quelques traces d'archaïsme provincial, qui ne défendent pas cependant de les dater de la fin du v^e^ siècle. Il semble probable qu'ils sont l'œuvre d'artistes grecs, travaillant pour des Perses. Un des deux satrapes d'Asie Mineure avait en effet sa résidence à Dascylion. Ce sont là des monuments fort intéressants et très nouveaux, et il faut remercier Macridy-Bey d'en avoir réservé la primeur au *Bulletin* de l'École française d'Athènes. »

M. Chavannes présente le premier volume des *Mémoires concernant l'Asie Orientale* et remercie l'Académie de l'aide qu'elle a bien voulu donner à cette publication :

« Dans ce volume, M. Cordier étudie les estampes qui furent gravées à Paris au xviii^e^ siècle pour représenter les campagnes de l'empereur K'ien-long en Asie Centrale. M. Chavannes explique les estampages de quatre stèles qui contiennent un cours de géo-

Digitized by Google

graphie, d'histoire et d'astronomie destiné à un futur empereur de Chine en l'an 1193. M. Pelliot fait l'historique d'une série d'illustrations représentant les travaux du labourage et du tissage, et il montre par cet exemple comment s'est opérée l'évolution du livre illustré en Chine. M. Foucher décrit et commente une statuette hindoue dans laquelle il reconnaît une incarnation de l'Abondance ou de la Fortune; il retrace le développement iconographique du type de la Fortune indienne. »

SÉANCE DU 9 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. L. von Pastor, récemment élu correspondant étranger, transmet ses remerciements à l'Académie.

M. Senart annonce à l'Académie la mort de M. Édouard Huber, professeur à l'École d'Extrême-Orient, et indique combien cette perte est regrettable.

M. Morel-Fatio donne lecture de la liste des ouvrages reçus par la Commission du prix Gobert.

M. J. Toutain, directeur d'études à l'École des Hautes Études, expose les principaux résultats de la huitième campagne des fouilles entreprises par la Société des Sciences de Semur sur l'emplacement d'Alesia. M. V. Pernet, qui dirige ces fouilles avec une compétence et un dévouement des plus louables, a découvert un ensemble de constructions, de très basse époque, composé d'un bâtiment rectangulaire entouré d'annexes, dont la plus importante est une salle ou cour presque carrée de 18 mètres de long sur 17 mètres de large. A l'intérieur de ces annexes et autour de la salle rectangulaire ont été trouvés de nombreux sarcophages chrétiens du haut moyen âge. Au centre de la salle rectangulaire, encore en place, existe un sarcophage en pierre, dont le couvercle est percé d'un orifice circulaire, suivant toute vraisemblance une *fenestella* par laquelle on pouvait atteindre

Digitized by Google

des reliques spécialement vénérées. Sur le sarcophage on a recueilli une entrave et des clefs en fer, qui sont sans doute des ex-voto ; la fouille a fourni en outre diverses boucles en bronze. Constructions, sarcophages, objets mobiliers remontent à l'époque mérovingienne et au début des temps carolingiens. L'ensemble, ainsi mis à jour, représente un lieu de culte chrétien établi autour du tombeau d'un saint ou d'une sainte.

M. J. Toutain, par des comparaisons critiques entre ces découvertes archéologiques et divers textes relatifs aux plus anciens cultes chrétiens institués sur le Mont Auxois, montre que ce lieu de culte doit être considéré comme étant la basilique primitive de Sainte-Reine, connue par des documents du VIII^e^ et du IX^e^ siècle, mais dont l'emplacement exact était resté inconnu.

A l'appui de sa communication, M. J. Toutain a montré à l'Académie des photographies, des plans et des dessins, établis par les soins de MM. Fornerot et Baudoin, membres de la Société de Semur et collaborateurs dévoués de l'œuvre des fouilles d'Alise.

MM. Cagnat et Prou présentent quelques observations.

M. Étienne Clouzot rend compte d'une mission de recherches, qui lui a été confiée en 1913, dans les dépôts d'archives du Sud-Est de la France, pour la continuation de la collection des *Pouillés des églises de France* commencée par M. Auguste Longnon.

M. Maurice Prou fait ressortir l'intérêt de cette mission. M. Clouzot a réuni 300 numéros de manuscrits qui permettront de continuer l'œuvre de M. Longnon.

M. Louis Havet présente quelques observations sur deux passages des Bucoliques de Virgile :

« Huitième églogue : présente une inadvertance astronomique. Le mariage de Nysa est imminent ; or, au vers 30, il est dit que, pour l'époux, l'instant du bonheur sera marqué par l'*étoile du soir* ; au vers 17, ne pouvant dormir, le rival malheureux appelle le lever de l'*étoile du matin*. Le poète a donc situé la scène en deux époques de l'année à la fois ; il se sera laissé tenter par deux imitations entre lesquelles il aurait fallu choisir.

Digitized by Google

« Troisième églogue, vers 102. *His*, suivant le commentaire de Donat sur Térence, est un nominatif pluriel, ce qui peut étonner au premier abord. Donat a raison et les modernes ont dédaigné son opinion avec trop de désinvolture. Si Virgile a pu employer le nominatif *his*, d'ailleurs bien connu en latin archaïque, c'est qu'aucun de ses devanciers immédiats n'offrait d'exemple du nominatif pluriel masculin du même pronom. Plus tard, Virgile s'est rallié au néologisme *hi*, qui était plus conforme à l'analogie et plus favorable à la clarté. »

LIVRES OFFERTS

M. Maurice Prou offre, de la part de la Société des bibliophiles lyonnais, *Le Livre des Juges*, publié par M. le marquis d'Albon :

« La traduction française du Livre des Juges, que la Société des bibliophiles lyonnais vient de publier d'après la copie de feu le marquis d'Albon, a été faite dans le troisième quart du XII^e^ siècle, à la demande de maître Richard et de frère Othon, comme l'indique un prologue que deux manuscrits nous ont conservé. C'est notre confrère, M. Paul Meyer, à qui revient le mérite d'avoir identifié ces deux personnages, l'un Richard d'Hastings, premier maître ou grand-prieur du Temple en Angleterre, dès le mois de décembre 1154, l'autre appelé aussi Odon de Saint-Omer, mentionné dans les documents du 3 juillet 1153 à la fin de 1171. Cette traduction a été aussi étudiée par Le Roux de Lincy et par Samuel Berger. Quatre manuscrits en ont été jusqu'ici signalés, mais les plus anciens d'entre eux ne remontent qu'au XIII^e^ siècle ; ce sont : 1° le manuscrit de la Bibliothèque nationale, nouv. acq. franç. 1404 (XIII^e^ s.) ; 2° le manuscrit du Musée Condé, n° 724, qu'on avait pris pour une copie de la Bible historiale de Guyart des Moulins, et dont M. Macon a reconnu le véritable caractère (XIV^e^ s.) ; 3° le manuscrit de l'Arsenal, n° 5211 (XIV^e^ s.) ; 4° le manuscrit français 6447 de la Bibliothèque nationale (XIII^e^ s.) ; à quoi il faut ajouter une version provençale du manuscrit français 2426 de la même bibliothèque (fin du XIV^e^ s.). Le marquis d'Albon n'a pas prétendu faire une édition critique. Il a simplement reproduit le texte de chacun des manuscrits. La transcription a été faite avec le plus grand soin, comme on en peut juger par la compa-

Digitized by Google

raison du texte imprimé avec les facsimilés d'une page de chacun des cinq manuscrits. Le marquis d'Albon et la Société des bibliophiles lyonnais fournissent ainsi aux philologues des renseignements précis pour l'étude de l'ancienne langue française. »

M. Émile Picot offre, au nom de M. Paul Lacombe, un petit volume intitulé : *Typographia regia. M. D. C. L. Reproduction exécutée par l'Imprimerie Nationale pour l'Exposition internationale de Gand en 1913* (Paris, 1913, in-12) :

« Sébastien Cramoisy, directeur de l'Imprimerie royale, fit paraître en 1650, un petit livret destiné à commémorer l'établissement que le cardinal de Richelieu avait fondé dix ans auparavant. Ce livret, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire signalé jadis par Auguste Bernard, contient un catalogue des livres publiés au Louvre. On y a joint diverses pièces dont les auteurs ne sont malheureusement pas nommés.

« L'Imprimerie nationale a reproduit cette pièce à cinquante exemplaires à l'occasion de l'Exposition internationale de Gand. M. Paul Lacombe, qui a joint au facsimilé une courte notice, m'a chargé d'offrir à l'Académie cet élégant volume, précieux pour l'histoire de la topographie française. »

SÉANCE DU 16 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Cagnat annonce à l'Académie qu'il a reçu de M. le Dr Carton le texte d'une inscription découverte par notre correspondant au cours des fouilles exécutées, grâce à une subvention prélevée sur la fondation Piot, dans les thermes de Bulla Regia. M. Cagnat se propose de la commenter ultérieurement devant l'Académie. Mais il tient à en signaler dès maintenant la découverte et à mettre ses confrères au courant des progrès des recherches du Dr Carton.

Celui-ci lui a écrit :

« Le déblaiement méthodique du monument m'a permis de mettre au jour des parties très remarquables de l'édifice, et

Digitized by Google

notamment une construction souterraine d'une disposition particulière. Je me propose de prendre, au printemps, des vues des détails les plus intéressants et de les soumettre à l'Académie.

« Devant le monument règne un escalier dont une partie a été déblayée et qui devait avoir une *quarantaine* de mètres de largeur. Il est très bien conservé et descend sur une rue dallée dont le revêtement est intact.

« Tout cela forme un ensemble qui commence à prendre un aspect intéressant, et je vous serais obligé de vouloir bien le dire à l'Académie, en lui annonçant que je compte continuer les travaux au printemps et lui envoyer, à la fin, un rapport sur ce qui aura été fait. »

M. Paul Monceaux, de la part de M. Jules Renault, architecte à Tunis, communique une inscription chrétienne sur jarre, récemment découverte en Tunisie, au Sud-Est d'Hammam-Lif :

« J'ai l'honneur de communiquer à l'Académie, de la part de M. Jules Renault, architecte à Tunis, un petit document qui est assez curieux malgré sa modeste apparence, et qu'on vient de trouver au Khanguet El-Hadjaj (Sud-Est d'Hammam-Lif), dans la propriété de M. Riant, à quelques mètres des ruines d'une basilique. C'est un tesson de terre cuite avec inscription, fragment d'une grande jarre, qu'on a retiré des décombres devant l'entrée d'un four à potier.

« Ce tesson, dont la cassure est rouge, est extérieurement d'un blanc jaunâtre. Dans sa plus grande longueur, il mesure 0 m 287. La flèche du col est de 0 m 046; la corde, de 0 m 19. D'après ces dimensions et la forme du fragment, le vase avait, à l'ouverture, un diamètre d'environ 0 m 45; à la panse, un diamètre minimum de 1 mètre.

« Au milieu du tesson, parallèlement au col, se déroule une inscription, disposée sur une seule ligne, et précédée d'un chrisme haut de 0 m 066. Cette inscription, qui a été tracée à la pointe avant cuisson, présente un singulier mélange de capitales et de cursives. Les lettres, de dimensions fort inégales, ont une hauteur moyenne de 0 m 02 à 0 m 03. Nous lisons :

INISPEDEIPASCAS)

In ispe Dei — Pascas[i].

Digitized by Google

« Le chrisme qui figure en tête est une croix monogrammatique grossièrement dessinée. Elle est accostée, à droite, d'un A ; à gauche, d'un ω dressé presque verticalement sur le côté et fermé d'une barre, ce qui le fait ressembler à un B. D'après la forme de ce chrisme, le document doit dater du VI^e^ siècle.

« La formule *In ispe Dei* est une variante de la formule cou-

rante *Spes in Deo*. On remarquera la graphie populaire *ispe* = *spe*.

« Reste le dernier mot, dont l'interprétation ne va pas sans difficultés. M. Renault est tenté d'y reconnaître soit le verbe *poscas*, soit plutôt le nom de la *posca* ou *pusca*, boisson populaire, fort appréciée des soldats, qui se composait d'un mélange d'eau, de vinaigre et d'œufs battus. La grande jarre qui portait l'inscription aurait été destinée à contenir de la *posca*.

« Une autre découverte archéologique semblerait d'abord, dans une certaine mesure, justifier cette interprétation. Tout près de l'endroit où l'on vient de recueillir le tesson, à côté de

Digitized by Google

la chapelle du Khanguet El-Hadjaj, on avait trouvé antérieurement une inscription ainsi conçue : *Coruldus macellu[m] de suo propie* (= *proprio*) *fabricabit* (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 232; Merlin, *Bull. des Antiquaires de France*, 1913, p. 178). Il y avait donc là un marché. Aux abords de ce marché, un cabaretier aurait débité de la *posca*. Le fait, en lui-même, n'aurait rien d'invraisemblable.

« Notons cependant que, dans cette hypothèse, on s'expliquerait mal, sur le tesson, la forme *puscas* (au lieu de *pusca* ou *puscam*). En outre, la seconde lettre du mot paraît bien être, non pas un *u*, mais un *a* cursif, identique à l'*a* cursif des Catacombes d'Hadrumète ou d'ailleurs.

« Dès lors se présente une autre explication, plus simple et beaucoup plus vraisemblable. On devrait lire sur le tesson : *In ispe Dei — Pascas[i]*. Le dernier mot serait un nom propre au génitif : le nom du fabricant de la jarre ou du propriétaire ou du débitant. Les noms de *Pascasius* et *Pascasia* étaient d'usage courant chez les chrétiens de la région : ils se lisent dans de nombreuses épitaphes de Carthage, et se rencontrent aussi dans les nécropoles de Sfax, d'Henchir Chigarnia, de Maktar, de Tabarka, de Cherchel.

« C'est donc la marque d'un industriel ou d'un commerçant, nommé Pascasius, que devait porter la jarre du Khanguet El-Hadjaj. Ainsi interprétée, la nouvelle inscription se rattache à une série bien connue et richement représentée en Afrique. »

M. Clermont-Ganneau fait remarquer que les Juifs avaient déjà tiré du nom de la Pâque le nom d'homme *Paskhai*.

M. Havet continue ses observations sur le texte des *Bucoliques* de Virgile :

« Huitième églogue. Les vers 48 et 50 finissent tous deux par *crudelis tu quoque mater*, ce qui rend, dans les vers 47-50, la marche de l'idée confuse et obscure. Dans le vers 50, il faut remplacer *tu* par *sic* ; alors les quatre vers deviennent clairs ; ils constituent un dialogue intérieur parfaitement logique, où un personnage arrive à concilier deux points de vue au premier abord contradictoires. »

Digitized by Google

M. Maurice Pézard, chargé de mission, montre que l'Est de l'île, à Bender-Bouchir (Golfe persique), occupé à l'origine par des populations pouvant se rattacher à la civilisation énéolithique, vit ensuite s'élever, à l'emplacement du *tépeh* de Sabzabad, une des places fortes les plus avancées de l'empire élamite, entre 1500 et 1100 av. J.-C. Des restes de canaux ou de murs en pierres sèches, évoquant d'autres procédés de construction que ceux en usage dans la région susienne, ont été relevés avec soin par la mission; toutefois, les documents archéologiques mis au jour, armes et instruments de cuivre et de pierre, vases de pierre avec ou sans décor gravé, céramique peinte des I^er^ et II^e^ styles, céramique non peinte, souvent décorée de cercles concentriques en relief (en particulier une grande jarre ovoïde de plus d'un mètre de haut), etc., peuvent tous se rattacher aux produits similaires découverts dans la région susienne; les différences s'expliquent facilement par le développement de l'art local loin de la métropole. Au point de vue épigraphique, les fouilles ont fait connaître un petit texte votif sur support d'albâtre, rédigé par des Élamites en langue sémitique et nous révélant le nom anzanite de ces sortes d'objets, puis des briques anzanites aux noms des rois *Humbanmana*, *Šutruk-Naḫunte*, *Kutir-Naḫunte* et *Šilḫak-In-Šušinak*. Le texte du premier de ces princes est important, car c'est l'unique inscription complète que nous possédions de lui. Le roi, qui se dit fils d'*Attar-Kittah*, développe sur sa brique la titulature royale telle que nous la connaissions déjà par les documents de ses successeurs; il rappelle les faveurs que les dieux lui ont accordées et énumère quelques-unes des œuvres pieuses qu'il a fondées pour sa propre vie et celle de ses deux épouses; sur ce document apparaît aussi un groupe de divinités nouvelles, les dieux *Bâḫaḫutep*. La bourgade de *Liyan*, nommée dans toutes les briques de Bouchir, est maintenant bien déterminée; elle occupait l'emplacement du *tell* fouillé. En terminant, M. Pézard rappelle l'importance, au point de vue de l'archéologie musulmane, du petit port de *Tahiri* sur le Golfe persique; dans le voisinage s'élevait l'antique *Siraf*, ville glorieuse qui a laissé des ruines imposantes. Une pierre tombale, datée de 527 de l'hégire et provenant de ce lieu, a été rapportée par la mission au Musée du Louvre.

Digitized by Google

M. Hippolyte Boussac commente un passage d'Hérodote (II, 18).

La question des sources du Nil a, dans tous les temps, passionné géographes et voyageurs. Pendant son séjour en Égypte, Hérodote ne manqua point de s'enquérir des sources mystérieuses et rapporte, à leur sujet, ce qui suit : « De tous les Égyptiens, Libyens et Grecs, avec qui je me suis entretenu, aucun ne se flattait de les connaître, si ce n'est le hiérogrammateus interprète des hiéroglyphes de Minerve à Saïs, en Égypte. Je crus néanmoins qu'il plaisantait, quand il m'assura qu'il en avait une connaissance certaine. Il me dit qu'entre Syène, dans la Thébaïde, et Éléphantine, il y avait deux montagnes dont les sommets se terminaient en pointe ; que l'une de ces montagnes s'appelait Crophi et l'autre Mophi. Les sources du Nil, qui sont de profonds abîmes, sortaient, disait-il, du milieu de ces montagnes ; la moitié de leurs eaux coulait en Égypte, vers le Nord, et l'autre moitié en Éthiopie, vers le Sud. »

Dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux* (2e année, tome II, p. 97), M. Maspero a donné un savant commentaire de ce passage qu'il interprète dans un sens mythologique. Sa théorie est non seulement fort séduisante, mais vraie, si l'on se place en effet au point de vue purement mythologique. Toutefois, en lui reconnaissant un caractère mythique, on peut se demander si elle ne contient pas en même temps la mention d'un phénomène naturel. Ce n'est certainement pas au hasard que les Égyptiens avaient placé les sources du Nil à Éléphantine plutôt qu'ailleurs. Il y a tout lieu de croire, au contraire, qu'ils y furent entraînés par une raison fortement motivée. Et cette raison, pour si invraisemblable que cela paraisse, pourrait bien trouver son origine dans un phénomène naturel.

Dans un travail sur l'hydrographie du Nil, publié par un ingénieur français, M. Chélu, nous relevons qu'en amont de la première cataracte, sur la rive gauche du Nil, il existe un contre-courant très violent, dont la longueur est d'environ cent kilomètres. Les barques qui se rendent en Égypte évitent cette rive avec le plus grand soin, pour n'être point renvoyées vers le Sud ; celles qui, au contraire, viennent du Nord, utilisent ce phénomène resté inexpliqué pour être plus vite rendues à Kalabché.

Digitized by Google

Donc, rien de plus naturel que les Égyptiens aient considéré, comme étant la source du fleuve, l'endroit même où ils voyaient ses eaux prendre deux directions différentes ; ils ont expliqué le phénomène en attribuant à chaque cours d'eau un gouffre distinct.

Cette tradition, plaçant à la première cataracte les sources du Nil, est probablement fort ancienne et peut remonter aux premières dynasties. Par la suite, les Égyptiens ne manquèrent point sans doute de reconnaître combien entachée d'erreur était une pareille croyance. Mais cette tradition ayant pour elle le prestige d'une haute antiquité, ils la respectèrent. Elle s'est, peut-on dire, perpétuée jusqu'à nos jours, car nous la retrouvons encore vivace dans un document officiel en date du 24 septembre 1800.

Depuis le IX^e^ siècle, on savait, chez les Arabes, que « le Nil sort d'un lac dont la longueur et la largeur sont inconnues et qui est situé près du pays où le jour et la nuit ont une durée égale pendant toute l'année ». Les découvertes de Bruce et autres voyageurs du XVIII^e^ siècle avaient fait connaître l'existence de l'Atbara et du Nil Bleu, deux des sources du grand Nil, originaires de l'Éthiopie. Il semble donc qu'il ne pouvait plus être question de placer ces sources à la première cataracte. Cependant, lorsque après la restauration du nilomètre de Rodah, le divan du Caire adressa, à ce sujet, des remerciements au général Menou, commandant en chef de l'armée française en Égypte, nous trouvons dans ce document officiel le passage que voici : « Le Nil donne la vie aux enfants d'Adam, aux oiseaux et animaux errant dans le désert, depuis *le lieu appelé Chellal où le Nil prend sa source*, jusqu'à ses embouchures dans les deux mers, vers les villes de Rosette et de Damiette les bien gardées. »

Or Chellal est un village de la rive droite du Nil au Nord-Est de Philæ, et ce nom sert également à désigner la cataracte.

Si au XIX^e^ siècle, en dépit de récentes découvertes, on plaçait encore les sources du Nil à Éléphantine, comment n'en eût-il pas été de même au V^e^ siècle avant notre ère ?

Nous sommes donc autorisé à croire qu'en répondant à Hérodote, le prêtre de Saïs, prenant, d'après l'opinion généralement admise, le contre-courant pour le vrai cours du Nil, croyait bien lui fournir, non pas un récit mythologique, mais le renseignement de géographie positive qu'il demandait.

Digitized by Google

M. le comte Paul Durrieu entretient l'Académie d'une des « devises » adoptées par le roi René d'Anjou. Cette devise consiste dans le mot TANT, placé dans l'intérieur d'une haie et accompagné de flammes; flammes qui, d'après certains témoignages formels, symbolisaient pour le roi René l'« Ardent désir ». C'est un rébus qui peut se lire : « Tant ai ardent désir », et il s'explique par ce fait qu'il a été adopté par le roi René à une époque où celui-ci s'apprêtait à célébrer son mariage avec sa seconde femme, Jeanne de Laval.

LIVRES OFFERTS

M. Cagnat dépose sur le bureau de l'Académie l'album de planches du Ier fascicule du tome II de l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique — Tunisie.* Il indique les planches de cet album qui sont dues aux communications de M. Merlin.

SÉANCE DU 23 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. ÉDOUARD CHAVANNES, VICE-PRÉSIDENT.

M. Cagnat communique, de la part de M. Carcopino, une note sur un fragment épigraphique découvert à Constantine [1].

M. André Boulanger donne lecture d'une note sur les fouilles exécutées à Aphrodisias en 1913 [2].

M. Louis Chatelain rend compte de la mission dont il a été chargé, en 1913, par la direction des Antiquités et des arts du Gouvernement tunisien [3].

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.
3. Voir ci-après.

Digitized by Google

M. Havet, continuant ses études sur les *Bucoliques* de Virgile, propose une interprétation nouvelle d'un passage de la première églogue. On ne peut accepter aucune des explications qui ont été essayées pour le vers 69 : *Post aliquot, mea regna videns, mirabor aristas.* Devant ce vers il a dû en disparaître un autre, où Mélibée, dépouillé de son domaine, se demandait s'il pourrait s'en reconstituer un autre sous un ciel étranger. L'hypothèse d'un vers manquant éclaire d'ailleurs la composition de l'églogue, car elle régularise certaines symétries intentionnelles entre groupes de vers de même étendue.

COMMUNICATIONS

NOTE SUR UN FRAGMENT ÉPIGRAPHIQUE RÉCEMMENT DÉCOUVERT A CONSTANTINE, PAR M. JÉRÔME CARCOPINO.

Le texte par lequel commence la série des inscriptions de Cirta, dans le Recueil de Léon Renier, est une dédicace *Q(uinto) Aur[elio] Pactum[eio]... Quir(ina tribu) Clem[enti] in senatu in[ter] praetori[os] allecto [ab]Imp(eratore) Vespa[siano Aug(usto) et Tito... Imp(eratore) Aug(usti) f(ilio)...* (*C. I. L.*, VIII, 7057). Par analogie avec elle, Léon Renier, suivi depuis par les éditeurs du *C. I. L.*, VIII, 7058, attribua au même personnage la dédicace consacrée par une Pactumeia dont le *cognomen* est méconnaissable, et restitua le nom de Q. Aurelius Pactumeius Clemens et son *allectio inter praetorios* : « [*ab I*]*m*[*p(eratore) Cae*]*s(are) V*[*espasia*]*no et Tito Imp(eratore) Aug(usto)*, etc. » devant les titres qu'elle y ajoute de *sacerdos fetialis*, de *praefectus aerarii militaris*, de *consul ex Afric*[*a p*]*rimus.*

Cependant, Borghesi avait indiqué un autre complément. Convaincu, lui aussi, par le nom de la dédicante que le

Digitized by Google

bénéficiaire de la dédicace ne pouvait être qu'un Pactumeius, mais trouvant dans les listes consulaires, sous le règne de Titus, en 80 ap. J.-C., un Q. Pactumeius Fronto (*C. I. L.*, VI, 2059), c'est le nom de celui-ci qu'il eût voulu y rétablir (*Œuvres*, VIII, p. 558-559). A son avis, Q. Pactumeius Clemens et Q. Pactumeius Fronto étaient issus d'un même père qui, se conformant à l'usage de son temps, les avait distingués l'un de l'autre, non par le prénom, qu'ils avaient pareil, mais par la diversité de leurs *cognomina*. Il est vrai que Borghesi considérait sa propre opinion comme très conjecturale, et qu'il en avait tout de suite indiqué le point faible : cette identification — comme la précédente, d'ailleurs — eût manqué par la base si Pactumeia, la dédicante, avait été la femme du personnage à identifier. L'examen auquel M. Cagnat soumit les manuscrits originaux de Delamare, dont Léon Renier, puis Borghesi n'avaient eu entre les mains qu'une transcription de seconde main, avait permis, dès 1886, d'écarter cette objection fondamentale, en montrant, d'après les lettres ou rudiments de lettres encore visibles à la dernière ligne du texte controversé, que Pactumeia n'avait pu faire graver cette base de marbre qu'en l'honneur de son père — ou de son frère : *patr*[*i* — *ou f*]*ratr*[*i o*]*pt*[*i*]*mo* (*Bull. ép. de la Gaule*, VI, p. 237). Cette remarque avait rendu toute leur force aux principes de raisonnement de Borghesi, mais elle n'autorisait pas à faire un choix entre Pactumeius Clemens déjà connu à Cirta par l'épigraphie, mais dont on ignore quand et si même il a été consul, et Pactumeius Fronto qui fut bien consul sous le principat de Titus, mais auquel nulle trouvaille épigraphique n'avait encore révélé d'attaches cirtéennes.

Une découverte récente de M. Joseph Bosco, dont j'ai eu communication par son ami, mon ancien élève, M. Évariste Lévy-Provençal, professeur d'arabe au lycée de Constantine, tranche définitivement la question dans le sens prévu par le génie de Borghesi.

Digitized by Google

Il s'agit d'un bloc de marbre blanc, haut de 0 m 32, large de 0 m 31, épais de 0 m 20, cassé de tous les côtés, sauf à droite, qui, repéré par M. Joseph Bosco, le 5 mai dernier, fut encore une fois revu par M. Lévy le 11 juin, entre la Qasbah et l'hôpital militaire de Constantine, sur le chantier du boulevard Joly de Brésillon alors en construction. D'après la copie de M. Lévy, que je reproduis ci-après, il porterait en lettres hautes de 0 m 045 et 0 m 04 le texte suivant :

Sur deux points, il est permis d'amender la lecture de M. Lévy extrêmement fidèle par ailleurs. A la ligne 4, ce qu'il indique comme l'amorce d'un C doit être la trace d'un T ; à la ligne 5, la substitution de LECTO à LICTO est également tout indiquée. Dès lors, les compléments vont de soi, et je comprends :

[*Q(uinto) Aurel*]*io* | [*Pactu*]*meio P(ublii) f(ilio)* | [*Quir(ina tribu) Fro*]*ntoni in*[*ter prae*]*torios* | [*in senatu al*]*lecto ab* | [*Imp(eratore) Caes(are)*] *Vespasia*][*no Aug(usto) et Tito etc.*

D'où les conclusions suivantes :

Digitized by Google

Q. Aurelius Pactumeius Clemens et Q. Aurelius Pactumeius Fronto, Cirtéens tous deux, inscrits l'un et l'autre parmi les sénateurs de rang prétorien par les mêmes censeurs, Vespasien et Titus, entre 72 et 74 ap. J.-C., sont deux fois les deux frères, par leur père naturel et par leur père adoptif.

De ces deux frères, Q. Aurelius Pactumeius Fronto répond seul au triple signalement requis par le texte du *C. I. L.*, VIII, 7058. Il est de Cirta (notre inscription). Il est contemporain des deux premiers Flaviens (notre inscription et le *C. I. L.*, VIII, 7058). Il a été consul à cette époque (*C. I. L.*, VIII, 7058, et *C. I. L.*, VI, 2059). Par conséquent, c'est lui, et non pas son frère Clemens dont il faut replacer les *nomina* en tête de la dédicace tronquée (*C. I. L.*, VIII, 7058). Peut-être, au surplus, et à la simple condition d'admettre dans la copie à deux degrés que Léon Renier tenait de Delamare la possibilité d'une double inexactitude, d'effacer l'E et le V que marque sa première ligne, et de reculer jusqu'à son point de départ les lettres NO de la seconde ligne, y a-t-il lieu de souder le fragment à nous conservé par Delamare à celui que viennent de me transmettre MM. Bosco et Lévy et de réunir les deux morceaux de marbre sur un même piédestal :

·*q*· *a u r e l* I O
p a c t u M E I O P F
q u i r . *f r o* N T O N I I N
i n t e r p r a e T O R I O S
i n s e n a t u a l L E C T O A B
i m p · *c a e s*. V E S P A S I A
N O · A V G · E T · T I T O
I M P · A V G · F · S A C E R D O T I F E
T I A L I · P R A E F · A E R A R I I
M I L I T A R I S C O S · E X A F R I C *a*
p R I M O · P A C T V M E *i a* .....
... P A T R *i o* P T *i* M O *d. d.*

Digitized by Google

Rapprochée de *C. I. L.*, VI, 2059 et *C. I. L.*, VIII, 7057-7059, la reconstitution de ce texte important nous aidera désormais à suivre, sans trop de difficulté, les ramifications principales de la grande famille Cirtéenne des Pactumeii.

Fils l'un et l'autre de P. Pactumeius, Clemens et Fronto ont été les adoptés testamentaires d'un Q. Aurelius. Ils ont pris le gentilice et le *praenomen* de ce dernier ; mais à leurs enfants ils ont légué les noms de leur propre famille : la *Pactumeia* qui fit graver la dédicace en discussion est beaucoup plus probablement la fille que la sœur de Fronto, car si l'on convertit en R la première boucle signalée par M. Cagnat à la dernière ligne de *C. I. L.*, VIII, 7058, cet R aurait dû être précédé d'un F ; or, il n'a pas été relevé dans les papiers de Delamare la moindre trace de cette dernière lettre. Quant au P. Pactumeius Clemens fils de P(ublius) du *C. I. L.*, VIII, 7059, qui est sans doute le petit-fils de Q. Aurelius Pactumeius Clemens, et le petit-neveu de Q. Pactumeius Fronto, non seulement il a laissé tomber leur gentilice d'adoption, mais il a reçu le prénom de son père qui avait été, auparavant, celui de leur père selon la nature — son bisaïeul.

Mais surtout la reconstitution proposée fixe définitivement un point capital de l'histoire de la romanisation de l'Afrique du Nord : le premier Africain qui obtint le rang suprême dans la hiérarchie des magistratures léguée par la République à l'Empire fut, en 80 ap. J.-C., le consul Q. Aurelius Pactumeius Fronto, de Cirta.

Digitized by Google

NOTE SUR LES DERNIÈRES FOUILLES EXÉCUTÉES A MACTAR (TUNISIE),

PAR M. LOUIS CHATELAIN,
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

J'ai eu l'honneur, il y a deux ans, de rendre compte à l'Académie des fouilles exécutées à Mactar, en 1910[1]. L'année dernière, la subvention que l'Institut a bien voulu m'accorder m'a permis de mettre à profit l'autorisation si aimable de M. Merlin, directeur des Antiquités et Arts du Gouvernement tunisien, et de continuer les travaux d'exploration commencés sur le plateau de Mactar. Les fouilles, reprises au début de l'automne, ont duré deux mois, mais les conditions climatériques, particulièrement défavorables en 1912, les ont souvent interrompues, pour les rendre impraticables à la fin de novembre. Le contrôleur civil de Mactar, M. Weyland, qui sait apprécier la grande valeur archéologique du territoire confié à son administration[2], avait espéré pouvoir continuer les fouilles pendant l'été de 1913. Il en a été empêché tantôt par ses occupations professionnelles, tantôt par des difficultés imputables soit au climat soit aux cultures. Il m'a récemment averti que les fouilles ne pourraient pas être reprises avant le printemps prochain. J'ai hâte d'informer l'Académie des résultats obtenus.

1. *Comptes rendus des séances de l'année 1911*, p. 505-513.

2. C'est pour moi un très agréable devoir de remercier M. Weyland de l'empressement et de la parfaite courtoisie avec lesquels il a favorisé mes recherches et facilité mes travaux. Je suis également heureux de dire une fois de plus quelle reconnaissance je garde à M. B. Roy, secrétaire général du Gouvernement tunisien, et à M. Merlin, pour l'active bienveillance qu'ils n'ont cessé de me témoigner.

Digitized by Google

*
* *

Dans mon précédent rapport, j'avais relaté la découverte d'une basilique en laquelle j'ai reconnu, et crois reconnaître encore, faute d'un texte explicatif, un macellum [1]. J'ai, cette fois, porté mes efforts sur la partie qui s'allonge au Nord de cette basilique. Le champ de fouilles est bordé à l'Est par le Dar Ali ben Hilloul [2] et s'avance à une quinzaine de mètres de cette habitation.

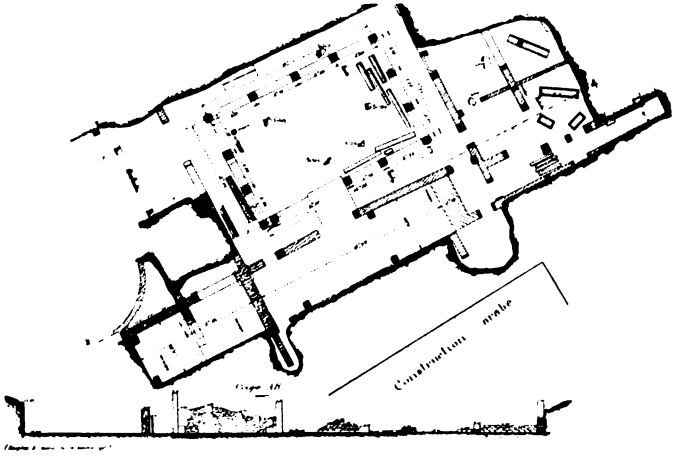

Fouilles de Mactar.

Fig. 1. — Plan des fouilles de 1912.

Il fallait d'abord déblayer la salle Nord du macellum. Celle-ci, comme les deux autres salles du même édifice, présente un sol en mosaïque et des murs en moellons de petit appareil, avec des chaînages en pierres de taille.

1. *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, tome XXXI (1911), p. 349-363, pl. XXVI-XXIX.

2. A l'Ouest de l'arc de Trajan. Cf. le *Plan de Mactaris* dressé, en 1910, par le Service topographique, au 1/2.000 (Bibliothèque de l'Institut, et Bibliothèque nationale, Ge. D. 6701). — Le plan qui accompagne ce rapport est l'œuvre de M. A. Dauphin, commis des Ponts et Chaussées à Mactar. La « construction arabe » est le Dar Ali ben Hilloul.

Digitized by Google

Les dessins de la mosaïque, empruntés à la seule géométrie, dénotent une certaine recherche dans la variété : à gauche, une lyre formée de cubes rouges et blancs; plus loin, vers le centre, inscrites en un carré bleu et rouge, des lignes courbes en jaune, en jaune clair et en bleu; enfin, une série d'imbrications et tout un agencement de lignes droites multicolores.

Une conduite d'eau traverse la salle dans la largeur de celle-ci; un regard, d'une excellente conservation, a permis de nettoyer la conduite, de remonter à son point de départ, — dans la salle du milieu, à l'Est, entre les deux murs demi-circulaires et parallèles, — et de la suivre quelques mètres en aval.

Cette salle se termine sur un seuil constitué par une large dalle. C'est auprès qu'on a pu dégager, à 2 m 60 plus avant, deux bases de colonnes découvertes en 1910 par un sondage[1] et retrouver, à gauche et à droite de ces dernières, une troisième et une quatrième base. On obtint bientôt un vaste quadrilatère de 17 mètres de long sur 12 de large. Il est entièrement dallé. Par quatre bases de colonnes sur sa largeur et cinq sur sa longueur, il atteste la présence d'un portique.

Ce qui frappe au premier abord, c'est la différence de niveau entre la partie centrale du péristyle et le pourtour qui supportait la colonnade : celle-ci était surélevée de quelques centimètres par un degré de faible hauteur.

Aucune des quatorze colonnes n'est en place; elles sont couchées le long des bases; plusieurs sont entières. Le côté Est ne présente que deux bases complètes : des autres, il ne reste que le dé.

Tandis que de ce côté il suffisait de descendre d'une marche, les colonnes du Nord, de l'Ouest et du Sud son

1. Voir pl. XXVI-XXVII de l'article des *Mélanges*.

Digitized by Google

reliées entre elles par une rainure qui maintenait en forme de cancel des dalles posées de champ. De celles-ci plusieurs ont été retrouvées, et cette restitution s'impose à quiconque a vu, non loin de Mactar, le pont romain de Foum-el-Afrit, sur l'oued Djilf.

Une autre particularité attire le regard. A différents endroits, tant au centre qu'à la partie abritée jadis par la colonnade, le sol dallé est brisé : en soulevant les dalles on a découvert des souterrains analogues à des silos, communiquant deux par deux, d'une profondeur qui varie de 2 m. 40 à 2 m. 60. Ces cavités sont inégalement réparties. Elles n'ont, semble-t-il, aucun rapport avec l'édifice qui les recouvre et à qui elles sont antérieures, et telle de ces dalles, qui était ornée de moulures, a été retournée pour remplir sa destination dernière. Si l'on avait employé ces silos à quelque usage, on aurait pris soin de ménager un moyen d'y accéder, soit par en haut, soit de côté. Au contraire, on s'est contenté de disposer les dalles avec régularité ; on a fermé les cavités, sans les combler, sans se préoccuper de leur existence. Des coups de pioche trop hardis ont seuls, au cours des travaux de déblaiement, divisé çà et là une dalle et révélé ainsi la présence de ces silos qui étaient déjà inutiles au moment de la construction de l'édifice.

Au Nord du péristyle, on a dégagé un ensemble de quatre pièces [1]. Elles communiquent entre elles et sont bordées par un long couloir. Les deux salles du fond contiennent deux vasques monolithes en forme de sarcophages. L'une d'elles renferme des restes de mosaïque. Dans une autre, on a exhumé un petit torse en marbre qui représente un homme drapé. Dans le couloir gisent encore quatre colonnettes. C'est la partie la plus complexe de l'édifice. Tout

1. Leur ensemble mesure 9 mètres sur 8, sans compter le couloir, large de 1 m. 15 et long de 13 mètres.

Digitized by Google

cet ensemble de salles ne pourra être clairement défini qu'après un déblaiement complet.

Entre les salles du Nord et celles de l'Est, un passage, beaucoup plus large que le couloir dont il vient d'être question, s'interpose et paraît s'avancer en dessous du Dar Ali ben Hilloul. Par crainte d'un éboulement, je n'ai point poursuivi mes recherches trop près de cette habitation. Ce passage pourrait être une rue et rejoindre, à une distance d'environ cinquante à soixante mètres, la voie dallée qui passait sous l'arc de Trajan.

Les salles de l'Est, séparées de ce passage par un mur large de plus d'un mètre, sont d'une assez belle ordonnance et n'ont point subi de remaniements. Elles sont au nombre de trois et se suivent l'une l'autre[1]. Elles étaient pavées de mosaïques, à peu près méconnaissables aujourd'hui, et leur toiture s'appuyait sur des colonnes dont plusieurs bases rappellent la présence. La plus vaste de ces salles borde la cour dallée sur toute la longueur de celle-ci. La seconde aboutit à un seuil parfaitement conservé : deux marches permettent d'accéder à la troisième salle. Cette dernière est contiguë à la salle centrale du macellum découvert en 1910.

Y a-t-il un rapport étroit entre les deux édifices? l'un est-il sous la dépendance directe de l'autre? c'est possible. Si rien, à première vue, ne l'affirme, il est cependant curieux de noter cette juxtaposition et rationnel d'émettre cette hypothèse.

Peut-on même préciser la destination du monument découvert et déblayé par les fouilles de 1912? Il ne paraît pas, vu les dimensions de la cour et du péristyle, qu'on ait affaire à une habitation particulière. Ces dimensions, d'autre part, sont trop restreintes pour appartenir à un

1. La première mesure 13 m. 60 sur 3 m. 50; la seconde, 8 m. 35 sur 3 m. 70; la troisième, aussi large que la précédente, est un peu moins longue.

Digitized by Google

forum, au forum, encore ignoré, de *Mactaris*[1]. On est en présence d'un grand édifice public, civil ou religieux, et le mot de l'énigme ne pourra être trouvé qu'en mettant à nu tout le côté occidental du péristyle.

* * *

Les fouilles ont exhumé, parmi les inévitables fragments de pierre, de poterie ou de verre qui déçoivent toujours, divers objets d'un extrême intérêt. Voici d'abord un hermès[2] dont l'état fruste et mutilé n'empêche point de supposer l'identité : un buste d'homme, un buste de femme, tous deux trouvés acéphales ; mais le feuillage qui recouvre la poitrine du premier permet la conjecture d'une divinité champêtre, et nos deux personnages ne seraient-ils pas Liber[3] et Libera ?

Cet hermès, trouvé sur la gauche du péristyle, n'était pas, semble-t-il, destiné à se dresser isolément : de chaque côté, la gaine est taillée comme si elle devait être enclavée dans un mur.

Je ne dirai rien des colonnes, simplement rudentées[4], ou torses et cannelées[5], non plus que des différents chapiteaux, ornés de feuilles d'acanthe la plupart, quelques-uns de palmettes. Je signalerai seulement un curieux tronc de cône, peut-être un ancien fragment de colonne, aux arêtes en

1. Cf. un double exemple de maison d'habitation et de forum à Medeina, dans la récente étude de M. A. Merlin, *Forum et maisons d'Althiburos* (*Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts*, VI. — Paris, E. Leroux, 1913. In-8°), p. 15-19 et 6-9.

2. Haut. 1 m. 13.

3. Sur le culte de Liber à Mactar, cf. le monument élevé par la Corporation des foulons, *Corpus fullonum* (Gauckler, *Bulletin archéologique*, 1893, p. 124).

4. Diamètre de la base, 0 m. 40 pour la plupart, 0 m. 26 pour les plus petites.

5. Hauteur, 3 m. 35 ; diamètre, 0 m. 46.

Digitized by Google

forme de parallélogrammes, assez semblable à quelque énorme pilon (fig. 2), ainsi qu'un chapiteau commun à deux édifices, avec des palmettes, d'un côté, et de l'autre, des feuilles d'acanthe (fig. 3).

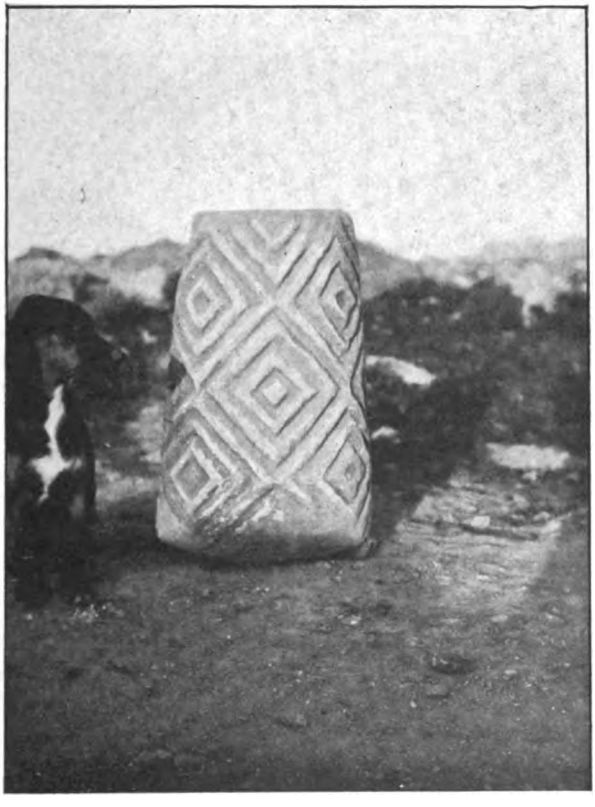

Fouilles de Mactar.

Fig. 2. — Tronc de colonne.

Enfin, la découverte la plus importante est une statue en marbre blanc, qui gisait à plat ventre, presque en face

Digitized by Google

de l'hermès, sur les dalles du péristyle[1]. C'est Esculape (fig. 4). Comme les deux personnages de l'hermès, le dieu

Fouilles de Mactar.
Fig. 3. — Chapiteaux.

est privé de sa tête, mais cette mutilation n'empêche pas d'apprécier la valeur de l'œuvre d'art. Il est représenté

1. Hauteur, 0 m. 90.

Digitized by Google

debout, la main gauche sur la hanche, couvert d'un manteau qui laisse à nu presque tout le buste ; la main droite manque ; elle s'appuyait sur le bâton autour duquel est enroulé le serpent.

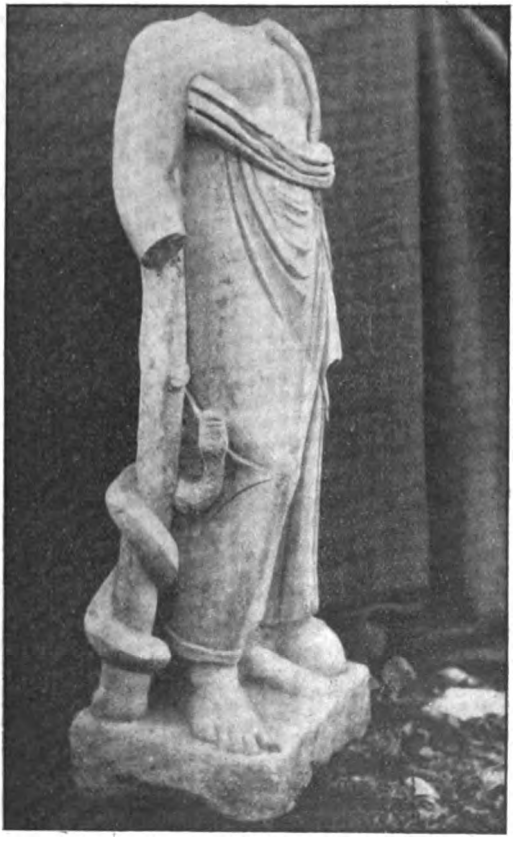

Fouilles de Mactar.
Fig. 4. — Esculape.

Il serait injuste de ne voir ici qu'un exemplaire banal d'un type fréquemment répandu : l'attitude, la disposition

Digitized by Google

des plis du manteau, la manière dont les détails sont traités, l'heureux effet de l'ensemble font de cette statue, en dépit de sa mutilation capitale, de son origine indigène et de ses défauts de facture, une œuvre assez remarquable.

Plus importante est sa découverte en un pays où jusqu'aujourd'hui nul sanctuaire, nul objet d'art, nulle inscription ne mentionnait Esculape. Si l'on savait en effet combien le culte d'Esculape avait été répandu en Afrique, si l'on connaissait la faveur avec laquelle ce dieu s'était substitué, auprès des indigènes, à Ešmoun [1], on ne pouvait encore que supposer sa présence à Mactar, ancien centre punique. Cette présence est maintenant un fait.

NOTE SUR LES FOUILLES EXÉCUTÉES À APHRODISIAS EN 1913, PAR M. ANDRÉ BOULANGER.

J'ai l'honneur de soumettre à l'Académie les résultats principaux des fouilles que M. Replat et moi avons exécutées à Aphrodisias au cours de la mission qui nous a été confiée par M. le Ministre de l'instruction publique.

Tout l'effort de la campagne a porté sur les Grands Thermes, vaste ensemble architectural de l'époque d'Hadrien où M. Gaudin avait pratiqué en 1904 et 1905 des sondages et des fouilles dont les résultats ont été exposés à l'Académie par M. Collignon et M. Mendel [2].

Les Thermes se composent essentiellement de cinq galeries parallèles orientées d'Est en Ouest, formées d'énormes blocs de tuf et communiquant par des arcades. A l'Est s'étend une vaste cour limitée sur ses quatre côtés par des portiques. A l'Ouest, la colonnade est interrompue, en avant

1. Sur l'Esculape punique, cf. Babelon, *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1904, p. 231-239, et *Revue numismatique*, 1904, p. 266-274.

2. Voir *C. R. Acad. inscr.*, 1904, p. 703 et suiv., et 1906, p. 158 et suiv.

Digitized by Google

de la galerie centrale, par une arcade monumentale. Ces dispositions générales de l'édifice avaient été reconnues dès 1904 par M. Gaudin. En 1905, les fouilles dégagèrent le portique de l'Est et partiellement une galerie parallèle située en contre-bas, la plus grande partie du portique méridional et, au delà de ce portique, vers le Sud, deux salles qu'une inscription désigne comme l'*aleiptérion*.

Au cours de la campagne 1913, du 10 octobre au 26 novembre, nous avons achevé le déblaiement de la grande entrée, dégagé dans son ensemble le portique de l'Ouest et les parties contiguës des portiques Nord et Sud. Puis nous avons reconnu entre l'extrémité des galeries et le portique de l'Ouest, cinq salles qui ont été déblayées partiellement. Enfin, de nombreux sondages nous ont permis de déterminer exactement le plan général des Thermes.

Voici, brièvement résumés, les résultats de nos travaux sur chacun de ces points.

I

1° L'entrée monumentale a été débarrassée des énormes blocs de tuf et des terres qui s'élevaient à une hauteur de 5 m 50 environ au-dessus du dallage de la cour. Elle est fermée par un mur formé d'assises régulières de moellons. L'appareil est identique à celui des murs des portiques et de l'*aleiptérion* édifiés à l'époque d'Hadrien, comme l'attestent les inscriptions dédicatoires découvertes en 1905. Il est probable que ce mur ne fermait pas entièrement le grand arc, mais était interrompu de manière à ménager une large baie demi-circulaire.

La façade principale des Thermes n'était donc pas à l'Est, comme on l'a cru jusqu'ici, mais à l'Ouest où de nombreux indices révèlent une autre cour entourée de portiques. Cette orientation est d'ailleurs conforme aux indications de Vitruve.

Digitized by Google

Le mur, comme les grands pylônes qui servent de pieds-droits à l'arc, était recouvert d'un riche placage de marbre, blanc à la base et polychrome à la partie supérieure. Cette décoration comportait une suite de panneaux rectangulaires encadrés par des baguettes de marbre veiné. D'autre part, les blocs de tuf provenant de la voûte portent des traces d'un revêtement de mosaïque polychrome où domine le vert. Dans la face Est des grands pylônes s'ouvrait une niche [1], encadrée de faux pilastres de marbre, plaqués contre le tuf et couronnés de très élégants chapiteaux corinthiens.

Enfin nous avons retrouvé contre le mur qui ferme le grand arc plusieurs bases de statues d'époque romaine et byzantine qui contribuaient à la décoration de cette fausse entrée monumentale.

2° Le portique de l'Ouest construit de part et d'autre de cette entrée avait été laissé sous les terres par les fouilles de 1905. Nous l'avons déblayé dans son ensemble. Les deux sections sont sensiblement de même longueur : 18 m 92 au Nord ; 20 m au Sud. Tous les éléments architecturaux de la section Nord ont été retrouvés à leur point de chute et à peu près intacts. Mais au Sud, où se remarquent d'ailleurs de nombreuses traces de réfection, nous n'avons qu'une très faible partie de l'architrave inscrite et de la corniche qui appartiennent à la première construction. Deux blocs qui paraissent avoir cette origine ont été remployés dans la reconstruction du pylône Sud. M. Mendel a signalé [2] le désaxement que présente ce pylone. Il semble que cette anomalie puisse s'expliquer par le désir de donner un développement égal aux deux sections du portique. Limité vers le Nord par des constructions antérieures, l'architecte a dû réduire

1. Nous avons retrouvé les éléments de la niche qui s'ouvrait dans le pylone N. En 1905, M. Replat avait identifié deux blocs de tuf comme appartenant à la niche du pylône S. Cf. Mendel, *C. R. A. I.*, 1906, p. 161.
2. *C. R. A. I.*, 1906, p. 159.

Digitized by Google

au Sud la longueur de la colonnade. Le mur qui fermait la grande entrée masquait cette irrégularité.

Les dispositions des portiques de l'Ouest sont exactement celles du portique de l'Est étudié par M. Mendel [1]. Mais les proportions des éléments de l'ordre ne sont pas identiques. Notamment les piédestaux des colonnes sont sensiblement moins élevés. D'ailleurs il n'y a peut-être pas dans tout le portique de l'Ouest deux chapiteaux ou deux piédestaux dont les dimensions soient identiques.

L'architrave porte la même inscription dédicatoire que celle du portique de l'Est. Mais tandis qu'à l'Est la dédicace est complète sur chacune des sections du portique, à l'Ouest elle s'étend sur toute la longueur de l'architrave, interrompue en son milieu par l'entrée monumentale de la première moitié de cette dédicace, seules les dernières lettres ont été retrouvées : ΚΑΙΤΩΔΗΜΩ, mais nous possédons la seconde moitié dans son ensemble, sauf quelques lettres intéressant le nom du donateur.

ΚΟΣΜΟΝ ΠΑΝΤΑ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΚΑΙ ΕΚ ΤΩΝ ΚΑΤΑΛΕΙΦ
ΘΕΝΤΩΝ ΥΠΟΕΠΙΓ... ΤΟΥ ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕΝ [2].

Plusieurs bases de colonnes portaient de même, sur la plinthe inférieure, des inscriptions dédicatoires. La section Nord du portique a fourni quatre de ces inscriptions. Deux ont été retrouvées sur les bases de la section Sud. Les constructions qui entourent la cour des Thermes sont donc dues à la générosité collective du trésor d'Aphrodite qui a

1. Mendel, *ibid.*, p. 163 et suiv.

2. A l'aide de cette inscription et de nouveaux fragments, nous avons pu restituer l'inscription du portique de l'E. dont M. Mendel n'a publié que le début (*C. R. A. I.*, 1906, p. 167). En voici le texte complet :

Ἡ Ἀφροδείτη Αὐτοκράτορι Καίσαρι Τραιανῷ Ἁδριανῷ Σεβαστῷ Ὀλυμπίῳ Πανελληνίῳ καὶ τῷ δήμῳ, τὸν ἐπιφερόμενον τοῖς κείοσιν καὶ ταῖς κεφαλαῖς λευκόλιθον κόσμον πάντα ἐκ τῶν ἰδίων καὶ ἐκ τῶν καταλειφθέντων ὑπὸ Ἐπι... τοῦ Διοσκουρίδου ἀνέθηκεν.

Digitized by Google

fait les frais de l'entablement des portiques et des riches citoyens d'Aphrodisias qui ont offert les colonnes.

Le mur de fond du portique de l'Ouest est de même appareil que celui du portique de l'Est. Il est partout conservé sur une hauteur de 2 m 50 environ. Il était recouvert d'un riche placage de marbre blanc et veiné qui comportait de faux pilastres appliqués, surmontés de chapiteaux corinthiens. Trois portes assez étroites faisaient communiquer le portique avec les salles situées à l'Ouest au delà du mur de fond.

On ne sait encore quelle place attribuer aux consoles à queue fruste qui ont été découvertes dans les ruines du portique. A la section Nord appartiennent une tête de Minotaure (trouvée en 1904), une tête de lion et une tête de taureau ; à la section Sud, deux têtes ailées (Hypnos ?) et une tête de taureau.

3° A l'extrémité Nord du portique de l'Ouest, nous avons poussé le déblaiement jusqu'au mur de fond du portique Nord. De ce côté, les fouilles ont été ralenties par la présence d'un groupe de tombes orientées d'Est en Ouest et appartenant vraisemblablement à la basse époque byzantine. Un sondage nous a appris que ce cimetière, tout semblable à celui qui a été rencontré à l'Est du temple, continuait au delà du mur de fond du portique. Les tombes, construites en briques superposées, sans ciment et couvertes de dalles de schiste, ne contenaient aucun objet qui pût permettre de les dater exactement. Quant au portique Nord, nous n'avons pu cette année qu'en reconnaître les dispositions générales, identiques à celles du portique Sud fouillé en 1905. Plusieurs de ces entrecolonnements étaient clos par une sorte de balustrade de marbre, haute de 0 m 50 environ et portant des scellements pour statues ou inscriptions.

4° En dégageant l'extrémité Sud du portique de l'Ouest et la partie adjacente du portique Sud qui n'avait pas été

Digitized by Google

déblayée en 1905, nous avons pu éclaircir le problème des relations de l'aleiptérion avec le portique et les Thermes eux-mêmes. Le mur Nord de la « grande salle » de l'aleiptérion (contre lequel sont adossés des piédestaux de marbre gris-bleu avec bases de marbre blanc, portant des colonnes doubles et un entablement à deux faces) est interrompu, à l'extrémité Sud du portique de l'Ouest, sur une longueur de deux entrecolonnements. D'autre part, un entrecolonnement libre donne accès à la salle située en avant de la plus méridionale des grandes galeries.

5° A l'Ouest du mur de fond du portique, nous avons déblayé partiellement une série de salles qui se succèdent du Nord au Sud [1] et correspondent à chacune des grandes galeries. Toutes ces salles présentent des dispositions identiques. Elles sont dallées de marbre ; dans les murs plaqués de marbre blanc s'ouvrent des niches rectangulaires ou demi-circulaires. Mais la salle 2 mérite particulièrement de retenir notre attention. Son dallage de marbre est superposé à de larges plaques de terre cuite supportées par de petits piliers très rapprochés, hauts de 0 m 80 environ, formés de briques quadrangulaires ou cylindriques [2]. Cette sorte de salle basse reconnue dès 1904 avait été désignée à tort sous le nom de chaufferie. Sa faible hauteur et le peu d'écartement des piliers en interdisent l'accès. Ce n'est donc qu'une chambre à air chaud destinée à maintenir à une haute température la salle placée au-dessus. Ce dispositif est complété par une série de conduits quadrangulaires placés verticalement dans l'épaisseur des murs et distribuant la chaleur à des tuyaux de céramique superposés horizontalement. Nous avons donc affaire à une salle à haute température, vraisemblablement au *laconicum*.

Des dispositions identiques s'observent dans la construc-

1. Nous numérotons ces salles de 1 à 5, du N. au S.
2. Vitruve (V, 10) donne à ce dispositif le nom de *suspensura*.

Digitized by Google

tion de la salle 4 placée symétriquement. Or on sait que le plan des Thermes publics d'époque romaine comporte, de part et d'autre d'un axe central, deux divisions symétriques, l'une réservée aux hommes et l'autre aux femmes. Un foyer unique fournissait la chaleur aux deux parties de l'édifice. C'est donc sous la salle 3 qu'il faudra chercher les chaufferies.

6° Enfin une série de sondages nous a permis de reconnaître le plan des grandes galeries. La galerie centrale, qui comporte quatre grandes niches, reproduit, avec des dimensions beaucoup plus faibles (30 m 60 sur 19 m), le plan du *frigidarium* des Thermes de Caracalla. Elle communique par une porte voûtée large de 2 m 70 avec les galeries adjacentes. D'après Vitruve, nous serions disposé à reconnaître dans ces vastes salles le *caldarium* et le *tepidarium*[1] qui se répètent identiques au Nord et au Sud de la galerie centrale.

Les cinq galeries communiquent avec les cinq salles situées à l'Est, par des portes étroites à linteau de tuf et flanquées de niches demi-circulaires. La porte de la grande galerie est limitée par deux piliers de tuf qui portent sur deux faces des entailles destinées à recevoir une décoration sculpturale encastrée.

Signalons aussi qu'un sondage nous a révélé, au Nord de la cour, des constructions qui répondent à l'aleiptérion fouillé en 1905.

II

Les trouvailles de sculpture n'ont pas été très abondantes. Nous ne pouvons signaler que quelques fragments de statues et une tête féminine diadémée du type de l'Héra

1. Ces mots se trouvent souvent employés avec des sens différents. Pour Vitruve, ils désignent la piscine chaude et la piscine tiède.

Digitized by Google

Farnèse, d'un travail hâtif et dur. De plus, un sondage à l'Est du temple a fait découvrir une statue privée de sa tête, qui, par l'attitude, le costume et le style, rappelle le type hellénistique des Muses de Délos.

Les découvertes épigraphiques consistent en un certain nombre de dédicaces et de décrets honorifiques que publiera prochainement le *Bulletin de Correspondance Hellénique*.

Tels sont les résultats essentiels de nos fouilles, entreprises à une époque avancée de l'année et dans des circonstances difficiles qui font que la campagne 1913 ne peut être considérée que comme une campagne préparatoire. Toutefois il semble que l'on puisse espérer beaucoup de la suite des travaux qui dégageront la partie centrale de l'édifice.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma très vive reconnaissance à Son Excellence Halil-Bey, directeur des musées et des antiquités de l'Empire ottoman, pour l'intérêt et l'active bienveillance dont il n'a cessé de donner des preuves à la mission française d'Aphrodisias.

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS OU ENCOURAGÉS A L'AIDE DES ARRÉRAGES DE LA FONDATION PIOT, PAR M. LE COMTE DURRIEU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE; LU DANS LA SÉANCE DU 23 JANVIER 1914.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom de la Commission de la Fondation Piot, le rapport annuel sur l'emploi des arrérages de ladite Fondation en 1913.

Digitized by Google

I. *Fouilles, explorations et missions.* — Sur ce chapitre, la Commission vous a proposé, et vous avez accepté de voter, les subventions suivantes :

1500 francs à MM. Philippe Fabia et Germain de Montauzan pour la continuation de leurs fouilles sur la colline de Fourvière à Lyon, fouilles pour lesquelles l'Académie avait déjà accordé la même somme de 1500 francs en 1912.

500 francs à M. Lantier pour l'aider à opérer un voyage en Espagne, spécialement dans la région de Léon, afin de préparer un travail sur la conquête et l'occupation de la péninsule par les Romains.

1500 francs à M. le commandant Donau, commandant militaire des territoires du Sud de la Tunisie, pour ses fouilles dans le camp romain de Remada, situé à 180 kilomètres à vol d'oiseau au Sud de Gabès.

1000 francs à M. le Dr Carton pour la continuation de ses fouilles à Bulla Regia.

A la suite de sa dernière séance de 1913, tenue le 19 décembre, la Commission vous a encore proposé d'accorder, ce que vous avez ratifié, en vue des travaux à exécuter en 1914, une nouvelle subvention de 2000 francs à MM. Fabia et Germain de Montauzan, ce qui porte à 5000 francs le total des sommes qui leur auront été allouées jusqu'ici sur les arrérages de la Fondation Piot pour leurs fouilles de Fourvière. Vous connaissez l'intérêt de ces fouilles ; nous espérons que, en dehors de notre Académie, elles continueront à être encouragées aussi, comme dans le passé, par la ville de Lyon et par les corps savants de la même cité.

Vous savez que l'obtention de subsides pour voyages ou fouilles a, comme corollaire, l'obligation pour les bénéficiaires d'envoyer des rapports sur les résultats de ces entreprises scientifiques. La Commission a plaisir à vous signaler que, dans le courant de 1913, MM. Fabia et Germain de Montauzan, Jean Ebersolt, Homo, Merlin, Weill et le

Digitized by Google

Dr Carton se sont acquittés de leurs engagements à cet égard.

II. *Ouvrages subventionnés.* — Vous avez reçu, au mois de mars 1913, le premier fascicule du tome XX des *Monuments et mémoires.* C'est un recueil de six mémoires, dont deux ont pour auteurs nos confrères MM. Collignon et Edmond Pottier.

Le second fascicule de ce tome XX sera rempli par une table générale des vingt tomes parus à dater de l'origine de la publication. La rédaction de cette table a été confiée à M. Léon Dorez. Conçue sous une forme analytique très détaillée, elle exigera un travail forcément long; mais, quand elle sera terminée, elle constituera un précieux moyen de consulter notre recueil que n'ont pas cessé de diriger, depuis un cinquième de siècle, avec le zèle que vous avez pu apprécier, nos confrères, MM. Georges Perrot et Robert de Lasteyrie, secondés par M. Paul Jamot, secrétaire de la rédaction.

Pour le tome XXI des *Monuments et mémoires*, la Commission vous a demandé d'allouer un subside exceptionnel de 700 francs à l'éditeur, en vue de l'exécution d'une planche en couleur, reproduisant la mosaïque découverte à Sens.

En 1913, la Commission vous a encore proposé de seconder, par des souscriptions, la mise au jour de deux livres en préparation, le tome II du *Catalogue des bronzes antiques du Musée du Louvre*, par M. de Ridder, et un ouvrage orné de planches, dans lequel notre confrère, M. Babelon, étudiera, de la façon la plus détaillée, la merveilleuse collection d'argenterie antique qui constitue le *Trésor de Berthouville*, découvert en 1830 et entré bientôt après au Cabinet des Médailles.

Je terminerai en me faisant, auprès de vous, Messieurs, l'interprète de la Commission pour vous demander de vou-

Digitized by Google

loir bien approuver ce compte rendu de l'emploi des fonds au cours de l'année 1913.

LIVRES OFFERTS

M. Bernard Haussoullier a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de la Direction générale des Musées royaux de Berlin et au nom des auteurs, MM. Georg Kawerau et Albert Rehm, un nouveau volume de la publication des Fouilles de Milet (*Milet. Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899, herausgegeben von Theodor Wiegand*).

« Ce troisième volume est intitulé : *Das Delphinion in Milet*, et porte la date de 1914.

« Le Delphinion n'était pas un temple, mais une enceinte consacrée à Apollon Delphinios, le patron de Milet. Reconstruite à la fin du IVe siècle avant J.-Chr., remaniée à l'époque romaine, l'enceinte était une cour quadrangulaire, entourée de portiques, close de murs. M. Georg Kawerau en étudie la construction, M. Albert Rehm publie les inscriptions qui y ont été découvertes.

« Au centre de l'enceinte, dans la cour s'élevaient des autels, des bases, et partout se lisaient des inscriptions : sur les parois des murs, particulièrement du mur Est, sur de nombreuses stèles, retrouvées en grande partie dans un dallage postérieur. De là proviennent des textes importants dont j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie avant leur publication : par exemple les listes où sont énumérés les éponymes de Milet, depuis l'année 525/24 avant J.-Chr. jusqu'à l'année 31/32 après J.-Chr., non sans lacunes malheureusement ; puis le long décret relatif à la fondation d'Eudèmos qui jette un jour si vif sur les écoles de Milet à la fin du IIIe siècle avant J.-Chr. Les inscriptions, très soigneusement publiées par M. Albert Rehm, forment une précieuse contribution à l'histoire de la grande ville ionienne pendant la période hellénistique : sans parler de ce qu'elles nous apprennent sur la constitution même de Milet, sur la manière dont elle recrutait des citoyens nouveaux, sur ses finances, nous y gagnons des renseignements détaillés sur ses relations avec la Crète, avec les Ptolémées, avec Rhodes. L'étude du recueil de M. Albert Rehm s'impose à tous les historiens de la période hellénistique, et tous garderont de la

Digitized by Google

reconnaissance à l'auteur pour la conscience avec laquelle il a publié ces beaux textes, pour la loyauté avec laquelle il rend justice à ses devanciers. »

SÉANCE DU 30 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Dieulafoy fait une communication sur la Basilique constantinienne de *Lugdunum Convenarum* [1].

M. Pelliot, professeur au Collège de France, montre comment l'histoire du christianisme en Asie centrale et en Extrême-Orient, jusqu'à l'arrivée des Jésuites dans la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, est avant tout celle de l'expansion orientale de l'église nationale de Perse, devenue essentiellement une église nestorienne ; l'apostolat romain de la fin du XIII^e^ siècle et du début du XIV^e^ n'aura qu'une existence éphémère.

Après avoir rappelé les monuments anciens de cet apostolat (inscription de Singanfou datée de 781, hymne à la Sainte Trinité retrouvé à Touen-houang), M. Pelliot passe en revue les quelques textes relatifs à la conversion des tribus turques d'Asie Centrale, en particulier à celle des Kéraït, en 1007. A propos de la fameuse légende du Prêtre Jean qui se cristallisa au XIII^e^ siècle autour d'un prince des Kéraït, M. Pelliot montre que le grand-père et le père de ce prince portaient les noms chrétiens de Marc et de Cyriacus. Puis il s'attache à retrouver dans les textes chinois la trace des chrétiens que les voyageurs du moyen âge et les historiens persans ont signalés dans l'entourage des souverains mongols. C'est ainsi que Tchinkai, ministre d'Ogodai et de Kuyuk, nommé par Jean du Plan Carpin, Bolghai, ministre de Mangu, par Guillaume de Rubruck, ont leurs biographies dans les

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

annales chinoises, et que l'on peut suivre, pendant plus d'un siècle, le sort de leur lignée. Tous deux étaient des Kéraït.

Marco Polo donne comme petit-fils du Prêtre Jean un certain prince Georges, que Jean de Montecorvino (archevêque de Pékin peu d'années après) convertit du nestorianisme au catholicisme. M. Pelliot montre que ce prince Georges est un prince des Ongud, établi au Nord-Est de la grande boucle du Fleuve Jaune, et dont presque toute la tribu était chrétienne. Sa famille peut être identifiée dans les textes persans, syriaques et chinois. C'est probablement un Ongud que le prétendu Ouigour qui, à la fin du XIII^e^ siècle, devint patriarche nestorien sous le nom de Mar Yahbalaha III. Une autre famille Ongud chrétienne, au sujet de laquelle M. Pelliot a retrouvé un monument épigraphique important, a fourni à la Chine un de ses meilleurs écrivains du XIV^e^ siècle. Quant au prince Georges, M. Pelliot a retrouvé le texte même de son inscription funéraire, et il montre que c'est pour la sœur de ce prince Georges qu'a été écrit, en 1298, un évangéliaire syriaque que M. Pognon a encore vu en Syrie il y a quelques années.

Les annales chinoises avaient fait connaître à la cour de Khuhlai un chrétien du nom de Ai-sie. M. Pelliot l'identifie à « Isa l'interprète » connu par l'historien persan Rachid-ud-Din, montre que c'est lui qui vint en 1284 à la cour de Perse en compagnie du « ministre Pulad » qui fut le grand informateur mongol de Rachid-ud-Din, et que c'est lui enfin qui est appelé « Isa l'interprète » dans une lettre de 1285 écrite par le souverain de Perse au pape et que l'on ne connaît que par une traduction latine très médiocre conservée au Vatican.

M. Pelliot signale encore que les textes chinois confirment l'existence, à Yang-Tcheou, sur le Fleuve Bleu, d'une église nestorienne qu'on ne connaissait que par un passage d'Odoric de Pordenone.

Sous les empereurs mongols, des Russes et des Alains chrétiens servaient dans la garde impériale. Marco Polo avait signalé le massacre d'un de ces corps alains dans un guet-apens en 1275; M. Pelliot a retrouvé des textes chinois qui confirment et précisent sur ce point les indications du grand voyageur vénitien. Plus tard, en 1336, les chefs alains de Pékin écrivent au

Digitized by Google

pape pour lui demander un nouveau pasteur, en remplacement de Jean de Montecorvino, mort depuis plusieurs années. On était porté à croire que les noms de ces Alains étaient fantaisistes, mais M. Pelliot montre que les textes chinois nous ont conservé des généalogies de ces Alains et qu'en 1336 leurs principaux chefs s'appelaient Fou-ting, Hiang-chan et Tcho-yen-p'on-houa, ce qui correspond exactement aux Fudim, Chiangcham et Gemboya donnés dans les lettres du Vatican.

Peu après, le souverain pontife envoyait en Chine un légat, Jean de Marignolli, qui fut reçu en audience par l'empereur mongol en 1342. M. Pelliot signale qu'il a trouvé de nouveaux textes au sujet de cette audience. Marignolli avait offert à l'empereur un grand cheval d'Occident, dont le P. Gaubil, au XVIII^e siècle, vit encore un portrait dans le palais de Pékin. M. Pelliot a réuni une demi-douzaine de morceaux littéraires relatifs à ce cheval, et il suit, jusqu'en 1815, l'histoire de ce tableau qu'il sera peut-être encore possible de retrouver.

L'Académie se forme en Comité secret pour entendre la lecture du rapport du SECRÉTAIRE PERPÉTUEL sur les travaux de l'Académie pendant le second semestre de 1913[1].

COMMUNICATION

BASILIQUE CONSTANTINIENNE DE LUGDUNUM CONVENARUM, PAR M. MARCEL DIEULAFOY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Saint Jérôme attribue la fondation de Lugdunum Convenarum, l'aïeul gallo-romain de Saint-Bertrand de Comminges, à des montagnards espagnols qui, au début du I^er siècle avant J.-C. auraient pris le parti de Sertorius et que Pompée aurait expulsé du versant méridional des Pyrénées.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Le choix que les bannis avaient fait pour s'y établir des admirables alluvions de la Garonne supérieure et d'une acropole naturelle où, en cas d'alerte, ils trouvaient un refuge inexpugnable, favorisèrent le développement rapide de la ville.

C'est à Lugdunum Convenarum que les Romains établissent la douane entre la Gaule et l'Espagne. Si l'on en croit Flavius Josèphe, c'est également à Lugdunum Convenarum que le trop fameux tétrarque de Jérusalem, Hérode Antipas, et sa femme, la sanguinaire Hérodiade, furent exilés par Caligula, et c'est là, aux pieds des Pyrénées, qu'ils trouvèrent dans l'oubli une mort anticipée [1].

L'antique réputation de Lugdunum Convenarum, la superficie considérable qu'il avait occupée, quelques vestiges de constructions gallo-romaines apparentes dans la plaine, la découverte de monnaies et de nombreux fragments de figures ou d'ornements, jusqu'à la destinée tragique que semblaient avoir attaché à leur résidence d'exil les persécuteurs de saint Jean-Baptiste, conviaient à entreprendre des travaux de recherche.

J'avais signalé le site de Saint-Bertrand de Comminges à la Société française des fouilles archéologiques et, sur ma demande, elle avait engagé des négociations en vue de procéder à des sondages préliminaires. Effrayée ou plutôt découragée par les exigences auxquelles elle s'était heurtée, la Société avait rompu les négociations. Mais il s'était fait un certain bruit autour des pourparlers. Il en résulta que le propriétaire d'un champ contigu à la chapelle funé-

1. *Antiquités judaïques*, XVIII, 7, 2; *Guerre des Juifs*, II, 9, 6. Dans le premier texte, la résidence assignée aux exilés est qualifiée de Lugdunum ville de Gaule, et dans le second, il est parlé d'une ville d'Espagne, sans autre spécification. Comme le nom de Lugdunum ne fut porté en Espagne par aucun centre habité, il y a de grandes probabilités pour que le Lugdunum mentionné par Josèphe soit la ville de Lugdunum Convenarum que les Espagnols avaient fondée sur les confins de la Gaule et de l'Espagne.

Digitized by Google

raire et au cimetière Saint-Julien entreprit l'hiver dernier de défoncer le sol, au pied même de l'escarpement autrefois fortifié que couronne la ville groupée autour de la cathédrale. Le succès le récompensa de son initiative. Bientôt il mettait au jour trois grands sarcophages en marbre de Saint-Béat.

Profitant de la belle saison, je me rendis à Saint-Bertrand; j'installai sur les lieux un jeune professeur, M. Lizop, que je suis heureux de remercier de son zèle et de son dévouement à la science et sous la direction éclairée de qui le chaos des premières fouilles ne tarda pas à s'ordonner.

M. Lizop ne s'est pas contenté de diriger les recherches : il a tenu un journal très exact du chantier et relevé le plan de l'édifice avec un soin et un scrupule qui m'ont permis de mener à bien une reconstitution utile des cotes primitives en pieds et en pouces romains.

J'avais recommandé de la manière la plus expresse de respecter les ruines et de se borner à dégager les murs qui commençaient à se montrer. Suivant le cas, on poursuivrait le déblaiement soit jusqu'au sol naturel, soit jusqu'au dallage et, par surcroît, on opérerait un triage minutieux des terres extraites des fouilles avant de les transporter loin du chantier.

Deux mois plus tard, je revins à Saint-Bernard. J'eus la satisfaction de voir se dessiner l'abside et les travées adjacentes d'une nef et des collatéraux d'une basilique chrétienne (fig. 1, 2, 3) et de compter entre ses murs quatorze sarcophages de marbre dont deux dans le chœur, deux dans la nef centrale et dix symétriquement rangés dans le collatéral de gauche (côté de l'Évangile).

Par leur aspect et leurs dimensions, les sarcophages se ressemblent tous. Ils se composent d'une cuve profonde et d'un couvercle en forme de toiture à deux égouts terminée par des croupes symétriques. Treize d'entre eux sont ané-

Digitized by Google

pigraphes. Seul, le plus petit (T) porte une inscription et un très beau chrisme (fig. 1, 2, 3).

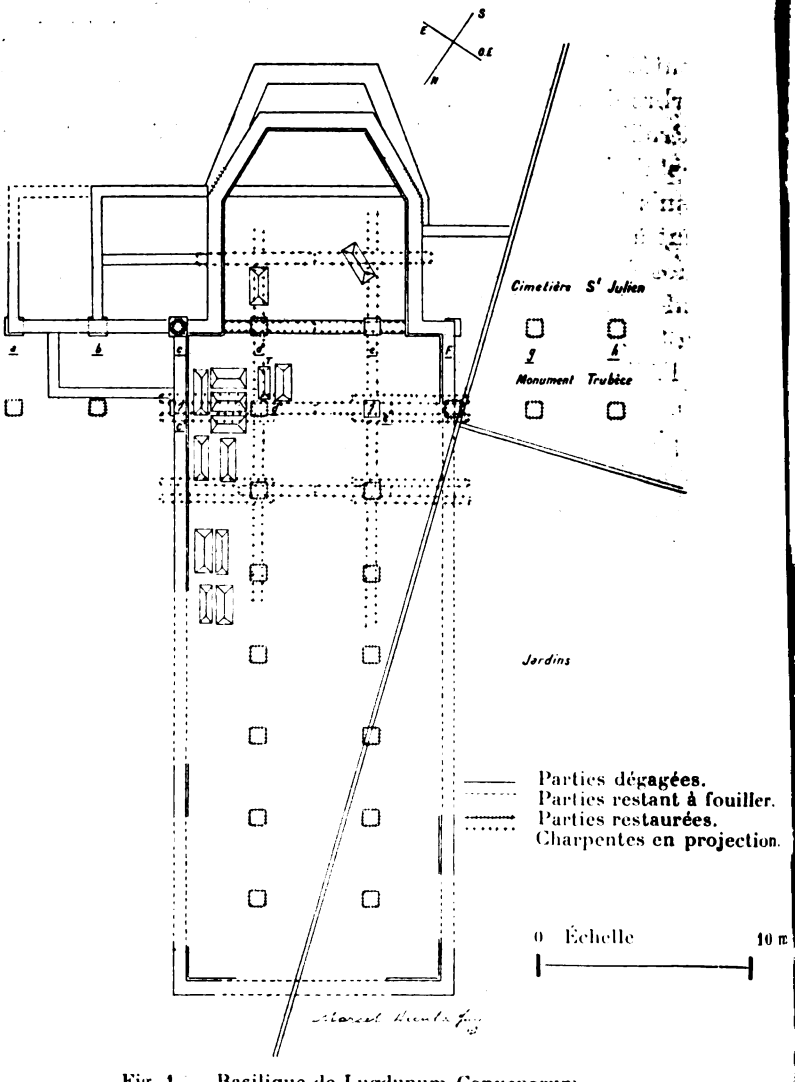

Fig. 1. — Basilique de Lugdunum Convenarum.
Restitution d'après le plan levé par M. Lizop.

Digitized by Google

L'inscription se développe sur un listel de 0 m 08 ménagé à la place de l'arête supérieure entre les deux égouts. Le chrisme est gravé sur une des croupes (fig. 4). Au lieu

Sarcophage T. Sarcophage déplacé.

Fig. 2. — Vue de l'abside prise de la colonne *d'* de la file Nord-Est.

Place de la base de colonne *c*.

Digitized by Google

d'avoir le fond plat, la cuve est creusée suivant la forme du corps qui s'emboîtait ainsi dans l'excavation. Aucun des sépulcres n'avait été violé, et celui-ci contenait le squelette

Place de la base de la colonne *e*.

Sarcophage T. Sarcophages déplacés.

Fig. 3. — Vue de l'abside prise du parement Nord-Est de la nef.

Digitized by Google

d'une femme. L'inscription, confirme d'ailleurs, ce renseignement.

DA CHRISTE FAMULÆ TUÆ
EMILIANÆ REQUIIM (pour REQUIEM) ET VITAM ÆTERNAM

Le chrisme gravé sur la croupe se compose d'un χ *ancré* et d'une croix grecque également *ancrée* et couronnée

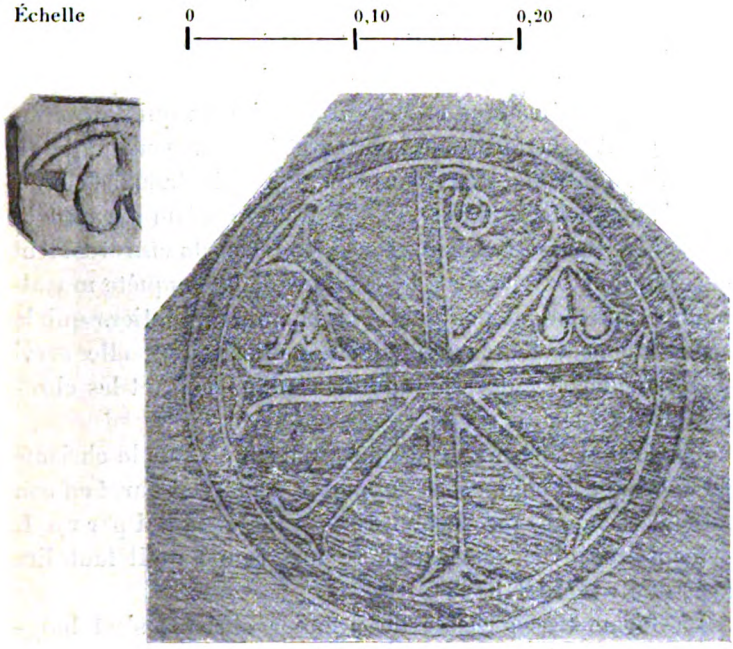

Fig. 4. — Chrisme du sarcophage T.
En haut, à gauche, fragment d'un ω suspendu.

d'un ϱ, soit d'une double croix dont les branches font entre elles des angles de 45 degrés. L'α et l'ω sont compris entre la barre horizontale de la croix grecque et les branches du χ qui forment respectivement avec elles des angles de 45 et de 135 degrés.

Digitized by Google

Afin d'équilibrer les deux caractères, α et ω, et de leur donner des formes équivalentes, le sommet de l'α a été reporté à gauche vers l'extrémité supérieure de la branche du χ et sa barre présente un chevron très accusé tandis que l'ω est suspendu par trois brins qui convergent, à droite, vers l'extrémité supérieure de l'autre branche du χ. Une couronne, large de 0 m 019 et dont le diamètre extérieur atteint 0 m 278, encadre l'ensemble des lettres et des symboles. Ces dispositions, dont quelques-unes sont bien rares, comme le soin apporté dans l'exécution géométrique du tracé et dans le dessin des caractères, font de ce chrisme un des plus précieux et peut-être le plus élégant parmi ceux qui sont connus. Quant à la forme de la croix et à la suspension de l'α et de l'ω, dont on a trouvé un autre exemple dans les ruines (fig. 4, à gauche, en haut), elle fleure un parfum syrien très prononcé. Peut-être l'Espagne, dont les ports entretenaient des relations suivies avec l'Orient avant la conquête musulmane et qui n'avait pas oublié les chemins muletiers qui la réunissaient à l'ancienne ville douanière, avait-elle servi d'intermédiaire entre Lugdunum Convenarum et les chrétientés du Levant.

Un second chrisme, beaucoup plus simple que le chrisme de la croupe et composé d'un simple ρ *ancré* et barré en son milieu, termine l'inscription. Il est séparé de l'M par un I, et constitue avec cette dernière un groupe qu'il faut lire sans doute : IN CHRISTO.

La forme très spéciale du premier chrisme s'est longtemps perpétuée autour de Saint-Bertrand. C'est ainsi que dans le petit village de Poubeau, à 10 kilomètres environ de Luchon, l'on a encastré sur la façade de l'église, reconstruite vers 1840, un linteau de porte provenant de la façade primitive qui remontait à la fin du XII^e^ siècle, où se voit un prisme accosté d'un esponton et d'une croix pattée. Or le chrisme de Poubeau reproduit toutes les dispositions caractéristiques du chrisme de Lugdunum Convenarum,

Digitized by Google

avec cette seule différence que la croix romaine a été substituée à la croix grecque. Enfin, la couronne (0 m 40 de diamètre) porte, gravés en creux, des rayons extérieurs de forme triangulaire qui lui donnent l'aspect d'une auréole entourant le nom du Christ. Détail singulier : au lieu de se répartir en quatre groupes uniformes sur la circonférence, les rayons sont au nombre de 33. Une disposition aussi particulière est intentionnelle et assurément emblématique. L'auteur du thème a voulu exprimer le rayonnement lumineux des trente-trois années de la vie du Christ, et a donné à la couronne le sens symbolique de l'auréole divine qu'elle avait sans doute prise à son époque. Dans le chrisme de Poubeau, comme dans le chrisme de Saint-Bertrand, l'α et l'ω sont suspendus aux extrémités supérieures des branches du χ. Non seulement ils s'équilibrent, mais ils ont perdu tout caractère distinctif et se présentent l'un et l'autre sous la forme d'un U fermé au sommet.

La bonne exécution des sarcophages et, en particulier, l'élégance du chrisme, le soin qui a présidé à sa composition, la netteté des caractères indiquent que les tombeaux découverts à l'intérieur de la basilique remontent à une époque prospère et étaient commandés par des familles jouissant d'une certaine richesse. D'une manière certaine, cette période doit être comprise entre l'année 409 où les Vandales, qui, sous les ordres de Gonderick, s'étaient précipités sur la Gaule, ravagèrent les Convènes avant de passer en Espagne [1], et l'année 585, signalée par une nouvelle tragédie et la destruction totale de la cité.

Peu de temps après avoir été proclamé roi d'Aquitaine, Gondowald, battu par Gontran, roi des Burgondes (561-593), s'était refugié dans l'acropole de Lugdunum Convenarum, dont les remparts avaient été complétés ou réparés peu d'années avant l'invasion des Vandales. La place était inexpugnable. Aussi bien le fils de Clotaire I n'eût-il pas

1. Sidoine Apollinaire, *Lettres*, II, 2, 1.

Digitized by Google

eu raison de son adversaire, s'il n'eût réussi à l'attirer dans un guet-apens et à l'y faire tuer [1].

A la suite de la mort violente de Gondowald, Gontran commanda le pillage de la ville et le massacre de tous les habitants. Ses ordres furent exécutés d'une manière rigoureuse, et l'extermination fut si complète [2] qu'une lacune historique s'ouvre en 485 pour ne se fermer que deux siècles plus tard, en l'année 788, où le siège épiscopal fut occupé de nouveau. Mais encore la vie ne redevint-elle active qu'à la fin du XI[e] siècle, quand Bertrand de l'Isle-en-Jourdain, l'évêque de qui la ville moderne porte le nom, fonda la cathédrale dont subsistent le clocher, le porche et le cloître.

Entre l'invasion des Vandales et le sac de la ville par les Burgondes, Lugdunum Convenarum eut à souffrir une autre crise.

Sidoine Apollinaire rapporte qu'Euric, roi des Visigoths (466-485), monta sur le trône après le meurtre de son frère Théodoric et martyrisa l'évêque des Convènes en même temps que les évêques de Bordeaux, de Périgueux, de Rodez, de Limoges, de Javols (Lozère), d'Eauze (Gers), de Basas (Gironde), d'Auch et beaucoup d'autres villes, supprima leurs sièges et ferma les églises [3]. Avant d'être évêque, Sidoine avait lutté contre Euric et s'était montré son adversaire résolu. En souvenir de cette période de combats, il semble qu'il ait exagéré les méfaits de son adversaire et qu'il y ait eu plus d'exils que d'exécutions. Du moins, l'on sait d'une manière certaine que vers 480 les Visigoths ariens franchirent la frontière d'Espagne et qu'ils exercèrent sur le versant nord des Pyrénées une persécution — sans doute, plutôt morale que matérielle —

1. Grégoire de Tours, *Histoire ecclésiastique des Francs*, VII, 38.
2. Id., *ibid.*, et *Gloire des Martyrs*, CV.
3. Sidoine Apollinaire, *Lettres*, VII, 6, 4, 7. Comp. Grégoire de Tours, *Hist. eccl. des Francs*, II, 25.

Digitized by Google

dont souffrirent les adorateurs du Christ, fils de Dieu, et Dieu lui-même.

En dehors de ces dates extrêmes, aucune précision chronologique ne peut être tirée de l'histoire locale. Toutefois elle fournit quelques renseignements archéologiques utiles. La basilique détruite ou saccagée en 409 par les Vandales avait été certainement reconstruite ou restaurée peu d'années après. Peut-être, à la suite de l'incursion des Visigoths, fallut-il la réparer de nouveau, quand elle fut rendue au culte; en tout cas, la vie de la cité ne fut pas suspendue comme après le passage de Gonderick et la venue de Gontran, ou, si elle fut un moment ralentie, elle reprit de bonne heure son cours normal.

Les dispositions du chrisme gravé sur le tombeau d'Emiliana ne fournissent pas non plus de renseignements décisifs à l'égard de l'époque où remontent les tombeaux. Elles étaient en usage dès la seconde moitié du v^e^ siècle, et à quelques détails près, l'étaient encore, on l'a vu, au XII^e^ siècle. En revanche, l'inscription permet de resserrer les limites très larges ci-dessus définies. Le mot *famula* ne reporterait guère plus loin que la fin du v^e^ siècle, tandis que la forme de certaines lettres — le *d* de *da*, par exemple — ne se rencontre que durant le VI^e^.

Par conséquent la mort d'Emiliana se placerait dans la première partie du VI^e^ siècle, peut-être même dans le premier quart. Cent ans s'étaient écoulés depuis le passage des Vandales, et les traces de l'invasion pouvaient avoir été effacées. Quant à la persécution de 480, elle fut, ainsi que je l'ai dit, exclusivement religieuse et n'eut pas d'effet sensible sur la prospérité matérielle de la région.

Les divers sarcophages étaient noyés dans un amoncellement de débris. C'était un mélange confus de pierrailles, de moellons, de tuiles à crochets et à rainures du type romain, puis de fragments de plinthes, de frises, de chapiteaux, de bases et de fûts de colonnes en marbre. Au-dessus

Digitized by Google

de quelques-uns d'entre eux, s'étendait un dallage de marbre blanc que le labourage du sol avait en partie ruiné. En même temps qu'on dégageait les tombeaux, on mettait à jour les murs de la basilique chrétienne qui les comprenait et les fondations de quelques colonnes (fig. 1, 2, 3). Les murs de la basilique présentaient à l'intérieur un ressaut sur lequel s'appuyaient par endroits les carreaux d'un dallage de marbre blanc identique à celui qui recouvrait les sarcophages. Au-dessous du dallage régnait une sole de béton, tandis que, au-dessus, les murs de moellons assez grossièrement bâtis étaient recouverts, à l'intérieur, d'un enduit rose très épais, composé de mortier mêlé à de la brique pilée.

Le couvercle des sarcophages dépassait parfois le niveau du dallage intérieur, et celui-ci, ainsi que le béton où il reposait, avait été défoncés pour creuser les fosses, au fond desquelles gisaient les cuves. Il devenait évident que l'édifice religieux avait été reconstruit et le sol légèrement exhaussé à l'époque où l'on y avait enterré et que c'était les plaques de l'ancien dallage, enlevées à l'occasion des inhumations, qui recouvraient les détritus accumulés autour et au-dessus des sarcophages. Il résulte de cette observation que si les tombeaux remontent dans leur ensemble au commencement du VI^e^ siècle, comme l'inscription semble l'indiquer, la basilique choisie pour les recevoir était d'une époque antérieure. La date de la fondation est difficile à fixer d'une manière précise ; du moins, celle de la destruction est certaine. Bien des raisons empêchent de l'imputer aux Visigoths. Elle fut donc le fait des Vandales, vers l'année 409.

Il ne reste plus à examiner qu'un point, mais il est essentiel. La basilique dont les murs viennent d'être dégagés est-elle antérieure à l'invasion, ou bien est-on en présence de l'édifice reconstruit quand, la tourmente étant passée, le pays essaya d'en effacer les traces ? Tout porte à croire qu'il s'agit plutôt d'une restauration que d'une reconstitution générale et que l'on utilisa non seulement les pans de

Digitized by Google

murs restés debout, mais les colonnes et peut-être les bois susceptibles d'être employés à nouveau. Le seul changement que l'on remarque affecte la longueur de l'abside (fig. 1, 2), et encore la double disposition s'explique-t-elle par une adjonction (ci-dessous, p. 74).

Deux arguments très puissants militent en faveur d'une date de fondation antérieure à l'invasion des Vandales. Je les examinerai tour à tour.

De nombreuses monnaies ont été trouvées à l'intérieur de la basilique. En général, elles sont en assez mauvais état. Toutefois cinq d'entre elles examinées par notre confrère, M. Babelon, ont permis d'en identifier plusieurs.

La plus ancienne est de Constantin le Grand (306-337). Elle paraît avoir été frappée par les ateliers d'Antioche.

La seconde en date est de Licinius le père (307-323), associé à Constantin. Elle porte comme inscription : *Genio populi romani.* — Trèves.

La troisième est de Crispus (317-326), fils de Constantin et associé à son père. Il est dit *nobilis Cæsar.* Au revers on lit : *Beata tranquillitas.* Devise bien démentie par la fin tragique du prince. Comme la précédente, elle fut frappée à Trèves.

La quatrième est de Constans I (337-350), qui mourut assassiné.

Enfin, la dernière porte l'effigie et le nom de Gratien. On sait qu'il fut *auguste* en 367, ceignit le diadème en 375 et mourut assassiné en 383.

Toutes les monnaies sont de princes dont les règnes s'étagent de 306 à 383.

Tel est le premier fait.

En second lieu :

Une stèle tumulaire, trouvée aux environs immédiats de la basilique et incrustée aujourd'hui dans les murs de l'église de Valcabrère, à 800 ou 900 mètres des fouilles, témoigne que Lugdunum Convenarum était

Digitized by Google

évangélisé dès le milieu du IVe siècle. En effet, on y lit sur deux archivoltes en plein cintre, accolées :

VALERIA SEVERA EGIT TRIGENTA RECESSIT III NONAS JULIAS RUFINO ET EUSEBIO CONSULIBUS. PACIUS PATROCLUS PRÆSBITER SIBI IN PACE CHRISTI.

Le consulat de Rufin et d'Eusèbe répond à l'année 347.

Puisqu'il y avait des prêtres à Lugdunum Convenarum en 347, il y avait des chrétiens. Puisqu'il y avait des chrétiens, il existait des églises où les rassembler et célébrer le culte.

Je ne vais pas jusqu'à prétendre que le prêtre Patrocle ait été attaché à la basilique dont les ruines viennent d'être découvertes. S'il n'y célébra pas les offices — ce qui en soi n'aurait rien d'impossible, — il dut voir, au moins, des édifices religieux semblables. La concordance entre la date des monnaies trouvées dans les ruines et celle de la pierre tumulaire de Valcabrère ôtent à cette remarque tout caractère conjectural.

Les exemples algériens d'églises du Ve siècle abondent. Ils sont rares quand on se reporte aux époques antérieures à l'année 350, et faisaient défaut en Gaule jusqu'ici. La basilique de Lugdunum Convenarum serait donc l'aïeule des édifices chrétiens français, et, dût-elle un jour perdre cette qualité, elle n'en resterait pas moins fort intéressante, parce que, malgré son état de ruine, elle présente un ensemble de dispositions qui autorisent une sûre restauration.

La basilique, dont le chevet ainsi que les premières et les dernières travées viennent d'être dégagées, consistait en un long vaisseau et en une abside rectangulaire, terminée en plan par un trapèze isocèle (fig. 1). Dans sa partie rectan-

Digitized by Google

gulaire, l'abside mesure hors-œuvre 10 m 40 et sa longueur totale, également hors-œuvre, atteint 6 m + 4 m 05 + 2 m 35 = 12 m 40. Les 6 mètres se rapportent à la hauteur du rectangle ; les 4 m 05 à celle du trapèze intérieur et les 2 m 35 à la hauteur supplémentaire du trapèze extérieur qui emboîte le premier. Le vaisseau est large de 13 m 60 et long de 32 m 60. Ainsi que je l'ai spécifié, ces dimensions ont été relevées hors-œuvre. En œuvre, elles doivent être diminuées des épaisseurs respectives des murs qui, enduit exclu, ont pour la superstructure : ceux des nefs, 0 m 60 ; celui du frontispice, 0 m 80 ; ceux du chœur, 0 m 70 dans la partie rectangulaire ; ceux du trapèze intérieur, 0 m 80 et ceux du trapèze extérieur, 1 mètre.

Les fondations présentent une surépaisseur intérieure de 0 m 10. Toutefois ce redent ne se rencontre ni dans les murs répondant au trapèze extérieur, ni dans le frontispice, ni dans les angles du vaisseau, voisins de la façade. L'exception n'est qu'apparente. Au moins, pour la façade et les angles, elle tient à la disparition de la superstructure. En conséquence, il convient de ramener à 0 m 70 et 0 m 60 les cotes de 0 m 80 et de 0 m 70 attribuées à l'épaisseur du frontispice et à celle des murs des nefs relevées sur place.

La longueur totale de l'édifice qui, hors-œuvre, est de 32 m 60 + 12 m 40 = 45 mètres est à l'intérieur de 45 m — (1 m + 0 m 70) = 43 m 30, tandis que dans les mêmes conditions la largeur de l'abside mesurée sur place est de 10 m 40 — 2 × 0 m 70 = 9 mètres, et celle du vaisseau, de 13 m 60 — 2 × 0 m 60 = 12 m 40.

L'abside comprend une *cathedra* dont le tracé extérieur répond précisément à celui du trapèze ci-dessus mentionné, trapèze qui, par sa forme, se rapproche de celle d'un demi-hexagone régulier inscrit dans un cercle de 5 m 20 de rayon.

Un mur transversal sépare la *cathedra* d'avec le chœur et un second s'interpose entre le chœur et le vaisseau qui le précède. J'ajouterai que les fouilles arrêtées du côté de

Digitized by Google

l'Épître, par la présence de la chapelle funéraire et du cimetière de Saint-Julien, ont été poursuivies du côté de l'Évangile. Elles ont montré que l'église était entourée d'annexes nombreuses répondant sans doute aux sacristies, au vestiaire, au dépôt des livres liturgiques, au trésor, aux logements de l'évêque ou des prêtres et, d'une manière générale, aux dépendances des églises primitives.

J'ai signalé (p. 71) que, par exception, le tracé de la *cathedra* est double. On pourrait croire que l'un des deux tracés fut substitué à l'autre à la suite d'une restauration plus ou moins complète du chevet, si l'on trouvait d'autres traces de réfection. Mais les recherches entreprises dans ce sens sont restées infructueuses. Je me rallierai à une autre hypothèse. Il se pourrait qu'à la suite de l'invasion des Vandales ou des Visigoths, le clergé ait eu la pensée de préparer une sorte de pièce secrète, une cachette profonde de 1 m 35 et dont la présence ne se trahissait ni à l'intérieur, ni à l'extérieur.

J'ai examiné avec le plus grand soin les maçonneries ; or les angles de jonction des deux tracés ne portent aucune trace de raccord ou de reprise. Ils sont montés d'un seul jet et la surépaisseur se perd dans les murs des annexes qui, du côté de l'Évangile comme du côté de l'Épître, entourent le chœur. Cette circonstance, rapprochée des épaisseurs exceptionnelles de 0 m 80 et 1 mètre attribuées aux murs qui comprennent le vide de 1 m 35, épaisseurs qu'aucune considération statique ne motive, tendrait bien à montrer que ces surcroîts d'épaisseur ont été donnés pour consolider la cachette et rendre plus malaisé son renversement, qu'il fût prémédité ou accidentel. J'ajouterai que le tracé de la *cathedra* intérieure est à peu près régulier au point de vue géométrique puisqu'il constitue un trapèze isocèle dont la hauteur ne diffère guère de celle de l'hexagone régulier, alors que le tracé de la *cathedra* extérieure ne présente aucun de ses trois côtés égaux — 5 m 70, 6 m 50, 6 m 70 — et que

Digitized by Google

dans le premier cas la longueur totale hors-œuvre et en œuvre est de 42 m 65 et 41 m 15 répondant, comme on le reconnaîtra, à un nombre exact de pieds, condition que ne remplit pas dans le second cas la longueur totale de 43 m 30 prise à l'intérieur. Ce point de détail fera l'objet d'une étude spéciale, mais il convenait de le signaler ; car, en l'espèce, il présente un intérêt réel.

Les deux murs transversaux entre la *cathedra* et le chœur et entre le chœur et le vaisseau qui le précède se prolongent en dehors de l'église. Le second a une importance considérable au point de vue de la restitution et de l'histoire de l'édifice. Après s'être développé sur une longueur de 8 m 10 au delà du parement extérieur du vaisseau, il se retourne d'équerre dans la direction de l'abside. Or l'angle de la superstructure repose sur une large dalle de pierre carrée *a* en saillie sur les parements extérieurs. Une seconde dalle *b* identique à la précédente et disposée dans les mêmes conditions se trouve à 3 m 95 de distance axiale de la première et par conséquent encore en dehors de l'église. Une troisième dalle *c* répondant à l'angle extérieur du vaisseau est, elle aussi, à 3 m 95 de distance axiale de la dalle *b* et à 7 m 90 de distance axiale de la dalle *a* (fig. 1, 2). A l'intérieur de l'église et sur le même alignement, le mur présente une large brisure au fond de laquelle apparaît une fondation carrée *e* (fig. 1, 3) dont les dimensions débordent de 0 m 15 environ le côté des dalles. Si l'on prend la distance axiale de cette fondation *e* à la dalle la plus rapprochée, c'est-à-dire à la dalle *c*, elle se trouve être de 9 m 45 = 3 m 95 + 5 m 50. Au point *d* de l'alignement situé à 5 m 50 du milieu de la fondation *e* se montre, à défaut de fondation bien déterminée, un large massif évidé en son centre. Maintenant, que l'on mesure les distances respectives du milieu des fondations *d* et *e* aux parements extérieurs du vaisseau, on les trouve égales entre elles et égales à 4 m 05. Cette égalité tend à montrer que le massif *d* était bien en

Digitized by Google

réalité la fondation d'une colonne symétrique de la colonne *e* par rapport à l'axe longitudinal de la basilique et comprise dans l'alignement du groupe hypostyle *a*, *b*, *c*, qu'elle prolongeait d'une unité. J'ajouterai que l'existence d'une colonne en *d* est confirmée par la découverte, dans le chœur et vis-à-vis le massif, d'un tronçon de fût très important, tout auprès duquel était un fragment de chapiteau corinthien de style abâtardi.

En dégageant la zone triangulaire très étroite entre le côté de l'Épître et le mur du cimetière, on mit à jour une nouvelle dalle *f* en partie engagée sous l'angle extérieur du vaisseau et appartenant au même alignement et au même groupe que les dalles ou fondations *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, en ce sens que l'écartement axial *ef* est de $3^{m}95$ comme les distances respectives *ab*, *bc*, *cd*. Puis, à mesure que les fouilles se développaient à l'opposé de l'abside, apparurent successivement une nouvelle base *c'* et un massif *é* qui laissaient entre eux et la file *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f* une distance dont l'état des maçonneries rend l'appréciation exacte difficile, mais en tout cas voisine de 4 mètres. On est d'autant plus fondé à s'arrêter à ce chiffre ou à un chiffre très rapproché que la longueur des nefs, hors-œuvre, est de $32^{m}60$, et que comptée de l'axe des colonnes *a*, *b*, *c*, *d*, *e* au parement intérieur de la façade, elle se réduit à $32^{m}60 - (0^{m}70 + 0^{m}30) = 31^{m}60$. Or $31^{m}60 = 8 \times 0^{m}395$. C'est dire que la nef peut être divisée en huit travées de largeur axiale *exactement égale* à la distance axiale des colonnes mesurée sur place. J'ai profité de cette circonstance dans la restauration de la basilique. Il se pourrait aussi que la nef ait été divisée en sept travées de $4^{m}514$; mais j'incline vers la première solution parce que la distance axiale $4^{m}514$ ne se traduit exactement ni en module, ni en pieds, alors que toutes les autres mesures sont des multiples rigoureux et corrects du pied et du pouce romains, comme je ne tarderai pas à le montrer.

Digitized by Google

Au point de vue de la disposition, il importe peu que la nef ait comporté huit travées de 0 m 395 ou sept de 4 m 514. Au contraire, un intérêt majeur s'attachait à la connaissance des colonnes dont les fouilles avaient fourni des fragments trop mutilés pour que la restitution fût certaine. Or, il y a quelques années, en creusant dans le cimetière Saint-Julien un caveau pour la famille de Trubécé, les ouvriers rencontrèrent cinq fûts de colonne et un chapiteau à peu près intact qu'ils durent extraire pour mener à bien les travaux. Les fûts monolithes, en marbre des Pyrénées, paraissent à peu près cylindriques et présentent, à la base, un diamètre très voisin de 0 m 40. Ils gisaient entre les alignements *af* et *c'é* prolongés et à 5 ou 6 mètres de la base *f*. Comme les fragments découverts au cours des fouilles, ils proviennent de la basilique. Du moins, tout concourt à le montrer.

En vérité, les fouilles n'ont mis à jour ou n'ont permis de relever que huit bases ou fondations de colonnes, dont six se rapportent à la première file du portique et deux appartiennent sans doute à la seconde. Mais comme un frontispice ou un portique hypostyle comporte d'habitude un nombre pair de supports et que l'entrecolonnement central est indiqué entre la quatrième base *d* et la cinquième *e*, le chiffre de six colonnes de la file la plus complète doit être porté à huit par l'adjonction des colonnes *g* et *h* dont les bases se trouveraient dans le cimetière.

Maintenant, que faut-il conclure des renseignements recueillis au cours des fouilles ?

En premier lieu, il est manifeste que les bases *a*, *b*, *c*, *c'*, *f*, toutes engagées sous les maçonneries de murs extérieurs n'ont pas de relations directes avec la basilique. En revanche, les fondations *d*, *e* et *é* s'y rattacheraient aisément.

En second lieu, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice, on a recueilli non seulement les fûts et les chapi-

Digitized by Google

teaux susmentionnés, mais aussi des bases et, en énorme quantité, des fragments d'entablements, de chapiteaux et de sculptures décoratives trop fragmentaires pour être identifiés.

Les dalles ou les fondations *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *c'*, *é* se rapportent d'une manière manifeste au portique double d'un édifice romain de très basse époque, si l'on en juge par le style des figures et des sculptures décoratives extraites jusqu'ici des fouilles. Les entrecolonnements sont de 3 m 95 mesurés d'axe en axe, sauf l'entrecolonnement *de* qui est de 5 m 50 et qui répond au milieu d'un portique dont la colonne *a*, d'une part et, de l'autre, la colonne *h* du cimetière de Saint-Julien occupent les extrémités.

On voit, dans la cathédrale actuelle de Saint-Bertrand de Comminges, deux tronçons de colonnes cannelés, employés en guise de bénitiers. Leur diamètre dépasse 1 mètre. Comme ils ont été trouvés dans la plaine et que leur diamètre convient à l'écartement axial des supports de l'édifice romain, auquel a été superposée l'église dont on poursuit les fouilles, la pensée m'était d'abord venue de les rattacher au portique romain, et je m'étais même demandé si le portique n'appartenait pas à un de ces temples d'Apollon, si nombreux en Gaule au début du IVe siècle. Les dimensions des bases dégagées plus tard et l'examen des fûts de colonnes trouvées dans les fouilles ou extraites du cimetière Saint-Julien m'ont fait changer d'avis. L'édifice romain ne pouvait être qu'un marché ou une basilique.

Il y a là un problème que la continuation des fouilles permettra sans doute de résoudre et qui présenterait un intérêt réel s'il était montré que la basilique chétienne a succédé à une basilique romaine. L'étymologie et l'histoire de l'architecture y trouveraient des éclaircissements précieux.

D'autre part, les fondations *d*, *e*, *é* qui s'harmonisent si exactement par leur situation avec le plan de la basi-

Digitized by Google

lique chrétienne signalent — tout porte à le croire — la place des colonnes qui, dans le sens de la longueur, auraient divisé le vaisseau en une nef centrale de 5 m 50 de large et en deux collatéraux de 3 m 55 et dans le sens de la largeur en huit travées de 3 m 95. Nous n'avons pas trouvé, il est vrai, la fondation *d'*. Mais l'on sait que dans beaucoup d'édifices de cette époque, les supports réemployés reposaient sur le dallage sans fondation spéciale.

La parenté de la basilique chrétienne avec le monument romain sous-jacent s'accuse encore par leur commune exposition. Alors que dans les basiliques chrétiennes construites sur des terrains inoccupés, l'abside est le plus souvent tournée vers l'Est, celle-ci regarde le Sud-Est, et par conséquent épouse l'orientation habituelle des édifices romains, dont chaque façade devait à son tour recevoir les rayons du soleil.

Ces premiers résultats sont intéressants. On peut pousser beaucoup plus loin l'étude de l'édifice chrétien et reconstituer les cotes du projets d'exécution. A cet effet, j'interrogerai d'abord le monument romain, dont l'église épouse en partie les fondations.

Dans toutes les constructions hypostyles antiques, il existe un rapport simple entre le diamètre de la colonne choisie pour module et les distances axiales de deux colonnes voisines, en même temps que le diamètre est évalué en unités de mesures usuelles.

Quand le Trophée d'Auguste fut élevé au-dessus de la mer, sur la frontière de la Gaule et de l'Italie, le pied romain étalon était de 0 m 2958524 et le pouce de 0 m 02465 en comptant 12 pouces dans le pied. Ce système métrique prévalait-il encore au Nord des Pyrénées à l'époque où Lugdunum Convenarum fut doté de l'édifice dont on vient de dégager les ruines ? C'est probable ou tout au moins possible. Je l'admettrai d'abord à titre d'hypothèse. En ce cas, le diamètre-module de la colonne serait de 1 pied, 4 pouces,

$$0^{m}296 + 0^{m}099 = 0^{m}395,$$

Digitized by Google

chiffre qui se confond avec le diamètre moyen des colonnes.

Or ce module est exactement contenu 10 fois dans la distance de $3^m 95$ et $2 \times 7 = 14$ fois dans l'entre-axe central évalué d'après les mesures prises sur place, à $5^m 50$ et dont la largeur réelle ou projetée devait être de $14 \times 0^m 395 = 5^m 53$.

Encouragé par ces premiers résultats, je tentai de traduire en pieds et en pouces les dimensions prises sur les fouilles par M. Lizop, et je pus ainsi dresser le tableau ci-après. Il est d'autant plus décisif que les éléments ont été relevés en mon absence, que j'ai contrôlé son exactitude et n'y ai porté aucune modification. J'ajouterai que le travail de M. Lizop remonte au moins au mois de septembre et d'octobre 1913, tandis que l'idée de soumettre les cotes à une analyse métrologique m'est venue beaucoup plus tard, en rapportant le plan destiné à compléter le présent mémoire.

Si l'on considère que les mesures prises sur un édifice en ruine comportent, quelque soin que l'on mette, de légères *imprécisions* consécutives à l'état de l'édifice, l'accord entre les dimensions relevées sur place par M. Lizop et les mêmes dimensions traduites en pieds de $0^m 2958524$ est trop parfait pour laisser place au doute. A l'époque de Constantin, le pied romain en usage durant la vie d'Auguste l'était encore dans la Gaule méridionale, à moins que les chrétiens, en établissant leur basilique sur des fondations romaines, n'aient été conduits à employer le système métrique de leurs devanciers. Des exemples de survivance beaucoup plus longue pourraient être cités. Encore de nos jours, dans la région toulousaine, les cloisons, les murettes et les murs — tous bâtis en briques — reçoivent sans exception des épaisseurs de $0^m 7$, $0^m 14$, $0^m 28$, $0^m 42$, $0^m 56$, $0^m 70$, $0^m 84$... répondant aux sous-multiples et aux multiples d'un pied de $0^m 28$ usité dans les constructions depuis plusieurs siècles.

Digitized by Google

	DIMENSIONS MESURÉES SUR LES RUINES	DIMENSIONS EN MODULES, EN PIEDS ET EN POUCES	DIMENSIONS CALCULÉES, TRADUITES EN MÈTRES
Module	0 m 395	1 pied, 4 pouces	0 m 3946
Distance axiale des colonnes	3 95	10 modules, soit 13 pieds, 4 pouces	3 946
Grande distance axiale des colonnes centrales	5 50	14 modules, soit 18 pieds, 8 pouces	5 53
Nef; hors œuvre, longueur	32 60	110 pieds	32 56
Nef; hors œuvre, largeur	13 60	46 pieds	13 636
Nef; en œuvre, longueur	31 60	80 modules, soit 106 pieds, 8 pouces	31 573
Nef en œuvre, largeur	12 40	42 pieds	12 432
Nef centrale, largeur	5 50	18 pieds, 8 pouces	5 53
Collatéral, largeur	3 45	11 pieds, pouces	3 451
Abside intérieure; hors œuvre, longueur	10 05	34 pieds	10 064
Abside intérieure; hors œuvre, largeur	10 40	35 pieds	10 36
Abside intérieure; en œuvre, longueur	9 55	32 pieds, 4 pouces	9 5706
Abside intérieure; en œuvre, largeur	9	30 pieds, 4 pouces	8 9786
Édifice; hors œuvre, longueur	42 65	144 pieds	42 624
Édifice; en œuvre, longueur	41 15	106 pieds, 8 pouces + 32 pieds, 4 pouces = 139 pieds	41 1436
Abside extérieure; hors œuvre, longueur	12 40	42 pieds	12 432
Abside extérieure; en œuvre, longueur	11 70	39 pieds, 8 pouces	11 7414
Édifice; hors œuvre, longueur	45	152 pieds	44 992
Édifice; en œuvre, longueur	31 60 + 11 70 = 43 30	106 pieds, 8 pouces + 39 pieds, 8 pouces = 146 pieds, 4 pouces	31 573 + 11 7414 = 43 3144

Digitized by Google

Mur de la nef	0	60	2 pieds	0	592
Mur du chœur et du frontispice	0	70	2 pieds, 4 pouces	0	6906
Mur de la *cathedra* intérieure	0	80	2 pieds, 8 pouces	0	79
Mur de la *cathedra* extérieure	1		3 pieds, 4 pouces	0	9866
Mur entre le chœur et la *cathedra*	0	40	1 pied, 4 pouces	0	395
Redent de fondation	0	10	4 pouces	0	0986
Chevet répondant au trapèze intérieur					
Rectangle; hors œuvre. hauteur	6		20 pieds, 4 pouces	6	0186
Trapèze, hors œuvre, hauteur	4	05	13 pieds, 8 pouces	4	045
Rectangle; en œuvre, hauteur comprise de l'axe de la dernière travée au milieu du mur séparatif entre le chœur et la *cathedra*	6	50	22 pieds	6	512
Trapèze; en œuvre, hauteur comprise entre le milieu du mur séparatif du chœur d'avec la *cathedra*.	3	05	10 pieds, 4 pouces	3	0586

On ne peut espérer trouver dans un édifice d'aussi basse époque que la basilique des Convènes l'application rigoureuse d'un rythme métrique. Pourtant, les dimensions considérées au point de vue de leurs rapports présentent quelques particularités à relever.

La longueur et la largeur des nefs étant commandées par les dimensions des entre axes des colonnes et par celles des constructions romaines, l'architecte de la basilique se borna simplement à régulariser les murs d'enceinte pour remplir le programme pratique qui lui avait été donné et, de la sorte, il fut conduit à donner hors-œuvre 110 pieds de longueur aux nefs et à porter leur demi-largeur à 23 pieds, substituant un nombre entier et impair aux 22 pieds huit

Digitized by Google

pouces qui concernent la demi-distance axiale des trois colonnes centrales.

A son tour, l'abside fut inscrite dans un rectangle dont la largeur intérieure était la moyenne entre la largeur de la nef et celle de la nef augmentée des bas-côtés, et dont la hauteur — semble-t-il — répondait à deux entrecolonnements et demi, soit un et demi pour la partie rectangulaire et un pour la hauteur des trapèzes. Comme la longueur des nefs était déjà de huit entrecolonnements ou 80 modules, la longueur totale en œuvre devenait :

80^{mo} (31^{m} 60) + 15^{mo} (5^{m} 925) + 10^{mo} (3^{m} 95) = 105^{mo} (41^{m} 475) = 140 pieds.

En tenant compte de l'épaisseur des murs de clôture, cette longueur eût été portée hors-œuvre à 145 pieds, mais la longueur extérieure fut ramenée à 144 pieds et la longueur intérieure, à 139. Ces corrections très légères auraient été dictées par l'unique désir de substituer un nombre carré — $144 = 12^{2}$ — et un nombre impair — 139 — aux dimensions calculées. On sait que les architectes grecs et romains arrondissaient autant qu'ils le pouvaient les cotes d'ensemble à un nombre impair et, avant tout, à un nombre carré sans autre motif que de satisfaire à des sujétions mystiques. Peut-être les chrétiens n'obéissaient-ils pas aux mêmes préoccupations que leurs devanciers ; mais, de même qu'ils avaient accepté le système métrique romain, ils avaient hérité une tradition encore puissante sur l'esprit des payens.

Quant à la *cathedra* intérieure, il semble que sa plus petite largeur hors-œuvre réponde à la largeur de la nef — 18 pieds, 8 pouces (5^{m} 50) — arrondie à 19 pieds (5^{m} 60) pour la raison qui vient d'être indiquée. Quoi qu'il en soit, la longueur du chœur hors-œuvre est de 20 pieds, 4 pouces et celle de la *cathedra* de 13 pieds, 8 pouces soit ensemble de 34 pieds répondant aux longueurs respectives de 6^{m} 00, de 4^{m} 05 et de 10^{m} 05 relevées sur place. Une vérification

*

Digitized by Google

précieuse des mesures prises sur les ruines et une explication non moins intéressante des dispositions du plan résulte de l'examen de ces dernières cotes. Il est manifeste qu'il existait deux fermes retroussées sur l'abside et que, la portée de ces fermes étant plus grande que celle des fermes de la nef, leur distance était un peu moindre. Or, en tenant compte de l'épaisseur de ces fermes évaluées à 1 pied, 4 pouces — comme celle du mur séparatif entre le chœur et la *cathedra* —, on remarquera d'abord que les trois intervalles entre les faces opposées des fermes et entre la face de la dernière ferme et le parement intérieur de la *cathedra* sont exactement de 10 pieds, 4 pouces, et, en second lieu, que la dernière ferme surplombe rigoureusement le mur divisoire entre le chœur et la *cathedra*. J'ajoute qu'il est impossible d'invoquer le hasard pour expliquer cette division. Comme la partie rectangulaire de l'abside était un peu courte pour se prêter à un dédoublement parfait et que, si on l'on eût allongé, on eût compromis l'équilibre des cotes extérieures, le mur divisoire fut chassé de quelques pouces au delà du sommet de l'angle formé par les côtés du chœur et ceux de la *cathedra*. L'expédient est manifeste et la preuve décisive.

En terminant, on observera de nouveau que, sauf la longueur totale de l'édifice, en y comprenant la *cathedra* extérieure, toutes les dimensions de cette annexe sont fractionnaires. La longueur totale elle-même, soit $45^{m} = 152$ pieds $= 8 \times 19$ pieds, est de forme fausse et ne se relie pas au tracé géométrique. Cette raison seule suffirait à montrer qu'il s'agit d'une construction plus moderne que la basilique.

Au début de cette étude, j'ai laissé pressentir la sécurité qu'offrait la restauration de la basilique de Lugdunum Convenarum. Des documents nombreux et faciles à interpréter s'offrent en effet pour mener à bien le travail (fig. 5).

Les murs des nefs sont d'épaisseur médiocre et assez

Digitized by Google

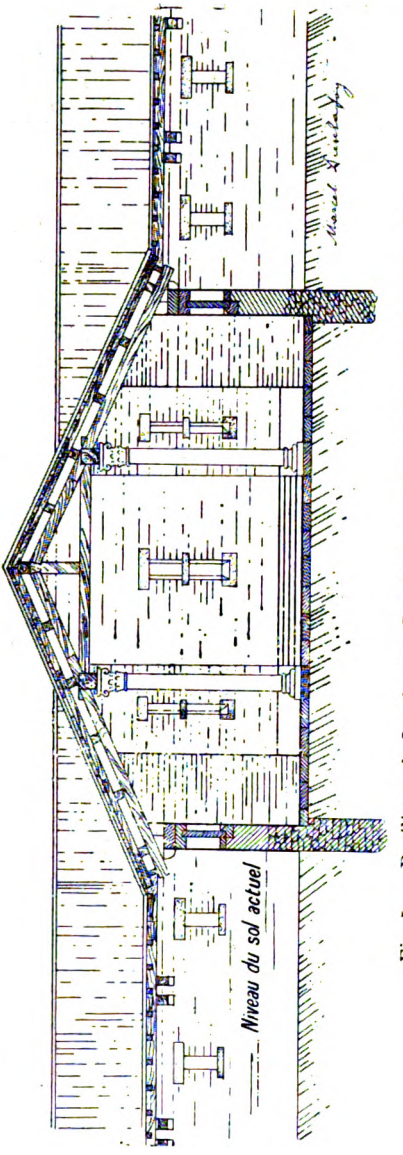

Fig. 5. — Basilique de Lugdunum Convenarum. Coupe transversale sur la nef.

Échelle 0 10 mètres.

Digitized by Google

mal bâtis. Dans ces conditions, on ne pouvait songer ni à les élever beaucoup, ni à les charger de fermes qui auraient atteint plus de 14 mètres de portée et qui auraient transmis non seulement le poids des combles, mais aussi celui de la neige qui, l'hiver, s'y ajoutait. Aussi bien le vaisseau avait-il été divisé en une nef et deux collatéraux et avait-on utilisé, à cet effet, les colonnes du monument romain. Étant connus l'imperfection des maçonneries et le diamètre relativement restreint des colonnes, étant donné qu'il n'a été découvert dans les ruines aucun fragment de voussoir, on peut être certain que les supports isolés n'étaient pas réunis par des arceaux. Ils avaient reçu des cours de poutres qui les immobilisaient dans le sens longitudinal comme les fermes les maintenaient dans le sens transversal. En ce cas, la toiture du grand vaisseau se serait composée d'un comble sur fermes répondant à la nef et d'appentis répondant aux bas-côtés. Des fermes à entraits retroussés auraient régné à la même hauteur que celles de la nef sur l'ensemble de l'abside.

La forme polygonale de la *cathedra*, exceptionnelle à l'intérieur, s'explique par l'usage exclusif du bois dans la couverture. La toiture conique qu'un chevet sur plan demi-circulaire eût réclamé nécessitait, pour être tracée et exécutée, des charpentiers savants et habiles. Au contraire, rien n'était plus simple que d'assembler sur la dernière ferme deux arrêtiers et deux demi-entraits qui auraient porté les pannes et les chevrons.

La surépaisseur des murs de l'abside trouverait également une explication toute naturelle dans la disposition spéciale des dernières fermes. Destinés à porter un poids répondant à des demi-fermes d'une portée beaucoup plus grande que celle des appentis, ils furent renforcés en conséquence. Les combinaisons qui viennent d'être décrites n'ont rien d'hypothétique. S'il n'existe plus de charpentes romaines antiques, nous possédons les relevés des combles

Digitized by Google

de l'ancienne basilique de Saint-Pierre fondée par Constantin et ceux de Saint-Paul-hors-les-Murs bâti par Honorius. Refaits ferme par ferme, à mesure que les bois se détérioraient, ces combles se relient grâce à un enchaînement ininterrompu au IVe siècle, c'est-à-dire à l'époque présumée de notre église. Puis, les croquis de Serlio nous font connaître la charpente de bronze et les entraits retroussés de la toiture qui abritait à l'époque romaine le portique du Panthéon.

Or, toutes ces fermes répondent au même type. Elles se composent de deux arbalétriers assemblés à la base sur un entrait formant tirant et au sommet sur un poinçon faisant office d'aiguille pendante et soulageant au milieu l'entrait. C'est la disposition adoptée dans les charpentes modernes. En cela, elles diffèrent du tout au tout d'avec les charpentes grecques où l'entrait, au lieu d'être suspendu aux arbalétriers, les portait à l'aide d'un potelet qui remplaçait le poinçon. Ainsi que de nos jours, des cours de pannes, des chevrons et un latis recevaient la couverture. Elle était en tuiles à crochet et rainure, comme le montre la très grande quantité de fragments qui ont été trouvés dans les fouilles.

La largeur de la nef et celle des collatéraux sont entre elles dans le rapport de 5 m 50 à 3 m 55. A la basilique de Tébessa, l'on a relevé 9 m contre 5 m 40. Dans le premier cas, le rapport est de 1,55, dans le second de 1,66. Ils sont comparables. La légère différence que l'on observe tient soit aux habitudes locales soit à l'utilisation directe des colonnes *d*, *e*, *d'*, *e'* de l'édifice romain. Une distinction beaucoup plus marquée entre la basilique de Lugdunum Convenarum et les basiliques africaines contemporaines s'observe dans la longueur des nefs.

A l'extérieur, j'ai relevé la longueur de 32 m 60 et à l'intérieur celle de 31 m 60 contre une largeur en œuvre de 12 m 60. La longueur des nefs de Tébessa atteint 36 m et la largeur 20 m. La disproportion est d'autant plus grande que la nef de Tébessa comprend le chœur qui, à Lugdu-

Digitized by Google

num Convenarum, est relié à la *cathedra*. Pour expliquer cette anomalie, il y a lieu de faire encore intervenir l'édifice romain.

Il y a un accord incontestable entre les dimensions longitudinales du monument romain et les dimensions comparables de la basilique. L'utilisation des constructions payennes semble même avoir été la règle directrice, la pensée dominante de l'architecte. C'est sur la fondation de la file extérieure des colonnes que s'établit non seulement le mur divisoire entre l'abside et les nefs, mais encore le mur extérieur jalonné par les bases *a*, *b*, *c*. C'est sur la file intérieure et sur le prolongement de l'axe *b b'* que se fondent d'autres murs des annexes. Ce sont les colonnes centrales qui déterminent la disposition de la nef et des collatéraux. C'est l'orientation de l'édifice romain qu'adopte le monument chrétien. Enfin, l'on vient de voir qu'il n'est pas jusqu'au pied de 0^{m} 2958524 qui ne régisse le plan de la basilique. Il se pourrait donc que l'architecte ait eu à cœur d'utiliser les seize colonnes, mais qu'il ait voulu regagner en longueur la largeur trop exiguë qu'il avait adoptée par timidité ou qu'il avait choisie par économie.

D'autre part, une nef de 31^{m} 60 de long paraît trop étendue pour ne pas comporter une division. Je ne crois pas qu'il faille songer à un atrium devant l'entrée, ni même à un porche. Les fouilles ne semblent pas l'indiquer. A leur défaut, il devait exister un narthex répondant à une ou deux travées.

Quoi qu'il en soit, la basilique de Lugdunum Convenarum se présente à nous sous un aspect dont les grandes lignes sont désormais bien définies.

A l'entrée, était sans doute le narthex. Il occupait une ou deux travées sur toute la largeur. Puis venaient la nef et ses collatéraux — l'un affecté aux hommes, l'autre réservé aux femmes — qui occupaient les travées restées libres, soit sept ou six, suivant que le narthex en prenait

Digitized by Google

une ou deux. Le mur transversal dont on a relevé les fondations entre le chœur et les nefs n'aurait pas eu de raison d'être s'il n'avait soutenu l'iconostase, l'autel et le ciborium. Quant à celui qui sépare la *cathedra* d'avec le chœur, il signale un exhaussement du dallage où je verrais une surélévation analogue à celle qui caractérise l'extrémité du chevet dans quelques basiliques. Je citerai Saint-Clément de Rome, remanié au IX^e^ siècle, mais dont toutes les dispositions paraissent conformes aux vieilles traditions chrétiennes et, en Espagne, Santa Cristina de Lena, dont la construction remonte également au IX^e^ siècle. La basilique romaine comme l'église asturienne offrent au-dessus du sol des nefs un étage occupé par l'autel et, plus haut encore, une petite *cathedra* où l'évêque trônait entouré de ses acolytes. Assurément, il en était à peu près de même dans la basilique de Lugdunum Convenarum. Le chœur et la nef y étaient de plein pied; du moins, si l'on s'en rapporte aux exemples que je viens de citer, trois à quatre marches étaient nécessaires pour s'élever depuis le chœur jusqu'au niveau de la *cathedra*. Sur toute sa superficie, le sol était couvert de larges dalles en marbre blanc empruntées au monument romain pour la majeure partie et posées sur une épaisse couche de béton. Les murs assez mal maçonnés disparaissaient à la base sous une plinthe de marbre et, au-dessus, sous un enduit rose. Enfin, réunies par des poutres longitudinales, des colonnes de style corinthien dégénéré aidaient les murs à porter la charpente et la toiture. Aucun fût n'a été trouvé intact; mais si on calcule la hauteur totale d'après le diamètre, elle ne devait pas s'éloigner de 10 à 12 modules, soit de 3^m^ 95 à 4^m^ 75.

L'édifice n'était pas luxueux. Du moins, il était vaste, bien aménagé et ne manquait pas d'agrément avec ses colonnes, son dallage et son lambris de marbre blanc, ses charpentes polychromes, ses parements roses, son iconostase, son ciborium. De petites fenêtres garnies de panneaux

Digitized by Google

de verre à vitres versicolores, montées sur des châssis de bois ou des clôtures de marbre, perçaient les murs [1]. Dans ces conditions, l'éclairage était défectueux, en hiver surtout où le soleil se cache de très bonne heure derrière les hautes montagnes ; mais, comme dans la vie journalière la lumière était distribuée d'une manière parcimonieuse, l'assistance se contentait du jour très discret donné par les fenêtres et, la nuit venue, des vagues lueurs répandues par des torches de pins résineux ou quelques brasiers incandescents.

Les fouilles à venir feront découvrir d'autres sarcophages, peut-être avec des inscriptions, dégageront encore des débris de sculpture, permettront de reconnaître les dispositions et les dimensions du narthex. Elles ne modifieront pas, je crois, les grandes lignes de la restitution. Aussi bien n'ai-je pas attendu leur achèvement pour communiquer à l'Académie le résultat des premières recherches et le plan du plus ancien édifice religieux que l'on ait encore signalé en Gaule.

APPENDICE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION DE CETTE ACADÉMIE PENDANT LE SECOND SEMESTRE DE 1913; LU DANS LA SÉANCE DU 30 JANVIER 1914.

Mes chers confrères,

Depuis le rapport sur les travaux et les publications de l'Académie que je vous ai présenté dans la séance du 25 juillet 1913, il n'a paru aucun volume de nos *Mémoires* ni du recueil des

1. Sidoine Apollinaire, *Lettres*, II, *10*, 4, vers 8 à 15. Fortunat, *Carm.*, II, 11. Grégoire de Tours, *Histoire eccl. des Francs*, VI, 10.

Digitized by Google

Notices et extraits des manuscrits. Les tirages à part suivants ont seuls été publiés :

Du tome XXXIX des *Mémoires* :

MM. Scheil et Dieulafoy, *Esagil ou le temple de Bêl-Marduk à Babylone.*

Du tome XIII des *Mémoires des savants étrangers* :

Étienne Michon, *Un décret du dème de Cholargos relatif aux Thesmophories.*

Du tome XXXIX du recueil des *Notices et extraits des manuscrits* :

Léon Dorez, *Notice sur un recueil de poésies latines et un portrait de l'humaniste véronais Leonardo Montagna.*

Moïse Schwab, *Livre de comptes de Mardochée Joseph. Manuscrit hébréo-provençal.*

Il a été envoyé à l'Imprimerie nationale, pour le tome XXXIX des *Mémoires*, un article de M. Collignon, qui terminera le volume, intitulé : *Le consul Jean Giraud et sa relation de l'Attique au XVII^e siècle.*

Pour le commencement du tome XL des *Mémoires*, un article de M. Paul Fournier : *Un groupe de recueils canoniques italiens du X^e et du XI^e siècle*, et un article de M. Omont : *Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais.*

Voici l'état du tome XXXIV de l'*Histoire littéraire de la France*. Les feuilles 1 à 49 sont tirées ou en bon à tirer, rédigées par MM. Viollet, Thomas et Meyer. Les feuilles 50 à 63, *Notice sur Jean XXII*, par M. Noël Valois. Ces feuilles sont corrigées. Le bon à tirer va être donné par M. Valois. Les feuilles 64 à 76, qui sont la fin de la *Notice sur Jean XXII*, sont en correction. Cette notice terminera le tome XXXIV. Pour achever le volume, il restera à y joindre :

1° Quelques pages de corrections et d'additions ;

2° Une table ;

3° La notice de M. Delisle, dont s'occupe M. Valois.

Sous la direction de M. Prou, l'impression et la préparation

Digitized by Google

de la série des *Chartes et diplômes* qui lui est confiée se poursuit avec activité, par les soins de MM. Lauer et Poupardin. Pour ce qui regarde le *Recueil des actes de Louis IV*, dont est chargé M. Lauer, la table alphabétique est composée en placards. L'introduction sera mise en pages sous peu. Il en sera de même de la préface, dans laquelle M. Prou a retracé le rôle de notre regretté confrère d'Arbois de Jubainville dans la reprise de la série des *Chartes et diplômes* et, plus généralement, son œuvre diplomatique. En outre, huit planches nécessaires à l'intelligence de l'introduction ont été exécutées en phototypie.

Le bon à tirer des six premières feuilles du *Recueil des actes des rois de Provence* a été donné. Les feuilles 7 à 15 qui complètent le texte ont été livrées par l'imprimerie, et M. Poupardin en achève la correction.

M. Martin-Chabot continue à rechercher les originaux et les copies des actes des premiers Capétiens. A cet effet, il a visité les archives et bibliothèques de Chartres, de Blois et d'Orléans, d'où il a rapporté des copies et des collations de diplômes.

La partie de la publication des *Chartes et diplômes* qui a été confiée à M. Élie Berger marche aussi bien. Le *Recueil des actes de Philippe Auguste* (1180-1223), par M. François Delaborde, avance rapidement : l'impression du tome I^er^ est très activement poussée. Nous avons reçu, en 4^e^ épreuve, les colonnes 1 à 69, en 2^e^ épreuve, les colonnes 70 à 150. Les feuilles 1 à 14 sont bonnes à mettre en pages. Les placards corrigés nous mènent à la pièce 267 et comprennent la période qui s'étend de 1180 à octobre 1189. Quand le bon à tirer de cette partie aura été donné, ce qui est imminent, nous aurons dépassé la première moitié du volume. A moins d'accidents de santé, M. Berger se regarde comme assuré de vous apporter le premier volume imprimé, vers le milieu de l'année.

Sont en projet le *Recueil des actes de saint Louis* (1226-1270), par MM. Georges Daumet et Henri Stein, et le *Recueil des actes de Louis VII* (1137-1180), par M. Louis Halphen. M. Berger attend pour presser la formation de ces recueils que ceux

Digitized by Google

qui sont en cours de publication aient paru. Les auxiliaires qui en sont chargés s'occupent à rassembler les documents et à dépouiller les collections conservées à Paris.

M. Berger s'est chargé personnellement de terminer le travail commencé par M. Léopold Delisle, le *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie* (1154-1189). Les textes faisant suite à l'*Introduction* de M. Léopold Delisle formeront deux volumes. Le tome I^er^ est prêt pour l'impression. M. Berger compte m'en remettre une partie dans le courant de février. Tous les textes devant former le tome II sont copiés et annotés. M. Berger en établira le classement définitif dès qu'il aura lancé le premier volume. Une préface d'une vingtaine de pages sera placée en tête du premier volume. M. Berger y rendra compte de la manière dont il a compris sa tâche, dont il a complété et mis au point le recueil projeté par M. Delisle.

L'entreprise des *Pouillés* se poursuit par les soins de notre confrère M. Prou. M. l'abbé Victor Carrière a été chargé d'achever le tome V, comprenant les pouillés de la province de Trèves, auquel il avait collaboré du vivant du regretté Auguste Longnon. Nous avons exposé dans notre dernier rapport les causes qui ont retardé la rédaction de l'introduction. M. l'abbé Carrière devait prendre connaissance de manuscrits conservés les uns dans des bibliothèques publiques de France, les autres dans des bibliothèques de l'étranger. Nous avons obtenu la communication des manuscrits appartenant à Bar-le-Duc, à Carpentras et à Verdun. Puis M. l'abbé Carrière a accompli une mission dont vous l'aviez chargé à Coblenz, à Metz, à Trèves et à Wiesbaden. Il en a rapporté toutes les notes nécessaires à l'achèvement de l'introduction dont il a rédigé la première partie, c'est-à-dire celle qui concerne la description des manuscrits. Il reste à tracer les circonscriptions ecclésiastiques de la province de Trèves.

En même temps, l'Académie confiait à M. Étienne Clouzot une mission en vue de recueillir tous les documents qui permettront de publier les pouillés des provinces ecclésiastiques du Sud-Est de la France. Grâce à ses recherches dans les archives et les bibliothèques du Dauphiné et de la Provence, complétées

Digitized by Google

par des recherches dans les archives et bibliothèques parisiennes, M. Clouzot a rédigé les notices d'environ trois cents manuscrits, pouillés et comptes de décimes concernant les provinces ecclésiastiques d'Aix, d'Arles et d'Embrun. Il a été chargé de former le recueil des pouillés de ces provinces et aussi celui des pouillés des provinces de Vienne, de Tarentaise et de Besançon. Les trois premières provinces feront un volume dont M. Clouzot a commencé la rédaction. Notre collaborateur travaille avec une ardeur qui nous fait espérer la remise de son manuscrit pour la fin de l'année.

M. Longnon avait commencé l'impression des *Pouillés* de la province de Bourges. Trente-six placards ont été imprimés. L'Académie avait chargé M. Soyer, archiviste du département du Loiret, de terminer ce volume. Ses occupations professionnelles ne lui laissant pas assez de loisir pour mener à bien ce travail, il y a renoncé. M. Prou s'est préoccupé de lui donner un successeur. Il espère pouvoir vous proposer sous peu de confier l'achèvement du volume à un érudit que paraît désigner sa connaissance de l'histoire et de la géographie du Berry.

M. Omont s'est chargé de procurer l'achèvement des volumes des *Obituaires* laissés en souffrance par M. Longnon. M. Boutillier du Retail, auquel a été confiée la tâche de continuer la publication du tome VI (province de Sens), travaille activement à l'achèvement du volume, dont une partie était imprimée à la mort de M. Longnon. L'impression a été reprise. Les différents obituaires du diocèse de Troyes, au nombre d'une vingtaine, sont ou vont être mis sous presse. M. Jacques Laurent a donné tous ses soins, pendant l'année dernière, à la préparation du tome V (province de Lyon). Grâce à sa diligence, la copie de ce volume, pour lequel aucune note n'avait été laissée par M. Longnon, est maintenant complètement achevée. L'ensemble en pourra être bientôt remis à l'imprimerie.

Corpus inscriptionum semiticarum. Partie phénicienne. On continue à mettre de l'ordre dans les matériaux accumulés dans le cabinet du *Corpus* et à les classer. M. Guérinot a terminé la bibliographie des inscriptions phéniciennes à éditer et s'occupe

Digitized by Google

maintenant de réunir la bibliographie des inscriptions néopuniques.

Partie araméenne. La copie du volume de Palmyre a été remise à l'Imprimerie nationale. 92 placards sont déjà composés. Il en reste environ 60 à composer. 9 placards d'une nouvelle livraison du *Répertoire d'épigraphie sémitique* sont composés.

Partie sabæo-himyarite. Le nouveau fascicule de la série *sabæo-himyarite*, achevé depuis novembre, a déjà été signalé dans le précédent rapport semestriel. Il est inutile d'y revenir, sinon pour déplorer les lenteurs de l'Imprimerie nationale, qui ne l'a pas encore mis au jour. Les auteurs ont mis sur le métier un autre fascicule, dans les mêmes conditions que le précédent, sauf qu'ils songent à essayer, pour la reproduction des originaux, d'un procédé moins coûteux que l'héliogravure et tout aussi fidèle. L'assentiment de la commission du *Corpus* est acquis, en principe, à cette modificatiou.

De la *partie hébraïque* du *Corpus*, toujours aucune nouvelle.

Des ouvrages qui se publient chez l'éditeur Leroux, sous le patronage et avec le concours de l'Académie, il a été donné les fascicules suivants :

Inscriptiones græcæ ad res romanas pertinentes. Du fascicule V du tome IV, deux feuilles sont tirées, les autres sont en placards. M. Lafaye a rapporté de Vienne tous les documents nécessaires pour que la publication soit maintenant poussée activement.

Mosaïques de la Gaule et de l'Afrique romaine. Le troisième fascicule des planches de l'Afrique romaine (mosaïques de la Tunisie, 1re partie) a paru et a été distribué. Nous signalerons, dans ce cahier, un grand nombre de planches exécutées d'après les excellents relevés que M. Merlin a mis à la disposition de la commission.

Le vingt et unième volume de *Monuments et Mémoires* de la fondation Piot est prêt à paraître; nous n'attendons qu'une planche pour en livrer le premier cahier. M. Léon Dorez, qui

Digitized by Google

s'est chargé de la table des vingt premières années, n'a pu encore la remettre à l'impression. Elle complétera le tome XX. Espérons qu'il ne nous la fera pas attendre trop longtemps.

Un nouveau recueil, conçu sur le plan des *Monuments et Mémoires*, est venu s'ajouter à ceux qui se publient avec les subventions de l'Académie. Il a pour titre : *Mémoires concernant l'Asie Orientale* (*Inde*, *Asie Orientale*, *Extrême-Orient*), publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sous la direction de MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier, membres de l'Institut. Le tome I^er^ contient des articles de M. Cordier, de M. Chavannes, de M. Pelliot et de M. Foucher, plus 63 planches hors texte.

M. Chavannes a donné le tome I^er^ de sa *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*, qui traite de la *Sculpture à l'époque des Han* (l'album des planches a été distribué le 17 décembre 1909).

De Ridder, *Les bronzes antiques du Louvre*. Tome I^er^. *Figurines*.

Jules Martha, *La langue étrusque*.

Pour le *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, tout le manuscrit du *Supplément* des monnaies du Pont, de la Paphlagonie et de la Bithynie est achevé. MM. Babelon et Théodore Reinach sont prêts ; on mettra sous presse ce supplément. Ils travaillent à l'établissement des planches qui accompagneront ce texte et qui formera un fascicule considérable.

L'édition des *Inscriptiones Deli*, qui se publie dans le *Corpus inscriptionum græcarum* de Berlin, se continue avec régularité. Au moment où paraissait le premier fascicule des inscriptions de Délos, distribué à l'Académie dans sa séance du 22 novembre 1912, et dû à M. Dürrbach, commençait l'impression du second, qui a pour auteur M. Pierre Roussel.

L'impression s'est poursuivie pendant toute l'année 1913, sous la surveillance des deux commissions académiques de Paris et de Berlin, et le 9 janvier 1914, le Président de la commission

Digitized by Google

parisienne, M. Foucart, donnait le dernier bon à tirer. Le fascicule, qui ne comprend pas moins de 18 feuilles, sera déposé en février sur le bureau de l'Académie.

En même temps que s'achevait le second fascicule, commençait l'impression du troisième, qui a pour auteur notre correspondant, M. Félix Dürrbach.

MM. Paul Fournier et Monceaux nous doivent toujours leurs notices sur les confrères que nous avons perdus, MM. de la Trémoïlle et Philippe Berger.

LIVRES OFFERTS

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Luigi Cantarelli, professeur d'histoire et d'institutions politiques du bas-empire à l'Université de Rome, la dernière livraison de *La serie dei Prefetti di Egitto.* III. Dalla morte di Teodosio alla conquista araba (395 à 642). Extr. de la *Reale Accademia dei Lincei; classe di scienze morali,* vol. XIV, 1912 :

« En présentant, il y a deux ans, le second fascicule des Préfets d'Égypte, j'insistais sur la méthode et le soin que M. Cantarelli avait apportés dans cette publication. Le troisième et dernier fascicule a droit aux mêmes éloges. Il est précédé d'une introduction où sont indiquées les sources consultées par l'auteur, documents officiels, auteurs grecs, auteurs byzantins et latins, coptes et arabes qui lui ont fourni des indications précieuses sur l'administration provinciale de l'Égypte pendant les v^e^ et vi^e^ siècles. Les changements les plus importants eurent lieu dans cette province sous Théodose II et sous Justinien.

« Afin d'apporter plus de clarté dans cet exposé, la série des Préfets a été divisée en deux sections : *Praefecti Augustales* (396-538) ; *Augustales et Duces* (539-641). Ces derniers apparaissent sous Justinien. On peut dire que la réorganisation effectuée par cet empereur demeura immuable, au moins dans ses lignes générales, jusqu'à la conquête arabe. Quand il résolut de réformer l'administration assez confuse de l'Égypte en réunissant dans les mêmes mains le pouvoir civil et

Digitized by Google

le pouvoir militaire, il choisit comme titulaire de ces fonctions nouvelles le patrice romain Liberius qui avait fait ses premières armes sous Odoacre et avait occupé avec une distinction particulière des charges considérables en Italie et en Gaule. Après Liberius, on rencontre une grande lacune qui s'étend pendant un quart de siècle.

« Plus de quarante biographies critiques sont consacrées à ces hauts fonctionnaires. Selon la méthode adoptée dans les précédents fascicules, les noms de ceux que l'auteur considère comme apocryphes ont été imprimés en italiques et précédés d'un astérique ; les noms de ceux pour lesquels il ne peut s'élever aucun doute sont accompagnés d'un numéro d'ordre. Les préfets contestés appartiennent surtout aux premières années du VII^e^ siècle, à cette période de grande agitation pendant laquelle l'Égypte eut à souffrir de la dictature militaire et de la domination persane. L'histoire des derniers gouverneurs d'Alexandrie devient alors très difficile à retracer ; faute d'informations suffisantes, elle reste forcément incomplète. Avec la conquête arabe, en 641, la Préfecture d'Égypte prit fin, après 672 années d'existence. M. Cantarelli a eu le mérite d'en rétablir les fastes avec toute la précision possible dans l'état actuel de nos informations. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite à l'Académie, au nom de M. Charles Normand, le fascicule portant les n^os^ 134 et 135 de l'*Ami des monuments parisiens*. Ce fascicule renferme d'intéressants documents sur l'ancienne église de la Madeleine de la Ville-l'Évesque et sur les différents projets de reconstruction qui furent présentés à la fin du XVIII^e^ siècle, notamment par Constant d'Ivry. On y trouve aussi certaines précisions au sujet des fouilles entreprises dans la rue de la Colombe et aussi dans la cour du May au Palais de Justice, d'où sont sortis des fragments romains importants.

Le Gérant, A. Picard.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 6 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, dans une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, invite l'Académie à procéder à la désignation de deux candidats à la chaire de berbère, créée par décret du 2 décembre 1913 à l'École des langues orientales vivantes. M. le Ministre joint à sa lettre des extraits des procès-verbaux des séances tenues par l'Assemblée des professeurs et par le Conseil de perfectionnement de l'École, contenant les présentations de ces Assemblées pour la chaire vacante.

L'Académie se forme en comité secret pour procéder à cette désignation.

La séance étant redevenue publique, le PRÉSIDENT annonce que l'Académie présente pour ladite chaire : en première ligne M. Destaing ; en seconde ligne, M. Biarnay.

Digitized by Google

M. Pelliot continue la lecture de son mémoire intitulé : *Nouveaux documents sur le Christianisme en Asie centrale et en Extrême-Orient au moyen âge.*

MM. Noël Valois, Perrot et Chavannes présentent quelques observations.

M. Pottier lit une note de M. Gaston Darier qui a dirigé, avec M. Nicole et M. Gauckler, les fouilles du Janicule, à Rome, où a été découverte, dans un sanctuaire syrien, une curieuse idole de bronze entourée d'un serpent. On y avait vu une image de la déesse Atargatis. Mais le bronze a été nettoyé avec soin et l'on constate aujourd'hui, sans aucun doute, qu'il s'agit d'une divinité masculine. Un archéologue italien, M. Pasqui, a proposé d'y reconnaître le dieu phénicien Hadad ; mais cette conclusion ne s'impose pas, car le choix à faire est assez large parmi les dieux du panthéon syrien [1].

M. Paul Monceaux communique une note de M. A. Merlin, correspondant de l'Académie, directeur du Service des Antiquités de Tunisie, sur des mosaïques tombales qui ont été récemment découvertes au Nord de Kourba, l'ancienne Curubis, dans la presqu'île du Cap Bon :

« La Direction des Antiquités de Tunisie ayant été informée, au cours de l'été dernier, de la découverte d'une mosaïque à Henchir-Diar-El-Hajjej (à 6 kilomètres au Nord de Kourba) [2], M. Louis Poinssot, inspecteur des Antiquités, se rendit sur place et constata l'existence d'une tombe chrétienne en forme de caisson. Malgré les dommages qu'il avait subis, ce monument parut assez intéressant pour mériter d'être enlevé. Au cours des opérations d'enlèvement qui ont été effectuées pendant le mois de novembre par l'atelier du Bardo, la fouille fut un peu étendue, et d'autres épitaphes chrétiennes en mosaïque furent mises au jour. On en aurait sûrement exhumé un plus grand nombre, si les travaux d'exploration avaient pu être poussés davantage; car il semble bien qu'il y avait là une église, dans

1. Voir ci-après.
2. Carte de la Tunisie au 50.000e, feuille de Menzel-Bou-Zalfa.

Digitized by Google

le sol de laquelle, comme à Bou-Ficha, Henchir-Chigarnia (*Uppenna*), Sidi-Abich ou Tabarka, étaient ménagées des sépultures, recouvertes de mosaïques portant des mentions relatives aux défunts.

« Voici la description des mosaïques qui ont été dégagées jusqu'ici et transportées au Musée Alaoui :

1° Caisson ayant 0 m 67 de large, 1 m 72 de long, 0 m 23 de haut, incomplet à droite.

Au milieu, une inscription dans une couronne ; la partie supérieure de ce cartouche subsiste seule ; lettres, 0 m 05-0 m 06 :

C R E ME	*cubes noirs*
N̄ I A · D L C I S IN	*cubes noirs*
A / / / / CIVS DVLC	*cubes rouges*
is in pace	

Crementia, avec ME et NT liés ; puis, sans doute, *d*[*u*]*lcis*, dont l'*u* a été omis accidentellement ; à la fin de la ligne 2, je proposerais sous réserve de voir dans la dernière lettre, qui a actuellement la forme d'un V, mais est très endommagée, le vestige d'un N, lié peut-être avec un P [1] ; dans cette hypothèse, on aurait la formule : *d*[*u*]*lcis in* [*p*]*a*[*ce*]. Ensuite venait le nom d'un second défunt, dont il manque deux lettres avant la terminaison CIVS, et que suivait aussi *dulc*[*is in pace*].

De chaque côté du texte, un cierge allumé et un oiseau entouré de rameaux fleuris ; à gauche, ces motifs sont bien conservés : l'oiseau est un faisan, et sur l'un des rameaux est perché un moineau ; à droite, il n'a survécu que le haut du cierge, et des débris insignifiants du volatile et des fleurs.

Sur la partie verticale du caisson, un des longs côtés et un des petits sont à peu près entièrement sauvegardés : là, au centre, deux moutons africains, à grosse queue, affrontés ; ici, un gros trait qui retourne sur la portion de la grande face que n'occupent pas les moutons.

L'expression *dulcis in pace*, fréquente à Tabarka, est rare dans le reste de l'Afrique.

1. Cf. notre 2° a, ligne 2 ; notre 3°, ligne 2 ; notre 4°, ligne 2.

Digitized by Google

2° A peu de distance de cette première tombe, ayant même orientation qu'elle, on a dégagé une sépulture double :

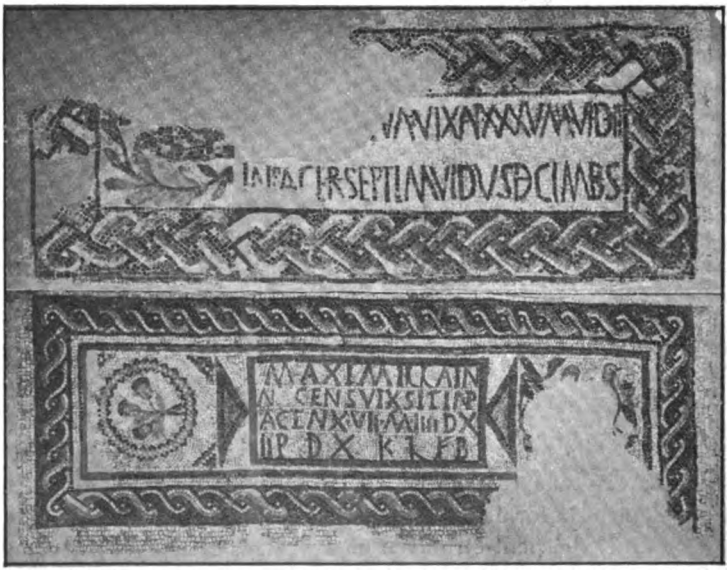

a) Haut. 0 m 63 ; long. 1 m 78 ; lettres, 0 m 05-0 m 06.

Dans un cartouche à queues d'aronde :

MAXIMILLA IN	*cubes jaunes*
NOCENS VIXSIT IN	*cubes noirs*
ACE *N* X·VII· M·IIII DX	*cubes noirs*
II P D· X KL F B	*cubes jaunes*

A la ligne 3, AN liés ; à la ligne 4, après II qui fait partie du nombre des jours (XII), *p(osita) d(ie)*.

A gauche du texte, une branche de roses dans une couronne ; à droite, dans un cadre rectangulaire, des fleurs et des oiseaux, aujourd'hui mutilés.

Bordure : torsade.

On sait que le mot *innocens* se rapporte à un enfant [1].

1. Monceaux, *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1909, p. 158.

Digitized by Google

b) Haut. 0 m 70; long. 1 m 78; lettres, 0 m 08-0 m 10, en cubes verdâtres; la mosaïque étant détériorée dans l'angle supérieur gauche, le début du texte manque :

/ / / / / / / N A · V I X *N* · X X X V M · V I · D I I
I N P A C E ℟ S E P T I M V I D V S Ɒ C I M ℟ S

A la ligne 1, huit lettres ont disparu; AN liés; à la ligne 2, R barré, sans doute abréviation d'un mot comme *r(ecessit)*; dans *decembres*, DE et BRE liés.

A gauche, un motif abîmé : un oiseau? avec des rameaux de feuillage.

Bordure : torsade.

3° Au bout des mosaïques du n° 2, séparée d'elles par un petit intervalle, et disposée dans un sens perpendiculaire aux trois premières, on a rencontré celle-ci :

Haut. 0 m 57; long. 1 m 70; lettres, 0 m 065.

Dans un cartouche à queues d'aronde :

Digitized by Google

C A L B E S · S A' · V S I *cubes noirs*
N^P A C E · V X S I T A' N *cubes rouges*
O S XX ℞ ϙ I A P R I L E S *cubes noirs*

Les lignes sont séparées par des traits.

A la ligne 1, AN liés; à la ligne 2, NP, AN liés; le premier I de *v*[*i*]*xsit* a été oublié.

De chaque côté, un oiseau regardant le cartouche; devant l'oiseau, une fleur; derrière, un grand fleuron. A gauche, c'est, semble-t-il, un perroquet; à droite, une colombe.

Bordure : ondes.

Le nom du défunt est *Calbessanus*; à la dernière ligne, il faut probablement comprendre : *r*(*ecessit*) ϙ *i*(*dus*) *apriles*.

4° A la suite du caisson n° 1, et dans le même sens que lui, mais sur l'alignement du n° 3, une mosaïque dont toute la partie droite est anéantie :

Haut. 0^m 54; long. 0^m 82; lettres, 0^m 055-0^m 065, en cubes noirs.

Dans un cartouche à queues d'aronde, complet seulement à gauche :

F L A V I V S I N I . . . .
N^P A C E V I X I T A' I I . . . .
V ./. / /. I D V S O C . . . . . .

Les lignes sont séparées par des traits.

A la ligne 1, après I, fragment d'un N suivi d'une haste droite et d'une haste oblique : INN *ocens i*; à la ligne 2, NP, AN liés; à la ligne 3, OC*tobres*; à gauche, premier jambage d'un V.

A gauche, une colombe avec un rameau fleuri.

Bordure : grecque interrompue.

A en juger par leur rédaction, notamment par la concision et la simplicité des formules, comme aussi par l'absence de l'indiction byzantine, ces mosaïques tombales d'Henchir-Diar-El-Hajjej doivent dater au plus tard du v^e siècle.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

NOTE SUR L'IDOLE DE BRONZE DU JANICULE,

PAR M. GASTON DARIER.

Les photographies que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie m'ont été envoyées par M. Paribeni, directeur du Musée national romain des Thermes, que je tiens à remercier très sincèrement de sa grande obligeance.

Elles représentent l'idole de bronze du Janicule telle qu'elle apparaît après le nettoyage complet auquel on a procédé récemment. Nos figures (p. 107) montrent la statuette, de face et de profil, dans l'état actuel.

Cette idole fut découverte le 8 février 1909, dans les fouilles entreprises au Janicule par MM. Paul Gauckler, Georges Nicole et moi-même, au cours des années 1908 et 1909, et continuées par Paul Gauckler en 1910, pendant quelques semaines. L'Académie a eu, à plusieurs reprises, la primeur des communications faites sur les trouvailles (*Comptes rendus*, 1909, p. 424 et 617; 1910, p. 378). Les études sur ce sujet ont été réunies dans le livre de Paul Gauckler, *Le Sanctuaire syrien du Janicule* (1912).

Trois sanctuaires superposés furent découverts, sanctuaires consacrés à des divinités syriennes, dont la plus importante était le dieu Hadad, plus connu à l'époque gréco-romaine sous le nom de Jupiter Héliopolitain.

L'idole de bronze reposait dans une cuve rectangulaire, ménagée au centre d'un autel triangulaire situé au milieu d'une cella octogonale appartenant au sanctuaire de l'époque la plus récente (IVe siècle apr. J.-C.).

Recouverte par trois couches de tuiles superposées, la cuve était d'une étanchéité parfaite. Sur un lit de terre

Digitized by Google

grenue, probablement arrosée de libations, terre qui garnissait le fond de la cuve, gisait l'idole étendue sur le dos, la tête tournée du côté du couchant (voir la planche des *Comptes rendus*, 1909, p. 424, fig. 1). Coiffée d'une sorte de casque quasi triangulaire vu de face, les bras collés au corps, les pieds joints, elle apparaît entourée des sept replis d'un dragon dont la tête à crête dentelée s'avance sur le crâne de la statuette et dont le corps se déroule en spirale de droite à gauche jusqu'au pied gauche. Sept œufs de poule avaient été déposés en ligne entre les circonvolutions du dragon ; plusieurs d'entre eux avaient éclaté, couvrant l'idole de leur contenu, et les débris des coques s'étaient dispersés tout autour. Le bronze attaqué par le contenu des œufs et par les émanations de la terre était recouvert d'une gangue blanchâtre. La figure imberbe avait une apparence féminine. Tel était l'aspect de la statuette, dont l'*Illustration* donna une reproduction dans son numéro du 27 février 1909, que Gauckler fit connaître à l'Académie et que nous publiâmes, M. Nicole et moi, dans notre mémoire des *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. XXIX.

Gauckler et moi avions vainement sollicité à plusieurs reprises l'autorisation de prendre en mains l'idole et de faire procéder à un nettoyage complet, qui seul pouvait permettre une détermination plus exacte de cette figure, dont jusqu'ici on ne ne connaît pas d'autre représentation.

Trompé par l'aspect féminin et imberbe de la figure, Gauckler crut pouvoir reconnaître dans cette idole une représentation de la déesse syrienne Atargatis, opinion qui rencontra cependant des contradicteurs. Mais il eut la précaution de faire des réserves : « Il faudrait pouvoir décaper le bronze », écrivait-il, « pour faire reparaître les détails de la ciselure qui nous échappent aujourd'hui. Jusqu'au moment où ce nettoyage indispensable aura été opéré, l'on ne saurait se prononcer d'une manière définitive sur l'iden-

Digitized by Google

Fig. 1. — L'idole de bronze du Janicule (face).

Fig. 2. — L'idole de bronze du Janicule (profil).

Digitized by Google

tification de la statuette » (*Le Sanctuaire Syrien*, p. 211).

Après trois années de laborieuses négociations, l'État italien devint acquéreur du terrain des fouilles, qui appartenait à la Société du Janicule, et de tous les objets découverts, qui furent déposés au Musée national des Thermes.

On procéda alors à un nettoyage de l'idole, et M. Pasqui, directeur des fouilles de Rome et de la Province, dans une notice publiée par la Revue d'archéologie et d'histoire *Studi Romani* rapporte combien grande fut la surprise lorsqu'on aperçut les organes génitaux qui fixaient incontestablement le sexe masculin de la statuette.

Débarrassée de sa gangue, l'idole porte des traces générales de dorure. La figure d'apparence juvénile est restée imberbe, la tête et la crête du dragon sont plus nettement accusées. La statuette est creuse, à en juger d'après sa légèreté. Sous les pieds, on remarque un tronçon de pivot en fer, ce qui donne à penser qu'avant d'être murée dans l'autel du Janicule, elle avait pu avoir une autre destination.

Reprenant les textes et les arguments dont s'était servi Gauckler pour identifier l'idole avec une représentation de la déesse Atargatis, M. Pasqui n'hésite pas à admettre que nous sommes en présence d'une représentation du dieu Hadad. Il m'est difficile de me prononcer sur cette nouvelle argumentation, qui semble prêter aussi à bien des remarques critiques. Un examen approfondi de l'idole dans son nouvel état, examen que je n'ai pu faire jusqu'ici, et une étude d'ensemble du problème plus mystérieux que jamais sont nécessaires, avant qu'il soit possible de proposer une nouvelle explication.

Dans une lettre que M. René Dussaud m'a fait l'honneur de m'écrire, il fait remarquer que le panthéon syrien est assez riche pour que le choix ne soit pas restreint à Atargatis ou à Hadad. On pourrait se trouver en présence de la représentation d'une divinité secondaire, qui aurait joué

Digitized by Google

cependant un rôle important dans certaines cérémonies du culte, telles que l'initiation ou tout autre.

L'identification de l'idole de bronze du Janicule reste donc un sujet d'étude qui mérite d'attirer de nouveau l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'histoire des religions.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le fascicule du mois de novembre 1913 des *Comptes rendus des séances* de l'Académie (Paris, 1913, in-8°).

M. Henri Cordier a la parole pour un hommage :

« En 1866, notre savant correspondant, le regretté colonel Sir Henry Yule, publiait pour l'Hakluyt Society de Londres deux volumes intitulés *Cathay and the Way thither*, renfermant une collection de textes du moyen âge concernant la Chine. L'ouvrage très recherché est depuis longtemps épuisé et la Société Hakluyt m'a chargé d'en donner une édition nouvelle ; j'ai l'honneur d'en déposer le second volume qui renferme Odoric de Pordenone ; les autres volumes — il y en aura quatre en tout — contiendront un essai préliminaire sur les relations de la Chine et des nations occidentales jusqu'à la découverte de la route du Cap de Bonne-Espérance, les lettres des frères franciscains, Rashid-eddin, Pegolotti, Marignolli, Ibn Batuta et Bento de Goës. »

SÉANCE DU 13 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Cagnat lit un passage d'une lettre qu'il a reçue de M. L.-A. Constans, membre de l'École française de Rome, relative à la découverte, faite par M. Boni sur le Palatin, d'un

Digitized by Google

caveau que l'infatigable et savant fouilleur italien croit être le *mundus civitatis Palatinae*.

« J'ai vu, lundi dernier, sous la conduite de M. Boni, le fameux *mundus*. M. Boni l'a cherché d'abord dans la cour à péristyle du palais des Flaviens, du côté ouest. Il y a rencontré une enceinte circulaire où il voit le souvenir de fouilles exécutées par Auguste pour retrouver le *mundus*. Auguste s'était trompé de peu. A 4 mètres de là vers le Nord, en effet, M. Boni a trouvé, à une certaine profondeur, une voûte à *tholos*, faite d'une superposition de blocs quadrangulaires, ouverte, et inclinée vers le midi, en telle sorte qu'elle ne forme pas une circonférence parfaite. Là s'ouvre un nouveau puits, creusé dans le tuf; au fond de ce puits, à 12 mètres au-dessous du niveau du sol, deux couloirs bifurquent : l'un, le plus étroit, est droit; l'autre, plus large, est coudé, au bout de quelques mètres, à angle droit, en telle sorte qu'il rejoint l'extrémité du premier, déterminant avec lui un triangle rectangle dont l'hypoténuse, formée par le couloir étroit, a une douzaine de mètres de long. M. Boni imagine que lorsqu'on portait dans le *mundus*, grenier sacré, les grains, prémices de la saison, on allait par le couloir large et revenait par le couloir étroit. On suivait la marche inverse quand on voulait chercher du grain dans le *mundus* pour les semailles. Ces deux couloirs aboutissent l'un et l'autre à une chambre circulaire, tout entière taillée dans le tuf, avec une coupole haute au sommet de laquelle un trou circulaire laisse voir le jour; sur les parois, des ouvertures à sommet formant angle aigu semblent être l'accès d'autres couloirs. Une banquette est ménagée à une assez grande hauteur en face de l'aboutissement des deux couloirs. Les couloirs et la chambre circulaire sont tapissés d'un enduit argileux : à la rencontre du sol et des parois, le tuf est taillé de façon à former une baguette arrondie; M. Boni prétend que, d'après un texte de Columelle, ce serait une particularité de la construction des greniers, destinée à éviter des angles où des animaux pourraient faire leur nid.

Le *mundus* en question se trouve à peu près sous l'emplacement du trône impérial, dans le fond du *tablinum* du palais des Flaviens. La découverte de ces galeries et de cette chambre taillées dans le tuf démontre qu'il n'y avait point là, comme on le croyait jusqu'ici, une vallée, mais que c'était au contraire le sommet du Palatin, ce que M. Boni appelle « l'asse geologico del Palatino », centre de la *Roma quadrata*. M. Boni pense qu'au-dessus du *mundus*, et non dans la *Regia*, devait être le sanctuaire de Mars, protecteur de l'agriculture : les Saliens auraient conservé les armes sacrées dans la chambre à

Digitized by Google

tholos du premier étage. On a recueilli au cours des fouilles un objet conique en bronze, avec des ornements en fer, formant douze lignes, qui rayonnent à partir du sommet. M. Boni y voit un casque. »

M. Préchac fait une communication sur le dernier ouvrage de Sénèque.

L'ouvrage que Sénèque écrivait et qu'il retoucha *avant de s'ouvrir les veines*, en avril 65, serait le VII[e] livre du traité *Des Bienfaits*. Cette opinion est vraisemblable si l'on examine l'histoire des œuvres de Sénèque, les indications chronologiques fournies par le texte et l'état matériel du traité [1].

M. J. Loth fait une communication sur les noms propres d'hommes et de lieux de la plus ancienne vie de saint Samson de Dol [2].

COMMUNICATIONS

LE DERNIER OUVRAGE DE SÉNÈQUE

PAR F. PRÉCHAC,
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Lorsqu'il reçut l'ordre de se tuer en avril 65, Sénèque retouchait son dernier ouvrage [3].

Quel était cet ouvrage? Il faut évidemment le chercher parmi ceux qui furent composés après la retraite du ministre-philosophe (automne 62). Le *De otio* et le *De tranquillitate animi* datent à peu près de ce moment, s'ils ne sont pas antérieurs [4]. Les « Questions naturelles » se placent en 62-63. Le traité de « philosophie morale » s'achevait vers la fin de 64 [5]. Le *De providentia* l'avait sans doute précédé (Schanz, *Gesch. d. röm. Lit.*, 1913, vol. 2, p. 381).

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.
3. Dion Cassius, 62, 25, 2.
4. R. Waltz, éd. du *De otio*, 1909, p. 7.
5. Ep. 108, 1; 109, 17 (cf. 106, 2).

Digitized by Google

I

Reste le *De beneficiis*, que Gercke et Eicke placent l'un partiellement, l'autre en totalité, après la retraite [1]. Mais ils pensent qu'il était achevé au début de 64 [2]. Or, non seulement le VII[e] livre de ce traité se donne pour une partie ajoutée après coup [3], mais il est manifestement écrit après cette date.

Dans la lettre 81[e], après avoir mentionné « ses livres *sur les Bienfaits* », Sénèque déclare qu'un point de ce sujet n'a été qu'effleuré : « Quelle reconnaissance devons-nous à notre bienfaiteur lorsqu'il est devenu méchant » (§ 3) ? Il a traité ce point d'une manière brève et superficielle aux livres V et VI [4]. Il trouve naturellement qu'il y aurait encore beaucoup à dire là-dessus : *non satis, ut existimo, explicatum*. La même question est étudiée fort longuement dans le VII[e] livre du *De beneficiis* : elle est même devenue la question principale. Sénèque comble ainsi la lacune qu'il constatait lors de la lettre 81[e]. Le VII[e] livre a donc été composé après cette lettre, par conséquent après le printemps ou tout à la fin du printemps de 64.

Il semble même avoir été écrit après le mois de juillet. Sénèque ne se contente pas de flétrir un prince « adultère, *voleur, homicide* » [5] ; une femme (*adultera*), qui est son auxiliaire [6] ; il rappelle l'*incendie*, le *brigandage* [7]. Il

1. Gercke, *N. Jahrb. f. Philol.* Suppl., 22 (1896), p. 306 sq. — Eicke, *Vett. phil. qual. fuer. de Al. M. judicia* (Diss. Rostock, 1909), p. 27 sqq. — Toutefois M. Gercke exprime un doute (p. 319 sq.) à cause du passage VII, 20, 3 fin.
2. Cf. Epist. 1, § 83.
3. VII init.
4. V, 12, 3 ; 14, 3 ; VI, 4
5. VII, 17, 2.
6. 19, 3.
7. 16, 3.

Digitized by Google

dit même à Aebutius Liberalis : « Nous relevons sans nous décourager nos pénates brûlés, sur le sol encore chaud... Les villes sont, après la destruction, rebâties aux mêmes places[1]. » Tous deux ont vu leur maison incendiée : l'un à Lyon sans aucun doute [2]; l'autre à Rome, s'il habitait comme il est probable, dans la IV[e] regio[3].

Voici des fêtes sur l'eau qui ont lieu « in mari » (20, 3) : elles se déroulent peut-être sur l'étang immense de la Maison d'or (Suet. Ner. 31 *stagnum maris instar*; cf. Tac. XV, 37 *saepius*).

Il est d'ailleurs vraisemblable que nous sommes après 64, car Sénèque paraît avoir fini déjà le grand traité de « philosophie morale »[4].

Enfin il parle comme les conjurés en avril 65[5]. Tout est permis, dit-il (VII, 19, 9; 20, 1, 2, 3, 4), contre « le tyran, « qui a violé tous les droits et fait la guerre à la patrie ! « Ceux-là même (comme Sénèque) qui ne sont point nés à « Rome, le condamnent au nom de l'humanité ! On le tuera « *pour remédier à son état désespéré* et délivrer le monde[6]. » Il ajoute (v. p. 115, n. 1) : « *Je sauverai l'héritier* ! Cette « bonne action ne saurait faire tort aux victimes de la « cruauté paternelle. » En fait, Poppée était enceinte de quelques mois au moment où le complot fut découvert [7].

1. 31, 5. — Cf. *urbes haustas* et Tac., XV, 39 : haurirentur (Palatium, domus et cuncta circum).

2. Cf. Ep. 91.

3. Ep. 56, 4.

4. VII, 1, 2 : « *Dicta sunt* quae regunt mores. » Ces questions sont opposées ici à celles qui exercent simplement l'intelligence (§ 2), c'est-à-dire, entre autres, à la *philosophia naturalis* (§ 5, cf. ep. 88, 24; 89, 11). Sénèque ferait allusion à la *philosophia moralis*, donc au traité qui porte ce titre (Ep. 106, 108, 109), aussi bien qu'aux premiers livres du *De benef.* où l'« essentiel » a été dit sur la bienfaisance (VII, 1, 2).

5. Tac., *Ann.*, XV, 68; Dion, 62, 24, 1 sq.

6. Le rapprochement entre Phalaris et *Néron* (19, 5 et 7) se retrouvera dans les écrits des stoïciens postérieurs : cf. M. Aur. εἰς ἑαυτόν III, 16.

7. Elle meurt en mai (ou juin ?) 65 (Tac. XVI, 6, l. 1 sqq; 12, fin). Sa grossesse était connue du public; elle n'assistait pas aux courses de chars des jeux néroniens (Tac., XVI, 6; Suet. Ner. 35).

Digitized by Google

On pouvait se demander si l'on traiterait l'enfant comme avait été traitée jadis, en pareille circonstance, la fille en bas âge de Caligula et de Caesonia [1].

Et voici, semble-t-il, la restitution des biens (cap. 9 et 10 ; cf. 20, 2, 3), cet encouragement aux constructions fastueuses qui a surpris Dion [2]. Voici les reproches adressés par l'ami d'autrefois (τὴν συνουσίαν τὴν πρὸς αὐτὸν προειμένος) [3] : ce sont tous les chapitres sur l'ingratitude !

II

Ainsi l'arrêt de mort aurait été signifié à Sénèque tandis qu'il achevait son VII[e] livre (βιβλίον). Il aurait fait les retouches avant de se tuer (Dion, 62, 25, 2). Il est possible qu'elles se soient étendues aux autres livres, donnant ainsi une teinte uniforme à l'édition nouvelle du *De beneficiis*.

En fait, tels passages qui embarrassent les critiques, parce qu'ils troublent la suite des idées, ressemblent fort à des addenda [4], quelques-uns à des addenda four-

1. Jos., *Ant. jud.*, XIX, c. 2, 4 init. et sq. ; Dion 1, 29, 7 ; 59.

2. 19, 3 *in Macellum laturo... nummos dabo* ; 20, 2 *marmora* (Dion, 62, 25, 3).

3. Dion, *ibid.*

4. Ex. : VII, 4, 1. Les mots *Teneo te ! volo videre... Dic mihi : quemadmodum potest aliquis donare sapienti, si omnia sapientis sunt* devaient être suivis, dans le texte primitif de la réponse 4, 5 : Quemadmodum ? Probemus ! omnia (nunc enim..... concessimus) omnia patris sunt, etc. — L'addition irait de 4, 1 *nam id quoque*..... jusqu'à 4, 4..... *quia potuit eripi*, et comprendrait précisément tout l'intervalle (x). La soudure n'est bien faite qu'au point de départ, parce qu'il s'agit plutôt d'une variante de 4, 5 sq. que d'une addition.

Au livre IV, 22, 1, le développement est interrompu par une reprise bien significative d'une idée déjà exposée (cap. 11, 4) : « *Nunc* illud quoque argumentum..... reducatur : quid est, quare grati velimus esse, *cum morimur*, quare singulorum perpendamus officia..... ? volumus. » (cf. l'inspiration du dernier livre à partir du chap. 28 : Cogita tecum...). Cette insertion paraît suggérée par la fin du chapitre 21.

Au liv. VI, le § 3 du chap. 37 semble avoir été écrit après l'incendie de Rome et les travaux de reconstruction (Tac., XV, 38 ; 42 init. : 52). Cf. IV, 6, 2 ingens tibi domicilium *sine ullo incendii... metu* struxit (deus).

Digitized by Google

voyés[1]. Plusieurs, comme il arrive, s'adaptent par leurs premières lignes aux passages qu'ils complètent, mais ne préparent point les lignes qu'ils précèdent. On dirait des additions hâtives faites en partie dans la marge du texte sur le volume (βιβλίον), en partie sur des brouillons : tablettes, morceaux de parchemin ou de papyrus : les premières seraient les plus courtes, celles que nous trouvons à leur place[2].

III

La publication des sept livres avec les retouches ne dut pas avoir lieu immédiatement après la mort de Sénèque. Elle eût pu être fatale aux amis qui les avaient reçus en dépôt (Dion, 62, 25, 2). Ces délais devaient entraîner quelque désordre dans les *commentarioli* où étaient consignés les addenda, quelque confusion dans l'interprétation des signes de renvoi.

Addition peut-être encore, I, 2, 5, *officia etiam ferae sentiunt... evincit*, réflexion que l'on prendrait pour une dure parenthèse ajoutée après coup par l'ancien précepteur, etc.

1. Ex. : le chapitre 12 du liv. VII : la suite des idées est rompue, à l'un comme à l'autre bout. Il faut le placer à la fin de l'addendum α (v. n. 4, p. 114, premier ex.), auquel il sert de conclusion. — Le contexte que nous en avons débarrassé offre désormais un sens : les mots 13 init. : « Accepi(s)set certe *non minus!* » sont la conclusion piquante de l'anecdote 11 fin. : « Si temptare me (Demetrium cynicum) constituerat (Gaius), *toto* illi fui experiendus *imperio!* »

Les mots : *Servabo filium... lacerat* (VII, 20, 2) étaient sans doute destinés à corriger l'arrêt de mort du tyran (20, 3) ; *exitus remedium est.*

Le long passage, si inattendu, du Ier liv. (cap. 9, 3 sqq. ; 10) sur les vices et les horreurs de la capitale n'est peut-être qu'un complément au tableau du IIIe liv. (16, 2, 3, 4), mais ajouté après coup, accompagné d'une autre conclusion et fourvoyé.

2. L'hypothèse de feuillets d'un codex, détachés et déplacés au moyen âge, ne saurait être admise : car 1° aucune de ces insertions n'interrompt une phrase ; 2° plusieurs sont à la place qu'elles doivent occuper ; 3° les étendues typographiques correspondantes ne sont ni égales entre elles, ni multiples les unes des autres.

Digitized by Google

Repris et retouchés, à l'heure suprême, le *De beneficiis* et le *De clementia* [1] devaient former un groupe isolé dans les anciens manuscrits et nous parvenir séparés de tous les autres « dialogi », bien qu'ils fussent eux-mêmes des « dialogi ».

LES NOMS PROPRES D'HOMMES ET DE LIEUX DE LA PLUS ANCIENNE VIE DE SAINT SAMSON DE DOL, PAR M. J. LOTH, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

La vie la plus ancienne de saint Samson, fondateur du monastère de Dol, a toujours été considérée comme le document hagiographique le plus important que possèdent les Gallois, les Cornishmen et les Bretons. L'hagiographe a comme source : 1° une vie écrite par Henoc, cousin du saint et son compagnon ; 2° la conversation d'un vieillard, moine à Dol, qui a passé la plus grande partie de sa vie outre-mer et est neveu de Henoc ; 3° ses propres voyages en Galles et en Cornwall. Jusqu'ici tous les critiques, acceptant les dires de l'hagiographe, plaçaient la rédaction de cette vie dans le cours du VII^e^ siècle, en général dans la première moitié. M. Fawtier, membre de l'École de Rome, dans une thèse de l'École des Hautes Études, parue en 1912, sous le titre de *La Vie de saint Samson, essai de critique hagiographique*, soutient que la rédaction est du VIII^e^-IX^e^ siècle, que la Vie n'a aucune autorité, que l'hagiographe a menti et est mal informé [2]. Ce qu'il y a de plus solide dans le travail de M. Fawtier, c'est le texte d'un ms. de Metz, du XI^e^ siècle, qu'il nous donne *in extenso* avec les variantes de dix-neuf autres manuscrits. C'est un service important rendu aux études bretonnes, car le texte de la Vie publiée par Mabillon et reproduit par les Bollandistes est des plus

1. Cf. *Comptes rendus de l'Ac. des inscr. et b.-lettres*, 1913, pp. 4 sqq.
2. *Bibliot. Éc. Hautes Ét.*, 197^e^ fasc.

Digitized by Google

défectueux. La thèse de M. Fawtier a été réfutée dans les *Annales de Bretagne* (1913, p. 338 et 356), par M. l'abbé Duine, qui avait de son côté fait d'importantes recherches sur la vie de saint Samson, notamment dans : *Les saints de Domnonée; notes critiques* [1]. Dans cet ouvrage, l'abbé Duine a étudié surtout la langue de l'hagiographe, complètement négligée par M. Fawtier. Les résultats obtenus dans cette direction sont importants à divers titres : l'abbé Duine a pu indiquer ainsi la principale source des connaissances de l'hagiographe et, ce qui a une sérieuse portée pour la date de la rédaction, il est arrivé à déterminer sa doctrine au sujet de la confession et de la pénitence.

Un des éléments les plus importants pour le critique de la *Vita* est fourni par les noms propres d'hommes et de lieux; c'est le côté qui a été, non le moins étudié, mais le plus mal étudié de la Vie.

Les noms des parents de Samson, *Ammon* et *Anna*, ont été considérés comme bibliques. On a même fait remarquer que le miracle par lequel Anna donne naissance à Samson, après avoir été longtemps stérile, est un emprunt à l'histoire d'*Anna*, mère de la Vierge Marie. Or, quand on lit attentivement la Vie, on voit qu'il n'y a pas eu, au fond, de miracle du tout. Ammon et Anna sont inquiets, parce qu'ils n'ont pas d'enfant, tandis que *Umbrafel*, frère d'Ammon, et *Afrella*, sœur d'Anna, ont trois fils. L'hagiographe a soin de faire remarquer qu'il n'y avait cependant pas inégalité d'âge entre les deux sœurs. Ce qui d'ailleurs est décisif, c'est qu'après la naissance de Samson, Ammon et Anna eurent encore *cinq enfants*. Le miracle n'existe que dans l'imagination d'un des admirateurs du saint, qui a voulu à tout prix pour son héros une naissance miraculeuse. L'hagiographe, lui, a accueilli à la fois l'histoire et la légende.

1. *Les saints de Domnonée : notes critiques* (Rennes, Rahan-Rault, 1912).

Digitized by Google

Si les noms sont bibliques, ils ne le sont toujours pas plus que celui de Samson même, mais ils sont plus vraisemblablement celtiques. Le nom d'Anna se trouve dans plusieurs inscriptions latines de pays celtique ; enfin, c'est le nom de la femme d'un prince breton, Beli, dans une généalogie galloise rédigée au x^e^ siècle. Il en est de même d'*Ammon*. Peut-être *Ammon* est-il pour *Hammon* = *Sammon* (cf. dans le texte, *Abrinum mare* pour *Habrinum mare*) ; ce serait alors l'exact pendant du couple qu'on trouve dans une inscription latine :

Anna Sammonis coiux (ap. Holder, *Alt.-celt. Sprachschatz, et Suppl.*)

Henoc, nom du cousin de Samson, remonte à *Senâcos* (cf. irl. *Senach*), nom très connu.

Les noms d'Afrella et d'Umbrafel ont été déclarés *non-celtiques*. Le nom d'Afrella n'est pas clair, mais combien d'autres ne le sont pas dans l'onomastique celtique! Quant à la forme, il rappelle, avec un suffixe différent, *Afroc* dans des chartes du IX^e^ siècle, du cartulaire de Redon : *Afroc, testis* ; *Ran-Afroc*. Je serais d'ailleurs tenté de corriger *Afrella* en *Avrella* pour *Aurelia*. *Aurelius*, *Aurelianus* étaient des noms familiers aux Brittones. *Umbrafel* me paraît à décomposer en *umb-ra-fel* : *umb-ra-* est le suffixe qui, sous une forme vieille-brittonique, serait *ambi-ro-*, vieux-goidélique *embi-ro-*, largement représenté en gallois sous la forme *am-ry-* et aussi *ym-ry-* avec un substantif verbal ou un thème verbal. *Ym* se prononce *öm* : *umb-* représente chez le scribe un effort pour représenter ce son. *Ra-* pour *ro-*, au VII^e^ siècle, est très exact, cf. *Cata-manus* pour *Catu-manus* dans une inscription chrétienne du VI^e^-VII^e^ siècle, dans le pays de Galles. *Fel* rappelle le terme *feleic* qui se trouve dans le Livre de Taliessin et qu'on traduit par *prince* ; le sens exact est douteux. Je préférerais lire : *vel* : *umb-ra-wel*, celui qui voit très bien (ou *umb-ra-sel*, qui examine bien).

Digitized by Google

Le nom de l'abbé évêque sur l'ordre duquel l'hagiographe écrit, *Tigernomalus*, se retrouve exactement dans une inscription chrétienne dont les caractères sont du VI^e^-VII^e^ siècle, trouvée à Saint-Cubert, en Cornwall : *Conetoci fili Tigernomalis.*

La forme *Guedianus*, nom d'un comté en Cornwall, donnée par le ms. de Metz et les 19 autres de M. Fawtier, est une forme des IX^e^-X^e^ siècles. La Vie du IX^e^ siècle, publiée par Dom Plaine, donne la forme sincère *Widianus*, nom bien connu en Cornwall et en Armorique.

La première personne que rencontre Samson en débarquant en Armorique paraît porter le nom de Privatus : il voit *privatum plorantem*. M. Fawtier voit dans *privatus* un leude, je ne sais pourquoi. *Privatus* est bien connu comme nom propre. Le nom n'a rien d'extraordinaire dans la région de Dol, où l'élément gallo-romain devait être très important à l'arrivée de Samson. La *Vita* renfermant des bretonismes évidents, je serais tenté de lire *virum privatum*, ce qui signifierait *homme marié*[1]. En effet, cet homme attend un secours d'outre-mer pour sa femme lépreuse et sa fille démoniaque.

Certains noms de lieux sont d'une grande importance : Samson va en Irlande avec des savants irlandais (*peritissimi Scotti*). D'après l'hagiographe, il a séjourné : *in arce Etri* (var. *Ætri*, *Etride*). On a vainement cherché ce nom et même on a mis en doute, sans la moindre raison, l'historicité du voyage. Or c'est sûrement *Dún Étair*, exactement traduit par *arx Etri*, aujourd'hui le promontoire de Howth à l'extrémité de la baie de Dublin. Samson s'y embarqua et, avec le vent du Nord, retourna dans le Sud-Galles.

Samson allant de Galles en Cornwall débarque sur la côte et va aussitôt *ad monasterium Docco* (var. *Doccovi*, *Doccovus*). Ce monastère est resté inconnu. Or il est

1. C'est exactement le gallois actuel *gwir priod*, « vir privatus ».

Digitized by Google

très connu au moyen âge : c'est *Lan-doho* ou *Lan-Dohou*, aujourd'hui *St-Kew*, dans le voisinage de l'estuaire de Padstow, où il y avait au moyen âge une chapelle et un cimetière de saint Samson.

Docco est une forme vieille-celtique qui a donné régulièrement *Docho*. Il y a un monastère, aujourd'hui paroisse de *Llan-dochau* près Cardiff. Saint Dohon est honoré aussi en Armorique dans la paroisse de Primelin, près Quimper. Nous connaissons, par les *Annales d'Ulster*, la date de la mort du saint ; à l'année 472, on lit : *quies Docci episcopi sancti, abbatis Britonum*. La vie de saint Petroc précise encore l'endroit où a séjourné Samson dans cette région. Elle fixe son ermitage *juxta flumen Hailem*. Or *heil*, en cornique (auj. on prononce *hél*), indique un estuaire ; le nom est conservé dans celui de la paroisse d'*Eglos-Hayle* ou l'*Église de Hayle* qui touche *Lan-doho* ou St-Kew.

D'après la *Vita*, c'est à Samson que Dol doit son nom. Le nom est largement représenté dans l'onomastique galloise, mais point en Bretagne. *Dol* était un nom bien choisi : *dol*, en gallois, signifie *prairie*, *terrain à prairie* (en général, traversé par une rivière ou baigné par elle).

En somme, dans le procès de l'authenticité de la *Vita*, les noms propres d'hommes et de lieux constituent un remarquable dossier en faveur de l'hagiographe [1].

LIVRES OFFERTS

Le P. Scheil a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir, comme auteur, à l'Académie un fascicule intitulé : *Le Prisme S d'Assaraddon, roi d'Assyrie*.

« Ce Prisme porte une inscription nouvelle, d'espèce historique. Nous en connaissions déjà, par les fouilles de Suse, quelques lignes

1. Pour plus de détails, v. J. Loth, *La vie la plus ancienne de saint Samson de Dol, d'après des travaux recents* (*Revue Celtique*, 1914).

Digitized by Google

publiées l'an dernier, au tome XIV de nos Mémoires. Une suite de deux cents lignes vient d'être trouvée à Ninive. C'est de leur déchiffrement fait sur de minuscules estampages que j'ai tiré l'objet de ce 208e fascicule de la Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études. »

M. Collignon fait hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, d'un ouvrage intitulé : *L'expression des sentiments dans l'art grec. Les facteurs expressifs*, par M. Deonna, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes (Paris, H. Laurens, 1914. 379 p., petit in-4°, 56 figures) :

« Ce livre procède du même esprit que l'ouvrage publié antérieurement par M. W. Deonna sous le titre de : *L'Archéologie, sa valeur, ses méthodes*. Bien qu'il soit consacré à l'étude de l'expression des sentiments dans l'art grec, l'auteur ne croit pas devoir s'enfermer strictement dans ce domaine, et il ne s'interdit pas les comparaisons avec les arts primitifs, avec l'art médiéval et l'art moderne. Il est difficile de résumer brièvement un travail qui met en œuvre une documentation très abondante, où l'auteur a réuni beaucoup de citations et de remarques personnelles. M. Deonna n'en est plus à faire ses preuves d'érudit très informé. Fidèle à sa méthode de scepticisme critique, il montre tout d'abord combien de causes d'erreur, les unes matérielles, les autres nées parfois de fausses théories, nous rendent difficile l'étude de l'expression dans les statues antiques. Abordant ensuite la partie systématique du sujet, il examine ce qu'il appelle « les facteurs artistiques et sociaux de l'expression », tels que l'influence de la religion, celle des conditions sociales, des convenances qui peuvent expliquer certaines attitudes, certains gestes, certains jeux de physionomie. Les derniers chapitres sont consacrés à l'étude des « trois stades de l'expression », que l'auteur recherche surtout dans les positions de la tête, droite, inclinée ou relevée, et à celle des « trois stades du visage expressif », expression involontaire, conventionnelle et réelle. Tout en reconnaissant que ces stades divers coïncident dans leurs grandes lignes avec la chronologie, M. Deonna ne s'est pourtant pas astreint à suivre l'ordre chronologique. Il a adopté une méthode analytique, en étudiant isolément ces « facteurs de l'expression ». Il en résulte que, dans ces chapitres un peu morcelés, l'évolution historique n'apparaît pas très nettement. L'auteur convient lui-même que la synthèse reste à faire et, à lire ses dernières lignes, il semble qu'il se propose de l'entreprendre. On ne saurait donc lui faire un reproche de s'être borné à la partie analytique dans le présent volume, et on ne peut que souhaiter de le voir,

Digitized by Google

comme il le fait espérer, mettre en œuvre, dans une étude proprement historique, les conclusions qu'il s'est attaché à dégager. »

M. Cagnat présente à l'Académie de la part de M. Toutain, une brochure intitulée : *Les Cavernes sacrées dans l'antiquité grecque*. C'est une conférence très documentée sur ces sanctuaires rustiques qui remontent tous à une haute antiquité et qui restèrent vénérés durant toute la période classique. M. Toutain a fait preuve, dans cette brochure, de ses qualités ordinaires d'érudition et de netteté d'esprit.

M. Théodore Reinach offre à l'Académie son étude intitulée : *Le mari de Salomé et les monnaies de Nicopolis d'Arménie* (Bordeaux et Paris, 1914, in-8°; extr. de la « Revue des Études anciennes »).

SÉANCE DU 20 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Camille Jullian annonce que M. Dubalen, conservateur du Musée de Mont-de-Marsan, a entrepris des fouilles dans quelques-uns des nombreux *tumuli* du département des Landes. Il a eu la bonne fortune de découvrir dans l'un d'eux, à Aubagnan, une tombe de guerrier renfermant une urne remplie de cendres fines et, à côté, une cotte de mailles faite de petits anneaux en fer et en bronze; enchâssée en partie dans cette cotte, se trouvait une lamelle d'argent présentant une inscription au repoussé dont M. Dubalen nous envoie la photographie et le moulage. C'est une inscription en caractères dits celtibériques très nets. Et cela permet de reporter cette tombe aux temps qui ont précédé la conquête romaine. La découverte, selon M. Jullian, paraît avoir une réelle importance pour la connaissance de nos antiquités. Elle prouve que les Aquitains dont a parlé César avaient subi d'assez près l'influence des Ibères de l'Espagne, ce qui résulte du reste d'autres indices et notamment de la fameuse trouvaille de monnaies faite à Barcus. Mais cette civilisation aquitanique était si mal con-

Digitized by Google

nue que les nouvelles envoyées par M. Dubalen sont une bonne fortune pour l'histoire de notre passé.

M. Henri Cordier a la parole pour une communication :

« Le télégramme suivant a été reçu par le Secrétaire perpétuel de l'Académie : « Arrivés Si ngan fort bonne santé, résultats archéologiques intéressants. » Ce télégramme était signé d'un nom évidemment déformé dans la transmission ; il a dû être envoyé par le Dr Victor Segalen, envoyé en mission en Chine par l'Académie, aux termes de la fondation Benoît Garnier. Le Dr Segalen, après une exploration archéologique au Chen-si dont Si ngan est la capitale et au Se tch' ouan, doit faire l'hydrographie du Haut Yangtseu (Kin cha Kiang) en amont de Li kiang. »

M. le comte Paul Durrieu expose qu'il a entrepris, depuis de longues années, de rechercher, à travers toute l'Europe, les manuscrits qui renferment les œuvres littéraires du roi René d'Anjou. Les écrits du bon roi René ont été publiés ou analysés à diverses reprises ; mais il se présente ce cas curieux que les érudits qui s'en sont occupés n'ont presque jamais eu entre les mains les meilleurs manuscrits, que généralement même ils ont ignoré jusqu'à l'existence des exemplaires qui méritent le plus de retenir l'attention par leurs provenances.

Ces exemplaires cependant sont d'autant plus dignes d'être identifiés et étudiés que les compositions littéraires du roi René constituaient des « ouvrages illustrés », ornés d'images dont le roi paraît avoir surveillé de près la conception, et que, par conséquent, certains des manuscrits se trouvent être d'un très grand intérêt pour l'histoire de l'art français au xve siècle.

En outre, on y rencontre des représentations précieuses au point de vue historique et archéologique. M. Durrieu cite, à ce propos, un récit d'un tournoi donné par le roi René en 1446, dont le manuscrit existait au milieu du xviie siècle chez le chancelier Séguier. Tous les historiens récents du roi René ont considéré ce manuscrit comme perdu, sinon détruit. Il était passé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, où M. Durrieu a pu l'examiner en original. Or une photographie d'une de ses

Digitized by Google

pages, que M. Durrieu peut communiquer à l'Académie grâce à la complaisance du comte Alexandre de Laborde, montre à quel point l'auteur des illustrations du manuscrit s'est attaché à reproduire par l'image tous les détails fournis par le texte du récit sur les cérémonies de la fête, qui eut lieu aux environs de Saumur, et où figurèrent notamment, en tête d'un cortège, conduits par leurs gardiens revêtus de costumes orientaux, deux lions vivants de la ménagerie du roi René.

M. Camille JULLIAN communique, au nom de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, de récentes découvertes faites à Mérida : des idoles néolithiques en os, un lion héraldique, qui nous prouvent que la ville latine d'Augusta Emerita a dû être habitée dès les temps les plus reculés. M. Pierre Paris espère que des fouilles donneront à Mérida d'excellents résultats [1].

M. CAGNAT commente une inscription latine trouvée à Bulla Regia, en Tunisie, par M. le Dr Carton, dont la découverte avait été annoncée dans une précédente séance. On y trouve toute la série des fonctions exercées à la fin du IIe siècle de notre ère par un chevalier romain qui, en particulier, était intendant de l'armée de Septime Sévère, lors de son expédition en Gaule contre Clodius Albinus [2].

M. Paul MONCEAUX, au nom de M. Carcopino, professeur à l'Université d'Alger, signale de nouvelles découvertes récemment faites par M. Jégot, instituteur, dans la basilique de Beni-Rached, près d'Orléansville :

« J'ai eu récemment l'honneur de communiquer à l'Académie, au nom de M. Carcopino, professeur à l'Université d'Alger, inspecteur des antiquités, une dédicace sur mosaïque que venait de découvrir M. Jégot, instituteur au douar des Beni-Rached, au Nord-Est d'Orléansville. Depuis lors, grâce à une petite subvention du Gouvernement général, M. Jégot a pu poursuivre les fouilles dans les ruines de la basilique de Beni-Rached. Il y a trouvé notamment une seconde inscription en mosaïque, dont M. Carcopino m'a envoyé la description et la copie.

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

« Tout près du mur Est de la maison d'école, au Sud-Ouest de l'emplacement de la dédicace précédemment exhumée, on a mis au jour un médaillon circulaire en mosaïque. Ce médaillon est entouré d'une couronne de laurier, large de 0 m 35. Le cercle extérieur présente un diamètre de 1 m 40; le cercle intérieur, un diamètre de 0 m 70. Au centre, en cubes noirs sur fond blanc, se détache une inscription en quatre lignes, parfaitement conservée.

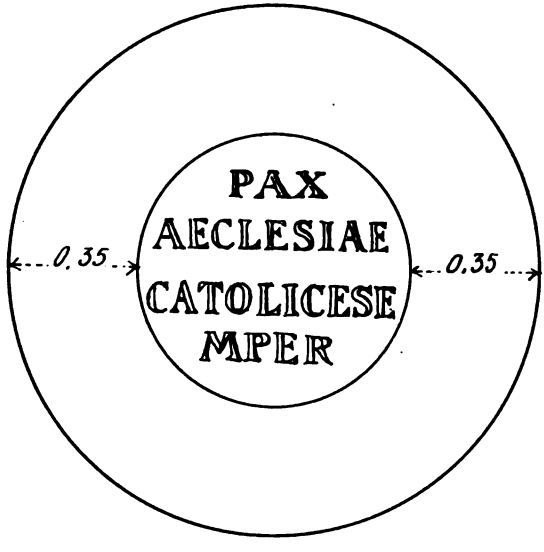

PAX
AECLESIAE
CATOLICE SE
MPER

Pax
Eclesiae Cat(h)olic(a)e
semper.

« Cette nouvelle inscription faisait partie du même ensemble décoratif que la dédicace antérieurement publiée. Tout le pavement paraît dater de la fin du IV^e^ siècle. C'est ce qui résulte de l'examen des formules, de l'aspect des lettres, du caractère de la décoration.

« Avec ces indications chronologiques s'accorde une découverte d'un autre genre, qui a été faite au même endroit. Sur le pave-

Digitized by Google

ment de la basilique, M. Jégot a recueilli le moyen-bronze que voici : au droit, effigie de Constantin, avec la légende *Imp(erator) Constantinus P(ius) F(elix) Aug(ustus)* ; au revers, le Soleil personnifié, debout, un globe en main, et la légende *Soli invicto comiti.* Des monnaies présentant ces types et ces légendes ont été frappées, depuis l'année 309 jusqu'à l'année 320 environ, dans la plupart des ateliers d'Occident, Lyon, Arles, Trèves, Londres, Rome, Tarragone, etc. La pièce recueillie sur le pavement de Beni-Rached a donc été émise entre 309 et 320; mais elle a pu circuler longtemps après l'émission. En tout cas, cette petite trouvaille, qui nous reporte encore au IVe siècle, semble confirmer les autres données archéologiques sur la date du pavement de la basilique.

« Contemporaine de saint Augustin, la nouvelle inscription en mosaïque vise sans doute le Donatisme. Malgré ses apparences évangéliques, la formule *Pax Ecclesiae Catholicae semper* se rattache probablement aux querelles africaines de la fin du IVe siècle. Elle évoque le souvenir des formules analogues, *Pax Catholica*, ou *Ecclesia Catholica*, ou *Pax Christi*, ou *Pax et unitas*, ou *Pax Dei*, ou *Pax in Deo*, qui étaient alors d'un usage courant dans les polémiques contre les Donatistes, et qui se rencontrent fréquemment, soit dans les ouvrages anti-donatistes d'Augustin, soit dans les documents épigraphiques du pays. L'inscription qu'on vient de trouver à Beni-Rached rappelle surtout deux inscriptions jadis découvertes non loin de là, et où trois mots sur quatre sont identiques : les deux acclamations *Semper pax* et *Sancta Ecclesia*, qui se lisaient en ces temps-là sur le pavement en mosaïque de la basilique d'Orléansville. »

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

ANTIQUITÉS PRÉ-ROMAINES DE MÉRIDA,

PAR M. PIERRE PARIS, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

La colonie de vétérans qui prit le nom de *Colonia Augusta Emerita*, aujourd'hui *Mérida*, en Estrémadure fut fondée, au témoignage concordant des historiens antiques, par Auguste vers l'an 25 avant Jésus-Christ, après la soumission des Cantabres, au confluent du fleuve Anas et d'un petit affluent appelé aujourd'hui *Albarregas* (le nom ancien nous est inconnu).

Les vieux chroniqueurs et historiens espagnols n'ont pas accepté cette origine très récente de la ville sans protester. Les plus hardis font remonter la fondation de Mérida à Thubal, peu après le déluge, lequel eut lieu, comme ils le savent fort bien, 2163 ans avant Jésus-Christ; les plus modestes parlent de l'Hercule égyptien, vainqueur en ce lieu même des trois frères Géryons, ou des Myrmidons émigrés en Espagne après la guerre de Troie. Mérida, c'est Mémorida, en mémoire de la victoire d'Hercule, ou Mirmidona.

Sans attacher d'importance à ces fantaisies, où s'est complu l'orgueil des Espagnols d'autrefois, on peut se demander si vraiment la Colonie est née de toutes pièces de la volonté ou du choix d'Auguste ou de ses lieutenants. A priori on peut dire que non, car une ville, une grande ville, ne s'improvise guère. Ne sait-on pas maintenant que Madrid, qui a longtemps passé pour une création tout à fait artificielle, est l'une des plus anciennes stations préhistoriques de l'Espagne, et fut peuplée aux temps romains? Mérida est située, comme beaucoup de villes ibériques et de *citanias* portugaises, sur un éperon au confluent de deux

Digitized by Google

cours d'eau, et il faut croire que si les Romains lui ont donné une grande importance, c'est qu'il y avait là déjà une population assez nombreuse, et que tout y était bien disposé pour recevoir une colonie : la situation aux confins de deux grandes provinces, la Bétique et la Lusitanie, et aussi des territoires des *Vettones* et des *Turduli*, au carrefour d'un réseau de grandes routes que l'administration impériale développa sans doute, mais qui existaient déjà, au moins sous forme de pistes ; l'Itinéraire d'Antonin nous apprend que la Colonie était jointe à Hispalis (Séville), à Cordoba, à Olosippo (Lisbonne) par trois voies diverses, à l'embouchure de l'Anas, à Caesaraugusta (Saragosse) par deux tracés ; elle était traversée par la voie de Salmantina (Salamanque) à l'embouchure de l'Anas, et cette voie, dont il reste de nombreuses traces, qu'on appelle dans la région *Via de Plata* (Via Lata ?), faisait communiquer la mer Cantabrique avec l'Océan, et par suite avec la Méditerranée proche. Enfin le grand pont romain qui existe encore sur le Guadiana n'a fait sans doute que consacrer et rendre plus facile la traversée du fleuve qui, depuis des siècles, se faisait en cet endroit favorable.

J'ai cherché, dans une récente visite à Mérida, s'il ne restait pas quelque chose de cet établissement anté-romain sur lequel il serait si intéressant d'être informé. J'ai trouvé peu de chose, mais quelque chose cependant.

D'abord, au Musée se conservent quelques instruments en pierre polie trouvés à Mérida même, en divers sites, selon des rapports dignes de foi, ce qui prouve qu'il y eut là quelque habitat néolithique.

Le fait est confirmé par des découvertes plus importantes. Il s'agit de six idoles ou pendeloques en os (l'une d'elles s'est égarée jusqu'au Musée ethnographique de Lisbonne) qui ont été recueillies en divers lieux de la ville, mais surtout sur la colline de San Albin, où les Romains construisirent de grands édifices, comme le théâtre et l'amphithéâtre, et

Digitized by Google

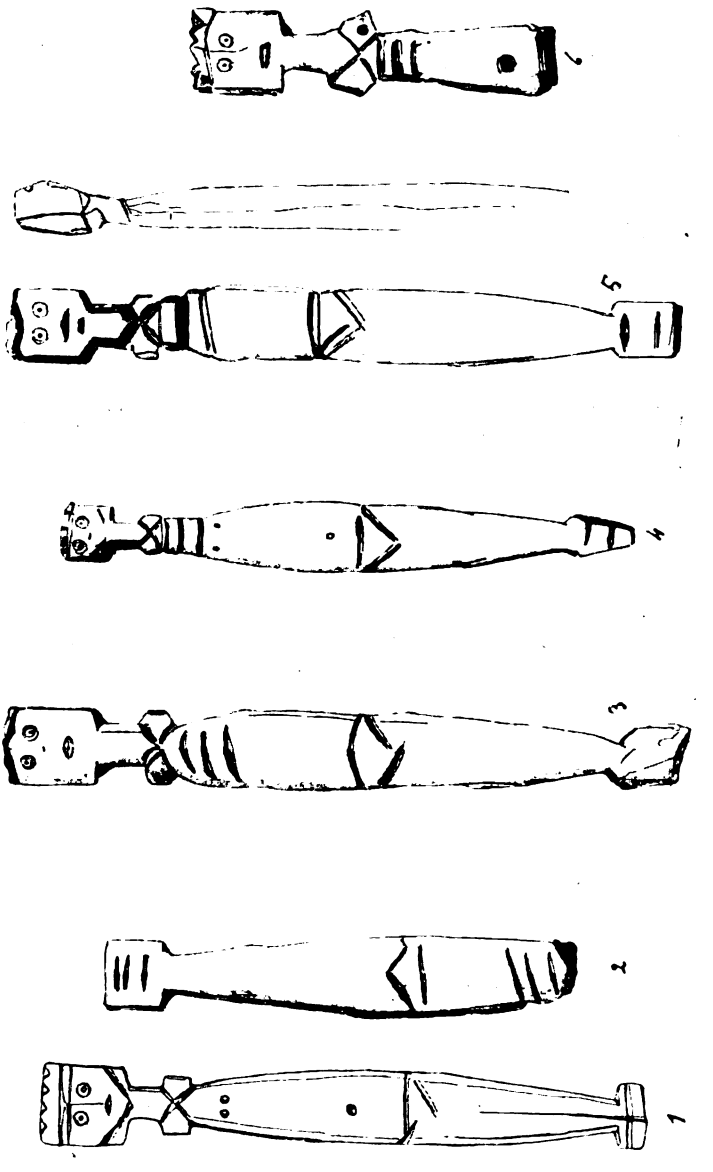

Digitized by Google

des sanctuaires, comme le mithræum ; c'est le point le plus élevé de Mérida. Deux de ces idoles ont été signalées et simplement dessinées, à titre de documents, à propos d'un détail, par M. Louis Siret dans un récent ouvrage[1] ; celle de Lisbonne a été publiée sans commentaire par M. Leite de Vasconcellos[2] ; les autres sont inédites. Il est inutile de décrire ces sortes de tiges découpées, tout à fait informes, où la tête carrée n'a même pas toujours d'yeux, dont les bras sont supprimés ou n'existent que sous l'aspect de courts moignons saillants traversés par un trou de suspension, mais où le sexe est indiqué par un large triangle, en même temps que des colliers (une seule figurine, plus rude que les autres, en est privée) marquent l'éternelle coquetterie de la femme. Ces objets naïfs seront sans doute attribués par les spécialistes tout à la fin de l'âge préhistorique, ou même au début de la protohistoire.

Sans doute, si les fouilles qu'a organisées le gouvernement espagnol, et qui ont déjà amené le dégagement du magnifique théâtre, sont poussées assez au large et assez à fond, le *Cerro* de San Albin réservera des surprises.

Peut-être, au-dessus d'une station plus ancienne, rencontrera-t-on des débris de l'époque qu'on est convenu d'appeler ibérique. Car il existe également au Musée une sculpture en pierre tendre, malheureusement fort endommagée, trouvée en 1911 dans un mur romain, sur le *Cerro de las Torres*, ainsi que me l'a affirmé M. Maximiliano Macias, correspondant de l'Académie de l'Histoire, le meilleur ami des antiquités de sa ville, et le plus compétent. C'est un lion de type « héraldique », à qui il manque les quatre pattes et une partie du mufle. Il est de plus coupé en deux blocs. Sans aucun doute, par la matière dans laquelle il est taillé, par la rudesse de la technique, par l'aspect archaïque de l'ensemble comme des détails, il se rattache à la série déjà assez nombreuse des

1. L. Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, I, fig. 83.
2. *O Archeologo Portuguès*, XI, p. 343, fig. 10.

Digitized by Google

animaux plus ou moins réels ou monstrueux, des *Vichas*, comme celle de Balazote, des lions et des lionnes, comme ceux de Bocairente ou de Baena, des sphinx comme ceux d'Agost ou du Salobral, etc. Dans ce troupeau, le lion de

Mérida, s'il était complet, aurait une place de choix. La portion de la tête rejetée en arrière devait lui donner un air farouche que précisait l'ouverture de la gueule rugissante ; la crinière dont les longues mèches s'étalent en large éventail sur le poitrail devait prendre un aspect assez pittoresque.

Tel qu'il est, ce lion est pour nous un document et une espérance. Il établit sans conteste qu'une ville de quelque importance précéda la fondation d'Augusta Emerita, et peut-être, comme firent les habitants d'Osuna, ceux de Mérida anté-romaine ont-ils réemployé de façon plus générale dans quelque construction les restes de vieux monuments démodés ou ruinés. Puissent les fouilles ou le hasard nous rendre un jour ces précieux débris, pour éclairer l'histoire, encore si mal connue, de l'art indigène !

Digitized by Google

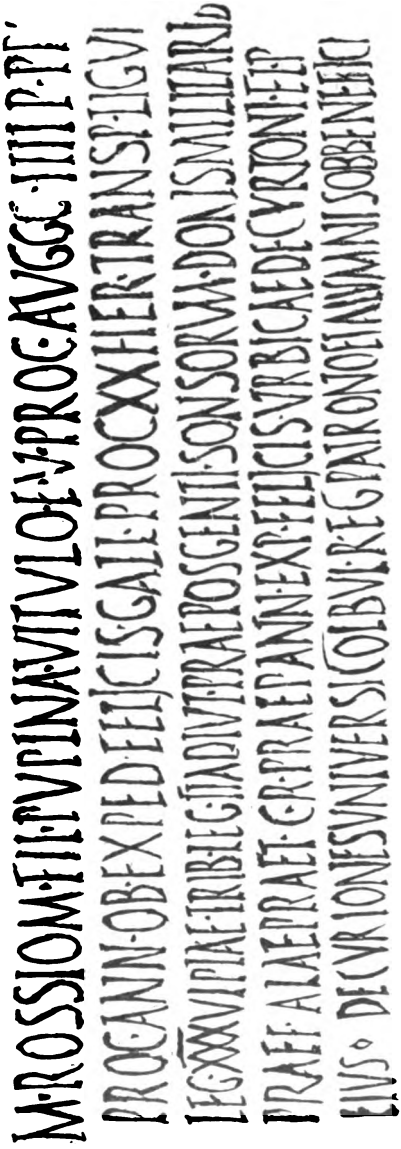

Digitized by Google

LA CARRIÈRE DU CHEVALIER ROMAIN ROSSIUS VITULUS, PAR M. RENÉ CAGNAT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

L'inscription que je vais communiquer à l'Académie, de la part de M. le Dr Carton, qui m'en a envoyé une copie et un estampage, a été trouvée dans l'ancienne *Bulla Regia*, ville très connue de la Tunisie septentrionale. C'est le début d'une autre inscription que notre correspondant nous a fait connaître il y a cinq ans. Les deux fragments proviennent du même monument, les thermes.

Reprenant, après M. le docteur Carton, l'étude du premier morceau découvert, j'ai essayé de montrer, en 1910 [1], qu'il rappelait une partie des titres honorifiques d'un chevalier romain qui se nommait Rossius Vitulus et qui était déjà connu comme *procurator IIII publicorum Africae* par une inscription trouvée dans le voisinage de Béja [2].

La découverte nouvelle montre que je ne m'étais pas trompé : le nom figure en toutes lettres au début du texte. On trouve, en outre, dans la suite, la mention de fonctions diverses qui, ajoutées à celles que nous connaissions déjà, constituent toute la carrière du personnage. En rapprochant les deux morceaux dont le premier mesure 0 m 80 de largeur et le second 0 m 77 et en tenant compte de la lacune, on arrive à constituer l'inscription suivante qui mesurait 1 m 60 (voir le texte à la page 135).

M. Rossio, M. fil(io), Pupin(i)a, Vitulo e(gregio) u(iro) proc(uratori) Augustorum trium IIII p(ublicorum) pr(ouinciae) [Af(ricae) ad ducena, pr]oc(uratori) Augustorum trium tract(us) Kart(haginiensis), proc(uratori) XX her(editatium) ad centena,

1. *Bulletin arch. du Comité des travaux historiques*, 1910, p. 220 et suiv.

2. *C. I. L.*, VIII, 14454.

Digitized by Google

proc(uratori) ann(onae) ob exped(itionem) felicis(simam) Gall(icam), proc(uratori) XX hereditatium) Transp(adanae) Ligur[iae item Aem]iliae et Venetiae, proc(uratori) arc(ae) exp(editionalis), praef(ecto) coh(ortis) II Hisp(anorum), trib(uno) leg(ionis) XXX Vlpiae, trib(uno) leg(ionis) II Adiut(ricis), praepos(ito) genti Sonsorum donis militarib[us donato] ob expeditionem felicissimam Quador(um) et Marcomann(orum), praef(ecto) alae Praet(oriae) c(iuium) r(omanorum), praep(osito) annon(ae) exp(editionis) felicis(simae) Urbicae, decurioni, fl(amini) p(er)[petuo et...]eiae et Rossiis Iusto, Procliano et Vitulo Iuliano filiis eius, decuriones uniuersi col(oniae) Bul(lensium) Reg(iensium) patrono et alumnis ob benefici[a quae in] uniuersos municipes suos adsidue confer[t] de suo posuerunt.

Les charges mentionnées dans ce texte sont divisées en trois groupes. Il y a d'abord toute une série de procuratèles, puis les milices équestres gérées par le personnage et enfin les dignités municipales qu'il occupa à Bulla Regia. L'ordre adopté est l'ordre inverse, avec cette restriction que les milices équestres d'abord et ensuite les honneurs municipaux sont énumérés dans l'ordre direct, suivant un usage connu.

On sait, en effet, que lorsque, dans un *cursus honorum*, plusieurs fonctions successives ne forment qu'un seul groupe, comme ici, il arrive que le rédacteur, en transformant l'ordre chronologique en ordre inverse, conserve néanmoins dans l'intérieur du groupe, qu'il traite comme un bloc intangible [1], l'ordre chronologique des fonctions.

La carrière du personnage est donc la suivante :

Decurio.
Flamen perpetuus.
Praefectus cohortis II Hispanorum.
Tribunus leg. XXX Ulpiae.

1. Cf. mon *Cours d'épigraphie*, 4e éd., p. 90.

Digitized by Google

M · ROSSIO M · FIL · PVPINA · VITVLO · E · V · PROC · AVGGG̣ · IIII P · Pᴎ *af.*
PROC · ANN · OB · EXPED · FELICIS · GALL · PROC $\overline{XX}$ · HER · TRANSP · LIGVI *iae*
LEG · $\overline{XXX}$ VLPIAE·TRIB·LEG·II ADIVT·PRAEPOS GENTI·SONSORW·DONIS MILITARIB *us*
PRAEF·ALAE PRAET·C·R·PRAEP·ANN·EXP·FELICIS VRBICAE DECVRIONI · FL · P *p et*
EIVSꝺ DECVRIONES VNIVERSI COL BVL·REG PATRONO ET ALVMNIS OB BENEFICI *a*

ad ducena pr OC · AVGGG̣ · TRACT · KART · PROC · $\overline{XX}$ · HER AD CENTENA
item aem ILIAE · ET · VENETIAE · PROC ARC · EXP · PRAEF · COH · $\overline{II}$ · HISP · TRIB
donato OB EXPEDITIONEM FELICISSIMAM QVADOR · ET · MARCOMANN ·
EIAE · ET ꝺ ROSSIIS · IVSTO PROCLIANO ET VITVLO IVLIANO FILIS
quae in VNIVERSOS MVNICIPES SVOS ADSIDVE CONFERP DE SVO POSVERVNT (*sic*)

Digitized by Google

Tribunus leg. II Adj. praepositus genti Sonsorum, donis militaribus donatus ob expeditionem Quadorum et Marcomannorum.

Praef. alae Praetoriae c. r., praepositus annonae expeditionis Urbicae.

Procurator arcae expeditionalis.

Procurator XX hered. Transpadanae, Liguriae, Æmiliae et Venetiae.

Procurator annonae ob expeditionem Gallicam.

Procurator XX hered. ad centena.

Procurator Auggg. tractus Karthaginiensis.

Procurator Auggg. IIII publicorum Africae ad ducena.

Cette dernière charge ayant été exercée, ce que nous apprend également l'inscription de Béja rappelée plus haut, sous trois empereurs avec cette particularité que le G qui rappelle le troisième a été martelé sur les pierres, c'est-à-dire entre 198 et 209, le début de la carrière du personnage devra se placer vers l'époque de Marc Aurèle.

Après avoir exercé le commandement d'une cohorte auxiliaire, il fut appelé au tribunat légionnaire, d'abord dans la légion XXX^{e} Ulpia, puis dans la légion II Adiutrix. Entre ce dernier et la préfecture d'une aile de cavalerie qui forme le degré suivant de la hiérarchie équestre se placent deux mentions dignes d'attention. L'une est celle de *praepositus genti Sonsorum*. Il s'agit ici d'une de ces agglomérations pérégrines constituées en dehors des habitudes municipales romaines dans toutes les provinces et que l'Empire plaçait sous l'autorité de préfets ou de préposés [1]. L'ethnique *Sonsores* paraît inconnu : je ne l'ai, du moins, rencontré nulle part. L'inscription n'indique pas dans quelle région cette tribu habitait. Peut-être peut-on le deviner. La légion II^{e} Adiutrix étant une troupe du corps d'armée de

1. Cf. la liste de ces *praefecti gentium* ou *nationum* dans *Dizion. epigr.* de De Ruggiero, au mot *Gens*.

Digitized by Google

Pannonie, il est probable que c'est de ce côté qu'il faut la localiser ; on sait qu'il existait sur le Danube des *gentes* et des *ciuitates* soumises ainsi à des préfets romains [1].

Les dons militaires que Rossius reçut dans l'expédition des Quades et des Marcomans, c'est-à-dire dans l'expédition que Commode dirigea contre ces peuples en 180 [2], prouvent qu'il y prit part. A quel titre ? Aucun document ne permet d'affirmer, bien que ce soit probable, que la légion II Adiutrix ait participé à ces opérations [3], ou qu'un détachement ait été utilisé dans la campagne ; d'autre part, la mention de *praepositus genti Sonsorum* sépare le tribunat de la mention des dons militaires. Serait-ce donc comme préposé aux Sonsores, à la tête de troupes indigènes, que Rossius aurait guerroyé ? C'est la solution la plus vraisemblable.

La dernière milice équestre à laquelle il ait été appelé est la préfecture d'une aile de cavalerie, l'*ala praetoria ciuium romanorum*. On connaît, d'après M. Cichorius [4], une troupe de ce nom portant le numéro I ; elle apparaît au Ier siècle, sur un diplôme militaire de Pannonie daté de l'année 85 [5] ; elle aurait ensuite passé en Orient avec la légion XV Apollinaris, puisque, dans un détachement de cavalerie composé de différentes troupes orientales qui prirent part à la guerre parthique de Trajan, figurent des cavaliers de cette aile [6]. Comme on retrouve dans la *Notice des Dignités*, parmi les troupes cantonnées en Orient, une

1 Cf. Schulten, *Die peregrinen Gaugemeinden des röm. Reichs* (*Rhein. Museum*, L), p. 533 et 543.

2. Voir ce que j'ai dit, à ce sujet, dans le *Bull. arch. du Comité*, 1910, p. 223.

3. Cf. Fr. Gündel, *De legione II Adiutrice*, p. 59.

4. Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, I, col. 258.

5. *C. I. L.*, III, p. 855. — Il n'y a pas de numéro mentionné : l'aile est appelée seulement *Praetoria*.

6. *C. I. L.*, III, 610 : *praepositus in Mesopotamia vexillationibus equitum electorum alarum Praetoriae, Augustae Syriacae*, etc. Là encore la troupe ne porte pas de numéro distinctif.

Digitized by Google

ala prima Praetoria[1], c'est qu'après la guerre de Trajan elle serait restée en Cappadoce.

L'inscription de Bulla Regia ne semble pas se prêter à ces combinaisons. En effet, la charge suivante gérée par P. Rossius est celle de *praepositus annonae expeditionis felicissimae urbicae*. Cette *expeditio urbica*, qui se place à la fin du règne de Commode ou au début de celui de Septime Sévère, ne peut être que la marche de cet empereur sur Rome : Rossius fut chargé, à cette occasion, du service des vivres de l'armée. Or le monde était, à cette époque, partagé en deux. L'Orient tenait pour Pescennius Niger et l'Occident pour Septime Sévère. Comment celui-ci aurait-il pu prendre pour intendant de ses troupes le préfet d'une aile de Cappadoce, par conséquent engagée pour son adversaire? Il dut, de toute nécessité, choisir ses auxiliaires dans les troupes qui avaient embrassé sa cause, surtout dans les troupes de Pannonie, qui venaient de le proclamer. L'*ala Praetoria* était précisément campée en Pannonie en 85; nous possédons, en outre, une épitaphe — de date incertaine, il est vrai — découverte à Teutoburgium en Pannonie Inférieure, qui mentionne un décurion de la même aile[2]. Il serait donc possible qu'après la guerre parthique de Trajan, elle fût revenue en Pannonie et qu'elle n'ait passé définitivement en Orient que postérieurement.

Le titre de *procurator arcae expeditionalis* est assez embarrassant. Il faut, évidemment, renoncer à l'explication que j'avais cru pouvoir en donner alors que nous ne connaissions que la moitié du texte : il n'y a aucun rapport à établir entre cette fonction et la guerre des Marcomans. Ou bien l'expédition à laquelle il est fait allusion est l'expédition *urbica*, et après avoir été préposé à l'intendance, Rossius aurait été chargé de gérer les fonds de cette expédition et de liquider les comptes; ou bien il s'agit d'une

1. Or., XXXVIII, 26.

2. *C. I. L.*, III, 3272 : *M. Ulp. Super dec. alae Praetoriae ciuium romanorum.*

Digitized by Google

caisse spéciale, créée temporairement par Septime Sévère, pour faire face aux luttes qu'il avait à soutenir contre ses rivaux et dont il tint à confier la gestion à un serviteur éprouvé.

Comme procurateur de l'impôt du vingtième des héritages, Rossius fut ensuite préposé à une circonscription formée, suivant l'habitude, de plusieurs régions d'Auguste. La combinaison qui réunit l'Émilie, la Ligurie et la Transpadane n'est pas nouvelle [1]; elle assemble les régions VIII, IX et XI. La région X, qui comprenait la Vénétie et l'Histrie, est représentée ici par le mot *Venetiae* seul, à moins qu'il ne faille restituer *Histriae* dans le blanc qui précède *Aemiliae*; mais la place fait défaut.

Une autre fois encore Rossius fut chargé de l'intendance de l'armée à l'occasion d'une expédition, l'*expeditio Gallica*. On doit entendre par là la campagne, dirigée en 196-197 contre Clodius Albinus, qui se termina par la bataille de Lyon. Le terme s'est déjà rencontré pour désigner cette expédition [2].

Il est à noter que le personnage est patron de la colonie de Bulla Regia et que ses fils sont dits *alumni* de la même colonie. Par ce dernier terme, il faut comprendre, d'après Schmidt [3], qu'ils ne sont pas nés dans la ville, mais y ont été élevés depuis leur enfance, ce qui tendrait à prouver que Rossius ne vint s'y établir qu'étant déjà d'un certain âge. C'est ce qui expliquerait comment ce dignitaire de Bulla Regia, ville inscrite dans la tribu Quirina [4], appartient, lui, à la tribu Pupinia, rare en Italie, très rare en dehors de l'Italie et absolument inconnue à l'Afrique [5].

1. *C. I. L.*, XI, 1222 : *tabularius XX hereditatium Aemiliae, Liguriae, Transpadanae*. Cf. mes *Impôts indirects chez les Romains*, p. 208, et Hirschfeld, *Verwaltungsbeamt.*, 2e éd., p. 101.

2. *C. I. L.*, II, 4114 : *duci exercitus Illyrici expeditione Asiana, item Parthica, item Gallica*.

3. *C. I. L.*, VIII, 14372.

4. Kubitschek, *Imperium romanum, tributim discriptum*, p. 139.

5. *Ibid.*, p. 271.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Académie, au nom de M. le maire de la ville de Bordeaux, un ouvrage intitulé : *Archives municipales de Bordeaux*. Tome X. — *Inventaire sommaire des registres de la Jurade, 1520 à 1783*, publié par M. Paul Courteault, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, et M. Alfred Leroux, archiviste départemental honoraire; tome V[e] (Bordeaux, 1913, in-4°).

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom des auteurs, MM. le colonel Thil et P. de Goy, une publication intitulée : *Les découvertes des champs de Saint-Hilaire à Saint-Ambroix (Cher)* (extr. du vol. XXXIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*; Bourges, 1912, 80 p. et 26 pl. en phototypie) :

« A la suite des fouilles poursuivies en 1909 à Saint-Ambroix-sur-Arnon, canton de Charost (Cher), par MM. Bertrand père et fils, et en 1910 par la Société des Antiquaires du Centre, MM. le colonel Thil et de Goy furent chargés par cette compagnie savante de rédiger un rapport détaillé sur les importantes découvertes auxquelles ces fouilles avaient donné lieu. Ces deux archéologues se sont acquittés de leur tâche avec beaucoup de zèle. Ils ont décrit avec une exactitude scrupuleuse les stèles funéraires ornées de curieuses figures d'artisans, les sarcophages, inscriptions, fragments d'architecture et les quelques menus objets rencontrés au cours des recherches. La plupart de ces monuments sont reproduits en phototypie, et un plan du terrain fouillé indique avec précision l'endroit où chacun d'eux fut exhumé. Presque toutes les stèles sculptées avaient été placées face contre terre, de sorte qu'elles ont peu souffert de leur remploi en fondations.

« Il y a plus de cinquante ans, vers 1861, M. Dumoutet avait déjà découvert à Saint-Ambroix-sur-Arnon des vestiges romains intéressants. Cette localité portait dans l'antiquité le nom d'*Ernodurum*. C'est ainsi qu'elle est désignée dans l'Itinéraire d'Antonin, comme une des stations de la voie romaine d'Autun à Bordeaux, située entre Bourges et Argenton. »

M. Marcel Dieulafoy a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Adolphe

Digitized by Google

Reinach, le Catalogue des Antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Koptos en 1910 et 1911 et exposées au Musée Guimet de Lyon.

« Je rappellerai que l'exploration du site de Koptos effectuée au cours de deux campagnes, au nom de la Société française des fouilles archéologiques, a été dirigée par l'auteur du Catalogue en janvier et février 1910, avec le concours du capitaine du génie R. Weill, et en janvier et février 1911, avec l'aide de l'architecte A. Martinaud.

« Sauf une trentaine de grandes pièces retenues par le Musée du Caire — notamment huit stèles de la VI[e] dynastie, — sauf un pilier de granit sculpté de Thoutmès III et quelques sculptures coptes données au Louvre, la totalité des objets trouvés dans les fouilles a été réunie dans une salle du Musée Guimet de Lyon.

« Le catalogue, excellent à tous égards, est divisé en trois parties : grandes pièces, pièces moyennes, petites pièces. Il est non seulement méthodique et bien ordonné, mais on y trouve aussi une description claire et instructive, quoique succincte, de tous les objets exposés, description destinée au public, et des notes d'un caractère scientifique qui permettront aux égyptologues d'utiliser les matériaux provenant des fouilles. Une illustration abondante contribuera, par l'excellent choix des monuments reproduits, à faciliter l'usage du Catalogue et sera certainement appréciée aussi bien par les spécialistes que par les personnes de plus en plus nombreuses qui s'intéressent au plus ancien berceau des civilisations européennes. »

SÉANCE DU 27 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. le comte Paul Durrieu continue sa communication sur les manuscrits qui nous ont transmis le texte des écrits du roi René d'Anjou, passant successivement en vue le *Livre du cœur d'amour épris*, le poème de *Regnault et Jeanneton*, qui vise à retracer, sous forme d'une pastorale, les amours du roi René et de sa seconde femme Jeanne de Laval, l'*Abuzé en court*, et le *Mortifiement de vaine plaisance*.

Digitized by Google

Pour le *Cœur d'amour épris*, M. Durrieu a signalé depuis longtemps à l'attention du public français, en dehors des seules copies qu'aient connues les anciens historiens du roi René, un manuscrit qui est entré à la Bibliothèque impériale de Vienne avec la collection du prince Eugène de Savoie. Ce manuscrit est illustré de seize miniatures, dont la première met en scène le roi René lui-même, représenté couché dans son lit et faisant un songe qui est le point de départ de la fiction imaginée par l'auteur. Les miniatures de Vienne sont d'une beauté exceptionnelle; elles méritent de compter parmi les chefs-d'œuvre de la peinture du XV^e^ siècle. M. Durrieu montre en outre, en analysant minutieusement les détails d'ameublement et de costumes qu'elles reproduisent et en rapprochant ces détails d'indications contenues dans les inventaires des meubles et des collections du roi René, que l'auteur de ces merveilleuses miniatures ne peut être qu'un artiste ayant fréquenté la cour du roi René. Suivant M. Durrieu, le manuscrit de Vienne, qui a appartenu à Catherine de Bourbon, sœur du roi Henri IV, pourrait être soit l'exemplaire envoyé par le roi René au duc Jean II de Bourbon, à qui le livre est dédié, soit un exemplaire que le roi-auteur avait gardé pour lui et qu'il faisait mettre, en 1476, dans un coffret comme une chose précieuse. En tout cas, il ne peut être identifié avec un « double » de l'ouvrage, que le roi René fit exécuter en 1479 et qui ne devait être qu'une réplique sans images, telles qu'il s'en rencontre à la Bibliothèque de l'Arsenal et à Rome, au Vatican.

Du joli poème de *Regnault et Jeanneton*, il n'existe qu'un seul manuscrit, ayant appartenu au chancelier Séguier et à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et qui a passé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Ce manuscrit porte les armoiries de l'héroïne du poème, Jeanne de Laval, seconde femme du roi René. M. Durrieu a constaté, dans un récent voyage à Saint-Pétersbourg, que chaque page du volume est entourée de dessins à la plume, d'un faire naïf, mais fort amusants par le commentaire pittoresque qu'ils donnent des épisodes du poème. M. Durrieu communique à l'Académie la photographie d'un de ces dessins, qu'il doit à la complaisance du comte Alexandre de Laborde.

Digitized by Google

En ce qui concerne l'*Abuzé en court*, M. Durrieu déplore la disparition, dans l'incendie de la Bibliothèque nationale de Turin, en 1904, d'un exemplaire qui lui avait paru, à premier examen, l'emporter de beaucoup en intérêt sur tous les autres exemplaires, seuls cités par ses prédécesseurs.

Quant au *Mortifiement de vaine plaisance*, allégorie d'allure ascétique, composé par René d'Anjou en 1455, le seul manuscrit à peintures que les historiens du roi René aient connu a été copié seulement en 1514 et en Franche-Comté. M. Durrieu a consacré jadis un travail développé [1] à un autre manuscrit sensiblement plus ancien, car sa date est antérieure à 1467, qui appartient à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Ce manuscrit est orné de fort jolies miniatures, mais c'est un manuscrit d'origine flamande, exécuté pour le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Plus voisin du milieu où a vécu le roi René est un autre exemplaire que M. Durrieu a également décrit il y a longtemps [2] et qui a passé, de la bibliothèque des ducs de Hamilton en Angleterre, au Cabinet des estampes des Musées de Berlin.

Le manuscrit Hamilton-Berlin provient de la reine Jeanne de Laval, et l'on peut proposer, avec grandes chances de vraisemblance, de l'identifier avec un exemplaire de l'ouvrage que la reine Jeanne de Laval fit écrire en 1456 par le calligraphe Jean Herlin. Il est illustré de miniatures remarquables qui, par leur style, se rapprochent beaucoup des merveilleuses miniatures du *Cœur d'amour épris* de Vienne. Cependant, suivant M. Durrieu, il ne faut voir en elles que des copies d'après un original, d'une qualité encore très supérieure, et qui aurait été, lui, de la même main que les miniatures de Vienne.

Qu'a pu devenir cet original ? M. Durrieu continue à le chercher depuis plus de vingt-cinq ans, sans désespérer de le rencontrer peut-être un jour. Il signale, à ce propos, qu'en 1751 un manuscrit du *Mortifiement*, qui passait pour l'original, se trouvait aux mains du curé de Gircourt en Lorraine. Les miniatures de ce manuscrit en avaient été détachées pour entrer dans le cabinet de Jean Lamour, le fameux maître en serrurerie qui a

1. Cf. la revue *Le Manuscrit*, 2e année (Paris, 1894, in-4°), pages 51-54 et 65-66.

2. Cf. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIII (1892), p. 137-138.

Digitized by Google

exécuté les grilles de la place Stanislas à Nancy. Elles sont arrivées à un « M. Mathieu, homme de lettres ». M. Durrieu souhaite qu'un heureux hasard lui permette, en les retrouvant, de trancher la question de savoir si les peintures du manuscrit du curé de Gircourt étaient, ou non, les originaux des compositions dont le manuscrit du Cabinet des estampes de Berlin nous a transmis le souvenir sous forme de copies, celles-ci déjà, à elles seules, très dignes d'admiration.

MM. Dieulafoy et Fournier présentent quelques observations.

M. Homolle analyse et commente un rapport de M. F. Courby concernant des recherches nouvelles sur le temple d'Apollon à Delphes.

MM. Perrot et Dieulafoy présentent quelques observations.

LIVRES OFFERTS

(Il n'a été fait aucune présentation d'ouvrages dans cette séance.)

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 6 MARS

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN,

M. E. Pottier communique, de la part de M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, une inscription latine découverte à Côme (Italie). Elle mentionne la dédicace d'un temple du Soleil faite par un fonctionnaire romain à l'époque de Dioclétien et elle confirme l'importance que prend alors le culte du dieu représenté par Mithra et par Sol, qui était l'adversaire le plus redoutable du christianisme [1].

M. Héron de Villefosse communique, au nom de MM. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie, et Germain de Montauzan, tous deux professeurs à l'Université de Lyon, une note et des photographies relatives aux fouilles qu'ils ont pratiquées à Fourvière, cet hiver, dans le clos du Calvaire. Ils y ont retrouvé les vestiges d'un quartier de la ville romaine, spécialement ceux d'une riche habitation, plusieurs salles dont deux

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

pavées, l'une en mosaïque, l'autre en mosaïque et en marbre. Les fragments de céramique et les monnaies fournis par le remblai prouvent que le quartier fut habité au moins pendant les trois premiers siècles de notre ère [1].

M. Ernest Hébrard, architecte, présente les résultats de la mission qui lui a été confiée par M. le Ministre de l'instruction publique pour l'étude des monuments construits par les Turcs Seldjoukides à Konia (Asie Mineure) [2].

M. le comte Paul Durrieu termine sa communication sur les manuscrits contenant le texte des œuvres du roi René, en parlant du *Traité de la forme et devis d'un Tournoi*, dédié par le roi René à son frère Charles d'Anjou, comte du Maine et de Guise.

M. Durrieu raconte les tentatives de l'érudit Peiresc, commencées dès 1620, mais finalement abandonnées par Peiresc, pour publier ce traité, avec accompagnement de grandes planches en taille douce. Il passe ensuite à l'examen des manuscrits qui nous en ont transmis le texte.

Une copie conservée à Dresde n'a, quoi qu'en aient dit certains érudits allemands, qu'une valeur très médiocre. Bien plus importants sont cinq exemplaires réunis à la Bibliothèque nationale de Paris (mss. français 2692 à 2696). Deux de ces exemplaires, transcrits sur vélin, ont été exécutés en Flandre pour le grand amateur Louis de Bruges, seigneur de La Gruthuyse, qui a gardé l'un pour sa collection personnelle (ms. français 2693) et offert l'autre (ms. fr. 2692) au roi de France Charles VIII. Mais ces exemplaires, ainsi que deux autres sur papier (mss. fr. 2694 et 2696), dérivent tous d'un prototype que M. Durrieu reconnaît dans un cinquième manuscrit, également sur papier (ms. français 2695), qui fut acheté en 1766, pour le roi Louis XV, du duc de La Vallière. Ce dernier exemplaire est enrichi de grands dessins coloriés qui offrent tout le caractère d'une œuvre originale sortie de la main d'un maître. M. Durrieu a découvert, en outre, qu'une signature de possesseur ancien, grattée jadis à la

1. Voir ci après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

fin du volume, se prêtait néanmoins à être déchiffrée, et qu'elle donne le nom d'Isabelle de Luxembourg, belle-sœur du roi René et femme de ce Charles d'Anjou, comte du Maine et de Guise, à qui le roi René a dédié le *Traité de la forme et devis d'un Tournois*.

M. Durrieu a constaté enfin, par l'analyse des détails de style, que les dessins coloriés du volume portant la signature d'Isabelle de Luxembourg sont évidemment du même auteur que les merveilleuses miniatures du manuscrit du *Cœur d'amour épris* conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne. L'ensemble de ces créations révèle la personnalité d'un artiste extrêmement remarquable qui, suivant une hypothèse de M. Durrieu, pourrait peut-être avoir été Barthélemy de Clerc, le peintre préféré du roi René, et qui, en tout cas, mérite de prendre rang, et un rang éminent, dans l'histoire de l'art du xv^e^ siècle.

M. Havet montre que dans Virgile, *Bucoliques*, 3, 100, *Eheu quam pingui macer est mihi taurus in ervo*, il convient de remplacer *quam* par *quom*, l'ancienne forme de *cum* conjonction. De même, il faut lire *eheu quom* dans un vers de Tibulle et *ei mihi quom* dans un vers de Properce. La tournure *eheu quom* est archaïque ; c'est un trait de plus dans l'archaïsme grammatical de la troisième églogue, une des plus anciennes compositions de Virgile.

COMMUNICATIONS

LA DÉDICACE D'UN TEMPLE DU SOLEIL.

NOTE DE M. FRANZ CUMONT, MEMBRE ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE.

M. Monneret de Villard, professeur d'archéologie du moyen âge à l'École polytechnique de Milan et auteur d'un excellent recueil des inscriptions chrétiennes de la province de Côme [1], a eu l'aimable prévenance de m'adresser la

1. Ugo Monneret de Villard, *Iscrizioni cristiane della provincia di Como anteriori al secolo XI* (Como, 1912).

Digitized by Google

copie d'une dédicace païenne récemment découverte, que son importance me paraît rendre digne d'être communiquée à l'Académie.

TEMPLVM · DEI · SOLIS ·
IVSSV · D · D · N · N · DIOCLETIANI
ET · MAXIMIANI · AVGG
T · FL · POST · TITIANVS · VC · CORR
ITAL · PERFECIT · AC · DEDICAVIT
CVRANTE · AXILIO · IVNIORE
VC · CVRATORE

Le texte est gravé en beaux caractères (H. 52 mill.) sur une plaque de marbre (H. 512 mill., L. 818 mill.) qui est intacte, sauf une écornure au coin gauche inférieur. Cette plaque, qui a été mise au jour en creusant les fondations de la nouvelle station de Côme, n'a pas été trouvée *in situ*, mais elle avait été réemployée à l'époque barbare dans la construction d'un tombeau. Elle vient d'être transportée au Musée archéologique de la ville de Côme. La lecture n'offre aucune difficulté :

Templum dei Solis | *iussu d(ominorum) n(ostrorum) Diocletiani* | *et Maximiani Aug(ustorum)* | *T(itus) Fl(avius) Post(umius) Titianus v(ir) c(larissimus) corr(ector)* | *Italiae perfecit ac dedicavit* | *curante Axilio Iuniore* | *v(iro) c(larissimo) curator[e r(ei) p(ublicae) Comens(ium)]*.

Comme me le fait remarquer mon correspondant, Titus Flavius Postumus Titianus est un personnage connu. Il fut consul ordinaire en 301, après avoir été auparavant consul *suffectus*, et les inscriptions *CIL.* VI, 1418, 1419[b], nous apprennent qu'il exerça successivement les charges de *corrector Campaniae* et de *corrector Italiae Transpadanae*. Il dut remplir ces fonctions avant son second consulat[1], ce

1. Marquardt, *Staatsverwaltung*, I², p. 234, n. 4. Cf. A. von Premerstein, dans Pauly-Wissowa, *Realenc.* s. v. « Corrector », col. 1653.

Digitized by Google

qui permet de dater notre dédicace, où son titre est abrégé [1], des dernières années du IIIe siècle, au plus tard de l'an 300.

Axilius Iunior est vraisemblablement le fils d'un Axilius Honoratus *iuridicus regionis Transpadanae*, *clarissimus vir*, *curator reipublicae Comensium et Bergomatium*, qui nous est connu par un fragment épigraphique trouvé sur le territoire de Milan [2]. Le fils avait succédé à son père dans la surveillance de l'administration municipale de Côme.

L'inscription qui vient d'être exhumée du sol de cette ville nous apprend un fait nouveau et intéressant, qui contribuera à éclairer la politique religieuse du règne de Dioclétien. Nous savions déjà qu'en 307 Dioclétien, Maximien Hercule, Galère et Licinius, réunis à Carnuntum sur le Danube, y avaient consacré un temple à Mithra protecteur de leur empire : *Deo Soli invicto Mithrae fautori imperi sui* (*CIL.* III, 4413), plaçant ainsi leurs États sous la garde tutélaire du dieu qui était l'adversaire le plus redoutable de celui des chrétiens. Nous voyons ici les deux premiers Augustes donner, peu d'années auparavant, au *corrector* de l'Italie Transpadane l'ordre d'achever et de consacrer, à Côme, un temple au Soleil. Ce haut fonctionnaire reçut sans doute ses instructions de Maximien Hercule, à qui avait été réservé, en 292, le gouvernement de l'Italie. Il dut y obéir avec empressement, si même il n'avait pris l'initiative de les suggérer, car c'était un païen pieux. Nous savons qu'il était déjà ou qu'il devint après son second consulat *Pontifex dei Solis* (*CIL.* VI, 1418), c'est-à-dire prêtre du culte officiel du Soleil fondé à Rome par Aurélien.

Quoique, en prenant les surnoms de *Iovius* et d'*Herculius*, Dioclétien et Maximien se fussent placés sous le patronage de Jupiter et d'Hercule, ils continuèrent à rendre, comme

1. *Corrector Italiae* est souvent employé à cette époque pour désigner le correcteur d'une portion de l'Italie ; cf. von Premerstein, *l. c.*, col. 1654.
2. *CIL.* V, 8921 ; cf. *Prosopogr. imp. rom.*, I, p. 221.

Digitized by Google

leurs prédécesseurs, des hommages assidus au Soleil, dont la théologie du temps faisait la divinité principale du panthéon, protectrice de l'État romain [1]. Les types traditionnels de *Sol invictus* et d'*Oriens* continuent à figurer sur leurs monnaies [2]. Notre texte nous apporte un témoignage probant de la faveur qu'ils lui marquèrent et qui semble s'être manifestée davantage à mesure que grandissait leur hostilité au christianisme. La dédicace de Côme est un des signes avant-coureurs de la tempête qui déjà menaçait celui-ci. En 300, Dioclétien épurait sa cour et son armée, dont il excluait ceux qui refusaient de sacrifier aux dieux [3]. Le 24 février 303, le premier édit de persécution ordonnait la destruction des églises et des livres de la secte chrétienne.

NOTE SUR LES FOUILLES DE FOURVIÈRE (DÉCEMBRE 1913 - FÉVRIER 1914),

PAR M. GERMAIN DE MONTAUZAN
ET M. PHILIPPE FABIA, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Le clos du Calvaire, où nous avons travaillé durant ces mois d'hiver, est situé à l'Ouest du Forum, dont il est séparé par le clos de Jésus-Marie partiellement exploré l'hiver dernier; il est borné à l'Est par celui du Verbe Incarné, où nous avons découvert l'été dernier la maison des cinq mosaïques, et par le terrain militaire de la Sarra, où nous pourrons travailler dès l'été prochain, en vertu d'une autorisation de M. le Ministre de la guerre, si nos ressources le permettent. Quatre parcelles de ce vaste domaine étaient à notre disposition, deux dans la région

1. Cf. Saglio-Pottier, *Dictionn. des antiq.*, s. v. « Sol », p. 1384.
2. Cf. Usener, *Weihnachtsfest*, 2e éd., 1911, p. 362.
3. Lactance, *De mort. persec.*, 10. Sur la date, cf. Costa, dans De Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, s. v. *Diocletianus*, p. 1858.

Digitized by Google

orientale, deux dans la région occidentale, en tout près de 3 300 mètres carrés. Nous y avons fait une cinquantaine de sondages, dans le détail desquels nous ne saurions entrer ici[1]. Ensemble, ils nous ont procuré, comme ceux que nous avions pratiqués dans le clos des Minimes et le long de la rue des Quatre-Vents, la preuve positive d'un fait qu'il était plus naturel encore de présumer cette fois, vu la proximité du Forum, nous voulons dire l'existence d'un quartier de la ville antique, démontrée par la fréquence des substructions toutes parallèles ou perpendiculaires les unes aux autres, toutes orientées du Nord-Ouest au Sud-Est ou du Nord-Est au Sud-Ouest, dont nous avons rencontré les croisements dans plusieurs de nos tranchées, avec des sols portant pavements ou traces de pavements et des parois jadis couvertes d'enduits peints. L'une de ces parois enduites mesurait trois mètres en longueur et 1 m. 50 en hauteur; la peinture bien conservée formait plusieurs panneaux de diverses couleurs avec dessins assez élégants. Nous n'avons pu malheureusement ni la photographier ni la détacher, et nous avons dû nous contenter d'en prendre un croquis.

Le groupe le plus intéressant de ces substructions a été trouvé dans la parcelle sud-est du terrain exploré. Elles délimitaient des salles de dimensions variées, pavées en mosaïque, en marbre ou en briques, vestiges d'une grande habitation, ou plutôt de deux habitations voisines, l'une beaucoup plus riche que l'autre. Deux pièces contiguës, appartenant à la première, méritent, à cause de leur pavement, une brève description. Un mur en pisé revêtu de stuc peint les séparait; elles communiquaient par un large seuil en beau calcaire rose. Dans un angle de la plus petite se dresse encore un conduit de chauffage.

1. Ce détail trouvera sa place dans le rapport sur les fouilles de 1913-1914, que publieront, comme il a été fait pour les campagnes précédentes, les *Annales de l'Université de Lyon*.

Digitized by Google

Cette pièce est sensiblement un carré de 5 mètres de côté, son pavement est une mosaïque : au pourtour, grande bordure en gros cubes blancs ; au centre, mosaïque plus

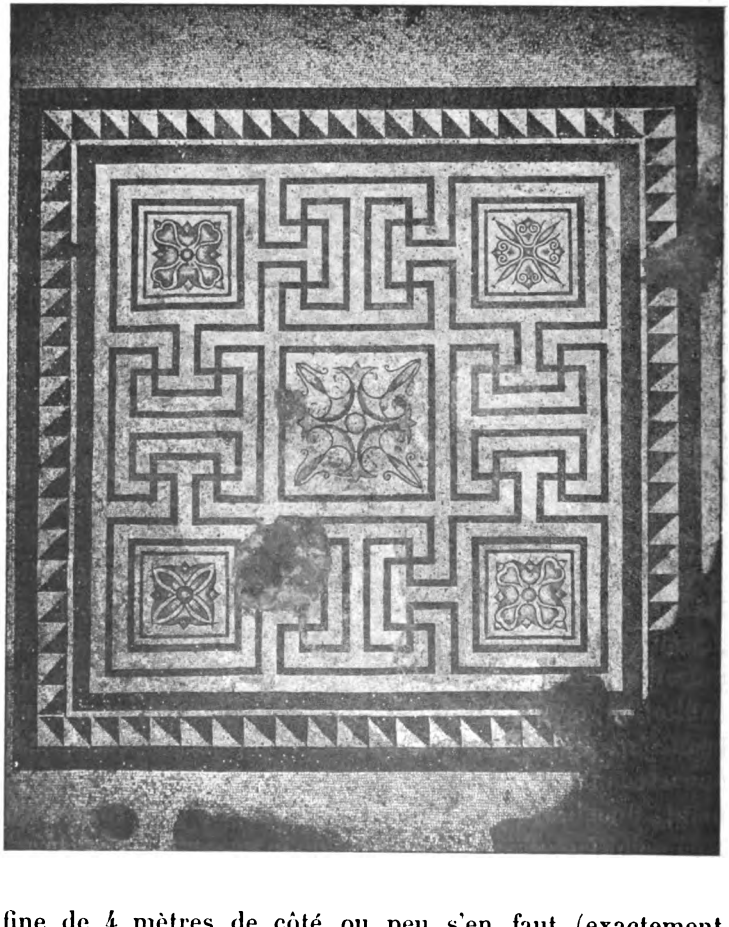

fine de 4 mètres de côté ou peu s'en faut (exactement 3m. 94 × 3 m. 91). Une bande noire, puis une ligne de triangles rectangles alternativement noirs et blancs, un filet blanc, une seconde bande noire encadrent un champ

Digitized by Google

blanc sur lequel se développe un double labyrinthe de filets noirs qui contient cinq motifs ornementaux polychromes, tous carrés, le motif central ayant 0 m. 80 de côté, les motifs d'angle de 0 m. 45 à 0 m. 47, celui-là sans le filet noir, ceux-ci sans les trois filets, noir, blanc et noir, qui les bordent. Deux des motifs d'angle, en diagonale, diffèrent par les lignes et les couleurs, les deux autres, seulement par les couleurs. Ces couleurs sont le blanc, le noir, le rouge, le jaune et le vert.

La seconde pièce, légèrement en contre-bas de la première, était beaucoup plus spacieuse. Nous ne connaissons que l'une de ses dimensions, celle du côté mitoyen, qui est de 7 m. 85. Pour mesurer l'autre, il aurait fallu dévaster un verger, dévastation que ne justifiait pas le mauvais état du pavement. Il se composait d'une mosaïque au pourtour et d'un dallage de marbre au centre. La mosaïque comprenait, du dehors au dedans, une large bordure blanche (1 m. 45), divisée en rectangles par des filets noirs ; puis une tresse polychrome, noire, blanche, rouge et jaune, large de 0 m. 25, séparée de la bordure par un filet rouge et du rinceau dont il va être question par quatre bandes, rouge, blanche, noire, rouge ; ensuite un rinceau sur champ blanc, à tiges noires et fleurs cordiformes blanches et rouges, large de 0 m. 52, séparé du dallage en marbre par quatre bandes, rouge, noire, blanche, rouge. Le dallage en marbre comprend un cadre de plaques rectangulaires polychromes et un système de carrés alternativement noirs et blancs, les noirs inscrivant un autre carré blanc, les blancs un autre carré noir. Nous avons pu découvrir ce dallage sur une longueur de 0 m. 95, parallèle au côté connu de la salle, et sur une hauteur de 2 m. 15.

Les objets recueillis dans le remblai de nos diverses tranchées nous ont fourni sur la durée de l'occupation des données concordantes. Les deux monnaies les plus anciennes sont un quinaire d'Auguste et un moyen bronze

Digitized by Google

du même, IMP(*erator*) DIVI F(*ilius*), avec, à l'avers, sa tête et celle d'Agrippa adossées; au revers, le crocodile et le palmier de la COL(*onia*) NEM(*ausensis*). Les deux plus récentes sont un denier de Trébonien Gallus et un moyen bronze de Gratien, frappé à Lyon. L'ensemble des documents céramiques couvre à peu près la même période. La fabrication arétine y est représentée par quatre tessons

de vases décorés, trois appartenant à la même pièce, par quelques fragments de tasses coniques à bord cylindrique guilloché et par cinq marques de potiers, dont la marque rare de *Jucundus* sous la forme inédite, croyons-nous, IVCV avec une palme verticale à la fin. Parmi les marques de potiers gallo-romains, il y en a quelques-unes de rares et qui n'avaient pas encore été trouvées à Lyon, par exemple celle de C(*aius*) IVL(*ius*) CLE(*mens*)[1]. Toutes les

1. Cf. *C. I. L.*, XII, 5686, 457; deux exemplaires, l'exemplaire *b* (Orange) identique au nôtre.

Digitized by Google

variétés des vases ornés fabriqués dans la Gaule aux trois premiers siècles figurent dans cette collection de fragments. Nous ne mentionnerons ici qu'un médaillon d'applique à peu près intact, exemplaire sorti du même moule (FELICIS CERA) que le médaillon mutilé de Sainte-Colombe (collection Chaumartin, maintenant au Musée de Lyon), publié d'abord par M. Héron de Villefosse [1], puis par M. Déchelette [2]. Le sujet est un duel de gladiateurs. Le Thrace vient de blesser le *secutor* au visage; quatre lanistes se tiennent auprès des combattants. Parmi nos trouvailles de poterie non vernissée, une *lagona* entière présente une particularité digne d'être signalée. M. Bohn, rédigeant la 3e partie du volume XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, constatait que dans la foule innombrable de ces vases pas un ne portait de marque, et il croyait pouvoir en conclure que l'usage était absolu de ne point les marquer. Or le nôtre est marqué sur l'anse des initiales QVP en lettres saillantes dans un rectangle creux.

Avant cette exploration du Calvaire, nous avions déblayé, en automne, la partie ouest de la maison des cinq mosaïques, au Verbe Incarné; nous comptons pouvoir en déblayer la partie Est tout de suite après Pâques. Notre prochain rapport à l'Académie aura pour objet l'ensemble de ce travail.

LES MONUMENTS SELDJOUKIDES DE KONIA (ASIE MINEURE), PAR M. ERNEST HÉBRARD, ARCHITECTE.

Chargé par M. le Ministre de l'instruction publique de l'étude des monuments élevés par les Turcs Seldjoukides à Konia, j'ai l'honneur de présenter à l'Académie les résul-

1. *Revue épigraphique*, V, p. 59, N.
2. *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, II, p. 351, n° 163.

Digitized by Google

tats de ma première mission (août, septembre et octobre 1913).

Notre but est de préparer une publication artistique et scientifique de ces monuments, très importants pour l'histoire des arts musulmans.

Tout en reconnaissant les influences persane, arabe et byzantine qui se sont exercées sur les édifices seldjoukides, il faut admettre que tous les éléments puisés à ces sources diverses sont si harmonieusement liés, que l'art qui en est résulté donne l'impression d'être parfaitement homogène et original.

Ces monuments sont localisés à l'Anatolie et appartiennent, pour la majeure partie, au XIII^e^ siècle; ils sont datés par des inscriptions, et les noms des architectes s'y rencontrent fréquemment.

La colline Ala-Eddine. — Au Nord-Ouest de la ville de Konia s'élève comme une sorte d'acropole, une colline formée en grande partie par les débris des monuments qui y ont été construits successivement. Cette éminence devait être, au XIII^e^ siècle, le centre de la ville, et deux monuments importants y furent édifiés : le palais des sultans Seldjoukides et la mosquée Ala-Eddine.

Le Palais des Sultans seldjoukides. — Ce Palais est presque entièrerement disparu. Il y a huit ans, on pouvait encore voir un élégant « kiosque » décoré de faïences qui s'élevait au Nord-Est, probablement à l'angle du mur d'enceinte. Cette construction, aujourd'hui écroulée, était attribuée au sultan Kylydj Arslan II († 1192). Texier, en 1835, a pu constater la présence de vastes salles du palais dont la disposition générale devait être analogue au Vieux Sérail de Constantinople.

La Mosquée Ala-Eddine. — Cette mosquée est encore bien conservée, quoique défigurée en partie par des restaurations modernes. C'est un monument très complexe, de forme irrégulière, ayant environ 85 mètres sur 57. Son

Digitized by Google

plan présente une série de salles qui sont venues se juxtaposer et dont la plus ancienne semble être celle centrale à coupole. A droite et à gauche, deux autres salles sont divisées en plusieurs nefs par un grand nombre de colonnes antiques et byzantines réunies par des arcades supportant les plafonds. C'est la disposition des sanctuaires musulmans de Damas, de Cordoue et d'Amrou, au Caire ; mais, par suite d'un manque de plan d'ensemble au début de la construction, l'orientation vers la Mecque n'est pas ici très franche. D'après les fouilles que nous avons pu exécuter sur la façade méridionale, la salle Est, d'époque postérieure, serait venue agrandir un édifice construit sur des fondations byzantines.

La coupole de la salle centrale et son Mirhab sont décorés de belles faïences. Le Mimber, tout proche, est un admirable travail de bois sculpté, ordonné par le sultan Kylydj Arslan II et exécuté par un artiste mecquois.

Le turbé Est que nous appelons le turbé ancien [1] renferme, dit-on, les tombeaux d'Ala-Eddine Kaï Kobad (1219-1236), de son père Kaï Kosraü, et de son grand-père Kylydj Arslan II.

C'est un édifice décagonal surmonté d'une pyramide analogue aux mausolées de Perse et d'Arménie. Les beaux sarcophages revêtus de faïence sont couverts d'inscriptions blanches en relief sur un fond bleu cobalt foncé. La salle intérieure, de 8 m. 12 de diamètre, est circulaire et décorée de hautes niches.

L'extérieur est construit en pierres soigneusement appareillées et posées à joints vifs, sans mortier. Il est probable que la pyramide supérieure était revêtue de faïences, ainsi que l'on peut s'en rendre compte par les empreintes laissées sur le mortier. Au bas de cette pyramide, une inscription nous apprend que ce monument a également été élevé par Kylydj Arslan II.

1. Sur notre plan.

Digitized by Google

Le second turbé appelé turbé Ouest, d'une forme octogonale, est une délicate construction de marbre. Sa belle porte donne accès à une salle décorée de niches dont une à stalactites représente un mirhab. La partie supérieure de ce monument est entièrement détruite et le caveau souterrain sert de citerne.

Un grand cimetière occupe tout le côté nord de la mosquée. C'est certainement à une époque assez récente que l'on est venu enterrer les morts à cet endroit, qui se trouve, en grande partie, derrière la façade principale. Cette façade ou plutôt ce mur décoré est composé de motifs décoratifs qui semblent placés au hasard et encadrent des inscriptions arabes, ayant rapport à l'achèvement du monument par le sultan Ala-Eddine. La porte du milieu, aujourd'hui murée, devait être l'ancienne entrée principale de la mosquée ; elle est décorée de colonnes cantonnées avec des cannelures particulières en zigzag. Au dessus, de petites consoles, sortes de colonnettes coudées, supportent un arc brisé dont les claveaux demi-circulaires viennent s'enchevêtrer les uns dans les autres. Une belle inscription et des entrelacs occupent le tympan.

A l'extrémité Est, une autre petite porte, également murée, donnait également accès dans l'enceinte. La porte Ouest sert encore actuellement.

L'architecte est Mohammed ben Khaulan de Damas.

La médressé Karataï. — Ce monument, situé au pied de la colline, présente sur la rue un beau portail de marbre dont la composition est analogue à celui de la porte principale d'Ala-Eddine. Il est toutefois plus riche, et son tympan est orné de stalactites d'une belle exécution. Les chapiteaux des colonnes semblent copiés sur un modèle byzantin.

Les inscriptions nous apprennent que ce monument a été élevé par Karataï, haut fonctionnaire de la cour du sultan Kaï Kaous II, en 1251.

Digitized by Google

Son plan présente une vaste salle de 12 mètres de côté, entourée sur trois de ses faces par les cellules des étudiants. Au fond s'ouvrait un majestueux liwan accompagné de deux portes latérales qui donnaient accès à deux salles, dont l'une était le tombeau du fondateur. De cet ensemble, il ne reste plus aujourd'hui que la salle centrale, le liwan et le tombeau.

La coupole centrale présente une magnifique décoration de faïence, un des plus merveilleux spécimens de cet art, comparable aux plus belles créations persanes. C'est une série de rosaces réunies par des entrelacs d'une jolie répartition et d'une exquise harmonie de couleurs. Au dessous court une belle inscription coufique.

Cette coupole se pose sur la salle carrée au moyen de quatre pendentifs à facettes dont la décoration est formée des monogrammes des quatre califes Abou-Bekr, Omar Othman et Ali. Jusqu'à une hauteur de 5 mètres régnait un revêtement de faïence, formé à sa partie supérieure d'une délicate frise et, au-dessous, de carreaux hexagonaux rehaussés de dessins dorés dont les traces sont encore visibles. Les portes des cellules s'ouvraient dans ce revêtement.

Le liwan, dont le bel arc persan est décoré d'une inscription, a également conservé sa brillante parure de faïence. Le tympan du fond, encore intact, est d'une admirable composition.

Les faïences de Karataï sont des mosaïques de faïence. Elles comportent trois couleurs : un bleu turquoise, un bleu lapis ou cobalt foncé et un violet de manganèse tirant sur le noir. Les coloris sont très francs, d'une grande beauté, et l'ensemble de la décoration est très harmonieuse. Les morceaux de faïence étaient découpés selon des dessins quelquefois assez souples et réunis ensemble par un plâtre fin très blanc qui souvent contribue à l'effet décoratif.

L'émail était posé sur un mortier de sable, sans argile,

Digitized by Google

pas très dur, ce qui permettait un découpage facile. L'épaisseur des plaquettes de mortier est de 0 m. 02 centimètres environ.

L'exécution de la coupole est un chef-d'œuvre de technique qui donne une haute idée de la science des artisans de cette époque.

La médressé Indjé Minaret. — Analogue comme disposition à la médressé Karataï, elle est un peu plus petite comme dimensions. Un élégant et haut minaret, renversé en partie par la foudre il y a une quinzaine d'années, venait animer sa façade principale.

Ce minaret était divisé en trois parties par des balcons décorés de stalactites ; son revêtement de briques était rehaussé de dessins géométriques formés par des « cabochons » de couleur.

La porte d'entrée est très curieuse. Son architecte, Kalouk, fils d'Abdalla, auteur d'un grand nombre d'autres monuments à Konia et aux environs, a produit là une œuvre très originale.

L'ouverture d'accès est très basse ; de chaque côté, et formant archivoltes, partent deux bandes d'inscriptions qui, après s'être entrecroisées, montent verticalement jusqu'à un motif demi-circulaire où elles se croisent à nouveau avant de se retourner horizontalement et redescendre le long des montants latéraux. Les parties horizontales supérieures ont complètement disparu. De curieuses trompes et de gros fleurons d'influence arménienne ornent la belle voussure décorative au-dessus de la porte d'entrée.

L'ensemble de ce portail est d'une richesse prodigieuse ; il déconcerte, à première vue, notre sens de la décoration, mais il faut lui reconnaître une proportion harmonieuse et de grandes qualités dans la répartition et le contraste des ornements.

Nous comptons retourner à Konia cette année pour relever la médressé Syrtchaly, le mausolée et la mosquée Sahib

Digitized by Google

Ata, ainsi que quelques autres monuments répartis dans la ville. Nous espérons faire des fouilles plus importantes pour retrouver les restes du palais des sultans seldjoukides.

M. Jean Hébrard, architecte diplômé par le Gouvernement, a pris une grande part à notre travail de relevés et de mise au net des dessins.

Nous devons ici exprimer toute notre reconnaissance à S. E. Halil-Bey, directeur des Musées impériaux ottomans, qui s'est intéressé vivement aux travaux de notre mission et nous a fourni de précieux renseignements. Il nous a fait obtenir du Ministère des fondations pieuses à Constantinople toutes les permissions nécessaires pour travailler dans les édifices sacrés de Konia.

LIVRES OFFERTS

M. Marcel Dieulafoy a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. l'abbé Birot, archiprêtre de Sainte-Cécile d'Albi, un très bel album (13 planches grand in-quarto), où il a fait reproduire les peintures murales qui décorent l'intérieur de l'édifice.

« Par une singulière fortune, on rencontre, en effet, dans cette cathédrale, qui est comme le testament austère de l'architecture gothique méridionale et le sceau de la construction en brique du XVe siècle, une belle suite de fresques italiennes et de merveilleuses sculptures en pierre de ce style que les Flamands avaient acclimaté en Espagne durant la première partie du règne des rois catholiques.

« Les sculptures revêtent le jubé et le chœur d'un manteau de guipure que viennent y fixer des statues polychromes. Les fresques décorent la voûte entière et les chapelles latérales. Elles remontent au commencement du XVIe siècle et furent exécutées par des peintres bolonais que dirigeait, sans doute, Francesco Donnela da Carpi dont la signature a été relevée deux fois.

« A certains égards, les peintures ne valent pas les sculptures ; mais comme, en dépit de leur énorme surface, elles furent terminées en

Digitized by Google

moins de six ans (1509-1514), sous l'épiscopat de Louis II d'Amboise et de Charles de Robertet, et qu'elles présentent une grande unité soit dans le style, soit dans la technique, elles n'en constituent pas moins un ensemble qui n'a nulle part, en France, son équivalent.

« Toutefois, de l'œuvre purement italienne, il convient de distraire les hautes et larges fresques du mur occidental de la cathédrale représentant le Jugement dernier. Ces dernières, exécutées sous l'épiscopat du premier Louis d'Amboise, sont purement françaises.

« Un commentaire dû à M. l'abbé Auriol accompagne les planches, Il est le résumé d'un excellent travail qui a paru tout récemment dans la *Revue de l'Art chrétien* (mars-avril 1913), sous la signature du même ecclésiastique. »

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, M. C. Casati de Casatis, conseiller honoraire à la Cour de Paris, une brochure intitulée : *Les Étrusques, leur langue et leur civilisation* (1914). On y trouve quelques observations générales sur les mots étrusques tirées de l'étude des noms de famille, des noms divins et des noms de lieux.

SÉANCE DU 13 MARS

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Dieulafoy étudie la Tour à étages dégagée par Place à Kouyoundjik, l'antique Dour Charroukin, que Sargon avait fondée au Nord de Ninive [1].

M. Cagnat analyse une note qui lui a été envoyée par M. A. L. Constans, membre de l'École française de Rome, sur les fouilles pratiquées par le Gouvernement italien, à Lizenza, sur l'emplacement de la soi-disant villa d'Horace.

Les constructions déblayées se composent de trois groupes : des bâtiments du début de l'Empire qui faisaient partie d'une maison de plaisance, un établissement de bains qui date de la

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

fin du Ier siècle et un deuxième établissement similaire du IIe siècle.

Aucun des objets trouvés au cours des recherches ne prouve que nous soyons là sur l'emplacement de la villa d'Horace.

M. N. Slousch, docteur ès lettres, chargé de mission scientifique, fait une communication sur les résultats historiques et épigraphiques de son exploration du grand Atlas [1].

COMMUNICATION

LA ZIGGOURAT DE DOUR CHARROUKIN, PAR M. MARCEL DIEULAFOY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

C'est au cours des fouilles exécutées sur le site de Dour Charroukin que Place dégagea le premier temple qui ait émergé du sol de la Chaldée et de l'Assyrie. Malgré les descriptions précises laissées par Hérodote et par Strabon, malgré la découverte de deux autels en pierre, il se trompa sur sa destination. Il crut reconnaître un observatoire dans la *ziggourat* ou pyramide sacrée, en même temps qu'il identifiait les constructions religieuses placées devant elle avec le logement des femmes. Les deux erreurs s'enchaînaient, et pourtant, si Place y eût songé, il se fût gardé de placer un harem au pied d'une construction qui le dominait de très haut.

La ziggourat de Dour Charroukin, telle qu'elle est apparue après les fouilles, n'est pas, à proprement parler, une pyramide à degrés. Elle se présente sous l'aspect d'un noyau solide affectant la forme générale d'un tronc de pyramide sur plan carré autour duquel s'enroulent les

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

spires d'une rampe extérieure. Cette définition laisse entrevoir deux solutions. Ou la rampe avait une pente uniforme, et alors les spires décroissaient de hauteur verticale à mesure qu'elles se rapprochaient du sommet, en même temps que la rampe diminuait de largeur ; ou bien encore à chaque révolution complète des spires répondait la même hauteur verticale, et la rampe, très légèrement gauchie, conservait la même largeur. Mais alors la pente de la rampe, qui croissait à mesure qu'on s'élevait, demandait, à chaque demi-tour, une modification des merlons à étages qui couronnaient le parapet, et exigeait pour être gravie un effort musculaire d'autant plus grand que le visiteur était plus fatigué par l'ascension. Or cet effort n'eût pas été négligeable puisque, vers la fin de la montée, ce visiteur eût affronté une pente voisine de $0^{m}08$ par mètre après avoir parcouru plus d'un kilomètre depuis la base de la ziggourat.

On peut encore considérer l'hypothèse d'une pente et d'une largeur uniformes de la rampe. Elle est un cas particulier de la première disposition que j'ai envisagée et elle implique seulement un noyau de forme un peu plus compliquée que la pyramide, mais que, néanmoins, les architectes assyriens étaient en état de tracer sans éprouver aucune difficulté.

Dans l'ouvrage qu'il a consacré aux fouilles de l'Observatoire de Dour Charroukin, Place fournit des renseignements parfois incertains et même contradictoires. Pourtant il n'a envisagé que la seconde solution. L'architecte à qui les levés et la restauration incombaient est beaucoup moins formel que lui. Gêné par la diversité des pentes comme par la forme disgracieuse des murs d'échiffre qu'elle nécessitait, il a essayé d'atténuer l'écart entre les pentes maximum et minimum, tout en maintenant aux sept étages la même hauteur. Les artifices de dessin auxquels il a eu recours pour concilier des thèmes exclusifs l'un de l'autre

Digitized by Google

sont manifestes, et cependant je ne sache pas qu'on l'ait jamais observé. Du moins, les derniers ouvrages parus proposent une restitution graphique faussée au point de ne pas répondre à un relief.

A s'en tenir aux renseignements fournis par le texte, la ziggourat de Dour Charroukin reposait sur une base carrée de 43 m 10 de côté. La hauteur des spires mesurait 6 m 10, la largeur de la rampe était de 2 m 10, et sa pente initiale, de 0 m 04 par mètre environ. A proprement parler, il s'agissait, non pas d'une rampe continue, mais d'un escalier dallé en briques cuites dont les degrés, en rampe très faible, pour faciliter l'écoulement des eaux, comptaient cinq briques de large et avaient, à l'origine, deux briques ou 0 m 80 de giron et 0 m 05 de hauteur. Je cite les chiffres, tout en faisant observer que des marches horizontales de 0 m 80 sur 0 m 05 répondent à une pente moyenne de 0 m 0625 par mètre et non à la pente précitée de 0 m 04 environ et, pour peu qu'elles soient inclinées, à une pente qui peut atteindre ou dépasser même 0 m 07 par mètre. Dans ces conditions, la hauteur du premier étage eût été supérieure à 11 mètres. Aussi bien l'on reconnaîtra bientôt que le ressaut de 0 m 05 doit être compté par quatre briques au lieu de deux.

Les faces de chacun des quatre étages que présentait encore la ziggourat — trois relativement bien conservés, le quatrième réduit aux premières assises — étaient décorées de ces profondes rainures verticales qui reproduisent en coupe horizontale le motif des merlons à gradins. Au dire de Place, les faces étaient enduites de stucs colorés dont les tons variaient suivant l'ordre indiqué par Hérodote à propos des sept enceintes d'Ecbatane (I, 98). Enfin, un parapet crénelé bordait la rampe sur tout son développement. Outre les nombreux fragments trouvés dans les décombres, deux merlons isolés étaient, paraît-il, en place et intacts. Le tracé qui se trouve dans l'ouvrage de Place se construit sur trois briques à la base et neuf briques en

Digitized by Google

hauteur, répondant respectivement à 1 m 20 et 1 mètre, et s'établit sur une assise de 0 m 40 d'épaisseur.

L'emploi méthodique de matériaux à formes invariables tels que les briques implique des sujétions que ne présentent pas les constructions en pierre et en bois. C'est ainsi que les longueurs et les épaisseurs des murs sont des multiples du demi-côté de la brique supposée carrée et les hauteurs des multiples de l'épaisseur des mêmes matériaux. En outre, la découpe toujours observée des joints nécessite un ordre d'empilage où, pour un lit déterminé, le milieu de chaque brique corresponde aux joints dans le lit inférieur et dans le lit supérieur et où tous les joints se succèdent et s'alignent suivant des verticales distantes entre elles d'une demi-brique.

Si l'on applique ces règles à la construction des merlons en rampe du parapet de la ziggourat, les dispositions du tracé apparaissent impérieuses. Étant donné qu'il avait été reconnu nécessaire d'attribuer trois briques à la base de chaque merlon et neuf assises à leur hauteur, les matériaux devaient être distribués sur trois degrés comportant chacun trois assises. Au degré inférieur, long de trois briques entières ou de deux briques entières et de deux demi-briques, succédait un degré long de deux briques ou d'une brique entière et de deux demi-briques, et à ce dernier, un degré long d'une brique entière ou de deux demi-briques. Enfin, il devait exister à la base, entre chaque merlon, un intervalle correspondant à une brique. De la sorte, chaque merlon était inscrit dans un triangle isocèle dont la base mesurait quatre briques et la hauteur neuf épaisseurs de brique.

Sur un parapet horizontal, les merlons se succédaient comme se seraient suivis les triangles. Il en allait tout autrement quand ils couronnaient un parapet en pente. L'architecture n'admettant pas, tant en Assyrie qu'en Chaldée et en Perse, l'emploi de briques biaises, la pente

Digitized by Google

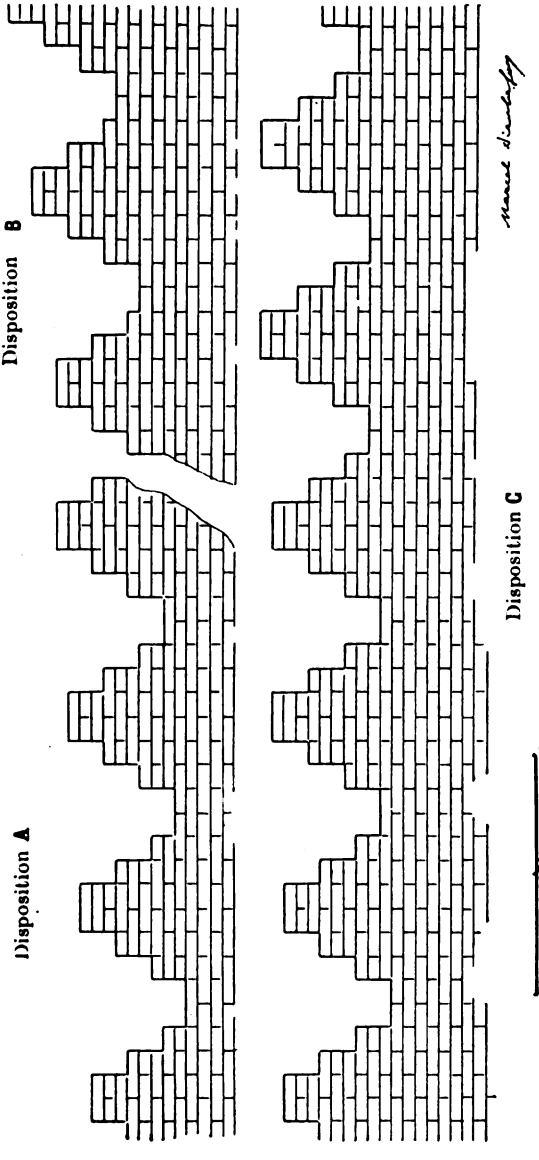

Fig. 1. — Parapet crénelé.

Digitized by Google

de la rampe ou de l'escalier se rachetait en supprimant, suivant le cas, une ou deux assises sur une des hauteurs du degré inférieur, c'est-à-dire en substituant, aux triangles isocèles, des triangles scalènes dont les côtés différaient entre eux d'une longueur répondant à une ou deux épaisseurs de brique. Cette substitution peut s'opérer soit sur un merlon, soit sur un merlon chaque deux. De la sorte, on obtient la suite des pentes dont je donne le tableau ci-après en observant qu'aucune autre pente ne peut être intercalée entre elles à moins de modifier le tracé des merlons et de les établir par exemple sur deux degrés au lieu de trois. Ce qui n'était pas le cas.

Tableau des rampes répondant aux diverses solutions envisagées (fig. 1).

Données : côté de brique..... $0^m\ 10$
hauteur d'un lit..... $0^m\ 0111$
Base du merlon composé de trois briques..... $1^m\ 20$
Hauteur du merlon composé de neuf briques..... $1^m\ 00$
Écartement à la base de deux merlons consécutifs..... $0^m\ 40$

	Pente	Pente décimale
(type A) Suppression d'une brique sur un des côtés du degré inférieur de chaque merlon	$\frac{0,111}{1,600}$	0,0694
(type B) Suppression de deux briques sur un des côtés du degré inférieur de chaque merlon	$\frac{0,222}{1,600} = \frac{0,111}{0,80}$	0,1388
(type C) Suppression opérée sur merlon chaque deux d'une brique, comme dessus.	$\frac{0,111}{3,200}$	0,0347

Digitized by Google

Le développement en projection horizontale de la première spire a été fixé par Place à 172 mètres. Mais le calcul montre que, dans les conditions énoncées, il n'était que de 170 m 80. C'est donc ce dernier chiffre qu'il faudra faire entrer dans les opérations arithmétiques subséquentes. Cette légère correction opérée, il résulte de l'examen du tableau ci-dessus :

1° Que pour un développement de 170 m 80 et la pente de 0,0347 du type C l'ascension verticale, c'est-à-dire la hauteur du premier étage, aurait été de

$$170^{m}\,80 \times 0{,}0347 = 5^{m}\,92676;$$

2° Que la pente de 0,0347 s'harmonise avec des degrés hauts de 0 m 05 pour un giron de quatre briques et une très légère pente du giron, tandis que la pente de 0,0694 du type A, qui répondrait au giron de deux briques indiqué par Place, ferait franchir, en une seule révolution, une hauteur double de celle qui a été l'objet d'une mesure directe ;

3° Par conséquent, que la pente évaluée au départ à 0 m 04 environ par mètre était en réalité de 0 m 0347, si l'on accepte pour les merlons la base de 1 m 20 et la hauteur de 1 mètre que Place leur assigne, ou de 0 m 0357, si l'on tient pour rigoureuse la hauteur de 6 m 10 attribuée au premier étage par le même auteur. Mais alors la base du merlon devrait être diminuée ou sa hauteur augmentée de quelques millimètres.

Dans l'impossibilité de choisir entre les dimensions du merlon et la hauteur du premier étage indiquées par l'auteur ou, si on le préfère, entre la pente de 0 m 0347 et la pente de 0 m 0357, j'adopterai la pente moyenne de 0 m 0352. Cette solution est d'autant plus acceptable que les pentes minimum et maximum présentent un écart très faible et que, introduites dans les calculs, elles conduisent à des résultats pratiques sensiblement pareils. Elle donne notamment pour la hauteur du premier étage $170^{m}\,8 \times 0{,}0352 =$

Digitized by Google

6 m 01216 au lieu de 5 m 92676 avec la pente de 0 m 0347 et de 6 m 10 avec la pente de 0,0357.

Outre la détermination de la pente au départ de la rampe, l'analyse des formes et de la constitution intime des merlons comporte une conclusion décisive. Entre la pente de 0 m 0352 du type C et la pente de 0 m 0704 qui aurait dû régner au sommet dans la disposition admise par Place, il aurait fallu insérer treize pentes différentes répondant aux groupes des vingt-six côtés des six spires et demie qui s'étagent entre le départ de la première et l'arrivée de la septième. Or la construction du parapet crénelé interdit l'emploi de pentes intermédiaires aussi variées. Puis, de l'aveu de Place, il subsistait, à deux étages différents, deux merlons isolés, horizontaux, qui, par conséquent, s'intercalaient dans le même type de parapet C et qui nécessitaient l'emploi de la rampe uniforme de 0 m 0352. Il devient donc de nouveau manifeste que la seconde disposition impliquant des hauteurs d'étage égales et une rampe à pente croissante doit être rejetée. Je ne considérerai donc que la première et m'appuierai, pour tracer l'épure de la ziggourat, sur les dimensions et mesures suivantes choisies parmi celles qui semblent indiscutables et qui concordent entre elles.

Côté de la base de la pyramide, 43 m 10, porté à 43 m 20 ou 108 briques entières de 0 m 40 de côté.....	43 m 20
Hauteur verticale de la première spire, 6 m 10, ramenée à.....	6 m 0122
Largeur de la rampe.....	2 m 00
Pente de la rampe.....	0 m 0352

Dimensions des merlons établis sur parapet horizontal :

Longueur à la base.....	1 m 20
Hauteur, 1 mètre, élevée à écartement à la base.....	0 m 40
Écartement à la base.....	0 m 40
Distance axiale.....	1 m 60

Digitized by Google

Si l'on se bornait à tracer autour d'un noyau pyramidal les sept spires à pente uniforme qui répondent à la première solution, la rampe diminuerait de largeur à mesure qu'elle s'élèverait et serait fort étroite en arrivant au sommet. Il est donc probable, comme je l'ai laissé pressentir, que les architectes des ziggourats recouraient à une variante de cette solution et substituaient, à la rampe de pente uniforme et de largeur décroissante, une rampe dont aucun élément ne subissait de changement. A cet effet, quand la première spire était tracée, ils en établissaient une seconde qui prononçait sur la première une retraite égale à la largeur de la rampe et procédaient de la sorte jusqu'au sommet. Finalement, ils substituaient au noyau pyramidal à faces planes un noyau dont les quatre nappes légèrement courbes étaient à la base tangentes aux faces planes ci-dessus définies. La première spire est commune aux deux tracés et s'établit sur un tronçon de pyramide dont l'angle dièdre des faces avec le plan horizontal est déterminé par le grand angle d'un triangle rectangle construit sur la largeur de la rampe comme base — soit 2 mètres en l'espèce — et sur la hauteur du premier étage comme hauteur — soit en l'espèce 6^{m} 01216 (fig. 2; p. 172).

Des raisons de symétrie très puissantes sur l'esprit des constructeurs chaldéo-assyriens font penser que la plate-forme terminale de la ziggourat était carrée. En ce cas, et étant su que l'enroulement s'opérait de droite à gauche, le calcul des dimensions de chacun des éléments ne présente plus de difficulté.

Soit *a* le côté de la plate-forme et *b* la largeur de la rampe, parapet compris. En descendant, les longueurs des divers côtés de chaque spire projetés sur le plan horizontal s'établiront par groupe de deux suivant une progression arithmétique dont la raison est *b*.

Digitized by Google

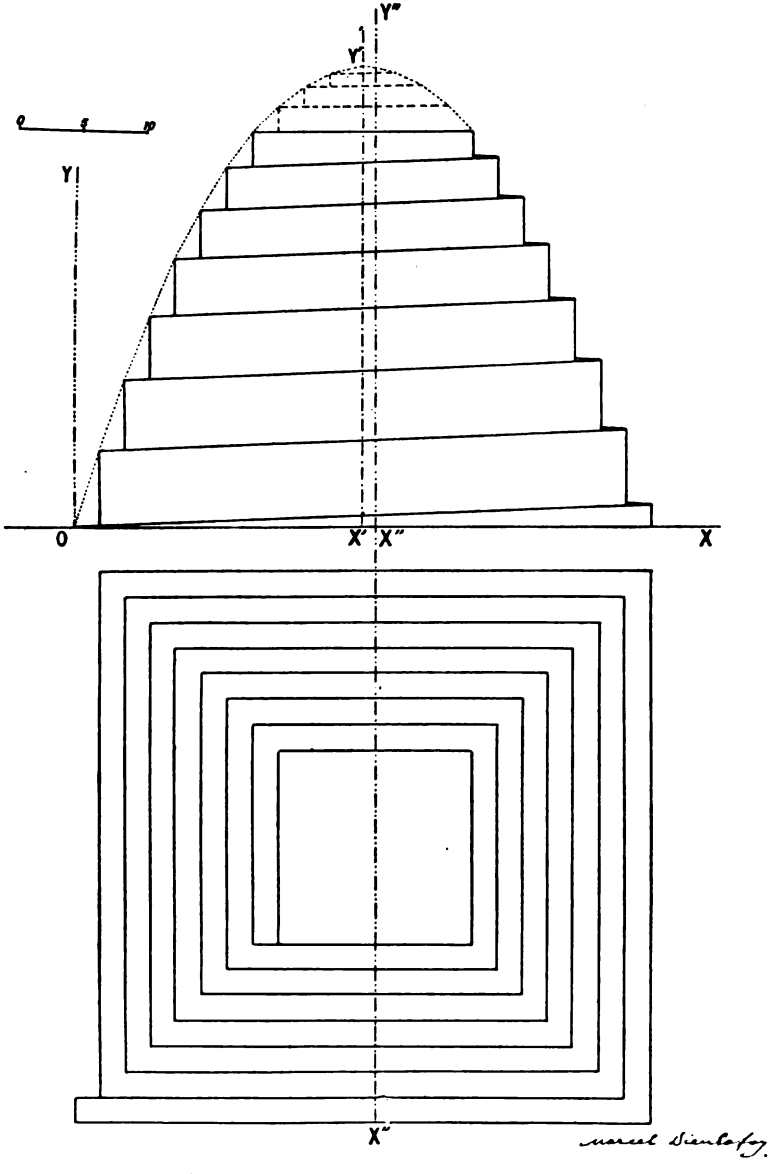

Fig. 2. — Épure de la ziggourat de Dour Charroukin.

- - - - Étages théoriques.
..... Polygone inscrit dans la parabole de gauche X' Y'.
—·—·— Axe de la parabole.
—·—·— X'' Y''. Axe de l'édifice.
—··—··— YOX. Coordonnées.

Digitized by Google

Côté de la plate-forme		a	15 m 20	38 briques	
7e spire	4 côté	$a + b$	17 m 20	43	»
	3 »	$a + 2b$	19 m 20	48	»
	2 »	$a + 2b$	19 m 20	48	»
	1 »	$a + 3b$	21 m 20	53	»
6e spire	4 »	$a + 3b$	21 m 20	53	»
	3 »	$a + 4b$	23 m 20	58	»
	2 »	$a + 4b$	23 m 20	58	»
	1 »	$a + 5b$	25 m 20	63	»
5e spire	4 »	$a + 5b$	25 m 20	63	»
	3 »	$a + 6b$	27 m 20	68	»
	2 »	$a + 6b$	27 m 20	68	»
	1 »	$a + 7b$	29 m 29	73	»
4e spire	4 »	$a + 7b$	29 m 20	73	»
	3 »	$a + 8b$	31 m 20	78	»
	2 »	$a + 8b$	31 m 20	78	»
	1 »	$a + 9b$	33 m 20	83	»
3e spire	4 »	$a + 9b$	33 m 20	83	»
	3 »	$a + 10b$	35 m 20	88	»
	2 »	$a + 10b$	35 m 20	88	»
	1 »	$a + 11b$	37 m 20	93	»
2e spire	4 »	$a + 11b$	37 m 20	93	»
	3 »	$a + 12b$	39 m 20	98	»
	2 »	$a + 12b$	39 m 20	98	»
	1 »	$a + 13b$	41 m 20	103	»
1re spire	4 »	$a + 13b$	41 m 20	103	»
	3 »	$a + 14b$	43 m 20	108	»
	2 »	$a + 14b$	43 m 20	108	»
	1 »	$a + 14b$	43 m 20	108	»

La longueur totale $a + 14\,b$ est connue ; de même la largeur b. La première est de 43 m 20 et la seconde de 2 mètres. Il en résulte que

$$a + 28^{m} = 43^{m}\,20$$

Digitized by Google

d'où

$$a = 15^{m}\,20 = 38 \text{ briques de } 0^{m}\,40.$$

La longueur de chaque spire étant ainsi déterminée, la hauteur verticale s'en déduit. J'ai inscrit le résultat des opérations dans un dernier tableau dont les éléments résultent de calculs analogues à ceux dont le modèle est donné ci-après.

1re spire longueur.... $43,20 \times 3 + 41,20 = 170^{m}\,80$
hauteur..... $170^{m}\,80 \times 0,352 = 6^{m}\,01216.$

	Longueur	Différence entre deux spires consécutives = 16 mètres.	Hauteur en mètres	Différence entre deux spires consécutives = 0m 56320.	Hauteur en épaisseur de briques	Différence entre deux spires consécutives = 5 lits de briques.
1re spire	170m 80		6m 01216		54	
2e spire	156m 80		5m 51936		49	
3e spire	140m 80		4m 95616		44	
4e spire	124m 80		4m 39296		39	
5e spire	108m 80		3m 82976		34	
6e spire	92m 80		3m 26656		29	
7e spire	76m 80		2m 70336		24	
Total	871m 60		30m 68032		273	
8e spire	60m 80		2m 14016		19	
9e spire	44m 80		1m 57696		14	
10e spire	28m 80		1m 01376		9	
11e spire	12m 80		0m 45056		4	
	147m 20		5m 18144		46	

Le calcul est fait pour la première spire incomplète, telle qu'elle est définie dans les tableaux précédents, et pour la ziggourat sur plan carré.

$30^{m}\,68032 + 5^{m}\,18144 + (2^{m} \times 0,0352)\ 0^{m}\,0704 = 35^{m}\,93216.$

Digitized by Google

En poursuivant jusqu'au bout ces calculs et, surtout, en indiquant la marche à suivre, j'ai eu pour dessein de montrer que l'étude du projet et son exécution ne présentait, au point de vue du tracé, aucune difficulté que les architectes chaldéo-assyriens ne fussent en état de résoudre, et que toutes les dimensions étaient fonction du dessin des merlons, du côté de la base exprimée en briques entières et de la largeur de la rampe.

La légère différence dans la progression que présentent les chiffres des divers tableaux, quand on compare la première spire à la seconde, tient à ce que les constructeurs de la ziggourat semblent avoir retranché du premier côté de la première spire complète une longueur égale à la largeur de la rampe (épaisseur du parapet compris) qui eût prononcé une saillie de 5 briques sur *base carrée* de 108 briques de côté. En la rétablissant, la longueur de la première spire *complète* serait portée à $170^{m}\,80 + 2$ mètres $=$ $172^{m}\,80$; sa hauteur, à $6^{m}\,08256$; la longueur totale des 7 spires *complètes*, à 873, 60, et la hauteur de la ziggourat, à $30^{m}\,75072$.

Si je désigne par L le premier côté de la première spire *complète*, par C le côté de la base carrée, par b la largeur de la rampe (y compris l'épaisseur du parapet) et par p la pente de la rampe, les grandes dimensions sont exprimées en fonction de L et de C par les formules suivantes dont le premier groupe s'applique à la ziggourat comptant les 7 spires *complètes*, et la seconde, à la ziggourat sur plan carré.

Longueur totalisée des spires...	$4\,(7\,\mathrm{L}-49\,b)$
Hauteur de la ziggourat.....	$4\,(7\,\mathrm{L}-49\,b)\times p$
Côté de la plate-forme.....	$\mathrm{L}-15\,b$
Longueur totalisée des spires..	$4\,(7\,\mathrm{C}-42,25\,b)$
Hauteur de la ziggourat.....	$4\,(7\,\mathrm{C}-42,25\,b)\times p$
Côté de la plate-forme.....	$\mathrm{C}-14\,b$

$$\mathrm{L} = \mathrm{C} + b.$$

Digitized by Google

Ni le texte de Place ni les dessins qui y sont joints ne permettent de se rendre compte si l'épaisseur du parapet est comprise ou non dans la largeur de cinq briques attribuée à la rampe. Aussi bien un certain intérêt s'attache-t-il à l'examen des modifications qu'introduisent dans la ziggourat la substitution d'une rampe large de cinq briques, *parapet exclu* (2 m 40) à celle de cinq briques *parapet inclus* (2 mètres).

En se plaçant, comme je l'ai déjà fait, dans l'hypothèse d'une base carrée, soit C = 43, 20, d'une pente uniforme de 0,0352, et en remplaçant la largeur de 2 mètres par la largeur de 2 m 40, on obtient :

Longueur totalisée des spires.....	804 m
Hauteur de la ziggourat.....	28 m 3008
Côté de la plate-forme.....	9 m 60

Enfin, si l'on considérait que la hauteur de la première spire avait bien la hauteur de 6 m 10 indiquée par Place — auquel cas la rampe passerait de 0,0352 à 0,0357 et la hauteur verticale du merlon, de 1 m 01 à 1 m 03 —, la hauteur totale serait portée de 804 × 0,0352 = 28 m 3008 à 804 × 0,0357 = 28 m 7028.

La substitution, pour la largeur de la rampe, de la cote 2 m 40 à la cote 2 mètres ne modifie d'une manière sensible que le côté de la plate-forme. La superficie s'abaisse de $\overline{15^{m}\,20}^{2} = 231^{mq}\,84$ à $\overline{9^{m}\,60}^{2} = 92^{mq}\,16$ et n'est plus que les quatre dixièmes de la première. Ainsi réduite, la plate-forme serait bien exiguë pour y établir une chapelle et y ménager, soit devant, soit autour, un parvis, une circulation suffisante et un parapet. Cette considération m'a déterminé à fixer la largeur de la rampe à 5 briques (2 mètres), l'épaisseur du parapet inclus (1 brique = 0 m 40). Toutefois je n'oserais pas affirmer que, dans les mêmes conditions, il ne fallût la porter à six briques (2 m 40), tandis que j'ai la

Digitized by Google

certitude que la pente de la rampe était uniforme, que cette pente était très voisine de 0 m 0352 par mètre et que la rampe présentait la même largeur sur tout son développement.

La régularité qui s'observe dans les séries décroissantes répondant aux diverses dimensions des étages indique que cette décroissance obéit à une loi mathématique du reste facile à déterminer.

Si l'on prend comme ligne des abscisses la ligne de terre, OX, et comme ligne des ordonnées la perpendiculaire, OY, élevée à l'origine de la première spire *complète* (fig. 2);

Si x exprime le nombre des retraites, b la largeur exprimée en mètres de ces retraites et, par conséquent, bx la longueur en mètres à porter sur la ligne des abscisses pour un nombre x de retraites; si y représente la hauteur au-dessus de la ligne de terre exprimée en mètres d'un étage correspondant à un nombre x de retraites, on reconnaît que l'enveloppe extérieure du côté gauche de la ziggourat est un polygone inscrit dans une parabole de la forme

$$\frac{y}{4p} = L\,x^2 - b\,x^2.$$

La parabole est symétrique par rapport à un axe vertical x' Y' tel que $x' = \frac{L}{4}$. En outre, son sommet est placé sur l'axe x' Y' à une hauteur

$$Y''' = 4p\left(L \times \frac{L}{4} - b \times \frac{L^2}{16}\right) = p\,L^2\left(1 - \frac{b}{4}\right).$$

Dans le cas considéré où la longueur

$$L = 45{,}20,$$

où la retraite

$$b = 2^m$$

et vu la pente

$$p = 0{,}0352,$$

l'axe de la parabole serait à 22 m 60 de l'origine, et son

Digitized by Google

sommet à 35^{m} 957504 au-dessus de la ligne de terre. Il en résulte que le sommet se trouverait à quelques centimètres de la plate-forme théorique de la 11^{e} spire.

Telle est l'équation de la ziggourat de Dour Charroukin. Les constructeurs assyriens ne la soupçonnèrent pas et, bien assurément, tracèrent des paraboles sans le savoir. Mais guidés par une appréciation très juste des ressources qu'offraient les briques et des sujétions étroites consécutives à l'emploi de matériaux sortis de moules invariables et utilisés sans retouche ni taille, ils n'en donnèrent pas moins une solution pratique, élégante et de tous points parfaite du programme religieux proposé à leurs méditations.

La grande différence que l'on observe entre la solution admise jusqu'ici et celle que je propose tient d'abord à la diminution de près d'un tiers de la hauteur de la ziggourat — 30 mètres en moyenne contre 42 —; mais elle repose, avant tout, sur la substitution d'une rampe à pente uniforme et de spires de hauteurs décroissantes à la rampe à pente croissante et aux spires de hauteurs égales. A titre de corollaires, je signalerai aussi le remplacement de l'enveloppe pyramidale par une enveloppe ovoïde dont la tradition s'est fidèlement perpétuée en Perse, dans la tour sassanide de Gour, en Mésopotamie, dans les minarets de Sâmarrâ (IX^{e} siècle), et aux Indes, dans les pyramides à degrés de l'architecture brahmanique où l'on retrouve souvent la diminution progressive de la hauteur des étages et le profil légèrement ovoïde qui devaient caractériser les ziggourats assyriennes du type normal.

Digitized by Google

RÉSULTATS HISTORIQUES ET ÉPIGRAPHIQUES D'UN VOYAGE DANS LE MAROC ORIENTAL ET LE GRAND ATLAS, PAR M. N. SLOUSCH, CHARGÉ DE MISSION.

Je dois au bienveillant concours de la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*, ainsi qu'à la libéralité de M. Jacob H. Schiff de New-York, d'avoir trouvé les moyens de poursuivre mes recherches dans l'Empire chérifien pendant les étés de 1912 et 1913. C'est ainsi que j'ai pu parcourir la zone maritime du Maroc occidental et faire un relevé des données historiques concernant les Mellah. Au Maroc oriental, j'eus la possibilité d'explorer les régions du Figuig et de Debdou. Dans cette dernière place, j'ai réussi à élucider le problème du pouvoir exercé au XVI^e^ siècle dans la région de la Moulouïa par un Juif, Aron ilm Mechaal [1].

Au mois d'avril 1913, je m'étais rendu, avec l'assistance éclairée de M. le Résident général, dans la région du Grand Atlas. Parti de Marrakech, je suis parvenu à franchir le col du Glaoui (2.600 mètres d'altitude) et à pousser mes investigations, en passant par les oasis inabordables de Télouet, Ouarzagat, Skoura, Imassin, pour aboutir à l'Oued Dads qui domine les routes inaccessibles du Haut Draa et du Tafilelt.

J'ai réuni les données générales de mes observations dans un rapport spécial adressé au gouvernement du Protectorat et qui porte sur les points suivants :

a) Grottes creusées dans les rocs, dont plusieurs atteignent les dimensions de véritables cités souterraines.

b) Ruines dites d'origine roum (romaine ou chrétienne).

c) Monuments d'architecture berbère.

d) Documents historiques et épigraphiques.

1. Les résultats de cette enquête viennent de paraître sous le titre : *Les Juifs de Debdou* (Mission scientifique du Maroc).

Digitized by Google

En présence de la pénurie de documents civils se rattachant à l'histoire du Maroc, je prends la liberté de vous communiquer le caractère et le contenu des manuscrits (en hébreu et judéo-arabe) et des inscriptions que j'ai pu recueillir pendant mon voyage.

A. *Manuscrits et documents historiques inédits.*

1. Recueil de manuscrits trouvé au Figuig et écrit au XVIII^e^ siècle, qui contient, en dehors des *qinot* et des *pioutim* (textes liturgiques), un poème qui se rattache à la campagne de Mouley Ismaïl dans le Tafilelt. Le texte le plus intéressant est le récit des guerres qu'une principauté chrétienne avait soutenues dans le Haut Draa (Damgrout) vers le X^e^ siècle contre une autre population autonome de religion juive, celle-là. Un fragment de ce manuscrit datant du XVIII^e^ siècle a déjà été signalé par un rabbin palestinien, mais je suis en possession du texte intégral : c'est la première mention écrite du fait de l'existence des chrétiens dans l'extrême sud marocain.

2. Recueil de textes rabbiniques provenant du Sous (XVIII^e^ s.).

3. Un recueil manuscrit trouvé à Marrakech, écrit en Espagne en 1438. Il contient, entre autres, des textes des savants provençaux Juda ibn Tihon et Bedarrides (Badarsi) et un traité de morale attribué au philosophe Saadia el Faioumi (X^e^ s.) et qui commence par une invocation aux enfants d'Israël.

4. Un recueil manuscrit trouvé à Sefrou (daté de 1575) qui contient, entre autres, une version commentée du poème philosophique *Keter Malkhout* de Gabirol-Avicebron, la chronique d'Ibn Daoud (XII^e^ s.) avec des additions allant jusqu'en l'an 1512, les épîtres de Maimonide, tel le message à la communauté de Marseille, etc.

5-6. Deux recueils contenant les actes des archives rabbiniques de Fez et de Sefrou (XVII^e^ et XVIII^e^ s.).

Digitized by Google

6-9. Trois chroniques historiques inédites qui portent sur plus de quatre siècles d'histoire marocaine. La plus importante est le Séfer Dibré Ha-Yamim (livre des chroniques du rabbin Samuel Danan, XVII^e s.). Ces chroniques, qui résument l'histoire des Juifs marocains, comblent de nombreuses lacunes dans l'histoire générale du Maroc.

10. Recueil de contes relevant du folk-lore juif.

En tout, dix manuscrits qui offrent un réel intérêt historique et ethnographique.

B. *Documents épigraphiques.* — Pour ce qui est des recherches d'ordre épigraphique, il ne faudrait pas se faire trop d'illusions sur ce que peut fournir le Maroc. En dehors de la zone maritime et de la vallée du Ghareb et de Nolulules, où on avait déjà trouvé un certain nombre d'inscriptions antiques latines (une seule phénicienne, une hébraïque et trois gréco-juives), et où il y aurait quelque chose à espérer d'une exploration, je n'ai constaté nulle part de vestiges écrits du passage des Romains ou des Phéniciens. Au point de vue des antiquités judaïques, le type des juifs du Sud marocain, leurs mœurs et traditions sont d'accord pour faire penser à une population autochthone, dans la région du Grand Atlas et du Sud surtout. Les inscriptions funéraires que j'ai recueillies sur plusieurs points de l'Atlas confirment le fait de la présence de colonies juives dans la montagne antérieurement à l'arrivée au Maroc des exilés espagnols de 1492.

Voici quelques faits qui attestent le caractère primitif propre aux Juifs de la montagne.

A Debdou comme à Djerba, on constate la division des Juifs en deux clans distincts, les uns appartenant à la classe aaronide et les autres étant des laïcs.

A Sefrou, à Demnat et à Ounil (Telouet), les Juifs vénèrent les tombes des saints anonymes qui portent les caractères de génies préhistoriques. La pierre tombale qui couvre les prétendues dépouilles du saint Moussa Oussair,

Digitized by Google

à Demnat, et celles de Nissim ha Cohen ha moel, à Sefrou, sont en réalité d'immenses blocs de pierre naturels qu'on adore sous forme de pierres tombales imaginaires. Ils relèvent du domaine de la préhistoire berbère. Dans la vallée de Telouet, les Juifs pratiquent l'usage de déposer des cruches remplies d'eau sur la tombe de leurs ancêtres, usage inconnu des musulmans, mais qui fut pratiqué à Carthage et ailleurs.

Je me permets de vous soumettre quelques extraits des inscriptions funéraires que j'avais recueillies pendant mon voyage et dont les originaux les plus intéressants se trouvent actuellement à Rabat, au Musée en formation.

Inscriptions juives de Marrakech. — Le nouveau mellah date de l'an 5337 du Comput (= 1567). Le cimetière qui en est rapproché m'a fourni une vingtaine de pierres tombales qui contiennent des inscriptions peu différentes de celles des Juifs des autres pays et qui vont du XVI[e] au XVIII[e] siècle. Voici l'inscription la plus ancienne :

נפטר לב"ע הבחור	Est décédé pour sa maison éternelle l'homme
מרדכי בר יהודה	Mardochée fils de Juda
בירח	..... au mois de
אב שנת שנ"ד	Ab en l'an (5)354 (= 1594)
לפ"ק תנצבה	du petit comput. Que son âme repose enveloppée dans l'enveloppe de la vie!

L'inscription du groupe Marrakech n° 2 est celle d'un meim rabbin cabbabite, datée de 5400 (1640), et contient des formules rabbiniques assez caractéristiques.

Tagmout. — C'est un pittoresque village situé à l'écart de la grande piste du col de Glaoui. J'y ai trouvé les ruines d'un antique mellah et un vieux cimetière où j'ai pu recueillir trois inscriptions funéraires écrites en caractères archaïques et dans un hébreu mêlé d'arabe. L'orthographe et l'écriture dénotent une population ignorante et primitive.

Digitized by Google

N° 1.

מת הרון בן	Mourut Aroun fils de
יידר בשנת	Iidr dans l'année
הרל"ב תהי	5234 (= 1474). Puisse
מיתתו כפרה	sa mort lui servir d'expiation !

Le terme מת est vulgaire et calqué sur l'arabe. Il se retrouve sur les autres inscriptions funéraires de l'Atlas qui sont antérieures à l'infiltration des Juifs espagnols. Chez ces derniers, il est remplacé par le rabbinique נפטר (décédé). A noter l'orthographe de Aroun sans א, le nomberbère de Iidr et la dernière formule qui se retrouve sur le texte que j'ai rapporté de la Tripolitaine [1].

Voici le texte d'une autre inscription de même provenance :

מתה מנו	Mourut Mina
בנת כליפה	fille de Chalifa
שנת	année
הרמ"ב	5242 (= 1482).

A noter l'arabe « biut » au lieu de l'hébreu « bat ».

Telouet. — La vallée de Telouet, située au pied du col de Glaoui (2.000 mètres d'altitude), possède, à côté d'une population berbère, quatre mellah qui rattachent leur origine à l'époque du sultan el Aschal (le premier mérinide, XIV^e^ s.). Un cimetière situé près du mellah abandonné (Inseln) m'a fourni trois inscriptions hébraïques dont voici la plus ancienne :

מת רבי יעקב	Mourut le rabbin Jacob
בשנת חמשת	dans l'année cinq

1. Voir le travail intitulé : Une mission d'études juives en Afrique (Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des inscr., t. XII, 2^e^ partie).

Digitized by Google

...אלפים מאתים ואר	mille deux cents et qua(rante)
שנה נ'ע	années. Qu'il repose en Éden!

La date équivaut à l'an 1480.

Ouarzazat. — C'est une vaste oasis, que j'ai été le premier à explorer, et qui est située à deux jours du col de Glaoui. Les Juifs de l'endroit ont cinq mellah et prétendent remonter à la Jérusalem de l'époque de la destruction. L'ancien cimetière situé près de Temerlu m'a fourni trois pierres qui sont antérieures à une influence espagnole. La plus ancienne d'entre elles présente une écriture très archaïque. En voici le texte :

.. בן .... מתּ	Mourut X., fils de Y.,
[שנת] חמשת אלפים	[année] cinq mille
ומאתים	et deux cents (= 1440).

Chose remarquable, dans l'inscription n° 4, qui date de l'an 1529, c'est-à-dire d'une époque où les rabbins espagnols avaient déjà pu exercer leur influence, on voit la formule judéo-berbère מת remplacée par le rabbinique נפטר.

Oued Dads. — Le territoire de l'Oued Dads est une dépendance du bassin du Draa dont il domine les routes. C'est un pays en pleine anarchie et inaccessible. J'y ai pénétré travesti en rabbin de Jérusalem.

Deux textes rabbiniques, imprimés l'un à Berlin en 1655 (Perah Lebanon) et l'autre à Libourne au XVIII^e^ siècle, attestent le rôle qu'avait joué, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, dans ce coin perdu mais cependant fertile du Maroc, une puissante famille d'origine espagnole, les Al-Perez. J'eus la satisfaction de retrouver l'emplacement de l'ancienne kasbah de la famille Perez que les Juifs de Tehit désignent sous le nom de Aït Perez. J'y retrouvai également la nécropole particulière des membres de cette famille, qui m'a fourni six inscriptions confirmant la présence des Perez dans le Dads jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. Voici le texte de la plus ancienne inscription :

Digitized by Google

נפטר · ·· ·	Est décédé X.,
בן ועקב בן	fils de Jacob ben
אלפרץ הלב/ע	Al-Perez. (Il est parti vers sa maison éternelle)
חמשת אלפים ישלש	(an) cinq mille trois
מאות ושבעים	cents et soixante
וחמש שנים	quinze ans (= 1615)
ליצירה תנצבה	de la création. Que son âme soit enveloppée dans l'enveloppe de la vie!

L'inscription la plus récente est datée de 1780; elle marque l'époque de la décadence des Perez, dont on rencontre les descendants dispersés dans l'Atlas et jusqu'à Marrakech.

Le Touat. — En 1903, mon regretté maître M. Philippe Berger avait signalé une première inscription hébraïque provenant du Touat et datée de 1321. J'ai pu réunir depuis lors une documentation de source arabe sur l'histoire des Juifs de l'oasis. Je dois à M. Flamand d'avoir pu retrouver au Musée d'Alger une deuxième inscription provenant du Touat et datée de l'an 1283. L'écriture et les formules en sont très caractéristiques.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Académie un volume intitulé : *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, par M. Charles Bruneau, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, tome I^er^, publié avec le concours de l'Institut de France sur la fondation Debrousse (Paris, 1914, in-8°).

M. Perrot offre, en outre, le tome X de son *Histoire de l'art dans l'antiquité*. Tome X. *La Grèce archaïque, La céramique d'Athènes* (Paris, 1914, in-8°).

Digitized by Google

M. Senart offre, au nom de Mlle Isabelle Massieu, un volume intitulé : *Népal et pays himalayens* (Paris, in-8°).

M. Babelon a la parole pour un hommage :

« Je suis chargé d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Adolphe Reinach, un opuscule qu'il vient de publier sous ce titre : *Noé Sangariou ; étude sur le déluge en Phrygie et le syncrétisme judéo-phrygien* (Paris, 1913, in-8° de 95 pages). L'objet de ce savant mémoire est : 1° de démontrer l'existence d'une divinité phrygienne des eaux, correspondant à la Naïs grecque et dont le nom se présente sous diverses formes, les principales étant Naé et Noé, fille d'Annakos, le héros du déluge phrygien ; 2° de coordonner et de critiquer les vestiges de la légende phrygienne du déluge que nous ont transmise les textes et les types monétaires ; 3° de retracer l'histoire de la colonie juive en Phrygie et de montrer comment s'est opérée la fusion entre la tradition phrygienne et la tradition biblique. Ces intéressants problèmes de mythologie comparée avaient déjà été abordés par divers savants. Avec des éléments nouveaux dont le principal est la découverte d'une épitaphe de Thasos portant le nom de Noé, fille du Sangarios, M. Adolphe Reinach projette une vive lumière sur les rapports primitifs des Phrygiens avec l'Arménie et la Syrie, et il donne la clef de ce grand mouvement de syncrétisme judéo-phrygien qui a fixé à Apamée la légende de l'arche dès le IIIe siècle avant notre ère. »

M. E. Pottier offre, de la part de M. Horace Sandars, une étude sur les armes des Ibères : *The weapons of the Iberians* (Oxford, 1913) :

« M. Sandars est un ingénieur anglais qui, depuis de longues années, fait de fréquents séjours en Espagne où il s'occupe de travaux sur les mines et où il a eu l'occasion de réunir beaucoup de documents archéologiques sur la métallurgie antique, surtout dans la région de la Sierra Morena. Il a déjà publié un volume sur les bronzes votifs de l'époque pré-romaine (*Pre-Roman bronze votive offerings from Despeñaperros*, Londres, 1906), et il a bien voulu faire profiter le Louvre, à plusieurs reprises, de ses découvertes. Nous lui devons un ensemble précieux de petits bronzes et de fibules hispaniques qui figurent dans nos collections à côté des antiquités phéniciennes, et, tout récemment, il nous faisait don d'un très beau spécimen d'épée recourbée, *ensis falcata*, arme nationale des Ibères, à laquelle est consacré un chapitre important du présent volume. Cette étude, abondamment illustrée de vignettes et de planches, dont plusieurs en couleurs, a toutes les qualités d'une excellente dissertation archéologique ; elle est conduite avec beaucoup de méthode ; les conclu-

Digitized by Google

sions en sont présentées avec prudence et un grand souci d'exactitude historique. Après le bel ouvrage de M. Pierre Paris sur l'Espagne, ce travail vient à point pour indiquer certains repères dans la chronologie encore obscure et imprécise de la civilisation ibérique. Je signalerai les parties les plus neuves et les plus intéressantes du volume.

« Avec les armes, M. Sandars esquisse l'histoire des cinq derniers siècles avant notre ère. Il ne trouve trace dans l'armement ni d'une influence phénicienne ni d'une influence carthaginoise, mais surtout d'une influence grecque, avec l'introduction de l'*ensis falcata* qui elle-même, d'ailleurs, est arrivée en Europe par l'entremise des populations d'Asie Mineure. Mais si les Ibères ont emprunté à d'autres l'épée recourbée, ils en ont fait une œuvre d'art par l'élégance des formes, par le décor en incrustations d'argent, par la solidité du métal (voir pl. V), et l'on reconnaît bien là les ancêtres des fameux armuriers de Tolède. — On a dit que les Romains avaient adopté l'épée ibérique après la seconde guerre punique, mais l'auteur s'inscrit en faux contre cette assertion, et il s'accorde sur ce point avec M. Salomon Reinach dont il a pris l'avis. — On croyait aussi que la grande épée du type de La Tène n'existait pas en Espagne, et M. Sandars montre qu'on en a trouvé plusieurs exemplaires, notamment dans les fouilles de M. le marquis de Cerralbo ; elles datent du IVe siècle et l'usage s'en prolonge pendant le IIIe (époque de la Tène II). — Le poignard espagnol a quelque accointance avec le *parazonium* des Romains, et leur longue javeline, à fer muni de deux crocs, rappelle le *pilum*. — Quelques autres armes particulières sont des fourches à deux dents et à trois dents et une hache en bipenne. — Je recommande aussi aux archéologues le passage sur le fer à cheval (p. 81, pl. XII), d'où semble résulter qu'on a eu tort d'accueillir avec scepticisme la découverte signalée dans les fouilles du marquis de Cerralbo et confirmée par une trouvaille analogue en Lorraine. L'auteur pense que nous devons, en effet, cette ingénieuse invention aux Ibères, excellents cavaliers et préoccupés d'assurer la marche de leurs chevaux dans un pays montagneux et très rocailleux, familiers en outre avec tous les travaux de la métallurgie. — L'ouvrage se termine avec la reproduction, soigneusement distribuée par ordre chronologique, de tous les textes anciens relatifs à l'ornement ibérique. Il sera d'une grande utilité à tous ceux qui s'occupent de l'Espagne antique. »

M. Valois a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau une brochure due à MM. Claude Cochin, ancien membre de l'École française de Rome,

Digitized by Google

et Max Bruchet, archiviste du département du Nord. Elle est intitulée : *Une lettre inédite de Michel Colombe, suivie de nouveaux documents sur Jean Perréal et Jean Lemaire de Belges.* On se souvient que l'un des auteurs, M. Claude Cochin, dans la séance du 21 novembre dernier, a exposé ici même le très grand intérêt qu'offrent ces documents pour la biographie de deux célèbres artistes de la Renaissance française et pour l'histoire de la construction des tombeaux de Brou. Nos *Comptes rendus* ont reproduit le résumé de sa communication (année 1913, p. 653-656). Il ne me reste donc plus qu'à féliciter les heureux chercheurs et à les louer de l'art et de l'érudition avec lesquels ils ont mis en œuvre des pièces fort instructives. »

M. Clermont-Ganneau a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part du directeur des *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, le R. P. Louis Ronzevalle, le 2e fascicule du tome V et le tome VI de ce savant recueil ; ils contiennent une série d'articles d'un très grand intérêt pour l'histoire et l'archéologie orientale. En voici la liste :

Tome V, fasc. 2 :

P. Paul Joüon. *Notes de lexicographie hébraïque* (suite).

Le même. *Notes de critique textuelle* (suite).

Rescher. *Mitteilungen aus Stambuler Bibliotheken.*

P. M. Chaine. *Le texte original des Apophthegmes des Pères.*

P. L. Ronzevalle. *Les emprunts turcs dans le grec vulgaire.*

P. H. Lammens. *Le Califat de Yazid Ier.*

P. S. Ronzevalle. *Notes et études d'archéologie orientale.*

Mallon. *Coptica.*

P. G. de Jerphanion. *Notes de géographie pontique.*

Power. *The poems of Umayya b. Abi-S.-Salt.*

P. L. Ronzevalle. *Note sur les Caritatifs.*

Bibliographie.

Tome VI :

P. L. Ronzevalle. *Un traité de musique arabe moderne.*

P. P. Joüon. *Études de philologie sémitique* (suite).

P. L. Cheikho. *Catalogue des Mss. historiques de la Bibliothèque de l'Université Saint-Joseph.*

P. G. de Jerphanion. *Inscriptions byzantines de la région d'Urgub.*

P. H. Lammens. *Le Califat de Yazid Ier* (suite).

P. M. Chaine. *Sermon sur la Pénitence attribué à saint Cyrille d'Alexandrie.*

Bibliographie. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 20 MARS

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Jules Loth, professeur au Collège de France, fait une communication sur le dieu Lug, la Terre Mère et les Lugoves.

Le dieu irlandais Lug est identique au dieu gaulois *Lugu-s*, qui a donné son nom à quatorze *Lugu-dunum*, *Lugdunum*, sur le continent : *Lugu-dunum* signifie clairement *citadelle de Lugu-s*.

Le dieu Lug, dans l'ancienne Irlande, a des attributs variés : c'est un dieu solaire, par certains côtés, ce que semble indiquer son nom même, mais c'est surtout le dieu des arts et du commerce ; son culte est essentiellement lié à celui de *la Terre Mère*. La terre, sous le nom irlandais de Tailtiu, qui paraît sorti d'une racine signifiant justement la terre, est représentée comme sa mère nourricière. C'est en son honneur qu'il institue une grande fête dont le nom s'est perpétué jusqu'à nos jours dans le nom irlandais du 1er août : *Lug-nasad* (la fête se célébrait annuellement le 1er août).

Si le culte du dieu Lugu-s paraît avoir disparu en Gaule dès la conquête, c'est qu'il a été confondu par les Romains, à cause de son caractère de dieu des arts et du commerce, avec Mercure ; son culte se continua sous ce nom et prit une grande extension. Les *Lugoves*, nominatif pluriel régulier de *Lugu-s*, sont des déesses mères, de la famille du dieu Lugu-s. Il en est de même de Maia et Rosmerta, divinités féminines qui paraissent à côté de Mercure sur des monuments figurés.

M. Jullian présente quelques observations.

M. Charles Samaran, ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, étudie une peinture sur bois du Musée de Versailles, où un grand nombre d'historiens de Jeanne d'Arc, depuis Jules Quicherat, Henri Wallon et Lanéry d'Arc jusqu'à M. Anatole France, ont pensé qu'on pou-

Digitized by Google

vait voir la Vierge entre saint Michel et la Pucelle. M. Samaran montre que l'inscription mutilée, encore visible sur le socle du trône de la Vierge et où tous les paléographes s'accordaient à lire, entre autres, les mots *Jehenne d'Arc*, est en réalité rédigée en provençal, qu'elle contient une simple invocation à la miséricorde et à la pitié de la Vierge Marie, et qu'il n'y est en aucune manière question de Jeanne d'Arc. Il explique aussi les raisons pour lesquelles, à son avis, on a pu voir Jeanne d'Arc dans l'image du saint militaire — vraisemblablement saint Georges — placé à la gauche de la Vierge.

M. Durrieu donne quelques détails sur M. Auvray, qui a vendu ce tableau au Musée de Versailles.

M. Salomon Reinach présente quelques observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Académie :

1° Un volume intitulé : *Bethléem, le Sanctuaire de la Nativité*, par les PP. H. Vincent et F. M. Abel (ouvrage publié avec le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres), Paris, 1914, in-4°;

2° *Notes sur la décoration cambodgienne*, par M. Jean Commaille (Hanoï, 1913, in-8°; t. XIII, n° 5, du « Bulletin de l'École française d'Extrême Orient »);

3° *La date de la construction du « Château du Roi » à Saint-Émilion*, par M. René Fage (Caen, 1914, in-8°).

M. Leger présente, de la part de l'auteur, M. Voïslav Iovanovitch, chargé de cours à l'Université de Belgrade, un opuscule en langue serbe intitulé : *La comtesse de Rosenberg et ses Morlaques* (Belgrade, 1913, in-4°). Cet ouvrage est un appendice au volume du même auteur sur la *Guzla* de Mérimée publié à Paris en 1911 et (couronné depuis par l'Académie française) qui a été naguère présenté à l'Académie des inscriptions. L'auteur expose la vie peu connue de la comtesse de Rosenberg, analyse son roman *les Morlaques*, paru à Venise

Digitized by Google

en 1788, et fournit de curieux détails sur l'origine des poèmes cités dans cette œuvre.

M. Léon Heuzey a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de l'auteur, M. le colonel Allotte de La Fuÿe, le deuxième fascicule de ses *Documents présargoniques*.

« Je rappellerai que cet officier supérieur est un volontaire des études chaldéennes ou sumériennes, et un volontaire qui a rendu à la science de grands services. Tout d'abord, par d'importants sacrifices personnels, il a sauvé toute une collection de tablettes provenant de Tello, appartenant à la haute époque pré-sargonique du roi Ourou-Kaghina, auteur d'une véritable révolution politique et morale et d'une loi nouvelle qui a précédé de plusieurs siècles le code de Hammourabi.

« Ces tablettes, il en a de plus entrepris, avec une compétence philologique très sérieuse, la publication. Celles que contenait le premier fascicule, outre leur intérêt documentaire, étaient des œuvres d'art, par les remarquables cachets dont elles portaient les empreintes.

« Celles qu'il publie aujourd'hui, dans le 2e fascicule, sont des pièces de comptabilité copiées par lui-même avec une scrupuleuse exactitude.

« Les traductions viendront dans le fascicule suivant. Mais l'étude qu'il a faite des originaux me permet de vous donner, en son nom, des détails précis sur l'intérêt historique de l'ensemble. Il s'agit des redevances en nature fournies à l'*É-sal*, c'est-à-dire à la *Maison de la reine* ou de la femme du patési. C'était une administration à part, sous un intendant spécial, pour tous les apports faits au Palais, pour ce qui constituait alors en grande partie les revenus de la maison souveraine. On comprend tout ce qu'il peut y avoir là de renseignements positifs sur la vie industrielle et agricole de ces très antiques populations. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 27 MARS

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN, PRÉSIDENT.

Après la lecture du procès-verbal, le PRÉSIDENT s'exprime en ces termes :

« Dimanche dernier, 22 mars, notre vénéré confrère M. BARTH achevait sa 81e année. A cette occasion, nos principaux orientalistes lui ont offert, dans une fête intime, les deux premiers volumes de la réimpression de ses œuvres. Notre confrère, M. Senart, avait accepté d'interpréter leurs sentiments de reconnaissance envers celui qui, sans être jamais monté dans une chaire officielle, est regardé comme le maître des indianistes d'aujourd'hui et de demain. Je pense que l'Académie ne saurait rester étrangère à cette manifestation et qu'elle voudra bien joindre ses félicitations et ses vœux à ceux qui ont été exprimés dimanche à notre doyen des études indiennes. »

M. Henri CORDIER a reçu une lettre datée de Si-ngan-fou, 26 février 1914, qui lui est adressée par le Dr Victor Segalen, chargé d'une mission dans la Chine occidentale par l'Académie. Le Dr Segalen, dont un télégramme nous avait annoncé l'arrivée à Si-ngan-fou, est accompagné de M. Gilbert de Voisins et de l'enseigne de vaisseau Lartigue :

« Malgré le peu d'inconnu que présentait notre trajet de Mien che hien (point exact des travaux actuels de la ligne Long-hai, ancien Pien-Lo) à Si-ngan-fou, nous avons essayé de fixer quelques données de « topographie archéologique » peu précisées jusqu'ici : par exemple l'emplacement exact, l'altitude, l'étendue, la configuration du promontoire montagneux percé par le défilé de Han-kou-Kouan. Nous espérons faire de même pour tous les points d'importance historique notable, en cherchant dans l'étude géographique exacte les raisons mêmes de cette importance.

« D'ailleurs, le précédent voyage de M. Chavannes, si fructueux et si enseignant pour nous, nous permettait de ~~considérer~~

Digitized by Google

ce premier trajet plutôt comme une étape d'entraînement que de recherches originales. Nous considérons comme un excellent début du voyage d'avoir refait, simplement guidés par lui, le chemin qu'il avait si bien exploré.

« De Si-ngan-fou à Tch'eng-tou, j'avais tout d'abord pensé à prendre la route de haute montagne qui passe par Feou ping ting et coupe droit au Sud pour rejoindre Han 'tchong fou, laissant à Voisins et Lartigue le soin d'étudier la grand' route, par le Nord de la Wei, Pao ki hien, etc. Je ne crois point à l'intérêt réel de cet itinéraire, et nous avons arrêté le double projet suivant :

« Nous partons le 1er mars de Si-ngan-fou, ensemble, pour Hien Yang hien, Li ts'inan hien et Kien tcheou. Là, séparation : Voisins et Lartigue rejoignent Wou kong hien et gagnent Fong tsiang fou, puis viennent m'attendre à Pao ki hien. Pour moi, je descends le plus vite possible, avec un léger bagage, de Kien tcheou à Hing Ping hien et à Hou hien, et j'étudie avec soin la rive sud jusqu'à Mei-hien et Pao-ki. — Nous couvrons ainsi une large bande de terrain qui, jointe aux environs de Si-ngan-fou, relevés topographiquement par Lartigue jusqu'à une distance de 100 li dans toutes les directions, nous permettra d'ébaucher une carte archéologique avec gisement exact des monuments de la vallée moyenne du fleuve.

« De Han tchong fou à Tch'eng tou, par Pao-ning; nous espérons de même, au moyen de détours continuels ou de raids, ne pas trop laisser à faire à ceux qui viendront ensuite. Nous espérons arriver à Tch'eng tou dans les derniers jours du mois d'avril.

« Quant à l'itinéraire entre Tch'eng tou et le Tonkin, il a subi, après dépouillement des travaux antérieurs, les modifications que je vous expose ensuite. Mais nous gagnons tout d'abord, comme il est convenu, ce qui fait le but géographique du voyage : le bief de Batang à Li kiang fou, par Ta-ts'ien lou, et Li tang. C'est donc sur la descente du fleuve et son étude hydrographique en corrélation avec la station navale de Tch'ong king, que porteront nos efforts. Arrivés à Li kiang-fou, nous croyons préférable de modifier ainsi notre itinéraire : au lieu de gagner Bhamo, il semble plus logique et plus fructueux de redescendre

Digitized by Google

vers les possessions françaises du Tonkin, par une voie fluviale peu connue qui emprunterait successivement les cours du Haut-Mékong et du Haut-Fleuve Rouge; nous pourrions ainsi appliquer à ces tronçons de fleuve l'expérience acquise sur le Yang-tse, et arriver ainsi, par des régions dont l'étude peut être utile, jusqu'aux points connus du Fleuve Rouge, et aboutir enfin à Laokay.

Notre tableau de marche est, sauf corrections possibles à Tch'eng tou, ainsi établi :

Départ de Tch'eng tou le		15 mai
Ta ts'ien lou (par Ya-tcheou)		1er juin
Batang	Arr.	20 juin
	Dép.	1er juillet
Che kou		1er août
Boucle du fleuve		
Arrivée à Li kiang fou		13 août
Mékong (aux environs du bac de Lamati)		30 août
Chouei tchai		8 septembre
Fleuve Rouge		19 septembre
Mongtze-Laokay		20 octobre. »

M. Colligxon communique à l'Académie un rapport de M. F. Courby sur la mission qu'il a accomplie à Delphes, de juin à octobre 1913, pour y poursuivre des recherches en vue de la publication officielle des *Fouilles de Delphes*. Ces recherches complètent celles que M. Courby avait effectuées en 1912 et dont M. Homolle a récemment entretenu l'Académie.

M. Courby s'est attaché à mettre au point son travail sur les deux temples d'Apollon du vie et du ive siècle, et surtout à étudier la région comprise entre la Voie sacrée à l'Est, le mur de soutènement au Nord, l'enceinte à l'Ouest, et le mur polygonal au Sud. Il est difficile de résumer les nombreuses observations de détail faites sur les deux temples, sur les frontons du temple du vie siècle. Mais il y a lieu de signaler l'étude consacrée aux canalisations du temple et à la fontaine qu'elles alimentaient.

Digitized by Google

M. Courby conclut que cette fontaine, le plus ancien spécimen actuellement connu d'une fontaine grecque, est contemporaine du temple des Alcméonides.

Pour ce qui est de la première terrasse, de celle du mur polygonal, du mur de soutènement nord ou *iskhéagon*, l'auteur du rapport élucide également des questions de chronologie qui restaient douteuses. Grâce à ces recherches, poursuivies avec beaucoup d'activité et de méthode, M. Courby est en mesure de donner prochainement, dans la publication des *Fouilles de Delphes*, l'étude des deux temples et des alentours. Ce sont là des résultats dont il y a lieu de le féliciter.

M. Camille Jullian combat une opinion qui, dans ces dernières années, tend à se répandre dans le monde érudit au sujet des textes de Strabon et de César relatifs au Rhin. Strabon et César disent que le peuple gaulois des Médiomatriques (aujourd'hui Metz et la Lorraine), s'étendait jusqu'au Rhin. Ils le disent formellement. Mais on objecte ceci : ces deux textes n'ont aucune valeur. Celui de Strabon est copié chez Timagène. Celui de César est interpolé. M. Jullian ne le croit pas. Strabon ne s'est pas servi, sur ce point, de Timagène, qui ne connaissait pas la Gaule. Il s'est servi d'écrivains qui sont venus en Gaule, Posidonius et César même. Quant à César, pourquoi se serait-il trompé? Les Médiomatriques, maîtres de Metz, devaient tout naturellement, par le col de Saverne, s'étendre jusqu'à Strasbourg. Un peuple gaulois, maître d'un versant de montagne, tenait à occuper l'autre versant. Les peuples gaulois guettaient toujours, pour s'y installer, le bord des grands fleuves. Et dans le nom même des Médiomatriques, dans le radical *matra*, on reconnaît le nom de la principale rivière de la basse Alsace, la Moder. Tenons-nous en à l'opinion courante, et laissons les Médiomatriques, qui étaient Gaulois, venir jusqu'au Rhin.

M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Henri Cordier donne lecture d'une note de MM. G. de Créqui-Montfort et P. Rivet sur l'origine des aborigènes du Pérou et de la Bolivie [1].

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

M. Babelon donne lecture des deux rapports suivants :

1) La Commission de la fondation Duchalais, constituée en faveur de la numismatique médiévale, a décerné, cette année, le prix à l'ouvrage intitulé : *Corpus nummorum italicorum*. Quatre volumes grand in-4° de ce vaste recueil ont paru depuis 1910, et l'impression en est poussée activement, à raison d'un volume chaque année. Il a été entrepris sur l'initiative personnelle de Sa Majesté le Roi d'Italie, et la rédaction s'en poursuit sous sa haute direction. Bibliographiquement, l'ouvrage ne porte pas de nom d'auteur, mais le nom de Sa Majesté le Roi Victor Emmanuel III y restera attaché dans la reconnaissance du monde savant. En lui décernant le prix Duchalais, votre Commission a voulu, au nom de l'Académie, témoigner hautement son admiration pour cette œuvre immense qui, bien qu'encore inachevée, est jugée déjà le plus beau monument qui ait jamais été élevé à la numismatique du moyen âge et des temps modernes.

2) La Commission du prix Edmond Drouin pour la numismatique orientale a décerné ce prix quadriennal à M. R. B. Whitehead, membre du service civil de l'Inde anglaise, pour son ouvrage intitulé : *Catalogue of coins in the Panjab Museum, Lahore*, deux volumes in-8°, publiés sous les auspices du gouvernement du Panjab (Oxford, 1914).

COMMUNICATION

L'ORIGINE DES ABORIGÈNES DU PÉROU ET DE LA BOLIVIE, PAR MM. G. DE CRÉQUI-MONTFORT ET P. RIVET.

On peut rencontrer encore aujourd'hui, sur le haut plateau bolivien, des Indiens Uros en qui les ethnologues voulaient voir les derniers représentants de ce qui fut la population primitive de ces contrées. Grâce au point d'appui solide que nous a prêté la linguistique, nous pensons avoir fait réaliser un progrès décisif à cette question.

Digitized by Google

Ces Uros, Urus, Ochozumas ou Chipayas ne comptent guère plus d'un millier d'individus. Ils sont disséminés par petits groupes isolés au milieu de tribus Aymaras, le long du Desaguadero, « effluent » du lac Titicaca qui « déverse », par lui, ses eaux dans le lac Poopo ; on en trouve dans l'île Panza, l'une des îles du Poopo et dans le petit village de Chipaya, au Nord de la lagune de Coipasa. Ils parlent une langue spéciale, l'« Uru », qui n'est connue que par quelques vocabulaires recueillis dans le cours des vingt dernières années [1].

En s'aidant des relations du XVI[e] siècle, notamment de celles qui font partie des *Relaciones geográficas de Indias*, il est facile d'établir que ces Uros occupaient, au moment de la conquête espagnole, toute l'immense région des hauts plateaux andins qui s'étend du Nord du lac Titicaca à la frontière argentine, tandis qu'ils étaient représentés sur le littoral du Pacifique, depuis Arequipa, au Nord, jusqu'à Cobija, au Sud, où ils se confondaient, peut-être, avec les Changos qui peuplaient la côte chilienne jusqu'au 28° de latitude sud. Grâce à la toponymie, nous pouvons relier sûrement ces Urus maritimes du Pacifique aux Urus lacustres des Andes et tracer leurs voies de migration.

On peut donc dire que la langue de ce peuple, par l'étendue du territoire où elle était en usage, sinon par le nombre des Indiens qui la parlaient, méritait, au même titre que le Kičua et l'Aymara et, à coup sûr, plus que le Yunka, de figurer parmi les *lenguas generales* de l'ancien royaume du Pérou. Or, dans la liste des quatre langues que Geronimo de Ore qualifie de « generales », l'Uru ne figure pas ; mais, comme on y trouve mentionné, à côté du Kičua, de l'Aymara et du Yunca, le Pukina [2], on est logiquement conduit à supposer que cette dernière langue n'est autre

1. Polo (José Toribio), Indios Urus del Perú y Bolivia (*Boletin de la Sociedad geográfica de Lima*, t. X, 1901, p. 445-482).

2. Ore, Rituale seu Manuale peruanum, etc..., p. 11.

*

Digitized by Google

que celle des Urus. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par un document formel, que personne jusqu'ici n'a encore cité. Dans une importante description de la Province des Pacages, qui remonte au XVI^e^ siècle, l'auteur dit textuellement que les Indiens Urus de Machaca ont presque abandonné leur langue qui était le Pukina (« casi han dejado su lengua, que era puquina »[1]).

Uru et Pukina sont donc bien synonymes, ou plutôt le mot pukina n'est autre que le nom de la langue des Urus.

Une confirmation linguistique de ce fait est d'ailleurs possible. Nous possédons des vocabulaires urus modernes et un précieux texte pukina, composé dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle par le Père jésuite Alonso de Barzana, et conservé dans le *Rituale peruanum* de Ore, texte dont M. R. de La Grasserie a fait l'étude en 1894[2].

Quand on les examine d'une manière superficielle, ces deux documents paraissent ne donner lieu à aucun rapprochement, et les auteurs qui, avant nous, se sont occupés de la question en ont conclu que l'hypothèse de l'identité de l'Uru et du Pukina devait être abandonnée.

Il nous a semblé que la méthode suivie par ces auteurs n'était pas assez rigoureuse, ni assez pénétrante pour apporter des résultats définitifs. La comparaison directe des deux documents était en effet vouée d'avance à l'insuccès. Par leur nature même, ils n'offrent que très peu d'éléments communs, le premier étant un texte religieux, le second un vocabulaire de voyageur. D'autre part, ils ont été recueillis à plus de trois siècles d'intervalle et, pendant cette longue période, la langue a dû subir une profonde transformation, surtout si l'on tient compte qu'elle ne se transmettait que par tradition orale, dans de petits groupes isolés, perdus au milieu de populations supérieures en civilisation, et près d'être submergées par elles.

1. *Relaciones geográficas de Indias*, t. II, p. 55.
2. Raoul de La Grasserie, Langue Puquina Leipzig, 1894.

Digitized by Google

Pour ces raisons, abandonnant la comparaison directe, qui d'ailleurs n'est pas aussi négative qu'on l'a prétendu, nous avons recherché, d'une façon indépendante, et par des voies différentes, les affinités de l'Uru et du Pukina, dans l'espoir que leur parenté pourrait se trouver démontrée par l'identité de leurs affinités.

Cet espoir n'a pas été déçu.

Le texte de Ore avait déjà permis à R. de La Grasserie d'établir un rapprochement d'ordre grammatical entre le Pukina et les langues arawak. Nos recherches ont confirmé pleinement cette conclusion, que nous avons pu appuyer sur des comparaisons lexicographiques.

D'autre part, l'étude des vocabulaires urus, épurés préalablement des nombreux mots d'emprnnt kičua et aymara qu'ils renferment, nous a permis d'y relever un très grand nombre de mots arawak, et même, bien que le matériel se prêtât peu à une recherche de cette nature, d'y découvrir quelques particularités morphologiques confirmant ce rapprochement.

Nous nous contenterons dans cette note, qui n'est que le résumé d'un mémoire plus étendu, de donner quelques-unes des comparaisons qui nous paraissent les plus décisives :

	Uru	Langues arawak
bois à brûler	parna	pana = arbre, feuille
canot	oča	iča
cuisse	kutči = hanche kooču, koča = pied	kúdži, kotsi, kiči = cuisse
dent	atze	ási, áži
œil	č-uki, č-uke ; yukx = face	yuki, uki
peau	čuma	i-čom, i-čoman
poitrine	čukukis	i-čikoki
		etc.

Par ce procédé un peu détourné, nous croyons avoir

Digitized by Google

démontré que le Pukina et l'Uru représentent les aspects, notés à trois siècles d'intervalle, d'un même dialecte arawak parlé dans l'ancien royaume du Pérou.

La langue arawak est une des plus répandues de l'Amérique du Sud. Elle était parlée ou est encore parlée depuis les Antilles au Nord jusqu'au Paraguay au Sud, depuis l'embouchure de l'Amazone et les Guyanes à l'Est jusqu'aux contreforts orientaux des Andes à l'Ouest. Notre étude montre qu'une fraction de ce grand peuple a envahi, à une époque très ancienne, le haut plateau andin et, franchissant la double cordillère, a atteint les rives du Pacifique. C'est là un fait tout à fait nouveau pour l'ethnologie américaine et qui permet de coordonner et d'expliquer un grand nombre de faits d'ordre ethnographique, archéologique et anthropologique.

Tous les auteurs anciens et modernes qui ont décrit les Urus ont été frappés par ce fait que ces Indiens, quoique environnés de tribus de pasteurs et d'agriculteurs, sont exclusivement pêcheurs et chasseurs. Leur origine nous explique ces habitudes de vie, communes à toutes les tribus amazoniennes, mais absolument anormales chez les peuples andins. Il semble que les migrations des Urus aient été déterminées par le souci de trouver, même dans un milieu très différent de leur milieu primitif, des conditions appropriées à leur genre de vie originel. Dans le haut plateau, ils se sont cantonnés dans les îles et sur les rives des grandes lagunes ; dans la région côtière, ils s'essaiment le long du littoral. Les pêcheurs fluviaux de l'Amazone sont devenus ainsi successivement des pêcheurs lacustres et des pêcheurs maritimes. Cette fidélité à des coutumes ancestrales est d'autant plus remarquable que les divers milieux où ces Indiens ont été appelés à vivre sont plus radicalement différents.

Depuis longtemps, les archéologues et les anthropologues soupçonnaient que le substratum ethnique des hauts pla-

Digitized by Google

teaux andins devait être constitué par des peuplades amazoniennes. Ils avaient été amenés à cette conclusion par la fréquence relative dans ces régions d'un type ethnique très répandu au Brésil et généralement appelé type de Lagoa Santa, et par l'existence, dans les mêmes régions, de certaines formes d'outils dont la répartition géographique indiquait nettement l'origine amazonienne. A l'appui de cette thèse, nous apportons aujourd'hui la preuve décisive, la preuve linguistique.

Et ceci nous permet de reconstituer en quelque sorte l'histoire ethnique du Pérou et des régions andines adjacentes, et d'établir une chronologie relative des diverses civilisations qui s'y sont succédé, mêlées et fondues.

Primitivement, les régions andines furent habitées par des populations extrêmement frustes, venues des plaines amazoniennes, dont les Urus nous ont conservé le type. Ces populations, vivant exclusivement de chasse et de pêche, furent ensuite submergées par un peuple d'agriculteurs et de pasteurs, les Aymaras, qui possédaient une civilisation de beaucoup supérieure et furent les architectes des édifices grandioses de Tiahuanaco. Enfin, à une époque plus récente, apparurent les Kičua, peuple conquérant, qui étendit peu à peu sa domination sur tout le Pérou et les régions adjacentes et dont la langue se répandit aux dépens de l'Aymara, comme celui-ci s'était répandu antérieurement aux dépens de l'Uru, quoique pour des raisons peut-être différentes.

Telle nous apparaît aujourd'hui, dans ses grandes lignes, l'histoire ethnique de ces contrées. Bien des problèmes qui s'y rapportent restent encore à résoudre. Nous ignorons d où viennent les Aymaras; nous ne savons pas si les Kičua leur sont apparentés ou s'ils sont de souche différente. Mais nous demeurons convaincus que pour la solution de ces questions, à l'étude desquelles nous comptons nous attacher nous-mêmes, il convient d'employer la sûre

Digitized by Google

méthode qui nous a permis de déterminer l'origine des aborigènes de la Bolivie. Cette méthode consiste, ainsi qu'on l'a vu, à prendre pour base de nos recherches les phénomènes et les documents de la linguistique américaine, étayés, en tant que de besoin, par des faits empruntés à l'ethnographie ou par des matériaux anatomiques fournis par l'anthropologie proprement dite.

LIVRES OFFERTS

M. le marquis DE VOGÜÉ offre à l'Académie, de la part des PP. Vincent et Abel, professeurs à l'École biblique de Jérusalem, un volume intitulé *Bethléem*. Il rappelle que les relevés et les dessins qui ont servi de base à ce travail ont été, l'an dernier, exposés par les auteurs devant l'Académie et qu'à cette occasion il en a lui-même signalé le haut intérêt. Il ne reviendra pas sur les explications qu'il a alors fournies, si ce n'est pour en confirmer les conclusions. Par une analyse minutieuse de la Basilique de Bethléem, par une investigation poussée, avec une rare sagacité, dans toutes les parties du monument et même dans ses fondations, le P. Vincent a réussi à fixer d'une manière indiscutable et définitive la date de toutes ses parties. Il a résolu un problème qui, depuis près d'un siècle, divisait les archéologues et démontré que la nef était bien de l'époque de Constantin, que le chœur avait été remanié sous Justinien, mais que dans ce remaniement on avait utilisé les matériaux des colonnes et les chapiteaux constantiniens, ce qui avait donné à tout le monument l'apparence d'une construction homogène. Même ainsi modifié, le monument reste l'exemple le plus complet et le mieux conservé de l'architecture religieuse au début du IV^e^ siècle : il est aussi vénérable par ses qualités artistiques que par les traditions auxquelles il est consacré. Le volume des PP. Vincent et Abel est digne lui-même du monument. Il est fait avec science et conscience, une érudition sûre et une critique très avisée, une documentation graphique d'une richesse exceptionnelle et tout entière due à la main du P. Vincent.

M. Georges PERROT présente les *Mélanges Holleaux*, recueil de mémoires concernant l'antiquité grecque, offert à Maurice Holleaux

Digitized by Google

en souvenir de ses années de direction à l'École française d'Athènes (1904-1912). 1 vol. in-8°, 312 pages, avec figures dans le texte et treize planches tirées hors texte :

« M. Holleaux a été, pendant huit ans, directeur de l'École française d'Athènes, après M. Homolle. Durant tout ce temps, on a beaucoup travaillé à l'École et utilement travaillé pour la science et pour l'honneur de l'École, le directeur comme les pensionnaires. Le directeur, oublieux de son intérêt, négligeait ses propres travaux pour activer ceux de ses pensionnaires, pour préparer avec eux cette « Description de Délos » dont plusieurs livraisons sont déjà sous vos yeux ; il revoyait tout, donnait à tout le coup d'œil du maître, tout en laissant aux jeunes gens chargés des différentes parties l'honneur de signer une œuvre à laquelle il avait apporté les derniers soins, ce je ne sais quoi d'achevé qui exigeait une expérience consommée d'archéologue et d'épigraphiste. Les membres de l'École, bien dirigés, sentant toujours sur eux la main et l'œil de leur chef, appliqués à des tâches proportionnées à leurs capacités et pour lesquelles ils étaient toujours sûrs de trouver une aide quand ils en avaient besoin, ne perdaient pas leur temps.

« Membres ordinaires et membres étrangers, tous se sont réunis pour donner à leur ancien directeur un témoignage durable de leur reconnaissance et de leur affection, qui perpétuât le souvenir de ces huit années de rapports confiants et de travail fécond. Je trouve là les noms de vingt-trois anciens pensionnaires qui se sont associés pour cette œuvre commune de respect et de gratitude. Je ne puis les transcrire ici ; mais je dois dire que tous ces travaux portent, dans leur brièveté et leur variété, la marque des méthodes qui sont pratiquées à l'École, la haine des vaines hypothèses, une extrême précision dans la manière de traiter une question soigneusement limitée. On peut dire que, dans leur ensemble, toutes ces dissertations font honneur à l'École. Délos a fourni la matière de la plupart d'entre elles ; mais d'autres sujets, très variés, ont été traités avec la même adresse et la même concision. Le volume a été très bien imprimé et les planches exécutées avec beaucoup de goût par les soins de l'éditeur, M. Picard. »

M. Noël Valois présente, au nom de M. le comte Paul Durrieu, le résumé du discours que son confrère a prononcé à la *Séance solennelle à l'occasion de l'inauguration du monument Van Eyck à Gand, le dimanche 10 août 1913* (Gand, 1914, in-8°).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 3 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de l'ambassadeur d'Italie informant la Compagnie, qu'il a avisé son Souverain que le Prix Duchalais lui avait été attribué par l'Académie.

Le Secrétaire perpétuel a reçu le télégramme suivant, le 1er avril : « Arrivés Han-tchong-fou, bonne santé, résultats archéologiques intéressants », expédié par le Dr Victor Segalen, chargé d'une mission dans la Chine occidentale par l'Académie.

M. Henri Cordier fait la communication suivante :

« M. Bonnel de Mézières, chargé d'une mission en Afrique, écrit de Oualata, à la date du 9 février 1914, en envoyant deux notes. La première de ces notes est relative à l'emplacement de la ville ancienne de Tirekka sur le Niger, non loin de Tombouctou; la seconde concerne l'histoire d'une puissante colonie israélite qui aurait existé autrefois dans les régions de Tendirma (Niger) et du lac Fati (territoire de Goundam).

Digitized by Google

M. Bonnel de Mézières ajoute : « Je viens d'arriver à Oualata, capitale du Hodh, et j'entreprendrai incessamment des fouilles à Ghâna. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur la demande de M. le Gouverneur Clozel, a bien voulu s'intéresser à ces fouilles; je me ferai un devoir de lui adresser au plus tôt le résultat de mes premières recherches [1]. »

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante sur une inscription de *Thibiuca* (Tunisie) :

« Au mois de septembre dernier, M. Fleury du Sert m'avait envoyé l'estampage d'une intéressante inscription, découverte à Tebourba (Tunisie), dont j'ai eu l'honneur de communiquer le texte à l'Académie [2]. Aujourd'hui il m'adresse la copie et l'estampage d'une autre inscription qu'il a trouvée à Zouitina, localité située sur la rive droite de la Medjerda, à 9 kilomètres en amont de Tebourba.

« Zouitina occupe avec l'henchir Kessa l'emplacement de la ville antique de *Thibiuca*, colonie romaine de la province proconsulaire d'Afrique. Les ruines qu'on y rencontre sont assez étendues. A l'époque chrétienne cette ville était le siège d'un évêché; Félix, évêque de Thibiuca, fut martyrisé en 303 avec un de ses prêtres et trois lecteurs [3].

« L'inscription relevée par M. Fleury du Sert est gravée sur la face antérieure d'un piédestal carré, dans un encadrement rectangulaire de 0.72 sur 0.52; ce piédestal a été découvert à deux mètres de profondeur, enseveli sous des décombres. Elle est ainsi conçue :

SEX · CAECILIO ·
SEX · FILIO · QVIR
AEMILIANO · X · VR
STLITIB · IVDICANDIS

1. Voir ci-après.

2. *Comptes rendus*, 1913, p. 436-440.

3. J. Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, p. 173. M. Fleury du Sert a trouvé à Zouitina deux fragments, ornés de croix et d'emblèmes chrétiens, mais sans inscriptions.

Digitized by Google

5. VIIIVIR·EPVLONVM·
Q·AVG·CANDIDATO
PROVINCIAE AFRICAE
TRIBVNO·PLEBIS
PATRONO
D · D · P · P ·

Sex(to) Caecilio, Sex(ti) filio, Quir(ina tribu), Aemiliano, decemvir(o) stlitib(us) judicandis, septemviro epulonum, q(uaestori) Aug(usti) candidato provinciae Africae, tribuno plebis, patrono.

D(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

« Entre les lignes 6 et 7, les mots PROVINCIAE AFRICAE, insérés après coup en caractères très petits, se lisent nettement.

« Il s'agit donc d'un questeur de la province d'Afrique, quoique le titre de *candidatus Augusti* ne se rencontre pas d'ordinaire chez des questeurs autres que les questeurs de l'Empereur. On peut citer cependant un second exemple de la recommandation impériale en faveur d'un questeur provincial dans une inscription, malheureusement perdue aujourd'hui, qui fut trouvée en 1542, en Campanie, entre Avellino et Salerne, à Montorio. Elle remonte à l'époque de Marc Aurèle et de Verus, et concerne Ti. Claudius Saethina Caelianus, *quaestor provinciae Siciliae candidatus imp(eratorum) Antonini et Veri Augustorum* [1].

« Ainsi l'empereur proposait d'autres candidats que ceux qu'il devait choisir ensuite pour lui-même, mais les exemples de ce fait sont extrêmement rares.

« Un passage de Dion fait connaître un *Caecilius Aemilianus*, proconsul de Bétique, qui fut tué par ordre de Caracalla : « Caecilium quoque Aemilianum, qui proconsul Baeticae fuerat, neci dedit, eo quod Herculis Gaditani oraculum consuluisset [2]. »

« D'autre part, les ruines de Thibiuca ont déjà fourni une intéressante inscription en l'honneur d'un *Q. Caecilius Dentilianus*, légat de la province d'Aquitaine après Hadrien [3], inscription

1. *Corp. inscr. lat.*, X, 1123.
2. Dio, LXXVII, 20.
3. *Ibid.*, VIII, 14291, 14292.

Digitized by Google

aujourd'hui brisée et fort abîmée, dont la base avait été gravée sur trois de ses faces à des époques différentes [1].

« A Thuburbo minus, localité voisine, on a relevé l'inscription d'un personnage appartenant à l'ordre équestre, *Sex. Caecilius Crescens Volusianus*, portant le même prénom et le même nom de famille que *Sex. Caecilius Aemilianus* et qui pourrait être un de ses ascendants. »

M. Omont lit au nom de M. Louis Bréhier, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, un mémoire sur les miniatures des Homélies du moine Jacques et le théâtre religieux à Byzance.

Une récente publication de M. G. La Piana a montré que l'Église grecque, comme plus tard l'Église latine, avait possédé tout un théâtre religieux, dont l'homélie dramatique fut le point de départ et dont la période de floraison doit se placer entre le VI^e^ et le IX^e^ siècle.

M. Louis Bréhier a retrouvé dans les miniatures qui accompagnent une compilation de la fin du XI^e^ ou du début du XII^e^ siècle, le recueil des homélies sur la Vierge du moine Jacques de Kokkinobaphos, le témoignage le plus clair qu'on ait jusqu'ici sur le théâtre religieux de l'Église grecque.

M. Henri Cordier annonce que la Commission du prix Stanislas Julien a décerné :

1° Un prix de 1000 francs à l'ouvrage de M. le D^r^ W. de Visser, *The dragon in China and Japan*.

2° Une récompense de 500 francs à l'ouvrage du P. Hoang, continué par les PP. J. Tobar et H. Gauthier : *Catalogue des tremblements de terre signalés en Chine, d'après les sources chinoises* (1767 av. J.-C.-1895 après J.-C.).

M. Homo, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, fait une communication sur les maisons de rapport et la crise des loyers dans la Rome impériale. A l'exception des riches particuliers qui avaient leurs maisons privées (*domus*), l'ensemble de la population habitait des maisons de rapport, connues sous le

1. Cette base portait les n. 14290 et 14291. M. Fleury du Sert m'écrit que sur une troisième face se trouvait une inscription en lettres plus grandes et presque complètement effacées.

Digitized by Google

nom général d'*insulae*. Ces maisons étaient très hautes, mal bâties et fort peu confortables. L'absence de moyens commodes de transport contraignait la population à s'entasser dans le centre de la ville. Aussi le prix des loyers était-il fort élevé, et Rome, sous l'Empire, connut-elle, à ce point de vue, une crise intense, qui, malgré différents palliatifs, ne fit que s'aggraver jusqu'à la fin du IV^e^ siècle.

MM. VIOLLET, CUQ, Salomon REINACH, THOMAS, HÉRON DE VILLEFOSSE, Maurice CROISET et DIEULAFOY présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le bureau de l'Académie le fascicule du mois de décembre 1913 des *Comptes rendus des séances de l'Académie* (Paris 1913, in-8°).

M. HÉRON DE VILLEFOSSE dépose sur le bureau, au nom du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, une brochure intitulée : *Deux enseignes de pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne, trouvées à Carthage en 1913.*

M. Paul FOUCART offre à l'Académie son volume : *Les mystères d'Éleusis* (Paris, 1914, in-8°).

M. Gustave SCHLUMBERGER fait hommage à l'Académie de son ouvrage intitulé : *Le siège, la prise et le sac de Constantinople par les Turcs en 1453* (Paris, 1914, in-8°).

M. COLLIGNON offre à l'Académie, au nom de la Commission des fouilles de Delphes, un fascicule de l'ouvrage intitulé : *Fouilles de Delphes. Tome III. Épigraphie*; deuxième fascicule (Index), par M. G. Colin, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy.

« Ce fascicule complète et termine la partie de l'ouvrage consacrée aux inscriptions gravées sur les murs du Trésor des Athéniens ou trouvées dans le voisinage immédiat. Il comprend des index groupés sous les titres suivants : noms d'hommes et de femmes libres, noms d'esclaves, noms géographiques, institutions politiques, insti-

Digitized by Google

tutions religieuses, expressions et formules diverses, inscriptions métriques, grammaire et orthographe, chronologie. Il y a lieu de féliciter M. Colin d'avoir mené à bonne fin le travail qui lui avait été confié, et d'avoir dressé ces index qui permettront l'usage facile des textes épigraphiques publiés dans les fascicules précédents. »

M. Pottier fait un hommage en ces termes :

« Si je prends la liberté de présenter à l'Académie un ouvrage qui sort de ma compétence spéciale, le *Sumerisches Glossar* de M. Friedrich Delitzsch, dont les assyriologues pourront dire la haute valeur pour les progrès et pour la diffusion de l'épigraphie cunéiforme, c'est que je veux y signaler un hommage rendu par un des premiers orientalistes de l'Allemagne moderne à un savant français et à l'un de nos confrères les plus chers. Le *Glossaire* de M. Delitzsch est dédié à M. Léon Heuzey, « au maître de l'archéologie des hautes époques orientales », et, dans sa préface, l'auteur insiste encore, en forme de conclusion, sur son désir, en publiant cet ouvrage, de fêter le nom vénéré du grand archéologue français qui a mis toutes les ressources de son esprit au service de l'antiquité babylonienne et en particulier de la civilisation sumérienne, pour la plus grande prospérité de la science assyriologique. Il m'a semblé que ce témoignage de gratitude, exprimé publiquement et en ces termes par un orientaliste aussi considérable que M. Delitzsch, faisait autant d'honneur à celui qui en est l'auteur qu'à celui qui en est l'objet. J'ajouterai que M. Delitzsch est depuis 1909 correspondant de l'Académie et que c'est pour affirmer en même temps ses liens avec notre Compagnie qu'il m'a prié de vous offrir ce volume. »

SÉANCE DU 8 AVRIL

(Séance avancée au Mercredi à cause du Vendredi saint.)

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le P. Scheil donne lecture d'une note de M. Pierre Montet sur les fouilles d'Abou Roach qui ont mis au jour une nécropole de la première dynastie [1].

1. Voir un prochain cahier.

Digitized by Google

M. Paul Monceaux communique une note de M. Carcopino, professeur à l'Université d'Alger, sur une mosaïque tombale, avec épitaphe d'un évêque, que l'on vient de découvrir à Tipasa, près Cherchel, en Algérie :

« Un article anonyme, paru dans le n° du 30 novembre 1913 de la *Semaine religieuse du diocèse d'Alger*, article que je n'ai connu, tout à fait par hasard, que plusieurs semaines après sa publication, signalait une trouvaille fortuite, mais fort intéressante. Dans la basilique dite « d'Alexandre », que M. l'abbé Saint-Gérand, curé à Tipasa, y avait déblayée en 1892 [1], son successeur actuel, M. l'abbé Dubosq, avait découvert, au-dessous de l'inscription en mosaïque *C. I. L.*, VIII, 20 904, « sur la partie restante de la dalle brisée de l'un des sept sarcophages » qu'elle recouvrait, une épitaphe de mosaïque ainsi conçue :

MEMOX RIARE
NAIIEPISCOPI
A · OLACV

« La *Semaine religieuse* ajoutait : « Quoique très incomplète, cette inscription se présente à nous telle que l'évêque Alexandre la fit placer, puisqu'elle se trouvait sous un béton de 0 m 25 de profondeur... ; et c'est ainsi qu'elle a échappé aux investigations superficielles des archéologues. » Ayant récemment séjourné à Tipasa, je n'ai eu garde d'omettre de revoir la basilique d'Alexandre, de faire préciser par M. l'abbé Dubosq, qui m'a réservé le meilleur accueil, les circonstances de sa découverte, et de déchiffrer pour mon compte l'inscription qu'il avait rendue à la lumière. Voici les résultats de ma petite enquête.

« A l'opposé de l'abside, mais à l'Est de la basilique d'Alexandre, M. l'abbé Saint-Gérand avait mis au jour une estrade, aux extrémités de laquelle on accédait par deux petits escaliers, et qui, limitée sur le devant par les piliers et appuyée au fond contre le mur de l'Est, constituait le *bèma* du sanctuaire, « la cime où

1. Saint-Gérand, *Une basilique funéraire à Tipasa*, dans le *Bulletin archéologique du Comité des trav. hist.*, 1892, p. 466-484.

Digitized by Google

brillaient les saints autels », pour parler comme Alexandre qui l'avait élevé :

Culmina quod nitent sanctaque altaria cernis [1].

« Le sol en était tapissé d'une mosaïque. Sous sa plate-forme étaient rangés des sarcophages, dont les couvercles restaient engagés. La mosaïque, entourée d'un cadre ornemental « très soigné », portait une inscription malheureusement très mutilée : « Les dernières lignes avaient complètement disparu... Des quatre premières, il n'avait été possible de recueillir que quelques fragments [2]. » M. Saint-Gérand, par un louable scrupule, ne voulut pas toucher aux tombeaux, « de peur de détériorer... la mosaïque » [3]. Il crut pouvoir les étudier du dehors, donna leur nombre : neuf, si l'on en croit son mémoire imprimé [4]; sept, si l'on s'en rapporte à son plan [5] et aux dires de M. Dubosq. Il conclut sa description sommaire par cette affirmation catégorique : « Aucun de ces tombeaux ne porte d'épitaphe [6]. » Les mosaïques de la nef, avec leurs inscriptions métriques si curieuses, si riches d'enseignements, détournèrent l'attention du *bêma*. On procéda bientôt à leur transfert au Musée des Antiquités algériennes [7]; et, de nouveau abandonnée, la basilique d'Alexandre redevint la proie des lentisques et des palmiers nains, qui y reprirent sur les maçonneries leur sourd travail de désagrégation. En plusieurs points, il a fait éclater l'écorce de mosaïque et de béton qu'avait respectée M. Saint-Gérand; et c'est ainsi que, vingt-deux ans plus tard, M. Dubosq a pu apercevoir et achever de dégager, « avec le seul secours de la lame de son couteau » [8], le couvercle du sarcophage qui était placé le second à partir du Sud, et dont il a publié l'inscription.

« La mosaïque du *bêma* n'a pas trop souffert de cette fouille

1. *C. I. L.*, VIII, 20903; de Pachtère, *Inventaire des mosaïques*, etc., n° 397.
2. Saint-Gérand, *loc. cit.*, p. 477.
3. *Ibid.*, p. 478.
4. *Ibid.*, p. 478.
5. *Ibid.*, p. 476, fig. 4.
6. *Ibid.*, p. 478.
7. Cf. les indications fournies par de Pachtère, *Inventaire* cité, p. 89-98.
8. Indication orale.

Digitized by Google

individuelle, puisque j'y ai encore lu, en lettres de cubes noirs sur fond blanc, hautes de 16 centimètres :

CONCILIVM' DET
CLARVS
SAN
PVL

« A la l. 1, j'ignore s'il faut restituer *concilium v[i]det*. Mais à la l. 3, je reconnais, sans discussion possible, l'amorce de la lecture que M. Saint-Gérand a transmise aux éditeurs du *C. I. L.* : *Sanctu[s Al]exand[er]*. Quant au couvercle du sarcophage, il a été transporté dans le jardin Trémaux, où j'ai eu tout loisir de l'étudier.

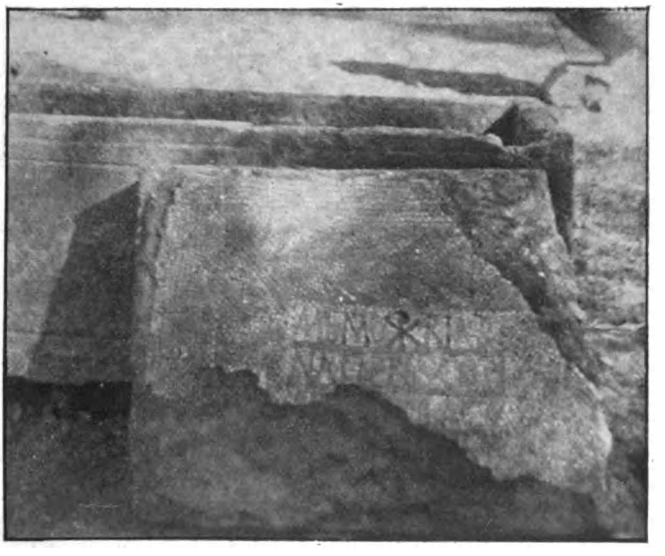

« C'est une plaque de calcaire rougeâtre, qui, brisée en bas et à droite, mesure actuellement 0 m 73 de long × 0 m 93 de large × 0 m 25 d'épaisseur. La mosaïque, dont elle était recouverte entièrement, et qui consiste en une bande rectangulaire de lau-

Digitized by Google

riers, cernée de filets noirs et blancs et entourant une épigraphe, est endommagée encore davantage, et, sur une largeur à peu près égale, n'a plus guère qu'une longueur de 0 m 66. M. Dubosq m'a indiqué que ce cadre, placé dans le sens de la pierre tombale, semblait se continuer sur la dalle voisine ; et cette conjecture, du reste, est d'accord avec les dimensions sensiblement plus restreintes fournies par M. Saint-Gérand pour la largeur moyenne des sarcophages qu'il avait aperçus [1]. Le champ épigraphique mesure 0 m 49 de large, sur une hauteur actuelle de 0 m 33. Les lettres se détachent en cubes noirs sur fond blanc, sauf à la première ligne, où le chrisme, émaillé en rouge, est placé entre un M émaillé en vert, suivi d'un O émaillé en bleu (à gauche), et un R émaillé en bleu, suivi d'un I émaillé en vert (à droite). Elles ont 0 m 09 de haut, sauf le chrisme qui atteint 0 m 10. Des intervalles de 0 m 08 séparent les lignes entre elles. J'ai lu :

MEMO ☧ RIARE
NATIE PISCOPI
M' 'OLACV
IT

« L. 3 : De l'M à l'O, j'ai mesuré 0 m 17, ce qui donne une lacune de quatre à cinq lettres. A la droite de l'M, j'ai cru distinguer le haut d'une haste ; de même, à la gauche de l'O (qui n'est lui-même très net qu'en haut et sur sa droite, mais qui est certain).

« L. 4 : devant l'I et le T, qui sont certains, je crois bien avoir distingué le haut d'un C. J'hésite beaucoup sur les restitutions à proposer. Si la dernière ligne visible avait toujours été la dernière, on pourrait songer, soit à *fec*]*it*, soit à *quiesc*]*it*.

« Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, et même si l'on n'arrive pas à arracher leur secret aux deux dernières lignes de l'épitaphe, les deux premières — *Memoria Renati episcopi* — offrent un intérêt qui n'est pas contestable. Elles ajoutent un nom, celui de Renatus, évêque de Tipasa, aux fastes épiscopaux de la Maurétanie Césarienne ; elles transforment en certitude la probabilité de l'interprétation que, dès le lendemain de la découverte de

1. Saint-Gérand, *loc. cit.* : « Ils ont en général 0 m 75 de large. »

Digitized by Google

l'abbé Saint-Gérand, et en la communiquant à l'Académie des inscriptions[1], Mgr Duchesne avait proposée des vers sur mosaïque qui louaient Alexandre d'avoir donné une honorable sépulture à d'anciens justes :

Justos in pulchram sedem gaudent locasse priores.

Les *justi priores* sont bien, comme Mgr Duchesne l'avait tout de suite pressenti[2], les prédécesseurs d'Alexandre sur le siège épiscopal de Tipasa. Nous savons maintenant le nom de l'un d'entre eux, Renatus; le chrisme qui protège sa mémoire est d'une forme qui place sa mort avant la fin du IVe siècle; et, comme le sarcophage, où ses restes étaient renfermés, se trouve le sixième à partir de la gauche du *bêma*, il y a tout lieu de faire remonter jusqu'au IIIe siècle l'existence d'un évêché à Tipasa[3]. »

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Académie :

1° De la part du Dr Pastour, de la Faculté de Médecine de Paris, *Études sur les eaux minérales de la Provence* (Paris, 1913, in-8°).

2° De la part de M. Alfred M. Tozzer, *A preliminary study of the prehistoric ruins of Nakum Guatemala; a report of the Peabody Museum expedition 1909-1910* (Cambridge, 1913, in-4°, vol. V, n° 3 des « Memoirs of the Peabody Museum of American Archaeology. Harvard University »).

3° Au nom de M. E. Lefèvre-Pontalis, les tomes I et II du *Congrès archéologique de France*, 79e session tenue à Angoulême, en 1912, par la Société française d'archéologie. Tome I. *Guide du Congrès*. Tome II. *Procès-verbaux et Mémoires* (Paris, 1913, 2 vol. in-8°).

1. Séance du 18 mars 1892.

2. Son hypothèse avait été adoptée par M. Saint-Gérand (*op. cit.*, p. 473) et prise en considération par M. Gsell, *Tipasa*, dans les *Mélanges de Rome*, 1894, p. 314.

3. Conséquence déjà envisagée par M. Gsell, *ibid.* Cf. *C. I. L.*, VIII, 9289, une inscription chrétienne de Tipasa datée de l'an CLXXXXVIIII de la province, soit 238 p. C.

Digitized by Google

SÉANCE DU 17 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Dr Segalen, chargé de mission en Chine occidentale, adresse à l'Académie le télégramme suivant : « Arrivés Paoningfou, bonne santé. Heureux résultats. »

M. F. de Mély reprend l'examen du célèbre retable du Parlement, conservé avant 1904 au Palais de Justice, aujourd'hui au Louvre, qui au moment de l'Exposition des Primitifs français (1904) suscita tant de controverses. Il fut alors attribué par les maîtres de la critique à Jean Verhaegen, Van der Goes, Petrus Christus, Memling, Fouquet, Perréal, A. Durer, Jean Van Eyck, Roger Van der Weyden, Jean de Bruges, Nicolas d'Ypres, Colin d'Amiens, Nicolas Froment, sans qu'on soit parvenu à se mettre d'accord. Un des plus qualifiés même l'attribua à un maître du Nord, travaillant à Paris, après avoir passé par un atelier provençal. Il aurait été exécuté entre 1443 et 1505. On n'est pas davantage fixé sur le roi de France qu'on y voit, Charles VII ou Louis XI, On voit que la plus grande incertitude règne sur cette œuvre d'art.

M. de Mély constate qu'il suffisait de lire ce que les écrivains d'art du XIXe siècle en avaient imprimé pour avoir la solution du problème. Il fut commandé en 1453 par le Parlement qui chargea un conseiller, maître Jehan Paillart, d'en surveiller l'exécution. Lors de la mort de ce dernier en 1454, la cour ordonna, le 2 juillet, de réclamer à sa succession 143 liv. 1 sol 4 deniers, qui n'avaient pas été payés à l'artiste et qui restaient en caisse.

Quant au nom de l'artiste qu'on a lu sur le collet du veston d'un valet, OAESBURG, et qu'on a traduit par « Johannes Brugensis», il y a en réalité CAESBRUT, nom d'un artiste flamand qui se retrouve en 1459, entouré de ses élèves, dans son atelier de Bruges.

Digitized by Google

M. Jan Six, professeur à l'Université d'Amsterdam, fait une communication relative au sculpteur Calamis. Dans l'Histoire Naturelle de Pline, une statue lui est attribuée que le texte désigne sous le nom d'*Alcuméné*, mot que les éditeurs ont corrigé en *Alcméné*. M. Six pense qu'il faut lire *Algouméné*, signifiant en grec « la douloureuse » ; en effet, dans le passage de Pline où est mentionnée cette statue, il en est plusieurs autres qui sont désignées par des épithètes ou des périphrases marquant leur action ou leur attitude. Cette « douloureuse » était l'original de la statue dite Pénélope au Vatican, qui offre des analogies de style très frappantes avec l'Aurige de Delphes et avec les trônes sculptés de l'ancienne collection Ludovisi, œuvres qui ont déjà été rapportées à Calamis.

LIVRES OFFERTS

M. Noël Valois offre à l'Académie son travail à part intitulé : *Vassy* (Paris, 1914, in-8° ; extr. de l' « Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France », année 1913).

M. Paul Foucart a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie le second fascicule des *Inscriptions de Délos* (*Inscriptiones graecae*, XI, 4), dont l'auteur est M. Pierre Roussel, ancien membre de l'École d'Athènes.

« La publication de ce recueil se poursuit conformément à la convention qui a été conclue en 1910 entre l'Académie des sciences de Berlin et l'Académie des inscriptions. La collaboration des deux commissions, de jour en jour plus étroite, porte les meilleurs fruits. Notre confrère, M. de Wilamowitz-Moellendorff, y faisait récemment allusion dans son dernier rapport à l'Académie des sciences (*Sitzungsberichte*, 1914, p. 111) et exprimait des sentiments qui sont aussi les nôtres [1].

« L'impression, commencée en décembre 1912, était achevée en janvier 1914. Comme précédemment, nous n'avons eu qu'à nous louer de l'aide que nous a donnée l'Imprimerie impériale de Berlin : elle a droit aux mêmes éloges que nous lui avons déjà décernés.

1. « Das Zusammenarbeiten mit allen beteiligten Gelehrten hat sich so gestaltet, dass es für uns, und hoffentlich nicht nur für uns, eine reine Freude ist. »

Digitized by Google

« Le présent fascicule renferme les décrets, traités, catalogues et dédicaces de Délos, datant de la période où Délos était indépendante (314-166). Ce ne sont certes pas les textes les plus instructifs de la riche série délienne, mais la publication présentait de grandes difficultés dont M. P. Roussel s'est tiré à son honneur. Pour classer les décrets, il fallait une connaissance approfondie de l'épigraphie et de la prosopographie déliennes, qui n'a pas manqué à l'auteur. Parmi les dédicaces, on notera l'intéressante série des offrandes aux dieux égyptiens, où M. P. Roussel a fait preuve d'une compétence particulière.

« L'Académie en témoignera sa satisfaction à M. P. Roussel, l'un des principaux collaborateurs de ce grand recueil qui est publié par nos soins et sous notre patronage.

« Elle aura également plaisir à apprendre que six feuilles d'un troisième fascicule sont déjà composées. Nous pouvons compter que le zèle des secrétaires des commissions de Berlin et de Paris, MM. Hiller de Gaertringen et Bernard Haussoullier, ne se ralentira pas et contribuera au progrès régulier de l'œuvre commune. »

SÉANCE DU 24 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. le Dr Victor Segalen a adressé à M. Henri Cordier une lettre datée de Han-tchong-fou (province de Chen-si, Chine) le 20 mars 1914 et donnant de nouveaux renseignements sur la mission dont il a été chargé par l'Académie :

« De Si-ngan-fou à Pao ki hien, la route s'annonçait comme fructueuse, et a tenu toutes ses promesses. A Kien-tcheou (3 jours au N. O. de Si-ngan-fou), nous avons rempli le souhait de de M. Édouard Chavannes, qui désirait voir dégagée la statue de cheval ailé dont la tête seule émergeait. Grâce au concours des autorités locales, la chose a été facile, et nous avons pu étudier à loisir l'un des plus beaux morceaux de la sculpture T'ang au VIIe siècle. Nous en adressons des épreuves provisoires à M. Chavannes, à qui cette découverte est due.

« De là, mes amis Gilbert des Voisins et Jean Lartigue ont

Digitized by Google

fait route par le Nord de la Wei, complétant jusqu'à Fong-siang fou la cartographie du segment nord de la plaine de Si-gnan-fou, que les cartes européennes, allemandes et françaises, s'obstinent à encombrer de montagnes inexistantes. — Je me chargeais du segment sud. — C'est au cours de ce raid que j'ai eu la bonne fortune de découvrir la plus ancienne statue de pierre actuellement connue dans l'art de la Chine et, par conséquent, de tout l'Extrême-Orient. C'est un « cheval nu piétinant un barbare Hiong-nou », et que les textes et une stèle permettent de dater exactement de l'an 117 avant J.-C. L'ère chrétienne est franchie pour la première fois par un monument authentique. J'adresse à M. Chavannes une note technique et des reproductions photographiques de cette trouvaille que j'ai bon espoir de compléter dans les années qui vont suivre par des fouilles pratiquées au même endroit. Cette statue n'est pas, en effet, isolée : elle dépend d'un tertre funéraire dont les versants, parsemés de blocs sculptés, promettent d'excellentes découvertes.

« Réunis à Pao ki hien, nous avons fait route commune à travers les Tsin ling. J'avais d'abord eu dessein de prendre la route de grande montagne de Feou-ping-ting. Elle ne nous eût présenté aucun intérêt préhistorique.

« D'ici, nous comptons ainsi nous diviser afin de ne rien laisser échapper : évitant le Long-ngan-fou (dont la partie Est est vide, et dont la partie Ouest a déjà été étudiée en 1909, lors de notre route de Lan-tcheou à Tch'eng-tou), nous ferons route, Voisins et moi, sur Mien hien, Kouang Yuan hien, Tchao houa hien et Paoning. Durant ce temps, Lartigue verra Nankiang, T'ong kiang, Patcheou et Yi-long-hien. Nous nous réunirons à Pao ning fou, pour voir en commun Kiu-hien et Ta tchou hien, et nous descendrons le Kialing jusqu'à Chouen King fou. De là, les uns, descendant vers le Sud, feront une grande boucle sur Tch'ong King, les autres un trajet inverse et symétrique sur Tseu t'ong, Mien-tcheou, avec réunion fin d'avril ou commencement de mai à Tch'eng tou. »

Le P. Scheil a la parole pour une communication :

« Les derniers bulletins de la campagne de fouilles à Suse

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

nous sont arrivés. En attendant que M. de Mecquenem revienne devant l'Académie, comme l'autre année, faire un rapport circonstancié sur ses travaux, je veux dire ici sommairement quel en a été le résultat. Ce résultat, excellent si on le compare, est aussi des plus satisfaisants si on le considère en lui-même.

« 1. L'*Acropole*, dont on dit depuis longtemps qu'elle va s'épuisant, — l'Acropole ne laisse pas de rémunérer honnêtement le labeur des ouvriers : un lot de tablettes proto-élamites, cylindres-cachets en pierre et en bitume, empreintes sur terre crue ; — fragments de statues, statuette en gypse de patési, figurines, vases d'albâtre, fragments importants de coupes archaïques en bitume où la décoration en relief figure tantôt l'aigle éployé, debout sur les bouquetins, tantôt l'aigle éployé flanqué de deux couples d'oiselets affrontés, sur la torsade élamite : vases peints, parthes ou arabes, rappelant par leur décor, les merveilles de la nécropole dite *proto-élamite*, masse d'armes, poids en pierre et en bitume ; — collection d'outils en bronze, dont une lampe avec coupelle à 6 branches.

« 2. Au *Palais de Darius*, on a mis à nu de nouveaux dallages ; à l'*Apadana*, on a déblayé des parvis et découvert une nouvelle porte, au Nord. — Il apparaît de plus en plus que le radier de gravats y est tout entier rapporté, et qu'il recouvre des terrains anciens, *tépé* élamite qu'il faudra fouiller un jour.

« 3. A la Ville Royale, cuiller en nacre, fibule d'or, poids babylonien, et nombre de ces tablettes oblongues que, dans notre langue spéciale, nous appelons, à cause de leur forme, des *saucissons* et qui portent généralement en anzanite des documents juridiques ou de comptabilité de l'époque qui correspond, en Assyrie, à celle des Sargonides, 700-600 av. J.-C.

« J'arrive au fait le plus important des fouilles de cette année. Sur la foi de certains matériaux inscrits, nous avions compté mettre au jour, aux environs et en contre-bas du Palais de Darius, un sanctuaire élamite. Il s'est trouvé qu'ici encore il y avait eu remaniement. Derrière un grand mur en briques cuites, M. de Mecquenem rencontra non un sanctuaire, mais une vaste nécropole, dont les tombes sont à une profondeur variant de 7 à 15 mètres.

« Qu'elles ressemblent peu aux tombes somptueuses du pays

Digitized by Google

d'Égypte, — ces modestes constructions en briques, qui mesurent 2 m 25 sur 2 m 10 à l'extérieur, quelquefois 1 m 20 seulement en longueur! Le fond en est dallé, les pièces faîtières souvent moulées en voussoir. Il arrive aussi que la tombe est précédée d'une petite case. Quand il n'y avait pas d'édicule, la séparation des sépultures était marquée par des tessons ou par des briques cuites.

« Au lieu de construction, on utilisait aussi pour la sépulture quelque grand vase de 0 m 60 de haut sur 0 m 75 de diamètre, que recouvrait un chapeau cylindrique ou un tronc conique muni de rebords.

« L'extrémité de la tombe contenait un, deux et même trois squelettes repliés sur eux-mêmes; au devant était rangé le mobilier.

« De vêtements proprement dits, il ne reste pas trace, alors que divers ornements ont subsisté; l'un des crânes porte encore une calotte en feuilles d'argent avec agrafe de bronze. Nommons ensuite des colliers de perles en cornaline, en plaquettes or et argent à bossettes, en lapis, sardoine, des pendants d'oreille or et argent, des épingles à tête de bitume couvert d'or guilloché, peigne en bronze, bracelets, etc.

« Le mobilier destiné à l'usage du mort se compose de vases en terre cuite, en grès céramé émaillé, à formes et décors nouveaux — ou encore de vases en pâte de verre qui sont, paraît-il, très remarquables en leur genre.

« Alentour et dans ces tombes, on a recueilli des tablettes dites « saucissons », dont je présume à distance, par la forme seule, qu'elles datent de l'époque des derniers rois de race anzanite (700-600 av. J.-C.). Il ne peut être ici question d'*épitaphe*. Ce sont là des contrats et autres actes notariés qui étaient la continuation de la personnalité du défunt et qu'on enterrait avec lui. Celui-ci survivait, ainsi qu'il ressort de la présence des vases funéraires, et il gardait comme la *nue propriété* de ses biens terrestres : c'est ce qu'explique, pensé-je, le dépôt de ces documents auprès de la dépouille, documents dont les héritiers possédaient, on peut le croire, des doubles authentiques. Quelques pièces trop rares expriment des souhaits pour le mort.

« Cette nécropole est recouverte d'un niveau achéménide

Digitized by Google

dans lequel on a trouvé de rares briques émaillées ; l'une d'elles est d'un intérêt peu ordinaire, rien de moins que le nouveau motif d'un de ces riches tableaux d'émail qui font tant d'honneur aux artistes susiens. Il présente quatre registres : le 1er figurait des têtes de lion à oreilles et cornes de taureau — gueule bée, à crinière lancéolée, limitée en arrière par un chapelet de cercles :

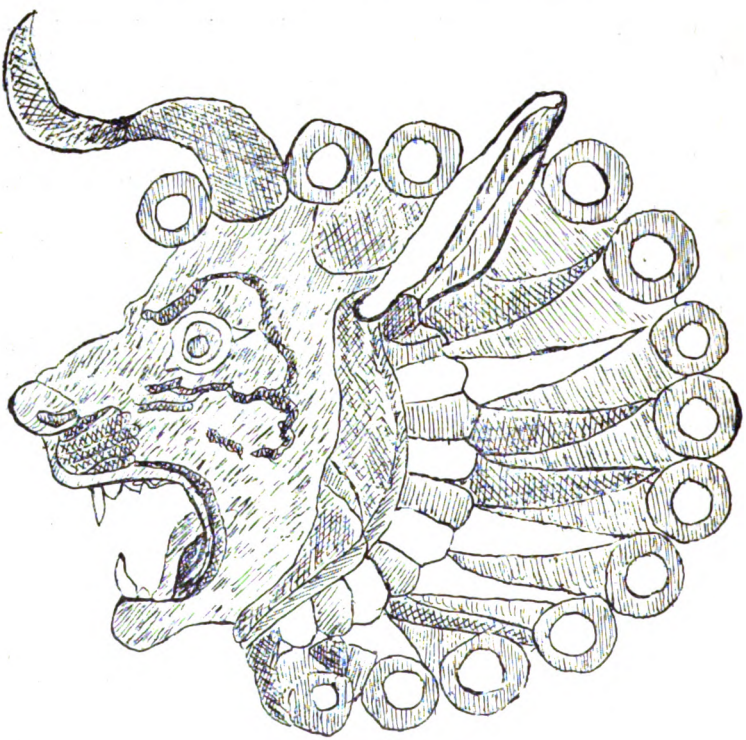

c'est là une composition toute nouvelle, d'un dessin très précis et d'un beau style hiératique. Le 2e registre porte une série de losanges ; le 3e, une série gracieuse de fleurs de lotus à corolle renversée alternant avec des palmettes, et enfin le 4e registre reproduit une série en losanges.

« Le déblaiement de la nécropole a été le moment capital de cette campagne ; il battait son plein, quand nos fouilleurs

Digitized by Google

durent poser la pioche, — acculés qu'ils étaient à la pénurie d'argent —. A côté de tombes royales qu'Assurbanipal se vante d'avoir dévastées (il n'ose dire qu'il les a dépouillées), se groupaient sans doute des tombes secondaires, plus ou moins riches, dont il aura dédaigné le butin et dont nous ferons, espérons-le, notre profit. La moitié de cette nécropole reste en effet à déblayer, après quoi on descendra au niveau inférieur pour pénétrer enfin sous le gravier de l'Apadana.

« Les fouilles de Suse disposaient cette année d'une subvention globale de 75.000 francs, alors qu'au temps de l'ancienne Délégation cette subvention se montait à 130.000 francs. Il est à désirer qu'on refasse la part plus large à une entreprise qui n'a pas démérité un seul jour, qui, sans interruption, a été si libérale en découvertes, et où rien n'est laissé à l'aventure ou à des capacités douteuses. »

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie, de la part de M. H. Rouzaud, percepteur à Narbonne, le dessin d'un fragment d'inscription grecque découvert dans cette ville le 16 avril 1914. Ce fragment a été recueilli dans la parcelle n. 890 *p.* de la section B du plan cadastral de Narbonne.

L'inscription se composait de cinq lignes dont il ne reste plus que la partie centrale, le commencement et la fin de chaque ligne étant brisés. Elle était entourée d'un encadrement et gravée sur la face antérieure d'une base, en marbre blanc, dont la restitution ci-contre (*fig. 1*) est due à M. H. Rouzaud. La face sur laquelle l'inscription était gravée mesurait 0, 10 de hauteur. En déduisant de chaque côté la largeur de la moulure, on obtient, pour l'espace occupé par le texte, un rectangle de 0,17 sur 0,06.

La surface supérieure du socle a été également restituée par M. Rouzaud à l'aide des indications fournies par le fragment retrouvé (*fig. 2*). Les lignes au pointillé indiquent sur ses dessins les parties rétablies. Au centre de cette surface supérieure existe une dépression circulaire destinée à recevoir un pié-douche; le cercle interne indique un simple trait laissé sans doute par le tour. La dépression n'a que 0, 01 de profondeur; elle présente 0, 15 de diamètre, dimension suffisante pour loger un buste de grandeur naturelle.

Digitized by Google

En somme, ce petit bloc de marbre blanc, tel qu'il nous est parvenu, a été taillé dans le support d'un buste pour être utilisé comme élément d'un mur en petit appareil. Il y a fort longtemps que le support et le buste ont été séparés l'un de l'autre ; on ne peut donc pas conserver l'espoir de retrouver l'image qui accompagnait l'inscription.

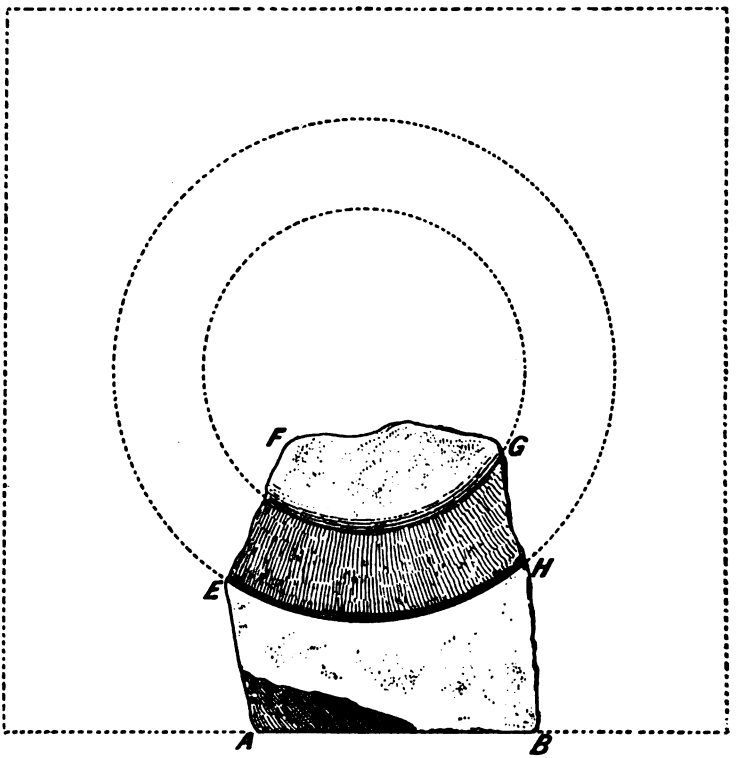

Fig. 1. — Restitution d'une base en marbre blanc trouvée à Narbonne.

Ainsi que l'a reconnu M. H. Rouzaud, ce fragment en caractères grecs est tout ce qui reste d'une dédicace à l'empereur Antonin :

Αὐτοκρά]τορι Ἀντω[νείνῳ Σε]βαστῷ.

Digitized by Google

Les auteurs de l'hommage sont deux médecins, deux frères ou deux affranchis du même patron, originaires d'un pays grec, comme le fait supposer la langue employée :

...[Π]ομπεῖος Ε..... [καὶ.. Πομ]πεῖος Φορ[τουνᾶτος] ἰητροί.

La forme ἰητρός pour ἰατρός est fréquente dans les documents épigraphiques. On connaît déjà par les inscriptions un certain nombre de médecins narbonnais qui sont tous des affranchis [1].

Fig. 2. — Fragment d'inscription grecque trouvé à Narbonne.

Jusqu'ici on n'avait découvert à Narbonne aucune inscription grecque datant du haut empire. Le Musée possède seulement une inscription chrétienne du VI^e^ siècle, rédigée en latin, mais dont les trois dernières lignes sont en grec ; elle fut trouvée dans le sol de la gare actuelle lors de l'établissement du chemin de fer [2].

Une petite inscription latine de la même ville, dont un fragment nous est connu par une ancienne copie, se composait aussi de quatre ou cinq lignes très courtes, comme le texte signalé par M. Rouzaud. Il semble que ce fragment a dû appartenir

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, 4485 à 4489.
2. *Ibid.*, 5340.

Digitized by Google

également à une dédicace gravée au-dessous d'un buste, lequel ne pouvait être que celui d'une des Faustine, soit la femme, soit la fille d'Antonin, [*divae Fau*]*stinae Augus*[*t*(*ae*) *imp.*] *Caesaris*) [*T.*] *Aeli* [*Hadr*]*iani* [*Anto*]*nini Pii Aug*(*usti*)[1]. Le rapprochement entre les deux fragments est donc intéressant et montre les liens qui unissaient les habitants de la Narbonnaise à l'empereur Antonin et à sa famille. On sait que Capitolin attribue à la famille paternelle de ce prince une origine nimoise, *paternum genus e Gallia Transalpina, Nemausense scilicet*[2].

Sous le règne de cet empereur, un incendie, très brièvement rappelé par son biographe, réduisit en cendres une grande partie de la ville de Narbonne, *Narbonensis civitas arsit*[3]. Après ce grand désastre, Antonin voulut donner à la capitale de la Narbonnaise une preuve de sa bienveillance et un témoignage particulier de la sollicitude impériale en faisant rétablir à ses frais les thermes publics et les différentes constructions qui en formaient les dépendances, ...*ther*[*mas incendio*] *consumptas cum por*[*ticibus et theatro*] *et basilicis et omni* [*apparatu impensa*] *sua re*[*stituit*]. C'est ce que nous apprend une inscription de Narbonne restituée par L. Renier[4]. Les milliaires au nom du même prince retrouvés en Narbonnaise, notamment sur le parcours de la voie Domitia, ont été élevés entre les années 144 et 147 et montrent également l'intérêt qu'il portait à la province.

L'inscription signalée par M. Rouzaud et la dédicace à Faustine qui a été rappelée plus haut attestent l'attachement et la reconnaissance des habitants de Narbonne pour Antonin.

M. F. Préchac, ancien membre de l'École française de Rome, fait une communication intitulée : *Sénèque et la maison d'or*[5].

M. Collignon donne lecture d'une étude sur une plaque en terre cuite à relief, provenant de Crète, et acquise récemment par le Musée du Louvre. Elle constitue un document intéressant pour

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, 4343.
2. *Vita Pii*, 1.
3. *Ibid.*, 9.
4. *Corp. inscr. lat.*, XII, 4342 ; cf. Allmer, *Revue épigraphique du midi de la Gaule*, I, p. 158.
5. Voir ci-après.

Digitized by Google

l'étude de l'art archaïque en Crète. Le relief montre une figure féminine debout, coiffée du polos, dans l'attitude des statues dites xoanisantes. Pour le type, pour les détails du costume, cette figure offre de grandes analogies avec celle qui est sculptée en relief sous la base d'une statue assise découverte à Prinià par la Mission italienne, et représentant la « maîtresse des animaux ». La figure de la base a été interprétée comme l'effigie d'une divinité, Dictynna ou Britomartis. La plaquette du Louvre étant certainement un ex-voto, c'est sans doute une de ces deux divinités qu'il y a lieu d'y reconnaître. Elle nous offre un nouvel exemple d'un type statuaire créé, vers la fin du VII^e^ siècle, par les Dédalides crétois [1].

M. Paul Monceaux communique une note de M. l'abbé Bayard, professeur aux Facultés libres de Lille, sur une correction à faire au célèbre texte de saint Irénée qui concerne l'Église romaine :

« On connaît le texte de saint Irénée, *Contra haereses*, III, 3, 2, qui a été l'objet de tant de discussions. Saint Irénée vient de dire, en substance, ceci : « Pour connaître la vraie doctrine, il faudrait interroger la tradition apostolique dans les diverses églises qui l'ont reçue des apôtres par leurs évêques successifs. Mais ce serait fort long, et d'ailleurs inutile, l'Église romaine pouvant faire foi pour toutes les autres. » Il ajoute : « Ad hanc enim ecclesiam, propter potentiorem principalitatem, necesse est omnem convenire ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles, in qua semper ab his qui sunt undique conservata est ea quae est ab apostolis traditio. » Ce qui peut se traduire de la façon suivante : « Avec cette Église, en effet, à cause de son éminente priorité, il est inévitable que s'accorde n'importe quelle Église, c'est-à-dire les vrais croyants de partout, dans laquelle a toujours été conservée, par ceux qui sont de partout, la tradition venant des apôtres. »

« Laissons provisoirement de côté la question, qui est controversée, de savoir si *in qua* se rapporte à *hanc ecclesiam*, ou à *omnem ecclesiam*. Cette question se résoudra d'elle-même après celle qui fait l'objet de notre étude. Ce qui est admis de tout le

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

monde, c'est que le second *qui sunt undique* n'offre pas de sens satisfaisant. Que signifieraient en effet ces mots : « l'Église romaine ou toute Église dans laquelle la tradition apostolique a été conservée par *ceux qui sont de partout* » ?

« On a conclu [1] qu'il y avait une erreur de copiste, reprenant le premier *qui sunt undique* ; et l'on a montré [2] qu'il y a nombre de semblables reprises vicieuses dans la traduction latine d'où ce texte est tiré.

« Mais quel est le vrai texte que remplace le *qui sunt undique* ? Là est le problème que je voudrais essayer de résoudre.

« On a proposé *qui ibi praefuerunt*, *ceux qui y ont été les chefs* [3], ou encore *qui praesunt ecclesiis*, *les chefs des Églises* [4]. Et, d'un côté comme de l'autre, c'est excellent au point de vue du sens ; car, pour Irénée, c'est par les chefs préposés aux diverses Églises qu'a été conservée la tradition des apôtres.

« Mais, au point de vue paléographique, il y a peut-être quelque difficulté à la confusion de *qui ibi praefuerunt* ou de *qui praesunt ecclesiis*, avec *qui sunt undique*. En tout cas, la substitution a naturellement été d'autant plus facile que plus grande était la ressemblance des termes confondus.

« Je propose : *qui praesunt unicuique*, *les chefs préposés à chacune d'elles*. Il s'agit des Églises ; et le mot *ecclesia* n'a pas besoin d'être répété, puisqu'il est exprimé deux fois dans les lignes précédentes, et repris par *in qua*, au début de notre membre de phrase.

« Au point de vue paléographique, la confusion est des plus faciles entre *qui sunt undique* et *qui praesunt unicuique*, en raison de leur voisinage et de leur ressemblance pour l'œil. Deux circonstances, sans être aucunement nécessaires, ont pu faciliter la substitution. La première, c'est que dans les manuscrits *praesunt* est quelquefois écrit en abrégé *p̄sunt* (ainsi [5] dans le *Vossia-*

1. *Revue bénédictine*, t. XXV : dom Morin, *Une erreur de copiste dans le texte d'Irénée sur l'Église romaine*. L'auteur cite cette hypothèse comme celle d'un de ses correspondants, M. l'abbé Bonnet.

2. Dom Morin, *ibid.*

3. M. Bonnet, cité et approuvé par dom Morin, *ibid.*

4. Mgr Batiffol, *L'Église naissante*, p. 251.

5. Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. le conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Leyde.

Digitized by Google

nus, au début, *p̄stāt* = *praestant*); ce qui le rapproche de *sunt*. La deuxième, c'est que les deux groupes de mots, étant donné la faible longueur ordinaire des lignes dans les manuscrits, ont fort bien pu être superposés, ou à peu près, dans l'archétype : ce qui devait encore singulièrement contribuer à favoriser la substitution. Si l'on suppose que l'archétype (car l'altération du texte est très ancienne) ait présenté à peu près la même disposition des termes que l'on remarque dans le *Vossianus*, soit :

qui st'
undiq̄ fideles in qua semp. ab hijs qui
sunt undiq̄.

il suffisait que le scribe, en achevant la ligne complète, ait levé les yeux sur la ligne au-dessus, pour en emporter le *st'* et écrire *sunt*, en le prononçant, au lieu de *p̄sunt*, au début de la ligne suivante. Le *qui sunt* amenait naturellement *undique*, qui lui était déjà uni dans la ligne précédente (et qui est d'ailleurs écrit au-dessus de lui), au lieu de *unicuique*, qui lui ressemble et qui n'avait plus de sens après la disparition de *praesunt*.

« Le *Vossianus* est du xv^e^ siècle; mais la disposition qu'on y remarque a pu se trouver longtemps avant dans un archétype comme le sien, qui était, croit-on, en onciale, et favoriser la confusion.

« Au point de vue du sens, il n'y a pas de difficulté puisque, nous l'avons vu, l'argumentation d'Irénée appelle quelque chose comme ce que nous proposons. De plus, l'incise dans laquelle Irénée commente lui-même son *omnem ecclesiam*, à savoir *hoc est eos qui sunt undique fideles*, montre bien qu'il pensait aux diverses Églises, et, suivant le mouvement naturel et habituel [1] de sa pensée et de son argumentation, à leurs chefs *respectifs* : « iis qui praesunt unicuique ».

« Enfin, s'il restait quelque scrupule, au point de vue de la grammaire, à admettre *in qua semper ab his qui praesunt unicuique conservata est*, il suffirait, pour le lever, de penser à ce que devait être dans l'original grec le texte latin que nous pro-

1. Cf. IV. 33,8 : Agnitio vera est apostolorum doctrina... secundum *successiones episcoporum*, quibus illi eam quae *in unoquoque loco est* ecclesiam tradiderunt.

Digitized by Google

posons. D'après le rapport ordinaire du grec au latin, et la façon particulière dont notre interprète traduit ordinairement, le grec aurait porté quelque chose comme ceci : πᾶσαν ἐκκλησίαν... καθ'ἣν γε, ὑπὸ τῶν ἀεὶ προεστώτων ἐν ἑκάστῃ [1]. En effet, dans un autre passage dont nous avons l'original grec, I, 10, 2, *ex iis qui praesunt ecclesiis* traduit τῶν ἐν ἐκκλησίαις προεστώτων. D'où l'on voit que le présent *qui praesunt* se justifierait dans notre restitution comme l'équivalent de *οἱ προεστῶτες*, les chefs préposés. Quant au raccourci d'expression qui rapproche un singulier (καθ'ἣν) d'un distributif (ἑκάστῃ au lieu de αὐτῇ, le pronom simple), il est conforme au meilleur usage. Lysias, p. ex., parlant de condamnés à mort, dit : « Ils font venir dans la prison, qui une sœur, qui une mère, qui une épouse, *qui* la personne apparentée *à chacun*, ὁδ'ἥτις ἦν ἑκάστῳ αὐτῶν προσήκουσα.

« Il n'y a donc, semble-t-il, aucune difficulté à admettre pour la fin du passage, objet de tant de controverses, une restitution qui a pour elle les vraisemblances paléographiques, et qui offre un sens acceptable en soi, en parfaite conformité avec l'argumentation ordinaire de saint Irénée. Elle suppose, il est vrai, que *in qua* se rapporte à *omnem ecclesiam*, et non à *ad hanc ecclesiam*. Mais on sait que cette interprétation a déjà depuis longtemps, pour d'autres raisons, la préférence de fort bons juges [2]. »

M. Camille Jullian annonce que la Commission du prix ordinaire, dont le sujet proposé était pour 1914 : *L'Espagne à l'époque romaine*, a décerné le prix aux *Promenades archéologiques en Espagne*, de M. Pierre Paris, qui sous une forme différente se rattachent au sujet proposé.

M. Maurice Croiset annonce les décisions prises par la Commission du prix Bordin (antiquités grecques et romaines) dont la valeur est de 3000 francs. La Commission accorde les récompenses suivantes :

1. Je suppose ὑπὸ τῶν ἀεὶ προεστώτων (que l'interprète aurait rendu par *semper ab his qui praesunt*), pour mieux marquer l'idée de succession chère à Irénée; mais ἀεὶ ὑπὸ τῶν serait aussi possible.

2. Tels M. Harnack, Mgr Duchesne, Funk, cités par Mgr Batiffol, *L'Église naissante*, p. 251.

Digitized by Google

1.000 francs à M. Eugène de Faye pour son ouvrage intitulé : *Gnostiques et gnosticisme*, étude critique du gnosticisme chrétien aux IIe et IIIe siècles.

1.000 francs à M. W. Deonna, ancien membre étranger de l'École d'Athènes, pour ses trois volumes intitulés : *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*.

500 francs à M. Jean Lesquier, pour ses deux ouvrages : *Papyrus de Magdola*; *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*.

500 francs à M. Raymond Billiard, *La vigne dans l'antiquité*.

Mention sera faite dans le rapport général de l'ouvrage de M. Morin (*La verrerie en Gaule sous l'empire romain*), qui atteste des recherches étendues et méthodiques.

COMMUNICATIONS

SÉNÈQUE ET LA MAISON D'OR,

PAR M. F. PRÉCHAC,
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Plusieurs biographes de Sénèque ont écrit qu'il ne parlait nulle part de la Maison d'or. Je pense : 1° qu'il en parle plusieurs fois ; 2° qu'il nous fournit sur ce palais des renseignements inédits.

I

Il en parle. — Un historien du règne de Néron, H. Schiller[1], a utilisé pour décrire la Maison d'or non seulement les chapitres de Pline, de Tacite, de Suétone, mais quelques textes de Sénèque relatifs au luxe des habitations en ce temps-là.

1. *Gesch. d. röm. Kaiser. unt. d. Reg. d. Ner.*, Berlin, 1872, pp. 643 sqq. Cf. Weege, *Das goldene Haus des Nero*, in *Jahrb. d. kais. deutsch. archäol. Inst.*, Bd 28, 1913, 2 Heft, p. 131, nos 2 sq.

Digitized by Google

L'un de ces textes me semble particulièrement précis : c'est la lettre 90, écrite entre juillet et octobre de l'an 14, plus près d'octobre [1]. On dirait que Sénèque a devant lui un immense chantier en activité : il passe en revue avec un mépris cynique les variétés de l'industrie humaine : l'art du forgeron, du charpentier, du marbrier, du verrier..., celui de Dédale [2]. Il maudit les architectes (8 et 9). Il fait de discrètes allusions au fléau qui a dévasté Rome [3], peut-être aux expropriations (38 sq.; cf. Mart. *De spect.* 2, v. 4, 8, 11 sq.; Pl. J., Pan., L, 1 sq.). Que fait-on sous ses yeux à présent (*hodie*, 15)? des colonnades à perte de vue (25), des salles à manger aux parois mobiles (15), des appliques d'or (9), des pierreries (33), des ouvrages d'ivoire (id.), des pluies de parfums (15), une maison grande comme une ville (25, 43), comme plusieurs villes superposées (7 sq.), des canaux (euripi 15; 43). A ce moment la « maison d'or » est en construction : les historiens ne la décrivent pas autrement (Tac., *Ann.*, 15, 42; Suet., 31, 39; Plin., 33, 54; 36, 111).

II

Sénèque nous fournit des indications nouvelles dans la lettre 115, écrite vers la fin de la même année.

1° Voici encore le luxe des grands : éclat rayonnant des richesses (6 sq. [4]), tableaux, statues, portiques (8), lambris d'or (9). Le moraliste paraît songer à Néron [5] et lui chercher des excuses. Le public, dit-il, admire la félicité de ces

1. Cf. Ep. 86, 17; 91.
2. §§ 7-15, 23, 25, 31.
3. 5, 6, 10, 27, 43. Cf. Ep. 91, 13.
4. Cf. Mart. *De spect.*, 2, v. 3, radiabant atria.
5. Cf. Ep. 114, 9. — Cf. 115, 4, et Bachrens, P. L. M., III, p. 61, v. 26. — Cf. 115, 13 saeculum aureum, et P. L. M., III, p. 64, v. 22; Calpurn. Ecl., I, 42, IV, 6 sq., 140.

Digitized by Google

hommes, perpétuant ainsi leur illusion, leurs crimes (10 sq.). Autrefois leurs parents leur inspirèrent l'amour de l'or ; et, après leurs parents, les poètes (11 sq.). Quels poètes? les tragiques, dont il cite de nombreux vers (14 sq.); et Ovide, qu'il cite le premier (13) : « Le palais du Soleil était haut ; les colonnes montaient au ciel ; l'or étincelait partout (*Met.*, II, 1 sq.). » Nous ne pouvons pas ne pas songer à la Maison d'or de Néron, dont la construction devait être alors assez avancée. Lisons la suite de la Métamorphose : nous voyons les pierreries (2, 24), l'ivoire des plafonds (3), puis (en un tableau ciselé par Vulcain) les « forêts », « les villes » et les campagnes, « les mers », tout ce que le Soleil contemple en sa course diurne, enfin (113 sq.) la pluie de roses, lorsqu'apparaît l'aurore : tout cela existera réellement (Tac., Suet., Plin., l. l.), entre le Palatin et les Esquilies : le palais féerique de Néron serait-il un rêve de poète réalisé par un fou maître du monde? On pouvait s'en douter.

Le souvenir du vers d'Ovide, *Regia Solis erat...*, dut flotter longtemps autour du Palatin ; vers le XIII^e^ siècle, les *Mirabilia* l'appliqueront aux colonnades du Septizonium (ed. Parthey, p. 22, § 25).

2° Sénèque a nommé « le Palais *du Soleil* ». Et nous pensons à l'hôte véritable de la gigantesque Maison d'or, à ce colosse de Néron, que ce même Sénèque semble avoir vu construire (Ep. 76, 31). Avait-il donc l'aspect d'Hélios, en attendant d'être dédié au Soleil par Vespasien[1]? Radié ou dépourvu de rayons, s'il rappelait Hélios, c'était peut-être qu'il gouvernait les coursiers de la fable. Nous savons par Suétone (Nero, 53) que Néron se flattait d'égaler le Soleil comme conducteur de chevaux de même qu'il égalait Apollon comme citharède : la statue de Néron-Phébus en citharède ne laisse-t-elle pas entrevoir celle de Néron-Hélios

1. Plin., 34, 45; Dion, 66, 15; Mart. (*De spect.*, 2, init.): I, 70, 8.

Digitized by Google

en conducteur de chevaux? Ainsi l'on comprendrait encore mieux la louange des Grecs : νέος Ἥλιος ἐπιλάμψας τοῖς Ἕλλησι (Holleaux, *B. C. H.*, XII, 1888, p. 510 sq.), adressée trois ans après à l'impérial aurige.

Or Sénèque, revenant à la Métamorphose, nous dit : « Regarde maintenant le char du dieu : d'or était l'essieu, d'or le timon, d'or la jante des roues... ; les rayons étaient en argent » (Mét. 107 sq.). Si « le Soleil » désignait le colosse, voici le quadrige attendu[1] ! — Textes et monnaies confirment cette conjecture :

A. Le colosse nous est présenté par Martial dans une attitude familière à l'aurige Hélios : il regarde le ciel (*De spect.*, 2). — « Sa masse énorme l'emporte sur le chef-d'œuvre rhodien (Epig., I, 70, 9). » Pline (31) et Suétone (34, 45) lui donnent 119-120 pieds ; Dion (l. l.) 100. Si les premiers ont raison, il n'est guère que l'égal du colosse de Rhodes ; si Dion a raison, il lui est inférieur ! S'il l'emporte décidément par ses dimensions (*moles gaudet vincere*), n'est-ce pas qu'il est aurige, tandis que l'autre ne l'est pas? En fait, nous savons par Philon de Byzance (4, 3) que Charès de Lindos avait commencé par établir sur le socle la place des pieds : le colosse de Rhodes n'était donc pas, ce semble, un Phœbus aurige, mais un Phœbus en pied. Et le colosse néronien n'était peut-être pas un Phœbus en pied, mais un Phœbus aurige. — Précisément, il était dans le « vestibule », où les grands de Rome plaçaient le « haut » quadrige triomphal, objet de leur vanité (Juv., VII, 125 sq.). — Il y a plus : Suétone, pour nous donner une idée des dimensions inouïes du palais, déclare que ce vestibule renfermait un colosse de 120 pieds. Les « vestibules » n'ayant pas de toit en général, il faut entendre non pas que celui-là recouvrait le colosse, mais sans doute qu'il le contenait aisément en long et en large. La mention de la longueur

1. Au sujet du métal, cf. Prop., II, 31, v. 11 ; Paus., II, 3, 2, etc.

Digitized by Google

en particulier serait fort naturelle, s'il s'agissait d'un cocher placé à l'arrière du char — ou même posant encore un pied en terre[1] — et précédé d'un attelage au galop. Pline dit justement que le colosse avait 119 pieds « dans le sens de la longueur » (in longitudinem)! Jamais il n'use de ce mot pour désigner la hauteur[2]; mais il s'en servira, par exemple, pour marquer la longueur (j'allais dire la profondeur) du bœuf vu de face sur le tableau de Pausias (35, 226). — Sans quadrige, l'indication de Pline ou de Suétone (120 pieds) et celle de Dion (100 pieds) sont contradictoires. Avec le quadrige, elles se concilient heureusement : il suffit de restituer leur signification aux termes qui les accompagnent : longitudo, — ὕψος.

L'attitude même de l'aurige est évoquée par les textes. *a*) Un premier transport du colosse avait eu lieu, ce semble, sous Vespasien pour permettre la construction du temple de la Paix[3]. On dut alors le démonter et le refaire; car à sa deuxième place il fut non pas porté, mais « construit » (Dion, l. l.)[4]. Un second déplacement fut tenté par Hadrien, sous la direction de l'architecte « Detrianus », au moyen de 24 éléphants; cette fois, on transporta Hélios tel qu'il était : « debout et *en suspens* »[5] : c'est-à-dire : ou en équilibre sur son char (comme Phaéton au début de son voyage) — ou pressant le sol de la pointe d'un pied (digitis suspensus, Ov.[6]) et de l'autre foulant le char pour y monter — ou bien soulevé dans les airs, en même temps que le quadrige, par

1. Cf. le terme technique : *curribus insistere* (Virg., *Georg.*, III, 113 sq., Pl. J., Ep. IX, 6) et l'image du soleil sur un fronton du temple capitolin (Dar. et Saglio, art. *Capitolium*, fig. 1151).

2. Ici le rapprochement avec Pl., 35, 51 (portrait de Néron, ayant *120 pieds* de haut) a pu induire en erreur.

3. Dion, l. l. — Cf. Suét., 31 in quo (*vestibulo*), et Mart. *De spect.* 2 : *hic* ubi... colossus, ...radiabant *atria*. Le déplacement est évident.

4. Cf. Pl., l. l. *instaurati*; Suet., Vesp., *colossi refectorem.*

5. *Stantem atque suspensum* (Spart., 19).

6. *Fast.*, I, 426.

Digitized by Google

les coursiers[1]. *b*) Ce même Hadrien voulut lui donner la Lune comme pendant (Spart., *ibid.*). Dans la mythologie figurée, Séléné apparaît assise en amazone sur un cheval ou bien conduisant un bige. Le colosse du Soleil avait donc aussi devant lui des coursiers... *c*) Une poésie du IIe siècle (*C. I. L.*, VIII, p. 33, v, 78 sq.), décrivant le mausolée de Flavius Secundus à Cillium, dit que l'obélisque du grand cirque et le colosse de Néron ont moins d'envolée, celui-là lorsqu'il « s'élance vers les airs », celui-ci lorsqu'il *prend son essor vers le Capitole* (ou vers les collines de Rome[2] ?). Si Hélios semble prêt à gravir ces hauteurs, c'est qu'il conduit des chevaux au galop !

Enfin, lorsque Gallien voudra ériger en son honneur (*sibi*), au sommet de l'Esquilin, une statue du Soleil d'une hauteur double de celle du colosse, nous savons qu'il exigera « même le char et les coursiers » ! (Treb. Poll. c. 18, 2 sqq.).

B. Les monuments figurés confirment cette hypothèse. — La reconstruction de Canina n'est point aussi sûre qu'elle a semblé jusqu'ici. Il invoque[3] les médaillons d'Alexandre Sévère et de Gordien le Pieux[4] sur lesquels on voit, d'une part, le Colisée ; d'autre part, alignés à gauche de l'amphithéâtre, la *Meta Sudans* au premier plan, un colosse nu, radié, par derrière : le tout (d'après la position du *podium*) vu du point où s'élèvera plus tard l'arc de Constantin. Il rappelle aussi la base carrée, de 8 mètres de

1. Cic., Tusc., 2, 67, equi Pelopis... per undas currus suspensos rapuisse dicuntur. Cf. Bellérophon sur Pégase : Apollod., 2, 3, 2 ἀρθεὶς εἰς ὕψος ; Cod. Matrit. A 16, saec. XIII membr. fol. 166 : *simulacrum Bellerophontis ferreum cum equo suo... suspensum in aere.*

2. *Exire in Romuleas arces.* La première interprétation permet de donner au quadrige, en sa deuxième place (Ste Francesca Romana), la direction E.-O., celle que prend le Soleil Levant. — Le sens de *exire in arces* est précisé par Sat. Sulpit., v. 23.

3. *Roma antica*, 1850 (reg. IV), p. 120 et n. 4 ; Reber, *Ruinen Roms*, p. 405.

4. Cohen IV², Alexandre Sévère n° 468 ; Gnecchi, *I medagl. rom.*, II, pl. 104, 5 et 6.

Digitized by Google

côté, que trouva Nibby et qu'aperçoit aujourd'hui derrière la Meta l'observateur placé près de l'arc. Il est probable que le colosse figuré sur ces monnaies se dressait sur cette base. Mais ce ne pouvait être le colosse d'Hélios. En effet, il avait une main posée sur la hanche gauche ; de l'autre il tenait un gouvernail, attribut très visible sur la monnaie. C'était un pilote : Fortuna virilis (?) — ou divinité-panthée [1] portant des rayons — ou empereur [2] déifié. Dieu ou prince, cette image d'un timonier qui rayonne la lumière se rencontre dans les textes de basse époque [3]. Comment attribuer pareille idée à Néron, si imbu d'art et de littérature classiques, ou même à Vespasien? Et si la base de 8 mètres de côté pouvait convenir à une statue de 100 pieds (29 mètres), pouvait-elle convenir à une statue de 120 pieds (35 mètres) de haut? Canina lui-même ne semble pas ajouter foi à son hypothèse, car, dans sa reconstitution, il donne au colosse de Néron une attitude toute différente [4].

Voyons des documents plus anciens. Laissons de côté les monnaies corinthiennes de Néron, de Domitien, de Marc-Aurèle, de Caracalla (Cohen III[2], M. Aur., 1077 ; I[2], Ner., 382; Barclay Head, pl. XIX, 3; XXII, 6) : l'Hélios-aurige qu'elles représentent doit être celui que Pausanias (II, 3, 2) vit à Corinthe, au sortir de l'Agora.

Des monnaies, des médaillons, frappés à Rome sous les Antonins, semblent commémorer les vicissitudes du colosse. Il fut déplacé et « consacré » de nouveau sous Hadrien (Spart., l. l.) : le transport dut s'effectuer vers le temps où fut posée la première pierre du temple de Vénus et de Rome (121 : cf. Goyau, *Chron. de l'emp. R.*), auquel il faisait place : des monnaies d'Hadrien (Cohen II[2], 292, 293, fig. 1),

1. Cf. Babelon, *Bronzes ant. de la B. N.*, nos 629, 643, 650.
2. Cf. Cohen I[2], Titus 178 : Domitien (mais en toge).
3. Incert. Pan. Maximiano et Constantino, XII, sub fin. (Bachrens, *Pan. vet.*, p. 158, l. 7-14).
4. *Gli edif. di Roma antica*, f° max., tav. 176 sq. (vol. 1).

Digitized by Google

frappées en 119 ou dans les années qui suivirent, évoquent le Soleil radié, qui, armé du fouet, chlamyde au vent, monte sur son quadrige. La consécration peut avoir eu lieu vers la fin de ce règne, puisqu'elle fut suivie d'un projet de

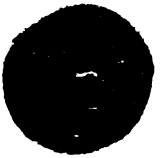

statue colossale de Séléné et que ce projet ne put pas, semble-t-il, être réalisé [1]. En un médaillon du César Aelius de l'an 137 (fig. 2), on voit, debout, un pied posé *sur une base légèrement inclinée*, le jeune dieu qu'emportent quatre

coursiers au galop (Gnecchi, *I medagl. rom.*, II, pl. 42, 8). Je retrouve sous Antonin *le Pieux* en 145-147 [2] (Cohen II [2],

1. Facere molitus est (Spart., l. l.).

2. Les « jeux séculaires » furent célébrés en 147 ou 148 : Phœbus et le Soleil étaient invoqués en ces fêtes (Hor. C. saec. 1 sq. Phœbus... lucidum mundi decus... ; 9 sq. *Alme Sol, curru nitido diem qui | promis...*) ; 29 sq. Fertilis frugum pecorisque *Tellus* | spicea donet Cererem corona... Cf. le médaillon.

Digitized by Google

n° 1135 : fig. 3) ce même Hélios : la pente qu'il gravit, précédé de Phosphorus, est fortement accusée ; on dirait un chemin de nuages (Ov., *Mét.*, II, 158 sq.), sous lequel est

la Terre. Quelques différences dans l'attitude du personnage, l'addition du cadre merveilleux, peuvent tenir à la fantaisie de l'artiste, qui aura librement tiré parti de son modèle et de ses souvenirs mythologiques. — De nombreux médaillons du même prince portent l'image de Diane : peut-être exécuta-t-il le projet d'Hadrien [1]. En tout cas, il semble que ce projet ne fut pas abandonné : un médaillon de Faustine la Jeune (Gnecchi, II, pl. 68, 8) représentera en même temps : à gauche, notre Soleil-aurige ; à droite, s'enfuyant en sens contraire, un bige emportant une femme, où Gnecchi a reconnu la Lune. — Nous savons que Commode, quelque temps avant de périr, substitua sa tête à celle du colossal Hélios (Dion, 72, 22, 3 ; Mai, Dion. exc., p. 225 ; Lampr., 17). Si sur un médaillon de 191-192 je retrouve le dieu dans son cadre mythologique [2] (Gnecchi, pl. 78, 4), sur

1. De même qu'il acheva, semble-t-il (Huelsen, *Le forum R.*, trad. Carcopino, p. 243), le temple de Vénus et de Rome.

2. Allusion à Commode-aurige (Dion, 72, 17, 1 ; Lampr. II, 9 ; VIII, 7) ou à « l'âge d'or », proclamé en même temps que le titre d'Hercule (191 : cf. Dion, 72, 15, 5 sq. ; Goyau, *Chron. de l'emp. R.*) ?

Digitized by Google

un médaillon de la même époque je le vois dans le même cadre, mais cette fois avec la tête de Commode, barbue et

radiée (fig. 4[1]) (Cohen III², n° 70). — Enfin, sur un grand bronze et sur des monnaies en or et en argent de Caracalla (Cohen IV², 327; 282, 289, 353 : fig. 5), le dieu apparaît

encore et dans la même attitude : ce prince, émule de Néron, se flattait, lui aussi, d'égaler l'aurige céleste (Dion, 77, 10, 3).

Ces monnaies et quelques autres de date postérieure (Cohen, IV², Sept. Sév. 432, 449 sqq.; V², Gallien 704 : fig. 6; VI², Aurelius 17, fig. 7), un buste de Néron olympionikès conservé au Louvre (Duruy, *H. rom.*, IV, p. 481),

1. Cf. Dion, 72, 16, 1 (χρυσοῦς); Lampr. 17, 3; Herod. I, 7, 8.

Digitized by Google

deux statues en bronze de la Bibliothèque nationale (S. Reinach, *Rép. stat.*, I, p. 238), nous permettent de nous

faire une idée approximative de la statue[1]. Zénodore, qui n'hésitait point à imiter les chefs-d'œuvre (Pl. 34, 47), avait

bien pu s'inspirer du groupe rhodien de Lysippe (Pl. 34, 63 : *Sol cum quadriga Rhodiorum*) ; car Néron semble l'avoir dérobé et placé dans son palais (Pl. 34, 84). Le colosse fut coulé en bronze, nous le savions (Pl. 34, 47) : la fable nous donne le métal du char, comme la couleur des chevaux.

1. Mais nous ignorons où elle était depuis Hadrien : le colosse des légionnaires (reg. IV) était probablement le pilote radié qui surmontait la base découverte par Nibby. — Notons un « Apollo cœlispex » dans le quartier du grand cirque (Not. reg. XI). — Le colosse fut peut-être renfermé en un des temples du Soleil (Eliogabal, Aurélien...) : cf. Mirabilia ap. Urlich, Cod. Urbis Romae top. 1871), p. 136 (Templum Solis... Sol et Luna... quadrigis ducebantur). Cf. Tert. *De spect.*, 9. — Il existait certainement au III^e^ (Herod. I, 15, 19) et même au IV^e^ siècle (*C. I. L.*, I^2^, p. 319 Kal. Phil.).

Digitized by Google

*
* *

Telles sont les précisions qu'en dernière analyse nous devons à Sénèque. N'oublions pas que nous lui devons un peu la Maison d'or elle-même et le colosse : n'avait-il pas, à l'avènement de son élève, célébré, lui aussi [1], le retour de « l'âge d'or » ? N'avait-il pas salué poétiquement Néron-Hélios, aurige des cieux, gloire des matins empourprés (Lud. de mort. Claud., IV, v. 9; 25 sqq.)? En attendant qu'il méditât sur les féeries ovidiennes, le jeune Domitius

dut se mirer en ces vers, comme en l'image du Soleil reproduite vers ce temps-là par les monnaies d'Achaïe (fig. 8) [2]... L'allusion de la lettre 115 à l'influence mauvaise des poètes pourrait bien être un discret *mea culpa*.

1. Cf. les autres poètes, p. 232, n. 5.

2. M. Earle Fox, à qui je dois le moulage de cette monnaie (Svoronos, t. II, p. 112, n° 53), a bien voulu m'écrire qu'il la plaçait vers le début du principat de Néron, en tête plutôt qu'au deuxième rang de sa liste des duovirs corinthiens, XIX, XX, XXI, XXII (Svoronos, *ibid.*, p. 109 sqq.). Je lui exprime ici mes remerciements, ainsi qu'à MM. E. Babelon, G. F. Hill, Dressel, Chr. Jörgensen, pour les moulages qu'ils ont eu l'obligeance de m'envoyer.

Digitized by Google

PLAQUE EN TERRE CUITE A RELIEF PROVENANT DE CRÈTE (MUSÉE DU LOUVRE),

PAR M. MAXIME COLLIGNON, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Dans les *Comptes rendus* de l'année 1913 (p. 448, fig. 5), M. Pottier a publié une tête en terre cuite trouvée à Sitia, dont il a signalé l'intérêt pour l'étude du style crétois archaïque. Je dois à son obligeance de pouvoir communiquer à l'Académie la photographie d'un autre monument provenant également de Crète, qui m'a paru mériter un examen attentif. Comme le précédent, il a été acquis par le Musée du Louvre, mais à une date plus récente. Il est entré au Musée en février 1914[1].

C'est une plaque en terre cuite rectangulaire, haute de 0 m 26, d'un ton rouge vif qui se retrouve fréquemment dans les terres cuites crétoises. Bien qu'elle soit brisée par le milieu, les deux parties se rajustent assez exactement. Le revers est lisse et la section nette des tranches indique que le monument nous est parvenu dans son intégrité. La face antérieure est décorée d'une figure en relief représentant une femme debout, les bras tombant le long du corps, avec les mains vues de profil, les pieds rassemblés, dans l'attitude des statues archaïques dites « xoanisantes » dont l'ex-voto délien de la Naxienne Nikandra est le type bien connu. Le costume se compose d'un chiton étroit serré à la taille, ce qui permet de restituer une ceinture dont la cassure a pu faire disparaître le contour. La partie inférieure du vêtement est ornée de riches broderies. Sur le devant s'étale une large bande ou παρυφή, coupée au milieu par des lignes verticales; chacune des deux divisions est remplie par un ornement flexueux en forme de postes. Au bas du chiton court une bande brodée qui en fait le tour, et

1. Numéro d'inventaire : AM, 1698.

Digitized by Google

Plaque en terre cuite provenant de Crète.

dont le décor se compose de losanges, avec un point au centre. Il est à noter que les ornements sont exécutés en relief, et non point incisés. Une frange borde le bas du vêtement.

Le costume se complète par une sorte de pèlerine, très courte par devant, couvrant seulement les épaules et le haut de la poitrine, et dont les bords ne se rejoignent pas sous le cou. Par derrière, il semble que ce vêtement tombe assez bas, car entre le chiton et les doigts des mains étendues on distingue de légères saillies qui ne peuvent guère être interprétées que comme le bord inférieur de la pèlerine.

La tête, dont les proportions sont beaucoup trop fortes pour le corps, est coiffée d'un haut polos cylindrique, décoré sur le bord d'ornements en relief en forme de chevrons. De cette coiffure s'échappent de longues boucles, trois de chaque côté, qui recouvrent les oreilles, tombent droit le long du cou, et se terminent à leur extrémité par une sorte de houppe serrée par un lien. Il est à remarquer que la partie inférieure de la pla-

Digitized by Google

que fait saillie, à la hauteur du polos, comme pour figurer un élément architectural, de telle sorte que l'image paraît être adossée à un pilastre.

Il n'est pas besoin d'un long examen pour classer le type reproduit sur ce monument dans une série nettement caractérisée, celle des figures « xoanisantes ». Sans multiplier les termes de comparaison, je dois me borner à le rapprocher d'œuvres qui, comme la plaque du Louvre, relèvent de l'art crétois archaïque, soit qu'elles aient été trouvées en Crète, soit qu'elles appartiennent à l'art crétopéloponnésien dont la filiation avec celui de la grande île a été depuis longtemps reconnue[1].

1° Figure sculptée en relief sous la base de la statue de déesse assise découverte à Prinià. L. Pernier, *Bollettino d'arte*, I, 1907, p. 29 sqq., fig. 4, II, 1908, p. 459 sqq., fig. 13-14, et *Tempii arcaici sulla Patèla di Priniàs*, p. 60, fig. 23[2]; cf. Loewy, *Wiener Jahreshefte*, XII, 1909, *Typenwanderung*, I, p. 246, fig. 123, et notre article, *Monuments Piot*, XX, 1913, p. 10, fig. 5.

2° Plaque d'ivoire trouvée en Laconie, dans le sanctuaire d'Artémis Orthia. *Annual of the British School at Athens*, XIII, 1906-1907, p. 106, fig. 32 (R. M. Dawkins); Loewy, *op. l.*, p. 257, fig. 131; *Mon. Piot*, *ibid.*, p. 12, fig. 8.

3° Fragment de plaque en haut relief du Musée de Candie, représentant une femme coiffée du polos, avec la pèlerine. Pernier, *Tempii arcaici*, p. 103 et 106, fig. 60.

4° Figure féminine en terre cuite, trouvée à Cnossos. Femme debout, coiffée du polos, avec la chevelure en forme de « perruque à étages ». La main gauche est ramenée sur le ventre. Fr. Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, p. 149, XLVII, fig. 175.

1. Cf. Ch. Picard, *Rev. arch.*, 1910, I, p. 85 sqq.

2. M. L. Pernier a eu l'obligeance de me communiquer les épreuves de ce travail.

Digitized by Google

5° Figure féminine d'Axos, terre cuite. La tête manque. La *paryphé* du chiton est ornée d'un décor en relief. Pernier, *Tempii arcaici*, p. 103, fig. 56.

6° Figure féminine d'Axos, terre cuite. Décor en relief sur la *paryphé*. Pas de polos. Pernier, *ibid.*, p. 104, fig. 59.

7° La statuette d'Auxerre, Musée du Louvre. Pas de polos. La main droite est ramenée sur la poitrine. Le décor de la *paryphé* est incisé. *Monuments Piot*, XX, 1913, p. 1-36, pl. I-II. Cf. Poulsen, *Orient*, p. 162-164, fig. 187.

Entre ces monuments et la figure modelée en relief sur la plaque du Louvre, il est aisé de relever de nombreuses analogies aussi bien pour l'attitude que pour le costume. Une des pièces les plus caractéristiques du vêtement est celle que j'ai étudiée ailleurs [1], à savoir la pèlerine qui couvre les épaules et la partie supérieure de la poitrine ; or elle se retrouve dans la plaque du Musée de Candie (n° 3) et dans la figure de la base de Prinià (n° 1), aussi bien que dans la statuette d'Auxerre (n° 7). Si le décor de la *paryphé*, au lieu d'être incisé, est exécuté en relief, il en est de même dans les deux terres cuites d'Axos (nos 5 et 6), et c'est aussi en légère saillie que sont figurés les ornements répartis en zones sur le vêtement de la statue assise de Prinià [2]. Mais c'est surtout avec l'effigie sculptée sous la base de cette dernière que la ressemblance est le plus étroite. On peut donc admettre que les deux œuvres sont à peu près contemporaines, et ainsi la plaque du Louvre nous conserve, dans une production d'un caractère industriel, le reflet de l'art des Dédalides crétois vers la fin du VII^e^ siècle.

Il nous reste à déterminer la destination du monument, et à chercher l'interprétation du sujet représenté. On reconnaîtra ici sans difficulté une de ces plaquettes votives dont les fouilles de Praesos, en particulier, ont livré d'assez

1. *Monuments Piot*, XX, 1913, p. 19-20.
2. Pernier, *Tempii arcaici*, p. 55, fig. 21.

Digitized by Google

nombreux exemplaires et qui, ornées de figures en relief, sont souvent munies de trous de suspension [1]. Le Musée du Louvre en possède une série provenant de Praesos, et montrant des motifs variés, Silènes, sphinx, personnages en marche, figures féminines analogues à celles d'Axos. Sur l'une d'elles, remarquable par son épaisseur, sont modelées deux femmes coiffées du polos se tenant par la main [2]. La plaquette qui nous occupe est donc un ex-voto à une divinité, et c'est la déesse elle-même qui y apparaît, car l'attribut du polos, l'absence du geste caractéristique de l'adoration permettent d'écarter l'idée d'une orante. Aussi bien, pour l'interprétation du type représenté ici, c'est encore à la figure de la base de Prinià qu'il faut revenir, l'identification valable pour cette dernière convenant également au monument qui la reproduit pour ses traits essentiels.

Dans sa récente étude, M. Pernier s'est attaché à démontrer qu'il y avait lieu de restituer une seconde figure semblable à la première, sur la partie de la base qui a disparu. D'après la restauration qu'il propose, cette base formerait en réalité une architrave placée au-dessus de l'entrée d'un des temples archaïques de Prinià, et la figure de déesse assise se répéterait à l'autre extrémité de l'architrave. Quelle que soit la valeur de cette ingénieuse hypothèse sur le dispositif de l'ensemble et son rôle architectural, un fait paraît hors de doute. La déesse assise, avec son cortège de lions et de cerfs, représente la « maîtresse des animaux », la Πότνια θηρῶν, adorée sans doute dans le temple de Prinià comme la Rhéa crétoise [3]. Dès lors, sui-

1. Cf. Halbherr, *American Journal of Archaeology*, V, 1907, p. 385. Fr. Poulsen, *Der Orient*, p. 115, fig. 164.

2. Signalée par Fr. Poulsen, *Der Orient*, p. 165.

3. Cf. Savignoni, *Roem. Mitteil.*, XXV, 1910, p. 222. Sur la Πότνια θηρῶν, cf. Radet, *Cybèbé*; Hugo Prinz, *Ath. Mitteil.*, XXXV, 1910, et en dernier lieu Ch. Picard, *Mélanges Holleaux*, p. 175 sqq.

Digitized by Google

vant la conjecture très plausible de M. Pernier[1], les deux figures sculptées sur la face de dessous de l'architrave et si curieusement subordonnées à la grande déesse, grâce à cette disposition insolite, représenteraient des divinités qui lui sont associées, les Korés de Rhéa, Britomartis et Dictynna[2]. Il est très vraisemblable que la plaque du Louvre nous offre l'effigie d'une de ces déesses, d'une sorte d'Artémis crétoise, et peut-être le modeleur s'est-il inspiré d'une statue de culte. On sait d'ailleurs que le type a passé dans les régions péloponnésiennes où l'art subit l'influence des Dédalides crétois. Il est reproduit assez exactement sur la plaque d'ivoire trouvée en Laconie, dans le sanctuaire d'Artémis Orthia, et où M. Dawkins reconnaît l'imitation du *xoanon* de la déesse (n° 2).

Au point de vue du style, le monument du Louvre nous semble offrir un réel intérêt pour l'étude de l'archaïsme crétois. J'ai déjà signalé les fortes proportions de la tête qui donnent à l'ensemble, malgré l'étroitesse de la taille et du corps, un aspect court et ramassé. Le visage a la forme triangulaire qui se retrouve dans les statues de pierre[3]. La bouche est à peine souriante. Les boucles de la chevelure sont épaisses, divisées par des sillons profonds, et coupées de lignes horizontales qui figurent une sorte de quadrillage, comme dans le torse d'Eleutherna et la statuette d'Auxerre. Il faut cependant remarquer qu'elles n'offrent pas, à la hauteur des oreilles, la forme boursouflée et foisonnante où l'on s'accorde à reconnaître un des traits les plus caractéristiques et les plus permanents de l'art des Dédalides. Ce n'est pas ici le lieu de se demander, à pro-

1. L. Pernier, article cité, p. 111.

2. Peut-être faut-il en rapprocher les deux figures de femmes coiffées du polos et tenant des couronnes dont est accostée la Πότνια θηρῶν sur un relief de plomb de Sparte. *Journal of Hellenic Studies*, XXI, 1906, p. 294, fig. 11. Poulsen, *Der Orient*, p. 139, fig. 156.

3. Loewy, *Typenwanderung*, *Wiener Jahreshefte*, XII, 1909, p. 257. Cf. *Mon. Piot*, art. cité, p. 21.

Digitized by Google

pos d'un détail aussi secondaire, s'il faut faire intervenir des influences étrangères à la Crète, ni de rouvrir la discussion sur les rapports des ateliers crétois avec ceux de Rhodes et de l'Ionie, qui font l'objet d'un important mémoire de M. Loewy[1]. Je me bornerai à une seule remarque. Dans les terres cuites crétoises du VII^e siècle, on trouve des figures où les boucles de la chevelure, disposées comme elles le sont ici, n'ont pas encore l'ampleur qu'elles prennent dans les statues de pierre plus récentes[2]. Il est fort possible que la coiffure en forme de perruque, où il est difficile de méconnaître l'imitation de modèles égyptiens, fasse seulement son apparition vers la fin du VII^e siècle, et appartienne à un stade postérieur de l'évolution de l'art crétois. En donnant moins d'exubérance à la chevelure, où apparaissent cependant les divisions caractéristiques, les larges boucles serrées par un lien à leur extrémité, le modeleur de la plaque du Louvre n'a pas suivi cette évolution. Il est resté fidèle, sur ce point, aux traditions de l'archaïsme du VII^e siècle, tout en adoptant les habitudes de style qui étaient celles de son temps, et en s'y conformant pour l'ensemble de la figure.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre à l'Académie, au nom de M. Johannes Steenstrup, correspondant de l'Institut, un ouvrage intitulé : *The medieval popular ballad*, translated from the danish of Johannes C. H. R. Steenstrup by Edward Godefred Cox (Boston, New-York, Chicago, London, in-8°).

1. *Wiener Jahreshefte*, XII, 1909, pp. 243-304 et XIV, 1911, pp. 1-34 ; cf. les objections de Fr. Poulsen, *Der Orient*, p. 161.
2. *American Journal of Arch.*, V, 1901, pl. X, fig. 2.

Digitized by Google

Le P. Scheil, au nom de la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*, dépose sur le bureau de l'Académie le 2e fascicule du tome II des inscriptions *sabéo-himyarites*. Ce fascicule comprend des textes et figures consacrés aux dieux Athtar, Wadd et Haubas.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 1er MAI

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

M. Henri Cordier communique un télégramme adressé le 23 mars 1914 par M. Bonnel de Mézières à M. le gouverneur Clozel. M. Bonnel de Mézières quitta Gualata le 18 février 1914, se dirigeant sur Goumbou : il a relevé, à 20 kilomètres de Ghânata, le point appelé Koumbi sur une colline qui passe pour avoir servi d'habitation aux rois du pays. On y distingue encore les restes d'une ville en pierre, bâtie en gradins, avec des rues, des places publiques, des puits, un groupe important de maisons, une avenue y conduisant et les vestiges d'un palais. D'après la légende indigène et les auteurs arabes, il semble possible de conclure que Ghâna ou Ghânata et Koumbi ne formaient qu'une ville, connue sous le nom de Koumbi par les indigènes et sous celui de Ghâna par les Arabes. M. Bonnel de Mézières va procéder à des fouilles à Koumbi-Ghânata, à Ghâba-Moumou, à Néma et à Saïlé [1].

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

M. Collignon communique un rapport de Macridy-Bey, conservateur des Musées impériaux ottomans, et de M. Ch. Picard, adressé à l'Académie par M. Fougères, directeur de l'École d'Athènes. Ce rapport expose les résultats de la première campagne de fouilles dirigée en 1913 à Colophon-Claros, sur l'emplacement du hiéron d'Apollon Clarios. Les travaux ont permis de reconnaître la situation exacte du temple principal, construit dans la plaine, à proximité de la mer, alors que la célèbre grotte prophétique se trouve dans la montagne. On a dégagé en partie les Propylées, et mis complètement à jour une vaste exèdre située à l'alignement de la façade. Les fouilles ont livré en outre une riche série d'inscriptions d'un grand intérêt historique. Parmi les plus précieuses, il faut signaler les proscynèmes des villes qui avaient envoyé des délégations à l'Apollon de Claros et qui sont gravés sur les murs et les colonnes des Propylées. Il y a lieu d'attendre beaucoup de ces fouilles entreprises en Asie Mineure par l'École d'Athènes. Les premiers résultats promettent la découverte d'un temple d'Apollon dont Pausanias signale la grandeur et la richesse et qu'il compare à ceux de l'Artémis d'Éphèse, de la Héra de Samos, et au Didyméion de Milet.

M. Foucart présente quelques observations.

M. Chavannes signale l'importance des découvertes archéologiques faites par le Dr Segalen dans la province chinoise de Chen-si : un cheval de pierre, placé devant la tombe d'un général chinois mort en 117 avant notre ère, est de deux siècles et demi antérieur aux plus anciens monuments jusqu'ici connus de la sculpture chinoise.

M. Jullian présente quelques observations.

M. Collignon donne lecture d'un rapport de M. Courby relatif à une importante découverte faite par l'auteur dans les ruines du temple d'Apollon à Delphes, au cours d'une mission accomplie en 1913. A l'aide de photographies donnant l'état des fouilles en 1894, M. Courby identifie l'adyton du temple avec une construction qui coupe d'une manière assez imprévue la

Digitized by Google

colonnade sud. Or, au même endroit, dans les profondeurs du remblai, il a retrouvé un omphalos en pierre calcaire, de travail très fruste, portant le nom de la déesse Gè gravé en caractères archaïques. Il expose les raisons qui lui permettent d'y reconnaître le véritable omphalos de Delphes, la pierre sacrée placée dans l'adyton et invisible pour le public. Celui-ci ne pouvait en voir qu'une copie en marbre, exposée à l'extérieur et que M. Homolle a découverte sur l'esplanade orientale du temple [1].

MM. Homolle, Pottier, Babelon, Jullian, Alfred et Maurice Croiset ajoutent quelques observations.

COMMUNICATIONS

NOTE SUR LES RÉCENTES DÉCOUVERTES DE M. BONNEL DE MÉZIÈRES, D'APRÈS UN TÉLÉGRAMME OFFICIEL ADRESSÉ PAR LUI, LE 23 MARS 1914, A M. LE GOUVERNEUR CLOZEL.

M. Bonnel de Mézières quitta Oualata le 18 février 1914, se dirigeant sur Goumbou.

A l'Est de *Néma* et derrière la palmeraie de cette localité, il a trouvé les ruines d'une ville très ancienne n'ayant rien de commun avec l'actuelle Néma.

A *Saïlé*, à 35 kilomètres au Sud-Est de Néma, il a trouvé les ruines d'un centre important, renfermant de nombreux tombeaux en pierre, longs de 10 mètres, larges de 5 mètres et hauts de 1 m 50, ainsi qu'une route en pierres se dirigeant vers le Sud.

A *El-Ghâba* ou Ghâba-Moumou, point situé à une trentaine de kilomètres à l'Ouest de Néma et où il avait cru,

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

au cours d'un précédent voyage, reconnaître l'emplacement de Ghâna, il a trouvé les traces d'une ancienne et importante agglomération, mais sans aucun vestige de constructions en pierres, sauf qu'il y a rencontré, outre des puits et des débris de poteries, de nombreux tombeaux analogues à ceux de Saïlé et orientés comme eux, tête à l'Est et pieds à l'Ouest, ce qui les fait supposer d'origine anté-islamique, ainsi que de nombreux tombeaux ronds en pierre qu'on dit être d'origine peule.

Il s'est rendu ensuite en un point connu encore de nos jours sous le nom de *Ghânata* ou Ghâna (غانة) et situé à deux jours et demi de marche au Sud-Ouest de Néma, à trois jours au Nord-Est de Bollé et à quatre jours et demi au Nord-Ouest de Goumbou. A 20 kilomètres de Ghânata se trouve le point appelé *Koumbi*. Entre ces deux points, situés dans une même plaine, on relève des vestiges ininterrompus d'anciens villages. L'emplacement de l'ancienne Ghânata n'est reconnaissable que par un vaste terrain dénudé, recouvert de poteries, de traces de murs en terre et de puits en ruines. Quant à Koumbi, qui est à l'Ouest de Ghânata, il se trouve sur une colline qui passe pour avoir servi d'habitation aux rois du pays. On y distingue encore les restes d'une ville en pierre, bâtie en gradins, avec des rues, des places publiques, des puits, un groupe important de maisons, une avenue y conduisant et les vestiges d'un palais. Un mur en pierres, encore visible, enserre la colline au Sud, à l'Ouest et au Nord. La ville est entourée d'un bois, circonstance signalée par El-Bekri dans sa description de la ville royale de Ghâna. A l'Est sont des tombeaux et des tumuli.

En dehors de la ville royale et au pied de la colline, une autre ville s'étend vers l'Ouest, le Nord-Ouest et le Nord-Est. Pendant des kilomètres, on marche dans des ruines de maisons en pierre, où les nomades trouvent encore aujourd'hui des perles et des bijoux.

Digitized by Google

A 20 kilomètres au Sud-Est de Ghânata et relié à Koumbi par des traces de villages, se trouvent les restes d'une autre agglomération appelée *Koumbi-Dioufi*.

Ce qui suit est la citation textuelle de la suite du télégramme :

« Un pareil ensemble d'habitations représente une population considérable et semble digne de la réputation de Koumbi et surtout de Ghâna. Ne faut-il pas confondre ces deux villes, les identifier en une seule? Dans un *tarikh* de Cheikh Sidi El-Mokhtâr, qui vient de m'être remis par Mohammed Yahé, le cheikh dit que Koumbi était la ville des rois de Ghâna, et il donne les noms des villages entourant cette ville. Après la lecture du *Tarikh el-fettâch*, Delafosse semble porté à identifier les deux villes. Il dit qu'en tout cas il est hors de doute que Koumbi et Ghâna se trouvaient dans la même région et faisaient partie du même État. Il se demande si l'El-Ghâba de Bekri n'est pas Koumbi. Et en écrivant cela, Delafosse ignorait la présence, à proximité de Koumbi, des restes d'une ancienne ville appelée Ghânata. »

Ce qui suit est l'analyse de la suite du télégramme :

« Si on se reporte aux données d'Ibn-Khaldoun et de Gharnati, on voit que Ghâna fut prise en 1203 par les gens de Sosso, tributaires des rois de Ghâna. Or, dans les pays du Niger, les griots chantent la légende de la ville de Koumbi, prise par un prince de Sosso appelé Soumangourou Kanté. On sait que, vers 1240, Ghâna fut détruite par Soundiata, roi du Malli. Or les griots soudanais chantent la destruction de Koumbi par Soundiata Keïta, roi du Malli. Il semble donc possible de conclure que Ghâna ou Ghânata et Koumbi ne formaient qu'une même ville, connue sous le nom de Koumbi par les indigènes du Soudan et sous celui de Ghâna par les Arabes. El-Bekri d'ailleurs stipule que Ghâna n'était pas le véritable nom de la ville, mais le titre porté par le souverain et étendu dans son application à la désignation du royaume et de sa capitale. »

Digitized by Google

M. Bonnel de Mézières annonce que, sur les fonds à lui remis par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il va procéder à des fouilles à Koumbi-Ghânata, à Ghâba-Moumou, à Néma et à Saïlé.

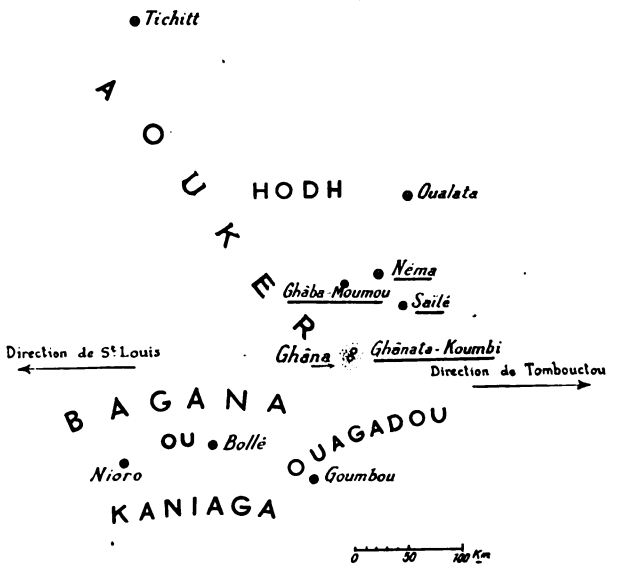

Au cours de son voyage de Oualata à Goumbou, il a acquis les manuscrits suivants :

le *Dorer el-Hisân*, ouvrage historique plusieurs fois mentionné dans le Tarikh el-fettâch ;

huit tarikhs ou chroniques de Oualata, dont deux importants de Bab-el-djenna et dont un donne l'histoire de la ville commandée par des Beni-Israël qui aurait précédé Oualata avant l'hégire ;

un tarikh d'Abdallah ben Tâleb-Ousmân, signalé comme très ancien ;

un tarikh de Cheikh Sidi-El-Mokhtâr ;

Digitized by Google

une très vieille chronique de Oualata et deux manuscrits sur les populations du Hodh ;

un ouvrage important et très rare traitant des coutumes anciennes et de l'histoire des royaumes du Soudan ;

un ouvrage historique attribué à l'askia El-Hadj Mohammed (fin du XV^e siècle).

L'OMPHALOS DELPHIQUE.

NOTE DE M. F. COURBY.

Les témoignages d'auteurs anciens qui nous donnent des renseignements précis sur la nature et l'emplacement de l'omphalos delphique ne sont ni nombreux ni fort explicites :

Schol. Pindare, *Pyth.* 4, 6 et suiv. : ὧν εἰκόνες οἱ χρυσοῖ ἀνέκειντο παρὰ τὸν ὀμφαλὸν ἀετοί.

Eschyle, *Eumen.*, 39 sqq. :

ἐγὼ μὲν ἕρπω πρὸς πολυστεφῆ μυχόν·
ὁρῶ δ'ἐπ' ὀμφαλῷ μὲν ἄνδρα, κτλ.

Euripide, *Ion.* 222 sqq. :

ΧΟΡΟΣ : ἆρ' ἔντως μέσον ὀμφαλὸν
γᾶς Φοίβου κατέχει δόμος ;
ΙΩΝ : στέμμασί γ' ἔνδυτον κτλ.

Varron, *De ling. lat.*, 7, 17 : in aede ad latus est quiddam ut thesauri specie, quod Graeci vocant ὀμφαλόν, etc...

Strabon, 9, p. 419 : δείκνυται δὲ καὶ ὀμφαλός τις ἐν τῷ ναῷ τεταινιωμένος καὶ ἐπ' αὐτῷ αἱ δύο εἰκόνες τοῦ μύθου.

Schol. Lucien, *De Saltat.*, 38 : λέγουσιν ἐν Δελφοῖς ὀμφαλὸν εἶναι ἐπὶ τοῦ ἐδάφους τοῦ νεὼ καὶ περὶ αὐτὸν αἰετὼ γεγράφθαι ἀπὸ συνθέσεως λίθων κτλ.

Digitized by Google

Pausanias, X, 16, 3 : τὸν δὲ ὑπὸ Δελφῶν καλούμενον ὀμφαλὸν, λίθου πεποιημένον λευκοῦ, τοῦτο εἶναι τὸ ἐν μέσῳ γῆς πάσης αὐτοί τε λέγουσιν οἱ Δελφοὶ καὶ ἐν ᾠδῇ τινι Πίνδαρος ὁμολογοῦντά σφισιν ἐποίησε.

L'omphalos, le nombril de la terre, ὁ τῆς Γῆς ὀμφαλὸς, était donc une pierre en forme de tirelire ou de tronc [1], couverte de bandelettes, cantonnée, suivant les uns, couronnée, suivant les autres, des deux aigles envoyés par Zeus. Les représentations les plus authentiques qu'on en possède le montrent couvert de bandelettes, ou de l'ἀγρηνὸν de laine, ou des unes et de l'autre [2]; on y peut se rendre compte en outre qu'il était de petites dimensions (0 m 40 de hauteur au plus).

Mais ce qui nous occupera ici plus longuement que la description et la forme du monument, dont on a déjà tant parlé avec force détails, ce sont les questions relatives à son emplacement.

Or les textes cités plus haut sont d'une concision désolante; la seule chose certaine, c'est que l'omphalos était dans le temple. D'après Varron, il se trouvait contre un mur latéral; d'après le scholiaste de Lucien, il était « sur le sol », donc de plain pied avec le dallage. Reste à savoir s'il était ou non enfermé dans l'adyton.

M. Karo, qui l'a supposé, en a donné pour preuves les passages d'Euripide et de Strabon que nous venons de voir; mais, quoi qu'on fasse, il me paraît impossible d'en tirer une conclusion pareille. J'inclinerais pourtant vers le même avis, mais pour d'autres raisons. Je ne sais trop s'il faut prendre au pied de la lettre le πολυστερὴς μυχὸς d'Eschyle : cette expression vague de poète se prête au double sens d'adyton, comme le pense M. Roscher [3], et de fond de la cella, tout simplement.

1. Karo, *s. v.* omphalos, *ap.* Saglio-Pottier, *Dict. Antiquit.*, p. 198.
2. Monnaies delphiques, *BCH.* XX (1906), pl. XXVI, 32, 33, 34, 35, 36.
3. *Omphalos*, p. 59, n. 109.

Digitized by Google

Le passage de Pausanias a donné lieu à bien des controverses. Comment se fait-il que Pausanias ait décrit, parmi les monuments du sanctuaire extérieurs au temple, l'omphalos qui y était enfermé? Deux des explications qu'on en a proposées sont trop forcées pour qu'on s'y puisse arrêter : la mention de l'omphalos serait un commentaire marginal introduit dans le texte, ou un déplacement erroné dû à quelque copiste, voire à Pausanias lui-même; l'omphalos aurait été, à une époque tardive, enlevé du temple et placé dans le voisinage [1]. Aujourd'hui l'accord s'est fait du moins sur un point : on admet, avec M. Studniczka [2], que l'omphalos décrit par Pausanias, — lequel doit sans doute être identifié avec celui qu'on a découvert sur l'esplanade orientale du temple, — n'est qu'une copie « pour le public [3] » du véritable omphalos. Il reste donc à expliquer ceci : pour quelle raison Pausanias ne dit-il pas un mot de l'omphalos du temple?

M. Pomtow [4] donne l'interprétation que voici : « C'est un fait connu que le périégète évite les répétitions. Il a donc plus tard passé sous silence l'antique original, invisible du dehors, parce que, à propos de la copie, il avait déjà parlé de la légende de l'omphalos et cité Pindare ; mais il s'y exprimait aussi d'une façon trop entortillée pour qu'on eût remarqué, dès la découverte de l'omphalos de marbre, qu'il anticipe sur l'histoire de l'omphalos à propos de cette copie et qu'il *évite* à dessein de dire que le nombril de la terre se serait trouvé sur l'esplanade. » Cette explication subtile et, à parler franc, « entortillée » aussi, a convaincu M. Roscher au point qu'il la trouve « endgültig » [5]. Je doute que ce soit l'opinion unanime.

1. Frazer, *ad* Pausan., V, p. 317.
2. *Hermes*, XXXII (1902), p. 265.
3. Roscher, *ib.*, p. 82.
4. *Philol.*, LXXI, 1912, p. 59.
5. *Ib.*, p. 73, n. 135.

Digitized by Google

Car, d'abord, si Pausanias n'a pas l'habitude de mentionner deux fois les *mêmes* choses [1], c'est que, tout bavard qu'il soit, il fait preuve d'un bon sens et d'une logique élémentaires. Ensuite, à regarder le texte tel quel, sans préoccupation étrangère, on reconnaît sans hésiter que Pausanias a commis une bévue : « *Le monument que les Delphiens appellent omphalos, et qui est en marbre*, est celui qui au dire des Delphiens occupe le centre du monde. » Point n'est besoin d'épiloguer : ou bien la phrase n'a pas de sens, ou bien elle signifie que Pausanias croit nous décrire le nombril de la terre, l'*omphalos delphique*. Il s'est donc trompé; et s'il s'est trompé, c'est évidemment parce qu'il ne connaissait pas le véritable omphalos. Quelle apparence en effet que cet homme pieux, s'il avait vu à la fois une copie, toute magnifique qu'elle fût, de l'omphalos et la véritable pierre elle-même, quelle apparence qu'il eût choisi la première et non l'autre, quand il rédigeait ses notes de voyage, et qu'il ne l'eût pas mentionnée à côté du trône de Pindare, du foyer, de l'autel de Poseidôn? Il n'y a qu'une raison vraisemblable à donner de son silence : l'omphalos qui se trouvait sur un des côtés de la cella était pourtant caché à ses regards, et du seuil qu'on ne lui a pas permis de beaucoup dépasser, il n'a rien pu en voir. Cependant il parle de l'ἑστία [2] et de la statue d'or d'Apollon [3] qu'on doit supposer dans le voisinage immédiat de l'adyton. Il n'est donc pas improbable que l'omphalos se trouvait soit dans l'adyton même, soit en arrière.

Passons maintenant à l'examen des textes épigraphiques où l'on a cru trouver mention d'un « édicule de l'omphalos » [4].

1. Pourtant, quand il a à mentionner deux objets semblables, il n'y manque pas : X, 24,4, καὶ χρυσοῦν Ἀπόλλωνος ἕτερον ἄγαλμα.

2. Esch., *Choeph.*, 1037.

3. Comme le remarquent très justement Hitzig-Blümmer (*ad* Pausan., X, 24, 4, p. 732), si cette statue eût été dans l'adyton, Pausanias aurait sans doute parlé des autres monuments qu'il contenait.

4. Voir Homolle, *BCH.*, XXVII, p. 272, n.; Karo, *Diel. Ant.*, s. v.

Digitized by Google

1° Comptes de l'archontat de Cléon (343/2) [1] : (ἔγκαυσις) τοῦ ἐπιστυλίου τοῦ ἐπὶ τᾶι | προστάσει τᾶι πρὸ τοῦ ὀμφαλ|οῦ.

Il y avait donc une πρόστασις en avant de l'omphalos ; mais l'expression peut aussi bien désigner une des colonnades ioniques intérieures, que celle d'un édifice distinct.

2° Autres comptes de très peu postérieurs aux précédents [2] : Θευφά|ντωι καὶ Σίωνι τοῦ Πασίωνος ἔργου τοῦ περὶ τὸν ὀμφαλὸν, π|[λ]ίνθων δέκ[α] ἑτεροπλεύρων, τ|[ῶ]ν πλευρίων παρξοᾶς τοῦ ἄνω | σ[τ]ίχου τοῦ ὑπὸ τῶι ὑποδοκίω|ι, [ἑ]κάστου τοῦ πλευρίου δραχ|μα[ὶ] τέτο[ρε]ς, σύμπας μισθὸς | [δραχμαὶ τετρ]ώκοντα. M. Bourguet [3] a traduit ainsi : « Th. et S. ont ravalé le parement extérieur de dix pierres d'assise dont une seule face latérale était visible et travaillée. »

Mais le reste du passage est loin d'être aussi clair. Ὑποδόκιον se rencontre dans le devis de l'Asklépiéion d'Épidaure, où M. Kayser [4] l'a traduit « rangée de pierres supportant d'un côté les chevrons, de l'autre servant à attacher les tuiles-chéneaux ». Mais, comme l'a fait très justement remarquer M. Bourguet, les murs dont s'il s'agit ici ne peuvent pas avoir été couronnés de chéneaux ; nous devrons donc nous contenter d'une explication assez vague, « assise qui porte les δόκοι » (poutres de plafond ou de ferme). — Ἄνω στίχος désigne l'assise terminale du mur ; comme elle n'est ravalée que sur une face, il faut admettre ou bien que les pierres de cette rangée ne tenaient que la demi-épaisseur du mur, ou bien que la face postérieure en était masquée par quelque construction, telle qu'un plafond.

Reste ἔργον περὶ τὸν ὀμφαλόν. Περὶ peut signifier ici non seulement « autour de », mais « le long de » et concernant ».

omphalos, p. 190 ; Frickenhaus (*AM.*, 1910, p. 271, 1) ; Pomtow (*Philol.* LXXI (1912), p. 59 sqq.

1. *BCH.*, XXVI (1902), p. 42, l. 31-33.
2. *Ib.*, p. 65, II, l. 14 et suiv.
3. *Ib.*, p. 74.
4. *Musée belge*, V, p. 238.

Digitized by Google

A priori, ces trois sens sont également admissibles; mais le premier seul s'autorise d'exemples pris dans les comptes mêmes : οἰκοδομ|[ᾶ]σαι πλίνθοις γαίναις περ|[ὶ] τὸν ὀμφαλον [1] = avoir construit *autour* de l'omphalos un enclos de briques (afin, selon l'usage, de le protéger pendant les travaux), τὸ στρῶ]μα τὸ περὶ τὸ κυμά|[τιον τῆς ε]ὐθυντηρίας [2] = l'assise qui court le long de la moulure du socle (avec l'idée accessoire de : au pourtour de).

Il y aurait donc eu *autour de l'omphalos* des murs, et par conséquent, en avant, une prostasis. Et ainsi on restituerait l'omphalos dans un « petit temple régulier » de type ordinaire.

Cette explication soulève cependant des difficultés, quand on considère quels travaux ont été exécutés en même temps que l'ἔργον περὶ τὸν ὀμφαλὸν :

Θευφάν|[τω]ι κ[αὶ Σ]ίωνι ἐν [τῶ]ι Πασίωνο|ς ἔργωι ἐν τῶι σκέλει τῶι ποτ|ὶ (τ)ὸ τᾶς Γᾶς ἱερὸν, πλίνθω[ν] ῐ[κ]|[ατ]ι τριῶν ἀτεροπλεύρων, [τῶν] | [π]λευρίων παρξοᾶς τοῦ ἄνω [στ]|εί]χου (τ)οῦ [ὑπὸ τὸ ὑ]ποδόκι[ο]ν [ἐκ]|[ά]στο[υ τοῦ π]λευ[ρ]ίου |[δρ]αχμαὶ [τ]έτορες, σύ[μπας] μισθὸς δρα[χ]|[μα]ὶ ἐνενήκ[οντα δ]ύο. — [Π]αγκράτ|ει ἐν τῶι μακρῶι σκέλει τῶι π[ὸτ τῶι Ποτειδανίωι ἔξωθεν π|λίνθων ὀκτὼ ἀτεροπλεύρων, τ|ῶν πλευρίων παρξοᾶς τοῦ ἀνα|στίχου τοῦ ὑπὸ τῶι ὑποδοκίω|ι, ἑκά[σ]του τοῦ πλευρίου δραχ|[μ]αὶ τέτορες. — Παγκρ[ά]τει ἐν τῶ|[ι] ὀπι[σσ]οδό[μ]ω[ι παρξοᾶς πλ] ίν | [0ων ἀτεροπλεύρων ?| (Lacune).

Ces pierres appartiennent aux murs latéraux : partie occidentale du mur sud (ποτὶ τὸ τᾶς Γᾶς ἱερὸν [3]) sur une longueur de 23 m 50 (longueur de chaque pierre : 1 m 02); partie orientale du mur nord (πὸτ τῷ Ποτειδανίῳ [4]) sur une longueur de 8 m 20 (= 8 pierres). Les faces ravalées regardent vers l'extérieur (du côté du sanctuaire de la Terre et ἔξωθεν).

1. *BCH.*, 1902, p. 81, l. 8-10.
2. *Ib.*, p. 43, I, l. 4-5.
3. Bourguet, *BCH.*, 1902, p. 75.
4. Keramopoullos, Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 171-174.

Digitized by Google

On remarque qu'aux murs latéraux aussi bien que περὶ τὸν ὀμφαλὸν, les pierres sont ravalées au même tarif; le travail était donc identique et la surface externe des pierres égale. En outre, dans les trois cas l'énoncé est le même. Ἄνω στίχος, ὑποδόκιον désignent donc chaque fois les mêmes assises; « autour de l'omphalos », au mur nord, au mur sud, les pierres de la rangée terminale sont donc toutes au même niveau. Et ainsi cette conclusion paraît s'imposer, que περὶ τὸν ὀμφαλὸν, ποτὶ τὸ τᾶς Γᾶς ἱερὸν, πὸτ τῷι Ποτειδανίῳ sont des expressions qui délimitent des portions de murs latéraux. C'est la seule interprétation qui rende possible une reconstruction graphique de la rangée supérieure, dans l'hypothèse où l'ἄνω στίχος doit être partout au même niveau.

Telle était ma première opinion [1], et je ne l'aurais pas modifiée s'il ne s'était pas produit un fait nouveau qui m'y engage. Mais il est nécessaire auparavant de revenir sur les textes précédents.

Varron dit formellement que l'omphalos se trouvait sur le côté. Qu'on le suppose enfermé dans un édicule, ou posé librement en arrière d'une colonnade ionique, le témoignage garde toute sa valeur. Il me paraît confirmé par nos inscriptions. Le ravalement des murs est exécuté par les associés Theuphantos et Sion d'une part, par Pankratès d'autre part. Celui-ci est chargé à la fois de l'opisthodomos et de l'extrémité Est du mur nord; ceux-là, après avoir mis en place les deux triglyphes d'angle du prodomos, travaillent au mur voisin de l'omphalos — ou aux murs de l'omphalos — ainsi qu'au mur sud, et sans doute, comme je l'ai dit plus haut, à la partie ouest de ce mur. Si les tâches n'ont pas été distribuées au hasard entre les entrepreneurs et si, comme il faut bien l'admettre, quelque préoccupation de logique et de bon ordre a présidé à leur répartition, on sup-

1. Rapport sur ma mission de 1912.

Digitized by Google

Fig. 1. — Angle sud-ouest de la cella du temple d'Apollon, à Delphes.

Digitized by Google

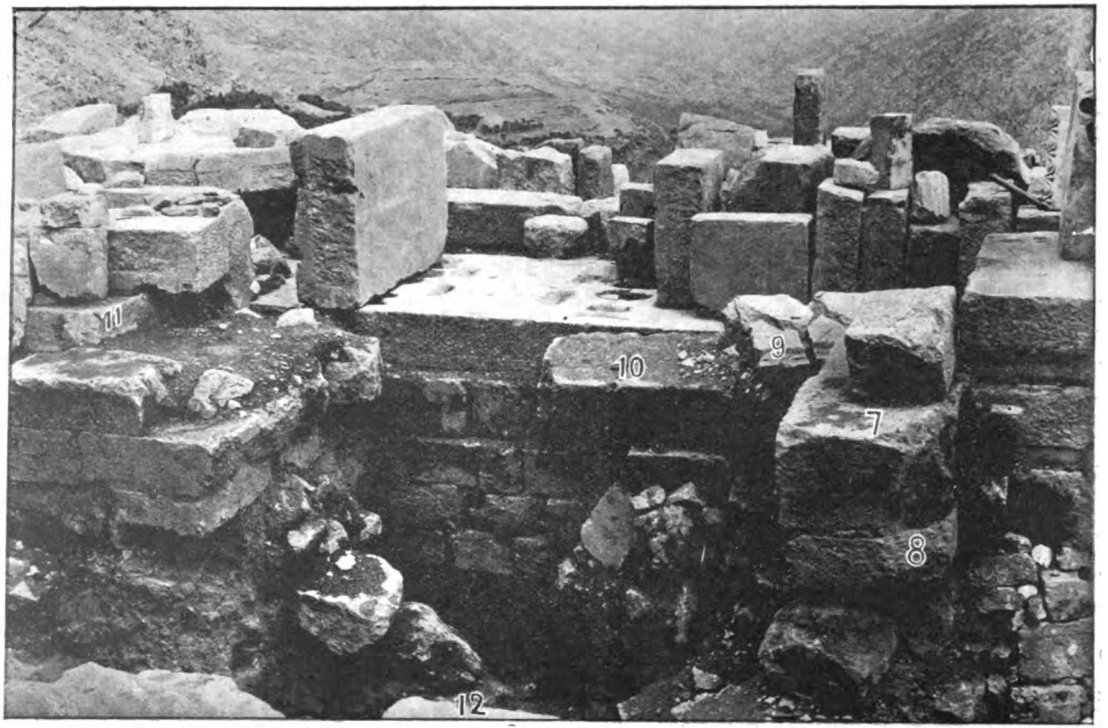

Fig. 2. — Mur sud de la cella du temple d'Apollon, et mur de l'adyton.

Digitized by Google

posera que Pankratès ayant opéré au Nord, Theuphantos et Sion opéraient au Sud, et c'est donc de ce côté qu'on replacera l'omphalos.

Interrogeons maintenant la ruine. Actuellement, tout l'angle sud-ouest de la cella est vide de débris. Dans ma première étude, j'avais supposé que la colonnade ionique sud, interrompue par une brèche de 9 mètres en l'état actuel, devait se prolonger jusqu'au mur ouest. De nombreuses photographies prises au moment de la fouille confirment cette opinion, que les dessins de MM. Tournaire et Blot, trop minuscules ou trop sommaires, n'auraient suffi ni à faire naître ni à prouver. Mais depuis lors, les fondations de la colonnade, en cette partie, insuffisamment étayées sur le remblai, se sont écroulées et les pierres en ont été dispersées dans le fond de la cella ou sur le temple. Nonobstant cet accident malencontreux, on peut se rendre un compte exact de l'état des ruines telles qu'elles étaient apparues aux fouilleurs de 1894.

Au Sud, sur une longueur de 3 m 96 à partir du mur ouest, couraient deux assises de blocs en calcaire, rigoureusement symétriques à celles du soubassement nord, et qui portaient, à n'en pas douter, un tronçon de la colonnade sud. En ce point, le soubassement est interrompu par une bâtisse en encoignure avec des restes d'un mur appliqué contre le côté sud de la cella, et d'un autre mur perpendiculaire au premier. Un examen attentif des détails que donnent les photographies prouve que cette bâtisse est, sinon tout à fait contemporaine du temple, du moins bien antérieure à notre ère. La largeur de l'édifice peut être restituée grâce à ce fait qu'au point où reprenait la colonnade, la première pierre d'assise a été entaillée : elle était de 6 m 20. Le bâtiment était donc assez spacieux.

Or j'ai tâché de démontrer dans mon rapport de 1912 que l'adyton comprenait le μαντεῖον proprement dit, ou l'antre prophétique, et un édicule réservé aux consultants

Digitized by Google

et contenant des monuments divers; mais je ne pouvais supposer que cet édicule se trouvait ailleurs qu'au fond de la cella et dans l'axe de la nef médiane. L'état nouveau que révèlent les photographies m'oblige à modifier mon hypothèse; car entre la construction dont nous venons de décrire les ruines et le mur de fond, c'est-à-dire dans un espace de 4 m., il n'y a pas la place pour un édicule de ce genre. Est-il dès lors téméraire d'identifier la chapelle de l'adyton avec cet édifice qui coupe d'une manière si imprévue et si étrange la colonnade sud ?

Et maintenant, si l'on se reporte à ce qui a été dit antérieurement, on voit que la question de l'adyton et celle de l'omphalos apparaissent comme plus étroitement liées que jamais. Car l'omphalos était au Sud, tout comme « l'adyton » que nous venons de retrouver. De plus, ainsi que j'ai tâché de le démontrer dans un rapport précédent, les blocs des murs de l'adyton avaient même hauteur que ceux des murs du temple ; cette particularité expliquerait pourquoi le ravalement a été réglé au même tarif pour ces murs et pour l'ouvrage περὶ τὸν ὀμφαλὸν, mais ne l'expliquerait qu'à condition qu'on supposât autour de l'omphalos un édicule, — ce qui, nous l'avons vu, n'est pas absolument contredit par les textes, — et qu'on identifiât avec l'adyton l'édicule de l'omphalos, — ce que donne à penser la méprise de Pausanias.

Ainsi, si je n'ose pas dire que des raisons positives nous y engagent, du moins rien ne s'oppose à ce que nous replacions l'omphalos en quelque coin de cette construction qui peut, en toute vraisemblance, être identifiée avec l'adyton.

En 1913, je retrouvai, exactement à cet endroit, dans les profondeurs du remblai, un omphalos de poros (haut. 0 m 275, diam. 0 m 380), d'un travail très fruste, transpercé par une cavité à section carrée, du bord de laquelle sort une lame de fer (haut. 0 m 145). La destination de la tige qui s'échappait ainsi du bloc demeure incompréhensible. Sou-

Digitized by Google

tenait-elle les figures symboliques des aigles de Zeus ? Était-ce un « ménisque » qui protégeait la pierre contre les injures des oiseaux ? Servait-elle à fixer cet omphalos sous un trépied, comme on le voit dans quelques reliefs archaïsants ? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, la très haute antiquité du monument est attestée par la forme même des trois

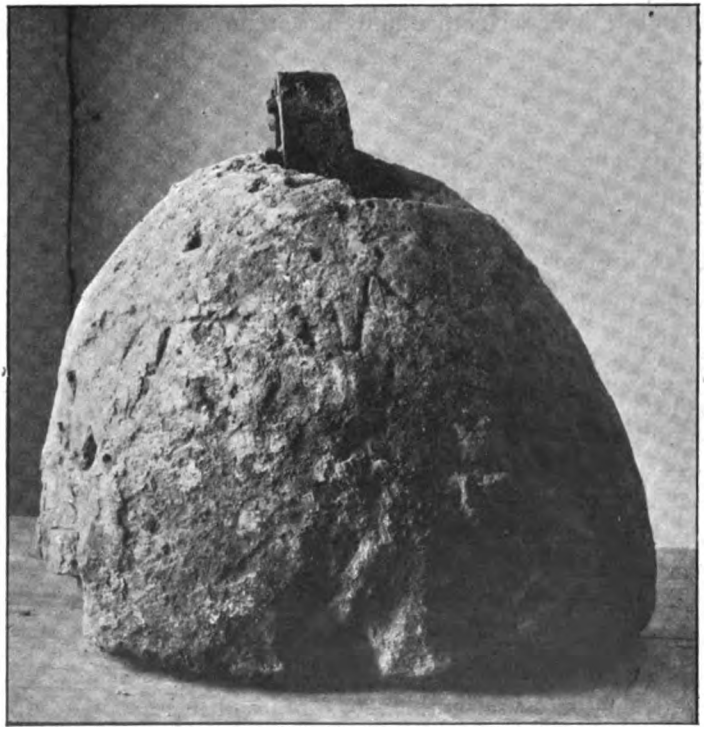

Fig. 3. — Omphalos trouvé dans l'adyton du temple d'Apollon.

lettres qui y sont gravées ΠΠΛΕ, où l'on déchiffre, après un signe singulier, qui est peut-être l'E mystique, le nom de la déesse Γᾶ.

Digitized by Google

Mais comme cette pierre avait été découverte debout, contre le mur, soigneusement posée sur un remblai tassé, je ne risquai alors aucune hypothèse sur son origine. Quel ne fut pas mon étonnement de la reconnaître, sur une photographie prise au lendemain des fouilles, *au même endroit*, mais renversée, la tige en bas, la base en l'air, telle qu'elle avait dû rouler dans une chute normale, quand s'effondra le sol qui la portait. Le chef de chantier m'a déclaré qu'il ne l'avait signalée à personne parce qu'il la croyait sans valeur, et qu'il l'avait en conséquence abandonnée sur le lieu de trouvaille. C'est là qu'elle a été ensevelie, quand l'éphorie grecque combla le fond du naos.

Dès lors, une idée se présente dont on ne peut nier la vraisemblance. Voici un monument qui est évidemment un omphalos, qui date pour le moins du VII^e^ siècle, qui est donc aussi ancien que le temple antérieur à celui des Alcméonides, qui, seul des omphalos connus, porte une inscription où se lit le nom de la divinité dont l'omphalos est le symbole, qui a été retrouvé dans le sol du temple, et précisément sous un édicule où l'on a bien des raisons de reconnaître la chapelle même de l'adyton. Ces coïncidences sont trop fortes pour ne pas imposer une opinion qui, de prime abord, eût pu paraître d'une témérité excessive. Entre les deux seules hypothèses qui soient à envisager, à savoir que notre pierre est une réplique ou qu'elle est l'omphalos original même, c'est la première, la plus vraisemblable à priori, qui paraît cependant la plus inacceptable. Quant à la seconde, je n'ignore point qu'on pourra élever contre elle une objection, et je me la fais à moi-même pour terminer avec les réserves d'usage : c'est qu'il serait trop beau, trop inattendu et presque trop paradoxal d'avoir retrouvé le « nombril sacré du monde » dans un édifice si dénué de ruines. Mais, en somme, il n'est point déraisonnable de penser qu'après l'abandon du temple, l'omphalos depuis longtemps délaissé, incapable de susciter les

Digitized by Google

haines et les curiosités chrétiennes, impropre à devenir un appât pour les pillards, inapte à être remployé dans les bâtisses byzantines, a été enseveli dans un éboulis, puis protégé par les décombres. Et, tout compte fait, les conclusions attendues ne sont pas toujours, même en archéologie, les conclusions vraies.

LIVRES OFFERTS

M. Havet présente à l'Académie, de la part de M. Loth, professeur au Collège de France, le tirage à part d'un article de la *Revue de phonétique* sur l'accent du gaëlique du Munster; M. Loth a étudié lui-même cet accent pendant un séjour de sept semaines dans le comté de Cork, et a fait contrôler ses observations par des savants indigènes. L'intérêt de son travail n'est pas exclusivement descriptif; M. Loth est amené à se demander si l'accent spécial du Munster, loin d'être une innovation, ne représenterait pas l'ancien état de choses et ne constituerait pas un témoignage sur la prononciation du vieil irlandais.

M. Émile Picot a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Paul Courteault, professeur à l'Université de Bordeaux, le tome second de la nouvelle édition des *Commentaires* de Monluc. Ce volume, qui contient le récit du célèbre siège de Sienne, se distingue par les mêmes mérites que le tome 1er. L'éditeur nous donne un texte critique établi avec le plus grand soin et une annotation qui témoigne d'une rare connaissance des événements racontés par le grand capitaine. »

M. Camille Jullian offre à l'Académie les tomes I et II de la 3e édition de son *Histoire de la Gaule*. — I. *Les invasions gauloises et la colonisation grecque*. — II. *La Gaule indépendante*.

M. Salomon Reinach offre à l'Académie au nom des auteurs :

1° *La tâche de Psyché. De l'influence de la superstition sur le développement des institutions*, par M. G. Frazer, traduction de

Digitized by Google

M. Georges Roth, avec une préface de M. Salomon Reinach (Paris, 1914, in-8°).

2° M. Rostovtsef, *Peintures décoratives antiques de la Russie méridionale*. Texte et atlas. Tome I. *Description et exploration des monuments* (Saint-Pétersbourg, 1914, in-fol.).

SÉANCE DU 8 MAI

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. l'Ambassadeur d'Italie adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Ambassade d'Italie,
Le 18 avril 1914.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

En me référant à votre lettre en date du 31 mars dernier, j'ai l'honneur, d'après les instructions que je viens de recevoir du Ministère de la Maison Royale, d'avoir recours à votre extrême obligeance pour vous prier de vouloir bien vous rendre l'interprète, auprès de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, des plus vifs remerciements de Sa Majesté le Roi, mon auguste souverain, pour le prix Duchalais qui lui a été décerné.

Je suis chargé en même temps de vous faire parvenir les quatre premiers volumes du « Corpus Numorum » que Sa Majesté offre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et je me réserve de vous faire parvenir au fur et à mesure les volumes qui seront publiés dans la suite.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, les assurances de ma considération la plus distinguée.

L'Ambassadeur d'Italie,
Signé : Tittoni.

M. Cagnat donne lecture de la lettre suivante de M. Théodore Reinach :

Monsieur le Secrétaire perpétuel et cher confrère,

Voulez-vous me permettre, quoique absent, de signaler par votre entremise à nos confrères de l'Académie des inscriptions le haut

Digitized by Google

intérêt que présente pour tous les hellénistes — je dirai même pour tous les lettrés — le dixième volume, publié ces jours-ci, des *Papyrus d'Oxyrhynchus* que je viens de recevoir? Sans compter la récolte coutumière de documents administratifs et de fragments de textes classiques, utiles pour la critique, on trouve dans ce volume cinq ou six morceaux de premier ordre. Les voici, rapidement caractérisés :

1° Fragments d'un nouvel évangile apocryphe, consistant surtout en « paroles » de Jésus, celle-ci notamment qui se recommande à la méditation de tous ceux qui sont engagés dans des polémiques littéraires, électorales ou autres : ὁ σήμερον ὢ]ν μακρὰν, αὔριον [ἐγγὺς ὑμῶν γ]ενήσεται : « celui qui, aujourd'hui, est éloigné de vous, sera près de vous demain. »

2° Fragment d'un ouvrage de critique littéraire sur les comédies de Ménandre. Chaque comédie (elles étaient rangées par ordre alphabétique) est l'objet d'une notice historique et d'une analyse développée. Nous possédons l'argument de la *Prêtresse* (ἱέρεια), pièce à peu près inconnue jusqu'à ce jour, et la notice des Ἴμβριοι. Cette dernière comédie aurait été la 7(3)e de Ménandre et composée sous l'archonte Nicoclès (302/1) av. J.-C.); le tyran Lacharès en empêcha la représentation, annoncée pour les Dionysies. Ce renseignement est en contradiction avec la date précédemment admise (295) pour la tyrannie de Lacharès.

3° Fragments nouveaux de deux comédies de Ménandre, le Κόλαξ et les Ἐπιτρέποντες (l'Arbitrage). Ces derniers nous révèlent qu'un des feuillets du papyrus du Caire, que M. Lefebvre et M. Koerte rapportaient à la Περικειρομένη, appartient en réalité à l'*Arbitrage*. Des conjectures proposées par les savants sur certains vers de cette comédie reçoivent une confirmation éclatante. On voit que le mot de M. Renan sur nos « petites sciences conjecturales » comporte une correction ; il y a des cas où leurs résultats sont susceptibles d'une *vérification expérimentale* qui atteste la sûreté de leurs méthodes.

4° Extraits d'une *Chrestomathie* du IIe siècle qui nous donne entre autres, pour la première fois, la succession exacte et complète des *bibliothécaires d'Alexandrie*. Les renseignements contradictoires sur l'époque d'Apollonius de Rhodes s'expliquent par le fait qu'il y a eu *deux* bibliothécaires du nom d'Apollonius : le Rhodien, au temps de Ptolémée Évergète, et Apollonius ὁ εἰδογράφος, successeur d'Aristarque.

5° Nouvel épisode des disputes séculaires entre Juifs et Alexandrins devant les empereurs romains. Cette fois, c'est devant Trajan que la scène se passe ; l'impératrice Plotine intervient activement en faveur des Juifs, et le chef de l'ambassade alexandrine injurie violem-

Digitized by Google

ment le « sénat judaïsant » : τὸ συνέδριόν σου ἐπλήσθη τῶν ἀνοσίων Ἰουδαίων ! Le plus curieux de l'affaire, c'est que, d'après le narrateur alexandrin, les deux partis avaient amené *leurs dieux* : ἀνάγονται ἕκαστοι βαστάζοντες τοὺς ἰδίους θεούς, les Alexandrins un buste de Sarapis, les Juifs... Ici une lacune malencontreuse du texte désappointe notre curiosité. Sans doute le « dieu des Juifs » était représenté par un exemplaire de la *Thora*.

Mais les deux joyaux du nouveau volume sont sans contredit les fragments inédits de *Sappho* et d'*Alcée* contenus dans les nos 1231 à 1234.

Sans doute une partie de ces fragments se réduit à une véritable poussière de menus lambeaux de papyrus, renfermant chacun quelques lettres, et d'où il n'y a rien à tirer. Mais quelques *rari nantes*, quelques couplets intacts ou presque intacts surnagent au milieu de ce naufrage, et c'est une joie d'y retrouver dans tout son éclat, dans toute sa fraîcheur l'inimitable génie poétique des deux grands lyriques lesbiens. Voici, à titre d'échantillon, un poème *presque entier* de Sappho, une ode adressée à l'une de ses amies célèbres, Anactoria :

« L'un prétend que la plus belle chose au monde c'est une armée de cavaliers, l'autre une armée de fantassins, d'autres une flotte de navires s'avançant vers la Terre noire ; moi, je dis que ce qu'il y a de plus beau, c'est ce que l'on aime.

« Et il est bien aisé d'en convaincre un chacun : la femme qui avait le mieux observé la beauté des hommes, Hélène, jugea que celui-là était le meilleur,

« qui ruina toute la splendeur de Troie. Point n'eut-elle souci de son enfant, de ses parents chéris : amoureuse, Cypris l'entraîne à son destin.

« Rien de plus flexible que l'âme humaine quand la passion s'empare d'elle. Et voici que la pensée me vient d'Anactoria, qui séjourne loin de nous, Anactoria

« dont je voudrais tant revoir la démarche gracieuse et le regard étincelant, ah ! certes, bien plutôt que les chariots des Lydiens et leurs cavaliers, chargeant en pleine armure... »

Ce charmant poème se lisait dans le livre Ier des Odes (il y en avait neuf en tout), et le scribe nous apprend que ce livre Ier comptait 1320 vers. Nous en avons bien gardé 60 !

D'un autre livre de Sappho nous vient un délicieux fragment d'épithalame en l'honneur d'Hector et d'Andromaque. Ce ne sont plus ici des strophes sapphiques, mais une série de pentamètres de 14 syllabes du modèle suivant :

Digitized by Google

— — | — ∪∪ | — ∪∪ | — ∪∪ | — ∪ | —
Ἕκτωρ καὶ συνέταιροι ἄγοισ' ἐλικώπιδα.

Les fragments d'Alcée ont un autre caractère. Ce n'est pas la tendresse passionnée ou la grâce chaste de sa grande rivale. C'est la fougue du joyeux compagnon, heureux de vivre, et qui sait qu'on ne vit qu'une fois :

« Que me chantes-tu là, Mélanippe? Comment peux-tu croire qu'une fois franchi le ténébreux Achéron, tu reverras jamais la pure lumière du soleil? Allons! Quitte-moi ces grandes pensées! Rappelle-toi que Sisyphe, le roi fils d'Éole, le plus rusé des mortels, s'imagina pouvoir échapper à la mort. Mais, si habile qu'il fût, il dut céder à la Parque et repasser deux fois l'Achéron bouillonnant. Et pour le châtier, le puissant Cronide lui imposa, sous la Terre noire, le plus dur supplice!... »

Ailleurs il invoque, dans un élan inspiré, les fils de Zeus et de Léda, les Dioscures, divins cavaliers, protecteurs de la navigation, qui rôdent, pareils à de mystérieux feux follets, autour de la hampe des noirs vaisseaux. Ou il épanche sa bile, en couplets vengeurs, contre son ennemi politique, le « parvenu » Pittacus, si fier d'avoir épousé une descendante des Atrides! Mais le jour de la délivrance viendra : on verra la fin de cette colère, de cette tourmente, de cette lutte civile qu'a déchaînée quelque Olympien irrité, pour déchirer le peuple de Mitylène à la plus grande gloire du tyran :

Χαλάσσομεν δὲ τᾶς θυμοδόρω δύας
ἐμφύλω τε μάχας, τόν τισ' Ὀλυμπίων
ἔνωρσε, δᾶμον μὲν εἰς αὐάταν ἄγων
Φιττάκῳ δὲ δίδοις κῦδος ἐπήρατον...

Langue, métrique, poésie, il n'y aucune branche de la philologie grecque qui ne trouve son profit à l'étude de ces nouvelles et précieuses acquisitions. L'Académie, je pense, sera heureuse de les saluer et d'en féliciter les éminents éditeurs : car c'est avec plaisir qu'on revoit cette fois, associé de nouveau au nom de M. Hunt, celui de son ancien compagnon de fouilles et de labeur, Bernard Grenfell, qu'une cruelle maladie avait, depuis quelques années, tenu éloigné de leur tâche commune.

Veuillez etc.

A la suite d'un Comité secret, le PRÉSIDENT annonce, en séance publique, que l'Académie, consultée par M. le Ministre de l'Instruction publique sur la présentation de deux candidats à la

Digitized by Google

chaire d'institutions politiques, administratives et judiciaires de la France, vacante à l'École des Chartes, présente : en première ligne M. Dupont-Ferrier, et en 2e ligne M. Levillain.

M. Maurice Prou fait connaître que la Commission du prix La Fons-Mélicoq a décerné ce prix à M. le Dr V. Leblond pour son ouvrage intitulé : *Notes pour le nobiliaire de Beauvaisis*.

M. Henri Cordier propose, au nom de la Commission Benoît Garnier, d'allouer une subvention de 2.500 francs à M. Sylvain Lévi pour un voyage d'études au Népal.

M. Collignon communique un rapport adressé par M. Fougères, directeur de l'École d'Athènes, sur les fouilles exécutées à Thasos en 1913. Ce rapport est dû à MM. Charles Picard et Avezou qui ont continué à diriger les fouilles entreprises par eux en 1911 et poursuivies en 1912. Les travaux de dégagement de l'enceinte et des portes ont été poussés plus avant et ont amené la découverte d'une nouvelle porte. Des sondages ont permis de reconnaître les dimensions de la salle hypostyle. Près de l'église de Haghios Nikolaos, on a mis à découvert des fondations qui appartiennent peut-être à un édifice de l'agora, et dans le voisinage a été trouvé un autel de Cybèle orné de frises en relief. Un des résultats importants est l'identification définitive d'un édifice découvert jadis par Miller et qui est certainement le Prytanée. Bien que le monument ait été remanié et développé, il est possible de définir les caractères essentiels du Prytanée primitif, qui n'est pas antérieur au début du ve siècle. C'était un bâtiment carré, analogue au Prytanée d'Olympie, et décoré de terres cuites architectoniques telles que des antéfixes à tête de Gorgone, et une curieuse frise représentant des cavaliers au galop, escortés de chiens poursuivant des lièvres. Il faut ajouter que les fouilles ont livré de nombreuses inscriptions, notamment des dédicaces et des prescriptions rituelles concernant les cultes de Peitho et de l'Héraclès Thasien [1].

M. Paul Girard lit un travail sur l'échec des *Nuées* aux Grandes Dionysies de l'année 423, où l'on sait qu'Aristophane

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

n'obtint que le troisième rang. Les causes de cet insuccès, auquel il fut très sensible, nous sont inconnues; la fantaisie et la bonne humeur de la comédie de Cratinos (Πυτίνη), classée la première, l'expliquent sans doute en partie; mais peut-être l'abandon d'Aristophane par les cavaliers athéniens, qui l'avaient soutenu l'année précédente quand il avait pris leur défense contre Cléon, et que blessèrent certaines critiques et la donnée même de la pièce, où leurs maîtres étaient tournés en ridicule, ne fut-il pas sans influence sur l'issue du concours. C'est du moins ce qu'il est permis de conjecturer de divers passages des *Guêpes* (422) et de la seconde parabase des *Nuées*, ainsi que d'une lecture attentive des *Cavaliers*.

MM. Alfred et Maurice Croiset, Bouché-Leclercq et Foucart présentent quelques observations.

COMMUNICATION

LES FOUILLES DE THASOS (1913), PAR MM. CHARLES PICARD ET CHARLES AVEZOU.

Les recherches archéologiques commencées depuis 1911 à Thasos n'ont point été interrompues par les guerres[1], et ont continué de fin mai à fin juillet, puis en novembre. M. Risom, architecte danois, ancien membre de l'École française, qui a prêté son concours à la fouille, a étudié spécialement les portes de l'enceinte hellénique, et la terrasse du temple d'Apollon Pythien, en vue de la prochaine publication[2]. M. Replat a commencé le levé d'un plan

1. L'île est devenue grecque à la suite d'une occupation par la flotte; le succès de la seconde campagne et la prise de Cavalla ont réglé définitivement la situation, de la façon la plus conforme aux droits historiques. Nous remercions le gouvernement hellénique pour les facilités qu'en pleine période de crise, il a bien voulu accorder à nos travaux.

2. Cette publication, dont M. J. Doucet, fondateur de la *Bibliothèque d'art et d'archéologie*, a accepté libéralement le patronage, se prépare

Digitized by Google

général de la ville, au $\frac{1}{2000}$, mis au courant des récentes recherches.

Les portes de l'enceinte. Étant donné le mauvais état de la muraille à l'Est, entre l'acropole et le théâtre, puis du théâtre au môle, les recherches ont encore porté surtout sur le tracé de la fortification au Sud, à l'Ouest et au Nord. On s'est attaché à reconnaître complètement le système des ouvrages d'accès et de défense, tours, bastions et portes. Au Sud, en partant de l'escalier de l'acropole, la portion de rempart qui descend à pic vers la plaine de la nécropole porte un bastion lié qui appartient au système du mur dit de Parménon [1] (494-2). L'appareil se continue sans changement sensible, à gros blocs, jusqu'après la porte « au linteau conservé », dont nos fouilles ont dégagé toute la hauteur (3 m 12); cette entrée, dont la disposition est curieuse, paraît contemporaine aussi du « mur de Parménon ». Vers le Sud-Est, l'appareil de l'enceinte change et s'affine, à l'endroit où a été découverte une étroite poterne, de date plus

activement. Les premières études seront consacrées à la muraille, y compris le temple d'Apollon Pythien et l'Acropole. En ces deux endroits, des sondages nouveaux, qui seront continués, ont été pratiqués avec succès au mois de novembre. Dans la terrasse du temple, une fondation a été dégagée à l'Ouest et semble celle de l'autel ; on avait cru à tort précédemment y reconnaître l'amorce d'une construction circulaire ; l'entrée aurait été de ce même côté ouest, et il faudrait considérer à nouveau comme une partie du mur de ville les vestiges découverts en 1911 à l'Est (*Comptes rendus*, 1912, p. 210). Les sondages ont vérifié l'hypothèse d'une colonnade médiane du temple, colonnade disparue, dont les bases d'implantation ont été retrouvées (*Comptes rendus*, 1912, p. 214). Les travaux repris à la porte de l'Acropole, là où avait été découvert le relief ionien publié dans les *Monum. et mémoires de la fondation Piot*, t. XX (1913), p. 39 sqq., ont prouvé des remaniements dans le bastion sud du passage. Un relief funéraire de style tardif (banquet) y est encastré ; un fragment de chapiteau ionique archaïque a été dégagé d'un mur récent qui barre l'entrée : il y avait vraisemblablement un escalier intérieur. Pendant les sondages, on a recueilli les restes d'un petit relief archaïque, probablement une consultation pythique, qui était peut-être le pendant de la scène d'offrande trouvée en 1911.

1. IG, XII, 8, n° 390. Dimensions du bastion, qui est garni de blocage à l'intérieur : 6, 80 × 7, 15.

Digitized by Google

récente ; un second bastion, près de là [1], fait de gneiss et conservé surtout sur la face sud, a été sans doute destiné à restaurer une brèche du mur et se révèle de construction assez tardive [2]. Entre la porte du Silène [3] et la Porte d'Héraklès a été dégagée une tour de date analogue, faite aussi de matériaux remployés, mais surtout de marbres de fortune. De forme rectangulaire à l'extérieur, cette tour a été ingénieusement renforcée à l'intérieur, où elle présente le plan en abside qu'on remarque également dans la tour située à l'Est de la Porte du Silène ; des meurtrières obliques, dont l'une est conservée, prenaient vue sur la plaine ; comme à la tour de la Porte du Silène, l'entrée était du côté nord. Cette tour, qui n'est pas liée avec la muraille, semble avoir servi, à basse époque, de dépôt de déchets [4] ; on y a ramassé par centaines des anses d'amphores estampillées, dont la plupart portent des figurations instructives [5]. A la porte d'Héraklès, un sondage a fait retrouver un très bel escalier de marbre conduisant au

1. Point dit des Trois platanes, du plan sommaire de M. Fredrich, *Athen. Mitt.*, 1908, p. 216, fig. 2, n° 12.

2. Du mur extérieur a été dégagée une base funéraire qui porte, en lettres du III^e^ siècle (?), le nom d'Ἀναξανδρίδης Καλλιστράτου.

3. Une erreur typographique a fait parler, dans le précédent compte rendu (*Comptes rendus*, 1913, p. 360), « du dégagement de cette porte et des *caissons* = environs ». Nous devons rectifier aussi ce qui est dit à la page 366 du même compte rendu de la date du petit édifice ionique découvert dans le « *temenos* de la Plaine », au voisinage de la Porte du Silène. L'examen nouveau de la modénature ionique et surtout des scellements, qui sont les scellements à ξιμβολον (*Rev. arch.*, 1912, II, p. 390 sqq.) et en queue d'aronde, permet d'attribuer à la construction une date beaucoup plus haute que celle que nous avions d'abord proposée : on mettra sur ce point le texte en accord avec les indications de la fig. 3.

4. Sur l'usage de déposer les déchets de ce côté de la muraille, cf. IG, XII, 8, n° 265 ; *Bull. corr. hellén.*, XXXVI (1912), p. 240 sqq.

5. Signalons un type de sphinx archaïque, un Héraklès archer agenouillé, semblable à l'Héraklès de la porte. Cf. pour ce dernier motif, *Rev. arch.*, 1861, I, p. 287 et pl. X, n^os^ 24 et 40 (G. Perrot). Le nombre des anses d'amphores recueillies depuis le début des travaux dépasse le chiffre de cinq cents.

Digitized by Google

bastion intérieur du Sud-Est ; le même escalier existait près de la porte dite de Zeus et a pu être dégagé. Les facilités qui nous ont été accordées cette année ont permis d'achever l'étude de cette porte, où la fouille n'avait pu être jusqu'ici poussée suffisamment en profondeur [1]. Le passage — primitivement peut-être une simple coupure dans la muraille, — avait été aménagé, à une époque que précise la dédicace monumentale [2], au moyen d'une *krépis* à trois fausses marches, et de piliers engagés [3]. C'est à ce système décoratif, enveloppant les têtes des murs [4], qu'appartient le pilier de Zeus (?) et Iris, dont le pendant symétrique n'a pas été retrouvé. Du côté de la ville (Nord), les quatre piliers engagés formaient comme une façade d'édifice, surmontée d'un entablement dorique, arrêté vraisemblablement au *geison*, et dont les éléments ont été retrouvés. Un entablement ionique était en place, semble-t-il, dans le passage même, ou sur l'extérieur de l'avant-cour [5], qui, du côté intérieur, avait reçu une décoration dorique, connue depuis 1911 [6]. Les éléments de la façade tournée vers la ville sont les plus nombreux qui aient été retrouvés en 1913 [7]. Un des blocs les plus importants est une pièce

1. Les abords de cette porte ont pu être mieux dégagés. Du côté de l'extérieur, au Sud, la hauteur conservée est de plus de 7 mètres. — La maçonnerie récente, placée dans l'entrée, a été trouvée percée d'un canal à radier cimenté qui a servi à l'adduction des eaux vers l'époque byzantine et médiévale.

2. Cf. ci-dessous, p. 280.

3. On notera la parenté de ce système décoratif avec celui de la salle hypostyle, toute voisine.

4. En 1911, l'état des lieux n'ayant pas permis une fouille profonde, on avait cru reconnaître à cet endroit (*Rev. archéol.*, 1912, II, p. 43-76) deux corps de garde (AB du plan de la fig. 1 ; cf. p. 63 sqq.). En réalité, il n'y a pas de seuil, et tout l'espace entre les piliers était garni d'un blocage plein, le blocage du mur même.

5. *Rev. archéol.*, 1912, II, p. 44, fig. 1. On notera, pour cette disposition encore, la ressemblance avec le système décoratif de la salle hypostyle.

6. *Ibid.*, p. 71. La disposition des ordres ne pourra être fixée définitivement qu'après de nouvelles études.

7. La restauration graphique de cette porte, si curieuse dans l'ensemble, sera donnée par la publication prochaine.

Digitized by Google

d'épistyle portant en belles lettres monumentales le commencement d'une dédicace de Πύθιππος Πα[ιεστράτου] [IVe siècle]. Ce personnage n'était pas connu précédemment à Thasos. Mais cette année même, son nom a été retrouvé sur une des nouvelles listes du Prytanée [1]. Théore en même temps que Φίλων Ἡγητορίδεις et Ἀλκαῖος Αἰσχρίωνος, un Πύθιππος Παιεστρά[του] figure sur l'inscription inédite du Prytanée immédiatement après les théores Ἀμφηρίδης Σιμαλίωνος, Εὔφριλλος Παγχάρευς et Τιμοκλῆς Χοίρου qui sont en fonctions sous l'archontat d'Ἀριστοκλῆς Σατύρου, d'Ἀριστομένης Ἀμω[μήτ]ου et d'Εὔστρ[ατος] Βιτίωνος, dans le décret en l'honneur de Πολυάρητος Ἰστιαίου [2]. Ces personnages appartiendraient aux toutes premières années du IIIe siècle [3]; mais il est vraisemblable que le dédicant de la porte aux piliers sculptés était un ancêtre du Πύθιππος de la liste du Prytanée [4]. — En continuant l'étude de la muraille vers le Nord, on a été amené à dégager les restes d'une vaste tour (11, 75 × 12, 75) dont la position avait été déjà signalée [5] : c'est encore une construction rectangulaire [6], dont les assises inférieures demeurent en place. Cette tour, où ont été trouvées beaucoup d'anses d'amphores estampillées, est de date récente. Les sondages qui y ont été faits ont permis de découvrir des sculptures et des inscriptions funéraires, abondantes, mais tardives; nous signalerons une stèle à relief, avec une inscription métrique en l'hon-

1. Ci-après, p. 303.

2. IG. XII, 2, n° 267.

3. D'après M. Fredrich ; cf. commentaire de IG, XII, 8, 267, et tableau de la page 92.

4. Cette question sera reprise plus utilement dans la publication, après l'étude complète de la construction de la porte.

5. Fredrich, *Athen. Mitt., l. l.*, p. 219.

6. Une autre tour (8, 25 × 9, 00) est reconnaissable, entre la porte d'Héraklès et la porte de Zeus (?) dans le jardin d'Athanasios Strongis, où a été trouvée la célèbre stèle de Philis rapportée au Louvre par Miller; cf. IG, XII, 8, n° 401. Les deux piliers monolithes de la porte de communication avec la ville sont conservés sur 2 mètres de hauteur.

Digitized by Google

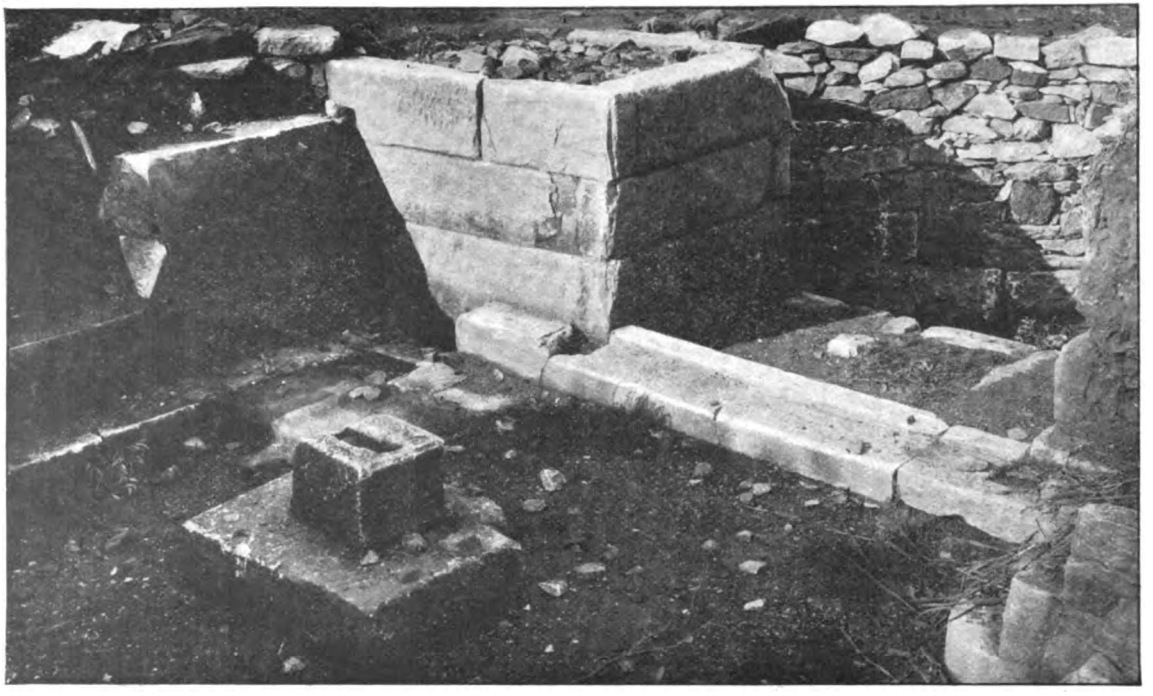

Fouilles de Thasos.
Fig. 1. — Pyrgos de Σῶτας Εὐπόρου et porte des lions, découverte en 1913.
(Vue prise de l'intérieur de la cour.)

Digitized by Google

neur d'un athlète, Ajax, qui a lui-même la modestie de distinguer son nom de celui des héros homériques. Au delà de la tour de l'arbre, vers l'endroit où la muraille de l'Ouest rejoint l'enceinte du Nord et où les restes d'une tour ronde avaient paru visibles [1], les sondages ont révélé une porte nouvelle (fig. 1), dont la disposition est curieuse; à cet endroit, l'angle obtus de l'enceinte est corrigé par un demi-bastion plein, protégeant, à flanc gauche, l'entrée qui s'ouvre sur le retour nord. Dans l'épaisseur du mur ainsi renforcé, s'ouvre une courette de 5 mètres de côté, qui a une autre issue dans l'alignement du retour nord. A un mètre en avant de cette porte ont été trouvés, parmi d'abondants morceaux de sculptures et d'inscriptions, deux groupes en ronde bosse lion-taureau, l'un complet, l'autre fragmentaire, d'assez grandes dimensions [2], mais de travail négligé; les lions sont représentés couchés, la tête redressée; ils tiennent à l'avant, entre leurs pattes, des têtes de taureaux [3]. On hésite sur leur destination qui semble pourtant funéraire [4]. La porte près de laquelle ils ont été exhumés avait été barrée, sans doute au temps où le πύργος (demi-bastion de l'Ouest) fut restauré par Σωτᾶς Εὐπόρου, apodecte, vraisemblablement au IIe siècle après J.-C. [5]. L'étude de la muraille nord n'est point encore achevée. Près de la partie visible de cette muraille, au point n° 18 du plan de M. J.

1. J. F. Baker-Penoyre, *J. H. S.*, XXIX (1909), pl. XIV (partie pointillée).

2. Dimensions de la plinthe 1, 35 × 0, 52.

3. C'est le type déjà réalisé, bien avant, par les lions de l'acropole, rapportés au Louvre par Miller. Sur le type décoratif du lion et son évolution, cf. en dernier lieu, Brunn-Bruckmann, *Denkm.*, pl. 641-645, et commentaire des planches.

4. La position des pièces retrouvées, l'identité des deux groupes, la comparaison même avec les lions Miller, qui décoraient vraisemblablement une entrée, sont des arguments contre cette interprétation; mais le voisinage de la nécropole, d'où proviennent les autres sculptures découvertes presque au même endroit que les lions, semble devoir faire préférer une autre hypothèse.

5. IG. XII, 8, n° 391.

Digitized by Google

F. Baker-Penoyre[1], à 15 mètres environ vers l'Ouest, une nouvelle porte *oblique*, flanquée d'un escalier intérieur, oblique lui-même, a été découverte. Elle était, semble-t-il, protégée par une tour, qui n'a point encore été dégagée. Cette porte, de dimensions étroites (2 m 68), reproduit la disposition de la Porte du Silène ; on n'a pu encore en fixer la date. On y a trouvé, non en place, une base moulurée portant une dédicace à Hadrien et à l'impératrice Sabine. Les recherches seront reprises dans cette section de la muraille, au port et jusqu'au môle[2].

Salle hypostyle?[3] Les pluies abondantes du printemps ayant inondé le terrain et presque recouvert les ruines dégagées en 1912, il a fallu différer le travail pendant plusieurs semaines ; le drainage insuffisant des eaux souterraines a, jusqu'à la fin, empêché les fouilles en profondeur ; des sondages ont fixé du moins les dimensions de l'édifice (fig. 2). L'angle sud-ouest a été dégagé, à peu de distance de l'endroit où s'était arrêtée la tranchée menée en 1912, le long de la face latérale du Sud. La mesure est, pour ce côté, de 32 m 10 à l'*euthyntéria*. C'est, à quelques centimètres près, le développement de la façade (32, 20). Le monument était donc carré, limité partout par un mur plein, sur lequel faisait saillie, à l'Est, le portique d'entrée à colonnade dorique. La face arrière n'ayant été encore reconnue que sur quatre mètres environ à partir de l'angle sud-ouest, l'existence du mur plein, de ce côté, reste hypothétique ; elle est au moins

1. *L. l.*, pl. XIV. *Revue Philol.*, XXXVI (1912), p. 34.

2. A une centaine de mètres à l'Est de la nouvelle porte oblique, la muraille fait un retour brusque vers le Nord, pour rejoindre les fortifications du port. Il y a là, au fond du jardin de Johannis Klonaris, les restes très mutilés d'une autre porte. Le propriétaire du champ dit avoir retiré jadis une parastade de marbre portant une petite niche sculptée ; cette disposition rappelle la niche (à offrandes ?) du bas-relief de la porte du Silène. Outre de très nombreuses inscriptions, les sculptures et les timbres d'amphores, les sondages pratiqués à la muraille ont fourni toute une série de monnaies.

3. *Comptes rendus*, 1912, p. 369 sqq.

Digitized by Google

fort vraisemblable. Un sondage au Nord-Ouest a permis de vérifier la continuation des trois faux degrés de la krépis, prolongée en rappel autour de tout l'édifice. A l'intérieur, les tranchées menées parallèlement aux faces latérales,

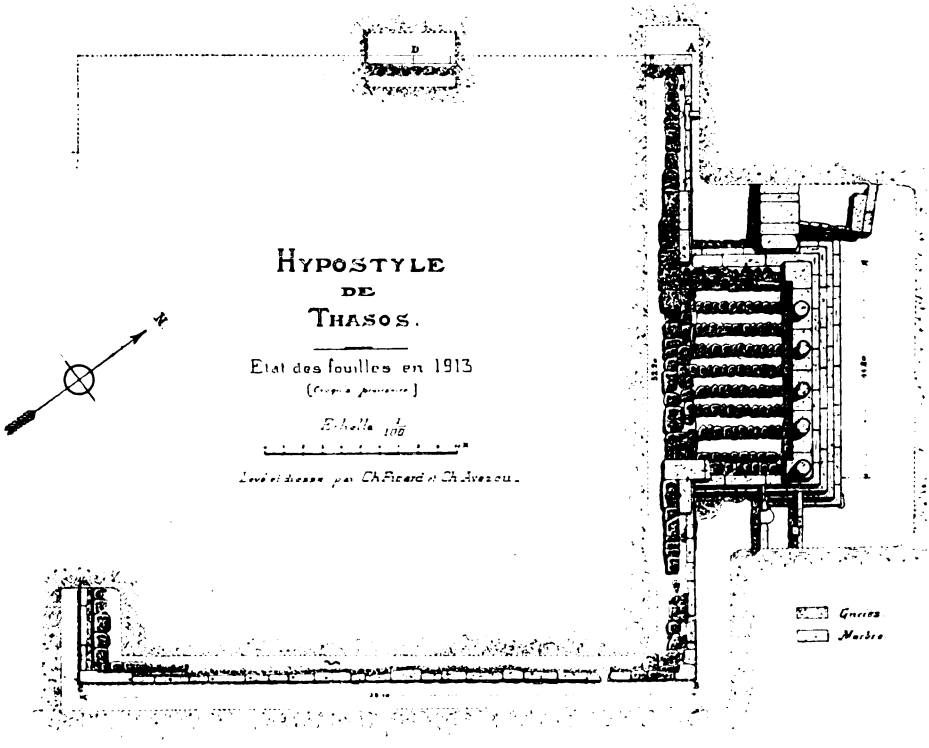

Fouilles de Thasos.
Fig. 2. — Salle hypostyle.

dans l'alignement de chacune des colonnes d'angle du portique d'entrée, n'ont pu être conduites assez profondément au-dessous du niveau du *toichobate*[2]. La disparition, dans

1. Elles ont été poussées sur une longueur de 10 mètres en arrière de l'alignement postérieur du portique.

Digitized by Google

les parties fouillées, des plaques du dallage dont l'existence est prouvée par l'*anathyrosis* visible à l'arrière des blocs du *toichobate*, empêche provisoirement toute hypothèse sur l'aménagement intérieur de la salle et sur la disposition des soutiens isolés [1]. L'existence d'un ordre intérieur ionique, dans la salle comme sous le portique de l'entrée, a été seulement prouvée par la découverte de quelques fragments architecturaux. On essaiera d'éclairer, dans la prochaine campagne, quelques-uns des doutes nombreux qui subsistent au sujet de ce bâtiment [2]. Nous y avons trouvé, en 1913, des monnaies surtout d'époque impériale, de beaux timbres amphoriques, et à l'angle sud-ouest, un important fragment de sculpture. C'est un torse viril colossal (haut. 1 m 09) d'un travail soigné, d'époque vraisemblablement hellénistique. Un décret honorifique, d'époque impériale, tend à faire penser de plus en plus que l'édifice a été, comme nous l'indiquions dans le précédent rapport, une salle d'assemblée [3].

Fouilles de l'église. Le voisinage de l'église Haghios Nikolaos était depuis longtemps désigné à l'attention [4].

1. On a découvert seulement un égout de dalles de gneiss, qui, passant en arrière du portique, à 0 m 40 au-dessous du *toichobate*, aboutissait sur le côté sud à un regard pratiqué dans le premier degré de marbre de la *krépis*.

2. Les exemples de plan carré d'édifice public sont rares dans l'architecture grecque; cf. Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle*, p. 201 sqq.; p. 253 sqq.; on citera le premier télestérion d'Éleusis et, en Asie Mineure, l'ekklesiastérion de Priène. Wiegand, *Priene*, p. 220-221, fig. 210-211. Il n'y a pas d'hypothèse à présenter sur les origines du monument thasien, tant que nous ne serons pas mieux renseignés sur sa distribution intérieure (gradins comme à Priène ou sol uni comme au Thersilion de Mégalopolis). Une seule observation s'impose : c'est que les dimensions (32 mètres × 31 m 80, soit vraisemblablement 100 pieds thasiens au côté) sont celles, à Thasos même, de ce que nous croyons reconnaître pour le Prytanée archaïque (cf. plus loin, p. 290). Il se peut que le constructeur de la salle hypostyle (?) ait voulu reprendre le programme architectural du premier Prytanée, en l'adaptant au style de l'époque.

3. *Comptes rendus*, 1913, p. 373.

4. Plan J. F. Baker-Penoyre, *J. H. S.*, XXIX (1909), pl. XIV, point 19; *Monum. et Mém. de la fondation Piot*, XX (1913), p. 49. Au S. et au S.-O.

Digitized by Google

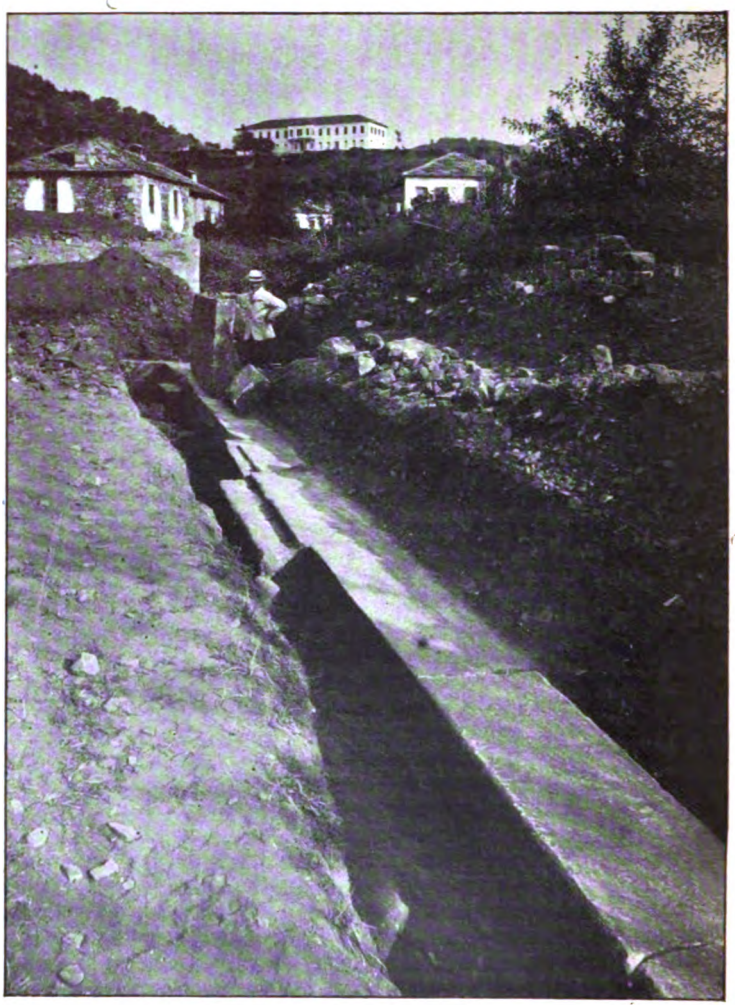

Fouilles de Thasos.

Fig. 3. — Fondations découvertes près de l'église Haghios Nikolaos à l'Est du Musée (Agora ?), côté nord-sud.

Digitized by Google

Grâce au nouveau régime de l'île, nous avons été autorisés à faire des sondages en cette région. A l'Ouest de l'église, dans le champ Khariklia Biva, ces travaux ont mis au jour trois alignements de marbres se coupant à angle droit et appartenant à une construction dont le *toichobate* seul est conservé (fig. 3) ; ce *toichobate* est formé de deux assises de marbre sur une fondation de gneiss. La présence de tenons de bardage des deux côtés des blocs, l'existence d'une rosace pour l'écoulement des eaux dans l'angle extérieur dégagé d'abord, semblent prouver que les vestiges retrouvés sont ceux d'un mur d'enceinte qui n'est pas un mur de fond de portique. Les dimensions en sont déterminées pour le petit côté seulement, orienté de Sud en Ouest, et qui mesure 22 mètres [1]. Le retour a été suivi du Sud vers l'Est sur une longueur de 30 mètres [2]. La structure du mur du petit côté est intéressante : sur la face extérieure, une seule ligne d'orthostates (h. 1, 35), adossés à un muret par assises formant parement intérieur [3]. Ce petit côté de la construction était percé d'au moins deux portes, dont les seuils sont conservés [4]. Elles ouvraient vers l'intérieur, et donnaient accès sur une rue. Il est difficile de reconnaître dès maintenant la destination des ruines ainsi découvertes. Appartenaient-elles à l'agora qu'il faut, à Thasos, chercher près du port [5] ? L'hypothèse n'est pas invraisemblable ; on

de l'église, de nombreux fragments d'architecture trouvés à une date mal déterminée sont encastrés dans les murs modernes ; ces pièces sont principalement d'ordre dorique.

1. C'est celui qui est visible sur la photographie de la fig. 3.

2. Il disparaît là sous des constructions plus récentes.

3. C'est, sans qu'on en puisse rien conclure pour l'édifice thasien, le système employé à l'Héraion d'Olympie ; cf. Durm, *Handb. d. Archit.*, II, 1, p. 141, fig. 110 ; p. 118, fig. 90.

4. Cf. la fig. 3.

5. IG, XII, 8, n° 262 ; l. 18-19 (restitution) ; cf. *Rev. Phil.*, XXXVI (1912), p. 34 ; Wilhelm, *Neüe Beiträge*, 1912, p. 30 sqq. (IG, XII, 8, 264, l. 12 ; restitution). L'inscription de Zeus Agoraios, IG, XII, 8, 361, a été trouvée plus à l'Est, entre la tour génoise et la Moudirieh égyptienne.

Digitized by Google

a trouvé, pendant la fouille, de ces poids qui sont formés par des parallélipipèdes surmontés de seins de femmes en relief[1]. A l'agora d'Argos, la disposition des murs d'enceinte percés de portes est pareillement connue[2]. Dans le champ voisin de l'église, au Sud-Est, les sondages n'ont fait retrouver que des murs de maisons; une grande mosaïque, d'époque romaine, a été dégagée en cet endroit (3, 56 × 11, 75); le motif central est une couronne de laurier dans un cadre décoré de palmettes aux angles[3]. Les installations privées ont dû détruire à cette place des édifices plus anciens, dont on a retrouvé quelques pièces dispersées[4]. Les découvertes d'inscriptions sont plus intéressantes : dédicaces aux θεοῖς πᾶσι; dédicace des ἀπολόγοι à Zeus Boulaios et Hestiè Boulaiè; cippe ou couronnement d'ὅρος avec les noms d'Athenaiè Organè (*sic*) et de Zeus Telesiergos[5]. C'est enfin du même endroit que provient le bas-relief reproduit par la figure 4, relief dont une étude spéciale sera faite; il appartient à une décoration d'autel, dédiée par une prêtresse de Cybèle, qui avait elle-même vraisemblablement peint à l'encaustique le dessus de la table d'offrandes[6]. La qualité d'exécution du groupe principal — deux griffons attaquant un daim —, la finesse des

1. Cf. Newton et Pullan, *A history of discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*, p. 386 sqq.; P. Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, V, p. 210, n° 722, fig. 919, avec inscription fixant la destination; pourtant des objets de cette sorte peuvent être de simples ex-voto; cf. les seins votifs de Chypre, de l'Asklépieion d'Athènes, et particulièrement à Paros, IG, XII, V, 1, n° 198.

2. *BCH* (1907), p. 173 sqq.; mur plein, en calcaire, au Sud.

3. Les couleurs sont le blanc, le noir, le rouge, le jaune et le vert.

4. Un linteau de porte à scellements archaïques, un beau fragment mouluré décoré de calices de lotus et de palmettes de style ionien, etc.

5. L'écriture est archaïsante plutôt qu'archaïque. Certaines maladresses de transcription semblent prouver qu'il s'agit d'une inscription regravée.

6. L'inscription IG, XII, 8, 378, nous faisait déjà connaître une femme peintre dans la patrie de Polygnote (ζωγραφήσασα ἐνέκαυσε καὶ ἀφιέρωσε τὴν θεόν). On a retrouvé, au même endroit que la plaque ici mentionnée, des pieds de table en marbre à appliques de bronze, d'un travail scrupuleux.

Digitized by Google

Fouilles de Thasos.
Fig. 4. — Relief sculpté d'un autel peint et dédié par une prêtresse de Cybèle.

Digitized by Google

figures de la frise attestent cette renaissance de l'art que l'on rapporte à la période antonine[1]. La petite frise est intéressante non seulement par les réminiscences qu'elle trahit[2], mais par sa signification religieuse; elle représentait dans l'ensemble les θεοὶ πάντες, groupés autour de la Cybèle aux lions, qui, par convenance, avait reçu la place d'honneur : à gauche est l'Hermès Cadmilos, à droite, l'Hécate aux torches; les Dioscures, armés du bouclier, sont reconnaissables à droite, à l'extrémité de la frise[3].

Prytanée[4] (fig. 5). Les recherches commencées à la fin de la campagne de 1912[5] permettaient de présumer que l'édifice découvert par Miller n'était pas un θεώριον, mais l'entrée d'une construction assez vaste, probablement le Prytanée[6]. On s'était borné à dégager, au milieu d'un chemin public qu'il a fallu remblayer à nouveau, les deux murs de la porte principale. Les recherches ont été étendues en 1913, du côté nord principalement, sans que les vastes dimensions de l'édifice, surtout l'extrême difficulté de la fouille, aient permis l'achèvement des travaux[7]. L'entrée explorée par Miller appartient à un Prytanée primitif, dont

1. C'est la même date qu'indique l'écriture de la dédicace.

2. On comparera par exemple le dernier groupe de gauche avec le groupe gauche de la plaque d'Apollon et des Nymphes (relief Miller, au Louvre).

3. Ce sont les principes du groupement samothracien et cette plaque est un des indices, rares et précieux, de l'influence des cultes de l'île voisine à Thasos; une « Artémis » aux torches avait été signalée à Mariaes, par Miller, *Le Mont Athos*, p. 192. Entre Hécate et les Dioscures, sur la frise, il faut sans doute reconnaître Déméter et Coré, puis Aphrodite et Arès.

4. Cf. le croquis provisoire au $\frac{1}{200}$.

5. *Comptes rendus*, 1913, p. 373 sqq.; *Mon. Piot*, XX (1913), p. 69.

6. *Mon. Piot*, *l. l.*, p. 58 sqq.

7. Le terrain est morcelé; il n'y a aucun dégagement pour les terres, ce qui force à remblayer presque à mesure. Les tranchées, profondes de 3 mètres, sont creusées dans une terre meuble, dont les éboulements sont dangereux. Pour les dimensions, on verra par le plan provisoire que la largeur connue atteint 47 m 10; on est allé déjà à 72 mètres dans le sens de la longueur. Le Prytanée d'Olympie n'a que 32 m 80 × 32, 85, celui de Délos 25, 78 × 15, 02. Les édifices de Lato, de Priène (23, 50 × 18), sont plus petits encore.

Digitized by Google

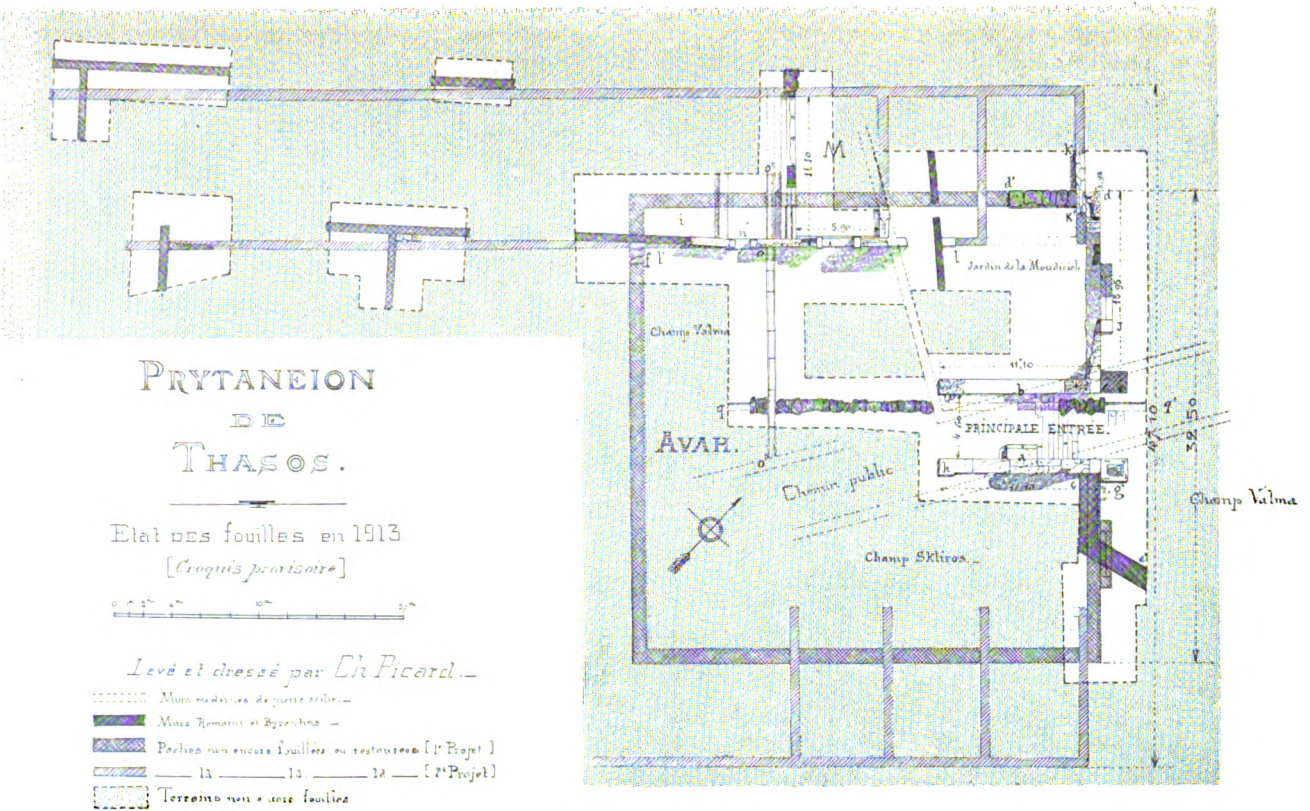

Fouilles de Thasos.
Fig. 5. — Prytanée.

Digitized by Google

la largeur a été déterminée par le dégagement de la ligne de fondation *cd* qui mesure 13 m 95. De l'autre côté de la porte principale, un mur d'appareil tardif, *ee'*, a remplacé la substruction retrouvée au Nord ; là est en place seulement la base de pilastre *g*, liée au mur du passage, et qui porte des scellements instructifs, en queue d'aronde, à ἔμβολον. Sur la ligne nord, on voit par contre une partie (*j*) d'une disposition détruite au Sud, et qui a pu servir à la mise en place d'un relief encastré dans la muraille [1]. La longueur certaine de la portion *cd* de l'ancienne enceinte du Prytanée fixe à 32 m 50 la largeur de l'édifice primitif ([13, 95 × 2] + 4, 60). Il est curieux que cette mesure soit presque celle du premier Prytanée d'Olympie (32, 80), et l'on est incité à supposer qu'elle représentait, à Thasos aussi, une longueur de 100 pieds [2]. Le premier Prytanée d'Olympie était un bâtiment carré. Or, bien que le retour nord de l'édifice thasien ne puisse être suivi au delà du point *d'*, il est notable qu'on a retrouvé en *f* des traces de la fondation de gneiss, déterminant une longueur de la face latérale qui ferait de ce Prytanée un carré exact. Les deux édifices, presque contemporains pour les dates, semblent donc avoir été de plan analogue. Les travaux ne sont pas assez avancés au Prytanée thasien pour qu'on puisse déjà conjecturer quoi que ce soit de la disposition intérieure de l'édifice [3] : dès maintenant le type paraît être celui de la maison antique, telle qu'elle nous est connue avant l'introduction de la cour

1. La découverte d'un informe fragment très usé, mais de même style que les reliefs du Louvre (appliques de bronze formant stephanè autour de la tête des personnages), prouve que les grandes plaques du Louvre découvertes dans le passage *a*, *b*) n'ornaient pas seules le premier Prytanée.

2. Cf. pour la ressemblance avec la salle hypostyle, plus haut, p. 283. Pour le Prytanée d'Olympie, cf. Dörpfeld, *Olympia*, *die Baudenkmaeler*, I, pl. XLIII, XLIV et texte II, p. 58-61.

3. Un léger décrochement au point *h* (extrémité du mur sud de l'entrée), qui ne s'explique plus dans le 2e état, est sans doute un témoin de la primitive distribution intérieure.

Digitized by Google

à péristyle [1]. Nos renseignements sont plus précis sur l'aménagement de l'entrée et sur la structure des parties hautes. Pour l'entrée, une reconstruction sera tentée dans la publication, avec les marbres de Miller et ceux qui ont été retrouvés pendant nos fouilles [2]. Les murs du passage (11 m 20) étaient arrêtés à leurs extrémités par des monolithes (les quatre « piliers » de Miller), mesurant, pour la largeur et l'épaisseur 0,74 × 0,92 au Nord, 0,78 × 0,92 et 0,60 × 0,90 (?) au Sud. Les blocs d'angle du mur nord ont été retrouvés en place par Miller, mais ont disparu depuis [3]. Celui de l'Est portait l'inscription IG, XII, 8, 353 (IIe siècle); celui de l'Ouest était anépigraphe [4]. Le mur nord était seul complètement inscrit sur une longueur de 9 m 66 ± entre les marbres d'angle. Les listes commençaient en haut à gauche, et occupaient, semble-t-il, sur une hauteur maximum de 2 mètres, toute l'étendue du mur. On peut reconstituer, au-dessus de l'assise de réglage (h. 0,29 ±), 9 assises (haut. totale : 3 m 72) dont quatre encore en place au Nord, cinq au Sud [5]. Les cinq assises supérieures seules, au Nord, étaient inscrites; au Sud, où il n'y avait pas véritablement de listes gravées, quelques noms ont été incisés tardivement sur les marbres inférieurs [6].

1. G. Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle*, p. 195; pour les plans de maisons du Ve siècle, cf. Wiegand, *Athen. Mitt.*, 1899, p. 465, pl. V.

2. Cf. plus loin, pour les listes épigraphiques.

3. Sauf un fragment anépigraphe du « pilier » N.-E.

4. Les deux « piliers » du Sud portaient les inscriptions IG XII, 8, 354, 355; en 1863, le pilier à l'inscription n° 355 était conservé sur une hauteur de 3 m 35.

5. Elles mesurent, en hauteur, à partir du bas, 0, 46, 0, 35, 0, 46, 0, 46, 0, 46, 0, 46, 0, 38, 0, 38, 0, 31.

6. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que l'inscription Ἀριστοκράτης Ἔρωτος en haut de la grande plaque sculptée du Louvre (IG, XII, 8, n° 358) n'est pas un *titulus sepulcralis* comme on l'a toujours écrit, mais le dernier nom d'une de ces listes gravées postérieurement sur le mur sud, où était encastré le relief; l'erreur traditionnelle a passé naturellement dans le catalogue de la *Coll. de moulages de Lyon* de M. Lechat, p. 39, nos 170-172. On corrigera là aussi la restitution (Thémistocles, le mot Ἀριστοκράτης étant parfaitement visible, même sur les photographies du marbre original.

Digitized by Google

Les murs du premier Prytanée, d'appareil excellent, présentent partout une épaisseur de 0 m 95 à la base ; la suffisante conservation de la ligne *cd*, aux angles, permet de consta-

Fouilles de Thasos.
Fig. 6. — Antéfixes du Prytanée archaïque.

Digitized by Google

ter des variations dans la hauteur des assises, exactement mesurable pour l'entrée. La mouluration du couronnement est connue. Les parties hautes, dans l'édifice le plus ancien, étaient en bois ; il en était peut-être encore de même dans le Prytanée remanié ; on a découvert au point *i* (angle N.-O. du premier Prytanée) un dépôt considérable, en blocs oblongs, de résine (πίσσα) affectée vraisemblablement à l'entretien d'entablements ou charpentes [1]. Pour le premier Prytanée, la trouvaille la plus instructive est celle des terres cuites peintes architectoniques qui servaient de revêtements à ces boiseries, comme à l'Héraion d'Olympie et aux temples de Thermos [2]. Les fragments découverts en 1913 appartiennent à la toiture : antéfixes et tuiles de cimaise [3]. Les types d'antéfixes jusqu'ici connus sont pour la plupart des Gorgoneia (fig. 6). Quelques-uns, dont la bouche paraît avoir été ouverte, comme celle des Silènes du temple de Thermos, servaient vraisemblablement de gargouilles dans l'intervalle des couvre-joints ; d'autres pouvaient être employés à masquer les couvre-joints eux-mêmes au rebord du toit [4] ; il n'est pas impossible que ceux-ci aient été conservés après le remaniement du plan primitif. On a trouvé,

1. Cf. les comptes déliens de l'époque de l'indépendance (IG, XI, 219, l. 44 ; Ch. Avezou, Ch. Picard, *Mél. Holleaux*, p. 7) avec mention de l'ἄλειψις d'entablements de la palestre.

2. Pour Thermos, *Antike Denkm.*, 1902-8, t. II, pl. 49-53. La reprise des travaux par Rhomaios a abouti à un nouveau classement chronologique des terres cuites, et a provoqué de nouvelles découvertes, *Arch. Anzeiger*, 1913, 98-99 (Karo).

3. En 1912, on avait déjà trouvé les fragments d'une petite frise représentant des cailles (cf. à Olympie, les trésors dits de Cyrène et de Byzance, frontons : *Olympia, Die Bildwerke*, pl. 22-23) et, dans des proportions plus fortes, un col de cheval qui trouve désormais sa place à la cimaise.

4. Telle serait la destination du fragment de droite, sur la fig. 6 ; on rapprochera le Gorgoneion publié par Fredrich, *Athen. Mitt.*, XXXIII (1908), p. 245-8 et pl. X. Pour les Silènes de Thermos, cf. *Antike Denkm.*, *l. l.* et *Arch. Anzeiger*, 1913, p. 98 ; ils appartiendraient, selon les vues de Rhomaios, non pas au grand temple, mais à un édifice plus petit situé à l'Est (temple à colonnade médiane).

Digitized by Google

comme à Thermos, des fragments d'un type de figures architectoniques atténué, moins archaïque [1]. Le type le plus

Fouilles de Thasos.
Fig. 7. — Cimaise du Prytanée archaïque.

1. Thermos, *l. l.*, *Ant. Denkm.*, pl. 53, n° 4-5; c'est le type de la Gorgone des monnaies de Neapolis (Cavalla); cf. Head, *Hist. num.*², p. 196.

Digitized by Google

ancien est ionien [1]; les couleurs (blanc, rouge, noir) sont posées sur un engobe léger. L'ornementation en denticules, au pourtour, rappelle, même par la polychromie, le grand acrotère central de l'Héraion d'Olympie [2]. On a retrouvé aussi les morceaux d'épaisses pièces de terre cuite, peintes en noir, qui servaient d'appui à ces antéfixes, plusieurs tuiles plates et des couvre-joints à profil arrondi, mais les morceaux les mieux conservés sont ceux de la cimaise que reproduit notre fig. 7 [3]. Cette cimaise est formée par des tuiles longues de 0 m 63, dont la partie antérieure est redressée à angle droit (h. 0, 28) et porte le décor [4]. Chaque tuile présentait ainsi deux cavaliers galopant vers la gauche, avec, sous les chevaux, à la mode des peintures de sarcophages de Clazomènes, un chien en course, poursuivant un lièvre [5]. Les chevaux très musclés, au cou développé, à la queue touffue, à la crinière hérissée, ont un type asiatique caractérisé. Les personnages ne sont pas moins significatifs : leurs boucliers de vannerie (?) à profil en forme de croissant, les ceintures à bourrelet saillant, les manteaux flottants, noués et croisés sur la poitrine, le type même des figures sont autant d'indices qui reportent l'esprit du côté de l'Ionie anatolienne ; un aigle qui vole dans le champ est lui-même comme un témoin d'influence, apparentant ces curieuses terres cuites à la peinture de Clazomènes et aux hydries

1. Thermos, pl. 52, I. On comparera à Olympie, *Bildwerke*, t. III, pl. VIII (8-9) et *Textband*, p. 43-44. Borrmann, *Olympia*, *Textband*, II, pl. 116-117, a restitué hypothétiquement au trésor de Sélinonte des antéfixes en têtes de Gorgone. Les Gorgones de Thasos ont toutes des pendants d'oreilles.

2. *Olympia*, *Baudenkm.*, II, pl. CXV ; cf. pour d'autres systèmes, les temples de Thermos et l'antéfixe de provenance inconnue, *Olympia*, *Bildwerke*, III, pl. 8 et texte, p. 32 (1re moitié du vie siècle ?).

3. Les fragments en ont été trouvés en dehors des tranchées figurées sur le croquis au 1/200, dans le jardin Ioannou (S. O. du champ Skliros). Les tuiles servaient de couverture à un égout de la basse époque ; la persistance du système des denticules au pourtour assure l'appartenance au décor du premier Prytanée.

4. Long. de la partie d'appui : 0, 41.

5. Contamination avec le répertoire des chasses au lièvre corinthiennes.

Digitized by Google

trouvées dans les tombeaux étrusques de Caeré : la rapidité de l'exécution, certaines contaminations de motifs ne permettent pas pourtant d'attribuer à ces décors une date antérieure au début du v[e] siècle.

Fouilles de Thasos.

Fig. 8. — Statuette de bronze trouvée au Prytanée : verseur de libation.

Il n'est pas douteux qu'il faille rapporter dans l'ensemble à cette époque la construction du premier Prytanée. Que l'emplacement ait été plus anciennement consacré, c'est ce

Digitized by Google

qu'ont prouvé des trouvailles assez inattendues, fibules[1], fragments de céramique mélienne et ce curieux verseur de libation, en bronze, que reproduit la fig. 8[2]. Mais les indices fournis par l'examen de l'entrée sont concluants. Indices architecturaux, d'abord : les scellements relevés tant sur les blocs de couronnement de mur, que dans la fondation *g*, liée au mur sud, sont des crampons en queue d'aronde à ἔμβολον de bronze[3]; indices épigraphiques, surtout : les reliefs Miller sont datés par leurs inscriptions cultuelles de la période entre 490 et 480[4], et les listes de magistrats qui débutaient sur la 9e assise du mur nord devaient commencer à peu près à la même date. Au premier Prytanée, ainsi construit dans le premier quart du Ve siècle, a appartenu vraisemblablement l'autel, dont un acrotère d'angle a été retrouvé, acrotère qui rappelle le fragment archaïque, de même destination, découvert au Delphinion de Milet[5].

L'existence de remaniements dans la disposition du Prytanée a été constatée à l'angle *d* pour la première fois. A cet endroit où visiblement s'arrête le plan primitif[6], et où retournent perpendiculairement les assises de schiste de la fondation, la fouille a fait découvrir une nouvelle ligne de construction *kk'*, orientée parallèlement à *cd*, plus

1. Un type à arc simple, demi-circulaire, avec décor de perles et pirouettes, l'ardillon étant fixé par un double enroulement; cf. R. Beltz, *Zeitschr. f. Ethnol.*, 45 (1913), IV-V, p. 659 sqq. *Die Bronze- und Hallstattzeitlichen Fibeln*), groupe 13, p. 685, fig. 32; ajouter le type dérivé de la fibule « a navicella »; modèle comparable, *Dodone*, pl. LI, n° 6; Betz, *l. l.*, groupe 13, 18-19.

2. Le bronze est bien conservé, de belle patine; les caractères « égéens » sont marqués par l'aplatissement du corps, la longueur démesurée du cou, l'insignifiance de la tête. Le collier est le « collier de chien » de certaines statuettes chypriotes. Le personnage, qui porte une ceinture à côtes, tient de la main droite une patère, de la main gauche une œnochoé.

3. *Rev. archéol.*, 1912, II, p. 385-393.

4. IG, XII, 8, n° 358.

5. *Milet*, III, *Das Delphinion* (Kawerau et Rehm), p. 151-152, fig. 38, 39, 40.

6. Angle à réglage vertical, cf. la porte d'Héraklès.

Digitized by Google

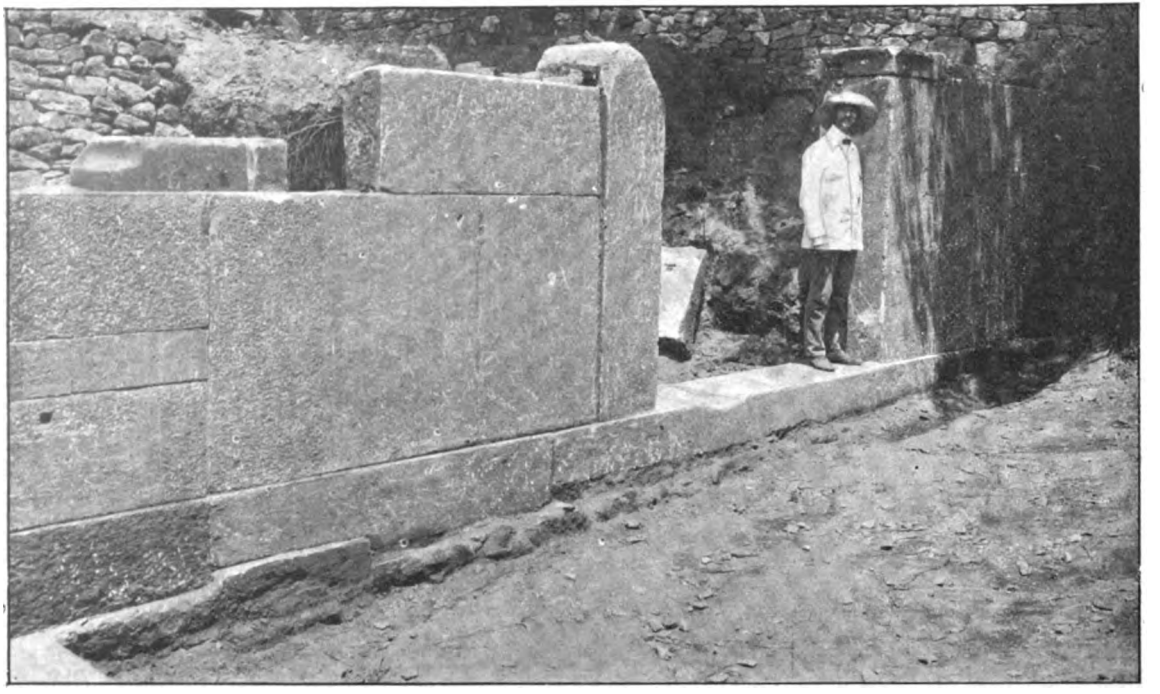

Fouilles de Thasos.

Fig. 9. — Murs de la cour du second Prytanée ; intérieur ; porte d'entrée de la salle M.

Digitized by Google

étroite (0 m 75), mais de bon travail, et implantée à un niveau profond. Il n'était pas douteux que cette ligne *kk'* fût le témoin d'une transformation ancienne de l'édifice, tendant à en développer la largeur. De nouvelles recherches vers l'Ouest ont complété les renseignements ainsi obtenus et révélé l'existence de chambres latérales ajoutées au plan primitif de la construction. L'une de ces salles (M) a pu être suffisamment reconnue (larg. 5 m 90, profondeur 11, 10); il est curieux que cette dimension corresponde à peu près à la longueur de l'entrée du premier Prytanée, entrée conservée pendant toute la durée d'existence de l'édifice, comme en font foi les inscriptions les plus tardives. La profondeur de la salle M donne la nouvelle largeur du Prytanée, portée à 47 m 10; il est probable qu'à l'époque du remaniement le plan rectangulaire oblong fut substitué au plan carré. Les dernières tranchées faites à l'Ouest, à 72 mètres de l'angle D, si elles n'ont révélé que des murs de médiocre construction tardive, ne permettent pas de douter que le second état de la construction se fût étendu jusque-là [1].

Les chambres ajoutées sur le côté nord-sud de la construction s'ouvrent par une série de portes intérieures, dont deux ont été dégagées (fig. 9). Ces portes donnaient dans l'αὐλή sans péristyle qui s'ouvrait au milieu du Prytanée du second état. Le nouveau mur intérieur de cette αὐλή a déjà été suivi au Nord sur une longueur de 20 mètres environ, dans la partie où il est conservé avec sa superstructure antique (*ll'*). Pour cette portion du tracé, la construction est soignée, faite à l'imitation de celle du Prytanée archaïque [2]. Le système des crampons et des goujons

1. Malgré la déviation assez forte (cf. plan) que l'on constate aussi d'ailleurs pour les murs récents du Prytanée d'Olympie, on retrouve partout des fondations et des matériaux primitifs (blocs de poros) qui attestent la continuité du plan. D'autre part, l'épaisseur des murs (0 m 70) est constante.

2. Cf. la photographie du mur de l'entrée donnée dans le précédent rapport, fig. 6, p. 374.

Digitized by Google

indique le IV^e^ siècle [1]. Les salles latérales étaient éclairées par des fenêtres, dont on a retrouvé quelques éléments; dans la cour [2], a été exhumée, en *oo'o''* une très belle canalisation de marbre qui traverse l'αὐλή à ciel ouvert, et pénètre dans la salle à l'Ouest de M par un orifice triangulaire [3]. Dans cette chambre, dont l'exploration est à peine commencée, ont été découvertes plusieurs têtes de marbre [4]. C'est dans la cour que devait se trouver l'autel commun de la cité, dont la place n'est pas encore repérée, mais auquel peuvent avoir appartenu des marbres à profil extérieur circulaire trouvé près du point *l'*.

Les découvertes d'inscriptions faites au Prytanée sont particulièrement précieuses [5]. Nous signalerons seulement les principaux textes; dans la série des dédicaces et des listes, plusieurs additions ont été faites, principalement pour l'assise 0 m 31 du mur nord (assise n° 9) [6]. Les noms,

1. C'est à la même conclusion qu'amène l'examen de la mouluration des chapiteaux de chambranle. On trouvera là une confirmation des hypothèses de M. Fredrich (IG, XII, 8, p. 89 sqq) sur une reconstitution du Prytanée au début du IV^e^ siècle.

2. Un peu à gauche de la portion visible sur notre photographie de la fig. 9.

3. Cet égout, contemporain du second état du Prytanée, est recoupé par une autre canalisation couverte (*qq'*) déjà repérée en 1912 dans l'entrée et dont le radier est formé de plaques de terre cuite. Cet hydragogeion semble plus récent que l'égout de marbre. Il a d'ailleurs été réparé à une époque assez tardive. On y a trouvé, encastrée, une dédicace faite par huit personnages dont deux, Ἀργέδημος Ναύσωνος et Σιμαλίων Πυθίωνος, ont été théores ensemble vers les débuts du II^e^ s. av. J.-C. (IG, XII, 8, 294, l. 3 et 4); un autre des dédicants, Φιλίσκος Ἡρακλείδου, figure sur la liste IG, XII, 8, 354, l. 21, de même date. Les agoranomes Νεύμανδρος Στίλβωνος et Κάδμος Δημάλκου étaient connus comme théores IG, XII, 8, 295, l. 1; 294, l. 7).

4. Zeus (?) traité à la manière archaïsante. On a trouvé plus à l'Ouest une petite tête de faune, de travail hellénistique.

5. Comme autres découvertes, nous mentionnerons des fragments de céramique, des terres cuites, de petits objets de bronze et 126 monnaies, principalement de bronze, qui descendent jusqu'à l'époque byzantine.

6. L'assise serait complète avec ces marbres, mais la question des doubles soulevée par les inscriptions IG, XII, 8, n^os^ 271-272, 281 complique le problème de la restitution.

Digitized by Google

qui pour la plupart sont nouveaux [1], sont du début du IIIe siècle. Quelques bases avec dédicaces font connaître des magistrats nouveaux ; sur l'une (dédicace aux Charites et à Aphrodite) figurent, avec deux agoranomes, deux [...ἐπι]φανοῦς μνήμονες [2], deux ἐπιστάται, et le [βουλευτ]ῶν γραμματεύς [3]. Une autre dédicace, peut-être à Athéna (?), et dont les noms se restituent d'après I G, XII, 8, 27 1/2 l. 16 sqq. et 277, l. 109 sq. [4], porte la fin d'une signature de sculpteur. Signalons encore une nouvelle dédicace des ἀπολόγοι [5] à Hestia Boulaia et Zeus Boulaios, et le couronnement d'une base de statue de bronze offerte par Λυσαγόρης Αἰνέο ; le fils du personnage, Αἰνέας Λυσαγόρευς, a substitué son nom à celui du père et dédié à nouveau la statue.

Dans la série des *res sacrae*, outre ces dédicaces, on comptera quelques nouveautés : une parastade, avec une inscription du IIIe siècle, Ἀπόλλωνος Λυκείου ; un rituel concernant le culte de Peitho [6], et formulant l'interdiction du sacrifice de la chèvre et du porc, interdiction déjà connue

1. Pour les théores en charge dans l'année du décret IG, XII, 8, 267 (début du IIIe siècle) et pour Πύθιππος Παιεστράτου, cf. ci-dessus, p. 280.

2. Ces magistrats qui apparaissent ici pour la première fois, bien qu'ayant le plus souvent un rôle de greffiers judiciaires, nous sont connus aussi, en certaines cités, comme magistrats religieux ; cf. Latychew, *BCH*, IX (1885), p. 296 sq. La restitution ἐπι]φανοῦς paraissant nécessaire, s'agit-il du héros Théagénès (P. Roussel, *Rev. Et. anc.*, XIV (1912), p. 377 sqq). ou de la Θεὰ ἐπιφανής qu'est à Thasos l'Artemis Pôlo (Ξένια *de l'Univers. d'Athènes*, I, p. 67 sqq ; *Rev. Et. anc.*, XV (1913), p. 31 sqq) ? Le culte d'Artemis Pôlo existait au moment de la dédicace ci-dessus mentionnée (IIe s. av. J.-C.) ; Macridy, *Arch. Jahrb.*, XXVII (1912), p. 1 sqq.

3. Sur ce magistrat, en dernier lieu, Brillant, *Les secrét. athéniens*, p. 15, p. 89-90, note 3 de la page 89. On rapprochera de l'inscription nouvelle le n° 376 de IG, XII, 8, qui doit être aussi une dédicace aux Charites et à Aphrodite. On a maintenant (cf. note 5) la restitution de la ligne 1 (OI//E/, = μνήμονες) ; sur l'ἱερομνήμων à Thasos, cf. IG., XII, 8, n° 267, l. 11.

4. [Ἰσαγόρης Ἱρ]ηξιπόλιος, [Λεώφαντος] Δημάλκεο[ς], [Φίλισκος Ἀρι]στολη[ί]δεω.

5. En fonctions par trois, chaque année.

6. Temple à Thasos, IG, XIII, 8, n° 360.

Digitized by Google

pour les Charites [1]. L'inscription la plus détaillée, datée par sa belle gravure stoichédon, par ses formes de lettres (Λ = γ, Γ = λ, Ο = Ω et réciproquement) de la première moitié du ve siècle, est relative au culte de l'Héraklès Thasien, nommé pour la première fois dans un texte de rituel. Les interdictions rappellent celles qui étaient connues pour Apollon et les Nymphes, les Charites et Peitho ; l'exclusion des femmes est plus spéciale [2]. La curieuse mention οὐ[κ] ἐνατεύεται appelle la comparaison avec un rituel de Mykonos (fin du IIIe s.) [3], qui semble avoir transcrit des lois religieuses primitives.

Dans une des chambres nord du second Prytanée, à l'Est de M, a été découvert un décret gravé sur une stèle pyramidante, primitivement haute de 1 m 83 et brisée dans la partie centrale, pour laquelle ont été retrouvés seulement quelques morceaux. Le haut et le bas sont complets. Le décret émane de la ville de Lampsaque et est en faveur d'un thasien, Νοσσικᾶς Ἡρᾶδος. Ce nom se trouve plusieurs fois mentionné dans les listes des théores, où il y lieu de distinguer deux personnages, le grand-père et le petit-fils. Le grand-père aurait exercé les fonctions de théore au début du IVe siècle, et vers 380 [4] ; le petit-fils se placerait par conséquent dans la période de 320 à 300 [5]. La gra-

1. IG., XII, 8, n° 358.

2. Cf. Wiegand, *Milet*, III, *Das Delphinion* (Rehm), n° 132, p. 152 sq., règlement de culte d'Héraklès (archaïque) ; Ziehen, *Leg. sacr.*, II, 79, n° 144, p. 354.

3. Dittenberger, *Syll.*, 2, 615, l. 24. Ce rapprochement est une nouvelle preuve de l'origine cycladique, et, semble-t-il, plus spécialement parienne, du culte d'Héraklès thasien. Or, d'après la parenté des prescriptions contenues dans les autres rituels jusqu'ici découverts à l'entrée du Prytanée, il semble dès maintenant que cet édifice ait été, dans la Thasos primitive, le centre des cultes importés au début du VIIe siècle, par l'ἀποικία ; les théores thasiens, magistrats primitivement religieux, avaient le rôle de surveillants qu'ont eu aussi les théores de Paros ; cf. Prott-Ziehen, *Leg. sacr.* II, inscr. 107-108.

4. IG., XII, 8, 271-2, l. 5 ; 277, l. 98.

5. IG., XII, 8, 284, l. 1.

Digitized by Google

vure du décret fait penser plutôt à ce second Νοσσικᾶς, qui est remercié par la ville de Lampsaque parce que τῶν πολιτῶν τοῖς ἁλοῦσιν ἐν τῆι ναυμαχ[ί]αι τῆς σωτηρίας αἴτιος ἐγένετο καὶ |ἐκ τῶν ἰδίων ἀργύριον ἔδωκεν εἰς τὴ[ν] ἀνακομιδὴν αὐτοῖς τὴν εἰς οἶκον [1]. Les circonstances historiques dans lesquelles un Thasien avait pu sauver des citoyens de Lampsaque faits prisonniers dans une bataille navale nous reportent, semble-t-il, à l'époque pour laquelle nous renseigne, en dernier lieu, le décret en l'honneur de Nikon d'Abydos récemment publié [2].

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau :

1° une brochure de M. Johannes Steenstrup, correspondant de l'Académie, intitulée : *Nogle studier over slesvigske stednavne*;

2° les *Actes de la cinquième session de l'association internationale des Académies tenue à Saint-Pétersbourg en 1913* (Saint-Pétersbourg, 1914, in-4°).

1. L. 12-16.

2. *Amer. Journ. of Arch.*, XVII (1913), n° 4, p. 506 sqq. (Allan Johnson), l. 18 sqq. καὶ ἐπὶ τοῦ πολέμο|υ τοῦ προτέρου τῶν ἐκ τῆς ναυμαχ|ίας πολλοὺς τῶν πολιτῶν συνδιέ|σωισεν καὶ ἐφόδια δοὺς ἀπέστει|λεν εἰς τὴν πόλιν. La guerre dont il s'agit est comprise entre la mort d'Alexandre (323) et la paix de 311; c'est vraisemblablement l'ἑλληνικὸς πόλεμος, où il y eut deux engagements sur mer, l'un, décisif, près d'Amorgos, l'autre précédemment, dans l'Hellespont, probablement au voisinage d'Abydos. Les Athéniens furent défaits dès la première bataille; cf. IG., II, 191, avec la restitution de A. Johnson pour les lignes 6-7; *Chron. parienne*, l. 9-10; cf. Beloch, *Griech. Gesch.*, III, 1, p. 75-76, note 1; J. Kaerst, *Gesch. d. hellenistischen Zeitalters*, p. 16, note 3. Le décret thasien prouverait que Lampsaque, comme Abydos, et même plus activement (puisque des Lampsacéniens combattirent) avait été du côté d'Athènes en cette période; que les Thasiens de leur côté, avec les gens de Samothrace, fussent pour cette période attachés au même parti, c'est ce qui semble prouvé; cf. Wilhelm, *Sitzungsber. d. phil. hist. Klasse d. k. Akad. d. Wissensch.*, n° 165 (1911), *Attische Urkunden*, I, p. 1 sqq., p. 26 sq. (mention des Thasiens parmi les membres du conseil hellénique).

Digitized by Google

M. Henri Cordier a la parole pour un hommage :

« Dans la séance du 12 août 1910, j'ai eu l'honneur de signaler à l'Académie l'intérêt et la valeur des papiers — retrouvés dans la République Argentine — du célèbre naturaliste français Aimé Bonpland, mort le 11 mars 1858 à Restauracion à l'âge de 85 ans. J'avais pu, grâce à l'obligeance du Dr Juan A. Dominguez, directeur de l'Institut de botanique et de pharmacologie de la Faculté des sciences médicales de Buenos-Aires, me livrer à un examen de ces documents et en dresser un inventaire sommaire qui fut inséré dans les Comptes rendus de notre Compagnie. Le vœu que j'exprimais que ces papiers fussent publiés a été réalisé, grâce à la générosité du Gouvernement argentin et au zèle du Dr Juan Dominguez ; et au nom de ce dernier, qui est aujourd'hui présent à notre séance, j'ai l'honneur d'offrir à l'Académie le premier volume de la publication qui comprend, reproduites en facsimilé, 28 lettres autographes signées d'Alexandre de Humboldt à Bonpland, s'étendant du 15 germinal an XIII au 4 octobre 1853. Cette correspondance jette le plus grand jour sur les relations de ces deux savants. En tête de ces papiers, j'ai écrit une Préface dans laquelle j'ai rappelé que si Bonpland appartenait à la France par ses premiers travaux, il appartenait à l'Amérique du Sud par ses explorations, ses longs séjours et sa mort.

« L'édition des papiers de Bonpland comprendra une série en facsimilé et une série imprimée typographiquement ; plusieurs années seront nécessaires pour la terminer. La mémoire de Bonpland a été négligée en France : le nom même d'une rue de Paris ne rappelle pas sa glorieuse carrière ; la publication des papiers de Bonpland par l'Institut de botanique et de pharmacologie de Buenos-Aires est le commencement de la réparation. La France doit en exprimer sa reconnaissance à la République Argentine. »

M. Pottier présente à l'Académie le 49e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* dont il poursuit la publication avec l'aide de M. Georges Lafaye. Ce fascicule va du mot *Triumphus* à *Vasa*. Les dernières lettres étant atteintes, on espère que le grand ouvrage de M. Saglio pourra être achevé avec deux autres livraisons ; il restera ensuite à donner les *Tables*. Plusieurs membres de l'Académie ont donné, comme d'habitude, leur collaboration aux nouveaux articles parus, en particulier MM. Cagnat, Babelon et Cuq qui, suivant leurs spécialités, ont traité des sujets relatifs à l'armée romaine, à la numismatique, à la jurisprudence. Parmi les autres notices importantes, il convient de citer celles de M. Avezou sur *Tympanum*, de M. Besnier sur *Turibulum* et *Tus*, de M. Chapot sur

Digitized by Google

Unguenta et *Uter*, de M. Collinet sur diverses matières de droit romain, de M. Fliniaux sur *Vadimonium*, de M. Hild sur quelques divinités romaines, de M. Ad. Reinach sur *Tropaeum*, *Tuba*, *Umbo* et *Vagina*, de M. Séchau sur *Ulysses*. Une très complète étude de M. Dugas sur *Vasa*, qui sera comme un résumé d'ensemble sur la science céramographique actuelle, termine le 49e fascicule et commencera le 50e.

M. le comte Paul Durrieu offre à l'Académie, de la part de M. Henry Martin, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, un volume intitulé : *Les Histoires romaines de Jean Mansel, illustrées par Loyset Lyédet.*

« Ce volume contient la reproduction des pages à miniatures qui forment l'illustration des manuscrits 5087 et 5088 de l'Arsenal. Il renferme 55 planches en phototypie exécutées par la maison Berthaud frères. Vous connaissez les si utiles recueils que nous a donnés notre confrère M. Omont, d'après une série des plus précieux volumes de la Bibliothèque nationale. M. Henry Martin a entrepris une œuvre similaire pour les manuscrits dont il a la garde, sous ce titre général : *Les joyaux de l'Arsenal.* Deux premiers volumes ont paru antérieurement, consacrés l'un au *Psautier de saint Louis et de Blanche de Castille*, l'autre à un exemplaire, d'origine italienne, de l'ouvrage intitulé *Romuléon*. Le troisième, que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui, met en lumière un très beau manuscrit qui provient de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, ayant été calligraphié, décoré et illustré pour le duc Philippe le Bon.

« Dans une introduction qui précède les planches, M. Henry Martin expose d'une manière aussi précise que complète, et qui ne peut prêter à aucune hésitation, ce que l'on peut savoir de l'histoire de la confection du manuscrit. D'après un texte contemporain, conservé aux Archives du Nord, il établit que les deux volumes ont été achevés de copier à Hesdin en 1454 et que la tâche d'exécuter leurs « histoires », c'est-à-dire leurs miniatures, a été confiée à Loyset Lyédet, enlumineur bien connu qui a plusieurs fois été employé par la cour de Bourgogne. Loyset Lyédet a reçu le prix du travail le 29 mars 1460.

« M. Henry Martin est, à l'heure actuelle, un des meilleurs et des plus justement réputés parmi les érudits qui s'occupent des manuscrits à peintures. De nombreuses publications ont montré depuis longtemps quelle ardeur, et aussi, ce qui n'est pas moins important, quelle prudence et quel sentiment de saine méthode il apporte à ses travaux. Il est passé maître dans la connaissance et la critique

Digitized by Google

des textes à faire intervenir. Mais, en outre, il sait « voir » et juger l'œuvre d'art avec une grande finesse de goût. Il ne se contente pas de donner un nom d'artiste, quand celui-ci apparaît dans un témoignage écrit; il se préoccupe encore de contrôler si la désignation correspond bien avec le style de chaque morceau de peinture, considéré en lui-même. Ainsi, pour les *Histoires romaines* de Jean Mansel, le texte d'archives ne parle, à propos des 55 « histoires » ou miniatures, que de l'unique Loyset Lyédet. Cependant M. Henry Martin a parfaitement reconnu, ce que j'avais déjà observé moi-même de mon côté, que, sur ces miniatures, il y en a cinq qui ne sont pas de la même main que les autres. Il en conclut donc que Lyédet, bien que seul nommé dans l'acte de paiement, s'est fait seconder par un collaborateur; et, distinguant les deux groupes de miniatures, il analyse fort bien le caractère propre à l'un et à l'autre.

« Dans son ensemble, dans sa forme volontairement concise, l'introduction de M. Henry Martin, quoique restreinte à un petit nombre de pages, constitue un excellent modèle du genre, et je ne saurais trop en signaler le mérite à l'Académie. »

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie une publication intitulée : *Lettres de Léopold Delisle adressées à Louis Blancard. Notice sur la vie et les œuvres de Louis Blancard* (Saint-Lô, imprimerie Jacqueline, 1912).

Ce fascicule renferme 87 lettres de L. Delisle (1862-1902) à un ancien correspondant de notre Académie, Louis Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, avec lequel il était en relations suivies. Presque toutes ces lettres sont relatives aux travaux et aux préoccupations scientifiques de Blancard. Bonnes, affectueuses, remplies de conseils désintéressés et d'observations utiles, elles montrent la sensibilité touchante de Delisle, la grande simplicité et l'attachement sincère qu'il portait à ses amis.

En tête de cette publication, M. Félix Reynaud, archiviste honoraire des Bouches-du-Rhône, a retracé la carrière laborieuse de Blancard dont il fut l'un des témoins les mieux informés; il a rappelé ses solides qualités d'historien et de numismate; il a mis en lumière le rôle courageux et particulièrement honorable que notre regretté correspondant joua à Marseille, en 1870-71, pendant la commune insurrectionnelle. Constamment prêt à rendre service, toujours dévoué aux intérêts de la science, Blancard avait fait école en groupant autour de lui une cohorte de travailleurs dont il dirigeait les efforts. Plusieurs ont embrassé la carrière d'archiviste, d'autres

Digitized by Google

sont devenus des érudits, des savants ; tous ont honoré par leurs travaux la province à laquelle ils appartenaient et le maître qui les avait formés.

M. Jullian a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie une très courte brochure de M. Robert Triger, président de la Société d'archéologie du Mans. Mais cette brochure traite d'un monument inédit découvert par M. Triger au Musée du Mans, un rhinocéros en bronze. Et l'on sait de quelle rareté sont les figures de ce genre. Ce bronze doit être le souvenir, suppose judicieusement M. Triger, de l'exhibition de quelque rhinocéros dans un amphithéâtre public. »

M. Émile Senart présente, au nom de l'auteur, un ouvrage intitulé : *Brève et véridique relation des événements du Cambodge*, par P. G. Quiroga de San Antonio. Nouvelle édition avec traduction et notes par M. A. Cabaton (Paris, 1914) :

« M. Cabaton s'est, dans ces dernières années, activement et fructueusement occupé de découvrir, dans les dépôts espagnols, romains et autres, des documents intéressant l'histoire des premiers rapports entre l'Indo-Chine et l'Occident. Il obéit au même ordre de préoccupations et de curiosité en nous donnant aujourd'hui une réimpression, accompagnée d'une traduction française et de notes, de la relation que le P. Gabriel de San Antonio adressa au roi Philippe III et qui fut imprimée en 1604.

« Dans une introduction soigneusement étudiée, M. Cabaton nous présente son auteur, moine aux Philippines d'où partaient les tentatives espagnoles pour la conquête religieuse et politique du Cambodge, ou plutôt les entreprises assez décousues où un étrange esprit d'aventure singulièrement amalgamé de préoccupations pieuses entraînaient du côté du Cambodge, à la fin du xvi^e^ siècle, certains missionnaires et certains capitaines espagnols.

« Je ne puis entrer ici dans le détail d'un livre qui ne saurait se résumer. Ce qui importe, c'est que, sur un moment d'autant plus intéressant pour l'histoire du Cambodge qu'il marque l'envahissement des Siamois conquérants, la relation de San Antonio apporte nombre de renseignements qu'il était très opportun de remettre en circulation. La traduction en est d'ailleurs une œuvre très méritoire. Elle me paraît exécutée avec le plus grand soin. Personne n'était plus que M. Cabaton muni de toutes les informations capables de l'éclairer ; et son commentaire, abondant et précis, fournit soit sur l'aspect géographique, soit sur l'aspect historique du livre toutes les lumières que l'on pouvait attendre de sa compétence et de son infatigable labeur. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 15 MAI

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. de Mély adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante, dont M. Salomon Reinach donne lecture à l'Académie :

Monsieur le Secrétaire perpétuel.

Lorsque le célèbre retable attribué à Roger van der Weyden est entré au Louvre en 1913, les critiques d'art, l'étudiant dans tous ses détails, constatèrent sur le bandeau blanc de la coiffure de la Madeleine une inscription tracée également en blanc : elle semblait impossible à photographier. On se contenta donc de la signaler, en ajoutant qu'elle était formée de caractères hébraïques, mais personne n'essaya de la déchiffrer.

J'ai tenté de lui demander son secret; la complaisance de M. Leprieur m'a permis, autant que cela lui était possible dans les circonstances actuelles, de la photographier par incidence. Les résultats que j'ai obtenus m'en ont révélé l'extrême intérêt; je me permets de les communiquer à l'Académie.

L'inscription se compose de quatre mots. Successivement photographiés, ils donnent d'abord, ZIN, en vieux flamand « son », en latin *suum*. Le second mot d'abord ne m'a rien donné; le troisième en caractères romains très visibles, faciles à lire, donne WIYDEN; le quatrième est composé des consonnes 3NJW, probablement un cryptogramme par suppression des voyelles, comme nous en avons nombre d'exemples au moyen âge.

En possession des deux mots SUUM et WIYDEN, dont le second est très probablement le nom de Weyden, la formule HOC OPVS NICOLAVS ABSOLVIT m'est aussitôt revenue en mémoire. J'ai cherché dans le vieux dictionnaire du XVI^e^ siècle, de Calepin, en neuf langues, les mots, *opus*, *ars*, *artifex*, *opifex*, *pictura*. J'ai alors trouvé d'abord un mot hébreu en lisant de droite à gauche, קלע, *kalah*, peinture, qui correspond presque absolument aux trois premières lettres du deuxième mot inexpliqué; les trois dernières me semblent être une partie de מלאכם, *malachah*, *ars;* bien entendu, les caractères sont très déformés par un artiste, probablement peu familiarisé avec l'écriture hébraïque; cependant, ils sont très reconnaissables avec le dictionnaire de Calepin.

Digitized by Google

Si le quatrième mot n'est pas encore identifié, les trois premiers semblent permettre de lire : *Son art de peindre Wiyden*..... Ils nous autoriseraient alors à attribuer objectivement le tableau du Louvre à Roger van der Weyden, dont ainsi, pour la première fois, nous aurions la signature absolument lisible.

De telle sorte que l'état civil du tableau se trouverait maintenant complet. Les armoiries qu'il porte prouvent qu'il fut exécuté pour Jean de Bracque et pour sa femme Catherine de Brabant; les documents d'archives affirment qu'il fut exécuté entre 1450 et 1452; l'inscription pseudo-hébraïque enfin préciserait qu'il est l'œuvre de Roger van der Weyden.

Veuillez agréer, etc.

M. Salomon Reinach signale l'importance de l'hypothèse de M. de Mély, dans le cas où elle se vérifierait.

M. le comte Durrieu, à propos de la note de M. de Mély, déclare, pour mettre à couvert sa propre responsabilité scientifique, qu'il lui paraît indispensable, jusqu'à plus ample informé, de faire les plus grandes réserves en ce qui concerne cette assertion de M. de Mély que le nom *Weyden* se lirait sur la coiffure de la Madeleine dans le précieux triptyque de Roger de la Pasture ou Van der Weyden, acquis l'an dernier par le Musée du Louvre.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, quelques renseignements sur une fouille que cet archéologue vient de faire à Bulla Regia.

En dehors des thermes, M. le Dr Carton, à l'aide d'une subvention fournie par l'Association pour l'avancement des sciences, a entrepris de dégager un monument dont l'existence lui avait été révélée, il y a vingt-cinq ans, par une pierre ornée de reliefs sur trois de ses faces; deux de ces reliefs encore reconnaissables présentaient une patère et une branche d'olivier. Ce monument paraît important : ses murs en magnifique appareil ont deux mètres d'épaisseur et s'élèvent encore à une certaine hauteur; il a conservé des colonnes en marbre cipolin avec leurs chapiteaux corinthiens. L'intérieur de l'édifice contient des centaines d'am-

Digitized by Google

phores de grandes dimensions, déposées côte à côte et réparties dans divers compartiments; elles renferment des provisions, du blé, des amandes, des poids chiches, etc. Auprès de ces amphores, on a recueilli divers vases ou ustensiles en bronze, une œnochoé, des cistes, un grand plat rectangulaire et une énorme quantité de débris de verre paraissant provenir de vitraux. Probablement un incendie avait détruit le toit dont les poutres en tombant ont écrasé la partie supérieure des amphores; des fils de plomb qui attachaient les tuiles se retrouvent de tous côtés à l'état de débris. On a trouvé aussi des petits vases de différentes formes, des coffrets munis de leurs serrures, des poids discoïdes en terre cuite ou en pierre, etc.

Parmi les objets découverts, on remarque une grande croix en bronze argenté, de 0 m 25 de hauteur et 0 m 20 de largeur, encore entière, dont deux branches détachées se raccordent exactement l'une à l'autre. La partie postérieure de cette croix est munie d'une douille dans laquelle pouvait être fixée une hampe; les bras portent des caractères grecs où on reconnaît les mots ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΠΡΕCΒΥΤΕΡΟΥ.

M. le Dr Carton pense qu'il est en face d'un édifice païen, transformé plus tard en église chrétienne. La majeure partie du dépôt d'amphores et d'ustensiles reste encore à découvrir; c'est un travail que notre correspondant compte poursuivre avec patience, tant que la subvention dont il dispose ne sera pas épuisée.

M. Charles Diehl donne lecture des décisions de la Commission du prix Fould. La Commission décerne les prix suivants :

1° Un prix de 2.000 francs à MM. Hébrard et Zeiller, pour leur livre intitulé : *Spalato; le Palais de Dioclétien*;

2° Un prix de 1.500 francs à MM. Ebersolt et Thiers, pour leur livre sur *Les églises de Constantinople*;

3° Un prix de 1500 francs à M. G. Leroux, pour ses deux ouvrages : I. *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*. II. *Lagynos, recherches sur la céramique* etc.;

4° Un prix de 500 francs à M. F. Macler, pour son livre sur les *Miniatures arméniennes*;

Digitized by Google

5° Un prix de 500 francs à M. Philippe des Forts, pour son livre intitulé : *Le château de Villebon.*

La Commission signale en outre le livre de M. Georges Durand sur les *Églises romanes des Vosges* et rappelle les flatteuses récompenses que ce savant a déjà reçues pour d'importants travaux antérieurs.

M. Maurice Prou annonce que la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome propose M. Plassart, membre de l'École française d'Athènes, pour la médaille de la Société Centrale des architectes français, à raison des résultats des fouilles qu'il a poursuivies à Orchomène d'Arcadie et à Délos.

M. le comte Paul Durrieu fait la communication suivante :

« Les Pères H. Vincent et F.-M. Abel, dans leur livre d'une si haute importance archéologique sur *Bethléem ; le sanctuaire de la Nativité*, qu'ils ont publié avec le concours financier de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ont mentionné, en en reproduisant quelques exemples [1], de curieux souvenirs, consistant en graffites ou en peintures très sommaires, qu'ont laissés dans l'église de la Nativité, comme trace de leur passage, des pèlerins chrétiens venus de l'Europe occidentale et appartenant aux différentes classes de la société.

« Une de ces marques de passage, peinte sur une colonne du bas-côté nord du sanctuaire, près du transept, paraît avoir un peu embarrassé les savants Pères. Tout en indiquant un doute par l'emploi d'un point d'interrogation, ils ont proposé d'y voir « un nègre porte-bouclier », en y reconnaissant une « évidente caricature ».

« En réalité, le motif s'explique fort bien d'une autre manière, et n'a rien de caricatural. C'est très évidemment un casque chevaleresque, un heaume, surmonté comme cimier d'un buste de « More » ou Sarrasin. Il se rattache à toute une série d'autres représentations de heaumes à cimier existant également dans l'église de la Nativité, et dont les PP. Vincent et Abel ont donné jusqu'à six exemples dans leur choix de reproductions.

« L'adoption de la tête de Maure ou de Sarrasin comme cimier du heaume, sans avoir jamais été l'objet d'une réglementation

1. *Op. cit.*, p. 99-100 et planche XIX.

Digitized by Google

précise, était jugée particulièrement honorable à la fin du moyen âge. En général, cet emblème était revendiqué par des familles ayant eu des membres qui s'étaient signalés par des combats contre les Musulmans. Pareil cimier a été notamment porté en France par l'illustre famille des de Vienne, à laquelle appartenait l'amiral de France, Jean de Vienne, qui périt glorieusement les armes à la main, sous les coups des Turcs, en commandant l'avant-garde de l'armée chrétienne à la journée de Nicopolis, en 1396. En Alsace, ce cimier avait été adopté par la grande maison de Ribeaupierre, et la tradition voulait que ce cimier rappelât un terrible combat d'un sire de Ribeaupierre, parti pour la Croisade avec Godefroy de Bouillon, contre un émir Sarrasin, combat dans lequel le chevalier alsacien aurait pourfendu son adversaire, d'un seul coup d'épée, depuis le sommet du crâne jusqu'à son assiette sur la selle. »

Le P. Scheil a la parole pour une communication dont voici le résumé :

« La communication du P. Scheil tend à prouver que le Gobryas nommé dans la Cyropédie de Xénophon, — le guide et le compagnon du grand Cyrus dans sa campagne de Babylonie — est le même que le *Gubaru* des textes cunéiformes. Il retrace la carrière de Gubaru d'après deux textes babyloniens, l'un inédit, l'autre déjà connu. Les données grecques s'accordent avec les données nouvelles et nous avons la preuve que Xénophon a puisé à de bonnes sources. »

M. Joseph Déchelette, correspondant de l'Académie, présente un relevé cartographique indiquant la répartition, dans les régions situées au Nord des Alpes, des trouvailles d'objets grecs, italo-grecs et étrusques, du VII^e^ au IV^e^ siècle avant notre ère (époques de Hallstatt II et de La Tène I).

Cette statistique, qui sera prochainement publiée dans le 4^e^ volume du *Manuel d'archéologie préhistorique* de M. Déchelette, est destinée à délimiter la zone principale des influences helléniques, vers l'époque des temps celtiques où s'est constituée la civilisation dite de La Tène. C'est pourquoi on n'y a pas fait figurer les trouvailles postérieures à l'an 300. Celles-ci sont, d'ailleurs, clairsemées, comparativement aux précédentes.

Digitized by Google

La distribution géographique des importations grecques dans les pays celtiques met en évidence la régularité et l'importance des relations commerciales qu'entretenaient alors indirectement les habitants de ces régions avec l'Italie méridionale. Elle permet de déterminer le tracé des principales voies de communication.

Les découvertes des objets les plus anciens se groupent sur une première zone de pénétration qui s'éloigne peu des frontières de la Suisse actuelle et s'étend surtout de la Bavière méridionale à notre département du Jura.

A l'époque de La Tène I (v^e^-iv^e^ siècles), les importations déterminent une seconde zone beaucoup plus étendue au Nord et à l'Est. La vallée du Rhin moyen, où la civilisation de La Tène paraît avoir pris naissance vers l'an 500, représente précisément la région la plus riche en trouvailles d'objets grecs. Le cours du fleuve est en quelque sorte jalonné par une série de découvertes nombreuses, qui s'échelonnent presque sans interruption sur la rive gauche, entre Strasbourg et Bonn. Un peu plus à l'Est, le groupe très dense des découvertes de la Province rhénane se relie aux précédents par la riche sépulture de Rodenbach. Les trouvailles de la France orientale et centrale, plus disséminées, se répartissent cependant, pour la plupart, sur les territoires de la Champagne et de la Franche-Comté. De la Suisse, la route de La Tène devait gagner les riches salines du Jura. De là, les caravanes des trafiquants, transportant avec le précieux condiment les produits importés du Sud, gagnaient la Marne, région très populeuse, où l'agglomération des objets recueillis correspond, dans une certaine mesure, à ce que l'on constate dans la province rhénane.

Avant l'an 300, Marseille et ses colonies ne semblent pas avoir exercé sur les populations ligures établies dans la vallée du Rhône une influence prépondérante, en dehors des districts du littoral. On n'a signalé aucune trouvaille d'objets grecs antérieurs à La Tène III dans la zone comprise entre Avignon et Lyon.

Dans toute la Gaule occidentale, trois découvertes localisées l'une en Armorique, sur les côtes du Finistère, les autres dans la vallée de la basse Garonne, sont les seules indications que M. Déchelette ait rencontrées; aucun objet grec antérieur à La Tène II n'a été découvert dans les Iles Britanniques.

Digitized by Google

En Scandinavie, les trouvailles de Keldby, dans l'île de Moën, et de Langaa, dans la Fionie, marquent actuellement le point terminus de ces importations dans les pays du Nord.

Dans toutes les régions, ces trouvailles proviennent en grande majorité des sépultures. Elles se composent de vases en bronze (œnochoés, *stamnoi*, plats ou bassins, hydries, chaudrons, situles, etc.), d'amphores en terre cuite et de vases céramiques peints, ces derniers presque tous de fabrique attique. Les œnochoés de bronze constituent à elles seules la moitié des trouvailles. Elles sont représentées par 51 exemplaires dans l'inventaire dressé par M. Déchelette, soit 4 pour l'époque de Hallstatt II et 47 pour celle de La Tène I. A chacune de ces phases correspond un type distinct qui, en dehors des pays celtiques, se rencontre fréquemment en Italie. L'un et l'autre paraissent être originaires de Campanie. On en retrouve quelques exemplaires à Carthage.

Les canthares et les coupes, comme les *stamnoi* et les œnochoés, devaient accompagner les amphores de vin introduites par le commerce italique, ce qui confirme les indications données par les auteurs sur la passion des Celtes pour cette boisson.

M. Pottier présente quelques observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le fascicule du mois de janvier 1914 des *Comptes rendus des séances* de l'Académie (Paris 1914, in-8°).

M. Jullian a la parole pour deux hommages :

1° Au nom de M. A. Delugin, *Relief sur pierre aurignacien à représentations humaines* (Périgueux, in-8°).

La brochure de M. Delugin nous ramène à l'époque aurignacienne. Si courte qu'elle soit, elle offre un réel intérêt. M. Delugin y décrit un bas-relief découvert à Saint-Avit en Dordogne, représentant des femmes, et datant, comme le fameux bas-relief de Laussel, de

Digitized by Google

l'époque aurignacienne. Mais, à la différence de sa contemporaine de Laussel, la femme de Saint-Avit ne présente pas ces caractères stéatopygiques que l'on croyait jusqu'ici généraux à la race de ce temps. Et ceci est un argument de plus à faire valoir en faveur de la thèse, rappelée en dernier lieu par M. Deonna, que la stéatopygie aurignacienne est plutôt l'effet d'une convention plastique que d'une réalité physique.

2° Au nom de M. V. Commont, *Les hommes contemporains du renne dans la vallée de la Somme* (Amiens, 1914, in-8°).

Tous les préhistoriens connaissent M. Commont, directeur d'école à Amiens. Depuis quinze ans il explore les terrasses des vallées du bassin de la Somme, aussi riches en gisements moustériens que les Eyzies en grottes magdaléniennes. C'est le résultat de ces recherches qu'il nous donne dans ce gros volume, plein de faits, plein de dessins qui sont son œuvre. Je ne crois pas qu'il ait jamais paru un inventaire plus complet de l'outillage moustérien, un examen plus minutieux des sites où se sont complues les populations de ce temps. Entre l'acheuléen qui perfectionne déjà ses outils et l'aurignacien qui sait déjà sculpter la pierre, le moustérien se présente à nous comme un ouvrier médiocre, et son dossier, s'il se garnit de pièces innombrables à la suite des recherches de M. Commont, nous le montre de plus en plus réfractaire au progrès industriel et à l'initiative esthétique.

On sait que l'homme moustérien est celui, *homo Neanderthalensis*, dont M. Boule vient de reconstituer les caractères physiques dans un livre admirable : *L'homme de la Chapelle-aux-Saints*, et ses caractères, évidemment, l'éloignent de l'*homo sapiens* que nous sommes.

M. Babelon a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, M. E. Guimet, un ouvrage intitulé : *Les portraits d'Antinoé au Musée Guimet* (in-4° de 40 pages avec planches en phototypie et en couleur; Paris, Hachette, 1913).

« C'est un album, avec texte explicatif, des étoffes historiées et des portraits funéraires qui ont été découverts dans les fouilles que M. Guimet a fait exécuter par M. Albert Gayet, au cours des dernières années, depuis 1896, dans les nécropoles de la ville bâtie par Hadrien en l'honneur d'Antinoüs. On sait que ces fouilles, dont les principaux résultats ont été répartis entre le Musée du Caire, le Musée des tissus à Lyon et le Musée Guimet à Paris, nous ont révélé des étoffes très curieuses, tant par la variété des procédés de fabrication que par les dessins qui s'y trouvent figurés; il y a même

Digitized by Google

de véritables mosaïques de laine. Outre ces linceuls des époques païenne et chrétienne, on a recueilli des costumes d'apparat, des châles, des chaussures, des tentures et tapis égyptiens, byzantins et sassanides, ornés de figures d'animaux réels ou fantastiques, de paysages, de plantes aquatiques, d'arabesques et d'ornements de toutes formes et de toutes nuances.

« Il y a aussi une magnifique série de sarcophages anthropomorphes dont les têtes sont des masques iconiques en stuc peint, parfois d'une grande beauté. Ces images en demi-ronde bosse sont très importantes, non seulement au point de vue iconographique, mais aussi pour l'histoire de la coiffure, du costume, des modes, des mœurs et de l'art en général, depuis le IIe siècle de notre ère jusqu'à l'invasion arabe en Égypte.

« Ces curieux monuments avaient déjà été révélés au public et en quelque sorte popularisés par des conférences et des expositions, mais ils n'avaient fait encore l'objet d'aucune publication d'ensemble. Nous devons donc savoir gré à M. Guimet d'avoir enfin, par ce bel album, fixé scientifiquement les résultats des fouilles d'Antinoé et répondu par là au vœu du monde savant. »

M. Pottier offre à l'Académie une nouvelle édition du livre de M. René Dussaud : *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée* (Geuthner, 1914), et il est heureux de signaler le succès rapide de cet ouvrage qui, le premier en France, a présenté un tableau d'ensemble sur les grandes découvertes des dernières années en Crète, en Chypre, dans les Cyclades, à Mycènes et Tirynthe et en Thessalie. Ce livre abondamment illustré avait fourni aux travailleurs un commode instrument de recherches, une analyse méthodique des principaux monuments, un tableau chronologique fondé sur des appréciations raisonnées; ainsi s'explique la faveur qu'il a rencontrée. Mais l'auteur a voulu perfectionner son œuvre. Il ne s'est pas contenté d'une réimpression. Le nouveau volume contient 482 pages, au lieu des 314 de la première édition (1910); 325 gravures au lieu de 207, 18 planches hors texte, dont 5 en couleurs, au lieu de 2. C'est donc une refonte presque complète de l'ancien ouvrage, qui est à peu près doublé. Toutes les cartes ont été refaites ou remaniées pour être mises au courant. Un chapitre entier sur l'influence égéenne en Égypte et en Syrie a été ajouté. Enfin un tableau synchronique (pl. XIII) montre d'une façon claire les parallèles à établir entre les grandes civilisations antiques et les différentes périodes de l'âge du cuivre, l'âge du bronze, l'âge du fer dans le bassin de la Méditerranée, depuis les environs de l'an 3.000 jusqu'aux temps clas-

Digitized by Google

siques. C'est donc une œuvre de tous points nouvelle ou améliorée, qui mérite auprès du public le même succès que la précédente.

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'archéologie, les comptes rendus du *LXXIX^e^ Congrès archéologique de France*, tenu à Angoulême en 1912 (Paris-Caen, 2 vol. in-8°, avec 342 planches ou figures) :

« Le rôle de la Société française d'archéologie se manifeste de la manière la plus heureuse à l'heure où les monuments de notre architecture nationale ont tant besoin d'être secourus. Conformément aux volontés de son fondateur, cette Société parcourt chaque année une région de la France, visitant les églises, encourageant les travaux de ceux qui les étudient, distribuant des subventions pour les réparer, suscitant sur son passage les efforts les plus méritoires et les plus généreux. En 1912, elle s'est réunie à Angoulême d'où elle a rayonné dans le Sud-Ouest pour y accomplir sa bienfaisante mission. Cette LXXIX^e^ session du Congrès archéologique de France a été suivie par un nombre considérable d'archéologues venus de tous les points de la France et de l'étranger.

« Le premier de ces deux volumes, le *Guide du Congrès*, a été distribué aux adhérents avant la réunion; il a pour auteurs MM. Louis Serbat, André Rhein et Eugène Lefèvre-Pontalis. Illustré de 218 planches ou figures (phototypies, dessins ou plans) reproduisant fort exactement les édifices les plus importants de la région, leurs sculptures ou leurs détails architecturaux, il renferme des descriptions soigneusement établies sur place et une bibliographie abondante. A l'aide de ce répertoire, chaque congressiste avait donc la faculté d'étudier à l'avance les monuments qu'on devait visiter et de se préparer ainsi à une discussion critique des procédés de construction ou des dates assignées à tel ou tel édifice.

« A la suite des modifications que l'architecte Abadie fit subir à la cathédrale d'Angoulême, cette belle église a perdu, comme Saint-Front de Périgueux, une partie de son intérêt archéologique, mais sa façade, aussi bien par ses ornements que par les figures qui la décorent, offre encore d'admirables sujets d'observations. La vaste et magnifique église d'Aulnay en Saintonge, ce qui reste des abbayes de Charroux et de la Couronne, les monuments religieux de la petite ville de Melle en Poitou, les églises de Sainte-Radegonde, de Notre-Dame-la-Grande et de Saint-Hilaire-le-Grand à Poitiers, celles de Sainte-Marie-des-Dames et de Saint-Eutrope à Saintes, sans parler d'un bon nombre de petites églises rurales fort curieuses, forment

*

Digitized by Google

comme un vaste musée de notre art roman, vraie parure monumentale de la Saintonge, de l'Angoumois et du Poitou. Les monuments y sont un peu dispersés et, pour en goûter les charmes, il ne faut pas craindre les déplacements ; les jouissances qu'on éprouve font oublier promptement les fatigues de la route. Je me reprocherais de ne pas signaler le baptistère Saint-Jean de Poitiers, l'hypogée chrétien des Dunes de la même ville dont la découverte a suscité d'ardentes polémiques, l'ensemble si extraordinaire d'anciennes constructions que le visiteur rencontre à chaque pas dans la petite ville de Saint-Émilion, enfin le merveilleux château de la Rochefoucauld, une des plus belles demeures de la Renaissance française, restaurée par le duc actuel avec autant de simplicité que de goût. On peut dire que ce guide nous fournit un précieux état, un exposé consciencieux des richesses monumentales encore debout dans cette région.

« Le second volume renferme quelques-uns des travaux présentés au Congrès. Il était à prévoir que la question brûlante des coupoles dans le Sud-Ouest aquitain soulèverait des discussions : elle a donné lieu à deux mémoires, l'un de M. l'architecte Charles-Henri Besnard, l'autre de M. Michel Dansac. Les façades des églises romanes charentaises, dont la décoration procède des mêmes principes, ont fait le sujet des observations de M. Deshoulières. M. Paul Deschamps s'est attaché à l'étude spéciale du Combat des Vertus et des Vices que les sculpteurs romans aimèrent à représenter dans le Sud-Ouest de la France. Des notices sur l'église abbatiale de Sablonceaux par M. Eugène Lefèvre-Pontalis, sur l'église de Courcôme par M. l'architecte Albert Mayeux, sur l'église abbatiale de Lesterps par M. Valentin de Courcel, sur celle de Montbron par le comte Charles de Beaumont, un travail du marquis de Fayolle sur les églises monolithes d'Aubeterre, de Gurat et de Saint-Émilion forment une série de monographies locales, bien conduites et abondamment illustrées. Un petit meuble en bois, dit le pupitre de Sainte-Radegonde, les stalles de la cathédrale de Poitiers, les tours du XII^e^ siècle dans la région nontronnaise, la date de la consécration de la cathédrale d'Angoulême en 1128, la date de la construction du « Château du roi » à Saint-Émilion ont été l'objet de remarques substantielles et de notes de MM. J. de Valois, Amédée Boinet, Charles de Beaumont, Serbat et Fage. Enfin l'antiquité romaine a inspiré à M. Adrien Blanchet un bon article sur trois anciennes vues de l'amphithéâtre romain de Poitiers, aujourd'hui disparu ; ces vues font partie des documents réunis dans les célèbres portefeuilles de Gaignières. Une note sur une inscription romaine peinte, découverte dans le rempart romain d'Angoulême, est encore à mentionner. La variété de ces travaux prouve que le

Digitized by Google

mouvement des recherches scientifiques qui, depuis près d'un siècle, ainsi que l'a démontré M. C. Imbert en tête de ce volume, s'est exercé si utilement dans la région, n'est pas sur le point de se ralentir. »

SÉANCE DU 22 MAI

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Salomon Reinach annonce que la Commission du prix Chénier a décerné ce prix à M. Meillet, professeur au Collège de France, pour son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque.*

M. G. Bénédite, conservateur des antiquités égyptiennes du Louvre, présente les photographies d'un couteau de silex acquis par le Musée du Louvre. La lame, lisse sur une de ses faces, montre sur l'autre deux rangées d'éclatements réguliers séparées par une nervure médiane, d'un beau travail. Mais l'intérêt de cet objet est tout entier dans le manche d'ivoire aplati qui lui sert de poignée et qui est muni sur une de ses faces d'une bossette percée d'un conduit longitudinal pour la lanière de suspension.

Après avoir rappelé que le nombre des couteaux de silex qui ont conservé leur manche est des plus restreints (deux au Caire, un au British Museum, un au Musée Petrie à l'University College de Londres, un quatrième au Musée de Brooklyn et le dernier dans la collection du général Pitt Rivers), M. Bénédite compare le manche du couteau du Louvre avec ceux de la collection Pitt Rivers et du couteau de Brooklyn, qui sont du même type. Tandis que ces deux derniers sont uniformément décorés de zones d'animaux, le manche du Louvre est divisé en deux tableaux contenant des scènes de la vie préhistorique dont l'importance est des plus grandes. Côté plat : quatre registres faisant dérouler une action dont une partie se passe à terre et l'autre sur le Nil. Deux rangées de bateaux, chacune d'un type différent, sont séparées par un terrain jonché de cadavres. A l'étage supérieur, c'est-à dire sur la terre ferme, deux partis sont aux prises. Leur accoutrement est à peu près semblable. Celui qui semble avoir le dessous est caractérisé par une particularité

Digitized by Google

de la coiffure, la natte latérale libyque. C'est là évidemment une des scènes des guerres entre tribus qui préludèrent à la formation territoriale de l'Égypte.

La face munie de la bossette est réservée à une des scènes du désert déjà connues par les palettes de schiste. Un chasseur, des chiens, une gazelle, deux bouquetins, une antilope, un lion qui bondit sur la croupe d'un bovidé, occupent les deux tiers de cette face. Le tiers supérieur, sous le cintre, est occupé par un petit tableau qui est l'élément capital de cette double représentation : un personnage barbu, coiffé d'un haut bonnet qu'entoure un turban, maîtrise deux lions qui, de chaque côté, se dressent contre lui, comme le Gilgamesh des cylindres chaldéens.

M. Bénédite fait ressortir la signification asiatique de cette représentation dont la valeur démonstrative dépasse tout ce qu'on connaît jusqu'à présent. Il se fonde sur les caractères spécifiques du silex et la forme du manche à bossette pour fixer l'âge du couteau au delà de la période thinite.

MM. Perrot, Dieulafoy, Heuzey et Pottier présentent quelques observations.

M. Jules Maurice fait une communication sur le rôle des capitales impériales sous Constantin le Grand [1].

COMMUNICATION

LES CAPITALES IMPÉRIALES DE CONSTANTIN ET LE MEURTRE DE CRISPUS,

PAR M. JULES MAURICE,
MEMBRE RÉSIDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Les Césars créés par Dioclétien étaient les fils adoptifs des Augustes, leurs généraux, leurs coadjuteurs; ils avaient des États à gouverner; mais, chargés de surveiller les frontières, ils n'avaient pas de résidences fixes. Cette situation

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

a été résumée par Ammien Marcellin, en style bref : « ejus (Diocletiani) collegae, ut adparitores, Caesares non residés [1]. »

Maximien Hercule lui-même, le second Auguste, empereur d'Italie, ne vint que deux fois à Rome. Il séjourna plus longtemps à Aquilée, où il avait son palais, mais il tint surtout campagne en Gaule et en Afrique [2].

Dioclétien seul avait bâti pour lui la ville de Nicomédie, y avait fait élever son palais, celui de sa femme et de sa fille, construire une fabrique d'armes, un hôtel de monnaies, créant ainsi le prototype des capitales de Constantin [3]. On retrouve, dans toute l'œuvre politique de ce dernier, des réminiscences de celle de Dioclétien.

Constantin avait vaincu Maxence en 312 et reçu du sénat de Rome le titre de premier Auguste (titulus primi ordinis) [4] qui convenait à son ambition de reconstituer, à son bénéfice, l'œuvre de Dioclétien.

Après la guerre et la réconciliation, Licinius s'efforça d'obtenir de Constantin l'élévation de leurs fils Crispus, Licinius II et Constantin II, au rang de Césars [5]. Crispus était le fils d'une concubine de Constantin, Minervina [6], et Licinius II, le fils d'une esclave [7]. Licinius fit frapper les monnaies de ces trois Césars, dans ses États, mais Constantin leur refusa le droit d'effigie jusqu'en 317 [8]. Son second fils, né de l'impératrice Fausta, n'avait pas encore un an, et

1. Ammien Marcellin, XIV, 11.
2. Seeck, *Gesch. d. Untergangs d. antiken Welt*, 2e édition, t. I, pp. 22, 26, 27, 32.
3. Lactance, *De mortibus persecutorum*, VII, éd. Brandt, p. 181.
4. Lactance, *De m. p.*, XLIV; éd. citée, p. 224, 19.
5. J. Maurice, *Numismatique constantinienne*, t. III, pp. 34-36; 115 à 117; 265 à 267.
6. Zosime, II, 20; Aur. Victor, *Epitome*, 59.
7. *Cod. Théod.*, liv. IV, tit. 6, lois 2, 3.
8. *N. C.* (je désignerai la *Numismatique constantinienne* par les lettres *N. C.*), *loc. cit.*

Digitized by Google

Constantin attendit qu'il eût près de trois ans pour consacrer les titres des Césars [1].

Ceux-ci obtinrent en conséquence, le 1er mars 317 [2], les mêmes privilèges que les princes appelés à la régence, sous le haut empire. Ils portèrent la pourpre, la couronne de laurier, furent proclamés *Imperatores* [3], reçurent le droit d'effigie sur les monnaies, mais ils possédèrent, en plus, des commandements militaires dès qu'ils furent en âge de les exercer [4]. Ils obtinrent le droit de légiférer, en commun avec les Augustes, droit qui les rendait les égaux des Césars de Dioclétien [5].

Toutefois le jeune âge de Constantin II et de Licinius II empêchait de donner aux nouveaux Césars l'autonomie administrative qu'avaient possédée les premiers [6].

1. *N. C.*, II, 574-576, et III, 34-36.

2. *Excerpta Vales.*, v. 19, et Seeck, *Gesch.*, t. I, p. 165. — *N. C.*, t. I, pp. cv et 416; toutes les émissions monétaires qui débutent en 317 fixent cette date.

3. Toutain, *Dict. des Ant. gr. et rom.*, t. III, p. 423, et Cagnat, *ibid.*, p. 434.

4. Crispus battit les Francs et les Allemands en 320. *C. I. L.*, I, p. 346. — *N. C.*, t. I, p. cxv et 446; et *Bulletin des Antiquaires de France*, 1902, p. 261.

5. Seeck, *Urkundenfälschungen des 4 Jahrhunderts*, dans : *Zeitschr. f. R. G.*, XXX, 2, p. 198. Seeck a très ingénieusement montré que les Césars avaient le droit de légiférer. Nous possédons deux témoignages positifs qui l'attestent. Zosomène (*Hist. eccles.*, I, 5), qui avait encore vu les textes originaux des lois et qui peut faire autorité dans les questions de droit, déclare que Crispus César avait promulgué, avec son père, de nombreuses lois en faveur des Chrétiens, comme l'attestaient encore de son temps les suscriptions qui donnaient les noms des législateurs et les dates des lois; et une inscription nous a conservé un rescrit à la « Civitas Orcistanorum » (cf. *C. I. L.*, III, 7.000) qui est précédé des noms des trois empereurs Constantin le Grand, Constantin II et Constance II. Constantin le Grand s'exprime au singulier dans les rares cas où il parle en son nom seul (*Cod. Théod.*, VII, 20, 1 et 2; IX, 7, 4 et 42, 1); le pluriel qu'il emploie ailleurs indique la pluralité des législateurs dont les noms ont fait place, en tête des lois, à celui de Constantin seul, soit par suite d'un travail de simplification opéré sur les textes par les compilateurs du Codex, soit pour faire disparaître le nom de Crispus.

6. Seeck, *Gesch. d. U. d. ant. Welt*, I. p. 31 et sq. Lactance, *De m. p.*, VII. — Vict., *Caesar*, 39.

Digitized by Google

Constantin, usant de son droit de premier Auguste, intervint, en 323, avec son armée, pour débarrasser la Thrace et la Mœsie des Goths qui avaient envahi ces provinces de Licinius [1], mais ce dernier n'acceptant pas la situation subordonnée que Galère avait eue vis-à-vis de Dioclétien, la guerre de 324 s'en suivit [2]. Constantin victorieux supprima l'empire de son rival, et ayant éprouvé les difficultés de la prise de Byzance, que la victoire navale de Crispus lui avait seule livrée, il en fit sa ville et sa place forte, *Constantinopolis*, aussitôt après la guerre ; en agrandit les murailles et y construisit son palais et de nouveaux monuments [3]. Ce fut à ce moment (8 novembre 324) [4] que son troisième fils, Constance II, fut élevé au rang de César et destiné à régner sur Constantinople.

Son quatrième fils, Constant Ier, né en 320 [5], n'avait encore aucun titre. Constantin le Grand restait seul Auguste dans l'empire. On lui a prêté la volonté de ne pas accepter de collègues analogues à ceux que s'était donnés Dioclétien. Or ce fut précisément à cette date que les ateliers monétaires, ayant renouvelé les coins qui servaient à la frappe des monnaies, afin de graver de nouvelles légendes et de nouveaux types qui convinssent à la nouvelle organisation de l'État, d'innombrables pièces de bronze portèrent, dans tout l'empire, la légende : *Providentiae Augg.* (*Augustorum*), autour d'une porte de camp [6]. Les monnaies

1. *Excerpta Vales.*, 5, 21. Sed hoc Licinius contra fidem factum questus est, quod partes suae ab alio fuerint vindicatae.

2. Zosime (II, 18) dit qu'en 314 Constantin avait déjà voulu détourner sur lui les regards des populations de Licinius. Les lois du *Cod. Théod.* VII, 1, 1 et XII, 1 prouvent que Constantin voulut réorganiser la défense des frontières ; voir sur le rôle de Galère Am. Marcellin, *loc. cit.*

3. J. Maurice, *Les origines de Constantinople*, dans les *Mémoires publiés à l'occasion du Centenaire des Antiquaires de France*, Paris, 1904.

4. Seeck, *Zeits. f. Rechtsgesch.*, X. p. 188. — *Monum. Germaniae hist., Chron. min.*, I, p. 232. — *Consul. Constantinop.* et *Chron. Paschale.*

5. *N. C.*, t. I, p. CXVI.

6. Voir toutes les émissions monétaires de 324 à 326 dans *N. C.*

Digitized by Google

étaient, à cette époque, le plus grand moyen de publicité organisé par les empereurs. Maxence et Constantin s'en étaient servi pour faire connaître de leurs sujets leurs prétentions à la domination des États de leurs rivaux, avant les guerres de 312, de 314 et de 324 [1]. Que pouvait donc signifier ce pluriel *Augustorum*? La légende reproduite, dans tous les ateliers, sur les monnaies leur avait été adressée par l'administration centrale de Constantin. Elle était semblable à celle que Dioclétien et Maximien Hercule firent graver, après leur abdication, si ce n'est que cette dernière se terminait par les mots : *quies Augustorum* [2]. Et il ne peut y avoir de doute sur ce pluriel ; ces légendes n'étaient pas fautives, elles étaient régulièrement gravées dans tous les ateliers. Certains d'entre eux, ceux d'Arles et de Trèves, frappaient également sur les monnaies la légende *Virtus Augg.* [3], qui confirmait ce pluriel. Les coins, qui servaient à frapper les monnaies, ne furent plus renouvelés jusqu'à l'inauguration de Constantinople en 330 [4]. A cette époque, le pluriel *Augustorum* cessa de paraître sur les médailles que l'on émit dans l'empire.

Que s'était-il donc passé, entre les années 324 et 330, qui pût permettre de parler des Augustes au pluriel?

Un événement capital marque cette période. Constantin était venu célébrer à Rome, en 326, le vingtième anniversaire de son règne [5]; et des événements s'étaient accomplis, qui frappèrent le monde de stupeur et semblèrent éloigner Constantin de la capitale du monde.

Cet empereur n'y était pourtant pas arrivé en ennemi,

1. *N. C.*, t. I, p. 190, 278, 325, et t. II, p. 150.

2. *N. C.*, t. III, p. 227 et 232.

3. *N. C.*, t. II, p. 176. Il est à noter que c'est d'Arles, capitale des Gaules, où l'on devait être au courant des projets impériaux, que cette légende fut envoyée à Trèves.

4. C'est ce qui ressort de la frappe de toutes les mêmes pièces, à peu près, de 324 à 330.

5. *Consularia Constant.*, *op. cit.*, p. 232 ; *C. I. L.*, t. I, p. 397 ; saint Jérome, *Chron.*, année 2342.

Digitized by Google

puisqu'il y venait fêter ses *Vicennalia*. Il amenait avec lui son fils aîné Crispus, sa femme Fausta, peut-être le premier fils de cette impératrice, Constantin II. Mais le héros du jour était Crispus. Son père aurait pu le laisser en Orient, où il s'était couvert de gloire, en décidant de la guerre par sa victoire navale.

Toutefois, Constantin le Grand avait préféré que son troisième fils, Constance II, attirât tous les regards, à Constantinople, où il avait été couronné César [1]. Son second fils Constantin II allait recevoir aussi sa part d'honneur, puisque la ville d'Arles devait lui être dédiée, lorsqu'il quitterait Rome, et devenir son séjour et sa capitale [2]. Que ferait-il donc de Crispus ? Le relèguerait-il aux confins de l'Orient ? Mais il n'aurait pas dû, dans ce cas, le présenter à l'admiration des Romains. Le poète Optatianus Porphyrius, adressant à Constantin un panégyrique à l'occasion de son anniversaire, y faisait l'éloge enthousiaste de Crispus et faisait remettre son écrit à l'empereur quelques jours avant la célébration des fêtes [3]. Il fallait donc que les orateurs de cour et le public s'attendissent à la glorification de ce prince. L'élévation de Crispus au gouvernement de Rome, avec le second rang dans l'empire, était le couronnement presque nécessaire des événements qui se déroulaient. Et puisque le dernier empereur de Rome, Maximien Hercule, avait porté le titre d'Auguste, qu'y avait-il de plus naturel que de rétablir ce poste de second Auguste pour Crispus ? C'est ce que les légendes avaient annoncé sur les monnaies, comme elles avaient annoncé les guerres de Maxence et de Constantin. Ces témoignages nous sont parvenus inexpliqués, mais non falsifiés comme certains textes [4].

1. Themistius, *Or.*, p. 69, éd. Dindorf ; *N. C.*, I, p. CXXVIII, et II, p. 488.
2. *L'atelier monétaire d'Arles*, *N. C.*, t. II, p. 179 et sq.
3. *Publii Optatiani Porfyrii Carmina*, V, 30 ; IX, 24 et X, 25, éd. Müller, Leipzig, 1877. — Paul Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. III, pp. 513-516.
4. Le titre *de naturalibus filiis* des Codes Théod. IV et Just. V nous

Digitized by Google

Ce fut au moment où tout était prêt pour le triomphe de Crispus qu'éclata le coup de théâtre qui désorganisa l'empire.

Fausta avait donné la mesure de ce dont elle était capable en organisant, en 310, à Arles, la tragi-comédie qui devait faire périr son propre père Maximien Hercule. Un eunuque, remplaçant Constantin dans son lit, avait été poignardé par Maximien qui se croyait assuré de la complicité de sa fille[1]. En le livrant à son mari, celle-ci s'assurait la confiance de l'empereur.

Elle ne pouvait supporter, sans dépit, de voir, en 326, le fils de la concubine prendre le pas, pour toujours, sur elle et sur ses fils.

Une mise en scène de tentative d'adultère ou d'adultère monstrueux dut être nécessaire, pour obliger l'empereur, qui venait d'écarter, par sa législation, les dénonciations[2]

révèle des suppressions extraordinaires de lois et de fragments de lois de Constantin se rapportant au cas de Crispus. La première loi de ce titre n'est indiquée que par son numéro, elle a pu être perdue ; mais la deuxième n'a été conservée que fragmentairement, et la partie supprimée est précisément celle qui était favorable à la légitimation des enfants nés de concubines, ce qui était le cas de Crispus. On n'a conservé des lois de Constantin que ce qui établit l'annulation des mesures prises en faveur de Crispus. Il faut recourir à l'empereur Zénon, qui s'autorisa de la législation de Constantin le Grand, pour savoir que cet empereur avait permis temporairement la légitimation des enfants nés du concubinat et leur avait donné la faculté d'hériter de leur père.

M. Cuq a bien voulu me faire remarquer que les lois de Constantin et de Zénon relatives aux enfants naturels n'engageaient pas l'avenir : elles régularisaient seulement des situations présentes, si bien que l'on peut conclure que ces mesures avaient été prises en faveur de Crispus par Constantin.

1. Lactance, *De m. p.*, c. xxx, confirmé par le *Panégyrique*, VII, c. 20.

2. L'*Epitome* d'Aur. Victor (41) ; Zozime (II, 29) ; la *Vita Sancti Artemii* (*Acta Sanct.*, t. VIII, p. 856) parlent de l'accusation de tentative d'adultère portée par Fausta contre Crispus, mais cela n'aurait pas suffi puisque Constantin repoussait ces accusations, comme le prouve la loi du *Cod. Théod.*, IX, 7, 2, d'avril 326 qui oblige à ce que l'accusation d'adultère, pour être

Digitized by Google

intéressées, à livrer son fils. Enfermé à Pola, Crispus dut être jugé [1]. Le sénat romain connaissait encore sous le bas empire des crimes de lèse-majesté [2]. La mort était obligatoire [3]. Les fils de Fausta se trouvaient seuls empereurs. Mais cette impératrice fut étouffée dans un bain un mois plus tard [4], et l'on peut penser que ses crimes étaient de ceux qu'on ne peut même pas juger. Eutrope, auteur païen, auquel saint Jérôme, Orose et Sidoine Apollinaire ont emprunté, a chargé la mémoire de Constantin du meurtre de son fils. Philostorge, plus impartial comme arien, n'étant ni dans un camp ni dans l'autre, affirme que Crispus est tombé sous les calomnies de sa belle-mère [5].

Le récit que Zosime nous a laissé est une fable qui avait cours dans les milieux néoplatoniciens [6]. Constantin aurait, suivant lui, quitté Rome chargé d'exécrations à la suite de ces meurtres, et aurait erré à la recherche d'une capitale. Il aurait d'abord voulu l'établir en Troade, aux lieux mêmes où s'était élevée l'antique Ilion, mais frappé finalement des avantages de la situation de Byzance, il en aurait fait sa ville. Ce récit tombe tout entier devant ce fait que Cons-

valable, vienne des parents consanguins du mari (patrueli consobrino et consanguineo maxime fratri).

Voir O. Seeck, *Die Verwandtenmorde Constantin's d. Gr.*, dans *Zeits. f. wissenschaft. Theologie*, 1890, p. 63 à 77.

1. Ammien Marcellin, XIV, 11.

2. Lécrivain, art. *Senatus*: *Dict. des Ant. gr. et rom.*, IV, p. 1197. Ammien Marcellin, XXVIII, 1; Symmaque, IV, 4; Zosime, III, 10; Sidoine Apoll., I, 7.

3. C'est pourquoi Constantin avait voulu rendre plus rares les accusations du crime de lèse-majesté: *Cod. Théod.*, IX, 5, 1.

4. Mêmes auteurs cités plus haut, et Sidoine Apollinaire, *Epist.*, V, 8, qui a emprunté à Eutrope, X, 6, 3, ainsi que saint Jérôme et Orose. Lire à cet égard Seeck, *op. cit.* La date de la mort de Fausta est fixée par les émissions monétaires. Les monnaies de Crispus et de Fausta cessent en même temps d'être émises. Fausta ne fut pas jugée; Constantin recourait toujours aux moyens légaux quand cela était possible.

5. Philostorge, II, 4.

6. Zosime, II, 30. On trouve dans Zosime, II, 29, la légende de la conversion de Constantin à la suite de ses crimes inexpiables pour les païens.

Digitized by Google

tantinople fut fondée en 324 [1] et que les événements que raconte Zosime auraient dû se passer en 326.

On s'explique facilement que Constantin ne revint pas à Rome, après l'effroyable drame qui venait de s'y dérouler. Mais cette ville garda toute sa sollicitude. Il donna le palais de Fausta, le *Sessorium*, à sainte Hélène [2], et envoya le corps même de sa mère reposer, en 330, dans le mausolée de la voie Lavicane [3].

Il laissa ouverts tous les temples païens que Constance II retrouva tels en 356 [4], mais il fit des dons, en nature et en argent, aux églises de Rome [5]. Il fit parvenir à Sainte-Croix-de-Jérusalem des reliques de la vraie Croix, pendant le voyage de sainte Hélène en Orient [6]. Enfin et surtout, lorsqu'en 330 Constantin célébra l'inauguration de Constantinople par la frappe de grandes séries de monnaies et de médaillons présentant à leur droit le nom et l'effigie de *Constantinopolis*, il fit émettre en même temps des pièces analogues de *Urbs Roma*, pour signaler au monde qu'il y avait deux capitales égales dans l'empire [7].

Cet empereur avait voulu reproduire la division en quatre parties du monde romain, inaugurée par Dioclétien, et qui, seule, répondait aux besoins du temps; mais après la défaite de Licinius, il avait voulu le faire au bénéfice de sa seule famille, et ayant plus que son prédécesseur ce sentiment de stabilité qui lui fit choisir Constantinople pour lui-même, il attribua une capitale impériale à chacun de ses

1. *Les origines de Constantinople*, *op. cit.*

2. Mgr Duchesne, *Le Liber Pontificalis*, t. I, p. 196; voir pour les inscriptions dédiées à sainte Hélène, *C.I.L.*, VI, II 34, II 36.

3. Duchesne, *op. laud.*, t. I, p. 198.

4. Ammien Marcellin, XVI, 10.

5. Mgr Duchesne, *Le Liber Pontificalis*, t. I, pp. 176-178, 180-185.

6. *Id.* Saint Cyrille de Jérusalem parle en 348 de la dispersion des fragments de la vraie Croix. *Catech.*, IV, 10, X, 14. — Voir à ce sujet L. Duchesne. *Le Liber Pontificalis*, I, p. 197.

7. Voir notamment *L'atelier de Constantinople*, *N. C.*, t. II, p. 517 sq., et sur les Tychés des deux villes, pp. 520, 521.

Digitized by Google

fils. Il réserva à Constance II sa succession sur le Bosphore, dans sa propre ville. Il devait remettre les deux grands États de l'Occident à ses fils les plus âgés.

Rome avec l'Italie et l'Afrique était destinée à Crispus; c'est pourquoi elle resta sept ans sans empereur, après la mort de ce dernier [1]; Constantin le Grand attribua en 326 la ville d'Arles à Constantin II, qui y régnera jusqu'à sa mort [2]. Cette ville prenait le nom de ce dernier, *Arelate Constantina*. Son quatrième fils, Constant Ier, né en 320, n'était encore qu'un enfant. Nous avons lieu de croire que l'Orient asiatique, avec Nicomédie comme capitale, lui était réservé. En effet, Constantin le Grand ne semble avoir fêté ses propres anniversaires impériaux que dans les capitales destinées à ses fils, Arles, Rome, Nicomédie, Constantinople [3]; il célébra, en 325, ses *Vicennalia* à Nicomédie, avant de venir à Rome. Le drame de 326 ayant laissé l'Italie sans empereur, il changea ses dispositions à l'égard de Constant Ier, attendit sept ans qu'il fût en âge de gouverner au moins nominalement l'Italie, et ne fit un premier partage de l'empire qu'en 333, lorsque ce prince fut élevé au rang de César [4].

1. Au moins jusqu'à la première distribution des grands commandements aux fils de Constantin qui nous est révélée par Julien (*Juliani Oratio*, I, 13, p. 14 et 15, éd. Teubner) et la frappe de médaillons dans les Gaules en 333. *N. C.*, I, pp. 484-5, qui signale ce premier partage des commandements.

2. *N. C.*, t. II. *L'atelier d'Arles*, p. 179 et sq.

3. En 315 Constantin est à Rome; en juillet 316 à Arles : voir Seeck, *Die Zeitfolge d. Gesetze Constantins*, dans la *Zeitschrift f. Rechtsgesch.*, X, pp. 214 et 217; j'ai signalé la frappe des monnaies des *Adventus Divi* dans *N. C.* I, 316, II, 42. — 315 est l'année de la dédicace de l'arc de triomphe de Constantin à Rome.

En juillet 325, Constantin est à Nicomédie et en 326 à Rome. Saint Jérôme écrit : anno 2342, « Vicennalia Constantini Nicomediae acta et sequenti anno Romae edita »); voir la frappe des médaillons commémoratifs, dans *N. C.*, t. III, p. 60 et s. Les *Adventus Divi*, à Rome seulement, sont indiqués dans *C. I. L.*, I, p. 397.

4. *Consular. Constant.*, dans *Mon. Germ. Hist.*, *Chron. Min.*, I, p. 234; *Chronique de saint Jérôme*, a. 2349; voir *N. C.*, p. CLX.

Digitized by Google

Ce partage fut confirmé en 335 [1]. L'Orient asiatique se trouvant alors sans empereur, Constantin y créa le royaume romain du Pont [2]. L'établissement qu'il y fit du roi Hannibalien, comme celui du César Delmace [3], un autre de ses neveux, sur la frontière des Goths, semblent avoir été la conséquence de la désorganisation de l'empire produite par la mort de Crispus. Constance II aurait eu, sans ces créations tardives de son père, un empire double de celui de ses frères ; l'équilibre du pouvoir se serait rompu à son bénéfice, contrairement aux vues de Constantin le Grand, et ce fut en effet, ce qui arriva quand Constance II eut fait périr ses cousins.

LIVRES OFFERTS

M. Émile Picot a la parole pour un hommage :

« M. le comte de Caix de Saint-Aymour vient de publier un beau volume intitulé : *Vieux manoirs et gentilshommes bas-normands ; promenades historiques dans le Val d'Orne*, volume auquel sont jointes de nombreuses illustrations (Caen, in-8°).

« Je suis chargé par l'auteur d'offrir à l'Académie un exemplaire de cet ouvrage, dont je tiens à signaler l'intérêt. M. de Caix s'est attaché à faire connaître une région extrêmement pittoresque et cependant peu visitée de la Normandie : les vallées de l'Orne, de la Baise, de la Rouvre, du Noireau, de la Vère. Les détails que l'auteur nous donne sur les anciens manoirs et les familles qui les ont habités sont en grande partie inédits et seront accueillis sans nul doute avec faveur par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire provinciale. »

1. Eusèbe, *V. C.* ; IV, 51 ; *Excerpta Valesiana*, VI, 35 ; Zosime, II, 39 ; Cassiodore, *Hist. Trip.*, III, 21.
2. *Exc. Vales.*, *loc. cit.*
3. Eutrope, *Brev. H. R.*, X, 9 ; Victor, *De Caes.*, 41.

Digitized by Google

SÉANCE DU 29 MAI

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le P. Scheil, au nom de la Commission du prix Auguste Prost, annonce que la Commission a partagé le prix ainsi qu'il suit :

500 francs à M. Jean-Julien Barbé, pour son ouvrage : *A travers le vieux Metz* ;

400 francs à *L'Austrasie, Revue du pays messin et de Lorraine ;*

300 francs à M. René Perrin, pour son ouvrage : *L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816*.

M. Paul Monceaux commence la lecture de sa notice sur la vie et les travaux de son prédécesseur à l'Académie, M. Philippe Berger.

M. Raymond Weill rend compte des fouilles qu'il a exécutées, l'hiver dernier, à Jérusalem, pour le compte de M. le baron Edmond de Rothschild. Le terrain des fouilles était l'emplacement, aujourd'hui abandonné, de la « Cité de David », la vieille acropole chananéenne que prit d'assaut le conquérant israélite, fondateur de la royauté, et dans l'enceinte de laquelle il devait être enseveli, ainsi que tous ses successeurs. M. Weil a mis au jour l'antique nécropole royale, ou plutôt ce qui reste de ces tombeaux, cruellement dévastés dès une époque ancienne. Il a également reconnu les murs de l'enceinte archaïque qui couronnait les ravins de la périphérie, et le système de défense de cette forteresse remarquablement organisée. La source qui alimentait en eau la ville primitive, et les systèmes d'aqueducs souterrains qui, par dessous la montagne, conduisaient l'eau dans un bassin protégé contre les attaques, ont été étudiés, dégagés sur de grandes étendues. Enfin il a été découvert, dans les fouilles, d'importants documents de l'histoire de la ville juive à l'époque romaine, notamment l'inscription dédicatoire d'une fondation

Digitized by Google

« pour les étrangers », créée vers le milieu du 1er siècle ap. J.-C., et comprenant une synagogue, un balnéaire et une hôtellerie. Cette inscription juive du 1er siècle est en langue grecque.

LIVRES OFFERTS

M. Antoine Thomas a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Charles Kohler, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, un volume intitulé : *Philippe de Novare, Mémoires*, 1218-1243, qui forme le n° 10 de la collection « Les Classiques français du moyen âge publiés sous la direction de Mario Roques ». On sait quelle place occupe dans l'histoire de l'Orient latin ce chevalier italien auquel Gaston Paris a restitué, en 1890, son vrai nom (on l'appelait jusqu'alors Philippe de *Navarre*), et dont il a fait revivre l'originale physionomie. Historien, poète, moraliste, juriste, Philippe de Novare a beaucoup écrit, mais nous n'avons pas tout conservé. Le volume que vient de publier M. Kohler comprend ce qui nous est parvenu de son œuvre historique, à savoir un fragment d'autobiographie et une longue relation de la guerre de Frédéric II contre les Ibelins en Terre Sainte et à Chypre, de 1218 à 1243. La tradition manuscrite a fâcheusement altéré le texte de l'auteur, qui ne nous est pas parvenu directement, non seulement en le remaniant, mais en le tronquant et en l'interpolant. M. Kohler s'est appliqué, avec un juste sentiment de ce que peut et doit être la critique historique et philologique, à réparer les injures qu'on lui a fait subir. Il n'a pas cru devoir admettre toutes les corrections de pure forme introduites par Gaston Paris dans l'édition des *Gestes des Chiprois* qui fait partie du tome II des *Documents arméniens*, paru en 1906, et auquel M. Kohler lui-même a donné une précieuse part de collaboration. On ne saurait lui en vouloir d'être plus conservateur que son devancier : si la bigarrure de l'orthographe choque nos habitudes de régularité, elle est conforme à la fantaisie du moyen âge et a des droits historiques. En résumé, l'œuvre de Philippe de Novare reparaît ici sous sa véritable physionomie, dégagée du canevas hétéroclite où elle se dispersait, et débarrassée des retouches que de misérables barbouilleurs lui avaient fait subir. Ajoutons que le volume contient tout ce qui peut faciliter au lecteur la pleine intelligence du texte publié : table chro-

Digitized by Google

nologique, table alphabétique, glossaire et cartes. C'est un parfait modèle de ce que doit être une édition scientifique, et qui honore la collection si heureusement inaugurée et dirigée avec tant de zèle par M. Mario Roques. »

M. Salomon Reinach a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Jack Morgan (de New-York), un volume in-folio où sont reproduites et décrites, par M. Seymour de Ricci, vingt tapisseries de la Renaissance, faisant partie de la collection de feu Pierpont Morgan. La série des grands catalogues illustrés de la collection Morgan, publiés du vivant de ce célèbre amateur, constitue une vraie bibliothèque, d'autant plus précieuse qu'aucun des volumes qui la composent n'a été mis dans le commerce. Celui-ci, publié après la mort de M. Pierpont Morgan, par ordre de son fils M. Jack Morgan, n'a été tiré qu'à 150 exemplaires, dont 50 seulement avec des planches en couleur qu'on trouvera dans le présent volume. M. Seymour de Ricci a donné tous ses soins à l'explication détaillée des tapisseries, dont plusieurs sont d'une interprétation très difficile; il a également reconstitué, dans une large mesure, l'histoire et la bibliographie de ces précieux objets. »

M. Théodore Reinach offre à l'Académie la cinquième édition de son *Histoire des Israélites depuis la ruine de leur indépendance nationale jusqu'à nos jours* (Paris, 1914, in-8°).

Le Gérant, A. Picard.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 5 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Collignon communique, au nom de M. Lucio Mariani, des photographies de la statue d'Aphrodite trouvée récemment en Cyrénaïque. Elle a été découverte par une équipe de soldats du corps d'armée italien. Elle représente Aphrodite debout, ayant à côté d'elle un dauphin dressé, sur lequel est jeté le vêtement qu'elle vient de quitter. M. Collignon fait ressortir la haute valeur d'art de cette belle statue, qui nous offre sans doute un type plastique de l'Aphrodite Anadyomène.

M. Noël Valois donne lecture du rapport suivant :

« La Commission du prix Saintour a partagé le prix de la manière suivante :

1200 francs au P. Delehaye, pour son ouvrage intitulé : *Les origines du culte des martyrs;*

1200 francs à M. Amédée Pagès, pour ses ouvrages intitulés : *Auzias March et ses prédécesseurs; Étude critique sur les manuscrits d'Auzias March; Las obres d'Auzias March;*

Digitized by Google

800 francs à MM. Halphen et Poupardin, pour leur édition des *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise;*

400 francs à M. G. Daumet, pour son *Mémoire sur les relations de la France et de la Castille de 1255 à 1320;*

400 francs à M. Eugène Saulnier, pour son livre intitulé : *Le rôle politique du cardinal de Bourbon* (*Charles X*), 1528-1590. »

M. Maurice Prou donne lecture du rapport suivant :

« La Commission du Concours des Antiquités de la France a décerné les récompenses suivantes :

1re médaille, M. Louis Stouff, *Catherine de Bourgogne;*

2e médaille, M. Jean Marx, *L'inquisition en Dauphiné;*

3e médaille, M. Louis Regnier, *L'église Notre-Dame d'Écouis;*

4e médaille, MM. Charles Marteaux et Marc Leroux, *Boutae* (*Les fins d'Annecy*), *vicus gallo-romain de la cité de Vienne.*

1re mention, M. Édouard Audouin, *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe-Auguste;*

2e mention, M. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, en collaboration avec feu l'abbé Charles;

3e mention, M. le chanoine Durville, *Les fouilles de l'évêché de Nantes;*

4e mention, M. François Gebelin, *Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne;*

5e mention, M. Louis Bonnard, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque romaine;*

6e mention, M. l'abbé Touflet, *Le millénaire de la Normandie.* »

M. Monceaux achève la lecture de sa notice sur la vie et les travaux de son prédécesseur, M. Philippe Berger [1].

M. Théodore Reinach communique à l'Académie, de la part de M. Pick, conservateur du Musée de Gotha, et d'un autre collectionneur, deux monnaies inédites du plus vif intérêt pour l'histoire de l'Asie Mineure.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

L'une est la première monnaie connue qui ait été frappée au nom du *koinon* (fédération religieuse) de la Petite Arménie, district de la province de Cappadoce doué d'une certaine autonomie. La monnaie, frappée sous Trajan, porte une double date, comme celles de Nicopolis dont M. Reinach a récemment expliqué le système : l'an 17 de Trajan y correspond à l'an 43 du district. La pièce a été frappée entre octobre 114 et janvier 115, époque de l'incorporation à l'Empire du royaume de Grande Arménie, et c'est cet événement que commémore le type du revers.

L'autre pièce — une drachme d'argent au nom d'un roi Attale Épiphane — paraît appartenir à un roitelet de Paphlagonie du nom d'Attale, installé par Pompée en 64 av. J.-C., mort en 41. C'est le premier monument numismatique de ce prince, dont il nous fait connaître le surnom, ignoré des historiens, et le titre royal.

APPENDICE

NOTICE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE M. PHILIPPE BERGER, PAR M. PAUL MONCEAUX, MEMBRE DE L'ACADÉMIE; LUE DANS LES SÉANCES DES 20 MAI ET 5 JUIN 1914.

MESSIEURS,

S'il est un endroit au monde où doive se conserver le souvenir de Philippe Berger, c'est bien le Palais de l'Institut; surtout cette partie du Palais qui s'étend de la Bibliothèque à la salle de nos séances. Pendant près de vingt ans, comme bibliothécaire, Philippe Berger y a passé presque toutes ses journées; et, pendant vingt autres années, il y est revenu plusieurs fois la semaine, pour y siéger, y travailler ou y causer, comme membre de cette Académie, comme membre très actif de la Commission du

Digitized by Google

Corpus sémitique, ou, tout simplement, comme habitué de la maison. Ainsi, bien qu'il soit mort avant l'heure, c'est pendant quarante ans que l'on a vu se profiler ici la haute stature de cet aimable confrère, toujours courtois et souriant.

I

Philippe Berger était né à Beaucourt (Haut-Rhin), le 15 septembre 1846[1]. Il était le troisième des cinq fils du pasteur Eugène Berger. Il appartenait à une vieille famille protestante, très considérée, établie depuis cent cinquante ans dans la région de Belfort et de Montbéliard.

Malgré les apparences géographiques, et bien qu'il fût né dans le Haut-Rhin d'une mère strasbourgeoise, il n'était qu'à moitié alsacien. Son père avait été amené à Beaucourt par les hasards de sa carrière. Et cette petite ville de Beaucourt, où l'on n'a jamais parlé que français, ne faisait pas partie primitivement du pays d'Alsace : elle dépendait antérieurement de la principauté de Montbéliard, qui, on le sait, a longtemps conservé son autonomie sous des suzerainetés lointaines, et qui fut enfin réunie à la France pendant la Révolution. Nos compatriotes de Beaucourt sont donc, en réalité, des Francs-Comtois d'Alsace ou des Alsaciens de Franche-Comté.

La famille Berger est connue dans cette région depuis plus de deux siècles. Autant qu'on peut remonter dans la suite des âges, elle est originaire du village de Mertzlingen, dans le canton de Berne, où sans doute quelque ancê-

1. Je remercie vivement les personnes qui ont bien voulu m'aider à réunir les éléments de cette notice : Madame Philippe Berger, qui a eu l'obligeance de me communiquer des lettres de son mari, avec des indications de tout genre ; mon confrère M. Élie Berger, qui a mis à ma disposition toutes les œuvres de son frère conservées dans sa bibliothèque ; enfin, deux camarades de Philippe Berger, M. Dumas, pasteur à Paris, et M. Hermann Dieterlen, missionnaire au pays des Bassoutos, qui m'ont fourni des renseignements précieux sur la cunesse de leur ami.

Digitized by Google

tre avait émigré de France lors des guerres religieuses. Elle vint se fixer à Montbéliard vers la fin du XVII^e^ siècle : un de ses membres, d'après les registres de cette ville, y fut admis comme bourgeois le 22 juin 1689.

Le grand-père de votre confrère, Charles-Louis Berger, était un personnage original, que n'effrayaient pas les hardiesses de son temps, et qui ne faisait litière ni de ses convictions religieuses ni de ses principes politiques. De 1789 à 1793, il exerça les fonctions de pasteur luthérien, d'abord à Étobon, puis à Valentigney. Ardent républicain, il effarouchait un peu ses paroissiens, dont beaucoup ne partageaient pas ses opinions. Nommé membre du Directoire de Montbéliard, il fut envoyé à Paris par ses concitoyens pour y réclamer contre certaines mesures d'exception. Arrivé à Paris, il commença par se faire admettre au Club des Jacobins. Il n'en fut pas moins dénoncé dans un rapport de police, où on l'accusait d'avoir dit tout haut, dans son hôtel, qu'un peuple avait besoin d'une religion. Il dut quitter Paris à la hâte. Il en rapportait un surnom, que lui avaient donné alors ses compatriotes, et qu'il garda toujours : le surnom de « Berger-Convention ». Les choses, pourtant, finirent par s'arranger ; comme tant de ses contemporains, le farouche révolutionnaire dut se calmer un peu, à mesure que s'apaisait l'ardeur de la Révolution. Sous le Consulat, il fut nommé pasteur à Vandoncourt. Il remplit paisiblement ces fonctions jusqu'à sa mort en 1827.

Il laissait quatre fils. Deux d'entre eux suivirent la même carrière : Jean-Louis-Émile Berger, pasteur à Désandans ; Georges-Eugène Berger, né à Vandoncourt en 1808, pasteur à Beaucourt de 1840 à 1855, puis à Paris de 1855 à 1874. Ce dernier fut le père de la phalange des cinq Berger.

De l'avis de tous ceux qui l'ont connu, le pasteur Eugène Berger était un homme éminent, d'une vie morale intense, poussant le scrupule jusqu'aux tortures de conscience. Il inspirait un véritable respect à des hommes qui s'y con-

Digitized by Google

naissaient, et qui n'étaient pas dupes des apparences : Prévost-Paradol, Ludovic Halévy. Il avait eu de terribles crises intérieures, d'où il était sorti plus fort et grandi. Après avoir terminé ses études de théologie à Strasbourg, il avait senti sa foi minée par le doute ; en honnête homme qu'il était, il hésitait à se faire pasteur, et il chercha quelque temps une autre voie. C'est alors qu'il fut chargé par Guizot d'une mission en Angleterre, pour y étudier diverses questions d'enseignement. Dans l'intervalle se poursuivait en lui le travail intérieur. La foi finit par l'emporter, et, avec la foi, la vocation pastorale, une vocation fondée sur l'épreuve, comme sur le roc. Désormais, tous ceux qui approchèrent du pasteur subirent son influence, en admirant sa haute valeur morale. On devine ce que fut pour ses fils un tel homme.

D'autant mieux qu'à l'action du père s'ajouta celle d'une mère également supérieure. Eugène Berger avait épousé une Alsacienne de Strasbourg, Mathilde Pitois, proche parente de Berger-Levrault, le grand imprimeur de cette ville. La femme avait, comme son mari, une haute conception de la famille. Elle surveilla de près l'éducation de ses enfants. D'ailleurs, elle savait rendre le devoir aimable, en semant quelques fleurs sur le chemin de la vie. Par exemple, elle adorait la musique, et la fit aimer de ses enfants. Philippe Berger était bon musicien. A son art favori, il sacrifiait souvent jusqu'au *Corpus* des inscriptions sémitiques. Presque tous les soirs, il jouait du piano : il savait par cœur bien des morceaux de Bach, de Beethoven, de Mendelssohn. Dans les soirées d'amis, comme en Bretagne chez Renan, il chantait volontiers, en s'accompagnant au piano, des chansons du pays natal. Cette compréhension de l'art musical, il la devait surtout à sa mère, comme bien d'autres choses.

Maintenant, Messieurs, que vous connaissez les parents, vous ne vous étonnerez pas que tous les fils aient si bien

Digitized by Google

fait leur chemin dans la vie et dans l'estime de tous. Bel exemple à opposer aux sceptiques qui seraient tentés de mettre en doute la vertu de l'éducation. Le pasteur Eugène Berger eut huit enfants : cinq fils et trois filles. Pour honorer la mémoire des parents, il suffit de rappeler les noms des cinq fils : l'aîné, qui fut l'ami de beaucoup d'entre nous, Samuel Berger, pasteur, professeur et bibliothécaire à la Faculté de Théologie protestante de Paris, un savant de grand mérite ; Théodore Berger, administrateur-directeur de la Banque Ottomane, vice-président du Comptoir d'Escompte ; Paul Berger, chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine ; enfin, les deux érudits vos confrères, Philippe Berger, dont j'ai eu le plaisir d'être le collègue au Collège de France, et M. Élie Berger, professeur à l'École des Chartes, dont je parlerais plus longuement, si je ne l'apercevais parmi vous. Voyez, Messieurs, si ces destinées parallèles et si diverses des cinq frères peuvent être un effet du hasard.

C'est au presbytère luthérien de Beaucourt que Philippe Berger passa les neuf premières années de sa vie. La maison du pasteur était située tout en haut du bourg. Des fenêtres, on voyait se dérouler la merveilleuse plaine d'Alsace, maintenant assombrie d'un voile de deuil, mais alors toute à la joie de la lumière et de la fécondité, avec ses prairies et ses champs aux tons harmonieux, avec ses taches rouges annonçant les fermes ou marquant les toits des maisons, avec ses petites rivières aux capricieux méandres, et les flèches d'église perçant à l'horizon. Là vivaient heureux les enfants du pasteur, toujours en plein air, bras et cou nus, même en hiver. Nulle contrainte, que celle du devoir. Le père leur enseignait lui-même les éléments d'une première instruction, et surveillait discrètement l'éveil de leur conscience. Jusqu'à la fin de sa vie, Philippe Berger a conservé l'empreinte de cette forte éducation reçue dans sa famille.

Digitized by Google

Tout à coup, en 1855, une grande nouvelle mit en émoi le petit monde turbulent qui animait de ses jeux le presbytère de Beaucourt : on allait partir pour Paris. Le père y était appelé pour y diriger, comme pasteur de l'Église luthérienne, la paroisse rive-gauche de la Rédemption. Eugène Berger devait remplir ces fonctions pendant vingt ans, jusqu'à sa mort, avec une conscience et un dévouement sans bornes. Il s'installa rue de Vaugirard, en face de la grille du Luxembourg, au fond d'une cour égayée d'arbres, dans la maison de l'éditeur Belin, un vieil hôtel du XVII^e^ siècle. Il y menait une vie patriarcale, consacrée tout entière au devoir professionnel, à ses enfants et à ses amis. Toujours vêtu de noir et cravaté de blanc, il y présidait journellement une imposante table de famille, où son autorité se tempérait d'affection et parfois souriait à l'avenir ou au passé.

A neuf ans, on apprécie plus la vie au grand air et les libres joies de la campagne que les séductions des capitales. Comme ses frères, Philippe Berger n'avait pas quitté sans regret la vieille maison de Beaucourt. Mais il retrouvait à Paris une maison plus vieille encore, dans un coin paisible et d'allure provinciale ; le Luxembourg aidant, il fut vite conquis par la grande ville. Tout en conservant au cœur l'amour du pays natal, où il devait retourner souvent, il devint Parisien pour le reste de ses jours. Il l'a été pendant cinquante-sept ans.

L'enfant, jusque-là, n'avait travaillé qu'avec son père. Le pasteur continua toujours de diriger l'éducation de ses fils ; mais, peu après son arrivée à Paris, ses fonctions de plus en plus absorbantes l'obligèrent à chercher un aide. Il eut la bonne fortune de rencontrer un précepteur comme on n'en voit guère : excellent pédagogue, aimant la jeunesse et sachant se faire aimer d'elle, avec la vocation de l'enseignement et le don assez rare d'inculquer les premiers éléments des choses. C'était un modeste employé de l'Hôtel

Digitized by Google

de Ville, à qui la Ville laissait naturellement des loisirs : un certain Boileau, ou plutôt, un « Monsieur Boileau », qui pour ses élèves est toujours resté « Monsieur Boileau ». Cet excellent maître connaissait son métier autant qu'il l'aimait ; et ses élèves de la rue de Vaugirard lui ont fait honneur.

Cependant, le moment arrivait où la science de M. Boileau lui-même risquait de paraître un peu courte. Philippe Berger entra en seconde au lycée Saint-Louis, dans la même classe que son frère Paul, le futur chirurgien, son aîné d'un an. Tous deux y firent d'excellentes études. Puis, Philippe Berger, pour les classes supérieures, fut envoyé à Louis-le-Grand. Pendant ces années de lycée, il fut le condisciple de trois hommes éminents qui devaient être ses collègues au Collège de France, et ses confrères à l'Institut : M. Maspero, M. Clermont-Ganneau, et M. Maurice Croiset, qui naguère, parlant sur la tombe de Philippe Berger, au nom du Collège de France, évoquait avec émotion le souvenir de son camarade de lycée.

Au sortir du lycée, Philippe Berger hésita sur la voie à suivre. Les traditions de famille, le désir secret de son père, l'exemple et l'action de son frère aîné, tout semblait le pousser vers la carrière de pasteur. Mais sa vocation, si vocation l'on peut dire, n'avait évidemment rien d'impérieux. En attendant d'y voir clair en lui-même, il songea à préparer sa licence ès-lettres. Pendant deux ans, de 1865 à 1867, il suivit des cours à la Sorbonne, notamment ceux d'Egger, de Martha, de Gandar. Il assistait également aux célèbres conférences de Sainte-Barbe, qui étaient alors comme le séminaire de la Faculté des Lettres. Il y entendit Vacherot et Despois. Il y prit goût au grec, qu'enseignaient Guérard et Tournier. Surtout, il y écoutait avec admiration Eichhoff, qui lui ouvrait un domaine inconnu jusqu'alors : la philologie comparée, le sanscrit. C'est dans ces conférences d'Eichhoff qu'il a eu la première révélation des langues et des choses de l'Orient.

Digitized by Google

II

Tout en préparant sa licence et en s'initiant à la philologie, il crut s'apercevoir que, décidément, il était né pasteur. C'était dans l'été de 1867. Il avait vingt et un ans. Comme on n'enseignait pas alors à Paris la théologie protestante, il partit pour Strasbourg. Pendant trois ans, depuis l'automne de 1867 jusqu'à l'été de 1870, il allait y suivre les cours de la Faculté de Théologie.

Ce furent, pour lui, trois années d'enchantement. A Strasbourg, d'abord, il était comme chez lui, tout près du pays natal, et en famille, sa mère étant de Strasbourg. Il demeurait chez son oncle, l'imprimeur Berger-Levrault. Dans cette maison très hospitalière, il rencontrait la meilleure société de la ville ; il se familiarisait avec les traditions et les coutumes des vieux Strasbourgeois. S'il n'était qu'à moitié Alsacien par sa naissance, il le devint tout à fait, par le cœur, en ces années d'études.

Pour le jeune étudiant, ce qui constituait surtout le charme de Strasbourg, à cet âge où se nouent les amitiés, c'était la société de camarades comme il les aimait, en même temps studieux et gais, pleins d'entrain juvénile pour le plaisir honnête comme pour la science. Cette Faculté protestante de Strasbourg était alors très vivante. On y distinguait plusieurs groupes, qui rappelaient un peu les « nations » de la vieille Université de Paris : Alsaciens, Parisiens, Genevois, Méridionaux. C'était, sur ce vieux sol d'Alsace, comme une image en raccourci de la plus grande France. Et l'on ne s'ennuyait pas dans ces cercles d'aspirants théologiens, adeptes de la gaie science. On travaillait ferme, et l'on discutait plus encore, entre libéraux et conservateurs dits « Évangéliques »; mais on s'amusait aussi, on riait, on plaisantait à la française. Le dimanche, par bandes joyeuses, on partait en excursion vers les Vosges

Digitized by Google

ou vers la Forêt-Noire, dans cette Allemagne toute proche et d'apparence débonnaire, qu'on n'avait pas encore appris à maudire.

Sur la vie que menait alors à Strasbourg Philippe Berger, sur le caractère et le travail de l'étudiant, nous n'avons qu'à laisser parler des témoins oculaires, ses camarades en ce temps-là, qui ont bien voulu évoquer pour nous leurs vieux souvenirs[1].

En leur ami Berger, ce qui les frappait surtout, c'était la force de volonté, l'activité, la maîtrise de soi : « Sa qualité maîtresse, nous dit-on, était la volonté, l'énergie, la persévérance. Il était infatigable à tous les points de vue ; homme de conscience, de principes, de devoir, et poussé par un grand besoin de réussir, c'est-à-dire de faire très bien tout ce qu'il entreprenait. Et il entreprenait beaucoup, ayant en tout de très hautes aspirations et de grandes ambitions. Il ne pouvait rien faire à moitié ou médiocrement. » Dans cette obstination volontaire, qui se cachait ordinairement derrière un sourire, est sans doute le secret des succès de Berger, et, aussi, de ses ambitions.

Un second trait qui attirait l'attention sur lui, même dans ce milieu d'aspirants pasteurs, c'était l'activité de sa vie morale, et l'activité extérieure qui en était la conséquence : « Sa vie morale, nous dit le même témoin, était gouvernée par les principes rigides dont le pasteur Eugène Berger s'était inspiré pour l'éducation de sa nombreuse famille. Il était d'une honnêteté, d'une droiture et d'une fidélité absolues dans toute sa conduite, dans son travail, ses amitiés ; et, dans sa piété, un fidèle membre de l'Église luthérienne, qui, pour lui et ses frères, semblait être le prolongement de la vie de famille. Il s'occupait d'œuvres religieuses, fai-

1. Les citations suivantes sont empruntées à une note inédite de M. Hermann Dieterlen, un des camarades de Philippe Berger à Strasbourg. D'autres renseignements m'ont été fournis oralement par M. le pasteur Dumas, leur ami commun.

Digitized by Google

sant partie de la petite association d'étudiants appelée le « Diaconat libre de jeunes gens », dont les membres, tout en s'entr'aidant, consacraient leurs efforts au soulagement des misères matérielles et morales que leur recommandaient les pasteurs de Strasbourg. » Dans des lettres de Philippe Berger qui datent des années suivantes, on constate un impérieux besoin de s'analyser et l'habitude des examens de conscience. Quant aux œuvres religieuses, il n'a jamais cessé de s'y intéresser très activement.

Ces mêmes scrupules de conscience, il les portait naturellement dans ses études. « Philippe était un étudiant modèle, un travailleur énergique et distingué. Manquer un cours était pour lui chose inadmissible. Il ne se fût pas permis de passer ses examens avec une note faible. Et, à côté des travaux ordinaires, obligatoires, il se livrait encore à des études personnelles, auxquelles il consacrait de longues heures de la nuit. » D'après ce témoignage, on pourrait se demander si l'étudiant n'y voyait pas plus clair la nuit que le jour : le travail obligatoire des heures de jour n'a pas fait de lui un théologien, et c'est le travail personnel des heures de nuit qui pour lui préparait l'avenir.

Je vous ai dit que ces jeunes théologiens de Strasbourg étaient gais. Philippe Berger, si sérieux qu'il fût au fond, était un de leurs boute-en-train. Témoin l'un de ses compagnons de fête, qui dit de lui : « Il était aussi enthousiaste et énergique dans nos plaisirs qu'à son travail. Il y allait de tout cœur, avec des forces physiques et morales inépuisables. Pendant les longues courses à pied que nous faisions dans les environs de Strasbourg, dans les Vosges ou la Forêt-Noire, c'était à qui alignerait le plus de kilomètres ou qui arriverait le plus lestement au sommet d'une montagne ou d'un haut rocher. Philippe était homme à ne se laisser battre par personne, jouissant en même temps, et de tout son être, des beautés de la nature et du bonheur de vivre, d'agir, de vouloir et de pouvoir. » Mais le triomphe

Digitized by Google

de Philippe Berger, c'étaient ses prouesses de nageur, dans l'Ill à Strasbourg et surtout dans le Rhin. Avec un camarade, il sortait du bassin rudimentaire (côté allemand) pour se lancer dans les eaux rapides et laiteuses du grand fleuve. Puis les deux amis se laissaient emporter par le courant et abordaient où ils pouvaient, pour regagner à pied le point de départ, brûlés par le soleil et mordus par les taons.

Cependant, Philippe Berger n'était pas toujours dans les flots du Rhin, ou sur les Vosges, ou dans la Forêt-Noire. Il travaillait aussi ; et même, vous l'avez vu, il travaillait avec ardeur. Nul doute qu'il ait dû beaucoup à ses maîtres de Strasbourg, notamment à Colani, à Charles Schmidt, surtout à Édouard Reuss.

Le Colani de Strasbourg est bien le Colani que vous avez pu connaître à Paris : le journaliste, l'ami de Gambetta. C'était un homme très savant, d'une grande ouverture d'esprit. En ces temps-là, il n'était pas encore journaliste, ou à peine ; mais il était déjà très intelligent. Il enseignait à Strasbourg la théologie pratique, et il la rendait attrayante. Ses cours, très vivants, passionnaient les jeunes gens, et Philippe Berger parlait de lui avec admiration.

A côté de Colani, Charles Schmidt professait l'histoire ecclésiastique, qu'il connaissait à merveille. Très modeste, c'était un historien d'un grand mérite, estimé de tous, auteur d'un livre sur la secte des Cathares, d'un autre sur les mystiques du moyen âge, et de bien d'autres ouvrages. Il faisait un cours très solide, très nourri, et religieusement suivi. Philippe Berger travailla beaucoup avec lui. Il élabora sous la direction de Schmidt son premier mémoire, un mémoire sur le Gnosticisme, qui fut couronné par la Faculté de Théologie, et dont il a tiré plus tard sa thèse sur les Ophites, dédiée naturellement à Charles Schmidt.

Mais, si l'on considère la suite de sa carrière, on ne peut douter que Philippe Berger ait subi surtout à Strasbourg

Digitized by Google

l'influence d'Édouard Reuss, le célèbre professeur d'hébreu. A Paris, déjà, il avait étudié les premiers éléments de cette langue avec un jeune Wurtembergeois, M. Berg, qui avait été vaguement son précepteur. Il poursuivit cette étude à Strasbourg, pendant trois ans, sous la direction de Reuss, qui dans ce domaine fut, avant Renan, son vrai maître. Il n'a jamais négligé une occasion de lui en témoigner sa reconnaissance. Dans sa leçon d'ouverture faite au Collège de France le 9 décembre 1893, il a associé, pour un même hommage solennel, son maître Édouard Reuss et la Faculté de Théologie de Strasbourg : « Ce sera, dit-il, l'honneur de l'école de théologie de Strasbourg, d'avoir renoué chez nous la tradition des fortes études bibliques, et d'avoir ajouté à ce que l'Allemagne avait fait dans ce sens. Par un professorat de cinquante années, plus encore que par ses livres, Édouard Reuss a répandu dans le public studieux quelques-unes de ces idées lumineuses qui font progresser la science et lui marquent sa voie. On peut dire qu'il a été l'inspirateur des travaux qui ont, depuis trente ans, si profondément renouvelé la critique biblique[1]. » Quatorze ans plus tôt, avec un mémoire important sur « L'Ange d'Astarté », il avait collaboré au volume de *Mélanges* publié en l'honneur de Reuss.

On voit combien ont été fécondes ces trois années d'études à Strasbourg. Quand il entra en relations avec Renan, l'élève de Reuss, ni par l'âge ni par la science, n'était plus un débutant. Pour le futur hébraïsant, les années de l'apprentissage scientifique ont été les années de Strasbourg.

Si vous désirez, Messieurs, vous représenter la physionomie physique et morale de Philippe Berger en ces années-là, voici le portrait qu'a tracé de lui, pour vous, un de ses

1. *Ernest Renan et la chaire d'hébreu au Collège de France*. Leçon d'ouverture (Paris, Leroux, 1894), p. 12.

Digitized by Google

camarades de Strasbourg : « Ardent au travail, ardent au jeu, sérieux et enjoué, amical et énergique, Philippe était dans notre cercle d'étudiants un élément sain, un camarade vivant et vivifiant, un ami de tout repos, un homme heureux. Il avait un but élevé, un idéal, des ambitions légitimes et pures, la volonté, et les moyens nécessaires pour réaliser un programme aussi vaste que haut. » Et voici le portrait physique de l'étudiant, d'après une vieille photographie : le visage jeune, énergique et gai, d'un homme qui sait mêler le rire au travail, et qui se prépare à l'action en souriant à la fortune.

III

Au mois de juillet 1870, Philippe Berger, âgé de vingt-quatre ans, terminait à Strasbourg ses études de théologie et songeait à les compléter par un séjour en Allemagne, quand la guerre éclata. Déjà la guerre était déclarée, quand il passa ses derniers examens, le 19 juillet.

Comme étudiant en théologie, il était dispensé du service militaire. Mais il n'était pas de ceux qui s'abritent derrière une dispense légale, pour se dérober à une obligation morale. Sans la moindre hésitation, il sacrifia la théologie au devoir civique. Avec la plupart de ses camarades, il s'engagea comme infirmier dans le service d'ambulances qu'organisaient la municipalité de Strasbourg et la Société de secours aux blessés. En attendant le départ pour les champs de bataille, il se rendait chaque jour à l'hôpital pour y faire son apprentissage des fonctions d'infirmier.

Le 6 août, jour de la bataille de Frœschviller, Strasbourg fut en proie à la panique. On battit la générale. Les habitants couraient çà et là dans les rues, pressentant les malheurs qui se préparaient. Dans la nuit, arriva le dernier train de blessés qui avait pu partir des environs du champ de bataille. Le lendemain matin, 7 août, Philippe Berger

Digitized by Google

et plusieurs de ses amis, sous la direction du docteur Blum, quittaient Strasbourg pour rejoindre leur ambulance. Ils rencontrèrent les vedettes badoises à Brumath, et traversèrent la ville d'Haguenau, occupée déjà par les Prussiens. Ils se dirigèrent alors vers les champs de bataille de Frœschviller, de Reichschoffen, de Wœrth, où ils passèrent plusieurs jours à soigner les blessés. Puis ils revinrent à Haguenau où Philippe Berger resta longtemps, attaché à un service d'ambulance, comme aide d'un chirurgien. Il y fut admirable de dévouement et d'abnégation, d'après le témoignage unanime de ceux qui l'ont vu alors à l'œuvre. « C'est à Haguenau que je le retrouvai, dit l'un d'eux. Il était employé dans une caserne transformée en hôpital, et remplie du haut en bas de blessés français, dont, hélas ! un très grand nombre étaient condamnés à être emportés par l'infection purulente. Sous les combles de cette caserne, une longue salle avait été réservée à ceux qu'on appelait « les condamnés », c'est-à-dire aux malheureux que les médecins avaient considérés comme devant prochainement mourir : les cas désespérés. Philippe offrit ses services pour soigner ces condamnés. Il leur consacra, avec une énergie, une persévérance et un renoncement admirables, les soins les plus minutieux, ne reculant pas devant les besognes les plus répugnantes pour essayer de sauver l'un ou l'autre de ces pauvres garçons que la science avait abandonnés. Et je suis sûr qu'en tout cas il en sauva deux : un turco, dont la moitié de la figure avait été arrachée par un éclat d'obus, et un lignard, dont un éclat de chemise d'obus en plomb, grand et large comme trois doigts, avait abominablement déchiré le périnée. Dire que Philippe fut alors admirable, n'est pas une exagération. Ce qu'il fit alors est une des plus belles choses que j'aie jamais vues[1]. » —

1. Note inédite de M. Hermann Dieterlen. — De la même note est tirée la citation suivante. Nous devons d'autres indications soit à Mme Philippe Berger, soit à M. le pasteur Dumas.

Digitized by Google

Le témoignage est d'un homme qui a vu bien des choses : il est aujourd'hui missionnaire dans l'Afrique australe.

Cependant, le nombre des blessés diminuait à Haguenau, « par la mort plus que par la guérison ». Berger et ses amis, qui auraient voulu se rapprocher d'autres champs de bataille, se trouvaient comme emprisonnés dans les lignes prussiennes. Ils réussirent pourtant à en sortir. Un jour, ils virent arriver leur camarade Édouard Vaucher, le futur doyen de la Faculté de Théologie de Paris. Vaucher les enrôla pour l'ambulance XI bis, qui, après avoir soigné les blessés de Sedan, venait de se transporter dans les environs d'Orléans, pour y soigner les soldats de l'armée de la Loire. Berger, avec Vaucher et un autre camarade, réussit à percer les lignes prussiennes, mais du côté du Nord ; pour gagner leur nouveau poste, ils durent passer par la Belgique et l'Angleterre. Par surcroît de malechance, la mer se montra hostile, et la traversée fut pénible. Mais, en dépit de ces contretemps, malgré les fatigues et les tristesses du voyage, Philippe Berger conservait sa bonne humeur, même sa curiosité. En arrivant à Londres, il stupéfia ses amis par son ardeur infatigable de touriste. « Notre traversée d'Ostende à Douvres avait été épouvantable, écrit l'un de ses compagnons ; et nous arrivâmes à Londres fatigués, malades. Je ne demandais qu'à dormir. Philippe, au contraire, voulut voir la grande ville anglaise, et m'entraîna de monument en monument, insatiable, infatigable. Et, le soir, il sortit encore avec Vaucher pour aller voir des chanteurs nègres, dont il avait entendu parler je ne sais comment. » Il faut quelque bravoure, en pareilles circonstances, pour s'intéresser à des chanteurs nègres.

D'ailleurs, Berger et ses amis ne s'attardèrent pas à Londres. Après une traversée plus clémente, ils débarquèrent sur la côte normande. De là, ils purent enfin rejoindre l'ambulance XI bis, alors installée dans la petite ville d'Oucques. Ils suivirent partout cette ambulance, à

Digitized by Google

Ouzouer-le-Marché, à Mézidon, en maint autre endroit, pour y soigner les blessés de l'armée de Chanzy ou les malades d'un corps de francs-tireurs. Dans cette nouvelle ambulance, Philippe Berger avait retrouvé d'autres amis, notamment Gabriel Monod, qui fut l'un de nos maîtres à l'École Normale et votre confrère à l'Institut. Le chef de l'ambulance était un autre Monod : Alfred Monod, qui fut avocat à la Cour de Cassation. Tous ces jeunes gens rivalisaient de courage et de dévouement. Quant à Philippe Berger, il fut à l'armée de la Loire ce qu'il avait été à l'armée du Rhin : énergique et brave, plein d'attentions pour ses malades, toujours prêt à payer de sa personne, se faisant même le pourvoyeur de l'ambulance, et, par un froid terrible, courant en carriole de village en village pour recueillir secours et vivres, heureux d'entendre les paysans lui répéter : « Prenez, prenez tout. Comme ça, il ne restera rien pour les Prussiens. »

Malgré les efforts de tant de braves gens, la fortune continuait à s'acharner contre la France. Après la guerre étrangère, la guerre civile. On se battait à Paris : nul ne s'étonnera d'y rencontrer encore Philippe Berger. Il y était rentré après l'armistice, vers la fin de mars. Et il n'y était pas venu seulement pour revoir ses parents. A peine arrivé, il s'enrôla dans une ambulance qui s'était établie aux Champs-Elysées. C'était le temps de la Commune. Au moment de l'entrée des Versaillais, les infirmiers, pris entre les adversaires, reçurent le baptême du feu : les balles pleuvaient sur les baraquements de l'ambulance, tandis que les obus éclataient tout autour. Cette fois, Philippe Berger l'échappa belle : un blessé qu'il soignait s'affaissa tout à coup entre ses bras, atteint d'une balle.

Il y avait dix mois seulement que l'étudiant en théologie avait passé à Strasbourg son dernier examen. Mais, en des temps comme ceux-là, les mois comptent comme des années ; le malheur mûrit les visages, comme il trempe les

Digitized by Google

âmes. Dans l'intervalle, la physionomie de l'étudiant avait changé quelque peu. Une photographie le représente dans sa tenue d'infirmier à l'armée de la Loire. Il est debout, dans une attitude résolue d'homme d'action. Figure énergique, encadrée d'une longue barbe, avec d'assez longs cheveux qui s'échappent d'une casquette. Sur le devant de la casquette et au bras gauche, la croix des ambulanciers. La physionomie est plus grave qu'à Strasbourg : jeune encore, mais d'une jeunesse plus virile. Ce qui n'a pas changé, c'est le regard, l'air de bonté et de confiance tranquille dans la vie.

IV

La tourmente passée, et le devoir civique accompli, Philippe Berger revint tranquillement à la théologie. Tranquillement, sans enthousiasme. On dirait que le charme était rompu. Dans ses études proprement théologiques, Berger montra beaucoup moins d'entrain que naguère au service des ambulances, ou bientôt au cours de Renan.

Néanmoins, pendant les deux années qui suivirent la guerre, il n'abandonna pas son idée d'être pasteur. Il continua de se préparer à cette carrière, consciencieusement, mais sans ardeur, avec des alternatives de confiance et d'inquiétude, en délaissant un peu la théologie pour les langues orientales, en inclinant de plus en plus vers la recherche scientifique.

Il courut d'abord au plus pressé : la conquête des diplômes. A Strasbourg, malgré ses trois ans d'études, il n'avait passé que les examens préliminaires : il n'était pas encore bachelier en théologie. Il se mit donc en quête d'un sujet de thèse. Comme alors il s'orientait vers l'hébreu, il songea quelque temps à entreprendre une monographie sur « Josué ». Il y renonça, nous ne savons pas exactement pourquoi, sur les observations d'un ami. Il finit par se décider à prendre comme sujet de thèse les « Ophites », ou

Digitized by Google

plutôt, l'étude critique des documents nouveaux fournis sur les Ophites par les *Philosophoumena*. Comme il avait déjà traité cette question dans son travail encore inédit sur les Gnostiques, il se contenta de remanier la partie correspondante de ce mémoire, qui avait été couronné à Strasbourg. En avril 1873, il achevait le travail de remaniement.

A cette époque, Strasbourg étant aux mains des Allemands, il n'y avait plus en France qu'une seule Faculté de Théologie protestante : celle de Montauban. Les candidats n'avaient donc pas l'embarras du choix. Pour faire inscrire et agréer son sujet de thèse, Philippe Berger s'adressa à l'un de ses amis, Alfred X., qui demeurait à Montauban ; par la même occasion, il lui expliquait le travail de remaniement auquel il avait dû procéder. Il lui écrivait, le 29 avril 1873 : « ... Je t'envoie mon sujet de thèse, en te priant de le faire parvenir sous enveloppe au doyen, si tu crois que ma lettre est dans les formes. J'ai dû remanier dans ces derniers temps mes « Ophites » ; et je n'aurais pas cru que cela me donnât autant de peine. Il n'y a rien de plus ennuyeux que de détacher une partie d'un travail, qui formait un tout, pour le traiter à part. Il faut changer le plan, l'ordre des matières ; ce qui était assez développé ne l'est plus ; les preuves mêmes ne portent plus. Et voilà ce qui fait qu'en ce moment je suis sur les dents. Je compte avoir fini au milieu de la semaine prochaine ; et alors je t'enverrai ma thèse, en te priant de me la renvoyer le plus tôt possible, pour que je puisse la faire imprimer[1]. » On voit que le candidat était pressé.

La thèse acceptée, l'impression alla vite. La soutenance fut fixée au début de juin. Philippe Berger se mit en route avec un autre candidat, un de ses camarades de Strasbourg. Le voyage fut gai, et, par suite d'une modification dans la date des examens, beaucoup plus long que ne l'espéraient

1. Lettre inédite de Philippe Berger à Alfred X., du 29 avril 1873.

Digitized by Google

au départ les voyageurs. Les deux amis profitèrent de la circonstance pour visiter un quart de la France, de Clermont-Ferrand à Lourdes et à Biarritz. Voici ce que nous a raconté le compagnon de Berger : « En juin 1873, nous dûmes aller, lui et moi, soutenir à Montauban nos thèses de bachelier en théologie. Ce fut lui qui organisa ce voyage. Partis de Paris le samedi soir, nous arrivons à Clermont-Ferrand le dimanche matin ; et, pour nous reposer, nous gravissons à pied le Puy-de-Dôme, où nous passons la journée. Le soir, nous avions droit à un bon sommeil, nous en avions besoin. Mais Philippe tenait à voir danser la bourrée par les Auvergnats dans leur pays natal ; et il trouva moyen de nous procurer ce divertissement dans une guinguette d'un faubourg de Clermont-Ferrand. Le lundi matin, nous partons pour Montauban. Nous apprenons, en arrivant, que nous ne pourrons soutenir notre thèse que la semaine suivante. Qu'à cela ne tienne ! Philippe a une idée, que nous réalisons : une tournée dans le Sud-Ouest, Toulouse, Lourdes, Bayonne, Biarritz, Bordeaux, et retour à Montauban pour le dimanche. A Biarritz, il m'initia aux joies de la natation en eau de mer. Il en avait pris le goût à Beuzeval, et il savait passer sous les vagues qui se brisaient sur la grève, pour arriver en eau plus tranquille [1]. » La bourrée en Auvergne, une pleine eau à Biarritz, un pèlerinage à Lourdes, voilà sans doute une façon originale de préparer un examen de théologie luthérienne.

Je ne sais si ce fut l'avis de la Faculté, mais un fait est certain : la thèse de Philippe Berger n'eut pas, à la soutenance, le succès attendu. Il paraît qu'en ces temps-là Montauban n'avait pas les idées de Strasbourg. Le candidat n'en fut pas moins reçu, mais sans éloges. Il ne se pendit pas pour cela ; mais il s'accorda quelques semaines pour maudire ses juges, et plusieurs mois pour se moquer d'eux.

1. Note inédite de M. Hermann Dieterlen.

Digitized by Google

Il eut la partie belle ; car il eut du succès à Paris. A l'Institut, Renan se fit le patron de la thèse, qui valut à l'auteur les compliments des connaisseurs. Le 15 juillet 1873, Philippe Berger en avisait Montauban par une lettre triomphante : « Mon *échec* de Montauban, écrivait-il à son ami, mon *échec*, pour employer l'expression de mon illustre président, s'est transformé ici en un succès. M. Renan a eu la bonté de se charger hier de présenter ma thèse à l'Institut ; et il l'a fait dans les termes les plus élogieux, qui m'ont valu les remerciements de l'Institut. Mais ce n'est pas seulement l'Institut qui a jugé favorablement ma thèse ; j'ai reçu, de tous les côtés, des lettres de compliments ; et, ce qui m'a le plus touché, c'est que tout le monde me félicite de la clarté, de la logique de mes raisonnements, de l'excellence de la méthode, etc. ». Parmi les savants autorisés dont il avait reçu des éloges, Philippe Berger citait Gaston Paris et Michel Bréal : « Je sais bien, ajoutait-il, je sais bien que ces messieurs (de Montauban) ne font aucun cas de la science française. Mais tu peux leur dire que ce sont précisément les représentants de l'École allemande ici, MM. Gaston Paris et Michel Bréal, qui m'ont fait ces éloges. Je ne parle pas des Strasbourgeois. » Dans la joie de la revanche, Berger allait jusqu'à déclarer qu'il avait pour lui les femmes : « Quant à M. P., qui n'a pas eu le courage de lire ma thèse jusqu'au bout, tu peux lui dire que les femmes se l'arrachent. Cela m'a un peu étonné moi-même ; mais cela est[1]. » Séduire les femmes avec une thèse sur les « Ophites », c'était vraiment le triomphe des triomphes.

Dans les premières pages du livre, on trouve peut-être l'explication du contraste entre la bienveillance de Paris et la sévérité de Montauban. Dans cette thèse, qui devait être soutenue à Montauban, il n'est question que de Strasbourg. C'est d'abord le titre de l'ouvrage, composé « par Philippe

1. Lettre inédite de Philippe Berger à Alfred X., du 15 juillet 1873.

Digitized by Google

Berger, de Beaucourt (Haut-Rhin), lauréat de la Faculté de Théologie de Strasbourg ». C'est la dédicace : « A mon maître, M. C. Schmidt, professeur à l'ancienne Faculté de Strasbourg ». C'est la préface, où on lit d'abord : « La première idée de ce travail nous a été fournie par le sujet que la Faculté de Strasbourg avait mis au concours pour le prix Schmutz. Nous avons repris la première partie du mémoire que nous avions écrit à cette occasion, et nous l'avons travaillée à nouveau. » C'est enfin cette déclaration, dénuée d'artifice, plus aimable assurément pour les anciens maîtres que pour le jury de Montauban : « Nous aurions été heureux de soutenir cette thèse devant nos anciens maîtres de Strasbourg. Puisque cela ne nous est pas possible, qu'ils reçoivent au moins ici l'expression de notre profonde gratitude[1]. » Déclaration très touchante, sans doute, mais qui pouvait prêter à un malentendu.

De la thèse elle-même, nous dirons seulement quelques mots. Dans une première partie, l'auteur indique ce qu'on savait des Ophites avant la découverte des *Philosophoumena* ; dans une seconde partie, les faits nouveaux révélés par cet ouvrage sur les sectes d'Ophites ; dans la troisième partie, les modifications apportées par ces nouveaux textes à l'idée qu'on se peut faire de la doctrine des Ophites ; dans la conclusion, les conséquences à en tirer pour l'histoire générale du Gnosticisme, où l'on devrait voir surtout une invasion du christianisme par les théories cosmogoniques de l'Orient. Ce dernier trait accuse bien les curiosités nouvelles de Philippe Berger, attiré de plus en plus vers l'hébreu et les civilisations sémitiques. D'ailleurs, pour rendre justice à l'auteur, on ne doit pas oublier que l'ouvrage date de quarante ans, et que dans ce domaine les progrès ont été considérables. Ce qu'il faut surtout noter ici, c'est la méthode assez rigoureuse dont le livre porte la marque :

1. *Étude des documents nouveaux fournis sur les Ophites par les Philosophoumena* (Nancy, 1873), *Préface*, p. 1-2.

Digitized by Google

sujet bien limité, plan net, goût de la précision, recherche du document original, souci de ne pas dépasser les données fournies par les textes. Dans cette thèse sur les Ophites, voilà sans doute ce qui frappa Renan, et ce qui put contribuer à lui faire bien augurer de l'avenir de son nouveau disciple.

Avant d'être bachelier en théologie, Philippe Berger songeait à pousser jusqu'à la licence, peut-être jusqu'au doctorat. Une fois bachelier, il n'en parla plus. On pourrait supposer que le jury de Montauban y fut pour quelque chose. Mais la vraie raison n'est pas là. Berger traversait alors une crise intérieure, et sa vie prenait une autre direction. A ce moment, il renonça définitivement à la carrière du pastorat, et cela pour deux raisons : un scrupule moral, et l'orientation nouvelle de son esprit.

Ce qui décidément l'attirait, c'était la science pure, laïque, sans souci des conséquences pratiques ni des traditions confessionnelles : la philologie, l'histoire, les langues et les civilisations du monde sémitique. Il s'était remis à l'hébreu, dont jadis, à Paris, avec son Wurtembergeois, il avait débrouillé les premiers éléments, et dont il avait déjà poussé l'étude assez loin, avec Édouard Reuss, pendant ses trois ans de Strasbourg. Depuis 1872, il suivait régulièrement les conférences d'Auguste Carrière à l'École des Hautes-Études et les cours d'Ernest Renan au Collège de France. Il y poursuivait l'étude de l'hébreu, non plus en théologien ou en exégète, mais en philologue et en historien. Lui-même, dès cette époque, enseignait les éléments de cette langue dans la maison des Missions protestantes. Il avait vingt-sept ans ; peu à peu, l'écolier passait maître, et commençait à faire figure d'hébraïsant.

En même temps que se développait en lui le goût de la science pure et désintéressée, un scrupule fort honorable le faisait hésiter devant les responsabilités morales d'une carrière d'homme d'Église. Ce scrupule se trahit déjà dans

Digitized by Google

des lettres curieuses qui datent du début de 1873, avant la soutenance de thèse. Philippe Berger se faisait des fonctions de pasteur une idée si haute, qu'il s'en effrayait. Il écrivait à un ami, le 26 février 1873 : « Être pasteur, c'est éclairer chaque fidèle sur ce qu'il ne comprend pas, lorsqu'il vous le demande ; c'est retenir ceux qui sont dans une mauvaise voie ; c'est faire intervenir son expérience et son autorité dans une foule de cas délicats ; c'est instruire les catéchumènes. Il faut pour cela une foi, une austérité de vie et de manières ! Je ne peux dire qu'une chose, mais bien sincèrement : c'est que j'envie ceux qui les possèdent [1]. » L'homme qui écrivait ces lignes n'avait assurément pas la vocation. Il eut la délicatesse, et l'esprit, de s'en apercevoir à temps.

L'aspirant-pasteur s'exerçait alors à la prédication. Il prêchait par devoir, consciencieusement, mais non sans des retours sur lui-même. Il réfléchissait sur les lois de l'éloquence religieuse, qu'il jugeait peu compatible avec les habitudes d'esprit d'un homme de science. Ce n'est pas qu'il éprouvât beaucoup d'embarras dans ses prêches ; au contraire, il parlait facilement. S'il préparait avec soin ses sermons, il improvisait la forme. C'est ce qu'il expliquait à son ami : « Je suis heureux de voir que nous pensons de même au sujet du travail de la prédication. Je crois aussi que l'idéal ne consiste pas à apprendre par cœur un sermon et à le débiter ensuite, mais à savoir exactement quelles idées on veut y faire entrer et dans quel ordre, et à être assez maître de soi-même et de sa langue pour pouvoir en improviser la forme. Cela donne plus de vie et d'animation ; et, surtout, cela permet de répéter ce qui n'est pas assez clair, d'insister sur les points importants, et de supprimer bien des choses, surtout bien des raisonnements... En général, je suis frappé de voir combien peu de matière il faut faire entrer dans un sermon, et combien les raisonne-

1. Lettre inédite de Philippe Berger à Alfred X., du 26 février 1873. — De la même lettre sont tirées les citations suivantes.

Digitized by Google

ments serrés réussissent peu. Ce qu'il faut, c'est être pénétré de ce qu'on a à dire, et l'affirmer, sans craindre de trop le répéter. » Cette nécessité, dans un sermon, de l'affirmation à outrance, voilà précisément ce qui effrayait le jeune prédicateur, en qui protestait déjà l'esprit critique : « Seulement, ajoutait-il, il est difficile de beaucoup affirmer ; pour moi, du moins. Aussi, je prêche rarement ; et, quand je monte en chaire, c'est toujours avec une espèce de honte ; et je ne parle guère que du mal, du péché, et, un peu, du sentiment du pardon, les seules choses que je connaisse un peu. » A l'éloquence trop conventionnelle du sermon, il préférait les leçons familières aux enfants d'une école du dimanche. « Il faut, déclarait-il, il faut pouvoir ne dire à ses auditeurs que ce que l'on pense, et, surtout, ne pas leur laisser croire par ses paroles qu'on est autre chose que ce qu'on est en réalité ; et je ne le peux pas. Aussi, je ne prêche guère que quand cela est nécessaire pour aider Samuel, qui est surchargé de prédication. Je m'occupe, à côté de cela, d'une École du dimanche, où je trouve beaucoup d'intérêt. Cela me fait du bien, en m'obligeant à une activité religieuse. Et puis, on ne peut pas exiger d'un jeune homme parlant à des enfants ce qu'on est en droit d'exiger d'un pasteur parlant à des fidèles. » Ainsi, l'aspirant-pasteur prêchait alors, mais rarement, sans conviction, par devoir ou par dévouement fraternel. S'il montrait peu d'ardeur pour la prédication, c'était scrupule de conscience, amour de la sincérité : il ne voulait rien dire qu'il ne pensât, rien affirmer qu'il n'eût étudié et contrôlé par lui-même.

Quand on est dans ces dispositions d'esprit, on ne parle qu'à ses heures : on n'est pas né prédicateur. Et, comme la prédication est l'un des devoirs essentiels d'un pasteur, Philippe Berger en conclut très logiquement qu'il ne pouvait être pasteur. Il relâcha donc, tout doucement, le lien encore frêle qui, depuis sa thèse en théologie, semblait l'amener insensiblement au seuil du pastorat. Rien, ici,

Digitized by Google

d'une rupture proprement dite, ni d'une grande crise à la Renan. Philippe Berger avait conservé jusque-là toute sa liberté d'orientation : il changea de direction, voilà tout. Il n'eut à rompre avec personne, ni avec rien. Il restait un laïque, pour devenir un savant, mais sans renier ni délaisser son Église. Il ne modifia nullement sa vie religieuse ou morale. Il continua de consacrer une partie de son temps aux œuvres protestantes de bienfaisance ou d'éducation. Longtemps encore, il dirigea l'École du dimanche à la paroisse de la Rédemption. Et toujours il montra un dévouement très actif pour les intérêts de sa communauté luthérienne.

Restait à préparer l'avenir dans la voie nouvelle où il s'engageait. C'est alors qu'intervint la Providence sous les traits de Renan, pour guider Philippe Berger, comme par la main, dans sa double carrière administrative et scientifique.

Dès leurs premières rencontres, Renan s'était intéressé à ce jeune homme studieux et curieux, déjà bon hébraïsant, qui suivait assidûment ses cours. Juste au moment opportun, en 1873, une place de sous-bibliothécaire, celle qu'avait occupée François Lenormant, devenait vacante à la Bibliothèque de l'Institut : elle convenait si bien à Philippe Berger, qu'il l'obtint sans peine. En même temps, Renan le faisait attacher, comme auxiliaire, à la Commission du *Corpus* sémitique. Dès lors, Berger n'avait qu'à suivre sous vos yeux sa destinée. Pendant vingt ans, Messieurs, vous l'avez vu à son poste de bibliothécaire ; pendant quarante ans, dans l'équipe du *Corpus*.

Le collaborateur de Renan comptait désormais parmi les hébraïsants. Sur ces entrefaites, on décida le transfert à Paris de la Faculté de Strasbourg, ou plutôt, la création à Paris d'une Faculté de Théologie protestante, destinée à remplacer celle de Strasbourg pour les Français de France. La séance d'ouverture eut lieu le 1er juin 1877 : parmi les

Digitized by Google

professeurs figurait Philippe Berger, chargé du cours d'hébreu. Il a rempli régulièrement ces fonctions pendant seize ans, jusqu'à sa nomination au Collège de France.

C'est aussi en 1877 qu'il se maria. Il épousa une jeune fille de son pays, M^lle^ Marie Boigeol. Les Boigeol étaient apparentés aux Japy, la grande famille industrielle de Beaucourt. M. Boigeol dirigeait à Giromagny les établissements de filature et tissage de coton qui avaient été fondés par son père au commencement du XIX^e^ siècle. Il avait été l'ami intime du pasteur Eugène Berger ; il était même le parrain de Philippe. C'était un grand philanthrope, qui, toute sa vie, se préoccupa d'améliorer le sort des ouvriers, et que tous aimaient dans la région. Cette popularité du beau-père devait faciliter un jour la carrière politique du gendre. En attendant, Philippe Berger trouvait près de son foyer le bonheur domestique. Périodiquement, la maison s'anima de nouveaux rires d'enfants : trois fils et deux filles.

De 1877 à 1892, Philippe Berger déploya une grande activité scientifique, et devint peu à peu l'un des principaux représentants des études sémitiques. Depuis plusieurs années, il était membre de la Société asiatique, où il était entré, le 9 mai 1873, sous les auspices de Bergaigne et de Guyard. Il s'était fait admettre également à la Société de linguistique. Dans les recueils de ces deux Sociétés savantes ont été publiés beaucoup de ses travaux. Par exemple, dans le *Journal asiatique*, une curieuse note sur les pierres sacrées appelées en phénicien « Necib Malac-Baal » (1877), des études sur « Tanit Pene-Baal » (1877) et sur des inscriptions néo-puniques d'Altiburos (1887) ; dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, une note sur « Pygmée, Pygmalion » (1881), un essai sur la signification historique des noms des Patriarches hébreux (1886), des études sur la synagogue de Palmyre (1888) et sur la communauté phénicienne du Pirée (1889).

Cette collaboration fréquente au *Journal asiatique* et aux

Digitized by Google

Mémoires de la Société de linguistique était loin d'absorber alors toute l'activité de Philippe Berger. Il collaborait également à la *Revue critique*. Il adressait à l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale un important « Rapport » sur les inscriptions puniques récemment découvertes à Carthage, rapport qui a été reproduit dans les *Archives des Missions* (1876). Sous la forme d'une « Lettre » à François Lenormant, il publiait, dans la *Gazette archéologique* de 1877, un travail considérable et très neuf sur les ex-voto du temple de Tanit à Carthage et sur les représentations figurées des stèles puniques. Au même recueil, il donnait plus tard d'autres mémoires sur la « Trinité carthaginoise » (1880) et sur des stèles d'Hadrumète (1884).

Puis, ce fut, dans la *Revue archéologique*, une longue « lettre » à Alexandre Bertrand sur une nouvelle forme de la Triade carthaginoise (1884); des notices sur le sarcophage de Tabnith, roi de Sidon (1887), sur des inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Hadrumète (1889).

Dans ce défilé rapide de mémoires et d'articles, vous avez pu remarquer la place de plus en plus prépondérante qu'y tient le punique. C'est que, depuis l'occupation de la Tunisie, l'Afrique était ouverte aux conquêtes de l'archéologie française : Carthage et la Proconsulaire commençaient à révéler le trésor de leurs vieux documents, avec une fécondité qui semblait croître d'année en année. Dans ce monde mystérieux, si peu exploré jusque-là, de la civilisation punique, Philippe Berger allait se tailler comme un domaine personnel. Depuis 1889, il fut chargé de nombreux rapports, qui ont paru dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, sur des monuments adressés à la Commission de l'Afrique du Nord : inscriptions libyques et néo-puniques de Maktar (1889 et 1890), *graffiti* puniques de Sousse (1889 et 1892), inscription hébraïque du Maroc (1892). Pour le même *Bulletin*, en collaboration avec M. Cagnat, Philippe Berger écrivit en 1889 une impor-

Digitized by Google

tante monographie du « Sanctuaire de Saturne à Aïn-Tounga ». Quand la Commission de l'Afrique, pour guider les archéologues militants, décida de publier le manuel intitulé « Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique » (1890), c'est naturellement Berger qui fut chargé des parties relatives au punique, au néo-punique, et à l'hébreu.

Tandis qu'il révélait ou commentait tant de documents originaux, Philippe Berger trouvait le temps d'initier le public aux principaux résultats de l'archéologie sémitique. Il collaborait d'une façon intermittente au *Journal des Débats*, depuis l'année 1874. A *l'Encyclopédie des sciences religieuses*, que dirigeait l'un de ses amis, il donnait divers articles, dont plusieurs considérables : par exemple, les articles sur les « Généalogies de la Genèse », sur « l'Écriture et les inscriptions sémitiques », sur la « Phénicie ». C'est lui, encore, qui présentait « Astarté » ou la « Phénicie » aux lecteurs de la *Grande Encyclopédie*. Rappelons enfin les conférences publiques, fort intéressantes et où les gens du métier trouvaient à s'instruire, qu'il fit en Sorbonne pour l'Association scientifique de France : en 1883, sur « Les inscriptions sémitiques et l'histoire » ; en 1885, sur « L'Arabie avant Mahomet » d'après les inscriptions.

Pourtant, c'est à vous, Messieurs, qu'il réservait dès lors, avant d'être des vôtres, la plus grande part de son activité. Sous la direction de Renan, avec une patience infatigable et une bonne volonté toujours prête, il préparait les matériaux de la partie phénicienne du *Corpus* sémitique. La plupart de ses travaux se rattachaient plus ou moins directement à cette enquête préliminaire. En 1880, il publia dans le *Journal asiatique* une curieuse et savante notice sur les caractères phéniciens destinés à l'impression du *Corpus*. En janvier 1886, il fut chargé par vous d'une mission à Londres pour y revoir divers documents ; et il vous rendit compte de sa mission dans son « Rapport » sur des inscrip-

Digitized by Google

tions araméennes du British Museum (1886). Bien souvent, il quittait son bureau de la Bibliothèque pour vous soumettre ses trouvailles ou ses commentaires : par exemple, sur le mythe de Pygmalion (1880), sur des inscriptions nabatéennes de Medaïn-Salih (1884), sur de nouveaux ex-voto de Carthage (1886), sur des inscriptions phéniciennes de Chypre (1887), sur l'inscription punique de Micipsa à Cherchel (1888), sur les monnaies des rois de Numidie (1889), sur des stèles de Maktar (1890). Enfin, il eut la joie de voir ses recherches de détail prendre corps dans de vastes synthèses : non seulement dans l'œuvre collective du *Corpus* des inscriptions phéniciennes, dont le premier volume parut en 1881, et dont le second commença de paraître en 1890, mais encore dans un grand ouvrage personnel, son *Histoire de l'écriture*, que Renan vous présenta de sa part en 1891.

Ainsi, dès cette période d'avant 1892, c'est le *Corpus* qui était le centre d'action de Philippe Berger. Sa collaboration à cette grande œuvre est sans doute le grand événement de sa vie scientifique. C'est par le *Corpus*, et pour le *Corpus*, qu'il est devenu et qu'il est resté le disciple de Renan.

V

Il y a souvent, dans la vie de l'homme, un événement plus ou moins fortuit, une heure, qui décide de toute une carrière, en révélant l'individu à lui-même, en orientant son esprit vers ses véritables destinées. Cet événement, cette heure, dans la vie de Philippe Berger, ce fut la rencontre avec Renan.

Cette rencontre, on l'a vu, se fit le plus naturellement du monde. En 1872, le jeune homme cherchait encore sa voie ; tout en continuant ses études de théologie, il suivait le cours d'hébreu au Collège de France. Le professeur le

Digitized by Google

remarqua, s'intéressa à lui, l'interrogea sur ses travaux et ses goûts, patronna sa thèse sur les Ophites, lui ouvrit la Bibliothèque de l'Institut, l'attacha comme auxiliaire à la Commission du *Corpus* sémitique, et, dès lors, prit l'habitude de travailler avec lui. Du jour où il fut le collaborateur de Renan, Philippe Berger devint son disciple.

Il aimait à raconter l'origine et l'histoire de ses relations avec le maître. Il avait seize ans, quand, pour la première fois, il entendit prononcer le nom de Renan. Mais, ce jour-là, il l'entendit bien. C'était en 1862. « Un de mes souvenirs d'enfance, dit-il, est d'avoir entendu, un jour, un grand bruit de foule, mêlé d'acclamations, dans la rue de Vaugirard, où nous habitions. On se mit aux fenêtres ; et je vis défiler un cortège interminable de jeunes gens, d'hommes de tout âge, qui marchaient en rangs serrés en criant : « Vive Renan ! ». Son cours venait d'être suspendu au Collège de France ; et c'était une manifestation, en faveur de la liberté de la parole, qui passait [1]. » C'est peut-être à ces cris, entendus par hasard dans la rue, que Philippe Berger dut l'honneur de devenir un jour votre confrère.

Dix ans plus tard, ce souvenir contribua probablement à diriger vers le Collège de France les pas du jeune théologien. « J'étais resté sous cette impression, dit-il, quand je me mis à suivre, en 1872, ses cours d'épigraphie sémitique au Collège de France. » Ces cours l'enchantèrent par la précision et la rigueur de la méthode : « Rien de plus sobre et de plus austère que ces leçons. Il prenait les inscriptions l'une après l'autre, pesait la forme des lettres, éclairait un mot par un autre, mettait tout son soin à cerner les difficultés, de façon à limiter de plus en plus le champ de l'inconnu. C'était la méthode scientifique dans toute sa rigueur... Il aimait à associer ses auditeurs à son travail, et à provoquer en eux l'esprit de recherche : « Que voyez-

1. *Journal des Débats*, du 7 octobre 1892. — Au même article sont empruntées les citations qui suivent.

Digitized by Google

vous là ? Que pensez-vous de ceci ? » Et, quand l'expérience n'avait pas réussi, on recommençait. Il appelait son cours un laboratoire, où se préparait le déchiffrement des inscriptions sémitiques. » Ces cours de Renan ont décidé de sa vocation.

Bientôt, le jeune hébraïsant eut la joie de se voir élu par le maître. Il a raconté avec émotion la première visite qu'il fit à Renan, et d'où il sortit son collaborateur : « Un mot de lui m'invita à venir le voir. Le cœur me battait, quand j'entrai pour la première fois dans son cabinet de la rue Vaneau. Il était assis à son bureau, et me demanda si je voulais être son auxiliaire. L'émotion fut si forte, qu'elle faillit me faire tourner la tête. Je crus que j'étais devenu, du coup, un autre homme ; et il me fallut quelque temps pour retrouver le sentiment de mon ignorance... Depuis ce moment, j'ai eu le rare privilège de travailler sous ses ordres et sous sa direction, et de vivre avec lui dans un commerce presque quotidien. » C'était le début d'une collaboration qui allait durer vingt ans.

Collaborateur, il l'a été dans toute l'œuvre du maître : non seulement pour le *Corpus*, mais encore, dans une certaine mesure, pour la préparation des cours et des ouvrages. C'est lui-même qui nous l'apprend : « Je lui ai peut-être rendu quelques services pour son *Histoire d'Israël*. Ses cours, pour lesquels je lui servais de préparateur, m'ont aussi toujours trouvé à mon poste ; et c'est sur moi, souvent, qu'il essayait les idées qu'il allait développer en public. Mais c'est surtout pour le *Corpus* que notre collaboration a été étroite. On peut dire que, pendant près de vingt ans, elle a été de tous les instants. Ce n'est pas peu de chose que de mettre en train une pareille publication. Quand j'entrais dans son cabinet, lui apportant un texte nouveau ou la traduction d'un passage obscur ou une difficulté qui m'arrêtait, il interrompait tout, et me disait : « Je suis à vous. » Dans ses moments de plus grandes souffrances, il

Digitized by Google

n'a jamais cessé de s'intéresser au *Corpus* et de lui donner le pas sur tout le reste [1]. » Philippe Berger fut donc associé désormais, comme auxiliaire et comme témoin, à toute la vie intellectuelle de Renan.

Ses confidences nous permettent d'assister au détail matériel, parfois pittoresque, de cette collaboration avec le maître : « Sa vue s'étant affaiblie, Renan avait recours à mes yeux : « Voyez bien, ne pouvez-vous pas lire cela ? » Et il me persécutait, jusqu'à ce que j'eusse trouvé. C'était surtout le soir qu'on faisait de bonne besogne. Il aimait à dire que, le matin, son esprit sommeillait, qu'il s'éveillait dans la journée, et que, le soir, il était en pleine possession de lui-même. Mais alors il était infatigable. Quand il rentrait de soirée, il se remettait encore à l'œuvre. Je me rappelle un jour où nous faisions un travail pressant auquel il portait un grand intérêt. Quand il vit minuit approcher, il me chassa en me disant : « Laissez-moi tout cela, je vais encore un peu travailler. » Le lendemain matin, il avait travaillé jusqu'à trois heures ; mais la besogne était achevée [2]. » Berger oublie d'ajouter qu'il avait aussi travaillé de son côté.

Quand les vacances arrivaient, la collaboration continuait à distance. En 1879, Renan séjournait à Ischia pour sa santé. Berger reçut de lui cette lettre, écrite à Casamicciola le 9 septembre :

« Je vous remercie de la très intéressante brochure que vous avez eu la bonté de m'adresser. Vous y développez habilement et savamment une thèse qui est assurément très plausible. Cette explication par *Maleak* du *Malak* si embarrassant de l'épigraphie phénicienne sera peut-être un jour une vérité certaine. Vous aurez contribué alors à établir un des points les plus curieux de la théologie sémi-

1. *Renan intime* (Paris, 1903), p. 17-18.
2. *Journal des Débats*, du 7 octobre 1892.

Digitized by Google

tique. En attendant, votre mémoire est plein de faits très bien observés et de raisonnements ingénieux.

« Quoique je n'aie passé qu'un jour à Rome, j'ai vu M. Fiorelli, et j'ai causé avec lui des inscriptions de Sardaigne. Il m'a promis que toute diligence serait faite. Depuis mon séjour ici, M. Fiorelli m'a envoyé une note importante du directeur du Musée de Sassari. Je la garde, n'ayant qu'une médiocre confiance dans la poste italienne.

« Aujourd'hui même, j'ai reçu un envoi très important de M. Grant Duff sur les inscriptions de Malte. Je le garde également. Dès mon arrivée, nous apurerons cette question, qui, évidemment, ne nous causera pas les mêmes difficultés que celle de Sardaigne.

« Vous avez fait un travail très utile à la Bibliothèque. Prenez un peu de repos, vous en avez besoin. A mon arrivée, nous aurons un vif coup de collier à donner...

« Je me trouve, comme d'ordinaire, extrêmement bien du séjour d'Ischia. La chaleur est très forte cette année ; les premières pluies ne sont pas encore venues. Mais l'air est excellent ; et les bains, n'en déplaise aux sceptiques, sont vraiment, je crois, efficaces... »[1].

L'année suivante, dans l'été de 1880, Renan était à Plombières, où il écrivait l'*Eau de Jouvence*. Ayant besoin d'un renseignement bibliographique, il songea naturellement à Philippe Berger, bibliothécaire de l'Institut, à qui il adressa ce billet :

« Nous voici installés, et pas trop mal. Je crois que Plombières nous sera salutaire à tous.

« Permettez-moi de vous demander un petit renseignement. En feuilletant des notes pour une petite fantaisie littéraire que j'achève ici (il s'agit de l'*Eau de Jouvence*), je trouve un renvoi à Clédat, *Mémoire sur Fra Salimbene*, pages 52-53, pour je ne sais quelle histoire de nécroman-

1. Lettre d'Ernest Renan à Philippe Berger, du 9 septembre 1879.

Digitized by Google

cien. Vous devez avoir ce mémoire de M. Clédat, ne fût-ce que dans la série de l'École de Rome. Voyez un peu ce que c'est que cette histoire, dont je ne me souviens plus.

« Plombières nous plaît beaucoup. Il est vrai qu'on y peut prendre des rhumatismes aussi bien que les guérir ; mais cette verdure et cette fraîcheur reposent délicieusement[1]. »

En 1885, Renan fixa définitivement en Bretagne sa résidence d'été : à Rosmapamon, « Rosmapamon en Louennec, par Perros-Guirec ». En remettant son adresse à son collaborateur du *Corpus*, il ajoutait avec un sourire : « Un beau nom pour un Orientaliste. On dirait quelque cap de la côte de Phénicie[2]. » Quelques jours après son installation, il invitait Philippe Berger à le rejoindre. Il lui écrivait :

« Tout le monde va très bien ici. On serait bien enchanté de vous voir. Nous avons une chambre d'amis, petite, mais où nous serions charmés de vous recevoir. Venez le plus tôt possible, vous nous ferez une bien grande joie. De jour en jour, nous attendons le mot qui nous annoncera votre bonne arrivée. A bientôt[3]. »

On ne pouvait résister à d'aussi aimables instances. Philippe Berger y céda volontiers. Il fut si content de son premier séjour à Rosmapamon, qu'il y retourna plus volontiers encore les années suivantes, à l'appel de Renan et pour l'amour du *Corpus*.

Il se plaisait à conter les menus incidents de ce pélerinage annuel en Bretagne. A peine arrivé à Lannion, il entendait parler du maître vénéré. La patronne de l'hôtel « du Cheval blanc », une Bretonne aux yeux noirs, belle encore sous sa grande coiffe de dentelle, donnait ou deman-

1. Lettre d'Ernest Renan à Philippe Berger, été de 1880.
2. *Renan intime*, p. 9.
3. Lettre d'Ernest Renan à Philippe Berger, été de 1885.

Digitized by Google

dait des nouvelles de Renan et de la famille. Dans la patache qui menait à Perros-Guirec, le conducteur répétait tous les kilomètres, avec un air de conviction dans sa familiarité pittoresque : « Ah ! vous allez voir le gros papa. C'est un bon homme, un bien bon homme [1]. » Enfin, l'on franchissait une barrière; et l'on s'engageait dans une allée de vieux platanes, dont la pente douce annonçait la maison des Renan.

Cette maison, Philippe Berger l'a décrite amoureusement : avec ses rosiers et ses bosquets peuplés d'oiseaux, à l'entrée du vallon par où le ruisseau descend à la grève; avec sa pelouse égayée de fleurs, inclinée vers la plage que cache à demi un rideau de hêtres et de vieux ormes; avec cette large terrasse où se plaisait le maître du logis, et d'où l'on aperçoit la mer, la route de Perros, le clocher de Saint-Yves de Louennec, comme autant d'appels à la promenade. « Jamais, écrivait Berger au lendemain de la mort de Renan, jamais je n'oublierai cette maison de Rosmapamon, si simple et si hospitalière, et la terrasse où il aimait à s'asseoir, entouré de ses petits-enfants, et d'où l'on découvrait, derrière un rideau d'arbres, la mer bleue qui fraîchissait, une bouée ballotant au gré des flots, et les vagues qui venaient battre les rochers de la baie de Perros. Renan était la bonté et la simplicité même; mais jamais il n'était aussi gai, aussi libre de préoccupations, que dans ces moments qui réunissaient toute sa famille autour de lui. Et quelles promenades, le long du ruisseau, dans le bois de la ferme qui était derrière la maison! On marchait doucement, pendant près d'un kilomètre : c'était sa plus longue course. On franchissait une clôture d'ajoncs, dans laquelle la main de Berthelot avait ouvert un passage exprès pour lui. On s'asseyait sur l'herbe, et l'on causait [2]. » Ces causeries étaient une fête pour l'esprit,

1. *Renan intime*, p. 10.
2. *Journal des Débats*, 7 octobre 1892.

Digitized by Google

comme le paysage une fête pour l'œil. C'étaient les « entretiens mémorables » du Socrate breton.

Cependant, la santé de Renan inquiétait de plus en plus ses amis. Bientôt Rosmapamon allait redevenir une villégiature banale. C'était en 1892. Renan avait passé une partie de l'hiver au soleil du Cap Martin ; il n'en était pas moins rentré malade au Collège de France. Pendant tout l'été se succédèrent, en lui et autour de lui, les alternatives d'espoir et de découragement. En juillet, il voulut partir pour la Bretagne. La veille de ce départ, Philippe Berger alla lui dire adieu. Il le trouva à sa table de travail. Renan lui montra une épreuve en « bon à tirer », et lui dit avec un air de satisfaction : « Voici la dernière feuille de mes *Rabbins*. Je m'étais imposé cette tâche ; c'est fini. Maintenant, je vais mettre la dernière main à mon *Histoire d'Israël*. Je vais travailler, je le sens. J'aurai recours à vous, je vous enverrai les vérifications à faire[1]. » Il ne devait plus être question de vérifications.

Un mois plus tard, Philippe Berger recevait la lettre suivante, datée du 21 août, l'une des dernières qu'ait écrites Renan :

« Cher monsieur Berger,

« Que je vous remercie de votre intéressante communication sur les inscriptions de Sindjerli ! Vous savez depuis combien de temps je suis affriandé.

« Je ne vais guère bien encore. Cette névralgie est vraiment indéracinable ; elle trouble toutes les fonctions ; elle me fatigue et m'affaiblit. Je puis travailler dans une certaine mesure à mon IV^e^ volume d'Israël ; mais que de temps perdu ! Plaignez-moi : voilà de tristes vacances.

« Je suis si mal, que je n'ose vous renouveler l'invitation que je vous avais adressée de venir nous voir avec

1. *Journal des Débats*, du 7 octobre 1892.

Digitized by Google

Mme Berger. Je n'ai pas besoin de vous dire quelle joie ce serait pour moi de vous voir; mais je ne suis plus en situation d'inviter. Il y a des jours où la mauvaise influence se porte sur la voix ; et, ces jours-là, je ne puis dire un mot. Depuis mon séjour ici, je n'ai vraiment pas fait un pas ; je ne sors qu'en voiture. Vous êtes si indulgents, que vous passeriez sur tout cela. Je ne puis cependant manquer à mes devoirs de maître de maison, au point de vous inviter à venir sous un toit aussi attristé.

« Le fatal mauvais œil qui me tient cloué peut disparaître d'un moment à l'autre; alors aussi, nous serions enchantés de vous voir. Je vous écrirais sur-le-champ, si cela arrivait ; et je ne suis pas sans l'espérer un peu. Tous ces messieurs n'ont qu'une consolation à me donner : c'est qu'on n'est jamais mort de la névralgie du zona. Gardez-moi donc quelque bonne place pour ce cas de guérison ; et, si quelque matin vous recevez une lettre vous annonçant que cet odieux crampon a lâché prise, venez vite tous deux.

« Je suis heureux de ce que vous me dites des progrès du *Corpus*. Il est capital que ce volume soit enlevé le plus tôt possible. Et puis, allons au plus sûr : travaillons pendant que nous sommes jeunes. La vieillesse! Oh! cher cher monsieur Berger, ne vieillissez pas, ne vieillissez pas.

« Présentez mes devoirs à Mme Berger, et croyez à ma meilleure amitié.

ERNEST RENAN [1]. »

Au lendemain de la mort de Renan, dans un bel article du *Journal des Débats*, Philippe Berger rendit un hommage éloquent au maître disparu. L'année suivante, au Collège de France où il le remplaçait, dans sa leçon d'ouverture, il rappelait avec émotion leur longue et intime col-

1. Lettre d'Ernest Renan à Philippe Berger, du 21 août 1892.

Digitized by Google

laboration : « Pendant vingt ans, disait-il, j'ai eu le privilège, unique peut-être, de travailler avec lui et sous sa direction ; je l'ai vu écrire, serrer de près l'expression de sa pensée, douter lorsqu'il fallait, et, par-dessus tout, poursuivre, dans la lecture qui embrassait l'ensemble d'une inscription, dans la détermination d'un mot obscur, ou dans le déchiffrement d'une lettre à moitié effacée, une parcelle de cette vérité qui était l'objet constant de ses recherches. La science était moins pour lui une affaire de résultats qu'une affaire de méthode. Aussi ne prisait-il rien plus chez les autres que la conscience dans le travail et la sincérité dans la recherche du vrai ; et, quand il croyait l'avoir trouvée dans un de ses élèves, il s'attachait à lui, le suivait, le portait sur son cœur. Son visage rayonnait, quand on lui apportait une de ces modestes conquêtes, qui vous causent des joies que seuls peuvent comprendre les esprits passionnés de la curiosité scientifique ; alors, il sacrifiait tout le reste, interrompait son travail, et mettait tout son bonheur à chercher avec vous, à vous aider à trouver, et à se laisser dépouiller. On trouvait dans son regard de grands et précieux encouragements.... On sortait de ces visites l'âme plus calme et plus contente, et avec une vue plus nette du but à poursuivre. C'est pour cela que je l'ai beaucoup aimé ; et il m'a toujours prévenu par une affection si tendre et si profonde, que je ne puis la comparer qu'à celle d'un père[1]. » Renan n'avait pas obligé un ingrat.

Dans sa bibliothèque, Philippe Berger conservait pieusement un souvenir de Renan, qui ferait la joie d'un bibliophile, et qu'il a décrit lui-même ainsi : « C'est un petit volume recouvert d'un cartonnage vert à filets d'or, écrit, ou plutôt, calligraphié tout entier de sa main en hébreu,

1. *Ernest Renan et la chaire d'hébreu au Collège de France.* Leçon d'ouverture (Paris, 1894), p. 21-22.

Digitized by Google

portant à la première page sa signature en hébreu. Ce précieux volume, que Mme Renan m'a donné en souvenir de lui, ne contient pas seulement, comme on pourrait le croire d'après les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, le texte des Psaumes ; c'est la traduction, faite par lui, de l'Office de la Vierge. C'est sa première œuvre. C'est dans ce volume qu'il suivait de son banc les prières et les élévations, mêlant déjà des préoccupations scientifiques à cette dévotion mystique dont il a toujours conservé le respect[1]. » Pour un hébraïsant et un disciple de Renan, ce petit bréviaire en hébreu était comme un talisman.

Le disciple hérita du maître, qu'il remplaça le 2 décembre 1892 à l'Institut, et, quelques mois plus tard, au Collège de France ; mais il resta toujours le fidèle disciple de Renan. Un portrait, exécuté vers la fin de sa vie, montre Philippe Berger dans son cabinet de travail, assis à sa table : le buste un peu raidi, solidement campé dans son fauteuil ; la main droite sur un gros in-octavo, qui lui-même est posé sur un in-folio, quelque volume du *Corpus* ; l'air absorbé, les yeux un peu clignotants, le regard méditatif, en quête de la solution de quelque problème archéologique. Derrière lui, sur un haut piédestal, le dieu du logis, paternel et grave, avec une pointe d'ironie : le buste de Renan. C'est comme le symbole de toute la vie scientifique de Philippe Berger, qui avait travaillé vingt ans sous le regard de Renan, et qui, jusqu'au bout, s'est inspiré de ses leçons dans toutes les manifestations de son activité intellectuelle, comme professeur, comme érudit, comme écrivain.

VI

Vous vous souvenez que Philippe Berger, au temps où il se préparait à la carrière du pastorat, n'aimait guère à prêcher. En revanche, il aima toujours à enseigner, à entrer

1. *Renan intime*, p. 5.

Digitized by Google

en communion avec un public, à initier les débutants ou les profanes aux résultats ou aux méthodes de ses études favorites. Avant même d'avoir terminé son apprentissage scientifique, il dirigeait une École du Dimanche, et il faisait un cours à la maison des Missions protestantes. Plus tard, il a enseigné l'hébreu pendant trente ans, d'abord à la Faculté de Théologie, puis au Collège de France.

En 1877, dans la nouvelle Faculté de Théologie protestante que l'on venait de créer à Paris, il fut chargé d'inaugurer l'enseignement de l'hébreu. Il y professa sans interruption pendant seize ans, jusqu'au moment où il passa de la Faculté au Collège de France. Il s'acquitta de ces fonctions, comme de tout ce qu'il faisait, en toute conscience. Il se trouvait là devant un public de jeunes gens qu'il connaissait bien, et qui lui étaient très sympathiques ; des étudiants en théologie, de futurs pasteurs. Il devait surtout les guider dans l'étude de la langue, les mettre en état de consulter à l'occasion le texte original de l'Ancien Testament ; aussi ses cours étaient-ils moins des cours proprement dits que des conférences pratiques, consacrées avant tout à l'explication des mots et des textes. Mais ses travaux personnels, la connaissance approfondie qu'il avait des découvertes de l'archéologie sémitique, lui permettaient de présenter les choses sous un aspect nouveau, d'animer le commentaire en lui donnant une base plus large, de multiplier les rapprochements avec les autres langues de la même famille, avec l'histoire profane, avec les inscriptions et les monuments figurés.

On peut se faire une idée de la méthode qu'il appliquait alors, d'après les leçons qui ont été publiées. Le 7 novembre 1878, à la séance de rentrée des cours de la Faculté, il prit pour thème « Israël et les peuples voisins » ; douze ans plus tard, le 4 novembre 1890, « La Bible et les inscriptions ». Ces deux études, fort intéressantes en elles-mêmes, révèlent nettement les goûts et les tendances du profes-

Digitized by Google

seur. On y voit comment il savait éclairer les textes sacrés par les données de l'épigraphie et de l'archéologie, l'histoire du peuple hébreu par celle des peuples voisins, les faits par la civilisation du temps. C'est, à peu près, la méthode dont Renan donnait alors l'exemple au Collège de France. Elle était neuve encore. Elle était un élément de vie pour un enseignement qui jadis s'était un peu endormi sous le poids trop lourd des conventions. Elle était féconde, puisqu'elle renouvelait sur bien des points l'exégèse traditionnelle et ramenait les jeunes gens autour des chaires.

Ces jeunes gens de sa Faculté, studieux et enthousiastes, aussi curieux de science que respectueux des traditions légitimes, rappelaient au professeur sa propre jeunesse, surtout ses années de Strasbourg. Philippe Berger aimait cet auditoire, et il ne s'en sépara pas sans regret. Il le déclara lui-même, quand il prit possession de sa chaire au Collège de France. Je dois, dit-il à ses nouveaux auditeurs, je dois exprimer « mon attachement pour la maison que je quitte, et pour une jeunesse que j'aimais et que je ne retrouverai pas sur ces bancs. Pendant seize ans, j'ai été chargé du cours d'hébreu à la Faculté de Théologie ; et ces méthodes que vous appliquez dans vos amphithéâtres, j'ai appris à les mettre en pratique à côté de collègues dont plusieurs avaient été mes maîtres [1]. » En fait, dans les années suivantes, bien des étudiants en théologie surent trouver le chemin du Collège de France.

Leur ancien professeur y était entré portes ouvertes : sinon par droit de conquête, du moins par droit d'héritage. Renan lui-même, un jour, dans une leçon publique, avait presque salué en lui son successeur. La scène est curieuse, et peu connue. Voici comment la rappelait Philippe Berger, dans sa Leçon d'ouverture, en évoquant devant ses auditeurs des souvenirs communs sur Renan : « Un jour, dit-il,

1. *Ernest Renan et la chaire d'hébreu au Collège de France.* Leçon d'ouverture, p. 29.

Digitized by Google

nous eûmes le pressentiment de sa fin prochaine. Comme il développait une de ses idées favorites, il s'interrompit pour dire : « Je ne ferai plus cela. » Puis, se tournant vers moi, il ajouta : « C'est vous qui le ferez. » A ce moment, j'éprouvai une singulière émotion ; je sentais les yeux se fixer sur moi ; et je compris que c'était son héritage scientifique qu'il me léguait. Vous aussi, vous l'aviez compris ainsi ; et plus d'un entre vous m'a rappelé ses paroles, depuis que nous avons eu le malheur de le perdre[1]. » Renan avait vu juste, comme souvent. L'assemblée des professeurs vota le maintien de la chaire de « langues et littératures hébraïques, chaldaïques et syriaques ». Sur la proposition de la même assemblée, Berger fut nommé titulaire de la chaire d'hébreu.

Il y monta pour la première fois le 9 décembre 1893. Naturellement, sa première pensée fut pour le maître disparu, qu'il avait entendu si souvent dans la même salle, et dont il s'étonnait presque d'occuper la place : « En prenant possession, dit-il, de cette chaire d'hébreu à laquelle j'ai tant désiré d'arriver un jour, j'éprouve un profond sentiment de tristesse et de découragement. Vous n'entendrez plus cette voix qui vous a, pendant tant d'années, groupés dans cet auditoire... Et maintenant, je suis seul, privé de la main par laquelle j'avais pris la douce habitude de me laisser conduire ; et la haute marque de confiance que m'a donnée le Collège, en m'appelant à succéder à un tel maître, me fait plus vivement sentir tout ce qui me manque pour le remplacer[2]. » Ce n'étaient pas là seulement, comme il arrive, paroles de circonstance.

Cette leçon d'ouverture mérite de nous arrêter un instant. Suivant une tradition qui a contribué à éclairer sur plus d'un point l'histoire de la maison, le professeur s'était

1. *Ernest Renan et la chaire d'hébreu au Collège de France*, p. 6.
2. *Ibid.*, p. 5-6.

Digitized by Google

proposé d'y reconstituer l'histoire de sa chaire : c'est-à-dire, les étapes de l'enseignement de l'hébreu au Collège de France, depuis François Ier. Mais sans cesse, presque malgré lui, il revenait à son prédécesseur, dont le souvenir le hantait. Il évoquait la physionomie de Renan dans ses fonctions de professeur d'hébreu. Il disait son rôle dans l'évolution des études sémitiques, sa nomination au Collège de France, les incidents dramatiques qui marquèrent la première leçon et amenèrent l'interdiction du cours, puis la suppression ; son retour triomphant, sa méthode de travail et d'exposition, ses idées sur la Bible, l'esprit de son enseignement et ses rapports avec l'ensemble de son œuvre. En terminant, le nouveau professeur développait son programme personnel ; il annonçait son intention d'appliquer, comme Renan, la méthode comparative, par l'étude parallèle de la Bible et des civilisations voisines, des textes et des inscriptions.

Il est toujours resté fidèle à cette méthode si féconde, dont il avait déjà constaté les heureux résultats à la Faculté de Théologie. Comme Renan et comme beaucoup de ses collègues, il partageait son enseignement en deux séries parallèles de leçons : le cours proprement dit, et la « petite leçon » ou conférence. Dans ses conférences, il expliqua tour à tour le livre des *Juges*, l'histoire de Gédéon, de Jephté, de Samson ; les livres de *Samuel* et des *Rois*, l'histoire de David, les textes relatifs aux premiers temps de la royauté, au règne de Salomon, aux Prophètes. Il inaugura son cours proprement dit par une large « Histoire de la critique de l'Ancien Testament », depuis Richard Simon jusqu'à nos jours. Puis il traita une série de sujets très variés, historiques, géographiques, religieux, philologiques ou littéraires : en 1895, « Introduction à la géographie historique de la Phénicie et de la Palestine » ; en 1896, « État de la Palestine avant la conquête hébraïque » ; en 1897, « la Phénicie » ; en 1898, « Religion des Phéniciens » ; en 1899,

Digitized by Google

« Histoire héroïque du peuple d'Israël » ; en 1900, « Sources de l'histoire de David » ; en 1901 et les années suivantes, « Sources de la poésie et de la mythologie hébraïques ».

Pour les explications, il pratiquait systématiquement la méthode comparative, éclairant les textes de l'Ancien Testament par les autres langues de même famille, par l'histoire des peuples voisins, par les inscriptions et les monuments figurés, par la survivance de choses très anciennes dans l'Orient moderne. A ses cours, il apportait le même souci d'exactitude, la même abondance de faits archéologiques ou philologiques ; mais il ne s'interdisait pas les larges aperçus. Il aimait à esquisser de vastes tableaux, où il cherchait à faire revivre toute une civilisation, en donnant parfois carrière à son imagination, sauf à soumettre ensuite ses hypothèses au contrôle sévère du doute critique.

Sur le caractère de son enseignement, voici l'appréciation très autorisée d'un de nos confrères qui l'a vu longtemps à l'œuvre, l'Administrateur même du Collège de France : « Il se plaisait, dit M. Maurice Croiset, à expliquer les récits bibliques, non pas comme une lettre morte, mais comme des tableaux animés, où sa science, aidée de sa vive imagination, retrouvait toute la vie d'un peuple. S'inspirant des leçons de l'illustre auteur de l'*Histoire du peuple d'Israël*, il discutait et commentait ces choses lointaines avec une précision et une chaleur qui les rendaient présentes à ceux qui l'entendaient. Il connaissait merveilleusement l'Orient ancien et moderne, l'Orient de la Bible et celui que le voyageur retrouve de nos jours, presque identique à lui-même après tant de siècles. Il le connaissait, et il l'aimait. Mais le sentiment, chez lui, laissait à l'esprit critique toute sa liberté. Avec une clairvoyance et une fermeté de jugement remarquables, il s'efforçait, — tâche singulièrement délicate et difficile, — de remonter jusqu'aux sources premières des récits traditionnels et d'y

Digitized by Google

faire la part de la légende à côté de celle de l'histoire[1]. » On ne saurait mieux dire, ni plus juste.

De ces cours, malheureusement, presque rien n'a été recueilli, sauf, indirectement, dans les compilations des auditeurs indiscrets et des plagiaires. C'est notre destin à tous. Citons pourtant une « Leçon d'ouverture », publiée en 1896 dans la *Revue bleue* : une étude solide et vivante sur le rôle de la côte de Syrie dans le monde antique. Rappelons aussi qu'une partie de ces cours a été résumée dans les *Annuaires* du Collège de France. On y trouve notamment de belles pages sur les caractères du Prophétisme et sur ses fondements historiques. Philippe Berger, on l'a remarqué, avait une conception assez originale du Prophétisme. Il songeait à écrire là-dessus un livre ; il en a esquissé quelques traits dans le dernier article qu'il ait écrit, et qui a paru après sa mort, sur le « Génie » de la littérature hébraïque.

Pendant douze ans, de 1893 à 1904, il a professé ponctuellement au Collège de France. Une fois sénateur, il se vit menacé de plier sous le poids d'occupations si diverses. Depuis 1904, il prit donc un suppléant, mais pour un de ses cours seulement. Ne voulant pas rompre les liens qui l'attachaient au Collège, il continua pendant plusieurs années, professeur bénévole, de donner chaque semaine une conférence. Dans l'été de 1910, il crut devoir se retirer. Il fut admis à la retraite par décret du 16 décembre 1910, et, le 7 février 1911, nommé professeur honoraire. Peu après, le 2 mars, sa chaire fut transformée en une chaire de « Langues, histoire et archéologie de l'Asie centrale ». En voyant disparaître de notre affiche cet enseignement séculaire de l'hébreu auquel il avait voué sa vie, il regretta sans doute d'être parti trop tôt ; mais il s'inclina

1. *Funérailles* de M. Philippe Berger. — *Discours* de M. Maurice Croiset, p. 8-9.

Digitized by Google

devant les raisons qui avaient fait pencher la balance en faveur d'une discipline nouvelle.

Il resta l'ami dévoué du Collège de France. Il fut toujours chez lui dans cette grande maison de science libre et désintéressée, qui jadis, au temps de sa jeunesse, lui avait ouvert des horizons à peine entrevus jusqu'alors, et qui, en lui réservant la chaire de Renan, avait consacré son talent de professeur avec son mérite d'érudit.

VII

Comme érudit, l'œuvre de Philippe Berger est considérable ; beaucoup plus considérable qu'on ne serait tenté de le croire à première vue. Mais c'est une œuvre dispersée, fragmentaire, dont l'émiettement peut d'abord faire illusion ; d'autant mieux que l'effort principal a porté sur une grande publication collective, anonyme, et que, dans les dernières années, la politique fit tort à la science, en interdisant à l'érudit les longs espoirs et les tentatives de synthèse.

Deux ou trois grands ouvrages, plus de deux cents monographies de toute dimension, mémoires, notices ou notes, articles divers, insérés dans vingt recueils ou revues : tel est le bilan. Il n'est pas facile de saisir l'ensemble, ni de s'y orienter.

Le premier devoir d'un érudit, c'est l'exactitude. A ce devoir, Philippe Berger n'a guère manqué. Philologue dès ses débuts, formé par Reuss à l'étude minutieuse des textes, entraîné par Renan au régime sévère de l'épigraphie, il a poussé jusqu'au scrupule de conscience le souci d'être exact. On a pu contester telle ou telle de ses interprétations ; on relèverait malaisément, chez lui, des erreurs de fait.

Dans le domaine de l'érudition pure, le souci croissant d'exactitude a même eu ce résultat singulier, de pousser

Digitized by Google

Digitized by Google

devant les raisons qui avaient fait pencher la balance en faveur d'une discipline nouvelle.

Il resta l'ami dévoué du Collège de France. Il fut toujours chez lui dans cette grande maison de science libre et désintéressée, qui jadis, au temps de sa jeunesse, lui avait ouvert des horizons à peine entrevus jusqu'alors, et qui, en lui réservant la chaire de Renan, avait consacré son talent de professeur avec son mérite d'érudit.

VII

Comme érudit, l'œuvre de Philippe Berger est considérable ; beaucoup plus considérable qu'on ne serait tenté de le croire à première vue. Mais c'est une œuvre dispersée, fragmentaire, dont l'émiettement peut d'abord faire illusion ; d'autant mieux que l'effort principal a porté sur une grande publication collective, anonyme, et que, dans les dernières années, la politique fit tort à la science, en interdisant à l'érudit les longs espoirs et les tentatives de synthèse.

Deux ou trois grands ouvrages, plus de deux cents monographies de toute dimension, mémoires, notices ou notes, articles divers, insérés dans vingt recueils ou revues : tel est le bilan. Il n'est pas facile de saisir l'ensemble, ni de s'y orienter.

Le premier devoir d'un érudit, c'est l'exactitude. A ce devoir, Philippe Berger n'a guère manqué. Philologue dès ses débuts, formé par Reuss à l'étude minutieuse des textes, entraîné par Renan au régime sévère de l'épigraphie, il a poussé jusqu'au scrupule de conscience le souci d'être exact. On a pu contester telle ou telle de ses interprétations ; on relèverait malaisément, chez lui, des erreurs de fait.

Dans le domaine de l'érudition pure, le souci croissant d'exactitude a même eu ce résultat singulier, de pousser

Digitized by Google

Philippe Berger à modifier insensiblement sa manière, en le rendant de plus en plus circonspect, presque trop prudent, malgré son goût naturel pour les doctrines et les hypothèses.

Le contraste, à cet égard, est frappant entre ses premiers mémoires d'érudition et les derniers. Au début, dans ces études d'archéologie figurée qui attirèrent sur lui l'attention, il ne semblait pas redouter les hardiesses d'interprétation. Par exemple, il cherchait à déterminer la signification religieuse du décor sculpté sur les stèles puniques, le caractère et les attributs de la déesse Tanit, l'origine de la « Trinité carthaginoise » et autres Triades africaines. Ou encore, voyant toujours dans les Phéniciens les initiateurs des Grecs, il rapprochait systématiquement les mythes des deux peuples, pour justifier la thèse qui prétendait découvrir en Orient le prototype de toutes les mythologies helléniques : thèse assez fragile, ébranlée depuis par la révélation d'un monde égéen pré-hellénique.

Peu à peu, averti par son expérience personnelle ou par les réserves de la critique, Philippe Berger se mit en garde contre lui-même. D'année en année, on le voit renoncer aux hypothèses. Bientôt il se contenta d'étudier en eux-mêmes les documents qu'il avait à publier. Il borna son rôle à décrire avec précision le monument, à bien établir le texte, à y joindre seulement les quelques indications indispensables. En revanche, il s'efforça toujours de bien dégager les données historiques qu'on en pouvait tirer. Il excellait à éclairer par le témoignage des inscriptions l'histoire des peuples et des civilisations de l'Orient, comme dans ses curieuses études sur « Les inscriptions sémitiques et l'histoire », sur « L'Arabie avant Mahomet, d'après les inscriptions », ou sur « La Bible et les inscriptions ».

Une autre cause, non moins importante peut-être, de ce changement que l'on observe dans la manière de l'érudit, c'est la rapidité avec laquelle se multipliaient les décou-

Digitized by Google

vertes dans le domaine de l'archéologie sémitique. D'Asie, arrivaient sans cesse des documents phéniciens ou autres; d'Afrique, des documents puniques ou libyques. Et tout cela s'entassait sur la table de Philippe Berger, en raison de sa compétence désormais reconnue et de son activité toujours prête. Il n'avait plus le temps de disserter autour des documents.

Le nombre d'inscriptions ou de monuments figurés, qui lui est passé par les mains, est vraiment prodigieux. Chacun de ces envois était pour lui l'occasion d'un rapport, d'un mémoire, d'un article ou d'une note. Nous avons mentionné déjà ses principales publications d'avant 1892. Quand il fut des vôtres, vous vous rappelez avec quelle régularité il vous apportait chaque mois, plus souvent même, quelque communication. Et ce n'était encore qu'une moitié de sa moisson archéologique. L'autre moitié allait à la Commission de l'Afrique du Nord, où nous l'avons vu à l'œuvre pendant bien des années.

C'est le 11 avril 1892 que, par arrêté ministériel, Philippe Berger avait été nommé membre de la Section d'archéologie du Comité des travaux historiques. Il se montrait aux séances de la Section proprement dite d'archéologie; mais c'est surtout dans la Commission de l'Afrique qu'il siégeait assidûment. Il y jouait un rôle très actif; il y représentait les études sémitiques, c'est-à-dire qu'il avait à supporter le poids de tout ce qui n'était ni grec, ni romain, ni moderne. Parfois, à la même séance, il déposait plusieurs rapports ou faisait plusieurs communications orales. On l'écoutait avec d'autant plus d'attention, que l'on était sûr d'avoir à constater une fois de plus, comme l'a dit M. Héron de Villefosse, président de la Commission, sa connaissance précise des textes sémitiques, la prudence de ses explications ou l'ingéniosité de ses remarques [1].

1. *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1912, p. CXX.

Digitized by Google

Parmi les documents qu'il a publiés ou commentés figurent des inscriptions araméennes, coufiques, nabatéennes, himyarites. Mais ce n'était pas là son vrai domaine. Au contraire, chez les Hébreux, les Phéniciens ou les Carthaginois, il était comme chez lui. Il a étudié des inscriptions hébraïques de Palmyre, du Maroc ou de France, des inscriptions judéo-grecques de Naplouse. A mainte reprise, il eut à s'occuper des antiquités de Phénicie, du Liban ou des régions voisines; notamment de l'épigraphie cypriote, et des dédicaces royales trouvées près de Sidon, dans les fondations du temple d'Eschmoun.

Mais, de plus en plus, le théâtre principal de son activité archéologique a été l'Afrique, où se multipliaient les trouvailles. Parmi ces découvertes, il n'en est guère dont il n'ait eu à dire son mot, souvent décisif. Nécropoles de Carthage, d'Hadrumète ou d'ailleurs; mobilier funéraire, sarcophages sculptés, stèles, bijoux, poteries, pierres gravées; inscriptions libyques, puniques ou néo-puniques, de Carthage, de Zaghouan, de Thapsus, de Sousse, d'Altiburos, d'El-Alia, d'Henchir-Alaouin, de Maktar, de Thala, de Souk-Ahras, de Philippeville, de Cherchel, de maint autre endroit : c'est tout un monde qui se révélait, et dont il a contribué plus que personne à expliquer les monuments.

Quand on entreprit de faire connaître au public ce merveilleux Musée Lavigerie, de Saint-Louis de Carthage, où s'entassent, depuis trente ans, les trouvailles du P. Delattre, c'est naturellement à Philippe Berger qu'on demanda le catalogue des Antiquités puniques. Ce fut l'occasion d'une de ses plus importantes publications. Dans ce beau volume, illustré de trente-six planches et de figures dans le texte, qui parut en 1900, il donna comme la fleur des découvertes faites jusque-là. Il plaça en tête une substantielle Introduction, où il fixait les principaux traits de la vieille civilisation carthaginoise, telle que l'avaient révélée les fouilles : influences successives ou simultanées de l'Égypte et de la

Digitized by Google

Grèce, absence d'un art original, imitation ou importation d'objets étrangers, rapport avec les antiquités phéniciennes trouvées en Sicile ou en Sardaigne, vue d'ensemble sur le développement de la civilisation de Carthage, depuis le VIIIe siècle jusqu'au IIe siècle avant notre ère. Suivaient les pièces justificatives, la description minutieuse des objets reproduits dans les planches : stèles votives, inscriptions gravées ou peintes, sarcophages anthropoïdes, statuettes et statues de pierre, céramiques, vases et figurines d'argile, lampes, ivoires, objets de métal, bronzes, bijoux d'argent ou d'or, verres et pierres gravées. C'est toute la Carthage punique qui revivait dans ce texte et dans ces planches.

L'apparition de ce volume eut du retentissement dans le monde des archéologues. Les découvertes se multipliant, on dut songer à un Supplément, c'est-à-dire, de nouveau, à votre confrère. Ce supplément vient de paraître. Il est l'œuvre d'un membre de l'École d'Athènes, mais il est dédié « A la mémoire de Philippe Berger ». M. Cagnat dit de lui dans la Préface : « Il a fait beaucoup pour Carthage et ses antiquités. C'est à Philippe Berger, s'il avait vécu, que serait revenu le soin de rédiger ce nouveau fascicule du Catalogue, comme il avait rédigé le premier. Nous avons tenu à lui conserver, autant que possible, la place qui était sienne, et dont la jalousie seule du destin a pu l'écarter[1]. » D'après ce témoignage autorisé, on peut juger de la place que tenait dans ce domaine le maître des antiquités puniques.

Tous ces travaux se rattachaient plus ou moins directement à la préparation du *Corpus* sémitique. C'est de là, aussi, qu'est sorti un autre grand ouvrage de Philippe Berger, le plus connu sans doute, celui qui a le plus contribué à établir sa réputation : l'*Histoire de l'écriture dans l'antiquité*.

1. *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage*. Supplément I (Paris, Leroux, 1913). — *Préface*, p. VIII.

Digitized by Google

Vous connaissez l'origine de ce livre célèbre, qui est dédié à Renan. Pour l'Exposition universelle de 1889, Philippe Berger avait été chargé de reconstituer et d'évoquer aux yeux des visiteurs l'histoire de l'écriture. Vous vous rappelez sans doute cette curieuse « rétrospective », qui attira l'attention dans le Palais des Arts Libéraux, section de l'Histoire du Travail. Le Directeur de l'Enseignement primaire pria Berger de rédiger là-dessus une Notice, qui parut en 1891 dans le recueil du Musée pédagogique. Primitivement, comme l'a dit l'auteur, la notice devait constituer « un manuel, dans lequel on avait pris pour point de départ l'exposition du Palais des Arts Libéraux, en élargissant le cadre [1]. » Le cadre fut si bien élargi, que la notice devint un grand et beau livre. Le succès fut immédiat. L'édition était épuisée au bout de six mois. L'auteur profita de l'occasion pour refondre l'ouvrage, dont il donna en 1892 une seconde édition, celle que l'on connaît d'ordinaire.

Cette importante publication mériterait de nous arrêter longtemps. Dans son Introduction, l'auteur explique l'origine du livre, passe en revue les sources, expose le plan. La première partie est consacrée à l'histoire de l'écriture avant l'invention de l'alphabet : inscriptions figuratives, hiéroglyphes du Nouveau Monde, grands systèmes hiéroglyphiques de l'Ancien Monde ; écriture chinoise, cunéiforme, cypriote, égyptienne, hittite. La seconde partie traite de l'histoire de l'alphabet : l'alphabet phénicien et ses dérivés occidentaux, grec, phrygien, lycien, carien, étrusque, latin, ombrien, osque ; alphabets sémitiques, néo-phénicien, hébraïque, araméen ; dérivés de l'araméen, alphabets de l'Inde et de l'Iran, zend, pehlvi, hébreu carré, écriture palmyrénienne, nabatéenne, syriaque, arabe. Dans une troi-

1. *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, 2e édition (Paris, Imprimerie Nationale, 1892). — *Préface*, p. XVIII.

Digitized by Google

sième partie sont étudiés les alphabets de la lisière du monde ancien : himyarite, éthiopien, berbère, ibérique, ogamique, runique. Dans sa conclusion, l'auteur a résumé toute l'histoire de l'écriture, en constatant partout le triomphe de l'alphabet. Puis, s'inspirant des leçons du passé, il a cherché à évaluer les chances de succès des gens qui rêvent d'une écriture universelle ou d'une écriture nouvelle ou d'une réforme complète de l'orthographe.

Il fallait quelque bravoure pour ne pas éprouver un frisson d'épouvante devant un pareil programme. Berger n'a pas hésité, parce qu'il croyait faire œuvre utile. Évidemment, une entreprise de ce genre est de celles où l'on n'arrive pas du premier coup, sur tous les points, à des résultats également solides : dans un si vaste édifice, les progrès de la science ont vite fait d'ouvrir des brèches. L'auteur s'en rendait compte : malgré le succès de son livre, il voulait le reprendre, le compléter, même le refondre entièrement. Il n'a pu réaliser ce dessein. Tel qu'il est resté, l'ouvrage est encore la meilleure introduction à ces études. Il atteste, chez l'auteur, non seulement l'étendue et la variété des connaissances, mais encore une aptitude singulière à dominer une vaste érudition, à tirer du détail infini une ingénieuse et féconde synthèse.

Vous le voyez, Messieurs, qu'il s'agisse de grands ouvrages comme l'*Histoire de l'écriture* et les *Antiquités puniques* du Musée Lavigerie, ou de mémoires, de notices, de rapports, de communications, l'œuvre érudite de Philippe Berger nous ramène, de toutes parts, au *Corpus* des inscriptions phéniciennes. Ce fut là, vraiment, le centre de sa vie scientifique.

Dans les travaux de la Commission du *Corpus*, il a apporté pendant quarante ans une activité de tous les jours, un dévouement sans bornes. Il y fut presque un des ouvriers de la première heure. C'est en 1867 que l'Académie, sur l'initiative de Renan, de Waddington, de notre

Digitized by Google

vénéré confrère M. de Vogüé, adopta le principe de cette grande publication. Pour la partie phénicienne, Renan fut l'âme de la Commission. Dans la préparation des matériaux, il fut merveilleux de zèle, de scrupule et d'exactitude, multipliant les démarches, écrivant lettre sur lettre, afin d'obtenir une reproduction fidèle d'un texte perdu dans un coin d'Afrique ou d'Asie. Pour ses collaborateurs, il fut un chef très bienveillant, mais exigeant : impitoyable pour les à-peu-près, pour les interprétations ou les traductions aventureuses; se refusant, comme il disait, à expliquer l'incertain par l'incertain, *obscurum per obscurius*[1]; donnant l'exemple d'une critique sobre et prudente, volontairement esclave des textes.

C'est à cette école que se forma Philippe Berger comme épigraphiste. De 1872 à 1892, il fut pour Renan le plus dévoué des collaborateurs. Mais il ne permettait pas, même à ses amis, d'exagérer l'importance de son rôle. Il s'est expliqué nettement là-dessus, après la mort de Renan : « Certaines personnes, dit-il, ont insinué que, dans l'œuvre du *Corpus*, la plus grande part me revenait. Rien n'est plus faux. J'ai été pour M. Renan un auxiliaire dévoué. Il avait cru remarquer en moi certaines qualités qui pouvaient servir la science; il a su les mettre en œuvre, et me les révéler à moi-même. J'ai tâché de répondre à sa confiance par un zèle infatigable, et je me suis donné tout entier à l'œuvre à laquelle il m'avait associé; mais c'est lui qui en était l'âme[2]. » Vous reconnaissez ici la modestie de votre confrère.

De son côté, Renan proclamait qu'il devait beaucoup à Berger. Il le proclamait même en latin, dans la Préface du premier volume des *Inscriptions phéniciennes*, où il se portait garant des services que lui rendait son collabora-

1. *Journal des Débats*, du 7 octobre 1892.
2. *Renan intime*, p. 18.

Digitized by Google

teur : « Philippum Berger, quem Renan sagacem pariter ac sedulum sibi fuisse socium testatur in hac parte conficienda » [1]. Renan écrivait un jour à Berger : « Que je suis heureux d'avoir trouvé, à l'heure du déclin de mes forces, quelqu'un d'aussi dévoué que vous à la science, aussi laborieux, aussi exact ! Grâce à vous, je vois ce travail que j'aime si passionnément, et qui me paraît utile à la gloire scientifique de la France, excellemment engagé et assuré d'un avenir [2]. » Ces témoignages du maître étaient la meilleuredes récompenses pour le dévouement de son collaborateur.

Le maître disparu, Philippe Berger était prêt pour continuer l'œuvre. Le 6 janvier 1893, il remplaça Renan à la Commission du *Corpus*, et prit la direction de la partie phénicienne. Il poursuivit la publication avec la même méthode. Il a eu la joie de voir paraître trois nouveaux fascicules, consacrés à Carthage : l'un en 1899, un autre en 1908, un troisième en 1911. Quand il fut frappé à l'improviste, il préparait le cinquième et dernier fascicule du tome II.

Vous savez, Messieurs, ce que valent ces dernières parties de la publication. D'avance, Renan s'en était porté garant. Il disait à l'Académie, en présentant un ouvrage de son collaborateur : « M. Berger a la bonté de s'appeler mon élève ; j'en suis très fier. » L'élève fut encore plus fier du compliment. Il est devenu maître à son tour ; ce qui prouve que le compliment était mérité.

VIII

On connaîtrait mal Philippe Berger, si l'on ne tenait compte d'un autre élément de sa physionomie intellectuelle : préoccupations de lettré, et, peut-être, ambitions

1. *Corpus inscriptionum semiticarum*, Pars I (*Inscript. Phœnic.*), tome I (Paris, 1881). — *Præfat.*, p. xv.

2. *Renan intime*, p. 18.

Digitized by Google

d'orateur. Cet érudit, que l'on pouvait croire rivé à la chaîne du *Corpus*, ne s'intéressait pas seulement aux faits. Comme épigraphiste, nous l'avons vu, il se surveillait et se contenait, pour ne pas compromettre dans d'aventureuses hypothèses ses conquêtes scientifiques. Mais ailleurs, comme dans ses cours, il se donnait carrière. Il cherchait alors dans l'idée l'explication des faits, et dans l'appel au public le triomphe de l'idée. Il avait la hantise de l'action littéraire ou oratoire, la curiosité des doctrines, le souci du bien dire, la volonté d'être compris de tous. Était-ce l'effet de sa première éducation morale? ou de ses études théologiques? ou de son admiration pour Renan? ou de sa longue pratique de l'enseignement? De tout cela, sans doute. Toujours est-il que cet épigraphiste avait le goût des idées et des généralisations, des larges synthèses, de la forme littéraire, de la communion avec le public. C'est pour cela que, périodiquement, à toutes les époques de sa vie, on le voit s'échapper de son étroit domaine professionnel, pour se faire journaliste, conférencier, écrivain. Il ira jusqu'à la politique.

Journaliste, il l'a toujours été. Au *Journal des Débats*, son premier article, sur « La nouvelle synagogue de la rue de la Victoire », est du 23 septembre 1874; son dernier, sur « Les origines de la sténographie », date de 1910, trente-six ans plus tard. Dans l'intervalle, il a très souvent collaboré à ce journal, où il traitait les sujets les plus variés. Notices nécrologiques : sur George Smith, Ernest Renan, Waddington ou Auguste Carrière. Comptes rendus de livres ou de fouilles : sur l'Égypte, l'Inde védique, le Bouddhisme, la religion des Gaulois, l'histoire du Béarn, les fouilles de Sarzec en Chaldée, les manuscrits hébraïques de la Bibliothèque nationale, le *Corpus* sémitique. Sujets d'actualité : les nouvelles salles asiatiques du Louvre, le déclassement des fortifications de Belfort, le chemin de fer de Beyrouth à Damas, ou cette reconstruction du Collège

Digitized by Google

de France, dont le projet, depuis un demi-siècle, est toujours actuel. La curiosité du journaliste ne connaissait de bornes ni dans l'espace, ni dans le temps.

A la *Revue des Deux Mondes*, il donna une série d'articles fort intéressants, et non moins variés : Eugène Burnouf, d'après sa correspondance ; le Zend-Avesta ; Ramadan et Baïram, souvenirs d'un voyage en Égypte et en Syrie ; les origines orientales de la mythologie grecque ; les fouilles de Carthage.

Ce qu'il faut noter surtout, comme très caractéristique, ce sont les fréquents articles et les nombreuses conférences de votre confrère sur des sujets d'érudition, qu'il savait mettre à la portée d'un public de profanes. Je n'entreprendrai point de passer en revue tous ces travaux, dits « de vulgarisation ». Remarquons seulement que Philippe Berger savait se faire comprendre de tous sans rien sacrifier du fond. Souvent même, ses conférences ou ses études d'apparence littéraire complétaient heureusement ses recherches d'érudit, et instruisaient les gens du métier. Je citerai notamment sa conférence sur « L'Arabie avant Mahomet, d'après les inscriptions », curieuse évocation d'un monde presque inconnu jusqu'alors, et son article de la *Revue des Deux Mondes* sur « Les fouilles de Carthage », un saisissant tableau, qui fut pour le public une révélation, de toute la civilisation punique d'après les nécropoles carthaginoises.

Il y a même, dans l'œuvre de Philippe Berger, un livre de pur lettré, qui n'est pas sans valeur : un assez gros livre, qui se lit avec plaisir, et qui serait plus connu, s'il n'avait été réservé à la famille et aux amis. Il a été publié en 1895, sous ce titre modeste : *Notes de voyage*.

Voyage en Orient. Philippe Berger, pour qui la Phénicie était comme une seconde patrie intellectuelle, avait toujours rêvé de voir ces pays de lumière, dont il entendait parler sans cesse, et dont il parlait chaque jour. Il saisit

Digitized by Google

avec empressement l'occasion : une occasion qui se présentait sous les traits d'un bon génie, son frère Théodore. C'était en 1894. Théodore Berger était appelé en Égypte et en Syrie par les affaires de la Banque ottomane. Philippe fut du voyage. Il partit le jeudi saint, 22 mars ; il était de retour à Marseille le jeudi 31 mai. Dans l'intervalle, il avait vu Alexandrie et l'Égypte, la Palestine, Jérusalem et la mer Morte, Samarie et la Galilée, la côte de Phénicie, la Syrie, Damas et le Hauran, Baalbek, la côte d'Asie Mineure, Smyrne et Samos, Salonique, Athènes. Tout cela, en soixante-dix jours : c'était vraiment le record de la vitesse, de la croisière à toute vapeur.

Ce qui est plus surprenant, c'est que le voyageur avait bien vu. Il avait trouvé le temps de visiter les villes, d'entrer dans les couvents et dans les musées, de contempler les monuments, de copier des inscriptions, de flâner dans les faubourgs, d'explorer les campagnes en longues chevauchées, de pousser plusieurs pointes dans le désert, de coucher souvent sous la tente, de causer avec les indigènes et de goûter à leur cuisine, d'observer les mœurs, de palabrer avec les cheiks, d'écouter les ingénieurs et les diplomates, enfin, de noter tout cela.

De retour à Paris, quand il eut montré à ses amis ses carnets bourrés de notes, il se laissa convaincre, et les publia. En dédiant l'ouvrage à son frère Théodore, il lui expliquait ce qu'il avait voulu faire. Il lui disait, le 22 juin 1895 : « Ce n'est pas un livre que je t'offre ; ce sont des notes de voyage, prises au jour le jour, le soir sous la tente, ou dans ma cabine, ou sur le coin d'une table d'hôtel, mais pleines du souvenir encore vivant de nos émotions de chaque jour. Tu y retrouveras l'écho de nos impressions, en présence de ces spectacles qui rapprochaient nos âmes dans une commune admiration... Nous n'avons pas fait de découvertes archéologiques ; mais nous avons beaucoup vu et bien vu. Je suis presque étourdi en pensant à tous les

Digitized by Google

paysages si divers qui ont passé sous nos yeux : l'Égypte et le Caire, Jérusalem et la Judée, la mer Morte, la Samarie, le lac de Génésareth, la côte de Phénicie, Byblos, Beyrouth, Damas. Je reviens avec une vue plus nette de l'Orient ; et il m'est doux de te la devoir, et de t'associer à ces souvenirs dont l'éblouissement dure toute une vie [1]. » Le voyageur a donc reproduit, à peu près telles quelles, des notes prises au jour le jour. Et c'est justement ce qui fait l'intérêt du récit. Non seulement l'auteur de ces « Notes » sans prétention savait voir et observer ; mais il avait l'esprit de ne pas chercher à embellir ce qu'il avait vu. La notation est exacte, et laisse une impression de vérité. C'est un mélange assez original, et souvent savoureux, de choses très diverses : détails familiers sur les incidents du voyage et les compagnons de route, paysages vivement esquissés, conversations, anecdoctes, traits de mœurs, observations plaisantes. L'ensemble est d'un joli tour, et le livre est d'un lettré.

Avec les mêmes qualités d'écrivain, on trouve une note plus personnelle encore dans les pages assez nombreuses où Philippe Berger a parlé de Renan. Par exemple, dans son *Renan intime*. Ce sont des souvenirs, rédigés presque au hasard de la plume : l'histoire anecdotique des relations entre le disciple et le maître, de leur longue collaboration et de leur inaltérable amitié ; la vie de Renan à la ville et aux champs, sa maison de Bretagne, son cabinet de travail au Collège de France ; ses tendresses, mêlées d'ironie, pour son perroquet et son chat ; ses regards découragés vers ce coin de sa cheminée, encombré de livres et de brochures, qu'il appelait son « capharnaüm » [2]. Rien de plus vivant et de plus charmant que ces souvenirs. On y distingue des nuances nouvelles dans la physionomie de Renan.

1. *Notes de voyage* (Paris, 1895), p. 1-2.
2. *Renan intime*, p. 17.

Digitized by Google

Et, par contre-coup, dans celle de Philippe Berger, qui ce jour-là, sans s'y efforcer, sans y songer, sous l'inspiration d'une amitié reconnaissante, écrivit ses plus jolies pages, des pages bien personnelles.

IX

En 1904, Philippe Berger avait cinquante-huit ans : ce qui pour un savant, aujourd'hui, est presque la jeunesse. En tout cas, il était encore dans toute sa force, en pleine maturité de science et de talent. Membre de l'Institut, professeur au Collège de France, officier de la Légion d'honneur, il semblait n'avoir plus grand'chose à attendre de la fortune, ni d'électeurs quelconques. Il était en situation de donner un couronnement à son œuvre scientifique, de concentrer son effort sur quelque grand ouvage de synthèse, et de pousser vigoureusement la publication de ce *Corpus* phénicien auquel il travaillait depuis trente ans. C'est à ce moment qu'il fut mordu par le démon de la politique, et qu'il fut élu sénateur. Tout en le félicitant, ses amis de science regrettèrent un peu son succès. On lui disait, ou l'on disait autour de lui : « Il est plus facile de trouver un bon sénateur qu'un bon hébraïsant, surtout un hébraïsant qui sache le punique. » — Berger n'en fut pas moins un excellent sénateur.

Il s'était toujours intéressé à la politique. Des circonstances favorables, des influences de famille, firent naître ou grandir en lui l'ambition d'y jouer un rôle, et le poussèrent de ce côté en lui facilitant le succès. Son beau-père, M. Boigeol, conseiller général pour le canton de Giromagny, et très populaire dans la région, vint à mourir en 1895. Philippe Berger fut élu à sa place. Il fut vite un personnage dans le Conseil général du Haut-Rhin, dont il devint secrétaire, puis vice-président.

Les choses se passèrent à peu près de même, pour l'élec-

Digitized by Google

tion au Sénat. Votre confrère y remplaça l'un de ses cousins par alliance, récemment décédé, le général Japy. Il fut élu sénateur du Haut-Rhin, le 15 mai 1904, avec une forte majorité, et réélu sans concurrent aux élections générales du 3 janvier 1909.

Très ferme dans ses convictions républicaines, mais assez modéré d'opinions, très bon, très accueillant, et partisan d'une politique de conciliation, il se fit aimer de tous dans sa circonscription. Il s'y rendait souvent, et y passait la plus grande partie de ses vacances, dans sa jolie villa de Giromagny. Il y connaissait tout le monde, y patronnait les œuvres de bienfaisance, même les gazettes et les sociétés locales : il était président du Conseil d'administration du journal *Le Haut-Rhin républicain*, et de la Société savante de Belfort, la « Société belfortaine d'Émulation ». Sincèrement dévoué à ses compatriotes, toujours prêt à intervenir en leur faveur, il leur rendait des services de tout ordre : il les aidait de ses conseils et de sa bourse, les recommandait à Paris, leur faisait obtenir un réseau de chemins de fer d'intérêt local, écrivait des préfaces pour leurs volumes de vers, et rendait compte de leurs livres dans le *Journal des Débats*. Par son obligeance, son affabilité, sa bonté, il opérait ce miracle, de réconcilier sur son nom les partis adverses. On l'a bien vu sur sa tombe, où les représentants de tous les groupes politiques sont venus tour à tour lui rendre hommage.

Au Sénat, où il siégeait à la Gauche démocratique, il n'avait pas tardé à jouer un rôle. Il fut membre des Commissions de l'Armée, des Finances, des Services pénitentiaires, des Chemins de fer, et fut chargé de divers rapports. Il prit la parole dans plusieurs discussions importantes : loi militaire, loi sur le repos hebdomadaire, loi sur la protection des enfants moralement abandonnés. Lors de la séparation des Églises et de l'État, il contribua au triomphe d'un amendement libéral, qui laissait aux Églises

Digitized by Google

la propriété des fondations pieuses. Au cours des débats sur les Retraites ouvrières, il plaida la cause des familles nombreuses, et soutint divers amendements qui leur étaient favorables. Il savait se faire écouter. Quand il paraissait à la tribune, sa réputation de parfait honnête homme, le soin avec lequel il étudiait les questions, sa parole convaincue, un peu hésitante au début, mais bientôt chaude et vibrante, tout forçait l'attention. A la fin de 1911, il trouva des mots éloquents pour expliquer son abstention dans le vote sur la ratification du traité qui amputait le Congo pour nous laisser une partie du Maroc : il était d'un pays où l'on n'admet pas les amputations.

Il était connu au Sénat pour son patriotisme et son esprit de justice, pour son libéralisme et son amour des humbles, pour sa modération naturelle qui lui inspirait toujours des paroles de conciliation et des conseils de sagesse. Comme à Belfort, il ne comptait au Sénat que des amis. S'il eut des adversaires politiques, il n'eut d'ennemi dans aucun parti.

Au milieu de toutes ces occupations nouvelles, Philippe Berger trouva moyen d'allonger ses journées. La politique ne lui fit pas oublier le *Corpus*, ni négliger ses devoirs envers les établissements et les corps savants auxquels il appartenait. Pendant plusieurs années, il continua de donner au Collège de France un cours par semaine; il assistait régulièrement aux délibérations de l'assemblée des professeurs, et, en toute circonstance, il mettait son autorité personnelle au service de cette maison, dont les intérêts, a-t-on dit, « se confondaient pour lui avec ceux de la science [1] ». Ici, Messieurs, il se montrait autant qu'au Sénat. Il poursuivit la publication du *Corpus* phénicien, dont paraissaient en 1908 et 1911 deux nouveaux fasci-

1. *Funérailles* de M. Philippe Berger. — *Discours* de M. Maurice Croiset, p. 9.

Digitized by Google

cules. Bien souvent, à vos séances, il demandait la parole pour une communication, sur quelque trouvaille faite à Carthage ou en Asie, ou, tout simplement, dans la banlieue de Belfort. Un jour, en octobre 1911, il adressa de Giromagny une lettre à votre Secrétaire perpétuel, pour vous entretenir de *graffiti* puniques. Son activité ne s'était pas ralentie davantage à la Commission de l'Afrique du Nord, où il arrivait presque chaque mois avec quelque rapport, et où il restait le représentant attitré, nullement honoraire, de l'archéologie sémitique. Partout, il continuait à s'acquitter en toute conscience de toutes les besognes qu'il avait acceptées, ou qu'on imposait à sa compétence.

On dirait même que le sénateur mettait une sorte de coquetterie à rappeler, par les faits, qu'il n'était pas seulement un homme politique. Plus que jamais, il saisissait les occasions de s'adresser au public par des conférences, par des articles accessibles à tous. Témoin ses conférences du Musée Guimet, dont plusieurs ont été recueillies. En 1904, il y parla des « Origines babyloniennes de la poésie sacrée des Hébreux » ; en 1905, du fameux « Code d'Hammourabi » ; en 1906, à la suite d'un voyage en Afrique, de la « Tunisie ancienne et moderne ». Pas plus qu'à l'érudition et à la curiosité du savant, la politique n'avait fait tort à l'adresse et au talent du conférencier.

A écouter ou à lire Philippe Berger dans les premières semaines de 1912, nul parmi nous n'aurait pu soupçonner le coup qui allait le frapper en plein cœur le 24 mars de cette année-là. Il semblait alors redoubler d'activité scientifique et littéraire. On en jugera par cet extrait de sa bibliographie, pour les trois derniers mois de sa vie : une nouvelle conférence au Musée Guimet, sur « Les ruines » ; une Note au Comité des travaux historiques, sur une inscription hébraïque trouvée près de Tarascon ; un mémoire pour la *Revue de l'histoire des religions*, sur « Le culte de Mithra à Carthage » ; un article pour la *Revue Bleue*, terminé la

Digitized by Google

veille de sa mort, sur « Le génie de la littérature hébraïque ». En ces jours-là, qui devaient être pour lui les derniers, Philippe Berger parlait aussi d'écrire un livre sur le Prophétisme, d'entreprendre une histoire de la littérature hébraïque, même de terminer bientôt le *Corpus* phénicien... Si l'œuvre reste inachevée, ce n'est pas la faute de l'homme, qui était à son poste : il a été frappé en pleine activité, dans sa double fonction de sénateur et de savant.

X

Ce que fut l'homme, l'ami, l'académicien, je n'ai pas à vous l'apprendre ; vous le savez de reste, vous tous qui l'avez bien connu. Philippe Berger était la loyauté, la bonté même, avec un besoin de justice dont il s'inspirait dans toute sa conduite. D'instinct, il se faisait le champion de ce qu'il considérait comme le droit, mais sans raideur, sans rien de rébarbatif ; très tolérant, au contraire, prêt aux concessions qui n'atteignaient pas les principes. Son accueil était toujours aimable et souriant. Il se plaisait aux conversations familières, où il apportait de l'entrain, de la gaieté. Esprit lucide et nullement compliqué, il était homme de bon sens et de bon conseil. Il avait le don de rendre les choses claires, d'intéresser les profanes aux questions sérieuses, même techniques, questions d'affaires, de politique ou de science. Et c'est pour cela qu'il aimait à parler en public, comme à causer familièrement.

Ami fidèle, il avait le culte de l'amitié. Il écrivait un jour à un camarade de jeunesse : « Je ne sais pas si je connais de plaisir plus grand que de revoir un ami ou d'en recevoir une lettre. C'est un sentiment qui n'est mêlé d'aucune amertume, et qui est bienfaisant ; le peu que j'ai, je le dois à l'amitié. Les conseils d'un ami, son expérience, son exemple, sa vue seule, sont souvent plus puissants que bien des raisonnements et bien des résolutions... Un ami,

Digitized by Google

c'est une force qui vient s'ajouter à la nôtre, pour nous aider à combattre[1]. » Aimant l'amitié comme il l'aimait, il était payé de retour. Un de ses compatriotes a dit de lui : « Tous ceux qui l'approchaient devenaient ses amis. Les habitants de notre Territoire savaient bien le chemin de sa demeure, à laquelle aucun d'eux n'était jamais venu frapper en vain.[2] » Et l'un de nous, qui le connaissait depuis son enfance, a dit sur sa tombe : « Il était impossible de ne pas l'aimer pour la simplicité et la cordialité de ses manières. Il y avait en lui une bonté naturelle, qui se manifestait en toute occasion. C'était un cœur chaud et généreux, que l'expérience de la vie n'avait pas refroidi. Qu'il soit permis à une amitié de cinquante ans d'apporter ici ce témoignage, auquel il eût été, si je ne me trompe, particulièrement sensible.[3] » Mais à quoi bon multiplier les témoignages devant des confrères qui tous étaient ses amis ?

C'est surtout là-bas, au pays natal, pendant les beaux mois d'été, que s'épanouissait dans tout son charme l'attrayante personnalité de Philippe Berger. Il passait ses vacances au pied du Ballon d'Alsace, à Giromagny, dans sa jolie propriété du « Châlet Bonaparte ». Il s'y sentait heureux, et y faisait des heureux, au milieu de cette belle nature, qu'embellissaient encore pour lui l'estime et l'affection de ses compatriotes. Les amis qui lui rendaient visite parlaient avec enthousiasme du Châlet Bonaparte : « Le mobilier du Châlet, dit l'un d'eux, avait un charme tout particulier ; l'on voyait que le culte des vieux souvenirs et l'amour du pays natal avaient présidé en maîtres au choix des objets qui garnissaient et ornaient les salles. De la galerie qui court le long de tout le bâtiment, bordant le

1. Lettre inédite de Philippe Berger à Alfred X., du 29 avril 1873.
2. F. Scheurer, *Philippe Berger* (Belfort, 1912), p. 7.
3. *Funérailles* de M. Philippe Berger. — *Discours* de M. Maurice Croiset, p. 9-10.

Digitized by Google

salon et la salle à manger, la vue s'étend, magnifique, sur tout le fond de la vallée de Giromagny, et plus loin, au delà du cirque des montagnes, sur la plaine, sur Belfort, sur le Jura, et jusqu'aux Alpes, lorsque le temps est clair. Sur cette galerie, à l'abri des trop grandes chaleurs du milieu du jour, respirant l'air vivifiant des montagnes, et admirant ce beau paysage, on s'instruisait en écoutant l'intéressante et gaie conversation du maître de céans. Plus tard, lorsque la température devenait plus clémente, Philippe Berger vous emmenait faire un tour dans ses bois, visiter le vert et riant vallon où coule la Savoureuse, ou bien vous conduisait jusqu'au haut du Ballon, à la Vierge, d'où le panorama circulaire est si grandiose. Philippe Berger le connaissait à fond, et vous expliquait dans leurs moindres détails ces longues chaînes de montagnes, mettant les noms sur ces innombrables sommets, sur ces vallées creuses, et sur ces nombreux villages, qui au loin présentent à peine une légère teinte blanchâtre sur la verdure des prairies et des bois[1]. » On comprend que Philippe Berger aimât à s'attarder, parfois jusqu'aux approches de l'hiver, dans sa villa de Giromagny.

Voici une photographie caractéristique, prise le 11 septembre 1909, dans le jardin du Châlet Bonaparte. Un coin sauvage, une sorte de lande, qui se détache en pleine lumière sur le fond sombre des pentes ombreuses de la montagne. Debout au premier plan, près d'une touffe d'arbustes, le maître du logis, sénateur en casquette, causant avec un ami, scandant ses mots d'un geste familier de la main droite, avec le sourire satisfait d'un propriétaire campagnard. C'est le portrait d'un homme heureux.

Il se sentait presque aussi heureux parmi vous, dans cette Académie qui, en l'accueillant jadis et en lui réservant le fauteuil de son maître, avait accordé la consécra-

1. F. Scheurer, *Philippe Berger*, p. 7-8.

Digitized by Google

tion suprême à son labeur d'érudit. Élu le 2 décembre 1892, à la place de Renan, il le remplaça aussi à la Commission du *Corpus*. Pendant les dix années suivantes, il vous témoigna sa reconnaissance en travaillant pour vous sans répit. Il multiplia les communications ; dans certaines périodes, c'est presque à chaque séance qu'il demandait la parole pour vous soumettre quelque document phénicien ou punique. J'en atteste vos « Comptes rendus ». Au recueil de vos « Mémoires », il a donné aussi deux études considérables ; l'une, en 1899, sur la dédicace néo-punique du temple d'Hathor-Miskar à Maktar ; l'autre, en 1902, sur les inscriptions de fondation du temple d'Eschmoun à Sidon.

Président de l'Académie pour l'année 1902, il s'acquitta de ces fonctions délicates avec le zèle et le dévouement qu'il apportait en toute chose. Il eut à saluer la mémoire de plusieurs confrères qui disparurent cette année-là : Jules Girard, Eugène Müntz, Alexandre Bertrand. Il eut aussi à fêter un premier cinquantenaire de Léopold Delisle. Dans toutes les circonstances, il sut trouver la note juste. Il vous représenta dignement, avec toutes les ressources d'un esprit ingénieux et avisé, d'une éloquence émue et pleine de tact.

Rentré dans le rang, il resta parmi vous l'interprète officieux, presque officiel, de l'archéologie punique. En 1905, il fut votre délégué au Congrès des Orientalistes qui se tenait à Alger ; il en profita pour visiter le Nord de l'Afrique, d'où il revint enchanté ; et c'est avec un plaisir visible qu'il vous rendit compte de sa mission. Élu sénateur, il continua de vous apporter périodiquement la fleur des découvertes faites à Carthage ou à Sidon : il éprouvait une joie toujours nouvelle à se retrouver parmi vous et à travailler pour vous.

On peut dire qu'il a été un académicien modèle : assidu aux séances, présent dans les commissions, plein d'entrain,

Digitized by Google

ouvert à toutes les curiosités, prêt pour toutes les besognes, et toujours réservant à l'Académie une bonne part de son activité scientifique. Au moment des élections, il était intéressant à observer. Il s'y montrait fidèle à ses amitiés, mais avec un sentiment très scrupuleux de l'équité. Si parfois l'amitié menaçait d'entrer en conflit avec l'équité, il ne sacrifiait ni l'une ni l'autre : avec une bonne grâce singulière, et dans la paix de sa conscience, il semblait concilier l'inconciliable. S'il donnait sa voix à l'amitié, il louait en toute occasion le mérite concurrent, et, par ces éloges désintéressés, il lui gagnait plus d'une voix. C'était tout profit pour l'amitié, puisqu'il gardait un ami et s'en faisait un autre.

Pour mesurer l'importance des services qu'il vous rendait, il suffit de mesurer le vide qu'a laissé sa disparition dans la Commission du *Corpus* sémitique. Depuis la mort de Renan, c'est principalement sur lui que pesait la responsabilité du recueil des inscriptions phéniciennes. Il se reprochait de n'aller pas assez vite. Le *Corpus* restait sa grande préoccupation, et, un peu, son remords. Quelques mois avant sa fin, à la séance du 8 septembre 1911, il vous lut un rapport sur l'état d'avancement du *Corpus* phénicien. Le quatrième fascicule du tome II venait de paraître : il contenait les derniers numéros de la série interminable des ex-voto à Tanit et Baal-Hammon. Déjà était fort avancée la rédaction du cinquième et dernier fascicule, où l'on réunissait les autres séries d'inscriptions carthaginoises, dédicaces, épitaphes, *graffiti* sur vases. Il n'y avait plus à préparer que le troisième volume, réservé aux inscriptions puniques des autres régions africaines, Proconsulaire, Tripolitaine, Maurétanie. Votre confrère commençait donc à entrevoir le terme de cette grande entreprise. Il est mort à la peine : le jour même où il a succombé, il devait faire au Musée Guimet une conférence sur le *Corpus* des inscriptions sémitiques.

Digitized by Google

Cette mort fut, pour tout le monde, une surprise douloureuse. Contre son habitude, Philippe Berger n'avait pas assisté à votre séance du 22 mars 1912, où, justement, l'on discutait une proposition de lui. Cependant, rien n'annonçait qu'il fût souffrant; et lui-même ne se croyait pas malade. Le dimanche matin 24 mars, comme il achevait de préparer sa conférence, il fut frappé subitement : un arrêt du cœur.

Le 27 mars, vous lui rendiez les derniers honneurs; et votre président, M. Leger, disait de lui : « Vous l'avez vu à l'œuvre pendant vingt ans. Vous avez tous présents à l'esprit les services qu'il rendait encore hier à l'Académie et à la science, l'agrément de son commerce, l'ardeur joyeuse avec laquelle il nous signalait les découvertes, les œuvres et les hommes qu'il croyait dignes de notre intérêt [1]. » Un autre de vos confrères lui apportait l'hommage ému du Collège de France. Aux témoignages des hommes de science s'ajoutait le témoignage des hommes politiques. Le Président du Sénat disait de son collègue : « Quand il paraissait à la tribune, on sentait monter avec lui les convictions robustes et sans détour. »

Puis vinrent les manifestations unanimes, spontanées, très touchantes, des compatriotes de Philippe Berger. Il avait voulu reposer dans son pays, à Giromagny. C'est là que le saluèrent une dernière fois sa famille, ses parents, ses amis, les représentants des sociétés locales et de tous les partis, une population entière. C'est là qu'il dort aujourd'hui, non loin de sa terre natale, au-dessus de cette plaine d'Alsace qui avait souri à sa jeunesse, et sur la pente de ces Vosges qu'il aimait tant.

1. *Funérailles* de M. Philippe Berger. — *Discours* de M. Louis Leger, président de l'Académie, p. 3.

Digitized by Google

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES PUBLICATIONS DE PHILIPPE BERGER

(1873-1912)

1873. Étude des documents nouveaux fournis sur les Ophites par les Philosophoumena. Thèse présentée à la Faculté de Théologie de Montauban. Vol. in-8° de 120 pages ; Nancy, Berger-Levrault, 1873.

1874. La nouvelle synagogue de la rue de la Victoire. — *Journal des Débats* du 23 septembre 1874.

1876. Rapport sur les inscriptions puniques récemment découvertes à Carthage, adressé à M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale. Broch. in-8° de 12 pages ; Paris, Imprimerie nationale, 1876. — Extrait des *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. IV, p. 145-156.

Eugène Burnouf, Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien. — *Journal des Débats* du 2 septembre 1876.

George Smith, notice nécrologique. — *Journal des Débats* du 15 septembre 1876.

1877. Les ex-voto du temple de Tanit à Carthage. Lettre à Fr. Lenormant sur les représentations figurées des stèles puniques de la Bibliothèque nationale. Broch. in-4° de 31 pages avec figures ; Paris, Maisonneuve, 1877. — Extrait de la *Gazette archéologique*, t. II, p. 114.

Note sur les pierres sacrées appelées en phénicien Necib Malac-Baal. Broch. in-8° de 20 pages ; Paris, Imprimerie nationale, 1877. — Extrait du *Journal asiatique*, 7e série, t. VIII, p. 253-270.

Tanit Pene-Baal. Broch. in-8° de 16 pages ; Paris, Imprimerie nationale, 1877. — Extrait du *Journal asiatique*, 7e série, t. IX, p. 147-160.

Arthur Rhoné, L'Égypte à petites journées. — *Journal des Débats* du 10 septembre 1877.

1878. Israël et les peuples voisins. Leçon d'ouverture, faite à la Séance de rentrée des cours de la Faculté de Théologie pro-

Digitized by Google

testante de Paris, le 7 novembre 1878. Broch. in-8° de 16 pages; Paris, Fischbacher, 1878.

Les Musées des Antiques. A propos de l'ouverture des nouvelles salles asiatiques du Louvre. — *Journal des Débats* du 22 février 1878.

Manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits hébreux et samaritains, etc. — *Journal des Débats* du 13 août 1878.

1879. Les généalogies de la Genèse. Broch. in-8° de 16 pages; Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879. — Extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*.

L'Ange d'Astarté. Étude sur la seconde inscription d'Oum-el-Awamid. Broch. in-4° de 20 pages; Paris, Fischbacher, 1879. — Extrait des *Mélanges* publiés par la Faculté de Théologie protestante de Paris, en l'honneur d'Édouard Reuss, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son professorat, (Paris, 1879), p. 37-55.

1880. Le mythe de Pygmalion et le dieu Pygmée. Broch. in-8° de 11 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1880. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1880, p. 60-68.

La Trinité carthaginoise. Mémoire sur un bandeau trouvé dans les environs de Batna. Broch. in-4° de 36 pages avec figures et planche hors texte; Paris, A. Lévy, 1880. — Extrait de la *Gazette archéologique*, t. V.

Notice sur les caractères phéniciens destinés à l'impression du Corpus inscriptionum semiticarum. Broch. in-8° de 32 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1880. — Extrait du *Journal asiatique*, 7e série, t. XV, p. 5-34.

L'écriture et les inscriptions sémitiques. Broch. in-8° de 51 pages; Paris, Fischbacher, 1880. — Extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*.

1881. (Collaboration au) Corpus inscriptionum semiticarum, Pars I (*Inscript. Phœnic.*), t. I, avec un album de planches; Paris, Imprimerie nationale, 1881.

Note sur les inscriptions puniques rapportées d'Utique par M. d'Hérisson. Broch. in-8° de 12 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1881. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1881, p. 248-254; 278-280.

Digitized by Google

1881. Pygmée, Pygmalion. Note sur le nom propre Baal-Malcac. Broch. in-8° de 15 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1881. — Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. IV, 4.

La Phénicie. Broch. in-8° de 32 pages; Paris, Fischbacher, 1881. — Extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses.*

Marius Fontane. L'Inde védique. — *Journal des Débats* du 17 janvier 1881.

Corpus inscriptionum semiticarum, Pars I, t. I. — *Journal des Débats* du 16 septembre 1881.

1882. (Collaboration à) La Grande Encyclopédie; Paris, 1882 et suiv. Articles : *Astarté, Phénicie*, etc.

1883. Les inscriptions sémitiques et l'histoire. Conférence faite à la Sorbonne le 27 février 1883. Broch. in-8° de 20 pages; Paris, Gauthier-Villars, 1883. — Extrait du *Bulletin hebdomadaire* de l'Association scientifique de France, n. 155.

1884. Nouvelles inscriptions nabatéennes de Medaïn Salih. Broch. in-8° de 19 pages et 2 planches hors texte; Paris, Imprimerie nationale, 1884. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1884, p. 377-393.

Lettre à M. Alexandre Bertrand sur une nouvelle forme de la Triade carthaginoise. Broch. in-8°; Paris, Leroux, 1884. — Extrait de la *Revue archéologique*, 3e série, III, p. 209-214.

Stèles trouvées à Hadrumète. Broch. in-4° de 14 pages et 3 planches hors texte; Paris, A. Lévy, 1884. — Extrait de la *Gazette archéologique*, tome IX.

Ascagne. Broch. in-8° de 9 pages; Paris, 1884. — Extrait des *Mélanges Graux*, p. 611-619.

1885. L'Arabie avant Mahomet, d'après les inscriptions. Conférence faite à la Sorbonne. Broch. in-8° de 28 pages avec figures; Paris, Maisonneuve, 1885. — Extrait du *Bulletin hebdomadaire* de l'Association scientifique de France, n. 271 et 272.

1886. Rapport sur quelques inscriptions araméennes inédites ou imparfaitement traduites du British Museum. Broch. in-8° de 30 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1886. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1886, p. 198-223.

Note sur trois cents nouveaux ex-voto de Carthage. Broch.

Digitized by Google

in-8° de 7 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1886. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1886, p. 381-387.

Essai sur la signification historique des noms des Patriarches hébreux. Broch. in-8° de 7 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1886. — Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VI, 2.

Camillus. Broch. in-8° de 12 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1886. — Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VI, 2.

1887. Inscription bilingue de Tamassus. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1887, p. 187-198.

Inscription royale de Chypre. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1887, p. 203-210.

Mémoire sur deux nouvelles inscriptions phéniciennes de l'île de Chypre. Broch. in-8° de 30 pages et 2 planches hors texte; Paris, Imprimerie nationale, 1887. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1887, p. 187 et 203.

Note sur la grande inscription néo-punique et sur une autre inscription d'Altiburos. Broch. in-8° de 19 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1887. — Extrait du *Journal asiatique*, 8e série, t. IX, p. 457-471.

Le sarcophage de Tabnith, roi de Sidon. Broch. in-8° de 12 pages et 2 planches hors texte; Paris, Leroux, 1887. — Extrait de la *Revue archéologique*, 3e série, t. X, p. 1-10.

1888. Inscription phénicienne de Kesseur Metameur. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1888, p. 85.

Inscription punique de Micipsa à Cherchel. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1888, p. 197.

Rondelle de plomb trouvée dans une tombe romaine à Bulla Regia. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1888, p. 352-354.

L'histoire d'une inscription. Broch. in-8° de 7 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1888. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1888, p. 494-500.

Cylindre perse avec légende araméenne. Broch. in-4°; Paris, A. Lévy, 1888. — Extrait de la *Gazette archéologique*, t. XIII.

Les inscriptions hébraïques de la synagogue de Palmyre. Broch. in-8°; Paris, Imprimerie nationale, 1888. — Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VII.

1889. Monnaies des rois de Numidie. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1889, p. 94.

Digitized by Google

1889. Inscriptions libyques et néo-puniques provenant de Maktar. Broch. in-8°; Paris, Leroux, 1889. — Extrait du *Bull. arch. du Comité des trav. hist.*, 1889, p. 98-101.

Rapport sur sept inscriptions puniques peintes sur des vases provenant de la nécropole de Sousse. — *Bull. arch. du Comité*, 1889, p. 102-104.

Le sanctuaire de Saturne à Aïn-Tounga (en collaboration avec M. Cagnat). Broch. in-8° de 60 pages avec figures et planches hors texte; Paris, Leroux, 1889. — Extrait du *Bull. arch. du Comité*, 1889, p. 207-265.

Sur les monnaies de Micipsa et sur les attributions de quelques autres monnaies des princes numides. Broch. in-8° de 7 pages; Paris, Leroux, 1889. — Extrait de la *Revue archéologique*, 3e série, t. XIII, p. 212-218.

Inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Hadrumète. Broch. in-8° de 48 pages; Paris, Leroux, 1889. — Extrait de la *Revue archéologique*, 3e série, t. XIV, p. 21-41 et 201-228.

Décret honorifique de la communauté phénicienne du Pirée. Broch. in-8° de 14 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1889. — Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VII, 5.

Inscription néo-punique de Cherchel, en l'honneur de Micipsa. Broch. in-4° de 12 pages; Paris, Leroux, 1889. — Extrait de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, t. II, 2.

J. Grisez-Droz, Pages brèves. — *Journal des Débats* du 10 juin 1889.

1890. (Collaboration au) Corpus inscriptionum semiticarum. Pars I (*Inscript. Phœnic.*), t. II, fasc. I, avec un album de planches; Paris, Imprimerie nationale, 1890.

Inscriptions de Maktar. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1890, p. 35-42.

Rapport sur sept nouvelles inscriptions néo-puniques et deux inscriptions libyques de Maktar. — *Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 461.

(Collaboration au recueil intitulé) Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique. Vol. in-8° de 252 pages; Paris, Leroux, 1890. — Punique et néo-punique (p. 62-88). — Hébreu (p. 164).

La Bible et les inscriptions. Leçon faite à la rentrée des cours de la Faculté de Théologie protestante de Paris, le 4 novembre 1890. Broch. in-8° de 24 pages; Paris, Fischbacher, 1890.

Digitized by Google

1891. Histoire de l'écriture dans l'antiquité. Vol. in-8°; Paris, Imprimerie nationale, 1891 (= fascicule 98 des *Mémoires et documents* publiés par le Musée pédagogique). — Deuxième édition. Vol. in-4° de XXIV-389 pages avec planches; Paris, Imprimerie nationale, Hachette et C^ie^, éditeurs, 1892.

Inscription néo-punique d'Altiburos. Broch. in-8° de 12 pages; Paris, Léopold Cerf, 1891.

Extrait des *Mélanges* offerts à Joseph Derenbourg.

1892. Rapport sur une inscription punique trouvée à Lixus et sur une inscription juive ancienne de Volubilis. — *Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 62-66 avec planche.

Inscriptions peintes sur vases de la nécropole d'Hadrumète. — *Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 67.

Ernest Renan, article nécrologique. — *Journal des Débats* du 7 octobre 1892.

Ernest Renan. Broch. in-8°; Paris, Leroux, 1892. — Extrait de la *Revue archéologique*, 3^e^ série, t. XX, p. 362-366.

Eugène Burnouf, d'après sa correspondance. Broch. in-8° de 46 pages; Paris et Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur, 1892. — Extrait de la *Revue des Deux Mondes* du 1^er^ décembre 1892.

1893. Inscription néo-punique de Maktar. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1893, p. 6.

Les tatouages tunisiens. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1893, p. 70.

Note sur un squelette de baleine conservé à Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1893, p. 104-105.

Inscription phénicienne de Lapithos (Chypre), indiquant une ère locale. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1893, p. 379 et 385.

Rapport sur trois inscriptions néo-puniques. — *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 71-73.

Le Zend-Avesta. — *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1893.

L'Histoire du Béarn, d'après les monnaies. — *Journal des Débats* du 19 novembre 1893.

1894. Ernest Renan et la Chaire d'hébreu au Collège de France. Leçon d'ouverture faite au Collège de France le 9 décembre 1893. Broch. in-8° de 31 pages; Paris, Leroux, 1894. —

Digitized by Google

Extrait de la *Revue de l'histoire des religions*, t. XXVIII, p. 347-373.

Mausolée à inscription bilingue de Remada. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1894, p. 272.

Pierre gravée de Syrie. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1894, p. 340.

Pendant de collier en or avec inscription punique. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1894, p. 453-458.

Rapport sur les tatouages tunisiens. Broch. in-4° de 11 pages avec figures; Paris, Leroux, 1894. — Extrait de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, t. III, 2, p. 33-41.

Ramadan et Baïram. Souvenirs d'un voyage en Égypte et en Syrie. — *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1894.

W. Waddington, article nécrologique. — *Journal des Débats* du 16 janvier 1894.

Le chemin de fer de Beyrouth à Damas et au Haurân. Broch. in-8° de 44 pages; Paris, Ethiou-Pérou, 1894. — Extrait du *Journal des Débats* des 12, 14, 18 et 20 août 1894.

1895. Notes de voyage. De Paris à Alexandrie, l'Égypte, la Palestine, la côte de Phénicie, la Syrie, le retour. Vol. in-8° de 402 pages; Paris, Chaix, 1895.

L'Idurio d'une inscription latine de Maktar. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1895, p. 293.

Le mausolée d'El-Amrouni. Broch. in-8° de 15 pages avec planche; Paris, Leroux, 1895. — Extrait de la *Revue archéologique*, 3e série, t. XXVI, p. 71-83.

Mémoire sur une inscription phénicienne de Narnaka dans l'île de Chypre. Broch. in-4° de 22 pages; Paris, Leroux, 1895. — Extrait de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, t. III, 3, p. 69-88.

Poseidon Narnakios. Broch. in-8°; Paris, 1895. — Extrait des *Mélanges Julien Havet*, p. 771.

1896. La situation de la côte de Syrie dans le monde antique. Leçon d'ouverture du Cours de géographie historique de la Palestine au Collège de France.

Revue Bleue du 8 février 1896 (= année 1896, t. I, p. 173-177).

Rapport sur une inscription libyque trouvée près de Philippeville. — *Bull. arch. du Comité*, 1896, p. LXXXVIII.

Digitized by Google

1896. Stèle punique représentant une déesse. — *Bull. arch. du Comité*, 1896, p. 221.

Les origines orientales de la mythologie grecque. — *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1896.

1897. Inscription punique de Maktar. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1897, p. 227.

L'Église du Saint-Sépulcre sur la mosaïque géographique de Madaba. Broch. in-8° de 12 pages avec figures; Paris, Imprimerie nationale, 1897. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1897, p. 457-466.

Inscription phénicienne d'Avignon. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1897, p. 672.

Note sur une inscription phénicienne d'Avignon. Broch. in-8° de 12 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1897. — Extrait du *Journal asiatique*, 9e série, t. X, p. 489-494.

Note sur l'inscription libyque d'Avraga (Ténériffe). — *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. XXIV.

Terpon-Therapon. Broch. in-4° de 6 pages; Paris, Leroux, 1897. — Extrait de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, t. IV, 2.

Le déclassement des fortifications de Belfort. — *Journal des Débats* du 6 janvier 1897.

Les origines de la géographie moderne. — *Journal des Débats* du 26 juillet 1897.

La reconstruction du Collège de France.
Journal des Débats du 7 décembre 1897.

1898. Deux inscriptions funéraires de Naplouse. Broch. in-8° de 7 pages; Paris, Imprimerie nationale, 1898. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1898, p. 48-54.

Nécropole de Beyrouth. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1898, p. 93 et 99.

Rapport sur un recueil d'inscriptions palmyréniennes. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1898, p. 157.

Graffiti sémitiques et grecs d'amphores à Beyrouth. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1898, p. 158.

Inscriptions puniques de Maktar. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1898, p. 273 et 402.

Rapport sur une nécropole mégalithique et romaine de la région de Thala. — *Bull. arch. du Comité*, 1898, p. CXXIV.

Digitized by Google

1898. Rapport sur la nécropole phénicienne d'El-Alia. — *Bull. arch. du Comité*, 1898, p. CXXXIV.

Stèles trouvées à El-Kantara. — *Bull. arch. du Comité*, 1898, p. 152-154.

La religion des Gaulois. — *Journal des Débats* du 6 avril 1898.

Alfred Bertrand, Au pays des Ba-Rotsi, Haut-Zambèze. — *Journal des Débats* du 4 juillet 1898.

1899. (Collaboration au) Corpus inscriptionum semiticarum, Pars I (*Inscript. Phœnic.*), t. II, fasc. II, avec un album de planches; Paris, Imprimerie nationale, 1899.

Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néo-puniques du temple d'Hathor-Miskar à Maktar. Broch. in-4° de 45 pages avec 5 planches hors texte; Paris, Imprimerie nationale, 1899. — Extrait des *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXVI, 2e partie, p. 135-178.

L'inscription trilingue d'Henchir Alaouin. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1899, p. 48-54 avec planche; p. 166-169.

Rouleau de plomb à inscription phénicienne, trouvé à Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1899, p. 179-188 avec planche; p. 307.

Masques funéraires de Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1899, p. 335.

Inscriptions puniques funéraires de Dermech. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1899, p. 423-430.

Rapport sur une inscription trilingue d'Henchir Alaouin et sur des stèles puniques de Douar-ech-Chott. — *Bull. arch. du Comité*, 1899, p. CXXXVI.

Rapport sur des ex-voto à Tanit. — *Bull. arch. du Comité*, 1899, p. CLI.

Les fouilles de Carthage. — *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1899.

Variétés. Trois volumes de poésies. — *Journal des Débats* du 18 juin 1899.

1900. Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage. T. I. Antiquités puniques. Vol. in-4° de XIV-279 pages, avec figures et 36 planches hors texte; Paris, Leroux, 1900.

Inscriptions phéniciennes sur une lame d'or trouvée à Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1900, p. 204-227.

Digitized by Google

1900. Épitaphe punique d'une prêtresse de Caelestis. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1900, p. 220.

Rasoirs carthaginois. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1900, p. 220 et 352.

Rapport sur un mémoire relatif à l'origine des monuments mégalithiques. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1900, p. 441.

Rapport sur une mission du docteur Rouvier en Phénicie. — *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. XXIX.

Antiquités de Phénicie et du Liban. — *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. XLI.

Nécropole punique de Thapsus. — *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXLIX.

Stèle punique de Maktar. — *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CLXXXIV.

The Excavations of Carthage. Broch. in-8° de 14 pages; Washington, Government printing office, 1900. — Extrait du *Smithsonian Report for 1898*, p. 601-614.

Préface au recueil de poésies d'un poète belfortain : J. Grisez-Droz, *Ci-gît une âme*. Broch. in-16°; Paris, 1900.

1901. Inscription grecque de Pouzzoles. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1901, p. 196-198.

Note sur une stèle phénico-hittite d'Amrith. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1901, p. 509-511.

Inscription phénicienne de la Collection Pischedda en Sardaigne. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1901, p. 576-579.

Note sur une nouvelle épitaphe sacerdotale de Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1901, p. 847-849.

Inscription hébraïque de Loudun. — *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. CIII.

Nécropole phénicienne de Stora. — *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. CLVI.

Inscription punique de Ksiba-Mraou. — *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. CXCV.

Inscription libyque de M'sila. — *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. CXCVIII.

Inscription néo-punique du mausolée de Tatahouine. — *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 296-298.

Inscriptions néo-puniques de Maktar et de Henchir Meded. — *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 324-331.

Le livre d'or de la Révélation chrétienne. — *Journal des Débats* du 21 avril 1901.

Digitized by Google

1901. Les fouilles de M. de Sarzec en Chaldée. — *Journal des Débats* du 8 juin 1901.

1902. Discours prononcé par Philippe Berger, élu président de l'Académie des Inscriptions, le 3 janvier 1902, en prenant possession du fauteuil. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1902, p. 3.

Discours prononcé à l'occasion de la mort de Bulliot, correspondant de l'Académie. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1902, p. 11.

Discours prononcé à l'occasion de la mort de Jules Girard, membre de l'Académie. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1902, p. 186.

Allocution prononcée, dans la séance du 9 mai, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'entrée de Léopold Delisle à la Société de l'Histoire de France et à la Société de l'École des Chartes. Broch. in-8°; Paris, A. Picard et fils, 1902. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1902, p. 267.

Discours prononcé, dans la séance du 31 octobre, à l'occasion de la mort d'Eugène Müntz, membre de l'Académie. Broch. in-8° de 6 pages; Paris, A. Picard et fils, 1902. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1902, p. 555.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance publique annuelle du vendredi 14 novembre 1902, présidée par M. Philippe Berger. — Discours de M. le Président, annonçant les prix décernés en 1902 et les sujets de prix proposés. Broch. in-4° de 26 pages; Paris, Firmin-Didot, 1902 (= *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1902, p. 568 et suiv.).

Discours prononcé, dans la séance du 12 décembre, à l'occasion de la mort d'Alexandre Bertrand, membre de l'Académie. Broch. in-8° de 6 pages; Paris, A. Picard et fils, 1902. — Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1902, p. 735.

Inscriptions puniques de Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1902, p. 522 et 672.

Mémoire sur les inscriptions de fondation du temple d'Esmoun à Sidon. Broch. in-4° de 30 pages et 6 planches hors texte; Paris, Imprimerie nationale, 1902. — Extrait des *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXVII, 1re partie, p. 265-294.

Digitized by Google

1902. Inscriptions himyarites. — *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. XC.

Inscriptions du temple d'Esmoun à Sidon. — *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. XCIX.

Inscription punique de Tunis. — *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. CXXXII.

Auguste Carrière, article nécrologique. — *Journal des Débats* du 30 janvier 1902.

1903. Discours prononcé, à la séance du 2 janvier 1903, par Philippe Berger, président sortant. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1903, p. 1.

Note sur une nouvelle inscription funéraire de Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1903, p. 94-97.

Découverte d'une nouvelle inscription du temple d'Esmoun à Sidon. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1903, p. 154-159 et 166-167.

Vase de plomb avec inscription bilingue, découvert à Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1903, p. 194-198.

Une inscription juive du Touat. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1903, p. 235-239.

Inscriptions puniques, néo-puniques et libyques. — *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. CXL; CLXXXVIII; CXCIX.

Inscription phénicienne de Saïda. — *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 577-578.

Renan intime. Lettres et souvenirs inédits. Broch. in-8° de 24 pages; Paris, Lamy, 1903. — Extrait de la *Revue* (ancienne *Revue des Revues*), 15 novembre 1903.

1904. Dédicace d'un temple élevé en l'honneur de Masinissa. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1904, p. 406-407.

Épitaphes puniques de Carthage et sarcophage de marbre. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1904, p. 510-512.

Inscription coufique d'Abou-Gosch. — *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. CXX.

Inscriptions nabatéennes. — *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. CXXIV.

Inscription libyque de Souk-Ahras, et tombeaux puniques de Zaghouan. — *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. CXC.

Inscriptions puniques sur des poteries de Sousse. — *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. 180-189.

Les origines babyloniennes de la poésie sacrée des Hébreux. Conférence faite au Musée Guimet le 6 mars 1904. Broch.

Digitized by Google

in-18° de 59 pages; Paris, Leroux, 1906. — Extrait des *Annales du Musée Guimet. Bibliothèque de vulgarisation*, t. XVI : *Conférences* de 1903-1904.

1905. Épitaphe d'une grande-prêtresse de Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1905, p. 81-82.

Rapport sur le 14e Congrès des Orientalistes, tenu à Alger. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1905, p. 312.

Pierre gravée juive, trouvée à Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1905, p. 757-758.

Inscriptions phéniciennes du temple d'Esmoun à Sidon. — *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. XXXIV.

Inscription punique de Zian. — *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. CCVI.

Le Code d'Hammourabi. Conférence faite au Musée Guimet le 12 mars 1905. Broch. in-18 de 49 pages; Paris, Leroux, 1907. — Extrait des *Annales du Musée Guimet. Bibliothèque de vulgarisation*, t. XX, p. 191-239.

1906. Bague en or provenant de Tunis et portant une inscription néo-punique. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1906, p. 110.

Dédicace d'un autel au dieu Sadrafa. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1906, p. 122.

Inscription néo-punique du Kef. — *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCXLVII.

Inscriptions puniques de Carthage. — *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. 259-60.

Intaille à légende hébraïque provenant de Carthage, et bague en or à caractères puniques provenant de Tunis. Broch. in-8° de 5 pages avec figures; Paris, Leroux, 1906. — Extrait de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, t. VI, 3.

La Tunisie ancienne et moderne. Souvenirs de voyage. Conférence faite au Musée Guimet. Broch. in-18° de 50 pages; Paris, Leroux, 1906. — Extrait des *Annales du Musée Guimet. Bibliothèque de vulgarisation*, t. XX, p. 141-190.

1907. Inscriptions funéraires de la nécropole de Bordj-Djedid à Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1907, p. 180-185.

Inscription néo-punique de Maktar. — *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. CLXXXV.

Digitized by Google

1908. (Collaboration au) Corpus inscriptionum semiticarum, Pars I (*Inscript. Phœnic.*), t. II, fasc. III, avec un album de planches; Paris, Imprimerie nationale, 1908.

Dédicace de deux sanctuaires à Baal et à Tanit. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1908, p. 362.

Inscriptions puniques. — *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CLXVI; CCXXXVII; CCXLV.

1909. Fouilles dans le cimetière mérovingien de Bourogne (Haut-Rhin). — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1909, p. 437-438.

Empreinte céramique de Carthage, portant le nom de Baal. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1909, p. 977-1000.

Le cimetière mérovingien de Bourogne. — *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CXX.

Inscriptions puniques peintes sur urnes cinéraires de Carthage. — *Florilegium Melchior de Vogüé*, Paris, Imprimerie nationale, 1909, p. 45-52.

Comment était écrit le Décalogue. — *Mélanges Hartwig Derenbourg*, Paris, Leroux, 1909, p. 15-21.

Rapport fait au nom de la Commission (sénatoriale) des Chemins de fer (Projet de loi sur l'établissement, dans le Territoire de Belfort et le département du Doubs, d'un réseau de chemins de fer d'intérêt local). Broch. in-4°; Paris, 1909. — Extrait du *Journal officiel* de 1909.

1910. Nouveau fragment de tarif des sacrifices, trouvé à Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1910, p. 57.

Feuillet d'un manuscrit juif, du VIII^e^ ou IX^e^ siècle de l'ère chrétienne, provenant de la mission Pelliot. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1910, p. 317-318.

Statuette de femme, trouvée dans le Haurân. — *Bull. arch. du Comité*, 1910, p. XLV.

Inscriptions puniques. — *Bull. arch. du Comité*, 1910, p. CCXXIII; CCLV.

Un nouveau tarif des sacrifices à Carthage. Broch. in-8° de 12 pages; Paris, Leroux, 1910. — Extrait de la *Revue de l'histoire des religions*, t. LXI, p. 279-290.

Les origines de la sténographie. — *Journal des Débats* du 9 mars 1910.

1911. (Collaboration au) Corpus inscriptionum semiticarum, Pars I (*Inscript. Phœnic.*), t. II, fasc. IV, avec un album de planches; Paris, Imprimerie nationale, 1911.

Digitized by Google

1911. Fouilles dans l'îlot Amiral de Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1911, p. 194 et 213.

Restes des fortifications de Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1911, p. 235.

Inscription suffétale, trouvée à Carthage. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1911, p. 251-252.

Rapport sur l'état d'avancement du Corpus inscriptionum semiticarum. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1911, p. 531-532.

Lettre au Secrétaire Perpétuel sur des graffiti puniques. — *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1911, p. 604-605.

Rapport fait au nom de la Commission (sénatoriale) des finances (Projet de loi portant fixation du budget de l'exercice 1911. — Ministère de la Justice, Services pénitentiaires). Broch. in-4°; Paris, 1911. — Extrait du *Journal officiel* de 1911.

Préface à l'ouvrage intitulé : Frédéric Christol, *L'art dans l'Afrique australe. Impressions et souvenirs de mission;* Paris, Berger-Levrault, 1911.

1912. Inscription hébraïque de Saint-Gabriel, près Tarascon. — *Bull. arch. du Comité*, 1912, p. LVIII.

Le culte de Mithra à Carthage. Broch. in-8° de 15 pages; Paris, Leroux, 1912. — Extrait de la *Revue de l'histoire des religions*, t. LXV, p. 1-15.

Les ruines. Conférence faite au Musée Guimet en 1912. Broch. in-18; Paris, Hachette, 1913. — Extrait des *Annales du Musée Guimet. Bibliothèque de vulgarisation*, t. XXXVII, p. 185-292.

Le génie de la littérature hébraïque. — *Revue Bleue* du 8 juin 1912 (année 1912, t. I, p. 707-710).

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

M. G. Schlumberger a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie un exemplaire d'une plaquette que je viens de publier : *La prise de Saint-Jean d'Acre par l'armée du Soudan d'Égypte.* »

M. H. Omont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de M. le Dr V. Leblond, président de la Société académique de l'Oise, un volume intitulé : *L'église et la paroisse Saint-Étienne de Beauvais au XVe siècle, d'après les comptes des marguilliers et des chanoines* (Paris, Impr. nat., 1914, in-8°, 108 pages; extr. du *Bulletin philologique et historique du Comité*).

« M. le Dr Leblond a eu la bonne fortune de découvrir récemment, dans une tourelle de l'église Saint-Étienne, ou Saint-Vaast, de Beauvais, un certain nombre de pièces d'archives et notamment différents comptes de cette église, des années 1429 à 1487. A l'aide de ces documents et d'une autre série de comptes de Saint-Étienne, de 1437 à 1479, depuis longtemps conservés dans le fonds des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, M. le Dr Leblond a pu retracer dans ses moindres détails et avec beaucoup de précision l'histoire d'une église et d'une paroisse de Beauvais au xve siècle. »

M. Henri Cordier a la parole par hommage :

« L'Académie se souvient de la mission qu'elle avait confiée l'année dernière à M. Robert Gauthiot en vue de l'étude du dialecte particulier parlé dans la vallée du Yagnob, à l'Est de Samarcande, et de la conférence dans laquelle ce voyageur nous a fait connaître les résultats fructueux de son voyage. J'ai aujourd'hui l'honneur de déposer au nom de l'auteur, pour la Bibliothèque de l'Institut, cinquante photographies donnant les différents aspects de la vallée du Yagnob. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 12 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le P. Scheil annonce que la Commission du prix Delalande-Guérineau a partagé le prix, sous forme de récompenses, de la façon suivante :

500 francs à M. Jules Baillet, pour son ouvrage intitulé : *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte.* ;

500 francs à M. Clément Huart, pour son *Histoire des Arabes.*

M. Raymond Weil continue sa communication sur les fouilles d'Ophel, à Jérusalem

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Académie : 1° le fascicule de février-mars des *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris, 1914, in-8°) ;

2° de la part de l'auteur, M. Eugène Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité.* III. *La Macédoine, Carthage et Rome, 330-107* (Paris, 1914, in-8°).

M. G. Schlumberger a la parole pour deux hommages :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, M. le professeur P. Holzhausen, de Bonn, un exemplaire de son dernier volume : *Les Allemands à Paris sous le Consulat ; Bonaparte et la société parisienne*, traduit de l'allemand par le commandant Minart. M. P. Holzhausen, descendant d'un officier général saxon des armées napoléoniennes, passionnément épris des héros de l'Épopée, a contribué par de nombreuses et excellentes publications à répandre dans le public lettré allemand une connaissance bien plus parfaite des grandes luttes franco-allemandes et franco-russes des premières

Digitized by Google

années du XIXe siècle. J'ai déjà présenté à l'Académie un livre de lui, tout à fait remarquable, sur la part si grande qu'ont prise à la campagne de Russie, en 1812, les peuples de race allemande. Depuis, M. P. Holzhausen a encore publié bien des travaux de même ordre, entre autres les très curieux et dramatiques souvenirs d'un chirurgien du corps westphalien à la Grande armée. Aujourd'hui, je présente à mes confrères un intéressant volume qui donne le récit des opinions très diverses des visiteurs allemands très nombreux accourus en France sous le Consulat. « Dans ce livre, dit M. Holzhausen, je n'ai eu d'autre désir que de contribuer à dissiper les préjugés qui, trop longtemps en Allemagne, persistèrent à accoupler au nom de Bonaparte celui de Belzébuth, que lui donnait la passion politique d'il y a cent ans, soigneusement attisée par les Anglais, les ennemis les plus acharnés de l'homme du Destin. La bienveillance témoignée à mon œuvre par les critiques français suffira à me dédommager des longues veillées consacrées à l'idée d'éclairer mes compatriotes sur la vie du grand Empereur et de ses soldats immortels. »

« J'ai l'honneur de déposer en outre sur le bureau de l'Académie un exemplaire du volume que je viens de publier en collaboration avec M. Adrien Blanchet et qui contient la description raisonnée de près de sept cents sceaux composant nos deux collections. C'est une contribution très importante à l'étude encore si imparfaite de la sigillographie médiévale. »

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie, au nom de M. Louis Poinssot, inspecteur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, un travail intitulé : *Inscriptions de Thugga découvertes en 1910-1913* (extr. des *Nouvelles archives des Missions scientifiques*, nouv. série, fasc. 8), 227 pages in-8° avec une planche :

« L'Académie connaît les précédents travaux de M. L. Poinssot sur l'épigraphie de Thugga. Elle sait avec quelle ardeur et quelle solide méthode il a commenté, dans deux mémoires qui ont été présentés en décembre 1911, les textes publiés découverts dans les ruines de cette ville antérieurement à juillet 1909. Le présent fascicule renferme ceux qui furent trouvés au cours des années 1910, 1911 et 1912. De nombreux documents, propres à établir l'importance de Thugga à l'époque romaine, sont maintenant réunis ; celui qui les a mis en lumière est désigné pour achever cette œuvre et pour écrire l'histoire de Dougga dont il recueillit les éléments avec un zèle fort louable. Ainsi qu'il le remarque, Thugga fut une ville essentiellement religieuse. Nulle part en Afrique on ne rencontre une telle profusion d'édifices sacrés, on ne relève autant de dédicaces aux divinités :

Digitized by Google

Saturne, Neptune, la déesse Céleste, la Concorde, Minerve et Mercure y possédaient chacun plusieurs sanctuaires. La diversité des cultes y était même tout à fait singulière, car les vieilles divinités africaines, les dieux gréco-romains et les dieux orientaux y vivaient en parfaite intelligence au milieu de leurs adorateurs.

« Dans la seconde moitié du IIe siècle, Thugga avait pris un certain développement. La création du municipe, établi sous Septime Sévère, probablement en même temps que ceux de Thibursicum Bure et de Thignica dont les territoires sont contigus, contribua à augmenter son importance au début du IIIe siècle. Il semble bien que cet empereur ait voulu témoigner une bienveillance particulière à toute cette partie de la province d'Afrique. Plusieurs inscriptions, comme celle de l'arc de Sévère, attestent la reconnaissance des habitants envers ce prince et sa famille ; malheureusement, ces longs textes, fort utiles pour fixer la date et déterminer la nature des édifices, ont été quelquefois déplacés et souvent mutilés au cours des siècles. Les blocs sur lesquels ils étaient gravés se retrouvent assez loin les uns des autres : plusieurs ont été utilisés dans les murs du fort byzantin ; certains furent transportés à Teboursouk pour être remployés dans des constructions relativement modernes. M. Poinssot s'est appliqué à rechercher et à rapprocher tous ces fragments épars. Il est parvenu à compléter ces beaux textes ; il nous les présente améliorés et éclaircis par d'intéressants commentaires. Avec lui on se rend au Capitole, on lit sous les portiques du forum les inscriptions élevées en l'honneur des empereurs, les éloges des magistrats, des patrons et des bienfaiteurs du pays, on entre aux thermes, on prend un peu de repos à l'exèdre de Commode et, après avoir admiré les temples de la Piété Auguste, de Caelestis et du Génie de l'empereur, on sort du grand temple de Mercure pour visiter le marché public ou s'y mettre à l'abri sous le portique dont il est précédé.

« Deux inscriptions méritent une mention particulière : l'une concerne Plautille, l'autre Plautien. Les titres qui accompagnent les noms des personnages mentionnés dans ces deux textes sont très remarquables ; M. Poinssot l'a d'ailleurs établi dans ses observations. Il ne manque à ce travail qu'une petite table permettant de retrouver sans peine les indications précieuses dont il est rempli, notamment la liste des patrons de Thugga pendant les deux premiers siècles (p. 49-51), celles des proconsuls d'Afrique entre 285 et 308 (p. 169), quelques précisions nouvelles sur le *jus capiendorum legatorum* (p. 64) ou sur le sens du mot *pagus* (p. 67), et aussi les nombreux textes relatifs à l'histoire monumentale de la ville. »

Digitized by Google

M. Paul Meyer présente à l'Académie la troisième édition du tome I de la *Grammaire historique de la langue française*, par M. Chr. Nyrop, professeur à l'Université de Copenhague, correspondant de la compagnie. Il n'est plus à propos d'exposer en détail la valeur d'un ouvrage qui, depuis longtemps, a été apprécié par toutes les personnes compétentes. Déjà, en 1899, au sujet de la première édition, Gaston Paris disait que cette Grammaire historique, « par la largeur du plan et l'habileté de l'exécution, dépasse de beaucoup les travaux analogues qui ont déjà été publiés ». M. Paul Meyer se borne donc à dire que la première édition, déjà améliorée dans la seconde, a été cette fois encore notablement perfectionnée. M. Nyrop achève en ce moment son cinquième volume qui concernera la syntaxe.

M. Cagnat offre à l'Académie de la part de M. Elemér Balog un livre intitulé : *Ueber das Alter der Ediktskommentare des Gaius.*

« Ce livre très étudié et très intéressant comprend trois paragraphes et deux appendices.

« Le premier paragraphe établit que Gaius n'a commencé ses travaux que sous Antonin le Pieux et qu'il ne les a terminés que sous Commode, point sur lequel les opinions les plus contradictoires s'étaient manifestées jusqu'ici.

« Dans le second paragraphe, l'auteur s'efforce de démontrer que Gaius écrivit son commentaire à l'*edictum urbicum* sous Antonin le Pieux et le commentaire à l'*edictum provinciale* dans les dernières années du règne de Marc Aurèle.

« Le troisième paragraphe est consacré aux objets des commentaires de l'édit. Contrairement à l'opinion de Dernburg, Karlowa et Kniep, il y prouve que le commentaire de l'édit urbain traite bien de la totalité de l'édit urbain ; de même que le commentaire à l'édit provincial s'étendait à l'édit en entier, pour ce qui concerne les rapports des provinciaux.

« Le premier appendice s'occupe de la signification du mot *noster*; il y est établi que lorsque cette épithète est appliquée à l'empereur, c'est toujours à l'empereur régnant, tandis que lorsqu'un juriste désigne un autre juriste avec cette appellation, il peut indifféremment s'agir d'un juriste vivant ou d'un juriste déjà décédé. Dans ce cas, en effet, *noster* ne fait que marquer un lien personnel étroit, un rapport d'amitié ou encore celui d'un élève vis-à-vis de son maître.

« Le deuxième appendice tend à prouver que le *liber singularis regularum* est de date plus récente que les Institutes et qu'il a été composé sous Marc Aurèle.

« En outre, l'auteur touche incidemment à une série de questions:

Digitized by Google

ainsi, il prouve que l'épithète *sacratissimus* s'est toujours appliquée à l'empereur régnant et que Karlowa et Fitting ont tort quand ils affirment que ce qualificatif n'était usuel que sous Commode, alors que nous le trouvons dans des inscriptions datant de Néron et de Domitien.

« Je signalerai encore les pages que l'auteur consacre à la célèbre constitution de Caracalla, telle que nous la fait connaître le papyrus 40 de Giessen. »

M. Henri Cordier a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer, au nom de son auteur, M. le comte de Charencey, son étude : *De la formation des voix verbales en tzotzil*, dialecte du Quétene qui fait partie du groupe oriental de la famille Maya-Quiché. »

SÉANCE DU 19 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Président prononce l'allocution suivante :

« Il y a quelques jours, les journaux anglais ont annoncé la mort de notre correspondant, M. Barclay Vincent Head, conservateur honoraire du *Department of Coins and Medals* du British Museum. M. Barclay Head, qui avait succédé à M. Reginald Stuart Poole, comme *keeper of Coins and Medals*, en 1893, prit sa retraite en 1906. Il laisse, comme numismate, une légitime et universelle réputation. Dès 1868, on le voit collaborer au *Numismatic Chronicle* dont il devint l'un des directeurs l'année suivante. Depuis lors, il n'a cessé, chaque année, de fournir à ce recueil d'excellents mémoires relatifs à la numismatique de l'antiquité.

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres lui a décerné deux fois le prix Allier de Hauteroche : en 1875, pour son étude sur la chronologie des monnaies de Syracuse, et en 1879, pour son ouvrage intitulé : *The Coinage of Lydia and Persia*.

Digitized by Google

« Les deux grandes œuvres qui rendent durable la réputation scientifique de M. Head, sont les Catalogues des monnaies et médailles du Musée britannique et son *Historia numorum* qui eut deux éditions, la première, en 1887, et la seconde, considérablement augmentée, en 1911. Cet ouvrage remarquable, qui résume en un gros volume toute la numismatique grecque, est entre toutes les mains, sert de guide constant à tous les numismates, et son éloge n'est plus à faire. Quant aux Catalogues des séries numismatiques du Musée britannique, la publication en avait été commencée, sous la direction de M. Poole, dès 1873, mais M. Head, s'y adonnant avec une ardeur particulière, poussa activement l'impression d'une trentaine de volumes de ce recueil vraiment monumental. Plusieurs de ces volumes sont son œuvre personnelle, et parmi ceux-ci nous citerons ceux qui se rapportent à la numismatique de la Sicile, de la Thrace, de la Macédoine, de la Grèce centrale, d'Athènes, de Corinthe, de l'Ionie, de la Carie, de la Lydie, de la Phrygie. On sait que chacun de ces tomes comprend non seulement la description des médailles, mais de nombreuses planches et une préface où sont résumées, avec une précision scientifique remarquable, les données générales de l'histoire numismatique de chaque région.

« En 1905, M. Barclay Head fut élu correspondant de notre Compagnie. Sa santé quelque peu chancelante l'obligea à quitter, en 1906, les fonctions qu'il occupait à la tête du département des médailles au Musée britannique. A cette occasion, on publia, en son honneur, un beau recueil intitulé *Corolla numismatica. Numismatic Essays in honour of Barclay V. Head* (gr. in-8°, Oxford, 1906), ouvrage auquel les numismates les plus en renom de tous les pays s'empressèrent de collaborer. L'œuvre scientifique de M. Barclay Head est considérable et restera longtemps après lui. Il est un des savants contemporains qui ont rendu le plus de services à celle des sciences archéologiques à laquelle il s'était consacré. »

M. Chavannes expose quelques-uns des résultats obtenus par la mission Segalen, Gilbert de Voisins et Lartigue, au cours de son expédition dans la Chine occidentale. A l'Ouest de Si-ngan fou, devant la sépulture d'un empereur mort en 683 après J.-C.,

Digitized by Google

des fouilles ont mis au jour le corps d'un admirable cheval ailé dont la tête seule émergeait. Dans la province de Sseu-tch' ouan, la mission a découvert un menhir qui confirme l'existence de monuments mégalithiques déjà supposée par M. Pelliot; elle a exploré l'intérieur d'une tombe de l'époque des Han dont les parois sont faites de grandes briques décorées de bas-reliefs; elle a photographié et dessiné plusieurs piliers funéraires qui complètent notre connaissance de l'art architectural et ornemental chinois au deuxième siècle de notre ère; elle a étudié des falaises rocheuses trouées de niches que peuplent des statues bouddhiques du VIII^e^ et du IX^e^ siècle. Ces trouvailles archéologiques ont une grande importance.

M. CAGNAT communique, au nom de MM. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie, et Germain de Montauzan, tous deux professeurs à l'Université de Lyon, un rapport, avec un plan et des photographies, sur les fouilles pratiquées par eux à Fourvière pendant l'automne de 1913 et le printemps de 1914. Elles ont eu pour objet l'exploration des abords de la grande mosaïque romaine trouvée l'été dernier et acquise par la ville de Lyon. Elles ont amené la découverte de six autres mosaïques, dont trois sont fort intéressantes : l'une, blanche et noire, par la variété et la beauté de ses dessins géométriques; la seconde, polychrome, par les mêmes qualités et par l'exquise finesse d'une frise de feuillages, de fleurs et d'oiseaux; la troisième par son étendue (171 mètres carrés) et par les restes d'un grand tableau central (17 mètres carrés) qui représentait une scène marine. Toutes ces mosaïques faisaient partie du même ensemble, auquel se rattachaient, sans nul doute, un vaste bassin pavé en *opus spicatum*, déblayé dans l'hiver de 1911, et, très probablement, la mosaïque de Bacchus et des Saisons avec ses alentours explorés dans l'été de la même année. Les vestiges ainsi reconnus de cette riche demeure, qui bordait la voie d'Aquitaine, s'étendent sur un espace d'à peu près 3100 mètres carrés [1].

M. PROU, au nom de la Commission du prix ordinaire, donne lecture du rapport suivant :

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

« Le prix ordinaire du budget de 1913, prorogé en 1914, et dont le sujet était : *Les impôts royaux sous Philippe le Bel et ses fils*, est attribué au mémoire portant la devise : *Si forte deficiunt vires, audacia certe laus erit.* »

Le PRÉSIDENT ouvre le pli cacheté qui accompagnait le mémoire et y lit le nom de M. Maurice Jusselin, archiviste du département d'Eure-et-Loir.

M. MOREL-FATIO annonce que la Commission du prix de L Grange a décerné ce prix à Mme Gaston Raynaud pour la publication posthume de son mari : *Le Roman de Renart le contrefait*, publié par MM. Gaston Raynaud et Henri Lemaître.

A la suite d'un Comité secret, le PRÉSIDENT annonce que l'Académie a décerné le premier prix Gobert à M. Lucien Romier pour son ouvrage : *Les origines politiques des guerres de religion*. Tome I : *Henri II et l'Italie* (1547-1555) ; tome II : *La fin de la magnificence extérieure; le Roi contre les protestants* (1555-1559).

Le second prix Gobert est décerné à M. Émile Espérandieu pour le tome V de son *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.*

M. DIEULAFOY donne lecture d'une note complémentaire sur le temple de Bêl Mardouk à Babylone[1].

M. Mesguisch fait une communication intitulée : *Un Palais de Byzance; la Maison de Justinien*[2].

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

NOTE SUR LES FOUILLES PRATIQUÉES A FOURVIÈRE EN OCTOBRE-NOVEMBRE 1913 ET AVRIL-MAI 1914,

PAR M. GERMAIN DE MONTAUZAN
ET M. PHILIPPE FABIA, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

L'Académie connaît, par un précédent rapport[1], les résultats de notre campagne d'hiver dans le clos du Calvaire. A l'automne de 1913 nous avions commencé, dans celui du Verbe Incarné, l'exploration des abords de la grande mosaïque découverte l'été dernier; nous l'avons achevée au printemps de 1914.

Elle nous a révélé d'abord que la maison dont faisait partie la salle de la grande mosaïque se raccordait à l'Ouest avec le vaste bassin pavé en *opus spicatum* et jadis voûté que nous avions déblayé dans l'hiver de 1911. Le mur extérieur de la maison et la digue du bassin ne sont séparés que par un vide étroit. Le sol de la maison est sensiblement en contre-bas de celui du bassin, qui pouvait ainsi la desservir. Entre la salle de la grande mosaïque et le bassin, il y avait, au Sud, une seule pièce (AGHc du plan), longue de 6 m 20 dans le sens nord-sud et qui occupait en largeur tout l'espace libre intermédiaire, soit 7 m 50; au Nord, deux pièces (BEFc, EFGX), toutes deux longues de 5 mètres et qui se partageaient ledit espace, la plus voisine de la grande salle ayant 3 m 55 de largeur. Nous ne connaissons réellement l'existence, logiquement très probable et presque nécessaire, de l'autre, que par une galerie qui a

1. *Comptes rendus*, 1914, p. 150 et suiv.

Digitized by Google

démasqué entre elles une porte de communication [1] et nous a conduits au delà sur un sol bétonné, légèrement en

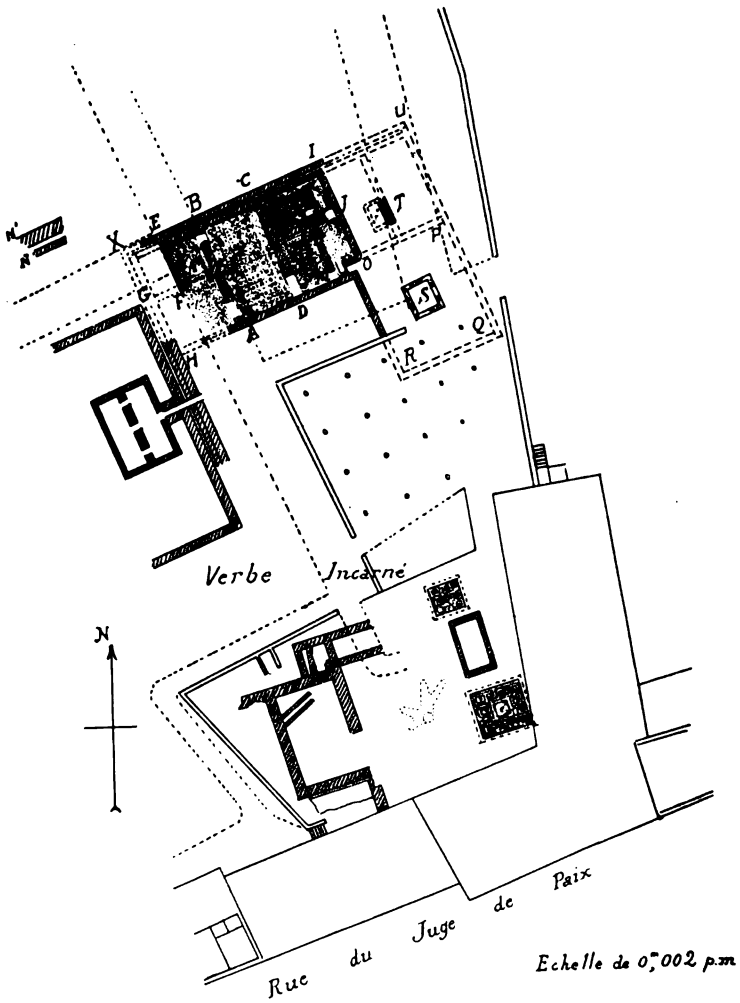

1. L'indication de cette ouverture, omise par mégarde sur le plan, devrait figurer vers l'extrémité sud du mur EF.

Digitized by Google

contre-bas. Des mosaïques couvraient celui des pièces mitoyennes avec la grande salle. Dans le cadre habituel des bandes noires et blanches, la mosaïque de la pièce sud était un tapis entièrement noir, très endommagé, que nous n'avons pas estimé utile de photographier ; celle de la pièce nord, un assemblage uniforme de rosaces noires et blanches entrelacées. Les deux pièces communiquaient par une large baie (*cd*) que limitèrent jadis deux colonnes — la base de l'une était encore à sa place — et par un seuil pavé d'une petite mosaïque rectangulaire à double rinceau de feuillage. Une baie d'égale largeur (*ab*) mettait en communication la pièce du Sud avec la grande salle [1].

A l'Est de cette grande salle, nous avons déblayé ou reconnu six pièces, dont quatre au moins avaient pour pavements des mosaïques. La pièce mitoyenne septentrionale (CIJK) mesure en longueur, c'est-à-dire du Nord au Sud, 4 m 40 et en largeur 7 m 50. Son pavé, outre le cadre des bandes noires et blanches, comprend deux parties de même dimension dans le sens nord-sud : d'abord, à l'Ouest et sur une largeur de 1 m 35, un réseau de lignes noires délimitant des carrés et des losanges sur champ blanc ; puis, à l'Est et sur une largeur de 5 m 10, une mosaïque polychrome composée de quinze caissons carrés à dessins géométriques. Les caissons forment trois zones de cinq avec symétrie de dessins et de couleurs par rapport aux deux rangées médianes, longitudinale et transversale ; si bien que le caisson du centre est le seul qui ne se répète pas, les quinze caissons faisant seulement six décors diffé-

1. NN' sont deux murs parallèles sur lesquels est tombé un sondage au Nord du bassin. N'ayant pu développer la fouille dans cette région, nous ignorons si l'intervalle qui les séparait était un passage souterrain, ou un simple vide entre deux maisons qu'on aurait voulu soustraire aux inconvénients de la mitoyenneté, ou enfin une gaine d'assainissement entre les deux parties du mur extérieur d'une même maison, adossée au sol vierge, comme c'est le cas pour le mur extérieur nord de celle dont nous décrivons ici l'exploration.

Digitized by Google

rents. Une torsade à brins noirs, blancs et rouges constitue le quadrillage. Une frise large de 0m 43 entoure cet ensemble, frise de feuillages, de fleurs et d'oiseaux sur les deux côtés nord et ouest, très gracieuse de lignes, très délicate de coloris, travail d'une extrême finesse, spécimen remarquable d'*opus vermiculatum* dont certains cubes n'ont pas plus de trois millimètres. Sur les deux côtés sud et est, il ne subsiste presque rien de la frise primitive, grossièrement rapiécée ou refaite à la basse époque.

Cette chambre, limitée au Nord, comme la grande salle et les deux chambres du Nord-Ouest, par le double mur extérieur de la maison, à l'Est au Sud par un mur à base maçonnée, mais pour le surplus en pisé avec une écorce mince de moellons et un enduit très épais. Un mur semblable, perpendiculaire au premier, divise l'espace ultérieur en deux pièces de même longueur nord-sud, 6m 80; la plus voisine de la grande salle (DKLM) ayant 3m 95 de largeur et communiquant avec elle au Sud-Ouest; l'autre (IJMO) mesurant 2m 95 et communiquant avec la pièce septentrionale. Elle a pour pavement une mosaïque insignifiante, rectangle noir avec des lignes de clous blancs carrés en quinconces; nous ne l'avons photographiée qu'à titre de document. Par contre, celle de l'autre pièce, quoique noire et blanche seulement, est remarquable par la variété, l'ingéniosité, la beauté de son décor géométrique. Elle comprend 28 caissons tous différents, qui forment quatre rangées de sept, avec alternance, dans ces compartiments carrés, de motifs dérivés du cercle et du carré. Les bandes qui séparent les caissons se composent, sur champ blanc, de carrés noirs à centre blanc, réunis par la pointe en chapelets.

L'angle sud-est de la première des deux pièces présente un rentrant dont un des côtés nous a conduits par un seuil à un sol légèrement surélevé. Les arbres et les massifs nous ont empêchés de déblayer en totalité la salle (OPQR)

Digitized by Google

dans laquelle nous pénétrions ainsi, mais nous avons pu en reconnaître toutes les dimensions et en mettre à découvert le milieu. Elle ne mesurait pas moins de 171 mètres carrés (14 m 30 du Sud au Nord et 12 mètres exactement de l'Ouest à l'Est). Elle avait pour pavement une mosaïque noire à clous blancs, comme celle de la pièce susdite, mais les clous étant ici disposés parallèlement aux bords. Entre le champ et les bandes noires et blanches du cadre courait une frise, à l'Ouest et sans doute aussi à l'Est, de grosses étoiles noires à cœur blanc, comme celles que l'on voit dans les parties refaites de la belle frise dont nous parlions tout à l'heure ; au Nord et sans doute aussi au Sud, d'une double ligne de fleurs à quatre pétales, quatre triangles isocèles réunis par leurs sommets. Un tableau polychrome de 17 mètres carrés (exactement 4 m 30 sur 4 m.) occupait jadis le centre de ce vaste pavement. Il ne reste que des fragments de la bande qui encadrait le sujet proprement dit et qui porte d'ailleurs des traces manifestes de réparations maladroites. Les figures intactes ou mutilées, monstres marins, poissons, coquillages, pêcheurs dans des barques, coupes à anses, nous font, pour la plupart, supposer que le tableau détruit représentait quelque cortège de Neptune ou d'Amphitrite ou bien quelque naissance de Vénus.

Ce que, l'an dernier, nous avions provisoirement dénommé la « maison des cinq mosaïques » devient donc la « maison des sept mosaïques ». Encore est-il probable qu'elle en compta davantage ; car le remblai de cette fouille et des précédentes nous a donné en quantité considérable des blocs de béton rouge portant des plaques de cubes noirs et blancs à dessins géométriques variés. Elles nous ont également fait découvrir des traces d'autres sols et, par conséquent, d'autres pièces, l'an dernier au Sud, cette année à l'Est de la mosaïque centrale. Là, par une galerie poussée vers le Nord, au rentrant de l'angle dont il était question plus

Digitized by Google

haut, nous avons aperçu le sol bétonné d'une nouvelle pièce. Une tranchée ouverte au Nord du grand tableau détruit a rencontré un autre sol en contre-bas de 0 m 80 et un robuste mur nord-sud (T) contre lequel étaient appliquées verticalement, côte à côte, dix gaines de terre cuite à section rectangulaire, vestiges évidents d'un foyer de chauffage central (*f*). A l'Est de ce gros mur, le sol bétonné reparaissait au niveau normal. La chaufferie non comprise, en prolongeant les murs connus et, à défaut de ces murs, là où ils n'ont pas laissé de trace, les lignes extrêmes des pavements, nous avons par hypothèse vraisemblable reconstitué dans notre plan, vers l'angle nord-est de la maison, deux pièces (IOPU), c'est-à-dire la cinquième et la sixième de la série annoncée plus haut.

Il s'en faut de peu que nos sondages, vers le Sud, aient rejoint le groupe très important de substructions déblayé en 1911, où se trouvait la mosaïque de Bacchus et des Saisons. Nous n'avons pas pu raccorder exactement les deux fouilles. D'ailleurs, nous finissions par ne plus rencontrer que de rares vestiges insignifiants, la forte déclivité de la surface moderne arrivant à la rapprocher tellement de l'antique terrasse horizontale, que le remblai n'a plus eu assez d'épaisseur pour protéger celle-ci. Il n'est pourtant pas téméraire, croyons-nous, d'admettre que les deux groupes appartenaient au même tout, à une vaste et riche habitation qui bordait la voie d'Aquitaine. L'ensemble des vestiges déblayés ou reconnus de cette maison et de ses dépendances s'étend sur un espace d'à peu près 3400 mètres carrés.

Digitized by Google

LE TEMPLE DE BÊL MARDOUK À BABYLONE.
NOTE COMPLÉMENTAIRE [1], PAR M. MARCEL DIEULAFOY.

Quand, il y a quelques mois, j'étudiai, au point de vue arithmétique et architectonique, la traduction que le P. Scheil avait donnée de la tablette d'Anou Bêlchounou, la mission allemande n'avait publié ni le résultat des fouilles de l'Acropole royale ni celui du sanctuaire de Bêl Mardouk ou temple proprement dit de l'Esagil, ni celui du *tell* Merkes. Je n'avais d'autre contrôle topographique que le plan des ruines de la pyramide et de son péribole et, comme le texte babylonien ne fournit aucune indication relative à l'orientation des terrasses, je me guidai sur l'unique document graphique fourni par M. Koldewey. La porte de l'Est (n° 5 du plan) y est accusée d'une manière très claire. D'autre part, son importance résulte de sa largeur et sa situation sur l'axe XY du *nouḫar*, du *kigal* et du péribole de la pyramide ou terrasse de l'*Etemenanki*. De cette double considération, j'avais déduit que la porte de l'Est était l'entrée principale de l'*Etemenanki* et j'avais disposé devant elle la terrasse d'Ichtar et Zamâmâ et la Grand'terrasse.

La seconde publication de M. Koldewey — *Das wieder erstehende Babylon* — a singulièrement agrandi le champ de nos connaissances. Désormais, nous savons que le *kasr*, au Nord du péribole, recouvre les ruines de l'Acropole royale, que le *tell* Merkes, à l'Est, répond à un quartier de la ville royale et que le *tell* Amran, au Sud, s'étend, pour la partie contiguë au péribole, sur les ruines d'un temple rattaché à l'Esagil, ainsi qu'en témoignent des briques provenant des murailles.

1. Voir *Esagil ou le temple de Bêl Mardouk à Babylone*, par le P. Scheil et Marcel Dieulafoy, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XXXIX, p. 293.

Digitized by Google

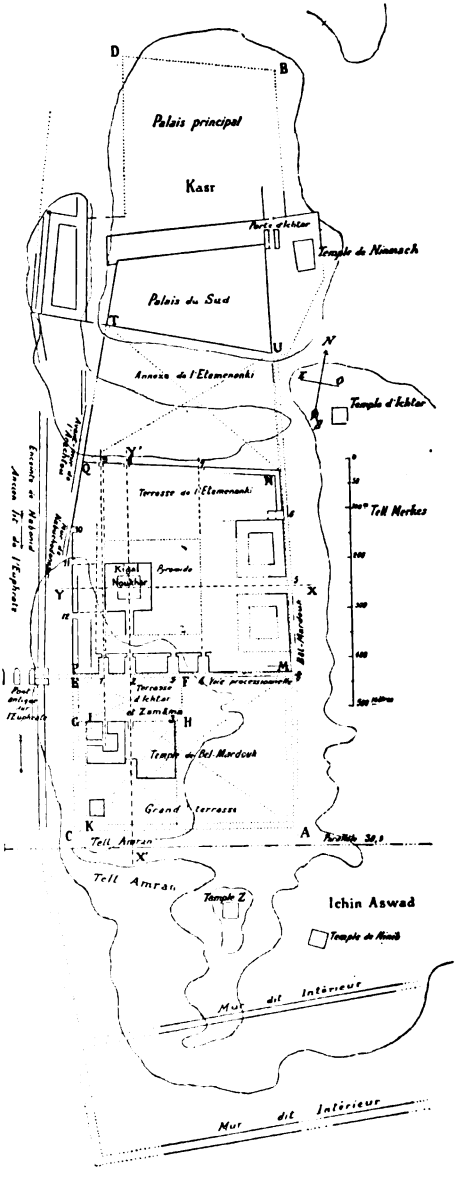

Digitized by Google

Dans leurs grandes lignes, les ruines de l'Acropole royale et de l'Esagil ou Acropole religieuse occupent, sur la berge gauche de l'Euphrate, une zone trapézoïdale ABCD telle que la largeur moyenne ne s'éloigne guère de 400 mètres et la longueur de 1500 mètres, et où les édifices se succèdent dans l'ordre suivant :

Au Nord — et en même temps à l'amont — le *kasr* ou Acropole royale, long de 500 mètres. A la suite, vient une dépression rectangulaire et une ligne de crêtes occupant ensemble 260 mètres d'épaisseur, puis la dépression à peu près carrée, de 400 mètres de côté environ, identifiée avec la terrasse de l'*Etemenanki* ou péribole de la pyramide. Enfin, au Sud dudit péribole — par conséquent à l'aval — se développe le *tell* Amran dont une coupure profonde répondant au parallèle 30,50 du plan 123 (page 201 de la seconde publication de M. Koldewey) détache un tumulus long de 345 à 350 mètres comptés à partir du côté MP et rejeté le long de la berge de l'Euphrate.

La succession ci-dessus décrite de hauteurs et de dépressions longe la berge de l'Euphrate et en épouse, à l'Ouest, les grandes sinuosités. Aussi bien, le côté ouest, au lieu d'être rectiligne, présente-t-il un premier angle très obtus sur le front de l'Acropole royale et un second répondant à la coupure amont précitée.

Hérodote nous apprend et les fouilles confirment que l'Acropole royale et l'Acropole religieuse constituaient des ouvrages fortifiés distincts, mais conjugués à la manière du palais principal et du palais sud de l'Acropole royale. La preuve de la séparation matérielle et de la liaison poliorcétique se tire de la topographie et aussi de ce fait que l'avant-mur de l'Arachtou qui règne sur le front ouest de l'Acropole royale se prolonge au delà et se retrouve sur la partie ancienne de la clôture ouest de l'*Etemenanki*, partie qui répond précisément à la tête nord de la clôture PQ, conservée lors des remaniements ultérieurs. Il en est de

Digitized by Google

même de la voie processionnelle de Bêl Mardouk, que l'on retrouve au Sud du péribole de l'*Etemenanki* et autour des palais du *kasr*.

Le temple découvert au Sud du péribole est un édifice dont la façade opposée au côté MP en est à 92 mètres. Sa longueur est de 169^{m} 60 et sa plus grande profondeur de 115 mètres. Les portes du temple orientées au Nord répondent exactement comme axe aux portes n° 1 et n° 2 de la clôture sud du péribole ainsi qu'aux portes n^{os} 9 et 8 de la clôture nord et, par conséquent, à l'axe X' Y' du *kigal* et du *nouḫar* et au parement sud du *kigal*.

Le dégagement du temple a modifié sur un point de détail les idées que j'avais émises quand je ne disposais que de plans incomplets, et la pensée m'est venue que la Grand' terrasse et la terrasse d'Ichtar et Zamâmâ devaient précéder non pas le côté est MN de la terrasse de l'*Etemenanki*, mais le côté sud MP, et qu'elles occupaient la zone de terrain signalée par le *tell* Amran entre ledit côté MP et la coupure profonde qui répond au parallèle 30,5 du plan 123 (page 201 précitée). J'incline d'autant plus vers cette dernière solution — sans aucune influence sur les résultats numériques, puisqu'il s'agit d'un simple déplacement — que le plan des ruines du temple cadre d'une manière rigoureuse avec les dimensions des terrasses que j'ai données avant de connaître les nouveaux documents fournis par M. Koldewey.

En effet, si, sur le plan des fouilles levé par la mission allemande, on trace le rectangle EFGH entre la façade nord du temple et la voie processionnelle de Bêl Mardouk qui prolonge en direction le pont antique de l'Euphrate et qui longe la clôture MN de la terrasse de l'*Etemenanki*, et si le rectangle est tel que le côté EF fasse suite à la face PO de la dite terrasse de l'*Etemenanki* et que le côté FG dépasse à l'Ouest la façade nord du temple d'une longueur égale à celle dont il la déborde à l'Est, soit de 16^{m} 50, il

Digitized by Google

se trouve avoir de 202 à 203 mètres de long sur 87 mètres de large.

Exprimées en fonction du côté de la brique étalon, c'est-à-dire en *pieds* de 0 m 32,

202 m 60 = 633 *pieds* 86 m 80 = 270 *pieds.*

Or ces dimensions coïncident avec celles de la terrasse d'Ichtar et Zamâmâ cotée dans la tablette d'Anou Bêlchounou et citée comme étant au contact immédiat de ladite terrasse de l'*Etemenanki.*

D'autre part, la façade nord du temple mesure 169 m 60 de largeur, soit 530 *pieds* de 0 m 32. Le chiffre de 530 pieds est un peu inférieur à celui de 540 que le calcul accuse pour la largeur de la Grand'terrasse, mais, outre que la différence est très faible, il est nécessaire que le contenant — la terrasse en l'espèce — soit plus grand que le contenu, c'est-à-dire le temple.

La coupure du *tell* Amran répondant, ainsi qu'il a été dit, au parallèle 30,50 du plan 123 de M. Koldewey ne fournit pas une ligne de démarcation très nette. En tout cas, l'angle obtus du plan où la coupure aboutit est approximativement à 345 mètres de la face MP de la terrasse de l'*Etemenanki*, chiffre qui transformé en côté de brique étalon ou pied de 0 m 32 — 1078 *pieds* — ne s'éloigne guère de celui de 990 *pieds* que la tablette attribue à la longueur de la Grand' terrasse, mur de clôture compris.

L'excédent de 88 pieds = 28 mètres s'explique de reste par ce fait que la coupure 30,5 est en partie comblée par le glissement des terrasses qui la dominaient au Nord. Tout s'accorde donc à montrer que le rectangle IJKL mesurant 450 pieds sur 990 circonscrit symétriquement au temple et inscrit dans la partie du *tell* Amran que limite la coupure 30,5 représente bien l'assiette de la Grand' terrasse.

Quant à l'annexe de la terrasse de l'*Etemenanki* qui d'après le texte de la tablette, mesure 810 pieds sur 1200 — soit, en chiffre rond, 260 mètres sur 400 mètres — elle

Digitized by Google

s'insère exactement dans le trapèze NQTU signalé entre le front sud de l'Acropole royale et la face nord NQ de la terrasse de l'*Etemenanki*.

Ce sont là des constatations saisissantes, trop nombreuses et trop flagrantes pour être attribuées au hasard. Sans solliciter ni les dimensions relevées sur le plan, ni les mesures calculées d'après la tablette d'Anou Bêlchounou, toutes viennent à l'appui de l'interprétation arithmétique et architectonique du texte.

Si, comme il semble désormais difficile d'en douter, la terrasse d'Ichtar et Zamâmâ coïncide avec le rectangle EFGH, entre la voie processionnelle qui longe la face MP de la terrasse de l'Etemenanki et la façade nord du temple, et si la Grand' terrasse répond au rectangle IJKL occupé par le temple, les surfaces cumulées de la terrasse d'Ichtar et Zamâmâ, de la Grand' terrasse et des terre-pleins bas qui les entourent, terre-pleins apparents et bien dessinés par les reliefs du sol à l'Est du temple, auraient pour expression le produit de la longueur AM par la largeur moyenne MP du rectangle ACMP.

La longueur AM et la largeur MP sont des dimensions prises sur le terrain et fixées AM à un peu moins de 345 mètres et PM à 400 mètres environ, puis ramenées AM à 990 *pieds* et MP à 1200 *pieds*.

$$\text{Or } 990\ p \times 1200\ p = 3\ gan + 30\ šar^{1}.$$

Bien que, pour les raisons déjà données, les dimensions du rectangle ACMP ne puissent être déterminées avec une exactitude rigoureuse, il y a, dans cette expression en *gan* et en *šar* de la surface ACMP, une confirmation précieuse de la traduction proposée du mot *šalšati*.

En effet, la surface totale de la terrasse d'Ichtar et Zamamâ, de la Grand' terrasse et des terre-pleins bas susmen-

1. 1 *gan* = 100 $šar_2$
1 *šar* = 60 *pieds* = 3600 pieds.

Digitized by Google

tionnés donnée par la tablette est de la forme suivante (lignes 10 et 11 de la tablette) :

šalšati de la surface = 1 *gan* + 10 *sar*.

1 *gan* + 10 *sar* est exactement le tiers de 3 *gan* + 30 *sar*, soit de la surface mesurée sur le terrain du rectangle ACMP défini par le texte cunéiforme aux lignes 10 et 11. Il en résulte que le mot *šalšati* qui régit la surface serait bien — comme il a été proposé — un coefficient numérique dont la valeur est de $\frac{1}{3}$ quand il s'agit des surfaces et de $\frac{1}{\sqrt{3}}$ quand il régit des dimensions linéaires. Ce n'est qu'un corollaire, mais j'y attache une importance considérable; car le sens de l'expression *šalšati* et sa valeur numérique en tant que coefficient difficiles à déterminer à l'aide de la seule philologie avaient pourtant été donnés par le P. Scheil et confirmés par l'interprétation arithmétique du texte.

J'ai indiqué (p. 348-349 du mémoire précité sur l'Esagil) les raisons qui m'avaient conduit à introduire le coefficient *šalšati* dans l'expression de la surface susmentionnée (p. 382) comme dans celle du *kigal de l'Etemenanki* (p. 328) et dans les dimensions du *nuḫar* (p. 338), et j'ai fait observer qu'elles étaient historiques et religieuses. En effet, il est manifeste que les architectes des derniers *conservateurs* ou *rénovateurs* de l'Esagil Nabuchodonosor, Nériglessor Nabonid — avaient pu, en usant de ce coefficient, laisser à l'expression des dimensions agrandies leur forme numérique primitive et respecter de très antiques traditions.

Un second corollaire de la présente vérification mérite au moins une mention. Il est relatif à la longueur du côté de la brique étalon ou *pied* qui se trouve voisine de $0^m 32$, chiffre fixé d'après des considérations architectoniques et statiques. Au surplus, la mission allemande a trouvé un grand nombre de briques carrées de cette dimension, tant

Digitized by Google

cuites que crues. Elles ne sont pas sigillées, mais leur place dans la construction indique qu'elles sont de l'époque de Nabuchodonosor.

Enfin, puisque l'occasion m'est offerte de reprendre la question, je signalerai deux errata à introduire dans le mémoire précédent.

Page 343, lire :

$\sqrt{3} \times 60\ x$, longueur ; $\sqrt{3} \times 60\ x$, largeur ; $\sqrt{3} \times 60\ x$. hauteur ; *au lieu de* $\sqrt{3} \times 60\ x$, longueur ; $\sqrt{3} \times 60\ x$, largeur ; $\sqrt{3} \times x$, hauteur.

Page 362, lire :

ligne 24, grandement *au lieu de* légèrement ;

ligne 25, 600 pieds *au lieu de* 300 pieds ;

ligne 26, 185^{m} 40 *au lieu de* 92^{m} 70.

UN PALAIS DE BYZANCE : « LA MAISON DE JUSTINIEN ». PREMIERS TRAVAUX (OCTOBRE-DÉCEMBRE 1913),

PAR M. R. MESGUICH.

L'Académie m'excusera, si, au moment où je prends la parole devant elle, mes premiers remercîments, après ceux que je lui dois pour l'honneur qu'elle me fait, vont à la Société des « Amis de Stamboul ». Je n'ai pas à faire ici l'éloge de cette Société, qui s'honore de compter parmi ses adhérents plusieurs membres de votre compagnie. Elle s'est imposé la tâche de veiller à la conservation des trésors d'art et des beautés naturelles de Constantinople et elle accomplit son œuvre avec ardeur, soit de sa propre initiative, soit en s'associant aux efforts de l'administration ottomane. C'est elle qui ordonna et paya les premiers travaux exécutés dans la Maison de Justinien.

J'exprime donc ici toute ma respectueuse reconnaissance : à Madame Bompard, ambassadrice de France à Constan-

Digitized by Google

tinople, dont le nom doit rester indissolublement lié à celui de la Société ; — à son Excellence Halil Edhem Bey, directeur des Musées impériaux ottomans et président du Comité d'initiative de la Société, qui autorisa mes travaux ; — aux membres de ce Comité d'initiative, qui les suivirent avec tant d'intérêt ; — à son Excellence Djemil Pacha, préfet de la ville, — à son Excellence Djemal Pacha, actuellement Ministre de la marine ; — à tous ceux enfin qui de près ou de loin les aidèrent de leur influence, de leur autorité, de leurs conseils.

On sait combien sont rares les fouilles exécutées à Constantinople même. A dire vrai, on n'en peut citer d'autres que celles qui, à la fin de 1908, furent exécutées par « l'Institut archéologique russe de Constantinople » à Imrahor Djamissi, l'ancienne église de Saint-Jean Stoudios. Par là même, nos recherches, si modestes soient-elles, gagnent, à ce qu'il semble, un certain intérêt. Elles eurent pour objet le Palais connu sous le nom de « Maison de Justinien ».

Ce nom désigne un ensemble de ruines qui dressent encore, en bordure de la Marmara, une longue et imposante façade, orientée au Sud-Sud-Ouest et élevée au-dessus de l'antique mur de défense, comme sur un soubassement colossal, entre une tour carrée, au levant, et un retour du mur, à angle droit, formant éperon vers la mer, au couchant ; au pied, une longue plage étroite de gravier. Une succession de cinq grandes baies, ouvertes sur la façade, en souligne la portion la plus importante. Trois d'entre elles — les trois centrales — se distinguent particulièrement : elles reçurent, addition assez imprévue, de somptueux encadrements rectangulaires de marbre blanc à grosses moulures, surmontés d'une corniche saillante ; la partie supérieure de la baie est ainsi isolée et forme lunette. Ces baies étaient des portes-fenêtres et s'ouvraient sur un balcon saillant dont les consoles plantées dans le mur-rempart étaient

Digitized by Google

formées de deux blocs de marbre, inégaux et superposés, terminés tous deux en doucine. Au-dessus des baies, la crête du mur, très attaquée, forme une ligne à peu près horizontale; elle paraît avoir possédé des créneaux.

Derrière la façade subsistent cinq voûtes, correspondant aux cinq baies, voûtes en berceau, construites en briques, inégales entre elles, toutes plus ou moins surbaissées, les trois premières, du côté ouest, à peu près complètes, malgré de grandes fissures qui sillonnent leur surface. La toute première, plus large et plus longue que les autres, vient buter, seule, à l'opposé de la façade, contre un mur puissant, percé de deux petits arcs jumelés, très hauts. Les extrados sont visibles et séparés, à leur retombée, par un bandeau de maçonnerie qui correspond au doubleau: leur surface est enduite d'un béton très résistant, très soigneusement dressé, et présente une pente prononcée vers la façade; à l'extrémité des bandeaux, de petits conduits sont percés dans l'épaisseur du mur de façade pour l'écoulement des eaux. L'édifice ne comportait donc pas d'étage: il devait être recouvert par une chape de plomb.

Nous avons trouvé sous ces voûtes, après les avoir débarrassées des décombres et des herbes qui s'y étaient accumulées, plusieurs débris de la décoration : un morceau de pavage, encore adhérent au sol, de quelques décimètres carrés, en belle mosaïque de marbre, blanche et de couleur, d'un large dessin géométrique; ce fragment indique le niveau de la salle, qui est aussi celui du seuil en marbre des portes-fenêtres; d'autres morceaux de mosaïque de marbre d'un dessin plus fin, où les rouges, les verts, les jaunes se combinent, mosaïque de revêtement, sans nul doute.

Au delà de cette région, vers l'Est, nous atteignons une autre portion de façade, lamentablement délabrée et construite partie en briques, partie en moellons, semblables à ceux qui revêtent le mur de défense placé au-dessous. Le

Digitized by Google

raccordement de cette façade à l'autre est marqué par trois petits arcs portés sur deux colonnes aux beaux chapiteaux ;

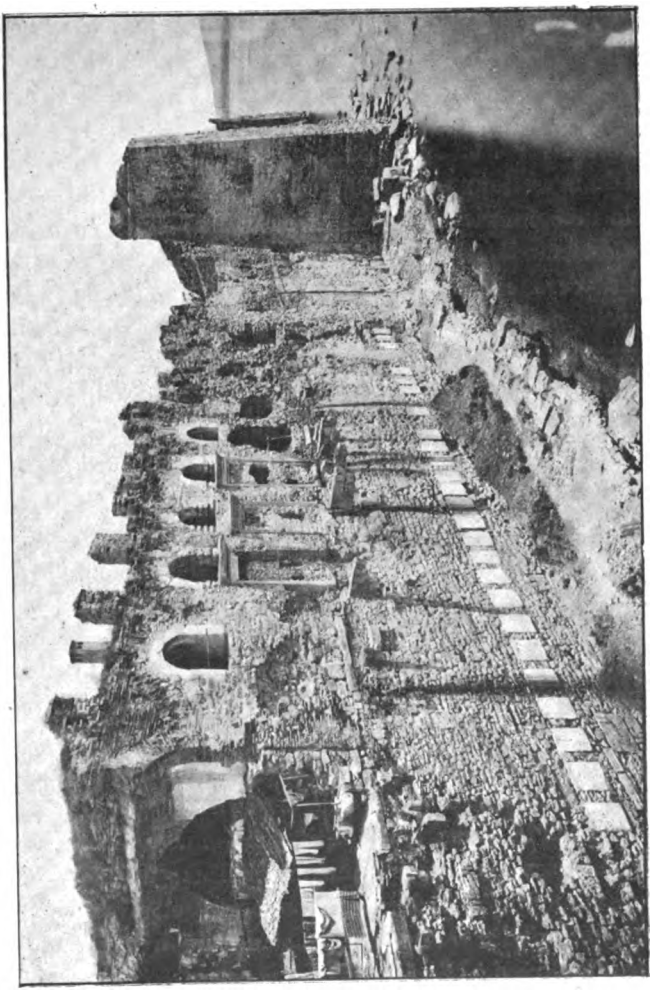

Constantinople. Façade générale de la Maison de Justinien. (Vue prise avant les travaux.)

ces chapiteaux paraissent dater du VI^e^ siècle, impostes ioniques, portant sur leurs quatre faces des rinceaux de

Digitized by Google

feuilles d'acanthe, à lobes aigus, très en relief, parfois détachés, et toujours disposés avec la plus exquise fantaisie. Plus loin, dans la façade, apparaît une brèche énorme : c'est là que se trouvait, jusqu'en 1911, le grand pilastre décoré de rinceaux qui fut, à cette époque, transporté au Musée impérial. M. Ebersolt[1] en a donné une photographie qui le montre encore « in situ ». En longeant la façade, avant d'arriver à la tour extrême, on trouve, au fond d'une cavité du mur, deux autres colonnes, mais tellement enfouies dans la maçonnerie, qu'on n'entrevoit qu'un morceau blanchâtre de leur fût. Nos recherches n'ont pas encore atteint ce point. Vers le pied du mur, un peu au-dessus de la plage, est encastrée une longue rangée de grandes plaques en marbre, placées sur une seule ligne, à intervalles à peu près réguliers ; l'une d'elles s'est détachée et nous révèle un chapiteau-imposte, massif, très ordinaire, tel qu'on en utilisait dans les citernes, et d'une époque postérieure à Justinien.

Près de la tour, nous fûmes amenés à faire quelques recherches dans l'épaisseur du mur de défense, en dégageant un passage étroit avec escalier, dont l'entrée, formée d'un encadrement de marbre, affleure le mur à quelques mètres au dessus de la plage. Une des marches, en marbre, dont nous avons pu regarder le dessous, dut appartenir à un grand bas-relief, mais nous ne pourrions définir encore la figure qu'il représente. Les décombres contenaient : d'abord une plaque de marbre de 0 m 40 sur 0 m 30, figurant en bas-relief le torse d'un petit personnage vu de face, tenant dans ses mains des rameaux feuillus ; il est encadré de grosses moulures profondes avec perles et rais de cœur ; c'est un exemplaire assez rare de sculpture byzantine, qui nous paraît être de l'époque des Comnène ; il se raccorde

1. Rapport sommaire sur une mission à Constantinople, dans les « Archives des missions scientifiques », 1911, fasc. 3, pl. XIII, à la p. 16.

Digitized by Google

à un autre débris, qui porte, entre d'autres grosses moulures, une croix; cette plaque devait appartenir à un parapet : la face postérieure, soigneusement dressée et polie, possède un petit bandeau vertical. — Puis des débris tout à fait incomplets de marbres moulurés, dont l'un avec une croix. — Des débris, quelques-uns assez grands et assez épais, de marbres rares, provenant sans doute de revêtements. — Quelques débris minuscules de mosaïque en marbre et de mosaïque en verre.

Enfin on découvrit, en même temps que le passage, une sorte de canalisation d'égout qui, partant juste sous la petite porte, est bouchée à son orifice par un bloc de marbre. Elle est couverte, en plusieurs endroits, de plaques de marbre moulurées, posées de champ, de biais ou à plat : certaines sont décorées de bas-reliefs; nous avons pu, non sans difficulté, en extraire une représentant un cygne qui se mord la patte, dans un cadre de grosses moulures.

A l'autre extrémité de la plage et de l'autre côté de la façade, au couchant, nous avons mis à jour, dans l'épaisseur du mur qui forme retour, une grande salle à six colonnes. L'existence de cette salle était connue de tout temps; nous en avons même vu, grâce à S. E. Halil Bey, un plan dressé par un architecte de Munich, M. K. Wulzinger. Elle est de forme allongée et à peu près rectangulaire; les colonnes y sont disposées sur deux rangs et la divisent en trois travées, couvertes par des voûtes d'arête en briques. L'intrados de ces voûtes s'élève d'un bout de la salle à l'autre par une pente régulièrement répartie de $0^{m}25$ par mètre environ. Cette disposition révèle qu'elles supportaient un emmarchement monumental ou un chemin en pente douce. Les colonnes sont de beau marbre blanc, les chapiteaux de simples impostes ioniques, portant un tailloir très épais et très évasé. Quelques-uns de ces chapiteaux sont ornés d'une croix, d'autres portent des marques de tâcheron. Les

Digitized by Google

bases sont de types variés, mais très ordinaires. Tous les angles de la salle sont arrondis ; un béton solide recouvre le sol et les parois ; sur celles-ci l'enduit ne dépasse pas une certaine hauteur qui est le point le plus bas de la voûte la plus basse ; au-dessus de cet enduit s'ouvrent, vers l'extérieur, deux meurtrières, et, du côté opposé à la mer, l'entrée d'un couloir que nous avons découvert, mais non encore exploré. Sur tout le pourtour nulle fissure, nulle trace d'ouverture ; dans un angle de la salle est creusée une sorte de poche cylindrique peu profonde. Cette salle pouvait n'être qu'une citerne, et la cavité, où devaient s'accumuler les matières étrangères, aurait été destinée au nettoyage. Pourtant il est assez surprenant de trouver une citerne si proche de la mer. Nous y avons trouvé : la moitié d'une petite tête, provenant d'un bas-relief, mais sectionnée de telle sorte qu'il ne reste rien du fond ; c'est un profil d'homme barbu, tourné à droite, l'extrémité du nez un peu érodée. Le travail est bon et peut dater du VI^e^ siècle. — Une petite tête de saint, nimbée, incisée sur un fragment de marbre, qui faisait partie d'un ensemble décoratif dont nous avons retrouvé d'autres morceaux — L'angle d'un grand chapiteau composite (volute et décoration de feuillage). — Beaucoup d'autres débris de marbres sculptés. — Une quantité énorme de débris de parements en marbre de couleur, et des mosaïques de marbre, à dessin géométrique de couleurs variées et du travail le plus fin. — Des morceaux détachés de mosaïque de marbre, plus grands, ayant dû appartenir à des pavages. Beaucoup de mosaïques de verre, soit en petits cubes détachés, soit par petites plaques encore adhérentes au mortier : elles sont dorées ou vertes et font partie de décors à personnages. — Enfin une assiette en terre cuite émaillée, intacte, avec dessin doré sur fond jaune, et recouverte, par son séjour prolongé dans la terre, d'une belle irisation.

Nous appelons l'ensemble de ces ruines : « Maison de

Digitized by Google

Justinien », nom que la tradition leur donna et que des auteurs connus, le Révérend G. Curtis, M. A. Van Millingen, ont accepté. Procope[1] nous dit que la Maison de Justinien avait été habitée, au temps de Constantin le Grand, par un prince persan, Hormisdas. Elle était voisine d'un autre Palais fameux, le « Boucoléon ». Il y eut souvent controverse sur l'emplacement respectif de ces deux édifices. En l'état actuel de nos recherches, nous ne pouvons apporter aucun fait probant dans le débat. Au reste, nous pensons que, s'il importe de préciser leur nom, il est nécessaire avant tout de retrouver leurs traces, leurs formes et découvrir les richesses artistiques, en partie enfouies sous leurs débris. De tous côtés, des restes subsistent qui appellent notre attention et que des travaux attentifs pourraient exhumer. Ils sont destinés hélas! à disparaître, si l'on n'y prend garde.

Nous souhaitons que les autorités compétentes, qui poursuivent l'embellissement de la ville et se préoccupent de son avenir, prennent à cœur de conserver ces souvenirs précieux et que l'effort généreux des « Amis de Stamboul » trouve un encouragement auprès des savants et des artistes du monde entier. La France, grâce à l'activité bienfaisante de son ambassadrice, a su prendre le premier rang : elle se doit de le conserver.

1. Des édifices, liv. I, chap. IV.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

M. Léon Heuzey a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, au nom du lieutenant-colonel Cros et de ses collaborateurs, M. Thureau-Dangin et moi-même, le troisième et dernier fascicule qui termine le volume des *Nouvelles fouilles de Tello*. J'offre en même temps à l'Académie nos respectueux et très vifs remerciements pour le concours qu'elle a bien voulu accorder à cette publication sur les fonds Piot.

« Nos confrères ont pu lire dans les journaux que le colonel Cros est, en ce moment même, à la tête d'une des trois colonnes de marche chargées d'occuper la région de Kénifra, dans le Moyen Atlas. Le dévouement qu'il a mis à servir en Orient les intérêts scientifiques de notre pays partait du même sentiment qui l'inspire aujourd'hui dans la mission militaire qui lui est confiée. »

M. Émile Senart offre, au nom de l'auteur, M. Cl. Huart : *Le conte bouddhique des Deux Frères en langue turque et en caractères ouïgours* (Mission Pelliot). — Extr. du *Journal asiatique* :

« Je manque de compétence pour apprécier comme il faudrait la valeur philologique du mémoire de M. Huart. Mais je ne pourrais être indifférent à aucune des publications qui reposent sur les documents rapportés de l'Asie Centrale par la Mission Pelliot, et l'Académie se félicitera comme moi que les textes ouïgours trouvent en M. Huart un commentateur bien préparé à une tâche difficile. Il ne m'appartient pas d'apprécier la traduction dans le détail. Je veux du moins constater, quelque difficulté et quelque incertitude que puisse présenter un texte comme celui que M. Huart a transcrit sur un ms. incomplet de quarante feuillets doubles, qu'il apporte une contribution intéressante à la littérature du folklore, se comparant d'abord à une double version tibétaine antérieurement connue. La langue est, paraît-il, au même stage de développement que celle des textes de provenance analogue dont l'interprétation a fait tant d'honneur déjà à MM. Radloff, K. W. Müller et von Lecoq. Je ne puis que souhaiter bon courage et heureux succès à leur émule français. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 26 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Maurice Prou fait une communication sur un prétendu diplôme de Charles le Chauve pour Montierender.

MM. Salomon Reinach et Paul Viollet présentent quelques observations.

M. F. Thureau-Dangin communique un document chronologique inédit relatif à la dynastie de Larsa. Cette dynastie régna en Chaldée pendant environ deux siècles et demi et fut renversée par Hammourabi en l'an 2094 avant J.-C. Le nouveau document éclaire l'histoire de la période qui a précédé l'établissement de l'hégémonie babylonienne et permet de coordonner les données chronologiques relatives aux dynasties d'Our, d'Isin et de Babylone.

M. Dieulafoy présente quelques observations.

LIVRES OFFERTS

(Il n'y a pas eu de présentations d'ouvrages dans cette séance.)

Le Gérant, A. Picard.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 3 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Président annonce en ces termes la mort de M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel de l'Académie :

« Notre vénéré Secrétaire perpétuel, que vous avez vu vendredi dernier à son poste, plein d'entrain comme d'habitude, nous a été subitement enlevé mardi soir par une attaque imprévue. Il est mort en travaillant comme il avait vécu. Nous allons tout à l'heure lui rendre les derniers hommages, et je m'efforcerai d'exprimer à ses obsèques les sentiments de notre Académie. »

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 10 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. von Wilamowitz-Moellendorf, associé étranger, et M. le Dr Carton, correspondant, adressent, à l'Académie des condoléances à l'occasion de la mort de M. Georges Perrot.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Les fouilles, que poursuivent à Alise-Sainte-Reine le commandant Espérandieu, correspondant de l'Académie, et le docteur Épery, ont donné cette année des résultats aussi satisfaisants que l'an dernier. Une découverte faite récemment dans le sous-sol d'une habitation me paraît de nature à intéresser l'Académie.

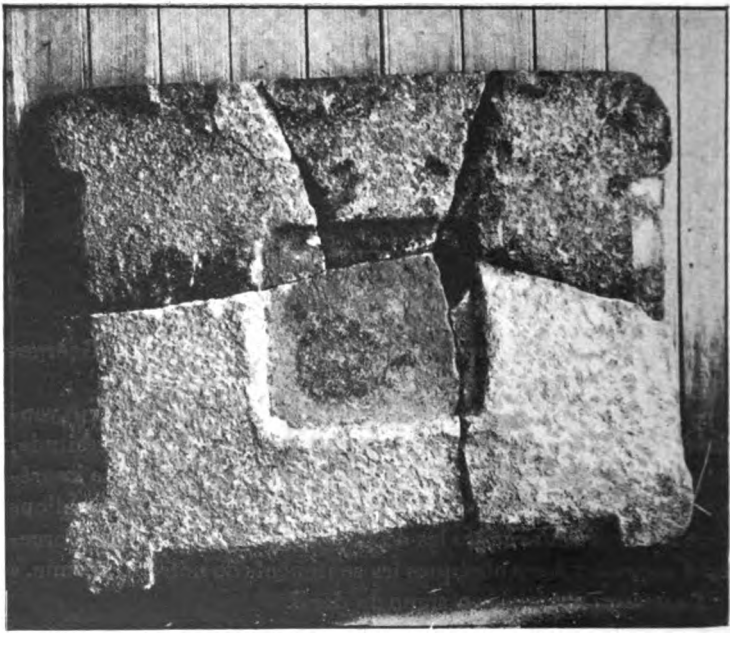

« On a trouvé dans le sous-sol en question une dalle de pierre, de forme quadrangulaire oblongue, malheureusement brisée en cinq morceaux ; il a été facile, en les rapprochant, de constater qu'aucun fragment ne manquait. Sur un de ses côtés plats la dalle est parfaitement unie ; sur l'autre côté, qui doit être l'envers ou le dessous, on remarque, au centre, une entaille peu profonde, de forme carrée, bordée d'une sorte de bourrelet. Il est clair que cette entaille a été faite pour l'assemblage de la dalle avec une autre pièce. Elle sert, en effet, à l'encastrer sur un

Digitized by Google

pilastre carré de même matière, mesurant 0.64 de hauteur, qui a été retrouvé intact. Ce pied-support est muni d'une base et d'un couronnement; il est un peu plus large à la base qu'au sommet. L'assemblage des deux pièces constituait donc une table de pierre d'une solidité parfaite et d'une assiette stable.

« On chercherait en vain un monument plus propre à illustrer le texte de Varron [1], relatif au *cartibulum* : « Vasaria mensa « lapidea, quadrata, oblonga, una columella : vocabatur carti- « bulum. Haec in aedibus ad compluvium apud multos me puero « ponebatur et in ea et cum ea aenea vasa. » Matière, forme, support unique, tout s'y retrouve. La colonne est remplacée par un pilastre qui remplit le même office, en assurant peut-être plus de solidité au meuble. La découverte d'Alesia nous fournit donc un spécimen du « cartibulum » ordinaire, en usage dans les habitations les plus simples. C'est la table de pierre que Varron, dans son enfance, avait vue dans beaucoup de maisons, placée près du bassin de l'atrium et sur laquelle on déposait des vases de bronze.

« Le pied-support retrouvé à Alise est orné, sur une de ses faces, d'un relief qui représente une figure virile, avec un vêtement court, serré à la taille, et dans un mouvement de marche vers la droite; une des mains du personnage est ramenée à la hauteur de la poitrine, l'autre pend le long du corps; sa chevelure est formée de grosses boucles séparées l'une de l'autre. Il est assez difficile de donner un nom à ce personnage qu'aucun attribut ne permet de classer parmi les dieux; la place qu'il occupe paraît peu digne d'une divinité, et je ne crois pas qu'il ait un intérêt mythologique.

« Cette table de pierre était destinée à être appuyée contre un mur, et, par conséquent, n'était pas mobile. Deux détails le prouvent surabondamment. Remarquons qu'une seule face du pilastre est ornée d'un relief; si la table avait dû occuper une position isolée au milieu de la pièce, la décoration aurait été distribuée au moins sur deux des faces. En second lieu, la dalle de pierre, sur trois de ses tranches, est taillée en biseau; la quatrième tranche, celle qui n'a pas reçu de biseautage, se trouvait donc appliquée contre la muraille; elle appartient à l'un des

1. *De lingua latina*, V, 125.

Digitized by Google

grands côtés. La taille en biseau ne s'étend pas sur toute la longueur des tranches ; elle s'arrête un peu avant les angles qui ont été réservés.

« Le fait qui permet d'examiner séparément les deux pièces (la dalle et le pied-support) dont se composait la table désignée par Varron sous le nom de « cartibulum », et surtout de constater une entaille d'encastrement pratiquée au-dessous de la dalle, présente un certain intérêt. On se rend compte ainsi de la manière dont s'agençaient la dalle et son support. Ce détail a sa valeur. Le cas échéant, il peut servir à identifier certains fragments appartenant à l'une ou à l'autre de ces pièces et recueillis dans nos musées sans que leur destination véritable ait été reconnue.

« Une table dessinée par M. Gusman [1] dans une maison de Pompéi, et qui, par conséquent, est antérieure à l'année 79, ne diffère de celle d'Alise que par la matière ; elle est en marbre au lieu d'être en pierre. La dalle oblongue repose aussi sur un pilastre carré dont trois faces sont ornées de bustes en relief. M. Gusman a cru que c'était une table pour prendre les repas, et il s'est étonné de ses faibles dimensions ; mais, comme celle d'Alise, elle ne pouvait servir qu'à déposer ou à exposer des vases de métal.

« Ce n'est pas la première fois qu'on découvre de telles tables dans les sous-sols d'Alise. Beaucoup de maisons en possédaient, et l'un des quatre sous-sols déblayés l'an dernier par le commandant Espérandieu et le docteur Épery en contenaient une. Ces tables de pierre à un seul pied furent d'un usage assez général ; la découverte de cette année nous fournit cependant le premier exemple à Alise d'un pied-support avec relief. »

M. Héron de Villefosse communique ensuite, au nom de M. Michel Clerc, correspondant de l'Académie et directeur du Musée Borély, une note sur une inscription grecque trouvée à Marseille :

« Au cours des travaux de démolition des quartiers situés

1. *Pompéi*, p. 315, et reproduite par M. de Ridder, au mot MENSA dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio ; cf. le mot *Cartibulum*.

Digitized by Google

Pilastre trouvé à Alise-Sainte-Reine.

Digitized by Google

Digitized by Google

derrière la Bourse de Marseille, on a trouvé l'inscription suivante, gravée sur un tronçon de cippe circulaire, qui servait de marche d'escalier dans une maison de la place Jean-Guin.

Hauteur des lettres, 0,06 :

ΛΟΥΚΙΩ
ΑΡΡΟΥΝΤΙΩ
ΕΡΜΟΚΡΙΤΩ

« C'est l'épitaphe d'un affranchi, d'origine grecque, comme le montre son nom d'Hermocritos, devenu, selon l'usage, cognomen, après son affranchissement. Quant au personnage auquel il devait cet affranchissement, il appartenait sans doute à la famille Arruntia, bien connue par de nombreux textes littéraires et épigraphiques et dans laquelle le prénom Lucius était très fréquent [1]. Or Pline l'ancien cite [2], parmi les médecins célèbres du commencement de l'empire, un Arruntius, qui avait été le médecin des premiers Césars, avec un traitement annuel de 250.000 sesterces, et avait laissé une fortune considérable. Étant donné la réputation de l'École de médecine de Marseille à cette époque, il n'est pas impossible qu'il y ait séjourné, par exemple en cours d'études, et que l'inscription se rapporte à un esclave acquis par lui à Marseille et affranchi par lui à son départ de cette ville. La forme des caractères, qui paraît indiquer le début de notre ère, ne s'oppose pas à cette façon de voir.

« Cette épitaphe n'est pas le seul monument funéraire que les travaux aient mis au jour dans cette région. Déjà, il y a quelques années, lors des travaux de l'assainissement, on avait trouvé non loin de là, dans la rue des Quatre-Pâtissiers [3], une inscription funéraire latine, qui, pas plus que celle d'Arruntius, n'était en place, mais qui ne devait pas provenir de bien loin. Et en effet, en bordure de la place Jean-Guin, les travaux ont mis au jour une douzaine de tombeaux plus ou moins bien conservés, mais tous d'époque romaine, et des deux premiers siècles de notre ère, comme le montrent deux lampes en terre cuite, dont l'une porte la marque bien connue de *L. Caecilius Sae(vus)*, avec de

1. Cf. Pauly-Wissowa, *s. v.*
2. *N. H.*, XXIX, 5, 2.
3. *Revue épigraphique*, 1895, n° 1128.

Digitized by Google

nombreux fragments de poterie sigillée, trouvés dans la même couche de terrain.

« Or, chose rarissime à Marseille, ces couches n'ont point été bouleversées et se présentent nettement distinctes les unes des autres. Tandis que, dans la couche où se trouvent les tombeaux, seule la poterie sigillée apparaît, la couche inférieure ne contient que des fragments de poterie grecque, dite campanienne. Il y a donc eu là un cimetière à l'époque romaine, ce que nous ignorions jusqu'à présent.

« Mais ce n'est pas tout. Dans la cave de l'une des maisons démolies se trouvait un fragment assez considérable d'un mur, maintenant mis à jour, mur construit en grand appareil et qui paraît bien antique. Et les tombeaux ont été trouvés tous à l'extérieur de ce mur, ce qui semble bien indiquer qu'il s'agit d'un mur de rempart. Ce fait serait de la plus haute importance pour la topographie, encore si obscure, de Marseille antique. Mais la présence même de ce mur à cet endroit, son orientation, certaines particularités de construction, et, surtout, la question de savoir s'il est ou non contemporain des tombeaux, ou des couches archéologiques qu'il traverse dans ses assises inférieures, tout cela présente des difficultés que j'estime pour le moment insolubles, mais qui, je l'espère, seront résolues par les fouilles que la Ville a fait entreprendre pour dégager complètement le mur et ses alentours ».

M. Salomon Reinach a la parole pour une communication :

« Dans l'épitaphe célèbre d'Abercius, évêque d'Hiéropolis, qui est connue tant par une tradition manuscrite altérée que par des fragments de l'original [1], le 12e vers a particulièrement embarrassé les commentateurs. Le saint parle de ses voyages en Asie :

(11) Εὐφράτην διαβάς· πάντη δ' ἔσχον συνομίλους,

(12) Παῦλον ἔχων επο... Πίστις πάντη δὲ προῆγε.

Le dernier éditeur, l'abbé Aigrain, traduit [2] : « J'avais Paul...

1. Lüdtke et Nissen, *Die Grabschrift des Aberkios*, Leipzig, Teubner, 1910.

2. Aigrain, *Manuel d'épigraphie chrétienne, inscriptions grecques* (1913), p. 102.

Digitized by Google

La foi me conduisait partout. » Il remarque [1] : « Παῦλον. On a voulu accoupler ce nom avec celui de πίστις et y voir un des couples que multipliait le gnosticisme, ou bien un homme et une femme compagnons de route d'Abercius. « Si ce n'est pas l'apôtre, observe Mgr Duchesne, on se demande qui cela peut être. » Mais il y a dans le vers une lacune impossible à combler et la difficulté subsiste de savoir ce que Paul faisait là. »

Je crois qu'on peut le savoir. Dans les *Actes des Apôtres* (VIII, 26), il est dit que l'eunuque, officier de la reine Candace, retournait de Jérusalem sur son char en lisant le prophète Isaïe : ἦν δὲ ὑποστρέφων καὶ καθήμενος ἐπὶ τοῦ ἅρματος αὐτοῦ καὶ ἀνεγίνωσκεν τὸν προφήτην Ἡσαΐαν. Abercius occupe ses loisirs aussi pieusement que l'eunuque royal; mais, au lieu de lire Isaïe, il lisait saint Paul [2]. L'apôtre était ἔποχος à côté d'Abercius, comme Isaïe avait été ἔποχος de l'eunuque. Il faut donc traduire : « Je lisais Paul sur mon char, et la foi me conduisait partout. » L'habitude de lire des livres sérieux en voyage ne date pas d'hier.

« J'ai soumis cette explication au juge le plus compétent, notre confrère Mgr Duchesne; il me répond : « Votre conjecture me paraît très plausible. » C'est ce qui m'autorise à vous en faire part. »

Le P. Scheil a la parole pour une communication :

« J'ai l'honneur d'attirer l'attention de l'Académie sur un fait nouveau qui, dans l'état embryonnaire des études hittites, est d'une grande importance.

« On sait que les fouilles de Hugo Winckler, en 1907, à Boghaz-Keuï en Cappadoce, ont mis au jour, entre autres documents, nombre de textes *hittites* écrits en caractères cunéiformes, dont les auteurs — rois du pays des Hatti au XV^e^ siècle — déclinent eux-mêmes leurs titres. Des noms propres, quelques idéogrammes assyro-babyloniens, de rares mots sémitiques empruntés qui entrecoupent la phrase hittite, sont de faibles ressources pour entrer dans le sens suivi d'un texte. Les mêmes fouilles, heureusement, ont commencé de nous donner une clef de déchiffrement, — un lot de *vocabulaires babylono-hittites*.

1. *Ibid.*, p. 107.
2. Il peut s'agir des *Actes de Paul* ou des *Épîtres*.

Digitized by Google

ment mutilée, qui a été trouvée, en octobre 1913, dans les ruines d'Alesia, par M. V. Pernet, directeur des fouilles. Les parties de cette œuvre qui ont été recueillies sont : le torse et les jambes jusqu'aux genoux, et plusieurs morceaux des pieds et de la base qui se rejoignent exactement. M. J. Toutain montre que cette statue, image d'un éphèbe debout, les jambes croisées, le torse nu, accompagné d'un animal levant vers lui la tête et une patte, est une réplique du type connu sous le nom de *Satyre au repos*, type qui fut très populaire dans l'antiquité et dont l'invention est communément attribuée à Praxitèle. Une restitution de la statue d'Alesia, exécutée par M. Lagrange, élève de l'École des Beaux-Arts, montre que cette réplique diffère par quelques détails des statues du Louvre, des Musées du Vatican et des Thermes à Rome, de celles de Cherchell et d'Alger qui reproduisent le même motif. Au point de vue du style, la statue d'Alesia se rattacherait plutôt à l'école de Lysippe qu'à la tradition praxitélienne. En terminant, M. J. Toutain fait ressortir l'intérêt de cette découverte pour l'archéologie gallo-romaine : c'est en effet la première fois que l'on trouve en Gaule une réplique du *Satyre au repos*.

COMMUNICATION

ÉGLISES ROMANES DU BORDELAIS,
PAR M. BRUTAILS, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

L'un des principes fondamentaux de l'archéologie est le synchronisme des procédés et des formes analogues : en thèse générale, deux constructions qui témoignent des mêmes procédés ou qui présentent les mêmes formes appartiennent approximativement à la même date. C'est là plus qu'une hypothèse; c'est, sinon une loi, du moins une règle ayant une valeur objective. Mais, si cette règle est vraie dans l'ensemble, quelques faits empruntés à l'his-

Digitized by Google

« Des préfixes comme *anda* servent à nuancer le sens du thème verbal.

« Malgré la séduction de certains rapprochements, M. Delitzsch se garde de confesser (sans le nier) que le hittite soit apparenté aux langues indo-européennes.

« Une affinité du hittite avec la langue de *mitanni*, dont les mêmes fouilles ont procuré plusieurs documents, serait, à bien plus juste titre, improbable.

« Quoi qu'il en soit, le seul fait de la découverte des vocabulaires *babylono-hittites*, édités par M. Delitzsch (comment a-t-il pu taire le nom de H. Winckler qui a rapporté ces textes de Boghaz-keuï ?), est un événement considérable.

« Si, comme il faut l'espérer, ce genre de documents se multiplie, c'est l'acheminement direct vers le déchiffrement des textes *hittites cunéiformes* et, par ceux-ci, vers le déchiffrement des textes *hittites hiéroglyphiques*. »

Le Président notifie la vacance de la place de Secrétaire perpétuel.

L'Académie décide que, conformément au règlement, la notification de la vacance ayant été faite dans la séance d'aujourd'hui, le vote aura lieu à quinzaine.

M. Brutails, correspondant de l'Académie, énumère un certain nombre de faits desquels il résulte qu'il y a péril à prêter une valeur trop absolue aux classifications chronologiques en matière d'archéologie monumentale : des édifices romans ont été édifiés en Bordelais pendant la période gothique, et même, exceptionnellement, au XVII^e^ siècle; des constructions ont été faites suivant la formule gothique aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. La conclusion est que l'on ne saurait procéder avec trop de prudence quand il s'agit de dater nos monuments [1].

M. Prou présente quelques observations.

M. J. Toutain, directeur d'études à l'École des Hautes Études, présente à l'Académie, au nom de la Société des sciences de Semur, les photographies d'une statue de pierre, malheureuse-

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

ment mutilée, qui a été trouvée, en octobre 1913, dans les ruines d'Alesia, par M. V. Pernet, directeur des fouilles. Les parties de cette œuvre qui ont été recueillies sont : le torse et les jambes jusqu'aux genoux, et plusieurs morceaux des pieds et de la base qui se rejoignent exactement. M. J. Toutain montre que cette statue, image d'un éphèbe debout, les jambes croisées, le torse nu, accompagné d'un animal levant vers lui la tête et une patte, est une réplique du type connu sous le nom de *Satyre au repos*, type qui fut très populaire dans l'antiquité et dont l'invention est communément attribuée à Praxitèle. Une restitution de la statue d'Alesia, exécutée par M. Lagrange, élève de l'École des Beaux-Arts, montre que cette réplique diffère par quelques détails des statues du Louvre, des Musées du Vatican et des Thermes à Rome, de celles de Cherchell et d'Alger qui reproduisent le même motif. Au point de vue du style, la statue d'Alesia se rattacherait plutôt à l'école de Lysippe qu'à la tradition praxitélienne. En terminant, M. J. Toutain fait ressortir l'intérêt de cette découverte pour l'archéologie gallo-romaine : c'est en effet la première fois que l'on trouve en Gaule une réplique du *Satyre au repos*.

COMMUNICATION

ÉGLISES ROMANES DU BORDELAIS,
PAR M. BRUTAILS, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

L'un des principes fondamentaux de l'archéologie est le synchronisme des procédés et des formes analogues : en thèse générale, deux constructions qui témoignent des mêmes procédés ou qui présentent les mêmes formes appartiennent approximativement à la même date. C'est là plus qu'une hypothèse; c'est, sinon une loi, du moins une règle ayant une valeur objective. Mais, si cette règle est vraie dans l'ensemble, quelques faits empruntés à l'his-

Digitized by Google

toire monumentale du Bordelais et du Bazadais montreront qu'elle souffre d'importantes exceptions.

Il arrive parfois que, dans un édifice d'ailleurs homogène, un détail révèle la vraie date : des voûtes en berceau brisé coexistent dans la partie orientale de l'église de Pujols avec un grand arc tréflé qui tapisse l'extérieur du chœur[1], dans l'église monastique de L'Isle, en Médoc, avec des contreforts biais qui annoncent un moment très avancé de la période gothique[2], et je crois bien que la coupole sur pendentifs de Saint-Ciers de Canesse[3] ne remonte pas au delà du XIVe siècle. Le transept de Montagne a deux coupoles ; l'une est franchement romane, l'autre repose sur des ogives : or celle-ci est antérieure à celle-là[4].

Inversement, des croisées d'ogives peuvent se trouver dans des édifices qui sont, d'ailleurs, bien romans. C'est, entre autres, le cas des voûtes construites sous un certain nombre de clochers, dans le but manifeste d'assurer ces tours contre l'ébranlement causé par les sonneries : à Sainte-Croix de Bordeaux[5], à Saint-André de Cubzac[6], à Macau[7], à Doulezon[8], à Sainte-Radegonde, à Saint-Michel-de-La Rivière[9], etc., ces voûtes sont d'ogives, tandis que le clocher et les constructions avoisinantes sont de pur style roman.

On peut même se demander si la plupart des belles églises romanes de la Gironde n'appartiennent pas, en réalité, à la période gothique, fin du XIIe siècle et XIIIe.

De même que le roman empiéta sur l'époque gothique,

1. Voir mes *Vieilles églises de la Gironde*, fig. 107 et 108.
2. *Société archéologique de Bordeaux*, t. XV, pl. I.
3. *Les vieilles églises de la Gironde*, fig. 209 et 317.
4. *Ibid.*, fig. 84 et 85.
5. *Les vieilles églises de la Gironde*, fig. 288.
6. Même ouvr., fig. 122.
7. Même ouvr., fig. 193 et 260.
8. Même ouvr., fig. 54.
9. Même ouvr., fig. 218 et 303.

Digitized by Google

de même le gothique se prolongea durant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, et jusqu'au XVIII^e^. Si des remplages rayonnants se voient encore dans le clocher isolé à Saint-André de Bordeaux dont la première pierre fut posée en 1440, des fenêtres flamboyantes éclairent une chapelle latérale de Cameyrac que certains caractères permettent d'attribuer au XVII^e^ siècle.

Le système des voûtes sur croisée d'ogives a traversé le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle. Des inscriptions nous renseignent sur les dates des voûtes gothiques tournées au-dessus de la nef et des bas-côtés à Saint-Michel de Bordeaux : ces dates s'échelonnent entre 1545 et 1549. Dans la sacristie, naguère démolie, de Saint-Quentin-de-Baron, la clef des ogives portait le millésime de 1666, et l'ensemble paraissait être de cette époque. Une voûte gothique à longue clef pendante couvre, à Escande, une chapelle bâtie en 1677.

On connaît par les textes d'archives l'histoire d'autres voûtes, d'aspect plus médiéval encore que celles-là et qui ont été exécutées aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles : les voûtes de Saint-Seurin de Bordeaux s'effondrèrent en grande partie : on les rétablit en 1700-1701 [1].

La cathédrale de Bazas avait été renversée par les calvinistes en 1577-1578. En 1583, l'évêque Arnaud de Pontac entreprit de la restaurer; les travaux se poursuivirent jusqu'en 1635 [2]. Il ne s'agissait de rien moins que de reconstruire le gros de l'édifice : partie des piliers, presque toutes les grandes arcades, le triforium et les voûtes de la nef; les piliers sont de style moderne, le triforium n'est pas heureux, et les grandes arcades dues aux restaurateurs se reconnaissent aisément ; mais les voûtes sont un pastiche réussi de l'architecture médiévale. Les documents nous

1. Archives de la Gironde, G. 1011.

2. *Chronicon Vasatense*, publié dans le t. XV des *Archives historiques de la Gironde*, p. 60-61 ; inscription encastrée dans le chœur de la cathédrale, etc.

Digitized by Google

apprennent que l'on reprit en 1723-1725 deux compartiments de la voûte[1] : il est difficile de distinguer ces voûtes du XVIII^e siècle parmi celles du XIV^e et du XVII^e.

C'est un problème de savoir si la nef de l'église abbatiale de Saint-Ferme, qui est sous berceau brisé, est du XII^e siècle, du XIII^e ou même, comme l'affirme la *Gallia*[2], du XVII^e, et je suis porté à croire que l'abside romane de Blézignac, qui fait corps avec un dispositif intérieur gothique, appartient à 1500 environ.

Il existe en Gironde des portes gothiques d'architecture froide et un peu banale. L'une est percée dans la façade ouest de Saint-Michel-de-Lapujade. Nous savons que le curé de Saint-Michel traita en 1640 avec un maçon de La Réole pour « desmoulir tout icelluy pignon de muraille... qui est du cousté du couchant », le réédifier « et y faire un portail au milieu du pignon »[3]. Ce doit être la porte gothique actuellement existante.

Mais les trois constructions qui sont les plus intéressantes à ce point de vue sont l'église de Francs, celle de Barsac, enfin la voûte de la nef dans l'église bénédictine de La Réole.

L'église de Francs occupait, au XVI^e siècle, un autre emplacement. La première pierre de l'église actuelle fut posée en 1605[4], et le faire des sculptures qui décorent les corbeaux accuse bien cette époque. Il y a donc eu, au début du XVII^e siècle, reconstruction totale. Or l'église de Francs rappelle l'ordonnance extérieure des églises romanes de cette contrée : c'est, à l'abside, une série de grands arcs aveugles dont l'extrados est souligné par une file d'étoiles ; c'est, à la façade, une porte en plein-cintre accostée de

1. Archives de Bazas, E suppl. 1713.
2. *Gallia christiana* (éd. 1870), t. I, col. 1219.
3. Archives de la Gironde, minutes de Bordes, notaire.
4. La date est donnée par une inscription gravée sur la clef de la porte. Sur cette église, voir mon étude : *A propos de l'église de Francs*, extr. du *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*.

Digitized by Google

deux petits arcs dont l'appui est au niveau des impostes de la porte ; au-dessus, une arcature et, au sommet, un clocher-pignon ; c'est, dans cette même façade, une profusion d'archivoltes d'extrados ornées d'étoiles[1]. Le constructeur a fait manifestement œuvre d'archéologue.

L'imitation est plus parfaite encore à La Réole. La nef de l'église du prieuré bénédictin de La Réole compte trois grandes travées à peu près carrées, dont chacune est subdivisée par des piliers plus petits en deux travées barlongues[2]. En 1682, cette nef n'était ni voûtée, ni même lambrissée ; les religieux, considérant que pour faire un lambris qui ne coupât point l'arc triomphal, il faudrait surélever de cinq à six toises les murs latéraux, prirent le parti de faire une voûte[3] ; dans ce but, ils traitèrent, en 1685, avec Lespérance, « maître architecte » à Bordeaux. Cette voûte de la fin du XVI^e^ siècle est une voûte sexpartite, qui s'harmonise remarquablement avec la voûte de l'abside.

Peut-être l'architecte a-t-il été amené à ce genre de voûte par la disposition des piliers, alternativement plus forts et plus faibles. Il n'est pas certain cependant que les piliers faibles soient antérieurs à 1682 : leurs bases ne paraissent pas anciennes. Les contreforts qui sont au droit de ces piliers remontent au moyen âge ; mais dans les provinces du Sud-Ouest, les églises à grandes travées à peu près carrées, églises à coupoles, églises à voûtes angevines, peuvent avoir, à mi-longueur des travées, des contreforts qui ne répondent à la retombée d'aucune nervure. Le chapitre décide en 1682 : « On travaillera aux piliers et aux arcs-boutans. » Ces piliers pourraient bien être les petits piliers intérieurs de la nef et les piles d'arcs-boutants. Dans cette hypothèse, le choix du type de voûte serait dû à l'initiative de l'architecte, lequel fractionna prudemment

1. *Les vieilles églises de la Gironde*, fig. 56.
2. Même ouvr., fig. 63 et 64.
3. Archives de La Réole, E suppl. 2905.

Digitized by Google

des travées de surface démesurée en vue d'obtenir une construction plus solide. Lespérance, de son vrai nom Claude Tastevin, connaissait la voûte sexpartite, pour avoir travaillé à l'église Sainte-Croix de Bordeaux [1], dont la maîtresse voûte est ainsi faite[2].

Les chapiteaux de La Réole ne sont pas précisément dans le style du XIII^e^ siècle, non plus que le profil des tailloirs et du cordon qui continue ces tailloirs ; mais l'ensemble est une reconstitution archéologique vraiment étonnante. Lespérance, qui ne savait pas écrire et qui ne connaissait même pas son prénom, — il disait s'appeler *Glaude Tastevin* et signait G. T. — était un artiste des plus habiles : dans cette entreprise de La Réole, il s'est assimilé les formes architecturales du chevet avec une aisance et une sûreté qui montrent que la construction gothique lui était familière.

Voici un autre exemple, plus récent encore, d'architecte de nos pays qui savait manier ces formules gothiques. A Barsac, qui est un joli bourg situé sur le bord de la Garonne entre La Réole et Bordeaux, on refit l'église paroissiale au début du XVIII^e^ siècle. L'architecte, nommé Jougneau, éleva un édifice d'un extrême intérêt : le plan, les sections des piliers, les profils des bases, des moulures et des nervures, les chapiteaux, le tracé des arcs surbaissés qui couvrent les fenêtres, tout cela est classique ; la voûte est sur croisée

1. 21 novembre 1674. « Mestre Glaude Tastevin dit Lespérance a receu ce jourd'huy, 21 novembre 1674, la somme de trente livres de M^r^ Lataste, ouvrié (?) de la paroisse de S^te^ Croix, à bon compte de la besogne qu'il a faict à l'église de la paroisse et, ne sachant escrire, m'a requis de dresser le présent acte, que je signe, et lui a marqué des premières lettres de son nom. G. T. Fr. J. J. Lachèze » (Archives de La Gironde, H, fonds de Sainte-Croix, comptabilité). La même année, Tastevin avait travaillé à la construction de la sacristie pour la paroisse de Sainte-Croix (Archives de la Gironde, H. 1076, 5v°-6).

2. A la vérité, Tastevin besogna plutôt dans le bas-côté nord, lequel était affecté au service de la paroisse. Ce bas-côté est couvert d'ogives disposées suivant le mode ordinaire.

Digitized by Google

d'ogives [1]. Seulement, le tracé de l'ogive est, ici, appliqué avec une souplesse et une originalité rares : au-dessus des travées qui sont à la périphérie, les quartiers de voûte tombent vers l'extérieur, de façon à former comme un arc-boutant continu qui enserre les voûtes centrales.

L'œuvre de Jougneau n'est pas, ainsi que celle de Lespérance, une restauration archéologique ; c'est la libre application d'un principe. Le cas de l'église de Francs, quelque curieux qu'il soit, a une portée moins considérable ; la réfection des voûtes à Bazas, à Saint-Seurin de Bordeaux, à Escande, la construction des voûtes à La Réole et à Barsac, aussi bien que les faits du même genre qui ont été signalés en d'autres provinces, permettent de constater que les vieilles traditions gothiques survivaient dans les chantiers. On n'improvise pas aujourd'hui un architecte des Monuments historiques ; il faut pour cette attribution non seulement « un artiste consciencieux », mais encore « un praticien consommé [2] » ; un architecte diplômé doit encore, pour être en état de restaurer les édifices anciens, recevoir une formation spéciale. A plus forte raison, un illettré, comme Lespérance, dont la science professionnelle était tout expérimentale, devait-il avoir reçu des leçons de la pratique. On peut donc penser que les quelques anachronismes révélés par les inscriptions ou par les textes supposent un plus grand nombre de faits analogues qui échappent aux constatations positives.

La conclusion est qu'il faut apporter une extrême prudence à la classification chronologique des édifices et qu'on ne saurait les étudier de trop près avant de les dater.

---

1. *Les vieilles églises de la Gironde*, fig. 21-25.

2. Paul Gout, architecte en chef des Monuments historiques, *Le Mont Saint-Michel*, t. II, p. 689. — M. Gout exige encore de la part d'un architecte des Monuments historiques « un penchant naturel vers les études historiques » et un esprit ouvert « à une philosophie artistique d'un genre spécial » ; mais c'est peut-être demander trop de choses.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

M. Émile Chatelain a la parole pour un hommage :

« M. Havet transmet, de la part de notre correspondant M. Nyrop, professeur à l'Université de Copenhague, la troisième édition française de son *Manuel phonétique du français parlé*, traduit et remanié par Emmanuel Philipot, maître de conférences à l'Université de Rennes. Le *Manuel* a été écrit pour un public étranger, auquel il rendra des services pratiques tout à fait considérables ; mais il est plein d'intérêt aussi pour les lecteurs français, qui y apprendront à constater dans leur prononciation propre bien des particularités qui leur échappent à eux-mêmes. M. Nyrop y traite avec une rare compétence non seulement de la valeur phonétique de chaque voyelle ou consonne, ainsi que du classement rationnel de ces divers phonèmes, mais encore des nuances délicates de la durée, de l'intensité et du ton. La perfection de ce petit livre tient à ce que l'auteur, ayant une connaissance profonde du passé de notre langue, voit de haut et domine le chaos apparent des phénomènes d'aujourd'hui, en même temps qu'avec une rare indépendance d'esprit il sait faire abstraction de l'histoire pour les observer et les décrire tels qu'ils sont eux-mêmes. »

M. Cagnat dépose sur le bureau le fascicule v du tome IV des *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes* (Paris, 1914, in-8°).

M. Salomon Reinach offre au nom de M. Déchelette, correspondant de l'Académie, le tome II de son *Manuel d'archéologie celtique et gallo-romaine* (Paris, 1914, in-8°).

M. le comte Paul Durrieu offre une étude qu'il vient de faire paraître sur *Les Heures du Maréchal de Boucicaut au Musée Jacquemart-André* (Paris, 1914, in-4°).

M. Émile Senart présente un ouvrage intitulé : *Ars asiatica*. Études et documents publiés sous la direction de Victor de Goloubew. Livraisons I et II (Bruxelles et Paris, 1914, in-fol.) :

« Il a été déjà question à l'Académie de la publication qu'a fondée M. V. de Goloubew et dont je suis chargé par lui d'offrir à notre Compagnie les deux premiers volumes. Elle fait à son goût, à sa libéralité, à son dévouement éprouvé à l'archéologie orientale le

Digitized by Google

plus grand honneur. Ces deux volumes somptueux, merveilleusement illustrés, nous apportent les recherches les plus solides, les plus précieuses; et si j'éprouve quelque embarras à constater ici leur rare valeur, c'est que, pour une très large part, le mérite en appartient à notre infatigable confrère M. Chavannes.

« Dans la première partie, il a profité du rapprochement temporaire, au Musée Cernuschi, de monuments rares et dispersés pour étudier de très près, avec la collaboration technique, très autorisée et très ingénieuse de M. Petrucci, à la lumière d'un grand nombre de textes et d'inscriptions singulièrement ardues, divers problèmes essentiels de l'histoire de la peinture en Chine. Après avoir lu ces études si minutieuses et si pénétrantes, chacun, je pense, estimera, comme M. de Goloubew le dit heureusement dans l'avant-propos, que ce travail figurera parmi les « livres précurseurs » sur l'Extrême-Orient, qu'il contribuera puissamment à constituer plus tard la première histoire critique de la peinture chinoise.

« La seconde partie, encore plus strictement épigraphique et philologique, est consacrée à une série de stèles inscrites que leur âge ou leur valeur ont recommandées à l'examen attentif de notre confrère, et dont, grâce à lui, le témoignage et les enseignements sont maintenant à l'abri des hasards dont les menace la dispersion des objets d'art entre tant de collections et d'amateurs.

« C'est pour moi un véritable plaisir d'être auprès de l'Académie l'introducteur d'une si belle entreprise, où se manifestent tant de dévouement généreux et tant de science neuve et féconde. »

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie, au nom de son confrère M. Camille Jullian, le n° LXIII des *Notes gallo-romaines* (extr. des *Annales de la Faculté de Bordeaux*) :

« M. Jullian développe ici une ingénieuse théorie sur l'origine des Francs de Clovis. Après avoir énuméré les raisons qui lui font croire à la présence, parmi les Francs, de tribus de Frisons, il établit que les Francs d'origine frisonne étaient ceux qu'on appelait les Saliens, et ceux-là seulement. Un texte célèbre de Grégoire de Tours fait venir les Francs Saliens de Pannonie. Mais le mot *Pannonia* chez Grégoire doit avoir été mal transcrit par l'historien et dissimule peut-être un nom de lieu qui fut réellement le point de départ des Francs, le nom par exemple d'un pagus de la Frise. Ce serait donc du côté de la Hollande et de la Frise qu'il faudrait chercher l'origine de la nation qui a rendu l'unité à la Gaule. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 17 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Il est donné lecture de deux télégrammes signés, l'un de M. le Ministre de l'instruction publique de Grèce, M. Jean Tsirimokos, au nom du Ministère de l'instruction publique, l'autre de M. le Recteur Dervos, au nom du Conseil de l'Université d'Athènes, et exprimant à l'Académie leurs condoléances à l'occasion de la mort de M. Georges Perrot.

M. Héron de Villefosse rappelle qu'en 1913 l'Académie avait accordé au chef de bataillon Donau, commandant militaire du Sud tunisien, une subvention pour continuer les fouilles commencées à Remada avec ses propres ressources. Le commandant Donau a informé le Secrétaire perpétuel que dans le courant du mois de mars dernier il a dégagé le mur extérieur d'une enceinte rectangulaire remontant à l'époque romaine et déblayé les tours byzantines, élevées à l'entrée sud et à l'entrée nord. Il y a sur ce point un camp romain établi au moins au IIe siècle, flanqué de bastions et de tours par les Byzantins et occupé plus tard par les Arabes. Les débris d'inscriptions trouvés lui paraissent inutilisables, mais les poteries ont fourni un renseignement très intéressant. On a recueilli plusieurs tuiles portant l'estampille

$$\text{COH}\,\overline{\text{II}}\,\text{FLAF} = \textit{coh(ors)}\ \textit{II}\ \textit{Fla(via)}\ \textit{Af(rorum)}$$

Dans le petit castellum de Si-Aoun, construit en 198 et situé à une quarantaine de kilomètres au Sud de Remada, le commandant Donau avait déjà rencontré une inscription mentionnant cette cohorte [1]. Il se propose d'adresser à l'Académie, au cours de cet été, un rapport plus détaillé concernant les fouilles de Remada, avec les plans et les photographies qu'elles comportent.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite que le Dr Carton, correspondant de l'Académie, continue ses fouilles dans les

1. *Bulletin archéologique du Comité*, 1909, p. 42-43.

Digitized by Google

thermes de Bulla Regia. A l'endroit même où il avait signalé l'existence d'un grand dépôt d'amphores, il a recueilli divers objets intéressants : un chandelier de bronze, un reliquaire de plomb orné d'une croix, trois plaques de ceinturon vandales, plusieurs amphores portant des inscriptions assez énigmatiques, tracées à la pointe, surtout une série de belles poteries qui paraissent appartenir aux derniers temps de la domination romaine. Ces poteries sont analogues à celles que M. le Dr Carton a déjà signalées en 1911 [1] : ornées de zones noires et rouges, tracées au pinceau, elles présentent différents motifs, figure ovoïde remplie par un quadrillage, colombes, poissons, etc.

Les recherches poursuivies autour de l'édifice ont permis d'en relever un plan d'ensemble et de reconnaître, en arrière des amphores, deux lignes d'auges tout à fait semblables à celles qui existent dans la grande basilique de Tebessa. Actuellement dix salles présentant d'intéressantes dispositions sont déblayées, notamment une salle souterraine, en communication avec six autres pièces voûtées, où fut trouvée une dédicace en l'honneur de Diane. Le Dr Carton compte venir cet automne à Paris et présenter lui-même un rapport détaillé à l'Académie, avec aquarelles, photographies et plans à l'appui.

M. Henri Cordier a la parole pour deux communications :

« D'un télégramme adressé de Koulouba par M. A. Bonnel de Mézières, chargé d'une mission par l'Académie, à M. Clozel, lieutenant-gouverneur du Haut Sénégal-Niger, nous avons la confirmation que la ville de Ghâna était bien formée par le centre important de Ghannaka et la grande ville en pierre de Koumbi, à 20 kilomètres l'une de l'autre, et située, comme l'indiquent les auteurs arabes, au Nord du Bakhounou. Dix-sept tombeaux viennent d'être mis à jour dans la partie nord et nord-ouest de la ville des rois (colline de Koumbi). Ce côté de la ville est une véritable nécropole aux tombes incalculables, et là comme ailleurs le pays est très boisé. M. Bonnel de Mézières a reconnu plusieurs tombeaux de rois ou de personnages importants. Ces tombeaux sont remarquables par leur architecture, leur construction en pierres taillées, brique cuite au four et ciment, ainsi

1. *Comptes rendus de l'Académie*, 1911, p. 601.

Digitized by Google

que par leur aménagement intérieur. Trois maisons de la ville des rois furent également mises à jour et révélèrent de la part de leurs auteurs une science complète de la construction. Ces maisons ont ou des lignes parfaites ou des courbes compliquées et harmonieuses. Le tombeau le plus important qui a pu être déblayé est situé sur le sommet d'une élévation se trouvant à 2 kilomètres au Nord-Ouest de la colline des rois. Six murs d'enceinte protègent ce tombeau à plus de 100 mètres. Des redoutes, des entrées compliquées le défendent extérieurement et intérieurement. Ce monument, véritable petit temple en belles pierres, mesure 5 mètres sur 5 mètres avec 5 mètres de hauteur; à chaque angle, une colonne en pierre d'un modèle parfait. Les murs ont 0 m 90 d'épaisseur; la porte d'entrée est à l'Ouest; une fenêtre se trouve à l'Est; la porte a 1 m 25 de large. On descend deux marches pour accéder aux caveaux couverts de dalles mesurant trois mètres sur un mètre, encastrées dans des briques cimentées. Trois caveaux occupaient le fond du bâtiment et contenaient deux sujets de grande taille et un plus petit; les ossements étaient assez bien conservés, les crânes volumineux en bon état, la tête placée à l'Ouest. Mais il était facile de se rendre compte que les sépultures avaient été ouvertes. Dans l'une, un bras était détaché du corps, puis l'absence d'objets précieux le ferait aussi penser. M. Bonnel de Mézières croit que le principal caveau contenait les restes d'un grand roi de Ghâna, Tounka Menin ou Bassi. En tout cas, ce roi devait appartenir à la race des Kaya Magha que la légende et les manuscrits disent très grands et grands remueurs de pierres. Par ailleurs, M. Bonnel de Mézières a rassemblé des collections anthropologiques très intéressantes, des bijoux, des armes, des perles, etc. Après avoir fait travailler à Koumbi environ 50 hommes pendant plus de 50 jours, il a dû suspendre les fouilles à cause de la dureté du sol, l'absence d'outils sérieux et l'époque des cultures. Il compte demander à M. Clozel l'autorisation de les reprendre en novembre; car il pense, d'après certains renseignements, trouver des choses intéressantes dans la maison des rois. Des fouilles générales exigeraient des mois. M. Bonnel de Mézières croit devoir signaler qu'il a pu se convaincre que le Koumbi des premiers Soninkès des Kaya Magha et légende du serpent le

Digitized by Google

Koumbi du Ouagadou était Goumbou toujours désigné sous le nom de Koumb par les indigènes. C'est seulement à la chute du royaume Ouagadou que Kaya Magha Cissé quitta Koumbi (Delafosse) pour aller prendre Ghàna dans le Bakhounou et que cette ville fut appelée Koumbi en souvenir de la première capitale; mais les Arabes n'adoptèrent pas ce nom. Les Soudanais, les Peuls seuls le prirent. Les Peuls désignent Koumbi sous le nom de Koumbi Koumlès, ce qui veut dire pour eux Koumlès, sorte de Koumbi. Mais les griots du Niger mêlèrent les deux Koumbi distants pourtant de 200 kilomètres, et cela échappa aux Européens qui écrivirent les légendes. M. Bonnel de Mézières croit devoir aussi rendre compte qu'il reçoit de partout des témoignages au sujet de Ghâna, soit de marabouts Peuls du Bakhounou ou du Ouagadou, soit des Soninkés de Goumbou ou de ces régions, soit des hommes savants du Hodh. »

« Antérieurement au télégramme communiqué à l'Académie lors de sa dernière séance, j'ai reçu du Dr Ségalen différentes lettres qui complètent les renseignements donnés par notre confrère M. Chavannes, il y a quelques semaines :

Tchao houa hien, 4 avril 1914.

La route suivie par nous de Hantchong au Sseutch' ouan se présentait comme une étude systématique du célèbre chemin du Bœuf d'or [ou de pierre, suivant les textes]. Nous avons soigneusement relevé tout ce qui permettait d'en faire une étude géographique et de stratégie ancienne. Dès maintenant, il est certain que ce passage classique entre la Wei et le Yangtze mérite une étude spéciale; car il n'a rien de commun avec les autres routes de montagne que nous connaissons en Chine : simples chemins muletiers élargis. Celui-ci présente des caractères de volonté et de décision remarquables. Là où les cols n'offraient aucun point naturellement accessible, la route a été entièrement taillée de main d'homme. Là où les berges du Kialing, surplombant le fleuve, ne permettaient point le passage, on a creusé la montagne pour y bâtir un encorbellement sur de fort longs parcours. Le travail réalisé, est, en un mot, le plus considérable de ce genre, à notre connaissance, en Chine, et cette route me semble bien mériter sa célébrité.

C'est à Kouang Yuan hien que nous attendaient les premiers monuments bouddhistes non étudiés encore, en particulier le Ts'ien

Digitized by Google

Fo ya, sorte de petit « Longmen » datant des T'ang, et de style tout à fait comparable.

Enfin, à Tchao Houa, nous avons pu découvrir une sépulture Han et l'étudier complètement. Il s'agit de la tombe dite de « Pao-sanniang », à 15 li N. de Tchao houa, sur la berge ouest du Pai chouei. Les textes indiquaient qu'autrefois une partie du tertre, effondrée, avait laissé voir une « porte de pierre, très solide, conduisant à une grande chambre obscure où personne n'osait entrer », mais que tout s'était refermé depuis.

Nous avons trouvé en effet un tumulus assez dégradé à l'extérieur; par bonheur, l'angle N.-O. laissait voir encore un orifice dans une maçonnerie intérieure. J'ai pu m'y glisser et reconnaître aussitôt que l'intérieur du caveau où il donnait accès était *entièrement* décoré de briques historiées du plus pur style des *Han orientaux*. Après de premières mensurations et de nombreux croquis provisoires, nous sommes revenus au hien et avons facilement obtenu du fonctionnaire la permission d'agrandir l'orifice pour faire dans le caveau des reproductions photographiques. Le sous-préfet lui-même est venu expliquer aux villageois, — qui s'attroupaient en grand nombre, — quelles étaient nos intentions. Durant le premier jour, j'ai fait démolir avec précaution le mur nord qui bouchait l'entrée, et j'ai dégagé ainsi une vaste chambre voûtée en plein cintre et dont le décor est du plus haut intérêt : les briques présentent quatre motifs divers :

— chevaux attelés et deux pilastres;

— cerfs affrontés;

— décoration de sapèques (wou-tchou);

— losanges et autres stries.

J'ai pu en obtenir des clichés de grande taille, montrant la répartition des différents décors sur les parois; le raccord de la voûte; l'appareil usité à cette époque pour assembler les briques, etc. — Enfin, j'en ai mesuré toutes les caractéristiques et j'ai relevé l'orientation du monument.

La pluie et l'apport de terre meuble et de galets roulés avaient détérioré autrefois certaines parties et transformé malheureusement le revêtement en terre friable qu'il était impossible de séparer et d'emporter. D'ailleurs, nous avons fait, je crois, mieux encore. A la fin du second jour, avisant une stèle non gravée et couchée non loin de là, nous avons demandé pourquoi l'on ne marquait pas d'une inscription commémorative ce « Kou-ti », ce vestige de l'antiquité. Faute d'argent, nous a-t-on répondu. Nous avons souscrit immédiatement; l'ancien du village, surveillé par le sous-préfet, doit relever et faire graver la stèle et consolider les murs. Nouvelle manière d'envisager

Digitized by Google

l'archéologie chinoise, dans les cas où le prélèvement des documents — débris et fragments — entraînerait sans grands profits la destruction du monument.

J'ai omis de vous dire que, dans les déblais, nous avons trouvé un os frontal, mais aucun débris du sarcophage, qui a dû être détruit ou emporté lors du premier éboulement.

Les dimensions principales de ce caveau sont :

Longueur (Nord-Sud) 5 m 40
Largeur 1 m 90
Hauteur 2 m 50.

Il est voûté en plein cintre parfait.

Outre l'intérêt du décor mural, ce caveau présentait surtout l'avantage d'être intact dans son architecture, et de laisser voir pour la première fois à des Européens le système et l'appareil de ces monuments, dont on ne connaissait jusqu'à présent que des débris exhumés au hasard.

Notre ami Jean Lartigue nous rejoint, dans trois jours, à Pao ning, d'où il vous rendra compte de sa route (Nankiang, T'ong Kiang et Pa-tcheou).

Paoning fou, 6 avril 1914.

Jean Lartigue vient de nous rejoindre ici, après dix jours de marche en haute montagne (Nankiang et T'ong Kiang), à la recherche des monuments mégalithiques dont M. Pelliot m'avait signalé l'existence.

Lartigue a pu découvrir et photographier un menhir des plus caractéristiques dans un village situé à 30 li E. de Pa tcheou, et acquérir la certitude que d'autres menhirs existaient à 200 li dans l'Est et étaient connus des habitants, qui d'ailleurs en ignoraient naturellement l'origine, mais néanmoins leur attribuaient assez d'importance pour donner aux villages qui les contiennent un nom spécial.

D'autres se marquent encore sur notre route vers Tch'eng tou. J'ai tenu à vous signaler immédiatement la découverte du premier d'entre eux, à vous en envoyer une épreuve et à préciser la ténacité suivie de succès avec laquelle notre compagnon et ami a cherché et découvert, à 500 li des routes suivies, un monument sur lequel les renseignements indigènes étaient des plus vagues.

Nous faisons route maintenant sur K'iu-hien et Ta tchou hien (Souei ting fou) où les chroniques signalent un « gisement » de piliers Han.

Tseu t'ong hien, 20 mai 1914.

Nous terminons l'étude d'un groupe fort important de monuments

Digitized by Google

Han, tous localisés à quelques li du rempart de Tseu t'ong. Ce sont des piliers funéraires, d'un type architectural et d'un style différents à la fois du gisement de K'iu hien, et des piliers du Chan-tong et du Honan. Sur la route de Tch'eng tou à Tseu t'ong, nous avons relevé un sanctuaire bouddhique composé d'un grand nombre de niches de deux époques : les unes T'ang, les autres Souei. Ces dernières, très caractéristiques, permettent d'affirmer l'existence, au Sseu tch'ouan, d'un style bouddhiste des Souei d'un art très personnel et dont une inscription, 610, fait remonter l'existence plus haut que les inscriptions sseu tchouanaises relevées jusqu'ici sur notre route.

Nous quitterons Tch'eng tou le 5 juin et, nous divisant à nouveau, étudierons en deux groupes : Kien-tcheou, Jen-cheou-hien et le Tseu-tcheou, d'une part ; — la vallée du Min, de l'autre. La question des « caves de falaises » des environs de Kiating nous paraît digne d'être poussée à fond ; et nous hésitons encore sur les exemples trouvés sur le haut Kialing.

De Kiating, nous gagnerons Ya-tcheou et Ta tsien lou. C'est là sans doute que nous attendent les premières difficultés de la route — de la diplomatie chinoise ; car un vice-consul d'Angleterre désespère, depuis quelques mois, qu'on lui octroie libre passage. — Nous y arriverons vers la fin de juin et vous télégraphierons de ce dernier poste au bout du fil ce que les circonstances nous forceront à faire.

M. J. Loth fait une communication sur la croyance à l'omphalos chez les Celtes :

« Dans un livre sensationnel, paru en 1913 sous le titre général d'*Omphalos*, M. H. Roscher a établi, chez la plupart des peuples, la croyance, sur leur propre territoire, à un centre ou *nombril* de la terre. Il ne parle pas des Celtes. Or cette croyance est également *pan-celtique*. Chez les Gaulois, la *regio media* était le pays des Carnutes. Il y avait, à ce titre, chez eux, un *lieu consacré* où avait lieu chaque année, l'assemblée générale des druides. Cette possession de l'*omphalos* donnait aux Carnutes une autorité considérable.

« En Irlande, il y avait également une *regio media*, *mide* = vieux-celt. *medio-n*. Le point central était sur la colline d'*Uisnech*, aujourd'hui *Ushriagh Hill* en Westmeath. L'*omphalos* était symbolisé par une pierre brute levée qui existe encore, et dont l'existence est attestée depuis le VII^e^ siècle de notre ère. Giraldus Cambrensis, dans sa *Topogr. Hib.*, nous dit que cette pierre était

Digitized by Google

qualifiée d'*umbilicus Hiberniae*. Comme en Gaule, il se tenait dans cette *regio media* une assemblée annuelle comparable à celle des druides. Le juge suprême d'Irlande y exerçait des fonctions analogues à celles des druides dans le pays des Carnutes.

« D'après un texte des XI^e^-XII^e^ siècles, il semble bien qu'il ait existé à Uisnech, à côté de l'*omphalos*, un oracle important.

« L'institution de *Bel-terre* (feu de Bel), qui a donné son nom au 1^er^ mai en pays gaëlique a commencé à Uisnech. Il a été allumé pour les enfants de *nemed*. De même que le lieu central, *midi*, a été personnifié, il semble bien qu'on ait désigné par *enfants, peuple de nemed*, le ban des envahisseurs celtes qui a apporté en Irlande l'institution des *nemeta*, *lieux sacrés dans une forêt*, commune aux Celtes et aux Germains.

« Les idoles d'Irlande ont été, jusqu'à l'époque chrétienne, des pierres brutes. Mais l'Irlande, vers 300-100 avant Jésus-Christ, a connu des pierres sculptées : les plus frappantes sont celles de Turoc et de Mullamast. Elles se recommandent par leur forme comme des *omphalos*. Elles ont une parenté évidente avec le bétylle de Kermaria près Pont-Labbé (Finistère). On remarque, à la base de la borne de cette pierre, un enroulement continu en forme de S qui rappelle le serpent delphien.

« Il y a des traces certaines également de la croyance à l'*omphalos* chez les Bretons insulaires. »

Au nom de M. Henri Gauthier, membre et secrétaire de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, le P. Scheil lit une communication sur un document fameux en égyptologie : *la Pierre de Palerme*, qui relatait, année par année, les événements majeurs des règnes de la 1^re^ à la 5^e^ dynastie. De nouveaux fragments de ce monument viennent d'être découverts et sont conservés au Musée du Caire. Leur contenu se rapporte aux rois de Haute Égypte et aux rois de Basse Égypte antérieurs à l'unification de la monarchie accomplie sous Menès [1].

M. Paul Monceaux communique une note de M. A. Merlin, correspondant de l'Académie, directeur du Service des antiquités de la Tunisie, sur une longue et curieuse épitaphe chrétienne,

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

celle d'un prêtre, que l'on vient de découvrir dans les ruines d'une basilique à Sbeitla, l'ancienne *Sufetula* :

« Les fouilles que la Direction des antiquités de Tunisie a opérées l'automne dernier, à Sbeitla, ont permis de parfaire le déblaiement d'une grande église [1], au chevet de laquelle on avait découvert, en 1912, un superbe baptistère en mosaïque, offert par deux fidèles en exécution d'un vœu : *Vitalis et Cardela votum s(olueru)nt* [2].

« Dans le sol des différentes nefs de la basilique avaient été ménagées de nombreuses sépultures, qui étaient en général fermées par une dalle posée à plat et portant l'épitaphe du défunt. En plein milieu du vaisseau central, à la place d'honneur dans l'édifice, on a mis au jour une dalle de calcaire (haut. 1 m 25 ; larg. 0 m 52 ; épaiss. 0 m 10), brisée en plusieurs morceaux se rejoignant et sur laquelle est gravée l'inscription suivante, qui présente un très vif intérêt (lettres 0 m 02-0 m 025) ; la fin des lignes 3 à 7 a disparu par suite de l'usure de la pierre :

IN NOMINE PATRIS ET FI
LI ET SPS SC· AMEN
VITALIS PRSB VI ////////////
DIANNISXXXVIII RE / VI//////
DIE HIC POSITVS PLA//////////
PACE RESERBOR PVL BERI
SPES MICI MVLTA MANETNA////
VENTVRVM SPERO DNM QVI CVNCTA
CREASTI TIBI VT CINERE / ISTOS
SVSCITES IPSE POTENS HEC EST
SPECIOSIOR SOLE ET SVPER OMNEM
S/ELLARVM DISPOSITIONEM
LVCI CONPARATA INBENITVR PRIOR
DVM SIT VNA OMNIVM POTENS ET
IN SE PERMANENS OMNIA INNO
DANS NATVS ANNO XXVIII
REGIS GESIRIC PRIDIE IDVS
SEPTEM BRES

1. *Bull. arch. du Comité*, 1914, Commission de l'Afrique du Nord, *février*.

2. *Bull. arch. du Comité*, 1913, Commission de l'Afrique du Nord, *mars*.

Digitized by Google

In nomine Patris et Fili(i) et Sp(iritu)s s(an)c(ti), ămen. Vitalis pr(e)sb(iter), uit[am reddi]di annis XXXVIII; re[q]ui[eui]…. die. Hic positus pla[cida?] pace, reserbor pulberi. Spes mihi? multa manet, na[m] uenturum spero d(omi)n(u)m qui cuncta creasti tibi ut cinere[s] istos suscites ipse potens. H(a)ec est speciosor sole et super omnem s[t]ellarum dispositionem; luci conparata, inbenitur prior, dum sit una omnium potens et in se permanens, omnia innodans. Natus anno XXVIII regis Gesiric pridie idus Septembres.

« Ligne 2, on lirait à la rigueur $\overline{\text{SC}}$I, mais je crois qu'il vaut mieux admettre un point qu'un I après le C. — Ligne 4, après le chiffre, on voit un R suivi d'un bas de lettre qui doit être un E ; il manque ensuite un caractère, puis viennent un V et le haut d'une barre droite ; il est tentant de penser à un substantif ou à un verbe commençant par REqVIe… — Ligne 6, après PVLBER, on distingue, semble-t-il, le pied d'un I. — Ligne 7, après SPES, il y a un mot de quatre lettres, commençant par M et finissant par I ; la seconde lettre paraît être un I : peut-être faut-il songer à MIHI ; toutefois l'H, qui différerait des autres H du même texte, est extrêmement douteux ; on aurait plutôt un C, mais le sens avec le C demeure mystérieux ; à droite, TNA sont assez effacés ; après A, un jambage incliné, sans doute le début d'un M. — Ligne 17, GESIRIC plutôt que GESIRICI [1].

« On remarquera que certains passages ont une allure poétique : *Spes mihi? multa manet; qui cuncta creasti; suscites ipse potens*, par exemple.

« L'invocation par laquelle débute l'inscription est rare sous sa forme complète ; on n'en connait en Afrique qu'un autre cas [2].

« L'épitaphe se rapporte à un prêtre nommé Vitalis, né le 12 septembre en l'an 28 du roi Gensériс [3], c'est-à-dire en 456, si l'on admet que ce prince a commencé de régner en 428 ; mort à l'âge de trente-huit ans, c'est-à-dire en 494 ou 495 ap. J.-C.

1. Sur les formes de ce nom, cf. Seeck, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, VII, col. 935.

2. Monceaux, *Mém. présentés à l'Acad. des inscr.*, XII, 1, p. 245, n° 279 ; cf. p. 297, n° 316.

3. Autres inscriptions datées par les années du règne d'un prince vandale (Monceaux, *ibid.*, p. 230-231 ; Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 154, n° 99).

Digitized by Google

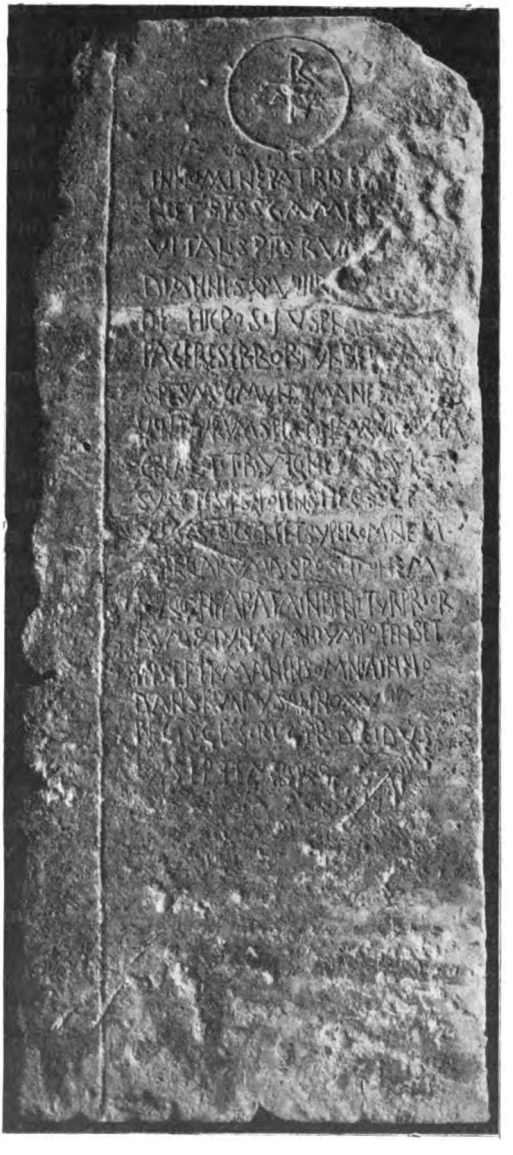

Inscription chrétienne de Sbeitla (Tunisie).

Digitized by Google

« Un des deux personnages qui ont offert la cuve en mosaïque du baptistère attenant à l'église, s'appelle Vitalis ; ce Vitalis est-il le même que celui de la tombe? Nous ne saurions nous prononcer en toute certitude. Le don magnifique, dont il aurait été l'auteur, expliquerait bien la place d'honneur attribuée à la dépouille du bienfaiteur dans l'église ; mais le Vitalis du baptistère, qui d'ailleurs était sans doute le mari de Cardela, n'était pas prêtre, car il ne porte pas le titre de *presbiter*, dont l'omission serait invraisemblable ; reste toutefois qu'il ait pu devenir prêtre plus tard, entre la construction du baptistère et sa mort.

« L'inscription est aujourd'hui au Musée du Bardo. »

A la note de M. Merlin, M. Paul Monceaux ajoute diverses observations sur la restitution ou l'interprétation, en plusieurs endroits, de l'épitaphe du prêtre Vitalis.

On remarquera d'abord la forme du chrisme qui est gravé au-dessus de l'épitaphe : une croix monogrammatique, avec *r* latine, accostée de l'α et de l'ω. Le même chrisme se voit dans une inscription de Sétif, datée de l'an 454, c'est-à-dire exactement contemporaine de notre nouvelle inscription. La concordance est à retenir pour la détermination de la chronologie des symboles.

Lignes 1-2. — *In nomine Patris et Fili et Sp(iritu)s s(an)c(ti)*. Cette formule liturgique d'invocation, sous cette forme complète, ne s'était encore rencontrée qu'une fois dans l'épigraphie africaine : dans une inscription de Numidie, qui est datée de 581-582. Il est intéressant de relever cette formule dans une épitaphe, un siècle plus tôt, sous la domination vandale. — Quant à *amen*, cette acclamation s'était déjà présentée bien des fois dans l'épigraphie de la région : par exemple, dans une inscription de Sétif, datée de 452.

Lignes 3-4. — La restitution proposée par M. Merlin, *Vi[tam reddi]di*, serait très satisfaisante, si ces mots étaient suivis de l'indication du jour de la mort ; mais ce n'est pas le cas. Même observation pour le *Re[q]ui[evi....] die*, qui, d'ailleurs, ferait double emploi. C'est pourquoi je lirais plutôt ainsi les lignes 3 et 4 : « *Vitalis pr(e)sb(yter) vi[xi in pace] D(e)i annis XXXVIII. Re[q]ui[esco ho]die.* »

Digitized by Google

Lignes 5-6. — *Pla*[*cida*] est un peu court pour la lacune constatée à la fin de la ligne 5; mieux vaut restituer *pla*[*cida in*] *pace*. La ligne 6 paraît de même incomplète. Je lirais donc ainsi ce passage : « *Hic positus pla*[*cida in*] *pace reserbor pulberi* [*pulbis*] ». Il y a là une réminiscence du célèbre verset : « *Pulvis* es, et in *pulverem* reverteris » (*Genes.*, 3, 19).

Lignes 7-10. — A la fin de la ligne 7, au lieu de *na*[*m*], qui est trop court, lire *na*[*m te*]. — Le mot qui suit *spes*, d'après une excellente photographie, est sûrement *mici*. C'est une graphie populaire pour *michi* = *mihi*. On a déjà relevé ces formes dans d'autres inscriptions chrétiennes : *mici* à Syracuse, *michi* en Numidie. De même, on lit *nicil* (= *nihil*) dans une inscription de La Goulette. On notera l'intérêt de ces graphies pour l'histoire de la prononciation de l'*h*.

Comme l'a remarqué M. Merlin, tout ce passage de l'épitaphe du prêtre Vitalis présente des traces de mètre. C'est une reproduction maladroite d'un ou deux distiques, empruntés à quelque manuel pour rédacteurs d'épitaphes, où l'on devait lire à peu près ceci :

. . . . . Spes mihi multa manet.
Venturum spero Dominum, qui cuncta creavit,
Ut cineres istos suscitet ipse potens.

Les allusions à la résurrection sont un thème assez fréquent dans les épitaphes chrétiennes de cette période. Ici se mêlent, semble-t-il, des réminiscences de saint Paul et de l'*Épître aux Hébreux* : « Tanquam non *venturus* sim. — *Manent* fides, *spes* » (*I Corinth.*, 4, 18; 13, 13); — « *Qui venturus* est, veniet. — A mortuis *suscitare potens* est Deus » (*Hebr.*, 10, 37; 11, 19).

Lignes 11-13. — Les mots « *Hec est speciosior sole, et super omnem s*[*t*]*ellarum dispositionem; luci conparata, inbenitur prior* » sont la reproduction littérale d'un verset biblique. Voici le texte de la Vulgate, où l'on constate seulement deux transpositions de mots : « Est enim haec speciosior sole, et super omnem dispositionem stellarum; luci comparata, invenitur prior » (*Sapient.*, 7, 29).

Lignes 14-15. — C'est encore au livre de la *Sagesse*, et au même chapitre, qu'ont été empruntés les mots « *Dum sit una omnium potens, et, in se permanens, omnia innodans* ». Mais,

Digitized by Google

ici, la citation s'écarte notablement du texte de la Vulgate, où on lit : « Et, cum sit una, omnia potest; et, in se permanens, omnia innovat » (*Sapient.*, 7, 27). On remarquera surtout la curieuse variante *innodans*, au lieu de *innovat*. Sur ce point, la Vulgate latine est d'accord avec le texte grec traditionnel, qui donne : Μία δὲ οὖσα πάντα δύναται, καὶ, μένουσα ἐν αὐτῇ, τὰ πάντα καινίζει. La leçon *innovat*, traduction littérale de καινίζει, se lisait également dans une vieille traduction latine antérieure à la Vulgate. Témoin Augustin, qui, dans un ouvrage composé en 393 (*De fide et symbolo*, 3), cite ainsi le passage : « In se ipsa manens, *innovat* omnia. » La variante *innodans*, dont nous ne connaissons pas l'origine, n'en est pas moins fort intéressante. Le verbe *innodare*, qu'on relève chez saint Ambroise et chez d'autres écrivains du IV^e^ ou du V^e^ siècle, signifie « lier, nouer ». D'après la variante de l'inscription, le verset voudrait dire que la Sagesse divine est le « lien » de toutes choses.

Lignes 16-18. — « *Natus anno XXVIII regis Gesiric pridie idus septembres.* » Le mot *natus*, dans cette épitaphe de prêtre, ne peut guère être pris au sens usuel du terme : la mention de la date de naissance serait anormale, d'autant mieux qu'on attend ici, suivant les traditions de l'épigraphie chrétienne, l'indication de la date du décès. Selon toute apparence, il s'agit de la naissance à la vie éternelle, c'est-à-dire de la mort, prélude de la résurrection. Il y a là probablement un de ces jeux de mots, très familiers aux Africains, sur le nom du défunt : *Vitalis*, par le fait de sa mort, *nait* à la véritable *vita*.

Le prêtre Vitalis serait donc mort dans la vingt-huitième année du règne de Genséric : le 12 septembre 455 ou 466, suivant qu'on prend pour point de départ l'avènement de Genséric en 428 ou la prise de Carthage en 439. La date 466 est la plus vraisemblable, étant donné que les Africains faisaient ordinairement commencer en 439 (prise de Carthage) le compte des années du règne de Genséric.

Mgr Duchesne et M. Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Digitized by Google

COMMUNICATION

QUATRE FRAGMENTS NOUVEAUX DE LA PIERRE DE PALERME AU MUSÉE DU CAIRE,

PAR M. HENRI GAUTHIER,
SECRÉTAIRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE AU CAIRE.

Le Musée de Palerme possède depuis 1877 un fragment de dalle en basalte noir qui énumère sur ses deux faces, année par année, les principaux événements de l'histoire d'Égypte, depuis les rois de la Ire dynastie jusqu'à ceux de la Ve. Ce fragment était connu des égyptologues bien avant son entrée au Musée de Palerme, mais il ne fut publié pour la première fois qu'en 1896, dans l'*Archivio Storico Siciliano*, nouv. série, t. XX, sous le titre : *Nota sopra un' iscrizione egizia del Museo di Palermo,* par Pellegrini. En 1899, M. G. Maspero rendit compte de cette publication dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (nouv. série, t. XLVII, p. 1-4), et l'intéressant document de Palerme fit dès lors l'objet de nombreuses allusions, dont la liste a été dressée par M. Éd. Naville dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes,* t. XXV (1903), p. 64, note 3. Il donna lieu enfin aux trois travaux suivants :

1° H. Schäfer, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen*, dans les *Abhandlungen der Königl. Preuss. Akad. der Wissenschaften* (Berlin, 1902), avec deux planches ;

2° Éd. Naville, *La pierre de Palerme*, dans le *Recueil de travaux*, etc., t. XXV, 1903, p. 64-81, avec deux planches ;

3° K. Sethe, *Die Einrichtung des Steines von Palermo* (formant le § 3 des *Beiträge zur ältesten Geschichte*

Digitized by Google

Ägyptens du même auteur), Leipzig, 1905, avec deux planches.

Le résultat de ces trois remarquables travaux fut de nous montrer :

1° Que le fragment conservé à Palerme n'était qu'une infime partie d'un monument de grandes dimensions ;

2° Que le texte de ce monument était du plus haut intérêt historique, car les Égyptiens y avaient énuméré, depuis Ménès jusqu'à un pharaon de la V^e^ dynastie que nous ne pouvons malheureusement pas préciser, les années des différents règnes en désignant chacune d'elles d'après un événement caractéristique contemporain.

Il ne restait donc qu'à déplorer les faibles dimensions du fragment de Palerme et à espérer qu'un hasard viendrait un jour le compléter. Or précisément, en 1910, quatre fragments de ces *Annales* entrèrent dans les collections du Musée des Antiquités égyptiennes au Caire : M. Maspero avait d'abord songé à les présenter lui-même au public savant, mais il n'en eut pas le loisir, et il a bien voulu m'en confier l'étude et la publication. Ces quatre morceaux feront donc l'objet d'un prochain article que je prépare pour le 2^e^ fascicule du tome III du *Musée égyptien*, publié par les soins de la Direction générale du Service des Antiquités de l'Égypte ; mais il m'a paru utile, en attendant l'apparition de ce travail, de faire connaître dès maintenant les principales conclusions auxquelles m'a conduit cette étude.

Le premier des quatre fragments du Caire mérite notre attention, parce qu'il est possible de le situer exactement dans l'ensemble du monument, d'en préciser la position par rapport au fragment déjà connu de Palerme. Ses dimensions sont sensiblement les mêmes que celles de ce dernier : hauteur, 0 m 42 au recto et 0 m 36 au verso (le fragment de Palerme mesure 0 m 43) ; largeur maxima, 0 m 26 (celle du fragment de Palerme est de 0 m 25) ; épais-

Digitized by Google

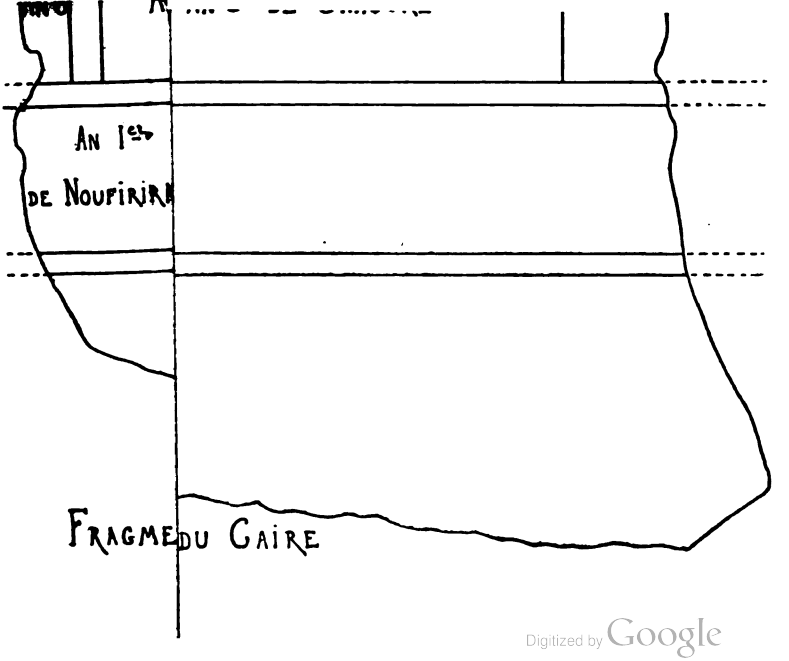

Digitized by Google

Digitized by Google

seur, 0 m 060 à 0 m 062 (comme le fragment de Palerme). Ce fragment nouveau est inscrit, comme l'ancien, au recto et au verso ; la matière est, en outre, identique, à celle du fragment de Palerme. Sur le recto comme sur le verso, la hauteur des différentes bandes et des divers registres correspond exactement à celle des bandes et des registres correspondants de l'ancien fragment. Sur ces bandes et sur ces registres, enfin, les matières sont disposées de la même façon que sur l'ancien fragment. Il est donc hors de doute que nous sommes en présence d'un second morceau du monument connu des égyptologues sous le nom de *Pierre de Palerme*.

Les deux croquis annexés à la présente note sont destinés à montrer la place occupée par les deux fragments dans l'ensemble du monument : j'ai indiqué par des traits pleins le contour schématique des deux fragments ainsi que les divisions en bandes, en registres et en années ; les traits au pointillé représentent la partie encore en lacune entre les deux fragments ; le premier croquis concerne le *recto* et l'autre le *verso*.

La comparaison des dates indiquées sur le deuxième registre du *verso*, relatif au pharaon Ousirkaf de la V^e^ dynastie, nous montre que l'ancien fragment (celui de Palerme) contenait les événements survenus pendant *l'année du 3^e^ recensement du bétail*, c'est-à-dire en l'an 6 du règne, car le recensement du bétail avait lieu tous les deux ans [1] ; le même registre du *verso* du nouveau fragment (celui du Caire) mentionne, au contraire, les événements survenus pendant *les 2 années subséquentes au 1^er^ recensement du bétail* sous le même pharaon (c'est-à-dire en l'an 3 et l'an 4 du règne). Nous constatons donc, de prime abord, que le fragment du Caire doit être placé

1. Nous ignorons, du reste, si ce recensement avait lieu pendant les années impaires ou pendant les années paires du règne ; mais une erreur possible d'une année ne change rien au raisonnement qui va suivre.

Digitized by Google

avant celui de Palerme en ce qui concerne le *verso* et, corrélativement, *après* celui de Palerme en ce qui concerne le *recto* : les inscriptions étant tracées, en effet, de droite à gauche, l'an 3 du règne d'Ousirkaf doit se trouver à droite de l'an 6 du même roi. Comme, d'autre part, la séparation entre les années d'un même règne est indiquée très régulièrement par le signe , hiéroglyphe représentant le mot *année*, nous n'avons qu'à mesurer, sur le fragment de Palerme qui nous a conservé entière l'année 6 d'Ousirkaf, la largeur occupée par cette année, puis à reporter cette dimension plus loin, pour obtenir la largeur approximative de l'intervalle des deux fragments : ce vide comprend l'année 5 tout entière et le quart environ de l'espace total occupé par l'année 4.

Pour le registre suivant, le même raisonnement nous permet d'évaluer le vide compris entre l'an 3 du roi Sahouré, successeur d'Ousirkaf, que nous fait connaître le fragment du Caire, et l'an 5 du même roi, qui nous était mentionné par le fragment de Palerme ; nous constatons ici que l'espace occupé par chacune des années de Sahouré (bien qu'aucune ne nous ait été conservée dans sa totalité) était plus large que l'espace occupé par chacune des années d'Ousirkaf, et ce fait ne doit pas nous surprendre, car il correspond bien à ce que l'examen des autres parties du monument suggère : à mesure que nous passons de la I^re^ dynastie à la II^e^, puis de la II^e^ aux dynasties postérieures, non seulement la hauteur des registres va en s'accroissant, mais ils gagnent aussi en largeur. Le rédacteur des Annales, qui vivait probablement vers la fin de la V^e^ dynastie, était mieux renseigné sur les événements de son temps que sur les faits très reculés et déjà à demi légendaires qui avaient rempli les années des pharaons de la I^re^ dynastie; il avait donc besoin de plus en plus de marge pour exposer ces derniers faits, dont l'importance lui paraissait,

Digitized by Google

en outre, plus considérable que celle de lointains événements de la première histoire.

Le fragment du Caire se place donc, en ce qui concerne le *recto*, après le fragment de Palerme. Or, si nous observons le registre supérieur du *recto* du fragment de Palerme, nous voyons que ce registre est occupé en entier par des noms royaux qui sont tous déterminés par le signe du roi de l'Égypte du Nord, coiffé de la couronne caractéristique du Nord. On pouvait croire, avant la découverte du fragment du Caire, qu'une telle énumération de *rois du Delta* antérieurs à Ménès, avait occupé *tout le registre supérieur du recto*. Mais il se trouve, au contraire, que sur le fragment du Caire, la suite de ce même registre porte des noms de rois préménites déterminés cette fois par le signe du roi de l'Égypte du Sud, coiffé de la couronne caractéristique du Sud. Il y avait donc au sommet du monument aussi bien des rois du Sud que des rois du Nord, et les rois du Sud y étaient mentionnés *après* ceux du Nord. Nous ignorons encore malheureusement: 1° quel était le nombre total de ces rois du Nord et de ces rois du Sud, et le nombre respectif de chaque groupe; 2° si dans l'ensemble la pierre commençait par les rois du Nord pour se terminer par les rois du Sud, ou bien si ces rois se succédaient par groupes alternatifs de rois du Nord et de rois du Sud. Quoi qu'il en soit, tous ces souverains antérieurs à l'unification du royaume par Ménès ne nous sont connus que par la Pierre de Palerme-Caire, sans que ce monument nous ait conservé à leur sujet aucun autre renseignement.

Si nous examinons maintenant les deux bandes et les deux registres qui suivent, sur le *recto*, le registre supérieur concernant les rois préménites, voici les constatations que nous permet le nouveau fragment du Caire :

1° Le roi dont le nom nous a été conservé sur la première bande au-dessous des rois de l'Égypte du Sud est le

Digitized by Google

pharaon , que la liste royale du temple de Séthôsis Ier à Abydos nomme à la troisième place, deux rangs après Ménès [1]; son nom d'Horus est illisible, et le nom de sa mère paraît avoir été *Khnd-hap* (?) (cette dernière mention vient confirmer de la façon la plus heureuse une hypothèse formulée par M. Sethe à l'aide du seul fragment de Palerme, et d'après laquelle le nom de leur mère accompagnait sur ce monument celui des rois).

Le roi aura régné 55 ans environ, si les cases limitées par le signe *renpit* vont rejoindre par dessus la lacune les deux cases d'un autre règne, cases finales du fragment de Palerme qui alors appartiendraient au successeur de Ménès.

2° Le roi mentionné sur la deuxième bande-rubrique et sur le 3e registre eut un règne fort court (8 ans 1/2 seulement), ainsi que le montrent les deux longues lignes verticales limitant à la fois la bande où est inscrite sa rubrique et le registre où sont énumérés les événements de son temps). Son nom d'Horus et son nom de cartouche sont malheureusement illisibles : ce devait être, soit le 6e, soit le 7e roi de la Ire dynastie. Le nom de sa mère est ..... *tirsit*.

3° Plus bas, nous sommes déjà en pleine IIe dynastie, car le fragment de Palerme nomme sur la troisième bande-rubrique l'Horus *Noutir-n*, qui est connu par d'autres monuments. Le fragment du Caire n'est ici d'aucune utilité, car la bande correspondant à celle de l'Horus *Noutir-n* ne porte aucun nom royal, ou, si elle en a porté un, ce nom est aujourd'hui absolument illisible.

4° Des rois de la IIIe dynastie aucun nom ne nous est donné ni par l'ancien ni par le nouveau fragment. Quant à la IVe dynastie, elle est représentée sur l'ancien fragment

1. Le Κενκένης de Manéthon.

Digitized by Google

par le roi Snofrou, prédécesseur du constructeur de la grande Pyramide de Guizeh, mais le nouveau fragment est ici complètement usé et indéchiffrable.

5° Le *recto* de la pierre se terminait au milieu de la IV^e^ dynastie, car le premier registre du verso de l'ancien fragment de Palerme portait le nom de Chopsiskaf, dernier pharaon de cette dynastie. Le nouveau fragment est ici brisé.

6° Les années 3 et 4 du roi Ousirkaf, premier pharaon de la V^e^ dynastie, et les années 2 et 3 du roi Sahouré, successeur d'Ousirkaf, nous sont révélées par le fragment du Caire, tandis que le fragment de Palerme nous avait déjà fait connaître les années 6 et 7 d'Ousirkaf et les années 5 et 6 de Sahouré. La place des dernières années de Sahouré, qui se trouvaient sur le fragment du Caire, est entièrement dégradée, ainsi que celle des années antérieures à l'an 10 de Noufirirkaré.

Je ne signalerai que pour mémoire, en terminant, deux autres fragments du même monument qui sont également entrés récemment au Musée du Caire. Sur l'un d'eux, on lit clairement le cartouche de Khoufou (Chéops), et sur un autre on voit presque avec certitude le cartouche du roi Noufir-f-ré de la V^e^ dynastie; mais ces fragments sont trop petits pour qu'on puisse les situer exactement dans l'ensemble du monument. Un troisième, de même espèce, relatif au règne de Snofrou de la IV^e^ dynastie, est intéressant par son épaisseur, qui excède de deux centimètres celle des autres fragments de la dalle dite *Pierre de Palerme*; il semble donc qu'il ait appartenu à un monument numériquement différent. Sa provenance est, d'ailleurs, différente de celle des autres fragments, si bien que nous sommes en droit de supposer qu'il y eut *au moins* deux « Pierres de Palerme ». Cette supposition n'a rien, du reste, que de très légitime, si l'on considère que ces monuments étaient principalement destinés à enregistrer année par année les

Digitized by Google

différentes crues du Nil, et que les anciens Égyptiens pouvaient fort bien avoir placé un tableau analogue dans tous les endroits de la vallée où existait un temple au dieu Nil. Un prochain avenir nous révélera peut-être d'autres Annales identiques, et il nous faut souhaiter que ces nouveaux exemplaires paraissent au jour dans un état de conservation meilleur que les fragments de Palerme et du Caire.

Le Caire, mai 1914.

LIVRES OFFERTS

M. Bouché-Leclercq a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Jules Renault, architecte, correspondant du Ministère de l'instruction publique, le deuxième fascicule des *Cahiers d'archéologie tunisienne*, N. S., 1914, 223 pp. gr. 8°.

« Ce « deuxième cahier » contient six mémoires, accompagnés de 3 cartes et 126 illustrations, plus une réimpression — annotée par M. J. Renault — de *Fragments tirés de l'Histoire de la guerre contre les Vandales*, par Procope, traduite par Martin Fumée. Paris, 1587. M. J. Renault nous donne, pour sa part : 1° Une *Notice sur deux inscriptions funéraires*, etc., découvertes en 1912, près de Belli, et actuellement déposées au Musée du Bardo (pp. 3-16) : 2° une *Notice sur une stèle arabe de Grombalia* (*Tunisie*), pp. 119-121. M. le capitaine Cassagne étudie les *Tombeaux et sépultures antiques des environs de Bir-bou-Rekba et de Souk-el-Abiod*, d'après des fouilles récentes (pp. 17-66). M. Gouvet, conservateur du Musée de Sousse, décrit les objets exhumés d'un cimetière musulman dans une *Note sur les fouilles de fondations de l'École franco-arabe de Sousse* (pp. 67-79). M. le Dr E. Gobert, dans une *Introduction à la Palethnologie tunisienne* (pp. 123-172), recense les silex taillés qui constituaient l'outillage de l'industrie humaine à l'époque quaternaire, paléolithique et néolithique. Enfin, M. E. Vassel, dans ses *Études puniques* (pp. 175-209), interprète et commente une dédicace néo-punique de Bir-Tlelsa et cinq stèles votives de Carthage.

Digitized by Google

« Tous ces travaux se recommandent par l'exactitude minutieuse des descriptions, texte et dessins, par une érudition de bon aloi et le souci de faciliter le maniement de l'ouvrage par des Tables détaillées. L'Académie peut associer ses éloges aux encouragements que M. Merlin, directeur des Antiquités et Arts, n'a point ménagés à ces volontaires de la science archéologique. »

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau au nom de M. C. Casati de Casatis la deuxième livraison (*La civilisation étrusque*) de son travail intitulé : *Les Étrusques, leur langue et leur civilisation* (Paris, 1914, in-8°).

M. Léon Heuzey offre à l'Académie les livraisons 5 et 6 de son ouvrage intitulé : *Les Origines orientales de l'art* (Paris, 1914, in-4°).

SÉANCE DU 24 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Carl Robert, correspondant étranger de l'Académie, adresse un télégramme de condoléances au sujet de la mort de M. Georges Perrot.

L'Académie des Sciences de Berlin, dans une lettre de son Secrétaire perpétuel, adresse aussi ses condoléances.

M. Édouard Naville, associé étranger de l'Académie, fait une communication sur ses fouilles à Abydos, en Égypte, et en montre des photographies.

Les fouilles ont été faites derrière le temple d'Osiris construit par Séti Ier. Elles ont révélé un édifice d'une haute antiquité bâti en matériaux énormes, et qui, jusqu'à présent, n'a pas son semblable en Égypte.

C'est une construction rectangulaire d'environ trente mètres de long sur vingt de large. Le mur qui l'entoure, d'une épaisseur de six mètres, se compose de deux enveloppes. L'enveloppe extérieure est de calcaire grossièrement taillé ; elle en entoure

Digitized by Google

une autre d'un grès rouge très dur, d'une très belle maçonnerie, où les blocs de cinq mètres de longueur ne sont pas rares.

L'intérieur du rectangle se compose de trois nefs séparées par deux rangées de cinq piliers énormes en granit d'Assouan. Un plafond, fait aussi de monolithes de granit, recouvrait chacune des nefs latérales, lesquelles, avec les petits côtés de la nef du milieu, forment un réservoir où l'on trouve l'eau à la hauteur de l'infiltration dans les terres cultivées, quoique la construction soit dans le désert. Cette eau est retenue par des murs de blocs énormes; on ne connaît pas encore quelle profondeur ils atteignent. Dans le mur intérieur, sur chacune des faces du réservoir, sont des cellules de deux mètres de haut et d'une largeur égale. Les murs de ces cellules, dépourvus de tout ornement, rappellent les chambres des pyramides. Elles sont au nombre de dix-sept. Elles ouvrent sur un trottoir d'une largeur d'environ 65 centimètres, qui est en encorbellement au-dessus de l'eau et qui fait tout le tour de l'édifice. La nef du milieu était une île; c'était une plate-forme sur laquelle devaient être dressées des statues et de laquelle partent deux escaliers qui conduisaient à l'eau.

A l'entrée du côté de l'Ouest, devant une porte dont le linteau est de cinq mètres de longueur, était une grande salle qui a été, sinon construite, du moins modifiée par le roi Ménephtah de la XIX^e^ dynastie. Il devait y avoir là un sanctuaire dédié à ce roi. A l'autre extrémité, à l'Est, du côté du temple de Séti, est une grande salle souterraine, qui est aussi de construction plus récente que le réservoir, puisqu'il a fallu percer à travers deux des cellules pour en faire l'entrée. Cette salle, à en juger par les représentations funéraires qui couvrent les murs, a dû être ce qu'on appelait la tombe d'Osiris, et où l'on conservait la tête du dieu. Cette salle paraît être une addition faite au temple par Séti I^er^.

Le réservoir, par son style, et surtout par les matériaux énormes dont il est construit, par l'absence de tout ornement ou de toute inscription, rappelle tout à fait ce qu'on nomme le temple du Sphinx. Il doit être de la même époque, c'est-à-dire de la quatrième dynastie, si ce n'est plus ancien. Il correspond tout à fait à la description que Strabon donne d'un puits, κρήνη,

Digitized by Google

qu'il vit à Abydos plus bas que le temple et qui était remarquable par les couloirs, dont les plafonds étaient faits de gros monolithes. De ces plafonds il ne reste qu'un morceau dans le côté nord-est. L'édifice entier est fort ruiné, car il a servi de carrière pendant des siècles. Les gros piliers et, en général, tout le granit d'Assouan a été fendu ou brisé pour faire des meules dont plusieurs sont encore visibles.

Il est à désirer que l'hiver prochain, on puisse reconnaître quelle était la profondeur du réservoir, et qu'on achève le déblaiement de ce curieux édifice, le seul de ce genre que jusqu'à présent on ait trouvé en Égypte.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un Secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Georges Perrot, décédé.

Il est procédé au scrutin.

Il y a 29 votants; la majorité des deux tiers des membres vivants est de 26.

Au premier tour de scrutin, M. Maspero obtient 25 suffrages; M. Cagnat, 4.

Il est procédé à un deuxième tour de scrutin. M. Maspero obtient 28 suffrages; M. Cagnat, 1.

En conséquence, M. Maspero est élu. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

Il est ensuite procédé à l'élection de deux membres de la Commission des comptes. Sont élus MM. Omont et Édouard Cuq.

M. J.-B. Mispoulet explique le diplôme militaire 102 du *Corpus*, trouvé près de Sirmium (Pannonie inférieure) et conservé au Musée d'Agram [1].

M. Hippolyte Boussac fait une communication sur le culte de la déesse Bast, dans l'Italie méridionale et particulièrement à Pompei.

Il y eut sans doute des rapports entre l'Égypte et l'Italie méridionale dès la plus haute antiquité. Mais ce fut surtout au temps des Lagides que les échanges devinrent plus fréquents,

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

les relations plus suivies. A partir de cette époque, au IIIe siècle avant notre ère, alors qu'affluaient à Pouzzoles les trafiquants levantins, les dieux de l'Orient commencèrent aussi leur exode. Servi par un prosélytisme très actif, favorisé en outre par les ambassades des Ptolémées auprès du sénat romain, le culte des divinités d'Alexandrie se propagea rapidement et ne tarda pas à gagner, de proche en proche, toute la Campanie, le Latium et Rome elle-même.

Déjà en 186 un décret proscrivait les bacchanales; en 105, Pouzzoles possédait, depuis cinquante ans environ, un temple de Sérapis. Enfin, après bien des tribulations, au cours desquelles nous les voyons tour à tour honorées ou détruites, les images d'Isis et de Sérapis furent, au commencement de notre ère, admises avec honneur dans le Panthéon latin [1].

Indépendamment de la ville de Rome, où l'on en comptait près d'une dizaine, on a retrouvé des temples d'Isis à Pouzzoles, à Tibur, à Tusculum, à Nemi, à Ostie, à Porto d'Anzio, à Pompei.

Deux fresques d'Herculanum nous font assister à la célébration des mystères d'Isis. Dans ces compositions d'un style élevé et d'une exécution fort habile, aucun accessoire du culte isiaque n'a été oublié. Nous signalons ces peintures parce que nous aurons à parler d'une scène analogue relative à la déesse Bast et trouvée à Pompei.

Qu'Isis eût des sanctuaires dans les villes du Latium et de la Campanie, le fait n'a rien en lui-même qui puisse nous surprendre, puisque son culte fut, avec celui de Sérapis, l'objet d'une grande diffusion dans tout l'empire romain. Mais ce qu'il est particulièrement curieux de constater, c'est de rencontrer, associée à cette déesse égypto-grecque, une antique divinité pharaonique, Bast ou Bubastis, la déesse chatte.

Les inscriptions nous les représentent comme divinités parèdres d'un même temple où elles occupent chacune leur tabernacle.

Sans nous attarder sur le rôle de Bast, rappelons brièvement ce que fut cette divinité. Bast était une forme atténuée de Sekhet,

1. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*. Cf. J. Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie*.

Digitized by Google

la déesse à tête de lion ; mais alors que celle-ci représentait l'action dévorante du soleil dans toute son ardeur destructrice, Bast en symbolisait la chaleur douce et bienfaisante.

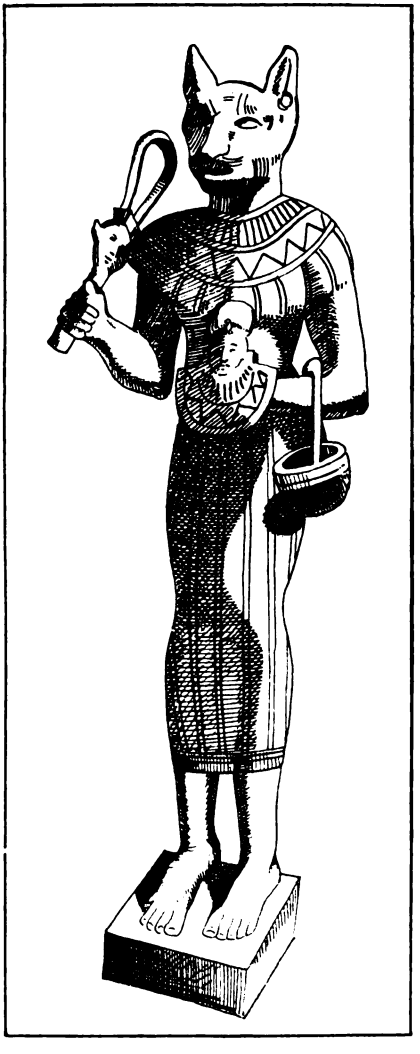

Fig. 1. — La déesse Bast (statuette de bronze).

Digitized by Google

Les monuments pharaoniques nous la montrent sous la forme d'une femme à tête de chatte, tenant un sistre de la main droite et de l'autre une égide ; à son bras gauche replié pend le vase contenant l'eau lustrale (fig. 1). Les Grecs, qui se croyaient tenus de trouver dans tous les panthéons de l'univers l'équivalent de leurs divinités, l'ont assimilée à Diane.

Elle avait à Bubastis un temple magnifique, dont les fouilles de M. Naville ont mis à découvert de remarquables vestiges. Tous les ans, on célébrait en l'honneur de Bast de grandes panégyries. Hérodote s'étend longuement sur ces solennités et en donne une description fort détaillée.

Telle était la divinité que nous trouvons associée à Isis dans divers sanctuaires : à Rome, à Ostie, à Nemi. Une dédicace à Isis Auguste et à Bubastis a même été découverte à Scarbancia, dans la Pannonie supérieure. Si l'on s'en rapporte aux monuments, elle n'y occupait que le second rang, puisque dans les inscriptions c'est Isis qui toujours est nommée la première. La part qui lui était attribuée dans la répartition des offrandes paraît aussi bien peu de chose, comparée à celle de sa puissante voisine.

Un pilier de marbre, trouvé à Nemi, contient l'inventaire des objets livrés à l'une et à l'autre déesse. La nomenclature en étant un peu longue, nous nous bornerons à ne citer que les objets constituant la parure des déesses.

A Isis : « Un diadème, des bracelets et des colliers ornés de pierres précieuses ; une couronne « alempsiaca » (murale ?), de vingt et une topazes et de quatre-vingt-quatre escarboucles ; un collier en pierres de beryl, des ceintures lamées d'or, deux robes, deux tuniques, deux manteaux. »

A côté de ces splendeurs, la part attribuée à Bubastis nous paraît plutôt négligeable : « Une robe de soie pourpre et en vert de Callaïs ; une toile de lin pourpre avec deux ceintures, dont l'une dorée ; deux robes, deux manteaux, une tunique, un vêtement blanc [1] ».

Sur une base d'autel découverte à Ostie, nous trouvons une nomenclature ainsi formulée : « A Isis, à Bubastis : une statue de Vénus d'argent, du poids d'une livre et demie, une couronne

1. *C. I. L.*, XIV, p. 211, n° 2215.

Digitized by Google

d'argent du poids de trois onces et de trois scripules, une couronne « alempsiaca » du poids de cinq onces et huit scripules; Caltilia Diodora Bubastiaca en a fait don par testament [1]. »

Caltilia, l'un des noms de la donatrice, est très significatif; peut-être faut-il y voir une corruption de Cattilia, *petite chatte*, ou, ce qui est plus probable, une faute du lapicide. Dans l'ancienne Égypte, le chat se nommait *maaou*; et *ta-maaou*, la chatte, était un nom fréquemment porté par les femmes. Les Égyptiens habitant l'Italie voulurent sans doute conserver cet usage et traduisirent en latin la dénomination égyptienne.

Bien qu'aucun texte n'en fasse mention, nous pouvons, je crois, affirmer que la déesse Bast avait aussi un sanctuaire à Pompei, et le plus ancien, vraisemblablement, de tous ceux qu'on lui connaît en Europe. D'après un critique allemand, l'Isium primitif de Pompei remonterait au deuxième siècle avant notre ère [2]; détruit en 63 par un tremblement de terre, les Égyptiens le reconstruisirent; mais, étant fort traditionalistes, ils ne changèrent rien à la forme extérieure du culte, et tout fut rétabli comme par le passé. Or une peinture du Musée de Naples, provenant de l'Isium de Pompei, nous fait assister à une cérémonie religieuse en l'honneur de Bast [3]. Cette composition, moins importante que celles d'Herculanum décrites plus haut, se réduit à un personnage unique, mais elle offre un élément d'un intérêt exceptionnel, qu'on chercherait vainement ailleurs.

La tête rasée et accotée de deux plumes, un prêtre égyptien, vêtu d'une blanche tunique de lin à franges, chante un hymne écrit sur un rouleau de papyrus à moitié déroulé. Il est debout, face au spectateur, devant un haut piédestal en forme de stèle avec trois marches à sa base, et sur lequel se trouve un chat passant à droite (fig. 2). Non une statue à tête de chat, mais bien un chat à quatre pattes. Dans cette image, la tête est surmontée de l'*atew*, ornement symbolique, placé d'habitude sur le chef des divinités égyptiennes, pour en marquer le caractère sacré. Nous ajouterons qu'ici cet *atew* est figuré par une interprétation

1. *C. I. L.*, XIV, p. 481, ad n° 21.
2. Nissen, *Pompeianische Studien*, p. 171.
3. Niccolini, *Arte Pompeiana. Tempio d'Iside*, tav. XII, fig. 5.

Digitized by Google

défectueuse du signe *meh*, emblème de la basse Égypte. Notre quadrupède, qui alors serait une chatte, représente donc,

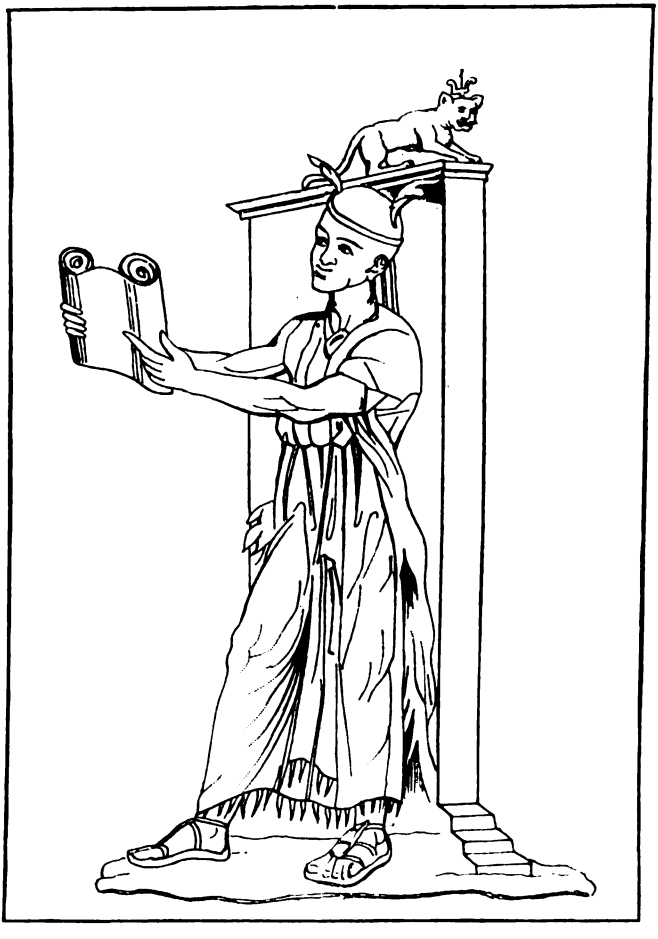

Fig. 2. — Peinture de Pompei.
(D'après Niccolioni.)

à n'en pouvoir douter, la déesse Bast dans sa forme primitive.

Jusqu'ici, aucun monument ne nous a fait connaître sous quel aspect elle était honorée dans les autres villes d'Italie où

Digitized by Google

nous l'avons rencontrée. Mais la nature des objets qui lui sont attribués, dans la répartition faite à chaque déesse, ne laisse aucun doute à cet égard. A moins que ce ne soit dans les foires, on n'habille pas une chatte avec des tuniques et des manteaux. Pour qu'elle fût d'aspect moins barbare et plus en harmonie avec les autres divinités qui l'entouraient, on dut, tout en lui conservant ses antiques attributs, l'interpréter à la romaine, ainsi qu'on faisait pour la déesse Isis. La forme qu'elle a à Pompei nous paraît être l'indice d'une antiquité plus reculée.

Quoi qu'il en soit, ce que nous avons surtout tenu à faire constater, c'est qu'au deuxième siècle avant notre ère, la colonie égyptienne fixée à Pompei adorait la déesse Bast, sous l'apparence d'une chatte.

COMMUNICATION

LE DIPLÔME CII DU « CORPUS »,
PAR M. J.-B. MISPOULET.

En 1898, on a découvert à Krnjesevci, district de Semlin, près de Sirmium (Pannonie inférieure), un diplôme militaire, aujourd'hui conservé au Musée d'Agram, qui a été publié au *Corpus* sous le n° CII, d'après une reproduction photographique de J. Brunsmid, le premier éditeur[1]. Il se compose de la seconde tablette seule, comprenant, à l'intérieur, la fin du texte (p. 3) et, à l'extérieur, les noms des témoins (p. 4). Voici ce texte :

P. 3.

Si peregrini iuris feminas ma
trimonio suo iunxerint pro
inde liberos tollant asi (*sic*) ex duo

1. *Vjesnik*, etc. (Messager de la Société archéol. croate), Agram, 1898-1899, p. 146.

Digitized by Google

bus civibus romanis natos
a(nte) d(iem) III kal(endas) iunias
L. Aelio Oculato
Q. Gavio Attico co(n)s(ulibus)
L. Flavio L(ucii) f(ilio) Cla(udia tribu) Sabino
[Savariens(i)
Descriptum et recognitum ex tabula aenea
quae fixa est Romae in Capitolio

P. 4.

C. Aconi Maximi Sisc(ia)
T. Flavi Festi Sisc(ia)
Sex. Iuventi Ingenti Sirm(io)
C. Curti Secundi Sirm(io)
M. Statori Sabini Sirm(io)
M. Lucili Saturnini Sisc(ia)
M. Rutili Hermetis Sisc(ia)

La page 3, on le voit, contient : 1° la fin de la constitution impériale qui se termine avec la date consulaire; 2° l'extrait individuel concernant le possesseur du diplôme et qui est réduit ici au nom de celui-ci avec l'indication de sa tribu et de son pays d'origine, la colonie de Savaria, en Pannonie supérieure; 3° la *testatio* ou déclaration de conformité de la copie avec l'original affiché sur une table de bronze, en un certain endroit qui n'est indiqué ici que par les mots *in Capitolio*; dans le texte extérieur, la formule était plus complète et précisait le lieu de l'affichage.

On aura remarqué que, sur la page 4, les noms des sept témoins sont suivis de l'indication du pays d'origine et que tous sont originaires des colonies de Siscia (Pannonie supérieure) ou de Sirmium (Pannonie inférieure) et par conséquent compatriotes de L. Flavius Sabinus. Il y a d'autres exemples analogues, et l'on admet, en général, qu'en pareil cas les témoins peuvent être considérés comme ayant servi dans le même corps que le possesseur du diplôme.

Digitized by Google

Deux questions se posent à propos de ce diplôme : 1° à quelle date a-t-il été délivré ; 2° à quel corps appartenait le titulaire? La première a été résolue, tout au moins approximativement, mais je crois que l'on peut préciser encore un peu plus ; quant à la seconde, elle a été à peine effleurée, et c'est pourquoi elle fait l'objet principal de cette étude.

I

Il semblerait, au premier abord, que la date fût facile à déterminer puisque le texte porte que la constitution impériale qu'il reproduit a été émise le 30 mai de l'année où L. Aelius Oculatus et Q. Gavius Atticus étaient consuls ; malheureusement ces noms sont ceux de deux consuls subrogés dont l'existence était ignorée jusqu'ici et comme, d'autre part, la première tablette, contenant les noms et les titres de l'empereur régnant, ne nous est pas parvenue, il est impossible de savoir en quelle année ces consuls étaient en charge.

Cependant le texte, grâce à certaines particularités qu'on y a relevées, permet de retrouver, sinon la date précise, du moins la période étroitement limitée dans laquelle il a été rédigé. La formule employée pour désigner le lieu d'affichage, *in Capitolio*, nous reporte à une date antérieure au 24 octobre 90 ; car, à partir de ce moment au plus tard, les tables des constitutions de cet ordre sont affichées, non au Capitole, mais au Palatin, ainsi que le prouve la formule désormais invariable qui apparaît pour la première fois dans le diplôme XXI portant la date indiquée plus haut : *quae fixa est Romae in muro post templum divi Augusti ad Minervam*. D'autre part, encore en 71, l'indication du *locus* est complète dans le texte intérieur comme dans le texte extérieur, et ce n'est que dans le diplôme XI, du 21 mai 74, qu'apparaît, à l'intérieur, l'abréviation *in Capitolio*, qui est constante dans tous les diplômes suivants jusqu'à celui de

Digitized by Google

90. Il est donc certain que notre diplôme ne peut avoir été rédigé avant 74 ni après 90.

Mommsen fait remarquer en outre qu'ici les noms des témoins sont suivis de l'indication de leur pays d'origine, usage dont nous trouvons la dernière trace dans le diplôme XI, déjà cité, et il en conclut que le nôtre doit dater des premières années du règne de Vespasien. Il aurait pu relever aussi cette autre particularité caractéristique, que les témoins du diplôme CII sont tous des Pannoniens, c'est-à-dire des compatriotes du titulaire, ce qui n'existe dans aucun des diplômes postérieurs à 71 ; s'il n'en a pas tiré argument, c'est qu'il a pensé, sans doute, que la dénomination des témoins, dans les diplômes, offrait trop de variations pour qu'elle pût nous fournir une indication chronologique de quelque valeur. La seule règle qui paraisse certaine, en cette matière, c'est, comme il l'a constaté lui-même, qu'à un moment donné on ne trouve plus sur les diplômes que les *tria nomina*, sans aucune addition : nous en voyons la première application dans un diplôme récemment découvert[1] qui porte la date du 15 avril 78, ce qui permet de croire que le nôtre se place avant cette date.

En résumé, le diplôme CII est certainement postérieur à 71 et antérieur à 90 ; très probablement il doit se placer entre 74 et 78.

II

La date ainsi fixée, il faut rechercher à quel corps appartenait le titulaire du diplôme dont le nom seul figure dans le texte qui, pourtant, ne porte aucune trace apparente d'une lacune quelconque.

Ce nom, L. Flavius L(ucii) f(ilius) Cl(audia tribu), Savariensis, répond à la dénomination de tous les titulaires des diplômes des cohortes prétoriennes et urbaines qui joignent tous à leurs *tria nomina* l'indication de leur tribu et celle

1. *Année épigr.*, 1906, n° 99.

Digitized by Google

de leur pays d'origine. Dans les diplômes des soldats de l'armée auxiliaire, de la flotte et des *equites singulares*, jamais la tribu n'est mentionnée. En outre, il est incontestable que la formule du privilège, dont nous n'avons que la fin, reproduit exactement celle des diplômes des cohortes prétoriennes et urbaines. Elle peut facilement être complétée ainsi qu'il suit : [*Imp*(*erator*)..... *jus tribui conubii dumtaxat cum singulis et primis uxoribus, ut etiam*]si peregrini iuris, etc.

Il semblerait donc naturel de considérer notre diplôme comme rentrant dans la première catégorie. Cependant Mommsen, dans la note très brève dont il fait suivre ce texte au *Corpus*, repousse cette solution. Partant de cette idée que notre document est incomplet, mais qu'il y manque probablement peu de chose, un chiffre seulement, il pense que cette petite lacune peut être comblée par le numéro d'une légion[1] plutôt que par la mention plus longue d'une cohorte prétorienne ou urbaine. Il inclinerait donc à voir en Sabinus un légionnaire, mais il se montre assez hésitant parce que, dit-il, on ne connaît pas jusqu'ici de diplômes délivrés à de véritables légionnaires. On peut supposer que l'illustre savant aurait été plus affirmatif s'il avait connu le texte du diptyque de Philadelphie[2], récemment découvert, qui nous a appris que Domitien, en 93, avait accordé aux soldats de la légion X *Fretensis* les privilèges contenus dans les diplômes.

Il faut bien reconnaître que le raisonnement de Mommsen n'est guère convaincant. Il repose sur cette hypothèse très

1. Cum auxilia et classes excludantur, praetorianis autem urbanicianisque tabella non magis conveniat, propterea quod numeri indicatio, ante militis nomen deficiens, unum solum numerum requirere videtur, rejicimur ad legionem aliquam ; sed adhuc nullum exemplum extat ejusmodi privilegii concessi legionariis veris.

2. J.-B. Mispoulet, *Comptes rendus de l'Ac. des inscript.*, 1910, p. 795 ; Dessau, *Zu dem neuem aegyptischen Militärdiplom*, dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, 1911, p. 384 ; Wilcken, *Chrest.*, n° 463.

Digitized by Google

contestable qu'il y aurait une lacune dans le texte; pour la faire accepter, on devrait préalablement prouver que celui-ci ne se suffit pas à lui-même ; or nous verrons qu'il s'explique très bien tel qu'il est. Il y a plus : même en admettant qu'il y manque quelque chose, on ne voit pas comment la restitution à trouver serait plus courte s'il s'agissait d'une légion au lieu d'une cohorte prétorienne ou urbaine. C'est plutôt le contraire qui est vrai ; car les légions, le plus souvent, ont non seulement un numéro d'ordre comme les cohortes, mais encore un ou plusieurs surnoms.

En résumé, il n'y a dans tout cela qu'une chose à retenir, c'est que Mommsen a eu l'impression très nette que notre diplôme était un diplôme de légionnaire ; mais cette impression est précieuse à recueillir, venant de ce savant éminent qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas cru à l'existence de documents de cet ordre. Il s'agit maintenant de savoir si elle peut se justifier par de bons arguments.

A mon avis, Mommsen a, d'instinct, aperçu la vraie solution, et je crois pouvoir non seulement démontrer que L. Flavius Sabinus est un légionnaire, mais encore indiquer la légion dans laquelle il servait.

Malgré des apparences trompeuses, on ne peut s'arrêter un seul instant à l'idée que ce militaire ait fait partie de la garde prétorienne ou urbaine, pour cette raison péremptoire que, pendant tout le premier siècle et au delà, ce corps d'élite était exclusivement recruté parmi les citoyens romains de l'Italie ou des anciennes colonies. L'épigraphie confirme pleinement sur ce point le témoignage des historiens [1]. Le pannonien Sabinus n'était donc pas qualifié pour entrer dans la garde, puisqu'il était originaire de Savaria, colonie fondée par Claude [2] (de 41 à 54) et par suite de date toute récente, surtout si l'on se reporte à l'époque de son enrôlement, c'est-à-dire à seize ans au moins avant la déli-

1. Tacite, *Ann.*, 4, 5; Dion Cassius, 74, 12 ; *Ephem. ep.*, V, p. 181 et 250.
2. *C. I. L.*, III, 525.

Digitized by Google

vrance du diplôme (entre 74 et 78). Il l'était d'autant moins que, ainsi qu'on va le voir, il n'était même pas né citoyen.

Ainsi, même en admettant qu'il y ait une lacune dans le texte, on ne pourrait nullement songer à la combler en y inscrivant le chiffre d'une cohorte prétorienne ou urbaine. Mais cette hypothèse n'est nullement nécessaire pour expliquer notre diplôme, car il y en a d'autres qui sont considérés comme complets bien que l'extrait individuel ne contienne, comme celui-ci, que le seul nom du titulaire.

Il y a lieu de distinguer, à ce point de vue, deux catégories de diplômes[1] : ceux qui concernent plusieurs corps de troupes, et ceux qui ne s'adressent qu'à un seul. Dans le premier cas, il était nécessaire de spécifier, dans l'extrait individuel, à quel corps appartenait le titulaire ; c'était superflu dans le second, puisque le nom de ce corps unique, dont celui-ci faisait partie, se trouvait dans le texte de la constitution. Le diplôme CII rentre évidemment dans la seconde catégorie des diplômes ; mais il s'en distingue en ce que la plupart d'entre eux mentionnent, à côté du nom du titulaire, sa qualité (fantassin, cavalier, simple soldat, décurion, centurion). Toutefois il y en a quelques-uns qui, comme le nôtre, contiennent uniquement le nom propre : ce sont les diplômes délivrés en 68 par Galba à la légion I *adjutrix* et en 70, par Vespasien, à la légion II *adjutrix* (nos IV à VII).

L'identité de la forme de l'extrait individuel nous porte donc à croire que c'est de l'une ou de l'autre de ces deux légions qu'il s'agit dans le diplôme CII. Sans doute, on pourrait objecter que le même raisonnement paraît applicable à toutes les autres légions et que, par conséquent, rien ne prouve que nous soyons nécessairement en présence de telle légion plutôt que de telle autre. Mais, en fait, nous n'avons qu'un seul exemple de la délivrance de

1. *C. I. L.*, III, p. 2030.

Digitized by Google

diplômes à une légion ordinaire : c'est celui qui concerne la légion X *Fretensis* et que le diptyque de Philadelphie[1] nous a fait récemment connaître. Le texte que nous possédons contient, non pas une copie, mais un résumé tronqué du diplôme, de sorte que nous ne savons pas en quels termes était conçu l'extrait individuel. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que la formule du privilège n'est pas celle du diplôme CII, mais celle des troupes auxiliaires[2], et que les enfants du légionnaire, M. Valerius Quadratus, recevant le droit de cité, leurs noms devaient se trouver, dans l'extrait individuel, à côté de celui de leur père.

En résumé, il est certain que, dans l'état actuel de nos connaissances, l'extrait individuel de notre diplôme ne peut être rapproché que de celui qu'on lit dans les diplômes des deux légions *adjutrices* sur lequel il paraît avoir été copié. Nous allons voir que ce n'est pas le seul trait de ressemblance entre ces documents.

Sans doute, il y a, entre le diplôme CII et ceux de 68 et de 70 (nos IV à VII), cette différence que le premier est délivré à un citoyen romain et les autres à des pérégrins; mais cette différence, en apparence essentielle et qui très vraisemblablement a empêché Mommsen de faire le rapprochement que nous venons d'indiquer, s'explique très simplement si l'on réfléchit que ces documents n'ont pas la même date et que, dans l'intervalle qui les sépare, l'organisation des deux légions et par suite la condition des légionnaires ont été profondément modifiées.

Bien que l'histoire des légions *adjutrices*[3] reste encore

1. *Comptes rendus de l'Ac. des inscript.*, 1910, p. 795 ; Wilcken, *Chrest.*, n° 463.

2. C'est ce qui résulte de cette partie conservée du texte : *aut si qui caelibes essent, cum is quas postea duxissent, dumtaxat singuli singulas.*

3. Jünemann, *De leg. Romanor. I adjutr.*, dans *Leipz. Studien*, 1894, p. 1 à 140; Gündel, *De Romanor. leg. II adjutr.*, Leipzig, 1895; Vaglieri, art. *adjutrix*, dans le *Diz. epigr.*, I, p. 87; Ritterling, *Zur Gesch. der Legio I adj.*, dans *Westd. Zeitschr. für Gesch. und Kunst*, 1893, p. 105; Ermanno Ferrero, *Nuove iscrizioni*, Turin, 1899, p. 32.

Digitized by Google

assez obscure, surtout pour le premier siècle, on a cependant recueilli sur elles quelques renseignements précis qui permettent de faire à cet égard d'utiles constatations. Outre les diplômes de 68 et de 70 déjà mentionnés, nous avons un certain nombre d'épitaphes de soldats de la première à Mayence, et de la seconde, en Bretagne [1]; malheureusement aucune d'elles n'est datée et, dans l'état actuel de la science, il faut, à notre avis du moins, se résigner à ignorer la date même approximative [2] où ces légions ont quitté ces pays pour se fixer en Pannonie, sur le Danube. Par contre, ces épitaphes nous montrent qu'à l'époque où elles ont été rédigées tous les soldats de ces légions étaient citoyens romains et qu'un grand nombre d'entre eux étaient d'origine thrace, dalmate ou pannonienne. Il ne faudrait pas en conclure, comme on l'a fait [3], que ces légions se recrutaient, au premier siècle, parmi les citoyens romains de ce pays : ce serait contraire à ce principe fondamental que l'Orient ne fournissait pas de recrues aux légions fixées dans la partie occidentale de l'Empire [4]. Les légions *adjutrices* ayant été formées au début avec des soldats de la flotte, de condition pérégrine, qui étaient en grande partie — tout au moins ceux de la flotte de Ravenne, au temps de Vespasien [5] — des Dalmates et des Pannoniens, il est plus naturel de supposer que les épitaphes de Germanie et de Bretagne sont celles d'anciens *classiarii* devenus légionnaires et ayant acquis, en cette qualité, la cité romaine [6].

1. A. von Domaszewski en a fait le relevé et le commentaire dans le *Rhein. Museum*, 1891, p. 602, et 1893, p. 347.

2. Ritterling, en prenant pour base le nombre des années de service des légionnaires décédés, fixe cette date entre 86 et 88 ; mais ce calcul est très contestable parce que les chiffres relevés ne distinguent pas les années de service dans la flotte et dans la légion.

3. Jünemann, p. 25.

4. Mommsen, *Gesamm. Schriften*, VI, p. 20.

5. Tacite, *Hist.*, III, 12 : *magna pars dalmatae pannonique erant.*

6. C'est l'opinion de A. von Domaszewski, de Ritterling et de Ferrero. D'après ces auteurs, l'*origo* de ces soldats est fictive : au moment de la

Digitized by Google

A l'appui de cette opinion, on peut faire observer que tous les légionnaires nommés dans ces épitaphes ont un prénom qui ne diffère pas de celui de leur père, ce qui est la marque d'une filiation fictive et de l'acquisition de la cité après leur naissance. Le possesseur du diplôme CII est incontestablement dans ce cas, ainsi que le prouve surabondamment d'ailleurs son gentilice *Flavius* emprunté à Vespasien ou à son frère, T. Flavius Sabinus, dont il porte le *cognomen*.

Quant aux témoins, qui font très probablement partie du même corps que L. Flavius Sabinus, c'est-à-dire de la 1re ou de la 2e légion *adjutrix* et qui ont été libérés en même temps que lui ou peu avant, et dont l'un, le second, T. Flavius Festus [1], porte aussi le gentilice et le prénom de l'empereur, il n'est pas douteux qu'ils sont également des *novi cives*, ainsi que cela résulte clairement de l'origine qu'ils s'attribuent : *Siscia* ou *Sirmium*. Ce sont là en effet deux colonies portant l'épithète *flaviae* [2] et par conséquent fondées au plus tôt sous le règne de Vespasien : or, comme au moment où ils ont apposé leurs cachets sur le diplôme, ils avaient servi au moins vingt ans [3] avant d'obtenir leur libération, il est

concession du droit de cité, on les aurait rattachés à Savaria, la seule colonie romaine existant alors en Pannonie. Nous faisons toutes réserves sur ce dernier point, car nous ignorons si l'inscription des *novi cives* de cette catégorie était soumise à une règle fixe. A en juger par la diversité des noms romains qu'ils portent, il semble bien qu'ils avaient, dans une certaine mesure, le droit de choisir tel ou tel nom, et il devait en être de même pour l'*origo*. Avec le système que nous critiquons, on ne s'expliquerait pas pourquoi les témoins ont pour *origo* les colonies de Siscia et de Sirmium qui n'étaient pas encore fondées lors de leur enrôlement.

1. Il y a d'autres exemples de changement de condition et de nom chez des soldats pendant le service. Des *equites singulares*, enrôlés en 114 et 116, c'est-à-dire sous Trajan, et congédiés par Hadrien, portent en grand nombre le gentilice de ce dernier, *Aelius*. Henzen, d'accord avec Mommsen, en a donné le motif : ces soldats ont été transférés de la cavalerie auxiliaire dans la garde par Hadrien, et c'est à ce moment qu'ils ont substitué à leur nom pérégrin le gentilice impérial. *Annali*, 1885, p. 266.

2. *C. I. L.*, III, p. 418 et 501.

3. Dipl. VII, du 7 mars 70 : *veteranis qui militaverunt in leg ione) II*

Digitized by Google

impossible, étant donné la date de ce document telle qu'elle a été fixée plus haut (entre 74 et 78), qu'à leur entrée au service ils aient pu être citoyens d'une colonie qui n'existait pas encore. Leur origine est donc fictive, comme leur filiation, de même que celle de L. Flavius Sabinus et d'une grande partie des légionnaires de Bretagne et de Germanie mentionnés dans les inscriptions [1].

La constitution des deux légions a donc été transformée : à un moment donné, on les a égalées aux autres, et, dès lors, elles n'ont plus reçu dans leurs rangs que des citoyens romains. Mais cette transformation a dû avoir pour conséquence la concession aux légionnaires du début, aux anciens *classiarii*, du droit de cité. C'est, à notre avis, ce qui est arrivé pour D. Flavius Sabinus. A quelle date s'est produit ce changement? Nous ne pouvons pas préciser l'année, mais il y a des indices qui nous permettront peut-être de la fixer approximativement.

Les témoignages des auteurs anciens sur la création des deux légions *adjutrices* sont contradictoires : la 1re devrait son existence à Néron, selon les uns, à Galba, selon les autres. On peut les concilier en supposant que le premier empereur a levé la légion et que le second lui a donné son organisation définitive en lui concédant les enseignes (*aquilam et signa*) [2] qui appartenaient aux autres légions. C'est probablement à cette occasion que Galba émit sa constitution du 28 décembre 68 (Dipl. IV à VI) d'un caractère exceptionnel, car c'est la seule qui accorde à la fois le congé honorable et les privilèges du droit de cité et de *conubium*

adjutrice pia fidele, qui vicena stipendia aut plura meruerant... civitatem dedit. La légion II *adjutrix* ayant été levée en 69, il en résulte que ceux qui étaient récompensés le 7 mars 70 comptaient au moins dix-neuf ans de service dans la flotte.

1. Aucune de ces inscriptions ne portant le nom des deux colonies, on peut supposer qu'elles sont antérieures à la date de notre diplôme.

2. Suétone, *Galba*, 12; Dion Cassius, 55, 24.

Digitized by Google

à ceux qui ont achevé leur temps de service [1]. Des autres *classiarii*, restés dans le rang, ont dû, vers cette même date, devenir citoyens.

Quant à la 2e légion *adjutrix*, on peut expliquer de la même façon pourquoi les uns en attribuent la création à Othon et les autres à Vespasien : le premier l'aurait levée et le second l'aurait mise au rang des autres légions. La date de cette réorganisation nous est fournie par le diplôme VII, du 7 mars 70, qui prouve qu'à ce moment les soldats composant cette légion sont déjà traités comme de vrais légionnaires. En effet, la légion a déjà reçu alors les surnoms honorifiques de *pia* et de *fidelis* et les soldats sont congédiés et récompensés après vingt ans de service, comme s'ils avaient appartenu à une légion ordinaire: C'est donc vraisemblablement vers cette époque que notre légion a été assimilée aux autres et n'a plus compté dans ses rangs que des citoyens romains.

Si L. Flavius Sabinus est un ancien soldat de la flotte, enrôlé dans une des deux légions *adjutrices* lors de leur fondation et devenu citoyen au moment où celles-ci ont reçu leur constitution définitive, l'explication du texte du diplôme CII ne soulève plus aucune difficulté. D'une part, il n'y a pas à s'étonner de ce que le nom de la légion ne figure pas dans l'extrait individuel puisqu'il ne se trouve pas dans les autres diplômes concernant ces mêmes légions; d'autre part, on comprend aisément pourquoi ici, à la différence des diplômes connus, le nom du titulaire n'est pas celui d'un pérégrin, mais celui d'un citoyen romain suivi de la mention de la tribu; enfin il paraît tout naturel qu'on ait employé en pareil cas la formule des privilèges des prétoriens qui ne contenait que la concession du *jus conubi*

1. Dipl. IV à VI : *imp... veteranis... honestam missionem et civitatem dedit*. Ces diplômes n'indiquent pas le nombre des années de service de ces vétérans; il en est autrement dans le diplôme VII, de Vespasien, relatif à la légion II : c'est après vingt ans que cet empereur leur accorde le droit de cité.

Digitized by Google

puisque le militaire récompensé était déjà citoyen et ne pouvait pas plus qu'un prétorien acquérir un droit qu'il avait déjà. Le gentilice impérial du légionnaire et la date du diplôme (entre 74 et 78) confirment pleinement cette explication.

On demandera peut-être comment il se fait qu'un diplôme militaire appartenant à un soldat de la légion I ou II *adjutrix* ait pu être trouvé près de Sirmium. En général, les documents de ce genre proviennent du lieu où le vétéran s'est retiré, son service terminé, et qui est soit son pays d'origine, soit l'endroit où son ancien corps est cantonné [1]. Or Sirmium étant très éloigné de Savaria, le pays natal de L. Flavius Sabinus, on doit supposer qu'il a pris sa retraite près du camp où servaient ses anciens camarades. Les camps de nos deux légions sont connus : c'est Brigetio (vis-à-vis Komorn), pour la 1re légion, et Aquincum (Alt-Ofen) pour la seconde, deux localités qui sont à une grande distance de Savaria (Stein am Anger). Mais il n'est pas certain qu'elles aient été cantonnées sur ces deux points au moment où elles ont été transférées sur le Danube, car les inscriptions les concernant qu'on y a recueillies ne sont pas antérieures au premier tiers du IIe siècle. Par contre, Ptolémée [2] nous apprend qu'une légion, dont il ne donne pas le nom, était fixée à Acumincum, localité qu'on identifie généralement avec Slankamen et qui est située sur la rive droite du Danube, en face de l'endroit où la Theiss se jette dans ce fleuve [3]. Mommsen et d'autres savants pensent que cette légion ne peut être que la IIe *adjutrix* qui aurait

1. Mommsen, *C. I. L.*, III, p. 2034. Un compatriote de Sabinus, peut-être un de ses camarades, *Valerius Secundinus, miles legionis II adjutricis, natione Pannonius*, avait pris sa retraite à Misène, probablement parce que c'est dans ce port qu'il avait servi au début. *C. I. L.*, X, 1775.

2. *Geogr.*, II, 15, 3 : Ἀκουμινκον Λεξιῶν. *C. I. L.*, III, p. 420.

3. A. von Domazewski, *Rh. Museum*, 1891, p. 603; Tomachek, *Real-Encyclop.*, I, p. 238. L'identification n'est nullement prouvée ; en tout cas, Acumincum devait être dans la région où le diplôme a été trouvé.

Digitized by Google

occupé ce point avant de s'établir définitivement à Aquincum. Cette hypothèse est très vraisemblable. En effet, on a découvert, à Sirmium [1], l'inscription funéraire d'un centurion de cette légion, T. Cominius Severus, de Vienne en Narbonnaise, qui y est mort à 45 ans, après avoir pris part à la guerre dacique de Domitien. La légion à laquelle il appartenait devait donc être cantonnée non loin de là. S'il en est ainsi, la découverte du diplôme CII dans cette région s'explique facilement en supposant que son possesseur, après avoir servi dans cette même légion, était venu prendre sa retraite auprès de ses anciens compagnons d'armes, non loin du camp d'Acumincum. Peut-être même y est-il venu au moment précis où la légion a été transférée de Bretagne en Pannonie ; on comprendrait alors que ses compatriotes, qui vraisemblablement faisaient partie du même corps, aient pu se trouver à Rome et assister comme témoins à l'expédition de son diplôme. Si, à ce moment, la légion était déjà sur le Danube, la présence de ces témoins dans la capitale serait inexplicable.

III

On voit que rien, dans ce que nous savons de l'histoire des deux légions *adjutrices*, ne s'oppose à la solution que j'ai proposée, et que même, d'après les observations qui précèdent, il est assez vraisemblable que le diplôme CII a été délivré à un soldat de la seconde de ces légions.

Il est donc établi désormais que des légionnaires ont reçu des diplômes : après l'exemple de la légion X *Fretensis* [2], voici celui de la légion I ou II *adjutrix*. Et il ne s'agit

1. *C. I. L.*, III, 10224 : *T. Cominius, T(iti) f(ilius), Vol(tinia tribu), Severus, Vienna, (centurio) leg(ionis) II adjutric(is), donis donat(o) ab imp(eratore) Caesare Aug(usto), bello dacico, torquibus, armillis, phaleris, corona vallari. Vixit annis XXXXV.* Le nom de Domitien a été intentionnellement omis.

2. Diptyque de Philadelphie : *M. Valerius M. f. Pol(lia tribu) Quadratus, veteranus dimissus honesta missione ex leg(ione) X Fretense.... qui militaverunt Hierosolymnis in leg(ione) X Fretense.*

Digitized by Google

plus ici, comme dans les diplômes de 68 et de 70, de soldats de condition pérégrine appartenant à un corps provisoire n'ayant rien de commun que le nom avec la légion : nous sommes en présence de vrais légionnaires et de vraies légions. La particularité que les deux titulaires connus, M. Valerius Quadratus et L. Flavius Sabinus, ne sont pas nés citoyens, mais le sont devenus, ainsi que je l'ai expliqué, le premier en entrant dans la légion et le second pendant le service, alors même qu'elle se retrouverait chez tous leurs camarades récompensés en même temps qu'eux — ce que l'on ne peut affirmer, — n'affaiblit en rien la constatation importante que nous venons de faire, puisque de toute façon il reste acquis que des légionnaires citoyens romains peuvent, en cette qualité, recevoir des diplômes. Par là se trouve tranchée, du moins en principe, une question très controversée jusqu'ici. Mais je n'hésite pas à reconnaître que le problème n'est pas encore complètement résolu; en effet, il reste à rechercher si, comme le ferait supposer le petit nombre d'exemples connus, la concession de privilèges à des légionnaires n'était pas une exception et, en ce cas, pourquoi il en était ainsi; enfin, comment il se fait que la formule adoptée ne soit pas la même pour tous les légionnaires. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de donner, sur ces divers points, une réponse satisfaisante; peut-être la découverte de nouveaux documents nous permettra-t-elle un jour de résoudre ces difficultés.

LIVRES OFFERTS

Mgr Duchesne offre, au nom de l'éditeur, M. P. de Labriolle, les deux ouvrages suivants :

1° *Les sources de l'histoire du montanisme, textes grecs, latins,*

Digitized by Google

syriaques, publiés avec une introduction critique, une traduction française, des notes et des « indices » (Paris et Fribourg, 1913, in-8° ; fasc. XV des *Collectanea Friburgensia*) ;

2° *La crise montaniste* (Paris, 1913, in-8°).

M. Édouard Naville présente : *Le Papyrus hiératique de Katseshni au Musée du Caire*, précédé d'une préface par M. Édouard Naville, associé étranger de l'Institut (Paris, 1914, in-4° ; tome II des « Papyrus funéraires de la XXI^e^ dynastie »).

SÉANCE DU 31 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Président prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

« J'ai le vif chagrin de vous annoncer la mort de notre correspondant Alexander Conze, ancien directeur des Musées royaux de Berlin. Né à Hanovre le 18 décembre 1831, il a consacré toute sa vie aux études d'archéologie grecque qu'il fut chargé d'enseigner aux Universités de Gœttingen (1861), de Halle (1863) et de Vienne (1869). Ses premiers travaux : *De Psyches imaginibus quibusdam* (Berlin, 1855) et *Philoktet in Troja*, d'après un vase grec de la collection Jatta à Ruvo (Göttingen, 1856) montraient déjà la direction qu'il avait choisie. Il publia bientôt le résultat de ses voyages d'exploration dans les îles de la Grèce : *Reise auf den Inseln des Thrazischen Meeres* (Hanovre, 1860) et *Reise auf der Insel Lesbos* (Hanovre, 1865), fit ensuite avec Hauser, Niemann et Benndorf des recherches archéologiques en Samothrace qui furent publiées à Vienne en 2 volumes gr. in-fol. : *Archäologische Untersuchungen auf Samothrace*, 1875-1880. On lui doit encore un bon nombre de volumes importants pour l'histoire de l'art tels que *Melische Thongefässe* (Leipzig, 1862), *Die Athenastatue des Phidias im Parthenon* (Berlin, 1865), *Die Familie des Augustus*,

Digitized by Google

d'après un relief de San Vitale de Ravenne (Halle, 1867), des *Beiträge zur Geschichte der griechischen Plastik* (Halle, 1869), *Zur Geschichte der Anfänge der griechischen Kunst* (Wien, 1870), *Römische Bildwerke einheimischen Fundorts in Oesterreich* (Wien, 1872-77), *Heroen- und Göttergestalten der griechischen Kunst* (ib., 1874), puis cette publication classique sur les bas-reliefs attiques dont 17 livraisons ont paru depuis 1890 : *Die Attischen Grabreliefs*. Enfin il a pris une large part à l'édition monumentale des antiquités de Pergame entreprise par la Direction des Musées de Berlin ; il est le principal auteur du tome I où se trouve la description de la ville et du pays (Berlin, 1912-1913). C'est avec Benndorf qu'il avait entrepris une série de reproductions fort utiles pour l'enseignement de l'art grec : *Vorlegeblätter für archäologische Uebungen*, séries A. B. C. (Wien, 1879 et s.), et avec notre associé M. Hirschfeld qu'il avait fondé le recueil : *Archäologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn* (Wien, 1877), lequel fut continué sous la direction de Benndorf et Hirschfeld.

« Alexander Conze entretenait des rapports amicaux avec un certain nombre de nos confrères, notamment avec Georges Perrot ; il ne laissera que des regrets dans notre Académie, et ses travaux seront consultés avec fruit, pendant de longues années, par tous les archéologues de l'Europe. »

M. Henri Cordier donne des nouvelles du Dr Segalen, en mission dans la Chine Orientale.

M. Alfred Croiset donne lecture d'une note dans laquelle M. René Pichon étudie les passages où les poètes latins parlent des batailles de Pharsale et de Philippes comme si elles s'étaient livrées dans le même lieu. M. Pichon réfute l'hypothèse selon laquelle tous les auteurs anciens se seraient mépris sur le sens des vers de Virgile, et il montre que, déjà chez Virgile comme chez tous ses imitateurs, il s'agit d'une confusion volontaire et poétique.

MM. Léon Heuzey, Salomon Reinach, Émile Chatelain et Paul Monceaux présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach montre combien la conception épicu-

Digitized by Google

rienne de dieux indolents, ignorants ou insouciants des affaires humaines, s'oppose non seulement à la conception des dieux homériques, mais à celle de la divinité dans les religions orientales, si intimement mêlée à l'humanité. Alors que d'autres philosophes grecs, comme Pythagore, Héraclite, Platon, trouvaient grâce devant les Pères de l'Église, ceux-ci s'accordaient avec les rabbins pour condamner Épicure. M. Reinach croit trouver une allusion à la doctrine épicurienne sur les dieux indolents dans un passage célèbre de saint Paul (*Philippiens*, IV, 2, 6), au prix d'une correction légère qui rétablit le sens demeuré obscur : *apragmon* au lieu de *arpagmon*.

Diverses observations sont présentées par MM. Monceaux, Alfred Croiset, Bouché-Leclercq, Clermont-Ganneau, Cuq, Fournier.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Académie le tome II de l'ouvrage intitulé : *Las Obres d'Auzias March*, edicio critico per Amadeu Pagès (Institut d'Estudis Catalans, Barcelona, 1914, in-4°).

M. Homolle a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie le *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée de Constantinople*, t. II (Constantinople, 1914, in-8°), au nom de l'auteur, M. Gustave Mendel, conservateur de ce Musée, et de la part de S. E. Halil-Edhem, directeur des Musées impériaux ottomans.

« Au cours de la mission qu'il a remplie à Constantinople et qui n'a pas duré moins de dix années, M. Mendel a donné : le *Catalogue des figurines de terre cuite du Musée Impérial*; — le *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée de Brousse*; — le *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée Impérial*, dont le premier volume a paru, il y a dix-huit mois, dont je présente aujourd'hui le second, et dont le troisième et dernier suivra de très près.

Digitized by Google

« Et ce ne sont pas les seuls témoins de l'activité de M. Mendel, ni les seuls fruits de son laborieux séjour : par la confiance qu'il a su inspirer aux autorités ottomanes, par ses instances auprès du Ministère de l'instruction publique, il a été l'un des promoteurs et le meilleur ouvrier de l'entente archéologique qui a rouvert à nos savants l'Asie Mineure et la Syrie, dont ils s'étaient depuis trop longtemps détournés.

« Le volume que je dépose aujourd'hui sur le bureau ne compte pas moins de 596 pages ; il contient la description de 541 objets, répartis entre cinq salles et un palier du Musée ; il est illustré de 493 figures au trait. Cette simple énumération dit assez l'importance de l'ouvrage, le soin qu'y a apporté l'auteur, et la méthode qu'il a suivie.

« Les reproductions sont simples, mais elles ont été si consciencieusement exécutées par M. Payraud, surveillées de si près par M. Mendel, qu'elles rendent avec une louable fidélité non seulement l'aspect, mais aussi le style des modèles. On remarquera d'ailleurs que, pour donner toute garantie aux études archéologiques, l'administration des Musées met à la disposition du public des photographies, dont le numéro est indiqué à la suite de chaque article et dont on peut se procurer des épreuves.

« L'abondance des figures est telle que toutes les sculptures, à part les morceaux tout à fait insignifiants, sont représentées, et l'on conçoit sans peine combien les descriptions sont, de ce fait, à la fois allégées et éclaircies.

« Celles de M. Mendel sont d'une précision minutieuse, et qui semblerait presque exagérée, si elles ne se réduisaient strictement aux détails nécessaires pour l'intelligence des monuments et pour les études de style. Mais ceux-là, M. Mendel met sa conscience à n'en négliger aucun ; il estime qu'il doit les connaître tous et les livrer tous au lecteur. Il ne considère pas son rôle comme celui d'un simple enregistreur de numéros et dresseur d'inventaire. Il se croit tenu tout d'abord à élucider les questions de provenance : il l'a fait avec une patience, une sagacité qui ne se sont arrêtées que devant l'impossible ; c'est une des plus utiles et méritoires nouveautés de son livre. La bibliographie n'a pas été moins scrupuleusement établie. Enfin, l'auteur, quand les sujets sont d'importance, ne se contente pas de résumer les opinions des érudits ses devanciers, il engage sa responsabilité, en proposant ses solutions ou ses hypothèses personnelles.

« Certaines notices prennent ainsi le développement de petites monographies, la valeur de mémoires scientifiques : je citerai pour

Digitized by Google

exemples : les monuments d'Assos (p. 1-28), les chapiteaux éoliens (p. 28-42), les barbares, mais uniques, bas reliefs libyens (p. 58-73), les monuments d'Aphrodisias (p. 176-213), ceux de Tralles (257-271), les séries archaïques de Thasos, de Cymé, de Cyzique.

« Si Milet, Magnésie du Méandre, Priène, Éphèse, Pergame ne tiennent qu'une petite place, on en connaît les raisons, qui n'incombent en rien à la Direction des Musées impériaux.

« On doit signaler par contre le nombre et l'importance, dans les collections de Constantinople, des monuments chrétiens et byzantins. M. Mendel ne les a pas étudiés avec moins de curiosité, de science et de pénétration : les notices sur les marbres de Salonique, (p. 393-411), les statues du Bon Pasteur et d'Orphée (p. 412-423), les chapiteaux historiés (p. 537-563), pour me borner à quelques exemples, témoignent de la richesse de ses informations et de la sûreté de ses jugements.

« Ce catalogue fait le plus grand honneur à la Direction du Musée qui en a conçu l'idée, qui en a supporté la très lourde dépense, à M. Mendel qui en a inspiré et exécuté le programme, si largement et sévèrement scientifique ; il peut faire envie à plus d'un musée européen. »

Le Gérant, A. PICARD.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 7 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Président annonce à la Compagnie que bien que le décret présidentiel sanctionnant le choix de l'Académie ne soit pas encore arrivé, M. Maspero prendra aujourd'hui, à titre provisoire, les fonctions de Secrétaire perpétuel.

M. Maspero, ne pouvant encore remercier officiellement l'Académie du grand honneur qu'elle lui a fait, se borne à l'assurer qu'il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour que ses affaires marchent aussi bien qu'elles ont jamais marché.

M. Théodore Reinach communique une inscription funéraire grecque en vers, de provenance égyptienne, qui est surtout remarquable par l'incorrection de la langue et de la versification, quoique le texte ne paraisse pas être plus récent que le règne d'Hadrien.

M. Émile Chatelain, président, prononce l'allocution suivante, qui est vivement applaudie :

Digitized by Google

« Je crois être l'interprète de toute l'Académie en adressant à nos associé et correspondants belges, MM. Cumont, Michel et Pirenne, l'expression de notre vive sympathie. L'héroïsme de leurs compatriotes, qui s'est manifesté à propos d'une attaque dirigée contre la France, ne peut trouver notre Compagnie indifférente et laissera dans notre souvenir, comme dans l'histoire, une trace inoubliable. »

M. Seymour de Ricci communique à l'Académie un papyrus latin inédit de l'époque d'Hadrien, sur lequel il a déchiffré un testament latin *per aes et libram*. Ce document sera intéressant pour les historiens du droit romain en raison des formules qu'il contient [1].

M. Édouard Cuq présente quelques observations.

COMMUNICATION

UN PAPYRUS LATIN INÉDIT.
NOTE DE M. SEYMOUR DE RICCI.

Un des innombrables services rendus par la papyrologie aux sciences historiques et plus particulièrement à l'histoire du droit, c'est de nous avoir fourni en très grand nombre des exemples concrets de ces actions et de ces obligations que nous ne connaissions jusqu'ici, en général, que par les traités des jurisconsultes antiques. L'histoire du droit privé grec peut ainsi s'élaborer petit à petit sur des bases solides; l'histoire du droit romain reçoit des lumières inespérées, et les passages les plus obscurs du *Corpus juris* trouvent tour à tour une explication grâce aux exemples objectifs que nous fournit la papyrologie.

Les papyrus grecs de l'époque impériale nous ont déjà

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

donné plus d'un document précieux à cet égard, et les jurisconsultes se sont ingéniés à retrouver, sous le vêtement léger d'une traduction grecque fort littérale, la phrase même du modèle latin préexistant. Ayant, depuis une dizaine d'années, réuni dans mes dossiers les papyrus latins de l'Égypte, j'ai eu la bonne fortune, à plusieurs reprises, de déchiffrer et de publier non plus des traductions grecques de documents juridiques latins, mais des textes latins originaux, dans la langue même de Gaius. C'est ainsi que j'ai pu faire connaître aux historiens du droit par des exemples concrets la nature exacte de la *manumissio inter amicos,* de l'*aditio hereditatis* et de la déclaration de naissance *citra causarum cognitionem.*

Le document que j'apporte aujourd'hui à l'Académie est plus important encore : c'est un testament en langue latine du second siècle de notre ère conservé au Musée de Berlin sous le n° P. 7124 et acquis en 1891 de l'égyptologue Heinrich Brugsch.

Colonne 1.

1]..... *Magdola.....areg.*[..]*ert... septesimi f*[*ac* ?]*tum*
2] / / / / *ugarumu..m..*[*s*]*ua Calamia.c.r..*
3] / / / / / *iuger....m* [ ].*rum matrimonium*
4] / / / / / / / / / / *icoc* [ ]*particulam qualis*
5] / / / / / / / / / / / / *ete.* [ ]*eius; aut domuculas*
6] / / / / / / / / / / / / *a..... me per hoc testamentum*
7] / / / / / / / / / / / [*h*?]*abuis..s quatuor hae qui son-ci*
8] / / / / / / / / / / / / *a Diodora et Longinia; quae sunt*
9] / / / / / / / / / / / *et sarcinas et uestem et quae habe-*
10] / / / / *setuit...s et iun..ota omnia; ut ea Diodora*
11] / / / / / / / / / *us; qu*[*o*]*d uolo efferri et sepeliri more*
12] / / / / / / / / / / / / / / *quas uolo Diodoram et Longiniam*

Digitized by Google

13] / / /[*Diodoram*]*et*[*L*]*ongin*[*i*]*am aneglogistas esse. ete-*
bus
14] / / / [ ]....*procuratorem*
15] / / / [ ]*pupillorum Heraidos et* [.]*eams-*
fais (?)
16] / / / [ ]*setr.*[.]*tuos sibi auferas*
17] / / / [ ]*etsi fuerint suae tutelae tum sin*
18] / / / [ ]*tione sublata; Iuliano quidem is-*
19] / / / [*Diodora e*]*t Longinia; post centum dies*
20] / / / [ ]..*sas h.pta sunt sua*[.].*s...pupil-*
lae
21] / / / [ ]..*meiso* $\overline{m}$*; non intetrelia....*
22 / / / [ ]*contra hoc testamentum facere quod si*
quis
23] / / / [ ]*ibus suis singulis dr*(*achmas*) *mille;*
Thais mi
24].*m*[ ] / / [ ].*quae mihi molesta sit, quam propter*
25 *uolo e*]*t iubeo eam non peruenire corpori meo*
26]*neque habere nullum negotium cum*
filias
27]*atus actio erit, una ex filiabus meis*
antequam
28].*quam su.*][...]..*e fuerit; iubeo omnem*
29]*uenire*[....]*d m ab f pqt f c efm Lucre-*
tius

Colonne II.

1 *Clemens* $\overset{\frown}{\text{HH}}$ *n* $\overline{\text{I}}$ *lib M Longino Longo*
2 [.].; *ante* [.]*t C Longinum Priscum*
3 ...*ef Arsinoit .ui.opr*[....]..
4 *X K*(*alendas*) *April*(*es*) *Ser*(*vio*) *Octauio Lae*[*n*]*a*
P[*o*]*nti-*
5 *ano, M*(*arco*) *Antonio Rufino co*(*n*)*s*(*ulibus*), *anno*
XVI Imp(*eratoris*
6 *Caesaris Traiani Hadriani Aug*(*usti*)
7 *mense Ellenio Phamenot die XXVII*

Digitized by Google

8 Μαρκος Σεμπρωνιος Πρεισκος
9 ἀντε βαλόμ[ην τ]ὴν διαθηκην καὶ
10 ἐπανεγνώσθη μοι καθως προ-
11 κειται *Ape[r]t(um) et recitat(um) in pretorio*
12 *r[..]maeo ante st[a][t]ione(m) XX he(reditatium)*
13 *((in Arsinoe[e])) isdem co(n)s(ulibus) anno XVI Imp(eratoris)*
14 *Ca[e]s[ari]s Tra[ia]ni Hadriani Aug(usti)*
15 *[mense.....] die XXX...*
16 *.....Iulius...g..uet(eranus) rog(atus)*
17 *L(ucius) Valeriu[s]...us uet(eranus) r[o]g(atus)*
18 *G(aius) Iulius [.]tu..nus uet(eranus) rog(atus)*
19 *G(aius) Domitius Clemens uet(eranus) rog(atus)*

J'ai malheureusement omis, en 1909, de collationner sur l'original les lignes 15 et 16 de la deuxième colonne.

Dans la deuxième colonne, l. 13, les mots *in Arsino[e]* ont été effacés et remplacés par un mot illisible tracé dans l'interligne.

L'intelligence des sigles qu'on lit à la dernière ligne de la colonne I et aux premières lignes de la colonne II présente des difficultés particulières et que l'on ne peut éclaircir qu'en s'aidant des autres testaments connus à ce jour.

Les documents de ce genre sont rarissimes[1]; les plus importants sont le testament de Dasumius (*C. I. L.*, VI, 10229), les extraits des testaments de P. Aelius Onesimus (*C. I. L.*, III, 6998) et Postumius Iulianus (*C. I. L.*, XIV, 2934) et surtout celui de Gaius Longinus Castor (Papyrus BGU 326; Mitteis, *Chrestomathie*, n. 316). Ce dernier rédigé en grec, mais directement traduit du latin, nous fournit le passage suivant, grâce auquel les sigles de notre papyrus deviendront intelligibles.

1. On les trouvera réunis dans Paul-Frédéric Girard, *Textes de droit romain* (4e édition, Paris, 1913), pp. 797-818, et dans les *Fontes* de Bruns.

Digitized by Google

Papyrus de Berlin :

]VENIRE[.....]·D·M·AB·F·PQT·F·C·EFMLVCRETIVS
CLEMENS ĤNĪ LIB·M·LONGINOLONGO
[.]··ANTE[.]T·C·LONGINVMPRISCVM

Testament de C. Longinus Castor (189 apr. J.-C.) :

Ταύτῃ τῇ διαθήκῃ δόλος πονηρὸς ἀπέστη. Οἰκετίαν χρήματα τ[αύ]της διαθήκης γενομένης ἐπρίατο Ἰούλιος Πετρωνιανὸς σηστερτίου νούμμου ἑνός, ζυγοστα[το]ύντος Γαίου Λουκρητίου Σατορνείλου, ἐπέγνοι. Ἀντεμαρτύρατο Μᾶρκον Σεμπρώνιον Ἡρακλια-[νόν], ἐπέγνοι.

Ce que Mommsen avait retraduit en latin :

Ex hoc testamento dolus malus abfuit. Familiam pecuniam huius testamenti facti emit Iulius Petronianus sestertio nummo uno libripende Gaio Lucretio Saturnino, (agnoui); antestatus est Marcum Sempronium Heraclianum, (agnoui).

Ajoutons à ce premier document le passage classique de Gaius (II, 102-103) décrivant le testament *per aes et libram* et expliquant le rôle du *familiae emptor*, et nous aurons presque résolu les sigles de notre papyrus :

Accessit deinde tertium genus testamenti quod per aes et libram agitur. Qui neque calatis comitiis, neque in procinctu testamentum fecerat, is si subita morte urguebatur, amico familiam suam, id est patrimonium suum, mancipio dabat, eumque rogabat quid cuique post mortem suam dari uellet. Quod testamentum dicitur per aes et libram, scilicet quia per mancipationem peragitur.

Sed illa quidem duo genera testamentorum in desuetudinem abierunt; hoc uero solum quod per aes et libram fit, in usu retentum est. Sane nunc aliter ordinatur quam olim solebat. Namque olim familiae emptor, id est qui a testatore familiam accipiebat mancipio, heredis locum optinebat, et ob id ei mandabat testator, quid cuique post mortem suam dari uellet; nunc uero alius heres testamento insti-

Digitized by Google

tuitur, a quo etiam legata relinquuntur, alius dicis gratia propter ueteris iuris imitationem familiae emptor adhibetur.

Eaque res ità agitur : qui facit testamentum, adhibitis sicut in ceteris mancipationibus, quinque testibus ciuibus romanis puberibus et libripende, postquam tabulas testamenti scripserit, mancipat alicui dicis gratia familiam suam; in qua re his uerbis familiae emptor utitur :

FAMILIAM PECVNIAMQVE TVAM ENDO MANDATELA TVA CVSTODELAQVE MEA [ESSE AIO, ET EA] QVO TV IVRE TESTAMENTVM FACERE POSSIS SECVNDVM LEGEM PVBLICAM HOC AERE *et ut quidam adiciunt* AENEAQVE LIBRA ESTO MIHI EMPTA...

La lecture exacte de cette formule présente de grandes difficultés : nous avons transcrit la version adoptée par Mommsen.

Notre papyrus nous fournit un exemple concret, le premier qui nous soit parvenu en langue latine, d'un testament *per aes et libram*, tel que le décrit Gaius dans le passage que nous venons de transcrire. Le document qui nous a été conservé n'est pas le testament lui-même, mais le procès-verbal d'ouverture de testament dans lequel le testament est transcrit in extenso.

Comme l'indique Gaius, la confection du testament a pris la forme d'une mancipation avec l'assistance obligatoire du *libripens* et de l'*antestatus*. Nous connaissons d'ailleurs plusieurs exemples concrets de mancipations, en épigraphie latine. On les trouvera groupés dans les *Fontes* de Bruns.

Écartons d'abord les trois premiers groupes de sigles [....]·D·M·AB· qui correspondent évidemment à la phrase ταύτῃ τῇ διαθήκῃ δόλος πονηρὸς ἀπέστω du testament de Gaius Longinus Castor. Nous les restituons donc

Digitized by Google

[AB·H·T]·D·M·AB·

[*Ab h(oc) t(estamento)*] *d(olus) m(alus) ab(fuit)*.

Puis doit venir le nom de l'*emptor familiae* de ce prête-nom qui achetait le patrimoine pour la somme nominale d'un sesterce et s'engageait à le transmettre aux héritiers désignés dans le testament.

F·PQT·F·C·EFMLVCRETIVS | CLEMENS

Nous pouvons tout d'abord détacher les *tria nomina* du personnage *M. Lucretius Clemens*. Il ne nous restera plus à interpréter que

F·PQT·F·C·EF

Dans le testament de Gaius Longinus Castor, on lit : οἰκετίαν χρήματα τ[αύ]της διαθήκης γενομένης ἐπρίατο Ἰουλιος Πετρωνιανος.

Nous sommes donc tenté de lire

F(amiliam) P(ecuniam) Q(ue) T(estamenti) F(acti)...

Resteraient les lettres C E F.

Plusieurs combinaisons sont possibles.

Ou bien l'on combine le C avec le F qui le précède et on lit non plus *F(acti) C(*), mais *F(idei) C(ommissarius)* ou *F(iduciae) C(ausa)*, l'*Emptor familiae* étant considéré soit comme un fidéicommissaire, soit comme un héritier fiduciaire. Ou bien on isole l'initiale C qui pourrait être la première lettre de *C(ustodit)* ou de *C(ustodela)*, mot qui se retrouve dans la formule de Gaius.

La lettre E peut être lue seule *E(mit)*, ou combinée avec la lettre suivante *E(mptor) F(amiliae)*.

Enfin le *F* pourrait être l'initiale de *F(iduciarius)*.

On aurait ainsi des phrases comme :

Familiam pecuniamque testamenti facti custodit emptor familiae M. Lucretius Clemens...

Ou encore :

Familiam pecuniamque testamenti fiduciae causa emit fiduciarius M. Lucretius Clemens.

Quoi qu'il en soit, je n'ose, pour ces trois lettres C E F, proposer une interprétation définitive.

Digitized by Google

Le reste se lit sans grande difficulté. Nous trouvons successivement l'indication du prix payé : *sestertio n(ummo) uno*, le nom du libripens : *lib(ripende) M(arco) Longino Longo*, suivi de deux lettres illisibles correspondant à l'ἐπέγνοι (lisez ἐπέγνω = *agnoui*) du testament de Caius Longinus Castor; enfin le nom de l'antestat : *ante[s] t(atus est) G(aium) Longinum Priscum*. Ce dernier nom est l'accusatif, ainsi que dans les autres mancipations qui nous sont parvenues.

L'*antestatus*, dont l'existence nous était connue depuis longtemps par l'*Epitome Gai* (I, 6, 3), est un personnage distinct du *libripens* et de l'*emptor familiae*; avec eux et les cinq témoins dont le nom figure à la fin de l'acte, nous obtenons le chiffre de sept témoins exigé par le droit romain.

Voici encore quelques notes sur divers passages du testament.

Colonne 1, l. 1. *Magdola*. Il y eut plusieurs localités de ce nom dans le Fayoum; la plus importante est celle qui a été fouillée, il y a une douzaine d'années, par MM. Jouguet et Lefebvre à Medinet en-Nahas, dans le bassin de Gharaq. Cf. les textes réunis par Wessely, *Topographie des Faîjûm* (Vienne, 1904, in-4°), pp. 101-104.

L. 7 fin, peut-être ṢPAṬI.

L. 11 ...*qu[o]d uolo efferri et sepeleri more*... Ce sont les instructions du testataire sur ses obsèques. Dans le testament de Gaius Longinus Castor, on lit de même : ἐκκο-[μι]σθῆναι περιστ[αλ]ῆναι τε ἐμαυτο[ν] θέλω τῇ φροντίδι καὶ εὐσε-βείᾳ τῶν [κ]ληρονόμων μου. Mommsen avait cru pour cette phrase grecque pouvoir restituer d'après les gloses de Philoxène : *Sepelirique pollingique me uolo*; mais il est probable que c'est notre papyrus qui, avec *efferri et sepeliri*, nous donne la vraie formule. *Efferri* est d'ailleurs l'équivalent exact d'ἐκκομισθῆναι.

Digitized by Google

L. 13 ...*uolo Diodoram*] *et* [*L*]*ongin*[*i*]*am aneglogistas esse* [*d*]*e* [*r?*]*ebus* ...(les deux derniers mots sont douteux). Le mot *aneglogistus*, qui signifie « dispensé de rendre compte », ne s'était encore rencontré qu'une seule fois dans toute la latinité. C'est un terme de droit successoral, comme le prouve un passage de Julien cité dans le Digeste (XXVI, 7, 5, 7) : *Iulianus libro uicesimo primo Digestorum huiusmodi speciem proponit : quidam decedens filiis suis dederat tutores et adiecerat : « eosque aneclogistos esse uolo ». Et ait Iulianus tutores, nisi bonam fidem in administratione praestiterint, damnari debere, quamuis testamento comprehensum sit, ut aneclogisti essent.*

L. 15. Est-ce *pupillorum* ou *pupillarum*?

L. 18. Peut-être [*aestima*]*tione sublata* (cf. Dirksen, *Manuale*, p. 926), ou encore [*ac*]*tione sublata.*

L. 21. On songerait à *integralia*.

L. 22 ...*contra hoc testamentum facere quod si quis*[*uelit*... Il s'agit d'une sanction contre toute personne qui, de mauvaise foi, attaquerait le testament; malheureusement, si le chiffre de la pénalité, soit mille drachmes, nous est conservé à la ligne suivante, je n'ai pu discerner s'il s'agissait d'une somme payée à titre de dommages ou plus vraisemblablement à titre d'amende.

Colonne II, l. 4. La date correspond au 23 mars 131. A la ligne précédente se trouvait l'indication que le testament a été dressé *f*(*actum*) à Arsinoé, mais je n'ai pu déchiffrer que quelques lettres.

Puis vient le procès-verbal d'ouverture : *ape*[*r*]*t*(*um*) *et recitat*(*um*) *in pretorio r..maeo ante sta*[*t*]*ione*(*m*) *vicesimae he*(*reditatium*), correspondant au passage suivant du testament de Gaius Longinus Castor : Ἠνύγη καὶ ἀνεγνώσθη Ἀρσινοείτῃ μητροπόλει ἐν τῇ Σεβαστῇ ἀγορᾷ ἐν τῇ στατιῶνι τῆς εἰκοστῆς τῶν κληρονομίων καὶ ἐλευθεριῶν. Dans le papyrus de Berlin, le mot *pretorio* ne m'a pas paru absolument cer-

Digitized by Google

tain ; quant au mot suivant, il faudrait voir sur l'original si la lecture *augusteo* ne serait pas possible.

En tous les cas, il est vivement à désirer que l'on puisse de nouveau collationner l'original [1].

SÉANCE DU 14 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Maspero, souffrant, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Le Président donne lecture du décret, en date du 8 août 1914, qui approuve l'élection de M. Maspero en qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Lecture est donnée :

1° d'un télégramme de M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, où il dit, entre autres choses :

« Je suis infiniment touché de la sympathie que vous nous exprimez. »

2° d'une lettre de M. Jacques Zeiller, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), où il déclare abandonner la part du prix Fould qui lui a été décernée par l'Académie, afin qu'il en soit disposé pour le soulagement des misères créées par les circonstances actuelles.

M. Paul Viollet lit un mémoire intitulé : « Les Pairs de France à la fin de l'ancien régime ».

1. Il est permis de supposer que l'*antestatus*, Longinus Priscus, n'est autre que le vétéran de ce nom cité dans un papyrus de Berlin comme domicilié à Karanis en 133 (B. G. U., 581) et mentionné encore dans un document du règne d'Antonin (B. G. U., 179) ; le soldat Longinus Priscus mentionné dans un papyrus du règne de Marc Aurèle (B. G. U., 282) est peut-être un autre personnage.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

M. Bouché-Leclercq dépose sur le bureau de l'Académie la seconde partie de son *Histoire des Séleucides*, 323-64 avant J.-C.) (Paris, 1914, in-8°).

SÉANCE DU 21 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Pirenne, correspondant de l'Académie.

Conformément au règlement, la question de savoir si la vacance du siège de M. Perrot, membre ordinaire, décédé depuis un mois, est posée.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Perrot.

L'exposé des titres des candidats et l'élection auront lieu à une date qui sera fixée ultérieurement.

M. Salomon Reinach discute certaines questions relatives aux colonies civiles et militaires de Rome. Il montre notamment combien nous sommes encore mal informés de ce qui touche aux droits des colons sur leurs terres, à la faculté que leur laissait la loi de les aliéner ou de les louer à des tiers.

Quelques observations sont présentées par MM. Cuq et Fournier.

Digitized by Google

SÉANCE DU 28 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Pottier lit une notice sur un lécythe blanc acquis par le Musée du Louvre, où se voit une représentation nouvelle du dieu de la mort, Thanatos, que l'on peut mettre en rapport avec la tragédie d'Euripide, *Alceste*, dont la date est de 438 avant notre ère.

Quelques observations sont présentées par MM. Alfred et Maurice Croiset et par M. Paul Girard.

M. Morel-Fatio lit un mémoire intitulé : « Un romance du Cid et la question de préséance des ambassadeurs de France et d'Espagne à Rome ».

M. Fournier présente quelques observations.

LIVRES OFFERTS

M. Haussoullier présente le dernier fascicule (janvier-juin 1914) du *Bulletin de correspondance hellénique* et en signale l'intérêt.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le PRÉSIDENT communique à l'Académie un télégramme donnant des nouvelles de la mission du Dr Segalen.

Le PRÉSIDENT donne ensuite lecture de la lettre suivante de M. Marcel DIEULAFOY :

Vendredi 4 septembre 1914.

Monsieur le Président et cher confrère,

Une décision ministérielle m'appelle en qualité de lieutenant-colonel du génie à la direction des travaux militaires du Maroc.

Je pars ce soir pour Casablanca.

Je n'ai pas le temps de me rendre à l'Académie, mais je vous demande comme une grâce d'être mon interprète auprès de mes confrères et de vouloir bien leur dire que je m'éloigne de Paris avec le réconfort que me donnent leur constante sympathie et leur précieuse amitié.

Veuillez agréer, etc...

M. MOREL-FATIO lit, au nom de M. Antoine THOMAS, une note dont voici le résumé :

Digitized by Google

« M. Antoine Thomas signale et analyse un poème d'Alain Chartier récemment découvert à Berlin et publié par M. Siegfrid Lemm. C'est un débat entre un vieux héraut, un jeune noble et un paysan ou villain, dans lequel le poète peint avec vigueur les sentiments divers qu'inspire à ces trois personnages la lutte séculaire contre les Anglais, et glorifie la bravoure et le culte de l'honneur, qui seuls peuvent conduire à la victoire. Le patriotisme d'Alain Chartier a été souvent remarqué et loué. L'œuvre qui vient de voir le jour révèle en outre chez le poète un sens de la réalité et une puissance créatrice qu'on n'observe pas au même degré dans ce qu'on connaissait de lui jusqu'ici et qui ne peuvent que rehausser sa gloire. »

M. A. Moret, conservateur du Musée Guimet, communique une étude sur une inscription égyptienne inédite de la IV^e^ dynastie, actuellement au Musée du Caire. C'est une disposition testamentaire d'un nommé Tentj en faveur de sa femme et de son frère, à qui il lègue la jouissance de rentes alimentaires sur le palais du roi, et la propriété de deux pièces de terrain, à condition d'entretenir son propre culte funéraire et celui de sa mère. Le document, dans un état de conservation excellent, offre un grand intérêt pour l'étude de l'organisation du culte funéraire et du régime de la propriété sous l'ancien Empire égyptien.

COMMUNICATION

UNE NOUVELLE DISPOSITION TESTAMENTAIRE DE L'ANCIEN EMPIRE ÉGYPTIEN, PAR M. A. MORET.

Le texte inédit qui suit est gravé sur un linteau de porte d'un tombeau (*mastaba*), provenant de la nécropole de Gizeh, et actuellement au Musée du Caire (*Cat.*, n° 57.139; *inv.*, n° 36.589). L'inscription, écrite de droite à gauche, comporte une ligne horizontale, en grands caractères, et 69 lignes verticales, en caractères plus petits. Le tout, soigneusement gravé, est intact à quelques mots près.

Digitized by Google

La ligne horizontale donne ce proscynème :

Le roi et Anubis, résidant dans le temple, donnent l'offrande — pour qu'il (le défunt) soit enseveli dans la nécropole comme neb (i)mḫou[1], *et (après) une belle vieillesse, vis-à-vis du dieu grand; le grand (chef) d'atelier, grand des Dix du Sud, directeur des messages, chef de deux terrains* še[2], *connu du Roi*, Tentj*[3]. »

1. *Neb imhw* qualifie une classe d'individus qui sont à la fois des initiés au sens religieux, et des recommandés au sens social. Comme tels, ils touchent des rations alimentaires sur la cuisine royale, soit en cette vie, soit pour le culte funéraire (cf. A. Moret, *La condition des féaux*, ap. *Recueil de travaux*, t. XIX, p. 113 sq.). De ces rations alimentaires, il sera question dans le texte suivant.

2. Le titre « chef de deux terrains *še* » est assez rare et particulier aux III[e] et IV[e] dynasties. Les variantes données ap. : Mariette, *Mastabas*, B. 1 (Tentj) ; Lepsius, *Denkm.*, II, 72 *b* 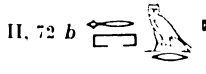 ; Murray, *Saqqara*, I, p. 18. , montrent que est ici une variante de *nswt* et signifie « royal ». Le terrain *še* est d'ailleurs le domaine royal par excellence, que le Pharaon morcelait et donnait à ferme à des tenanciers *ḫentiou-še*, « préposés au *še* ». De ces deux pièces de terrain *še*, il sera question dans le texte suivant.

3. Le nom de Tentj est fréquent sous la IV[e] dynastie. Un autre Tentj (Mariette, *Mastabas*, B 1), qui est prêtre de Cheops, a une femme nommée Ijnefert. Ce nom se rapproche de ceux de Tepemnefert et Kemnefert, femme et frère de notre Tentj. Si l'on ajoute que le Tentj de Mariette est lui aussi « directeur des messages » et « chef de deux *še* du roi », on admettra comme très probable une parenté entre lui et le titulaire du monument expliqué ici. Nous pouvons donc attribuer au règne de Cheops (début de la IV[e] dynastie, environ vers 3.000 av. J.-C.) notre texte. Nous trouvons une confirmation de cette date dans l'usage des titres *ḥrp še*, *iswr*, dans les graphies et pour et , comme dans l'emploi des pronoms absolus et que nous signalerons plus loin.

*D'après la graphie de la l. 21, il semble bien qu'ici se lise *nswt reḥ* comme le proposait Bergmann (*Recueil*, IX, p. 57).

Digitized by Google

L'inscription verticale se divise en deux parties, séparées par un fort trait vertical.

La première partie constitue un premier article, avec dispositions testamentaires en faveur de Tepemnefert, femme de Tentj.

La deuxième partie constitue un deuxième article, avec dispositions testamentaires en faveur de Kemnefert, frère de Tentj.

Ier article. — (L. 1-11.) *L'offrande sortant*[1] *pour moi dans la maison du roi, grains (et) vêtements, c'est ma femme, la connue du roi Tepemnefert, qui fait sortir*[2] *pour moi l'offrande là; (car) c'est une imḫwt*[3] *vis-à-vis du roi.*

L. 12-34). *Or, [cette] moitié du champ [de 2 še d'offrandes]*[4] *de ma mère la connue du roi Bebi, elle est*[5] *à ma femme la connue du roi Tepemnefert; c'est elle*[6] *qui*

1. *prr-t*, participe actif imparfait féminin (Sethe, *Verbum*, II, § 863).

2. Même forme participiale, ce qui est correct après introduisant le sujet (Sethe, *V.*, II, § 830; Erman, *Gram.*, § 494). Le verbe *pr* a ici le sens transitif fréquent (cf. Sethe, *Urk. A. R.*, 12, et Erman, *Gram.*[3], § 274).

3. Aussi Tepemnefert peut-elle toucher les rentes alimentaires dans la maison du roi.

4. Restituons, d'après les lignes 62-63, . L'adjectif démonstratif masc. singulier 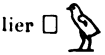 ne peut se rapporter qu'au seul nom masculin sing., l'ordinal 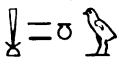 pris substantivement (cf. Erman, *Gram.*[3] § 245).

5. La graphie pour apparait aussi dans la chanson du chevrier du tombeau de Ti.

6. Le pronom absolu féminin 3e pers. sing. est connu dans les textes des Pyramides; mais il apparait ici pour la première fois dans un texte non religieux (cf. Sethe, *Verbum*, II, § 978; Erman, *Gram.*[3], § 150).

Digitized by Google

Cairo - 57.139. (Inv. 36589.)

Digitized by Google

fait sortir l'offrande là pour moi et pour ma mère, la connue du roi Bebi. Car, moi, je suis seul son héritier, comme imḫw *vis à vis du roi*[1]*; moi, je suis son fils aîné, son seul héritier*[2]*; moi, je l'ai ensevelie*[3] *dans la nécropole.*

L. 35-38.

Hen-ka[4] *Neferher*	*Hen-ka Iouſi*	*Hen-ka Senb*	*Hen-ka Persen*
Champs grains	*Champs grains*	*Champs grains*	*Champs grains*
3 sacs[5]	*3 sacs*	*3 sacs*	*3 sacs*

1. Écrit par principe d'honneur avec *n ḫr nswt* avant *rimḫw* : sur cette formule redoublée, cf. *Beni Hasan*, I, 25, 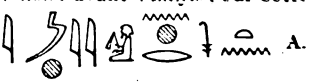 A. Moret, *La condition des féaux....* ap. *Recueil*, XIX, p. 118).

2. Cf. Sethe, *Urkunden A. R.*, I, p. 31. « c'est l'héritier total de tout bien ».

3. Cf. Sethe, *Urk. A. R.*, I, p. 116 (VI[e] dyn.), 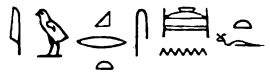 « j'ai enseveli mon père ».

4. Le *hen-ka* est le prêtre professionnel du culte funéraire, litt. « l'esclave du *ka* » ; comme on le verra plus loin (l. 46), il officie dans le *ḥat-ka* « édifice du *ka* », le tombeau ou la chapelle funéraire. Quand le culte funéraire n'est pas célébré par la femme ou les enfants du mort qui s'appellent alors *hen-ka* , on s'adressait à des professionnels avec qui contrat était passé (cf. A. Moret, *Donations et fondations*, p. 75 sq. IV[e] dyn.: G. Maspero, *Études de mythologie*, I, p. 63 sq. contrats de Siout, XII[e] dyn.) ; moyennant la jouissance de champs et récoltes, le *hen-ka* assure le culte.

5. Le signe employé ici ne me paraît pas être la forme hiératique du signe qui désigne l'aroure, mesure de superficie, bien qu'il se rapproche singulièrement de cette forme (Griffith, ap. *Procedings Society of Biblical Archæology*, 1892, p. 411). La présence des trois grains nous force à admettre que est une graphie pour ; elle est dérivée elle-même du hiératique (voir Möller, *Paläographie*, I, n° 695). Griffith établit que le boisseau surmonté des trois grains désigne une ancienne mesure, le sac de grains *ḫar* (*l. c.*, p. 421) qui

Digitized by Google

(L. 31-58). *Ce qui sort*[1] *pour eux de la propriété*[2] *de Tepemnefert constitue*[3] *leur propriété à ces henou-ka, à savoir la « petite fumigation »*[4] *et toute bonne chose qui s'y rapporte*[5]. *Qu'ils ne chôment pas*[6], *siégeant dans le Hat-ka. Les choses qui arrivent pour ma femme Tepem-*

vaut 20 *heqt*, soit environ 90 litres de grains. La ration de chaque prêtre serait donc 3 *ḫarou*, soit 270 litres de grains par an, environ 0,75 cl. par jour. Chabas avait démontré, d'après des papyrus du Nouvel Empire, que la ration alimentaire ordinaire des esclaves était de 0,60 cl. par jour (*Poids et mesures*, p. 40-41).

1. Participe actif masculin ; on s'attendrait plutôt à la forme féminine (neutre) comme plus haut ; mais le masculin s'emploie aussi pour exprimer l'idée collective ou impersonnelle : « ce qui sort de sa bouche » (L. D., II, 136 *a*, 10).

2. Sur ce sens de , cf. Sethe, *Urk. A. R.*, I, p. 13 ; Moret, *Donations*, p. 29.

3. Sur ce sens de , cf. Sethe, *Urk. A. R.*, I, p. 25 : .

4. Pour la forme du déterminatif de , voir L. D., II, 145 *d*. Il y avait dans le culte un « petit et un « grand » service, en particulier pour les offrandes (Schiaparelli, *Libro dei funerali*, II, append. I et II ; Maspero, *La table d'offrandes*, p. 72). Le mot « fumigation » est peut-être pris ici au sens général de « service d'offrandes », sens admis pour la « libation » 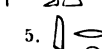 , qui, dans le culte, est le complément de la fumigation.

5. . Le déterminatif insolite remplace ici l'homme au bâton , qui est le complément ordinaire de *ir*. Sur ces abréviations, cf. Lacau, ap. *Zeitschrift für aeg. Sprache*, L, p. 1 sq.

6. Ici est un signe-mot pour le mot complet *wsf* ; au nouvel empire, le terme désigne les jours de chômage des employés et ouvriers.

Digitized by Google

nefert, passent[1] *à la résidence de ma femme Tepemnefert.*

IIe article. — *L'offrande de ma mère, la connue du roi Bebi, en grains du grenier, vêtements du per-hed*[2], *c'est le frère perpétuel*[3] *henka Kemnefert qui la fait sortir là pour ma mère, la connue du roi Bebi et pour moi-même*[4].

Cette moitié du champ de 2 še d'offrandes de ma mère la connue du roi Bebi, elle appartient au frère perpétuel henka Kemnefert; c'est lui[5] *qui fait sortir l'offrande là pour ma mère Bebi et pour moi-même, à jamais.*

* * *

En résumé, le texte nous apprend ceci :

Bebi, mère de Tentj, possédait : 1° une rente sur la maison du roi (grains et vêtements); 2° des champs d'offrandes d'une valeur de deux pièces de terre *še*.

1. Pour le sens de *phr* . cf. Siout, I, 289 et 301. « Voici : les jours de temple (les rations journalières) passent à toute la congrégation du temple. »

2. Le grenier et le *per hed* d'où proviennent les offrandes de Bebi, sont ceux de l'administration royale. On trouvera des indications détaillées sur les magasins royaux d'où sortent vivres et vêtements, ap. De Rougé, *Inscr. hiér.*, p. 3, et Sethe, *Urk. A. R.*, I, 146.

3. Nom donné à celui des frères qui assure le culte perpétuel de famille.

4. Après le pronom de la 1re personne est d'ordinaire sous-entendu (Erman, *Gram.*[3], § 154). Cf. Sethe, *Urk. A. R.*, I, 26 : .

5. Ici le pronom absolu 3e pers. masc. remplace le pronom féminin de la formule parallèle au 1er article.

Digitized by Google

I. La rente sur le palais du roi avait été léguée à Tentj par sa mère, à charge de desservir le culte de celle-ci ; Tentj avait pu toucher cette rente, parce qu'il était *imḫw* vis-à-vis du roi. Dans l'acte publié ici, Tentj dispose de cette rente et en fait deux parts : 1° L'une pour sa femme Tepemnefert. Celle-ci pourra la toucher au palais, car elle est elle-même *imḫwt* vis-à-vis du roi ; la rente servira à assurer le culte funéraire de Tentj et de Bebi. 2° L'autre pour son frère le *hen-ka* Kemnefert ; celui-ci en disposera aussi pour le compte de Tentj et de Bebi.

II. Les champs d'offrandes ont été aussi légués à Tentj par sa mère. Il les a divisés aussi en deux parts.

1° L'une est donnée à sa femme Tepemnefert ; celle-ci doit consacrer une part du revenu de ces champs au culte de Tentj et de Bebi, mais elle ne célébrera pas personnellement ce culte[1] ; Tentj charge de ce soin 4 *henou-ka*, qui reçoivent la jouissance d'une partie (indéterminée) des terrains, et 3 sacs de grains, avec la petite fumigation et ses accessoires. Le reste des produits passera à la maison personnelle de Tepemnefert.

2° L'autre moitié des champs de Bebi est donnée par Tentj à son frère le hen-ka Kemnefert. Celui-ci, étant un professionnel du culte funéraire, est chargé personnellement de ce culte en faveur de Bebi et de Tentj, et il ne partage avec personne la jouissance des champs.

Si l'on compare le document ici publié avec les textes de l'ancien empire de même nature déjà connus, en particulier l'inscription d'un anonyme de la IV^e^ dynastie (Caire 1432 ; A. Moret, *Donations et Fondations*, p. 19 sq.), l'inscription de Nekânḫ (Maspero, *Annales du Service*, III, p. 122 sq. ; Sethe, *Urk. A. R.*, I, p. 24 sq.) et l'inscription de Senouânḫ (Sethe, *Urk. A. R.*, I, p. 36 sq. ; A. Moret, *Donations et Fondations*, p. 35 sq.), on notera ce point particulier :

1. Il faut noter ici cette préoccupation d'écarter la femme du culte funéraire, sauf pour l'offrande ; cela n'est pas fréquent en Égypte.

Digitized by Google

dans les autres actes, la fondation funéraire est faite au profit soit des enfants du testateur (Nekânḫ) qui deviennent *henou-ka*, soit au profit de *henou-ka* professionnels (les deux autres textes). Ici, nous constatons un système mixte : le culte funéraire de Bebi et de Tentj sont confiés pour une partie à la femme Tepemnefert et surtout au frère Kemnefert, pour une autre partie à des *henou-ka* professionnels. Le partage des revenus, qui est une conséquence de la combinaison adoptée, est aussi une nouveauté de notre texte.

Notre texte fait ressortir aussi le rôle privilégié attribué dans la famille au fils aîné. C'est en sa qualité de fils aîné de Bebi que Tentj a été le seul héritier de celle-ci et qu'il dispose à son tour de ses biens en faveur de Tepemnefert et de Kemnefert. L'inscription de Mes (XIX^{e} dynastie) nous avait appris que ce rôle de κύριος joué par le fils aîné dans la famille, à l'époque grecque était déjà en pratique au temps des Ramessides; nous voyons ici que ces usages remontent au temps de l'ancien Empire.

Enfin notre texte apporte quelque lumière sur les conditions de la propriété sous l'ancien Empire. Tout ce que possède Tentj, rente alimentaire et terrain *še*, provient des libéralités royales. Le roi était déjà devenu le propriétaire de toutes les terres de l'Égypte; mais il donnait souvent des terres et leurs revenus à des privilégiés. Bebi et Tentj étaient de ces possesseurs à titre précaire des terres royales : nous voyons qu'ils pouvaient disposer par testament de ces terres et de ces rentes; ce qui confirme les renseignements que nous avaient donné à ce sujet d'autres textes sensiblement de même époque, les inscriptions de Mten, où l'on voit Mten acheter des terres royales et une rente alimentaire sur un temple. A tous ces points de vue, l'inscription nouvelle confirme ou complète ce que nous savions déjà du régime de la famille et de la propriété sous l'ancien empire égyptien.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente le cahier d'avril-mai des *Comptes rendus*, dont la publication a été retardée par plusieurs accidents imprévus.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Chavannes communique à l'Académie, d'après une lettre que lui a écrite M. Jean Lartigue, quelques-unes des découvertes archéologiques faites par la mission Segalen dans la province chinoise de Sseu-tch'ouan. M. Lartigue a exploré, dans la région de Kia-ting, des falaises percées d'innombrables grottes qui ont servi d'habitations aux tribus aborigènes, mais qui, auparavant, dans les deux premiers siècles de notre ère, ont été employées comme lieux de sépulture. M. Lartigue a trouvé des cercueils de poterie et des sarcophages de pierre dont le décor est nettement de l'époque des Han.

M. Salomon Reinach montre que les modernes ont eu tort de dire qu'Iphigénie fut sauvée du couteau de Calchas sous l'aspect d'une vieille femme, et de voir là une variante de la légende qui la fait métamorphoser en biche. En réalité, il n'existe qu'un seul texte grec suivant lequel Artémis, pour faire agréer sa protégée comme prêtresse en Tauride, lui aurait donné l'aspect d'une dame vénérable; ce texte, déjà mal compris par les savants byzantins, a donné lieu à la prétendue variante de la métamorphose, qui n'est pas une variante, mais le simple effet d'un malentendu. A l'instant du sacrifice, en Aulide, Artémis a substitué une biche à Iphigénie; puis elle a emporté la jeune

Digitized by Google

fille en Tauride, et là, elle lui a donné les traits d'une vieille pour la faire revêtir d'un sacerdoce important. Iphigénie n'a donc pas été vieillie pour échapper au sacrificateur, mais pour devenir sacrificatrice à son tour.

MM. Alfred et Maurice CROISET présentent quelques observations.

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. le Dr Capitan a la parole pour une communication :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie deux couteaux en silex finement taillés, trouvés à Mexico sur l'emplacement du grand temple.

« L'un d'eux est le couteau à sacrifices humains ordinaire, mais l'autre, complètement inédit (dont il n'a été trouvé que de rares spécimens et seulement dans les dernières fouilles), présente la curieuse particularité d'avoir sa pointe enfoncée dans une assez grosse boule de copal (résine qui servait d'encens aux anciens Mexicains).

« Afin d'interpréter la signification de ces deux pièces, je voudrais signaler d'abord l'usage de ces couteaux pour ouvrir la poitrine de la victime humaine afin d'en arracher le cœur. Cet emploi rituel exclusif était accompagné de conceptions mythologiques et magiques se rapportant à ces objets. Le *tecpactl* (couteau de pierre) était un symbole du feu ; c'était même souvent la forme que revêtait Xipe, le dieu du feu.

« Les légendes renferment même un récit donnant à ce tecpactl la puissance créatrice. Lancé du haut du ciel par le dieu suprême Teotl, il s'est brisé en tombant sur le sol et chaque fragment a donné naissance à un héros.

« Le couteau de pierre jouait aussi un rôle dans le calendrier

Digitized by Google

rituel; il servait à caractériser certaines années du cycle de 52 ans.

« On peut donc considérer que des deux couteaux présentés, l'un était bien le couteau efficient du sacrifice, tandis que l'autre, consacré par le copal, aurait été une offrande symbolique ou un accessoire du culte.

« D'ailleurs le symbolisme du couteau de pierre se retrouve dans les figurations des manuscrits. On sait, par exemple, que les accessoires des costumes de divers dieux, tels qu'ils nous ont été transmis par plusieurs chroniqueurs espagnols (et surtout par Sahagun), ont chacun une signification et une valeur religieuses établies et perpétuées par un rituel extrêmement sévère.

« Or, si on examine par exemple la figure du dieu Tezcatlipoca que donne Sahagun dans son fameux manuscrit de la Bibliothèque du Palais à Madrid, publié par Seler, on voit qu'il porte sur la tête « sa couronne de plumes garnie de couteaux de silex » et au bras gauche « son bracelet garni d'un couteau de silex » dont la pointe est peinte en rouge.

« Le petit dieu noir Ixtlilton porte aussi dans sa coiffure des couteaux de silex mélangés aux plumes. Et ces exemples pourraient être multipliés. Le couteau en silex prend ici une valeur conventionnelle et magique. C'est à la fois une arme parlante et une sorte d'amulette.

« En s'appuyant sur ces divers faits, il paraît donc en effet vraisemblable que le couteau à pointe enfoncée dans le copal n'est pas une pièce utilitaire, mais devait jouer le même rôle fétichique et rituel que les couteaux en silex constituant de véritables attributs des images des divinités et auxquels on attribuait des significations et des valeurs ordinairement multiples et souvent fort compliquées. Il est possible aussi qu'il ait joué le rôle d'offrande ou de pièce destinée à figurer dans une des cérémonies extrêmement compliquées si fréquentes dans le rituel des religions de l'ancien Mexique.

« La comparaison avec certaines pièces à rôle rituel des peuples antiques de l'ancien continent pourrait offrir un réel intérêt. »

M. Salomon Reinach présente quelques observations.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Depuis l'ouverture des hostilités, le seul renseignement archéologique qui me soit venu de nos provinces françaises est le suivant :

« La Direction des Musées nationaux a reçu et m'a transmis une lettre, écrite par M. Berthezenne, propriétaire du château de Mons (Gard)[1], qui est arrivée à Paris le 2 septembre dernier. Elle renfermait la copie d'une autre lettre remontant à plusieurs années et dont l'auteur était juge de paix de l'arrondissement d'Alais :

Justice de paix du canton
de la Grand Combe.

Grand Combe, 29 août 1885.

Mon cher Ferdinand,

Je t'adresse par colis-postal une statuette gallo-romaine qui a été trouvée à la Bitas... ?, dépourvue de son piédestal, le 4 mai 1853.

Dans le même terrain, on a trouvé de nombreuses pièces de monnaie dont je t'envoie un spécimen et qui ont permis à un spécialiste [de fixer] l'âge de cette Victoire qui daterait d'après [lui] des règnes de Marc Aurèle et de Lucius Verus fils d'Antonin.

Ce n'est que quatre[2] [siècles] après qu'on a découvert au même endroit, mais à une plus grande profondeur, le véritable socle.

« M. Berthezenne ajoute que son ami, le juge de paix de la Grand Combe, auteur de cette lettre, est mort peu de jours après l'avoir écrite. Il demande qu'on reproduise la photographie jointe à sa lettre ; mais il ne veut à aucun prix, dit-il, se dessaisir de l'original.

« C'est pour me conformer au désir de M. Berthezenne que je présente à l'Académie l'image de la petite Victoire en bronze, trouvée dans les environs d'Alais. Ses dimensions me sont inconnues ; elle est bien conservée et d'un aspect aimable. Pleine d'aisance, petite mais vigoureuse, cette figure est vêtue d'une longue draperie sans manches, serrée à la taille par une ceinture, et dont le vent rejette les plis en arrière. Un double

1. Mons fait partie de l'arrondissement et du canton d'Alais. La signature de la lettre est en partie illisible, mais le nom de Berthezenne se trouve écrit au crayon sur la photographie accompagnant la lettre.

2. Lisez : *trois*.

Digitized by Google

nœud de cheveux surmonte sa tête, gracieusement tournée vers la droite; une longue boucle descend sur son épaule gauche.

« Ses pieds nus reposent sur une boule que supporte un socle

La Victoire.
Statuette en bronze trouvée aux environs d'Alais (Gard).

Digitized by Google

carré en forme de cippe. Les deux bras sont également nus : le bras gauche abaissé portait une palme; le bras droit tient une couronne qu'elle élève et brandit avec force. Il semble qu'elle appelle et rassemble autour d'elle, afin de les entraîner, tous ceux qui combattent pour leur patrie et pour la défense de leurs foyers. Ses ailes frémissantes s'apprêtent à les conduire sur le chemin de l'honneur et du triomphe.

« Cette petite Victoire est de style gallo-romain. On en connaît d'autres dans la même attitude, trouvées à Autun, à Lyon, à Évreux, à Grenoble; aucune ne se présente avec une allure aussi décidée et dans un état de conservation aussi exceptionnel.

« Elle nous est arrivée comme un présage heureux, quatre jours avant la bataille de la Marne, pour fortifier nos âmes. Il semble qu'elle nous crie et nous répète le mot de Tacite : *Nunc redit animus!* »

M. Henri Cordier donne lecture de la lettre suivante, qu'il a reçue de M. Robert Gauthiot, chargé d'une mission dans l'Asie Centrale :

Post Xorogski.

1-14 août 1914.

Je vous écris du poste de Kharag, près du confluent du Pandj et du Murgab, sous le coup de la nouvelle de la guerre austro-serbe. Et je n'en sais pas plus; cependant je tiens à vous mettre rapidement au courant des principaux résultats de la partie du voyage accomplie.

Grâce à l'entente établie entre le Comité russe pour l'exploration de l'Asie Centrale et le Comité français, grâce aux bons offices de M. Senart, de M. Radloff et de leurs collègues, j'ai pu partir pour le Pamir, par Och, en compagnie d'un ethnographe russe, préparé déjà, M. Zaroubine. Nous avons gagné Post Pamirski par la route ordinaire, et de là nous nous sommes rendus aux villages les plus hauts du domaine rouchani. Nous avons parcouru des chemins singulièrement difficiles et atteint des points peu visités (deux ou trois Européens seulement y ont pénétré avant nous). Puis nous avons descendu la vallée du Bartang qui dans sa partie haute n'a guère été visitée jusqu'ici que par cinq personnes. Le voyage a été difficile; mais nous avons réuni, avec mon compagnon, bon nombre de documents linguistiques, ethnographiques et autres.

Digitized by Google

Pour ce qui est de mon ressort, je pourrai donner une idée de la langue dite « rouchanie » ou « rochanie », dont on ne savait guère jusqu'ici qu'une chose, c'est qu'elle est très proche du « chougni », parlé plus au Sud. Elle est différenciée au point de vue dialectal depuis le haut de la vallée jusqu'au bas ; les différences portent sur des points qui ne sont pas nombreux, mais qui intéressent la phonétique, la grammaire et aussi le vocabulaire.

D'autre part, la position des dialectes rouchanis vis-à-vis du chougni est tout à fait intéressante : en effet, elle intéresse *à la fois* le chougni et le sariqoli, parlé sur les confins chinois.

En dernier lieu, la comparaison du rouchani et du chougni m'a permis d'établir l'existence sur une large zone pamirienne de trois démonstratifs du type du latin *is*, *iste*, *ille*.

M. Henri Cordier communique ensuite un rapport sur les résultats archéologiques de la mission Voisins, Lartigue et Segalen [1].

M. Élie Berger fait un récit de l'arrivée et du séjour des troupes allemandes au château de Chantilly et dans les environs.

COMMUNICATION

RAPPORT DE M. VICTOR SEGALEN SUR LES RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES DE LA MISSION VOISINS, LARTIGUE ET SEGALEN.

Ya tcheou, 25 juin 1914.

A Monsieur le Professeur Cordier, membre de l'Institut.

Monsieur le Professeur,

Les recherches archéologiques de notre mission se terminant à Ya tcheou, que nous quittons sous peu, j'ai l'hon-

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

neur de vous rendre compte des résultats obtenus dans cette première partie du voyage.

Basé sur les conseils de M. le professeur Chavannes et sur nos études antérieures poursuivies en Chine durant plusieurs années, notre programme était le suivant :

1° Relever, entre Si-ngan fou et Ya tcheou, la plupart des monuments funéraires de l'époque des Han et des T'ang et en faire une étude détaillée ; rechercher tous les spécimens existant encore de la sculpture sur pierre aux mêmes époques.

2° Identifier les nombreux monuments bouddhiques épars dans la province du Sseu-tch'ouan, et décider s'il en existait de réellement antérieurs à l'époque des T'ang : d'où venait, en un mot, l'iconographie bouddhique du Sseu-tch'ouan, et où s'en trouvaient les principaux gisements.

Grâce à nos traductions préparatoires des chroniques provinciales et locales, nous avons pu, à partir de Si-ngan fou, choisir un itinéraire, souvent dédoublé, qui ne semble laisser que peu de choses en dehors de son tracé. C'est ainsi que les deux rives de la Wei ont été étudiées jusqu'à Pao-ki hien, d'où nous avons fait route commune vers Han tchong fou, négligeant le Fo ping t'ing dépourvu de tout monument ancien. Mais, nous redivisant à Han-tchong fou, nous avons pu étudier, sans omission grave, la préfecture entière du Pao ning fou : M. Jean Lartigue, traversant le massif montagneux qui sépare Han tchong fou de Nan kiang et Pa tcheou, cependant que le comte Gilbert de Voisins et moi faisions route, par Kouang Yuan hien et Tchao houa hien, sur Pao ning.

De Pao ning, réunis à nouveau, nous avons descendu le Kialing jusqu'à P'ang tcheou, pour nous rendre à K'iuhien, dans le Souei-ting fou, et nous sommes revenus en droite ligne vers Tch'eng-tou, à travers les importantes préfectures de Chouen-King et Tong tch'ouan fou.

Digitized by Google

Il fut quelque temps en question de nous rendre à Tch'ong K'ing, où les textes signalaient des tombeaux antérieurs aux Han. Grâce à l'aide très efficace de M. le consul Bodard, ce détour considérable nous a été épargné, par le soin qui a été pris de nous en réunir sur place tous les documents désirables.

De Tch'eng tou, après dix jours d'arrêt consacrés à une première mise au point de nos documents, au développement de nos clichés, nous sommes repartis vers Mien tcheou et Tseu t'ong hien, puis revenus à Tch'eng tou que nous avons quitté avec un certain retard dû à l'abondance même des points à étudier aux alentours.

Nous avons ensuite descendu le Min, jusqu'à Kia ting et Kien-Wei hien, point extrême sud de notre itinéraire, et, de retour à Kia ting, avons gagné Ya tcheou.

Nous croyons n'avoir laissé en dehors de cette route que des préfectures peu pénétrées par l'art chinois, telles que le Long ngan fou, ou, au contraire, trop accessibles et visitées, comme celles que traverse le Yang-tze. Ces cinq premiers mois de voyage nous ont donc livré ceci :

— Monuments : d'innombrables tumuli Han, dont quelques-uns ouverts, d'autres intacts dans la disposition du caveau décoré, où nous avons pu pénétrer.

— Une vingtaine de grands piliers funéraires Han, dont un seul, celui de Ya tcheou, avait été déjà étudié. Les piliers de K'iu hien sont d'un style fort différent, et certains d'entre eux dans un état de conservation remarquable.

— Statues. Une dizaine de tigres ailés ou de chevaux Han, dont quelques-uns datés exactement. Quelques grandes stèles de la même époque, non décrites encore.

— La question du bouddhisme au Sseu tch'ouan s'éclaire de diverses façons : soit en découvrant des monuments datés par des inscriptions vérifiées, soit en appliquant à des monuments non datés les conclusions — de style, d'époque, de manière caractéristique, — obtenues

Digitized by Google

par l'étude des monuments datés. Nous pouvons, sur ce point, affirmer :

Que, si la plupart des monuments bouddhiques Sseu-tch'ouanais datent de l'époque des T'ang (avec quelques grossières imitations des Song et de nombreuses répliques modernes), il n'en existe pas moins, en trois points du Sseu tch'ouan, à Mien tcheou (Si-chan Kouan), Mien tcheou (pilier Han surdécoré) et à Kia ting fou, des gisements bouddhiques nettement antérieurs aux T'ang, que des inscriptions formelles datent des Leang, des Tcheou du Nord et des Souei.

Les monuments des Leang et des Souei portent les années exactes de 529 (date bouddhique la plus ancienne relevée sur un monument au Sseu-tch'ouan) et 610. — Chacun de ces trois groupements présente dans l'exécution, le groupement des personnages, la forme des niches, etc., des différences si caractérisées, qu'on peut désormais poser l'existence de trois *styles* bouddhiques antérieurs aux T'ang : les styles des Leang, des Tcheou du Nord et des Souei. Dans chacun d'eux se relèvent de très curieuses influences qu'il serait trop long et d'ailleurs précoce de développer ici, mais qui permettront sans doute plus tard de tracer avec exactitude la marche historique de l'iconographie bouddhique au Sseu-tch'ouan.

De plus, les hasards de la route nous ont conduits à des recherches peu prévues au départ.

Tout d'abord, l'abondance et le parfait état de conservation des tumuli impériaux de toutes les dynasties, — depuis celui de Ts'in Che-houang, à Lin-t'ong hien, jusqu'à ceux de ses ancêtres dans la haute vallée de la Wei, — ont amené M. Lartigue à en faire une étude topographique complète, d'où l'on pourra ensuite déduire quelques données nouvelles sur la géomancie de la Chine ancienne.

D'autre part, dans son voyage de Han tchong à Patcheou, M. Lartigue a posé un premier jalon dans les études

Digitized by Google

mégalithiques en Chine, en découvrant un menhir authentique et en en localisant un bon nombre d'autres semblables.

Enfin vient la question que l'on peut nommer « Caves de falaises », sans préjuger de leur origine, ou *Tombes de falaises*, si nous supposons acceptée l'origine que nous en proposons.

Dès notre entrée au Sseu-tch'ouan, c'est-à-dire au Nord de Kouang Yuan hien, sur le Kialing, nous avons été frappés par l'existence, dans les berges du fleuve, de nombreuses excavations quadrangulaires, d'environ 1 m 50 de haut et de large, et pénétrant de 2 mètres dans la roche. La plupart, situées à 10 mètres de haut, étaient absolument inaccessibles. Celles que l'on pouvait atteindre, toutes vides, ne présentaient aucune indication.

Ces caves de falaises, existant donc du Nord au Sud-Ouest et sans doute dans quelques autres régions du Sseu-tch'ouan, se retrouvent en abondance dans la vallée du Min, où elles atteignent leur plein développement.

Leur nom vulgaire chinois est « Man-tong », Cavernes de Man-tze, nom préjugeant ainsi d'une origine étrangère à la civilisation chinoise : les Man-tze les auraient creusées comme maisons d'habitation. C'est l'hypothèse que tous les voyageurs européens ont adoptée. Il faut avouer que quelques-unes, particulièrement accessibles, sont habitées, mais par des paysans chinois.

Seul, M. Torrance, résidant à Tch'eng-tou, ayant trouvé dans ces caves quelques statuettes et des briques décorées, émit, le premier, l'hypothèse que c'était avant tout des sépultures chinoises et remontant à l'époque des Han.

Une étude complète de ces caves nous permet d'aller plus loin et d'ajouter les données suivantes :

— Toutes ces excavations, sans exception, relèvent d'une seule manière de creuser la pierre, obéissent aux mêmes dispositions générales et ne varient que par les dimensions, le couloir d'accès, le fronton extérieur, la plus ou moins grande complexité des chambres.

Digitized by Google

— Toutes paraissent avoir été ouvertes, fouillées, à une époque déjà ancienne, soit en descellant les dalles qui muraient l'entrée, soit en profitant d'accès fortuits produits par l'éboulement de la falaise.

— Tous les objets qui s'y trouvent, — depuis les sarcophages de pierre et les cercueils de terre cuite jusqu'aux statuettes, vases de bronze, etc. que des fouilles nous ont fait découvrir, — marquent, sans exception, une destination funéraire, et jamais un but d'habitation. Celles qui furent habitées, après violation et fouilles, présentent des aménagements ultérieurs que les voyageurs européens ont pris pour des dispositions originales : transformation des sarcophages en abreuvoirs (?) ou même en banquettes de repos.

Déjà, les trouvailles d'objets « mobiles », — vases, statuettes et sapèques de l'époque Han, — indiquaient une origine chinoise. L'étude systématique que nous venons de faire, de tout ce qui fait corps avec le rocher, ne permet plus aucun doute : tous les ornements creusés de première main doivent bien être rapportés à la même époque. Ceci jette un nouveau jour sur l'architecture de cette dynastie, dont il n'existait plus de monuments d'une telle dimension : depuis les petites caves du Nord du Kialing, on a tous les intermédiaires jusqu'aux superbes façades à frontons de 8 mètres de haut sur 9 mètres de large, que l'on découvre dans la vallée du Ya-ho. Certains d'entre eux sont dans un état de conservation suffisant pour être étudiés sans autres points de comparaison, mais présentent avec une grande fidélités les ornements Han des piliers de K'iu-hien et de Mien tcheou. Certains des gros pilastres monolithes étaient même ornés sur toutes leurs faces comme ces piliers; — c'étaient de véritables piliers funéraires, porteurs d'inscriptions —. Un ensemble de documents photographiques, d'estampages et des reconstitutions successives nous livre donc une partie de l'histoire non seulement de l'art sculp-

Digitized by Google

tural, mais de l'art *monumentaire* chez les Han. Si l'on ajoute que cet art funéraire, dans son dédain de figurer les choses de la mort, empruntait ses motifs aux habitations des vivants, on peut conclure que nous possédons là l'un des moyens les plus fidèles de réimaginer les palais et les temples de cette dynastie, puissante et riche entre toutes.

Il est bon de répondre par avance à cette objection : pourquoi l'archéologie chinoise, si scrupuleuse, si méticuleuse dans ses descriptions, ne parle-t-elle point de ces caves comme sépultures? C'est, d'une part, que les inscriptions y sont fort rares ou délitées et que les inscriptions ont une valeur prépondérante dans les recueils archéologiques chinois. D'autre part, il n'est pas vrai d'affirmer que les textes ne parlent point du tout de ces caves : les données nouvelles que nous en rapportons montreront que certaines inscriptions signalées comme existant dans des « caveaux funéraires » doivent s'entendre d'inscriptions de « tombes de falaises » : la description est saisissante de fidélité à travers le raccourci du texte chinois. Enfin, certaines autres inscriptions, non localisées dans les livres, mais soigneusement recopiées, nous les avons retrouvées sur des stèles indiscutablement Han, décorant l'entrée de ces caves et faisant corps avec la paroi du rocher.

Telles sont, Monsieur le Professeur, nos premières conclusions, faites sur le terrain même de nos recherches et dont d'autres recherches dans les textes montreront le bien fondé ou les erreurs. Nous tenions à vous les exposer sans tarder et à préciser aussi, durant toutes nos investigations dans cette province, — archéologiquement peu connue, — quelles bases fermes et solides ont été posées par M. le professeur Chavannes, dans ses voyages, ses livres, son enseignement, auquel nous tenons à rendre hommage.

Nous faisons route, maintenant, vers Batang, que nous espérons atteindre en vingt-cinq jours, si les prétextes de la politique chinoise, aux prises avec les affaires anglo-

Digitized by Google

sino-thibétaines, — ne nous retardent ou ne nous arrêtent à Ta-tsien-lou ; — si les pillards thibétains des environs de Li-t'ang ne nous causent quelques incidents de route : on annonce le meurtre d'un Européen, de son escorte et ses porteurs. — C'est à Batang que commencera le levé hydrographique du haut Yang-tze que nous tenterons de poursuivre jusqu'à la latitude de Li-Kiang, après la boucle, jusqu'au pont de Tseu-ti-Kiao, point de départ de l'étude du fleuve par le commandant Audemard.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur, l'expression très respectueuse de nos plus dévoués sentiments.

LIVRES OFFERTS

M. Salomon Reinach présente, au nom de l'auteur et de M. Rey, le *Catalogue de la collection Barthélemy Rey*, par M. Seymour de Ricci. — *Objets d'art du moyen âge et de la Renaissance* (Paris, s. d., gr. in-4°, fig. et pl.).

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Ernest Babelon communique une lettre de M. Marcel Dieulafoy, qui a pris possession de son poste à Casablanca.

M. Ernest Babelon donne ensuite lecture d'un mémoire qui a pour titre : *Attila dans la numismatique.*

Les terribles événements qui se déroulent sous nos yeux depuis près de deux mois, la barbarie des armées allemandes brûlant des villes ouvertes, massacrant des populations inoffen-

Digitized by Google

sives, détruisant par le fer et le feu la Bibliothèque de Louvain, la cathédrale de Reims et bien d'autres monuments d'art, — ces actes, qualifiés *crimes* dans les Codes de toutes les nations civilisées, ont rappelé à la mémoire de tous les déprédations féroces d'Attila, roi des Huns, au v^e^ siècle de notre ère. Le rapprochement s'impose d'autant plus à l'esprit, comme la presse quotidienne l'a remarqué, que les Huns prédécesseurs des Allemands, après s'être avancés jusque sous les murs de Paris, ont été refoulés, puis battus par les Gallo-Romains dans les plaines des environs de Châlons, sur les bords de la Marne : ce fut la bataille des Champs catalauniques, en 451.

Ces souvenirs historiques ont donné l'idée à M. Babelon de rechercher si l'invasion d'Attila n'avait pas laissé quelques traces dans la numismatique. Évidemment, il n'y a point et il ne saurait y avoir de monnaie au nom d'Attila. Mais les Romains, suivant un usage constant, ont introduit sur leurs monnaies, à cette époque, un type nouveau qui rappelle leur grande et retentissante victoire des Champs catalauniques. Ce type représente l'empereur romain, debout, écrasant du pied un dragon à tête humaine et à queue de serpent. Cette image symbolique paraît, pour la première fois, sur les pièces d'or des deux empereurs contemporains de la défaite d'Attila, Valentinien III, empereur d'Occident, et Marcien, empereur d'Orient. Le dragon à tête humaine et à corps de serpent rappelle les Géants anguipèdes qui, dans la mythologie antique, sont foudroyés par Jupiter. Pour commémorer la défaite d'Attila et de ses hordes dévastatrices, on s'est inspiré de la Gigantomachie ou Combat de Jupiter contre les Géants révoltés, qui voulaient dominer sur le monde.

Des légendes du moyen âge, d'origine gothique, firent d'Attila, dont le nom était synonyme de terreur et de destruction brutale, une incarnation du diable, et les Huns furent mis au nombre des démons. Or les démons, dans la symbolique chrétienne, sont les héritiers des Pans, des Satyres et des Faunes antiques. M. Babelon montre une médaille d'Attila, exécutée en Italie, au début du xvi^e^ siècle, d'après les données de la tradition médiévale. Attila y est représenté, comme les Faunes antiques, avec des cornes de bouc, des oreilles et une barbiche de bouc : il est ainsi le roi des démons venus des steppes asia-

Digitized by Google

tiques. Figurant dans l'immense cortège de l'Enfer chrétien, c'est à ce titre qu'il prend place dans l'art du médailleur et même dans l'art sculptural de la Renaissance.

M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Salomon Reinach rappelle que Stilicon, au début du v^e^ siècle, fit enlever les plaques d'or des portes du Capitole pour subvenir à la détresse de l'État. Un historien byzantin prétend qu'on découvrit alors, en une certaine partie des portes, une inscription dont il donne le texte et qui comportait une prédiction fâcheuse pour Stilicon. M. S. Reinach essaye d'établir qu'il s'agit simplement d'un graffite, d'une signature d'oisif mal lue ; il la rétablit ainsi : *Niger, Q. Regii ser(vus)*.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 2 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

A propos du procès-verbal de la dernière séance, dans laquelle M. Babelon a fait circuler le moulage d'une médaille de la Renaissance représentant d'un côté Attila et de l'autre la ville d'Aquilée, M. Antoine Thomas rappelle qu'une chronique hongroise attribue formellement à Attila, dont elle énonce le nom sous la forme *Aquila*, la fondation d'Aquilée. Cette légende, qui prend le contrepied de l'histoire, puisque le roi des Huns est le destructeur et non le fondateur d'Aquilée, est peut-être dérivée d'une légende italienne d'après laquelle Attila est considéré comme le fondateur d'Udine, cette ville ayant, dit-on, pris naissance autour du camp retranché construit par le roi des Huns pendant le long siège d'Aquilée, et ayant souvent servi de résidence au patriarche d'Aquilée depuis la destruction de son siège propre.

Digitized by Google

MM. Babelon et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Homolle fait une communication intitulée : *Les énigmes de Marmaria.*

SÉANCE DU 9 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Héron de Villefosse communique, au nom du P. Delattre, correspondant de l'Académie à Carthage, le texte d'une petite inscription votive trouvée sur l'emplacement de cette ville. Elle est gravée sur une stèle en pierre calcaire et accompagnée de symboles sculptés :

T · G A R G I L I V S
V A L E S
. . . I S O V O T V M (*amorce d'un V avant I*)
S O L V I T

T(itus) Gargilius Vale(n)s [ex v]iso votum solvit.

La forme *ex viso* (pour *ex visu*) se rencontre assez fréquemment [1]. C'est donc à la suite d'une apparition de la divinité à T. Gargilius Valens, évidemment pendant son sommeil, que cet ex-voto a été consacré. Comme le nom de la divinité n'est pas exprimé dans le texte, il est à peu près certain que le monument provient d'un des temples de Carthage placé sous le vocable d'une divinité connue.

M. A. Moret, conservateur du Musée Guimet, communique une inscription égyptienne inédite de la VIII[e] dynastie (vers 2.400 av. J.-C.). Il s'agit d'un décret royal qui nomme le vizir Ŝmaj directeur du Sud et qui énumère les 22 nomes de la

1. Cf. par exemple, *Corp. inscr. latin.*, VI, 784; XIV, 23, 54, etc.

Digitized by Google

Haute-Égypte soumis à son autorité. C'est le premier document de ce genre et la plus ancienne liste de nomes qui ait été retrouvée. La stèle, provenant des fouilles de MM. Ad. Reinach et R. Weill à Koptos, est actuellement au Musée du Caire [1].

M. Homolle continue sa communication sur « les énigmes de Marmaria ».

COMMUNICATION

UNE LISTE DES NOMES DE LA HAUTE ÉGYPTE, SOUS LA VIII^e^ DYNASTIE, PAR M. A. MORET.

Au nombre des monuments de l'Ancien Empire provenant des fouilles faites en 1911, à Koptos, par MM. Ad. Reinach et R. Weill, se trouvait une stèle, en très mauvais état, dont M. Weill avait donné une photographie, sans la transcrire ni la traduire [2] (*Les décrets royaux de l'ancien Empire*, p. 91 et pl. XII, 2). Ayant eu à étudier cette inscription pour le *Catalogue* du Caire, j'ai pu déchiffrer une grande partie du texte, dont l'intérêt principal réside dans une énumération complète des nomes de la Haute-Égypte.

La stèle (inv. n° 43053) est une dalle rectangulaire ; l'extrémité droite manque et, avec elle, le début de l'inscription, qui comporte une ligne horizontale et des lignes verticales, dont 15 sont inégalement bien conservées ; à partir de la ligne 4, les lignes sont complètes, sinon entièrement lisibles.

Ligne horizontale (⟶).

[Ordre royal au divin père, aimé du dieu, chef, pupille

1. Voir ci-après.

2. K. Sethe (*Gött. Gel. Anz.*, 1912, n. 12, p. 722) avait lu quelques mots et pressenti l'intérêt du texte.

Digitized by Google

royal[1]] directeur de la ville de la pyramide, juge de la Porte, vizir, directeur du Sud, directeur des prophètes, sacrificateur de Min, Šma[j]. »

Lignes verticales.

Il manque au début, d'après la titulature ordinaire de Šmaj, 8 à 9 cadrats dans la ligne horizontale; cela correspondrait à autant de lignes verticales, plus une réservée au nom d'Horus du roi dont Šmaj était le vizir, c'est-à-dire Neterbiou [Neferkaouhor] de la VIII[e] dynastie ou son prédécesseur. La ligne verticale 1 subsistante serait donc en réalité la ligne 9 ou 10.

(1) [manquent les $\frac{2}{3}$]... « en ce Sud où tu es. Il y a...

(2) [manquent les $\frac{2}{3}$]... au temps des rois du Nord (?)

A donné (3) [à toi ma Majesté][2] ce Sud sous ton autorité, à savoir les nomes dont les noms (sont) :

1. *Ta sti* (Nubie ou Éléphantine)[3]; 2. *Wtes-Hor* (Edfou, Apollinopolis Magna); 3. *les deux plumes* (Neḫen, Eileithyapolis)[4]; (4) 4. *Sceptre Wast* (Thèbes); 5. *les deux Faucons* (Koptos); 6. *Crocodile Ad* (Dendérah); 7. *Sistre Sešešt*[5] (Diospolis parva); 8. *Reliquaire Deḥt* (Abydos, Thinis)[6]; 9. *Min* (Panopolis); 10. *Serpent Wad-t*[7] (Aphro-

1. Restituer au début 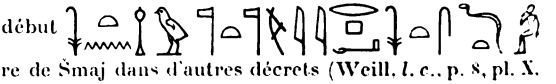 d'après la titulature de Šmaj dans d'autres décrets (Weill, *l. c.*, p. 8, pl. X, l. 3-5).

2. Compléter au début l. 3 : .

3. Cf. Erman, ap. *Zeitschrift für aeg. Spr.*, XLV, 1908, p. 128.

4. Sur cette graphie, cf. Steindorff, *Die ägyptischen Gaue* (Abh. Sächs. Ges. d. Wiss. Bd. 27, 1909), p. 869.

5. Ici le sistre est plutôt un bucrâne, comme aux textes des Pyramides N. 655, M. 169.

6. Pour la forme, cf. *Pyramide*, M. 37.

7. Sur cette lecture, *Pyramides*, Spr. 436 : 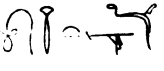 P. 68, N. 36.

Digitized by Google

ditopolis du Sud); 11. *Seth* (Hypselis); 12. *Mont-Serpent Dou ift* (Hierakonpolis); 13. *Térébinthe supérieur Atf ḥnti* (Lycopolis); (5) 14. *Térébinthe inférieur Atf pehwt* (Cusae); 15. *Lièvre Oun* (Hermopolis); 16. *Gazelle Ma-ḥḏ* (Hibonou)[1]; 17. *Chien Inpou* (Cynopolis); 18. *Oiseau Sep* (Hipponos); 19. *Sceptre Wabw* (Oxyrhynchos); 20. *Laurier rose supérieur Nâr ḥnti* (Heracleopolis); 21. *Laurier rose inférieur Nâr pehwt* (Nilopolis); 22. *Couteau Demat*[2] (Aphroditopolis du Nord).

(6) Ma Majesté juste a fait pour toi qu'ils soient sous le bâton[3] (?) du Directeur du Sud en totalité. (7) Tout *Sar*[4], tout ....., tout directeur des scribes, tout régent de *hat*[5], ... (8) tout artisan de métier, qui sont tous dans ce Sud, qu'ils fassent leurs affaires sous ton autorité. (9) Tous les *meritou*[6] du ....., ma Majesté donne qu'ils soient amenés (?)[7] sous ton autorité, afin que tu fasses la réunion de ce Sud (10) en son entier. Fais sceller [cet ordre auprès du] scribe..... dans ce Sud, qu'il fasse le scellé. Tout *Sar*, tout préposé au sceau (11) qui ferait opposition[8] à cet (ordre) scellé, ma Majesté ne permet pas qu'ils restent établis dans aucune [place] qui sont là (*ntjtim*) [régulièrement] (12) sous ton autorité.....

Agis donc de concert[9] avec le prince, commandant, chancelier du roi du Nord.... (13) directeur des ...

1. Graphie de l'ancien Empire (Steindorff, *l. c.*, p. 869).

2. *Pyramides*. P. 81. Graphie de l'ancien Empire (Abou Gourab), à la place du ptolémaïque usuel.

3. Le a disparu; on distingue des traces de . A la fin de la ligne, compléter *ma ḳdnou sen*.

4. Notable ou propriétaire foncier.

5. Domaine clos de mur, ou château.

6. Serfs du domaine.

7. est peu net. Cf. Weill, *l. c.*, pl. IX, et pl. X.

8. Peu visible. Cf. Weill, pl. IX.

9. Même expression, Weill, *l. c.*, pl. X.

Digitized by Google

royaux ..... cet Jdj[1] (**14**) (*les 3/4 illisibles*) le roi lui-même (présent) au scellement. (**15**) *illisible*. »

Stèle de Šmaj.
Musée du Caire (Inv. 43053).

* * *

Voici donc un décret royal qui nomme directeur du Sud le vizir Šmaj. Ce personnage nous est connu par un des

1. *Jdj* semble le personnage qui apparaît au décret mutilé, publié par Weill, *l. c.*, pl. XI.

Digitized by Google

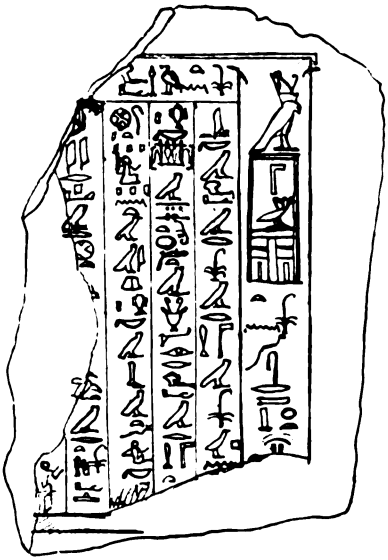

Stèle du fils de Śmaj.

Stèle de Śmaj.

Digitized by Google

décrets de Koptos daté du roi Neterbiou Neferkaouhor, de la VIII^e^ dynastie (Weill, *l. c.*, pl. X et p. 82), où Šmaj est déjà en fonctions de directeur du Sud; notre texte est donc antérieur et se rapporte soit aux premières années du règne de Neterbiou, soit au règne de son prédécesseur, qui semble avoir été Ouaḏkarâ, connu, lui aussi, par un décret de Koptos (Weill, *l. c.* p. 65).

La date approximative peut être fixée vers 2.400 av. J.-C.

Notre décret fait donc partie d'un ensemble de textes de Koptos; par le style aussi et les formes protocolaires, il s'apparente aux textes déjà publiés datés de Ouaḏkarâ et de Neferkaouhor.

Comme directeur du Sud, Šmaj commande aux 22 nomes de la Haute-Égypte. L'énumération de ces nomes constitue le principal intérêt du document. Jusqu'ici nous ne possédions d'autres renseignements sur les Nomes que ceux fournis par ces bas-reliefs des temples où les dieux reçoivent les offrandes des diverses provinces de l'Égypte, personnifiées par des Nils ou d'autres personnages portant sur la tête le nom de chaque nome. C'est seulement dans les temples d'époque gréco-romaine à Edfou, Philæ, Dendécah, Kom-Ombo, que nous trouvions au complet la succession des 20 nomes de la Basse-Égypte et des 22 nomes de la Haute-Égypte. En remontant de l'époque gréco-romaine aux temps antérieurs, nous retrouvons des processions de nomes incomplètes à Abydos (temple de Séti I^er^, XIX^e^ dyn.), à Louxor (temple d'Aménophis III, XVIII^e^ dyn.), sur un autel de Senousrit I^er^ (trouvé à Lischt, XII^e^ dyn.), et enfin sur les murs du temple solaire de Neouserrâ (V^e^ dynatie) à Abou-Gourab; de plus, le temple de la pyramide de Mykerinos (IV^e^ dyn.) a conservé des groupes statuaires où le roi apparaît encadré de divinités des nomes. En combinant les renseignements donnés par les textes des Pyramides (V^e^ et VI^e^ dyn.), certains tombeaux

Digitized by Google

de nomarques (Ve et VIe dyn.), les statues de Mykerinos et les bas-reliefs de Neouserrâ, on arrivait à retrouver, pour l'ancien Empire, les nomes de la Haute-Égypte correspondant, sur les listes ptolémaïques, aux nos 1 à 9, 12, 15, 16, 18 à 22. On pouvait donc supposer que la division de la Haute-Égypte en 22 nomes remontait à l'ancien Empire; cependant aucun texte n'en donnait la preuve complète. C'est le grand intérêt de notre décret que de fournir la plus ancienne liste connue des nomes de la Haute-Égypte; il n'y a pas de lacunes dans l'énumération; l'existence des 22 nomes sous l'Ancien Empire est désormais certaine. Notons, enfin, que nos renseignements ne proviennent pas ici de tableaux religieux conventionnels, mais d'un document administratif, issu de la chancellerie royale. Ce n'est plus une liste arrangée par nous, au moyen de textes juxtaposés; c'est la première liste officielle des nomes de la Haute Égypte, énumérés en allant du Sud au Nord, suivant les principes d'orientation habituels aux Égyptiens.

Sous la VIIIe dynastie, l'Égypte du Sud s'étendait de la Nubie à Aphroditopolis du Nord, un peu au Sud du Caire actuel. L'inscription d'Ouni nous apprend qu'il en était déjà de même au début de la VIe dynastie : « Le roi Merenrâ, dit-il, me fit commandant, directeur du Sud, depuis Éléphantine, au Sud, jusqu'à Aphroditopolis du Nord, au Nord... Il y a donc là une division administrative qui ne change point de la VIe à la VIIIe dynastie.

Quels sont les pouvoirs du Directeur du Sud? D'après notre texte, qui présente malheureusement ici quelques termes illisibles, le Directeur du Sud commande aux fonctionnaires royaux des écritures et du sceau, aux propriétaires fonciers ou notables (*sarou*), aux serfs du domaine royal (*meritou*), aux artisans (*irou nt ḥmou*). Šmaj est encore directeur des prophètes et juge de la Porte. D'après le texte d'Ouni, le Directeur du Sud surveille aussi la levée des impôts et l'exécution des corvées; il assume, à l'occa-

Digitized by Google

sion, le commandement des troupes levées dans tout le Sud. C'est donc un véritable vice-roi, qui centralise entre ses mains les pouvoirs sur la Haute Égypte, tant au point de vue judiciaire, financier, religieux et militaire, qu'administratif.

Or la charge de Directeur du Sud date de la fin de la V^e^ dynastie. Les Pharaons memphites, qui résidaient dans l'Égypte du Nord, semblent avoir voulu, en nommant un vice-roi du Sud, créer un agent de centralisation et de surveillance en regard des princes locaux et des sanctuaires privilégiés, dont les domaines et l'influence grandissent en Haute-Égypte à partir de la même époque. Šmaj est donc un des agents de la lutte des Pharaons memphites contre cette aristocratie civile et religieuse de la Haute-Égypte, dont ils ne pouvaient arrêter le développement, mais qu'ils entendaient cependant maîtriser ou surveiller.

La création d'une vice-royauté du Sud n'était d'ailleurs pas sans danger ; les pouvoirs étendus donnés au Directeur pouvaient encourager son ambition personnelle et l'orienter même contre le Pharaon. C'est ce que donne à penser une stèle, provenant elle aussi de Koptos, mais encore inédite, qui se trouve actuellement chez un marchand d'antiquités, à Louxor. C'est un décret daté aussi du roi Neterbiou Neferkaouhor, adressé à un « commandant », fils d'un fonctionnaire royal, dont le nom est mutilé [1], mais dont la titulature correspond exactement à celle de Šmaj. Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit bien du fils de notre directeur du Sud. Or ce nouveau texte déclare ceci : « Te voici [2] commandant, directeur du Sud, directeur des prophètes en ce Sud qui est sous ton autorité depuis la Nubie au Sud jusqu'au nome du Sistre (Diospolis Parva, 7^e^ nome). Fais donc le

1. On distingue les deux dernières lettres de Šmaj.

2. Noter la graphie pour ?

Digitized by Google

commandant, directeur des prophètes..., le directeur des régents de domaine qui sont là sous ton autorité, comme remplaçant de ton père, le divin père, l'aimé du dieu..., etc. (Šma)j. »

Ainsi, un directeur du Sud, probablement Šmaj, avait obtenu l'hérédité de sa charge pour son fils. Mais le roi, en cette circonstance, réduit l'étendue des pouvoirs du Directeur du Sud et les limite aux 7 premiers nomes de la Haute-Égypte. N'y a-t-il pas là une preuve que Šmaj nourrissait, en faveur de son fils, une ambition qui allait contre les intérêts du roi, car l'hérédité de la vice-royauté ne pouvait être que dangereuse pour le pouvoir royal? En tout cas, il y eut certainement résistance de la part du Pharaon, qui diminua le danger en réduisant de plus de deux tiers le territoire sur lequel s'exerçait l'autorité du nouveau vice-roi.

La préoccupation de surveiller le vice-roi apparaît aussi dans une clause importante de notre décret. Šmaj doit « agir d'un commun accord » avec un certain Jdj, qui, entre autres titres importants, porte celui de « chancelier du roi du Nord ». La même clause se retrouve dans un autre décret de Neterbiou Neferkaouhor, publié par M. Weill (*l. c.*, p. 82, pl. X), où, lors de l'inauguration d'une fondation funéraire en l'honneur du roi, le directeur du Sud Šmaj doit aussi procéder à cette inauguration et à toutes les formalités administratives, en « agissant d'un commun accord » avec « un chancelier du roi du Nord » dont le nom manque (peut-être est-ce le même Jdj). Faute d'autres documents plus explicites, nous ne pouvons définir en quoi consistait cette collaboration du Directeur du Sud avec le Chancelier du roi du Nord; le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle devait amener une certaine diminution d'autorité en ce qui concerne le Directeur du Sud, forcé d'agir de concert avec le représentant du roi en Basse-Égypte.

Concluons que le document étudié semble indiquer que la charge de Directeur du Sud, créée sous la V^e^ dynastie

Digitized by Google

sion, le commandement des troupes levées dans tout le Sud. C'est donc un véritable vice-roi, qui centralise entre ses mains les pouvoirs sur la Haute Égypte, tant au point de vue judiciaire, financier, religieux et militaire, qu'administratif.

Or la charge de Directeur du Sud date de la fin de la V^e^ dynastie. Les Pharaons memphites, qui résidaient dans l'Égypte du Nord, semblent avoir voulu, en nommant un vice-roi du Sud, créer un agent de centralisation et de surveillance en regard des princes locaux et des sanctuaires privilégiés, dont les domaines et l'influence grandissent en Haute-Égypte à partir de la même époque. Šmaj est donc un des agents de la lutte des Pharaons memphites contre cette aristocratie civile et religieuse de la Haute-Égypte, dont ils ne pouvaient arrêter le développement, mais qu'ils entendaient cependant maîtriser ou surveiller.

La création d'une vice-royauté du Sud n'était d'ailleurs pas sans danger ; les pouvoirs étendus donnés au Directeur pouvaient encourager son ambition personnelle et l'orienter même contre le Pharaon. C'est ce que donne à penser une stèle, provenant elle aussi de Koptos, mais encore inédite, qui se trouve actuellement chez un marchand d'antiquités, à Louxor. C'est un décret daté aussi du roi Neterbiou Neferkaouhor, adressé à un « commandant », fils d'un fonctionnaire royal, dont le nom est mutilé[1], mais dont la titulature correspond exactement à celle de Šmaj. Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit bien du fils de notre directeur du Sud. Or ce nouveau texte déclare ceci : « Te voici[2] commandant, directeur du Sud, directeur des prophètes en ce Sud qui est sous ton autorité depuis la Nubie au Sud jusqu'au nome du Sistre (Diospolis Parva, 7^e^ nome). Fais donc le

1. On distingue les deux dernières lettres de Šmaj.

2. Noter la graphie pour ?

Digitized by Google

commandant, directeur des prophètes..., le directeur des régents de domaine qui sont là sous ton autorité, comme remplaçant de ton père, le divin père, l'aimé du dieu..., etc. (Šma)j. »

Ainsi, un directeur du Sud, probablement Šmaj, avait obtenu l'hérédité de sa charge pour son fils. Mais le roi, en cette circonstance, réduit l'étendue des pouvoirs du Directeur du Sud et les limite aux 7 premiers nomes de la Haute-Égypte. N'y a-t-il pas là une preuve que Šmaj nourrissait, en faveur de son fils, une ambition qui allait contre les intérêts du roi, car l'hérédité de la vice-royauté ne pouvait être que dangereuse pour le pouvoir royal? En tout cas, il y eut certainement résistance de la part du Pharaon, qui diminua le danger en réduisant de plus de deux tiers le territoire sur lequel s'exerçait l'autorité du nouveau vice-roi.

La préoccupation de surveiller le vice-roi apparaît aussi dans une clause importante de notre décret. Šmaj doit « agir d'un commun accord » avec un certain Jdj, qui, entre autres titres importants, porte celui de « chancelier du roi du Nord ». La même clause se retrouve dans un autre décret de Neterbiou Neferkaouhor, publié par M. Weill (*l. c.*, p. 82, pl. X), où, lors de l'inauguration d'une fondation funéraire en l'honneur du roi, le directeur du Sud Šmaj doit aussi procéder à cette inauguration et à toutes les formalités administratives, en « agissant d'un commun accord » avec « un chancelier du roi du Nord » dont le nom manque (peut-être est-ce le même Jdj). Faute d'autres documents plus explicites, nous ne pouvons définir en quoi consistait cette collaboration du Directeur du Sud avec le Chancelier du roi du Nord ; le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle devait amener une certaine diminution d'autorité en ce qui concerne le Directeur du Sud, forcé d'agir de concert avec le représentant du roi en Basse-Égypte.

Concluons que le document étudié semble indiquer que la charge de Directeur du Sud, créée sous la V^e^ dynastie

Digitized by Google

pour raffermir l'autorité royale contre l'aristocratie de la Haute-Égypte, tendait à devenir, sous la VIII^e dynastie, la propriété héréditaire d'une famille de fonctionnaires résidant à Koptos, celle de Šmaj. Le pouvoir du vice-roi, au lieu d'être une force pour la royauté, semble dès lors constituer un danger. Neferkaouhor a essayé de lutter contre les nomarques du Sud et son propre vice-roi, mais ses successeurs ont capitulé. A la fin de la VIII^e dynastie, les Pharaons memphites disparaissent; l'Égypte se divise en principautés indépendantes, où les familles princières du Sud tiennent le premier rang.

A tous ces titres, la stèle de Šmaj, en plus de l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire administrative de l'Égypte, ajoute quelques faits importants au peu que nous savons sur la fin des dynasties memphites.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Président prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

« J'ai la douleur de vous annoncer la mort de notre correspondant Joseph Déchelette, conservateur du Musée de Roanne, tué à l'ennemi, à la tête d'une compagnie d'infanterie territoriale, près de Vic-sur-Aisne, le 3 octobre.

« Il appartenait à une vieille famille de Roanne qui a fourni à la France plus d'un homme distingué; il n'avait passé par aucune école spéciale, s'étant formé lui-même, après avoir pris le goût des recherches archéologiques auprès de son oncle Gabriel Bulliot, le célèbre explorateur du Mont-Beuvray. En poursuivant de nombreux voyages pour la filature dirigée par son père, il avait appris plusieurs langues étrangères, auxquelles

Digitized by Google

il ajouta plus tard le tchèque, afin de pouvoir traduire, pour le public français, le savant ouvrage de Pic, conservateur du Musée de Prague, sur le *Hradischt de Stradonitz en Bohême*.

« Le sol fécond de l'antique Bibracte fut le premier champ ouvert à ses investigations. Après la mort de son oncle, il continua ses fouilles et prit une part des plus actives à toutes les recherches ayant pour objet l'étude des antiquités nationales, notamment dans le pays éduen, en Forez ou dans la région lyonnaise. La préhistoire, alors à ses débuts, le séduisit ; il l'étudia avec passion, profitant d'abord de la bibliothèque spéciale que lui avait léguée Chaverondier, un autre modeste savant de province. L'antiquité romaine et l'art du moyen âge lui étaient également familiers.

« Les Bulletins de la *Société éduenne* et de la *Diana* publièrent ses premiers travaux. Depuis vingt-cinq ans, il a donné à la *Revue archéologique*, à la *Société des Antiquaires de France*, au *Comité archéologique*, des articles remarquables qui font bien ressortir l'importance de son œuvre, la sûreté de sa méthode, la nouveauté, la variété et l'intérêt des questions qu'il abordait.

« Mais le premier ouvrage qui le rendit célèbre fut son travail, en deux volumes, sur les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, auquel notre Académie fut heureuse de décerner, en 1905, la première médaille au Concours des Antiquités nationales. Là sont classés et décrits plus de 1300 types d'ornements empruntés aux produits céramiques de l'industrie gallo-romaine qui font ressortir l'ingéniosité de nos ancêtres. C'est un ouvrage souvent consulté dans nos bibliothèques.

« Ce succès lui fit concevoir le projet d'un *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, dont le premier volume, paru en 1908, fixa les règles qui doivent présider aux recherches concernant une période pour laquelle manquent les documents écrits. Les volumes suivants se succédèrent sans interruption depuis six ans. Déchelette en a poursuivi l'exécution jusqu'à la fin de la partie relative au second âge du fer ; ce sont certainement les parties les plus difficiles qui ont vu le jour. Il s'apprêtait à traiter avec la même compétence la période romaine ; son manuscrit était préparé. Le Manuel de Déchelette est non seulement le meilleur qui existe, mais un des livres d'érudition qui font le plus d'honneur à la science française.

Digitized by Google

« Agé de cinquante-deux ans, dans toute la force de la production, Déchelette a été brutalement ravi à sa famille, à la patrie et à la science. Il récoltait de justes distinctions, sans les avoir sollicitées. Le gouvernement l'avait décoré l'année dernière; notre Académie l'avait élu correspondant en 1911 et songeait à se l'attacher un jour par un titre plus élevé. Il vient de conquérir lui-même, par sa bravoure, le plus beau titre qu'un citoyen français puisse rêver, en sacrifiant à la patrie tout ce qu'il possédait de science, de bonheur et de gloire. Devant ce sacrifice héroïque, interrompant une si belle carrière et qui restera un exemple proposé à l'admiration de la postérité, devant la légitime douleur des parents et amis de notre cher correspondant, il faut se rappeler le mot de Tacite : *Feminis flere decorum est, viris meminisse.* »

Il est procédé à la nomination des Commissions suivantes, qui seront chargées de donner les sujets de prix ou les programmes :

1° Pour le prix ordinaire (antiquité classique) à décerner en 1917.

Sont nommés : MM. Alfred Croiset, Bouché-Leclercq, Maurice Croiset, Haussoullier.

2° Pour le prix biennal extraordinaire Bordin (moyen âge ou Renaissance) à décerner en 1917.

Sont nommés : MM. Paul Meyer, Viollet, A. Thomas, Morel-Fatio.

3° Pour le prix Delalande-Guérineau (moyen âge ou Renaissance) à décerner en 1917.

Sont nommés : MM. de Lasteyrie, Durrieu, Prou, Morel-Fatio.

M. Henri Cordier donne communication à l'Académie des propositions de la Commission de l'École française d'Extrême-Orient tendant à la prolongation de la pension de séjour de MM. Aurousseau et Demazure et à la nomination de M. Cœdès dans la chaire de philologie chinoise, en remplacement de M. E. Hubert, décédé.

L'Académie approuve ces propositions qui seront transmises à M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine.

Digitized by Google

M. Homolle continue et achève sa communication sur « les énigmes de Marmaria ».

LIVRES OFFERTS

M. Henri Cordier a la parole pour un hommage :

« Il y a deux ans, notre correspondant M. W. W. Rockhill publiait, en collaboration avec le Dr F. Hirth et sous les auspices de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, une traduction anglaise de l'ouvrage chinois *Tchou fan tche*, écrit en 1225 par Tchao Jou-koua, surintendant de la marine marchande pour la province de Fou-kien. On ignore la date exacte de la première édition de cet ouvrage, mais il fut compris dans la grande collection connue sous le nom de *Yong-lo Ta-tien* et réimprimé à diverses reprises, en particulier en 1805 par Tchang Haï-p'öng dans son recueil de mélanges *Hio-tsin-t'au-yuen*. M. Rockhill a donné une édition du texte chinois de cet ouvrage d'après le texte de *Yong-lo Ta-tien*, reproduit en 1783 par Li T'iau-yuen, auquel il a ajouté la préface de Tchao Jou-koua qui avait été omise par les éditeurs chinois précédents. C'est cette nouvelle édition imprimée à Tokyo que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie, au nom de M. Rockhill qui en a fait les frais et en a surveillé l'exécution. »

SÉANCE DU 23 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Après un Comité secret, la séance étant redevenue publique, le Président donne lecture du document suivant :

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui représente dans l'Institut de France l'étude des grandes civilisations historiques, a été profondément émue, depuis l'ouverture des hostilités, des actes de barbarie disciplinée, exécutions d'otages,

Digitized by Google

massacres de non-combattants, de femmes et d'enfants, commis en Belgique et en France par les armées allemandes, en violation des lois de la guerre.

« Si elle n'a pas protesté déjà contre ces actes abominables ni contre des destructions impies, que ne justifiait aucune raison militaire, telles que l'incendie de Louvain, le bombardement des cathédrales de Malines et de Reims, la tentative criminelle dont Notre-Dame de Paris a été l'objet, c'est que ces violences lui paraissaient assez hautement réprouvées et flétries par l'indignation qui s'élevait de toute part.

« Mais aujourd'hui l'appel qui vient d'être adressé à l'opinion publique, en vue de l'égarer, par un certain nombre de savants allemands, ne lui permet plus de garder le silence.

« Elle a été douloureusement surprise de voir que des hommes illustres, quelques-uns même de ceux qu'elle avait associés à ses travaux et à qui elle avait cru pouvoir confier ainsi une part de son honneur, n'ont pas craint, pour excuser ces crimes, de nier les faits les plus certains; et cela, sans enquête personnelle, au mépris de tous les témoignages et de l'évidence même, sur la foi et peut-être sur l'ordre d'un gouvernement qui a fait profession de n'attacher aucune valeur à la parole donnée.

« En conséquence, elle déclare que ceux qui ont mis ainsi l'autorité de leur nom au service de la violence, pour l'aider à se déguiser, lui paraissent avoir manqué gravement à un devoir d'honneur et de loyauté.

« Elle décide que cette déclaration sera lue en séance et insérée dans ses procès-verbaux. »

SÉANCE DU 30 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. Leger communique une note sur l'étymologie du mot *cadastre*.

Digitized by Google

Chez les Byzantins l'impôt s'appelait entre autres στίχος (c'est-à-dire la ligne où était noté le paiement du contribuable). Le registre s'appelait κατάστιχον. A Cattaro et à Raguse, le mot avait passé en latin sous la forme *katastichum* et on le rencontre en serbe sous la forme *katastich*. Ce mot a passé à Venise, est venu en Provence (comme le constate le Dictionnaire Hatzfeld-Darmesteter) et s'est transformé en *cadastre*. C'est ainsi que le bas-latin *regesta* est devenu *registre*.

M. Thomas fait remarquer que l'étymologie du mot français *cadastre* par le grec byzantin *catastichon*, qui lui paraît définitive, a été donnée, en 1911, par le professeur Blondheim, de l'Université de l'Illinois (États-Unis); mais la communication de M. Leger apporte à ce sujet quelques détails ignorés du savant américain.

M. Henri Cordier donne lecture d'une note de M. Gauthiot sur les résultats de son voyage au Pamir :

« Le voyage que j'ai fait cette année au Pamir a eu lieu grâce à des subventions du Ministère français et du Ministère russe de l'instruction publique. Le Gouvernement russe m'avait adjoint un savant russe, M. Iv. Zarubin, chargé de la partie ethnographique de l'enquête, tandis que je m'étais réservé l'étude linguistique.

« Partis le 16 juin de Pétrograd, nous avons quitté Och le 30 juin, nous dirigeant vers le poste du Pamir, où nous arrivions le 9 juillet. Nous y avons rencontré la plus large hospitalité et nous y sommes restés jusqu'au 13 juillet. C'est là seulement que nous avons pu obtenir les derniers renseignements et les plus indispensables relativement à notre itinéraire, aux moyens de transport que nous pourrions utiliser, à la nature de la région où nous comptions travailler. Nous avons alors disposé notre bagage selon les données ainsi obtenues.

« L'objet de notre voyage était d'étudier, d'une manière systématique et aussi complète que possible, la vallée du Murgâb-Bartang, dans sa partie iranienne, ainsi que la partie adjacente de la vallée du Pandj, le Rouchan.

« Le programme avait été déterminé d'une manière précise; mais la réalisation s'en est trouvée assez difficile, et elle exigeait

Digitized by Google

plus de temps que nous ne l'avions prévu, par suite des difficultés que présente le voyage pour arriver au Bartang et pour parcourir la vallée. Il a été impossible de suivre le cours du Murgâb, et nous nous sommes dirigés vers la localité de Irkht, sur le lac Serez, d'abord par la route militaire qui réunit le poste du Pamir au poste de Khorog; puis nous nous sommes dirigés vers le Nord; nous avons atteint le Bartang en suivant la vallée du Jachik-kul et la passe de Liangar-saj. De Irkht à Ghudjan, près de Kalaj-Vamar, il nous a fallu faire transporter tout notre bagage sur les épaules de porteurs, par suite de l'absence de tout autre moyen de transport. Comme nous avions été prévenus au poste du Pamir, nous n'avions emporté que ce qui nous a paru strictement indispensable pour l'étude du Bartang. Nous avons dirigé tout le reste de notre bagage par la route militaire, sur le poste de Khorog, où nous devions le reprendre pour séjourner au Rouchan, afin d'étudier cette région.

« Partis le 18 juillet de Irkht, point où commence la région qui formait l'objet de notre enquête, nous avons suivi en vingt-cinq jours la vallée du Bartang et, le 12 août, nous arrivions au confluent du Bartang et du Pandj. Mais, le 15 août, en arrivant au poste de Khorog, au moment où nous espérions étudier le Rouchan, nous avons appris la mobilisation, et comme je suis officier de complément et qu'il me fallait regagner la France sans délai, j'ai dû revenir immédiatement à Pétrograd par les voies les plus rapides.

« Au point de vue linguistique, les résultats obtenus se rapportent avant tout aux parlers de la région d'Orochor, c'est-à-dire des localités iraniennes qui occupent la partie supérieure de la vallée et aux parlers du Bartang, à partir de Basit. Dans les premiers, « moi » (cas sujet) se dit *waz* et « oui » *hĕ*, dans les seconds *az* et *hâ*, comme dans le Rouchan; les premiers n'emploient plus avec le prétérit les cas obliques du pronom « sujet », les seconds les emploient encore. Ainsi ces parlers se distinguent nettement des parlers voisins, les parlers chigni. Ces différences dialectales, jointes à d'autres de moindre importance, n'empêchent pas la langue de la région considérée — Bartang supérieur, Bartang, Rouchan, c'est-à-dire de la vallée du Pandj, de Khuf à la passe de Darkh inclusivement — de former un groupe spé-

Digitized by Google

cial, qui, malgré de nombreuses concordances, s'oppose au groupe chigni, situé au Sud. Le trait caractéristique est l'emploi du ɣ̌ sonore dont l'existence en chigni a été établie par M. Salemann. Au lieu de *gūɣ̌* « oreille », *māɣ̌* « brebis », *s°paɣ̌* « pou » comme on dit en chigni : à Poršnīf (persan *gōš*, *mīš*, *s°puš*), nous trouvons à Khuf *ɣou*, *mė*, *s°pau*, à Chipat *ɣâu*, *mėw*, *s°pau*, et à Orochor *ɣū*, *māu*, *səpau* ; ainsi à ɣ̌ du groupe méridional répond *w* du groupe septentrional. Dans la vallée du Yazgoulam, au Nord de la vallée du Bartang, on observe le même phénomène que dans les vallées du Bartang supérieur et du Bartang et dans le Rouchan ; on y dit *ɣəvān*, *mau*, *spau*. Au contraire, le sariqoli a le phonème *l* : *ɣaul*, *maul*, et l'iškašim, au Sud-Ouest, *l* cérébral : *ɣōḷ*, *spoḷ* ; on a de même *nəḷəstáḳ* « assis », de *nižistāka* (sariqoli *nalūst*).

« D'après les exemples cités, il semble bien que les dialectes pamiriens forment un groupe particulier où les parlers sont distingués par des isoglosses allant de l'Est à l'Ouest et échelonnés entre le yagnobi (sogdien), représentant l'iranien du Nord, et le mindjâni, qui se rattache aux parlers de la Perse méridionale.

« Le traitement du groupe *θr* est caractéristique sous ce rapport : en yazgoulami, qui est le dialecte pamirien actuellement le plus septentrional et qui se parle dans la vallée de la rivière Yazgoulam, le *θr* ancien est représenté par *c* (issu de **tr*, **ts*), en toutes positions, tant à l'initiale qu'à l'intérieur ; on a *cūɣ* « trois », à côté de *yīc* « feu », *ðāc* « serpe », *poc* « fils ». D'autre part, on sait qu'en rouchani, en chigni et en sariqoli, le traitement intérieur est bien *c* (« fils » se dit *poc*, respectivement *puc*), mais que le représentant de *θr* à l'initiale diffère. Là on voit le **θ* ancien tendre à disparaître ou passer à *h*, par une évolution qui rappelle celle que l'on constate dans le Nord de la Perse, où la spirante ne passe pas non plus à *t*. On a dans ces parlers *harrai* (de **hray-*) et *arrai* (de **harrai*). Tout au Sud enfin, à Ichkâchim, on trouve l'ancien **θr* représenté par **hr* et *r* (comme à l'intérieur en Perse septentrionale), aussi bien à l'intérieur qu'à l'initiale : la « serpe » s'appelle *ðūr*, mais « trois » se dit *rây*.

« Outre les données relatives aux parlers du Bartang et du Rouchan, je me suis efforcé de recueillir le plus de renseigne-

Digitized by Google

ments que j'ai pu sur les langues du Pamir et de l'Hindou-Kouch. »

M POTTIER lit une lettre dans laquelle notre confrère M. HEUZEY s'associe pleinement à la protestation publiée, au nom de l'Académie, contre le manifeste allemand.

M. Salomon REINACH fait une communication sur les funérailles d'Alaric.

Jordanès, l'historien des Goths, rapporte que lorsqu'Alaric mourut à Cosenza, en 412, il fut enseveli dans le lit d'une rivière dont on avait préalablement détourné le cours; les captifs employés à ce travail furent mis à mort, afin que personne ne révélât le lieu où reposait le roi barbare, enseveli avec les trésors provenant du pillage de Rome en 410. M. Salomon Reinach montre que des histoires analogues ont été racontées à diverses époques et qu'elles appartiennent au domaine de la légende. Alaric et ses Goths étaient chrétiens, et chrétiens d'autant plus convaincus que leur conversion était récente; les évêques n'auraient pas toléré un mode de sépulture inspiré d'idées païennes et souillé par une sorte de sacrifice humain.

M. CHAVANNES fait des observations sur divers points de la lecture de M. Salomon Reinach, et il se demande s'il ne convient pas de rechercher en Chine l'origine de la donnée d'après laquelle on mettait à mort les ouvriers qui avaient exécuté un travail de sépulture, afin d'en assurer le secret.

M. Salomon REINACH maintient son opinion et affirme que le fait en question est une donnée de folklore, et non pas un événement historique.

M. BOUCHÉ-LECLERCQ demande des renseignements plus précis sur l'histoire et le caractère de Jordanès.

M. MONCEAUX fait observer que les contemporains, en général, n'ont point eu l'impression qu'Alaric et ses Goths avaient ménagé Rome autant que le pense M. S. Reinach.

M. Paul MONCEAUX communique, de la part de M. René CAGNAT, qui l'a envoyée à M. le Secrétaire perpétuel, la note

Digitized by Google

suivante sur une inscription grecque récemment trouvée à Constantine :

« Tous ceux qui s'occupent des antiquités algériennes savent que M. Bosco, de Constantine, s'est donné la tâche, depuis plusieurs années, de recueillir et de sauver tous les monuments épigraphiques que le hasard des travaux de terrassement met au jour sur l'emplacement de l'ancienne Cirta : son zèle archéologique est inlassable. Il vient de nous en donner une nouvelle preuve. J'ai reçu de lui, pour être communiqué à notre Académie, le texte d'une inscription grecque, découverte cet été, Place Nemours, dans les murs de l'ancien magasin à orge récemment démoli. La pierre a été légèrement endommagée dans toute la partie extérieure ; le milieu est très nettement gravé et la lecture de M. Bosco paraît certaine.

N ⌣ N
ΓΗΝ CЄΒ /
ΑΝΤΙCΤΡΑΤΗΓΟ
ΤΟΝ·Η ΒΟΥΛΗ·ΚΑ
ΙΟC·ΑΔΡΑΗΝC
ΓΟΥΗΡΟΥ· Κ /
ΩΗΔΟΥC·Ν
ΒΔΟΥ · ΠΡЄ
ϽΝ·ЄΥЄΡΓЄΤ
ЄC· ΥΠΑΥΤC
Є

Ce document doit certainement être rapproche de deux autres, rédigés également en grec et découverts jadis, à Constantine même, l'un deux, précisément au même endroit, lors de la construction du magasin à orge, aujourd'hui disparu.

Ce sont les suivants ; L. Renier leur a consacré une notice très complète dans ses *Mélanges d'épigraphie* [1] :

I. Π. Ἰούλιον [Γ]εμίνιον Μαρκ[ια]νὸν πρεσβευτ[ὴ]ν Σεβαστῶν ἀντι[στ]ράτηγον, ὕπατον, ἡ [β]ουλὴ καὶ ὁ δῆμος Ἀδ[ρα]νῶν Πετρα[ί]ων μητροπ[ό]λεως τῆς Ἀραβίας, διὰ [Κλ]αυδίου Αἰνέου πρεσβε[υτ]οῦ,

1. *Mél. d'épigr.*, p. 97 et suiv.

Digitized by Google

εὐεργετηθέντες ὑ[π'αὐ]τοῦ ἀνέθεσ[αν]. Τόπος ἐδόθη ψηφίσματι βουλῆς [1].

II. II. Ἰουλίῳ Γεμινίῳ Μαρκιανῷ πρεσβευτῇ Σεβαστῶν ἀντιστρ[α]τήγῳ, ὑπάτῳ, Ἀδρ[α]ηνῶν πόλις ἡ τῆς Ἀραβίας, διὰ Δαμασέους Κοαίφου πρεσβευτῆ (*sic*) Ἀδρανηνῶν ἐπαρχίας Ἀραβίας. Translata ab urbe secundum uoluntatem Marciani testamento significat(am). D(ecreto) d(ecurionum) [2].

« Le titulaire des statues sur la base desquelles étaient inscrites ces dédicaces est un légat d'Arabie, P. Julius Geminius Marcianus, connu encore par d'autres inscriptions, qui fut gouverneur de la province à la fin du règne de Marc Aurèle et de Lucius Verus [3]. Ces statues avaient été élevées sous la surveillance de notables de la ville d'Adraa, en Arabie, envoyés à cet effet, le premier, Claudius Aineas, à Constantine; le second, Damasès fils de Koaiphos, à Rome.

« La rédaction de la nouvelle inscription communiquée par M. Bosco est identique à celle des deux précédentes; il est facile, en leur empruntant les restitutions nécessaires, de la compléter. On lira :

π ι ο υ λ ι ο ν γ ε μ ι ν ι ο ν
μ α ρ κ ι α Ν Ο Ν
π ρ ε σ β ε υ ΤΗΝ ϹΕΒΑϲ
τ ω ν ΑΝΤΙϹΤΡΑΤΗΓΟν
υ π α ΤΟΝ·Η ΒΟΥΛΗ·ΚΑΙ
ο δη ΜΟϹ·ΑΔΡΑΗΝΩν
δ ι α ϲ ΕΟΥΗΡΟΥ·ΚΑΙ
Ω Η Δ Ο Υ Ϲ·Λ
Β Δ Ο Υ·Π Ρ Ε ϲ
β ε υ τ Ω Ν·Ε Υ Ε Ρ Γ Ε Τ η
θ ε ν τ Ε Ϲ·Υ Π ΑΥΤΟΥ
α ν ε θ Ε σ α ν

« Ici, on le voit, il est fait mention, à la suite du sénat et du peuple d'Adraa, non pas d'un mais de deux députés, le premier nommé Severus, le second.,.. oêdês, fils de.... bdos. Il sera sans doute aisé à nos confrères orientalistes de rétablir, du

1. L. Renier, p. 99 = *C. I. L.*, VIII, 7051.
2. L. Renier, p. 103 = *C. I. L.*, 7052.
3. L. Renier, *loc. cit.*; cf. *Prosop. imp. rom.*, p. 194, n. 227.

Digitized by Google

moins avec vraisemblance, les deux derniers de ces noms dont le début a disparu. »

Au nom du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie à Carthage, M. Héron de Villefosse communique la lettre suivante :

« Le mois d'octobre est pour Carthage le mois privilégié des trouvailles de bulles byzantines. La pluie les fait sortir du sol comme des champignons. Dans ces dernières semaines, les indigènes m'en ont présenté plusieurs. D'autres ont été offertes à des archéologues ou à des amateurs. Mais, même parmi ces dernières, il en est qui me seront montrées un jour ou l'autre. C'est pour moi le principal.

« Dimanche dernier j'avais la visite de M. Jules Renault, l'auteur des *Cahiers d'archéologie tunisienne*. Il venait me soumettre une bulle portant plusieurs lignes d'inscription, trouvée à Carthage et qui lui avait été offerte par un des ouvriers qu'il emploie dans sa propriété de Sidi-bou-Saïd. En voici la description :

« Disque de plomb, de 25 millimètres de diamètre, à faces parallèles, épais de 3 millimètres. Il pèse 14 grammes. Sur la première face, il est facile de lire cette invocation à la Sainte Vierge :

ΘΕΟ
ΤΟΚΕΒ
ΟΗΘΗΤΟ
ΥΔΟΥΛΟ
ΥCΟΥ

« La seconde face est moins bien conservée, surtout pour les deux premières lignes. Mon essai de lecture est le suivant :

ΑΝΔ
ΡΕΟΥΕ
ΠΙCΚΟΠ
ΠΟΥ

« Cette bulle nous a donc conservé le sceau d'un évêque qui se déclarait le serviteur de la mère de Dieu et implorait sa protec-

Digitized by Google

tion. Avec sa touchante invocation, elle m'a paru mériter les honneurs d'une présentation à l'Académie.

« Je vous serais donc reconnaissant, si vous vouliez bien la communiquer à une des prochaines séances, de la part de M. Jules Renault et de la mienne.

« J'en ai recueilli une autre avec la même invocation orthographiée d'une façon différente :

+
THEOTO
CЄЧOЄTHI
IOHANNH

« La comparaison des deux textes est intéressante, TH pour Θ, C pour K, VOЄTI pour BOHΘH.

« Plusieurs autres sceaux trouvés ce mois-ci montrent la Sainte Vierge en orante ou avec l'enfant Jésus, mais surtout avec l'invocation ΘЄOTOKЄ BOHΘЄI en monogramme cruciforme.

« En dehors de cette série, je signalerai une bulle portant d'un côté un monogramme cruciforme et de l'autre cette inscription :

SCRI
BON
*i*OS. »

« Une seconde bulle, portant d'un côté un aigle, les ailes éployées, et une étoile, offre au revers le nom de *Maurice* :

μαV
PIKI
OV

M. Héron de Villefosse fait remarquer qu'un grand nombre de bulles épiscopales, portent simplement le prénom et le titre de l'évêque sans mentionner le nom du siège. Quand le siège est désigné, son nom apparaît toujours d'une manière assez nette. Il suppose que sur le premier monument il doit y avoir une répétition de lettres dont il ne faut pas s'inquiéter. On devrait y lire ЄΠICKOΠOY au lieu de ЄΠICKOΠΠOY.

M. Paul Viollet commence la lecture d'un travail sur les relations entre le Parlement et le Grand Conseil.

Le Gérant, A. Picard.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Sur la proposition des directeurs des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, l'Académie, après avoir pris l'avis de la Commission compétente, décide qu'il y a lieu d'accorder une prolongation d'une année de séjour :

1° à l'École d'Athènes : à MM. Avezou, membre de 4e année; Blum, membre de 3e année; Boulanger, membre de 2e année, et Lejeune, membre de 1re année;

2° à l'École de Rome : à MM. Constans, membre de 2e année; Coville, membre de 2e année; Marx, membre de 1re année; Cawet, membre de 1re année.

M. Maurice Prou fait une seconde lecture de son mémoire sur un diplôme faux de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montiérender.

M. Paul Viollet achève la lecture de son mémoire sur les rapports du Parlement et du Grand Conseil.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le fascicule du mois de juin 1914 des *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris, 1914, in-8°).

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Henry Aragon, conservateur du Musée archéologique de Perpignan, un volume intitulé : *Le bilan des fouilles de Ruscino (Castel-Roussillon); étude archéologique des fouilles*, ouvrage orné de 46 photogravures et de 4 phototypies en couleurs (Perpignan, 1914, in-8°) :

« L'auteur de cet ouvrage est le propriétaire du terrain dans lequel M. Thiers a poursuivi depuis trois ans les recherches qu'a subventionnées notre Académie. Après en avoir exposé rapidement les résultats et présenté en bloc tous les monuments, réservant pour une étude ultérieure l'histoire même de la colonie, M. Aragon passe successivement en revue les principales découvertes; il s'efforce d'éclairer le public sur l'importance de cette exploration. De toutes les fouilles faites en France dans ces dernières années, celles de Castel-Roussillon doivent être comptées parmi les plus fructueuses; elles nous ont révélé une ville antique, Ruscino, dont on ne connaissait encore que le nom et la position. Au point de vue épigraphique, ces découvertes ont été particulièrement remarquables et inattendues. »

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de la correspondance, Elle comprend :

1° Une lettre du Directeur par intérim de l'École française d'Extrême-Orient contenant le rapport sur les travaux de cette

Digitized by Google

École pendant l'année 1913-1914. Ce rapport est renvoyé à la Commission de l'École française d'Extrême-Orient ;

2° Une lettre de M. Paul Canestrier, rendant compte de la découverte d'une grotte à ossements humains, qu'il croit être préhistorique, dans le vallon de Cant, commune de Sauze (Alpes-Maritimes).

3° Une lettre du Président de la Société Impériale d'archéologié de Moscou, Mme la comtesse Ouvaroff, transmettant à l'Institut une note ainsi conçue :

La Société Impériale d'archéologie de Moscou, en sa séance plénière d'aujourd'hui, me charge de transmettre à l'Institut de France le frémissement d'indignation qu'elle éprouve devant le nouvel acte barbare et sacrilège commis par les armées allemandes, — la destruction de la vénérable et splendide cathédrale de Reims, — ce joyau de l'art médiéval, où les anciens rois de France, lors du sacre, prêtaient serment sur l'Évangile slavon de la reine Anne de Russie.

Notre Société se joint énergiquement aux voix qui se sont élevées, dans le monde entier, pour protester contre ce nouveau vandalisme de l'empereur Guillaume II.

M. Henri Jadart, secrétaire général de l'Académie de Reims, conservateur de la Bibliothèque et du Musée, rend compte sommairement des ruines et des pertes que la ville de Reims, et notamment la cathédrale, ont subies par le fait du bombardement allemand [1].

M. Salomon Reinach demande à M. Jadart si, parmi les statues détruites au grand portail de la cathédrale de Reims, il y en a qui n'ont pas été moulées.

M. Jadart répond que, malheureusement, il y en a beaucoup, et il cite celles des saints rémois.

Le Président annonce que l'Académie propose :

1° Pour le prix ordinaire à décerner en 1917, le sujet suivant : *Étude historique et philologique de la* Germanie *de Tacite*.

Dépôt des mémoires au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

2° Pour le prix extraordinaire Bordin à décerner en 1917, le sujet suivant :

Étudier les relations littéraires de la France et de l'Angleterre pendant la Guerre de Cent ans.

Dépôt des mémoires au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917.

L'Académie décide que, s'il y a lieu, elle acceptera les ouvrages manuscrits ou imprimés relatifs au moyen âge et à la Renaissance qui seront envoyés au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917.

L'Académie élit MM. Héron de Villefosse, Salomon Reinach, Omont et Thomas, comme membres de la Commission qui doit présenter des candidats pour les places vacantes parmi les correspondants français,et MM. Senart, Paul Meyer, Alfred Croiset, Leger, pour présenter des candidats aux places de correspondants étrangers.

M. Héron de Villefosse fait une communication sur des inscriptions de la vallée du Bagradas [1].

COMMUNICATIONS

SUR LES RUINES ET LES PERTES CAUSÉES A REIMS PAR LE BOMBARDEMENT DE L'ARMÉE ALLEMANDE, DU 4 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 1914,

PAR M. HENRI JADART.

Messieurs,

Au nom de l'Académie de Reims et des dépôts littéraires, archéologiques et artistiques de notre ville, je vous remercie de la sympathie que vous nous témoignez et de

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

la protestation que vous avez émise contre tant de ruines et de pertes irréparables.

Invité à indiquer devant vous l'état des monuments endommagés et des collections anéanties, je vous en présente le tableau d'après mes constatations, depuis le commencement du bombardement (4 septembre) jusqu'au jour où j'ai été obligé de quitter Reims (6 octobre), au moment où ma demeure était aux deux tiers détruite. Nous savons que le péril a repris depuis le commencement de novembre, et je préciserai surtout les pertes résultant des incendies des 18 et 19 septembre. Ce dernier jour, la cathédrale et le palais contigu subirent les plus terribles atteintes, qui mutilèrent considérablement la première et ne firent qu'une ruine de l'ancien logis des rois et des archevêques.

On connaît déjà les phases du bombardement de la cathédrale, si malencontreusement favorisé par l'échafaudage qui entourait la tour du Nord du grand portail, depuis la base jusqu'à la Galerie des Rois et, au dedans, par les amas de paille qui jonchaient les nefs où avaient été déposés les blessés allemands. Le feu, allumé par les bombes et rapidement communiqué aux combles, détruisit la charpente et la couverture en plomb de tout l'édifice, ainsi que le carillon central, les toitures des tours du transept, l'élégant clocher à l'Ange de l'abside et le Sagittaire du croisillon sud. Les galeries hautes et les pignons du transept restent seuls debout dans les sommets du monument.

La tour du Nord, par suite de l'embrasement de l'échafaudage, fut détériorée dans ses sculptures jusqu'à une grande hauteur et dans la statuaire de la porte, dite des Saints rémois, qui ouvre dans sa façade. Ces statues, saint Remy, saint Thierry, saint Nicaise, sainte Eutropie, etc., particulièrement curieuses pour l'histoire locale, n'avaient pas été moulées et ont été léchées par les flammes assez profondément pour que la pierre se délite de plus en plus.

La statuaire des autres portes de la façade occidentale

Digitized by Google

n'a souffert que des éclats d'obus qui ont atteint quelques plis des vêtements. Au portail latéral du côté nord, en face de la rue du Préau, les statues ont eu pareillement des déchirures, ainsi que les bas-reliefs des tympans; mais le feu, qui ne s'est pas étendu jusque là, ne les a pas léchées, et les dégâts ne s'étendront pas comme aux Saints rémois du grand portail.

A l'intérieur, les murailles et les bases des colonnes ont subi l'action du feu de la paille. Les tambours sculptés des deux côtés du grand portail, embrasés à leur tour, ont calciné les niches à personnages si délicats garnissant l'encadrement des portes. Ces sculptures n'avaient pas été moulées; leur perte est lamentable. Il en est de même de celle des vitraux, des rosaces et des fenêtres, brisés et percés en différents endroits d'une manière irrémédiable. Les tapisseries du XVI^e^ siècle et le Trésor ont été heureusement sauvés.

Le palais contigu à la cathédrale a été totalement incendié, sauf la chapelle, privée seulement de sa toiture. Là se trouvaient des trésors de tout genre, dont on ne retrouvera sans doute que peu de vestiges dans les décombres. La Salle des Rois et les dix tapisseries de Pepernack qui y étaient tendues ont été consumées, ainsi que les portraits d'archevêques qui ornaient tous les salons de l'appartement des Sacres, mêlés à d'autres portraits de personnages historiques. Des portraits rémois, de précieuses vues de la ville, des meubles et des bronzes de haute valeur, comme le pied du fameux candélabre de Saint-Remy, du XII^e^ siècle, ont subi le même sort.

L'Académie de Reims a perdu tout son patrimoine dans ce palais où elle siégea de 1841 à 1906 : son mobilier y était resté avec ses archives, ses procès-verbaux, les manuscrits de ses publications et de ses concours, le dépôt de ses *Travaux* et *documents inédits*, sa bibliothèque des Sociétés savantes. Tout est réduit en cendres.

Digitized by Google

La Bibliothèque, fondée par le cardinal Gousset, comprenait 20.000 volumes de choix ; elle a été la proie des flammes dans sa belle salle lambrissée, occupant tout un corps de bâtiment à l'entrée de la première cour.

Le Musée ethnographique de la Champagne, organisé et donné par M. le Dr Guelliot, et si précieux pour l'étude des anciennes mœurs et des métiers de la région, a disparu totalement des combles du bâtiment suivant.

Enfin le Musée archéologique de la ville, renfermant les collections d'antiquités champenoises les plus connues, celles de MM. Duquenelle, Habert, Coyon, Bosteaux, etc., récemment installées dans les sept salles et le vestibule du premier étage du Logis des Rois, n'existe plus ; et l'on n'en pourra exhumer aucune série complète. Il avait été classé méthodiquement par le même Dr Guelliot et il allait être ouvert au public. Les registres des fouilles et les inventaires manuscrits ont également péri.

La basilique romane de Saint-Remy a subi, le 4 septembre, un choc violent d'obus à son portail méridional ; la voûte, de ce côté, a été ébranlée, et de précieux vitraux ont été brisés dans l'abside et le transept. Les tapisseries du XVIe siècle avaient été transportées en lieu sûr.

Le Musée des Beaux-Arts, installé l'an dernier dans l'ancienne abbaye de Saint-Remy, a reçu trois obus, et quelques tableaux modernes en avaient seuls souffert.

Avant de clore ce résumé navrant par tant de côtés, nous devons rendre hommage au dévouement et à la fermeté de M. le Dr Langlet, maire de Reims, qui domine cette horrible tourmente et ne cesse de veiller à la préservation de ses concitoyens et des richesses de la ville.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS DE LA VALLÉE DU BAGRADAS, PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

M. Fleury du Sert, maire de Tebourba, auquel l'Académie doit déjà des communications intéressantes[1], m'a fait parvenir, par l'intermédiaire de notre correspondant, le P. Delattre, les estampages de sept inscriptions qu'il a relevées dans la vallée de la Medjerdah, l'antique Bagradas.

Deux de ces estampages présentent quelques difficultés de lecture. Cela tient probablement à l'inexpérience de l'opérateur qui, par une hésitation assez naturelle, a craint de mouiller trop fortement son papier ou de le déchirer en se servant de la brosse avec vigueur. En faisant cette remarque, j'ai surtout en vue une inscription métrique (n. 2), actuellement encastrée dans une maçonnerie, qui mériterait d'être examinée très soigneusement sur l'original, surtout au commencement et à la fin de chaque ligne, les traces de lettres brisées ou en partie cachées par le ciment ayant besoin d'être relevées avec une grande exactitude. Il est assurément regrettable qu'une copie n'ait pas été jointe à l'estampage.

Les deux plus importants de ces textes proviennent du domaine de Souhilia, situé sur la rive gauche de la Medjerdah, à cinq kilomètres de Bordj Toun, *Cincari*[2]. Bordj Toun est une station de la voie ferrée entre Tebourba et Medjez-el-Bab. Les pierres sur lesquelles ils sont gravés, exhumées il y a une vingtaine d'années, ont été employées comme matériaux dans la construction d'une maison d'habitation. Heureusement, on prit alors la sage précaution de disposer les faces inscrites sur le parement extérieur des murs, ce qui a permis de les retrouver aujourd'hui.

1. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1913, p. 436-440; 1914, p. 206-208.

2. *Corp. inscr. lat.*, VIII, p. 1437, n. 14769; cf. J. Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, p. 162.

Digitized by Google

1. *Souhilia.* — Fragment d'une inscription votive à Mercure Sobrius.

L'ensemble du texte était disposé sur plusieurs morceaux juxtaposés dont un seul nous est connu. A gauche, il ne manque probablement qu'un fragment; à droite, il est difficile de déterminer la longueur du texte qui se composait de sept lignes dont nous n'avons ni le commencement ni la fin.

Gravée du vivant de Septime Sévère, l'inscription aurait dû renfermer le nom de Géta dont on ne retrouve maintenant aucune trace. Il serait nécessaire de revoir la pierre et de s'assurer que le texte n'a pas été remanié en 212[1].

Il s'agit de la reconstruction d'un temple en l'honneur d'un Mercure qui portait la désignation particulière de *Sobrius*, reconstruction faite par les soins des prêtres, attachés au culte du Dieu.

Un exemple d'un fait semblable nous est fourni par une inscription presque contemporaine qui présente avec celle-ci des analogies évidentes; elle provient de l'Henchir Bez, l'antique *civitas Vazitana Sarra*. Connu par deux exemplaires, ce texte relate la réfection d'un sanctuaire de Mercure Sobrius par un prêtre du dieu, P. Opstorius Saturninus[2]. Un second texte de la même localité rapporte que les prêtres de Mercure[3] ont offert à leur dieu un masque d'argent, des candélabres d'airain et une statue. Un troisième, provenant des ruines du même temple, nous a conservé la première ligne d'une dédicace MERCVRIO SOB[*rio*][4]. A l'époque de Septime Sévère, il y avait donc dans la civitas Vazitana Sarra un sanctuaire de Mercure Sobrius, d'une certaine notoriété. Le dieu était invoqué

1. Les inscriptions en l'honneur de Septime Sévère et de ses fils sont fréquentes dans la région qui environne Souhilia.

2. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 12006, 12007, *aedem Mercurio Sobrio.*

3. *Ibid.*, 12001, *sacerdotes dei Mercurii quorum nomina in pronao scripta sunt.*

4. *Ibid.*, 12002.

Digitized by Google

dans cet endroit sous le nom de *deus patrius* [1], épithète tout à fait caractéristique de l'ancienneté de son culte et de l'importance qu'il avait prise dans la région.

Près de Chemtou, à Sidi-bel-Kassem, *colonia Thuburnica*, on a recueilli une dédicace remontant également aux premières années du IIIe siècle et mentionnant la même divinité [2]. Enfin, à Constantine, un ex-voto en son honneur a été signalé en 1858 [3].

Ces textes de provenances différentes établissent formellement que le culte du Mercure Sobrius était répandu en Afrique, particulièrement dans la vallée du Bagradas. Quatre proviennent du sanctuaire de l'Henchir Bez, un vient des environs de Chemtou ; un autre a été trouvé à Constantine, et le dernier nous arrive de Souhilia. Les inscriptions africaines qui nous ont conservé le souvenir du dieu sont donc aujourd'hui au nombre de sept [4].

On sait qu'une des rues de Rome était désignée sous le nom de « Sobrius ». *Sobrium vicum Romae dictum putant, vel quod in eo taberna nulla fuerit, vel quod in eo Mercurio lacte non vino supplicabatur* [5]. Des deux hypothèses proposées par Festus, la première doit être abandonnée ; car une inscription funéraire de Rome, relative à un changeur, tenant boutique dans cette rue, montre clairement que le nom de Mercure précédait le mot « Sobrius » dans l'appellation complète et officielle du vicus : *C. Sulpicius c. l. Battara, nummularius a Mercurio Sobrio* [6].

Ainsi le *vicus Sobrius* tirait vraisemblablement son nom

1. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 12003.
2. *Ibid.*, 14690, *Mercurio Sobrio Sesase Pantheo.*
3. *Ibid.*, 19490, [*Merc*]*uri*[*o*] *Sobri*[*o*].
4. Cinq seulement font connaître l'épithète spéciale de *Sobrius*. Comme il a été dit plus haut, deux des inscriptions du sanctuaire de l'Henchir Bez désignent le dieu, l'une simplement sous le nom de Mercure, l'autre sous la qualification de *deus patrius*.
5. Festus, *De verborum significatione*, éd. C.-O. Müller, p. 296, 297 ; cf. G. Gatti, *Bullettino della comm. arch. comunale*, XVI (1888), p. 234.
6. *Corp. inscr. lat.*, VI, 9714.

Digitized by Google

*mercu*RIO SOBRIO AVG . . . . *sacrum* . .
*pro salu*TE IMP CAES·L SEPTIMI·SE*veri pii pertinacis aug*. . .
et imp. caes. M·AVRELI·ANTONINI·AVG·ET·I*uliae domnae aug. piae*. . .
. . *totius* QVE DOMVS DIVINAE·SACERDO*tes dei mercuri* . . . .
. . . . *t*EM*plu*M *vetustate* CORRVPTVM . . . . . .
. . . . . *refece*RV*nt item*QVE DEDIC*averunt* . . . . . .
. . . . . M . . . MEBII FECERV*nt* . . . . . .

Digitized by Google

d'une statue de Mercure Sobrius qui y était particulièrement honorée ou d'un édifice consacré à ce dieu. De même, une rue du quartier de Suburra, au pied de l'Esquilin, portait le nom du *vicus Sandaliarius* à cause d'une statue d'Apollon Sandaliarius, élevée sous Auguste [1]. Dans ce coin de Rome, comme il résulte du texte de Festus, on invoquait Mercure en lui offrant des libations de lait et non de vin. Ce rite particulier serait l'origine du surnom donné au dieu.

2. *Souhilia.* — Fragments d'une inscription funéraire métrique.

La pierre brisée a été raccordée au ciment, sans aucun souci de la protection des caractères. Les noms et qualités du défunt devaient être inscrits en tête, avant le début du poème.

Cette épitaphe comprenait vingt vers qui tous nous sont parvenus incomplets; les neuf premiers sont les plus mutilés. Ainsi que dans d'autres inscriptions funéraires métriques [2], on remarque dans ce texte une plainte adressée à la Lune : [*Heu!*] *Phoebe tibi diva quam reputare qu*[*erelam!*]. Les derniers vers sont les plus faciles à compléter. Il paraît bien qu'il s'agit d'un jeune homme enlevé à la fleur de l'âge, regrettant de mourir sans gloire et de n'avoir pas perdu la vie en combattant. La dernière ligne mentionne son âge, 26 ans, 5 mois et 10 jours. Il se pourrait cependant que le chiffre X, placé après DIES, ait été suivi d'autres chiffres dont l'estampage ne laisse voir aucune trace certaine.

A Souhilia, on a réuni autour de la maison d'habitation un certain nombre de fragments de colonnes et de chapiteaux corinthiens. Dans les environs immédiats, il existe des substructions nombreuses qui ont été bouleversées par

1. L. Homo, *Lexique de topographie romaine.*

2. Cf. *Anthologia latina*, Alex. Riese, *Carmina in codicibus scripta*, I, 2, n. 804; Buecheler, *Carmina epigraphica*, n. 1841.

Digitized by Google

. . . . STATVAE · DONATVS . . .
. . . . . MASAGNVS HABET KARTHAGINIS V*mbram*
. . . *posto* BI TVM REFERVNT SIC MEMBRA DE *cora*
. . . . . IMA FRIGIDOS IMITANTVR MARMO *r* . . . .
. . . . . EGO DISCIPVLVS PRIMIS IMITA *tus* . . . . .
. . . . . TVSINDE HAEC MIHI CLOE . . . . . .
. . . . . NIE . . . . . .
. . . . DELOCVMERI/ . . . . . .
CVM FREMERE TLECTA PRIM . . . . . .
COMMERVI NAM PRIMITIAS ET FORTIA *facta*
ob RVERAM NVDVS PROSTERNENS CORP *us in* . . . .
heu! ph OEBE TIBI DIVA QVEAM REPVTARE QV *erelam*
qu OTRAPTVS LETO IVVENES QVOTS TAMINA *rupta*
. . RVAMEAE NIMIVM DVRAE TORS ERES O *rores*
. . . IDANAM LE TO TRADVNT INGLORIA T . . . . .
dec RETA ET CELERES RAPIVNT MI HIMVN *us et aevum*
. . . . . HEVNIMIVM FELIX SIMVNE REIN IP *so*
percul su SPVL CHRAM PETEREM PER VVL *nera mortem*
hic GENETRIX COMNEXA SINV HIC CORP *us inane*
et di CET TITVLO NOMEN PER SAECVL *a saxum*
vi XIT AN XXVI MEN V DIES X . . .

Digitized by Google

les chercheurs de matériaux de construction. Les inscriptions (n. 1 et 2) sont gravées sur une pierre particulière qui provient du Djebel Maiana.

3. *Touighiba*, à 25 kilomètres au Nord de Vaga. — Épitaphe découverte par M. Fleury du Sert dans une ruine assez importante, mais sans caractère.

(*Large croissant, les pointes tournées vers le haut.*)

D · M · S
BELLADIVS
CASTVS
VIX · A · LXXXIII

4. *Environs de Tebourba.* — Sur une petite tablette de marbre.

D · M · S
QVINTIA SVA
VINA · VIXIT
ANNIS · XXXX
H · S · E ·

Suavina est un surnom rare.

5. *Environs de Tebourba.* — Épitaphe d'un centenaire.

D M S
C · OCTAVIVS · HOSPES
PIVS · VIXIT · ANNIS · C
H S E

6. *Environs de Tebourba.* — La pierre est écornée à droite.

D M *s*
PMANILIVS REPOSTVS PIV*s vi*
XITANNIS · XX MENS · III · H S E

Digitized by Google

Repostus pour *Repositus* se retrouve dans d'autres inscriptions africaines [1].

7. *Environs de Tebourba.* — Épitaphe de deux époux.

D · M · S
AEMILIVS · FIRSI
CIVS · IANVARIVS
PIVS VIXIT · ANN
LXXV · MENS · III ·
DIEBVS · V ·
H · S · E

D M · S
KVTILIA · VICTO
RIA · PIA · VIXIT ·
ANNIS · LX MEN
SIBVS · II ·
H · S · E

Firsicius et *Kutilia* sont des noms peu répandus. Pour le second, cf. *Cutellius* dans une liste de soldats du camp de Lambèse [2].

M. Fleury du Sert, en m'adressant les empreintes de ces inscriptions, ajoute qu'en faisant des fouilles près de Tebourba, afin d'établir les fondations d'une maison, un de ses voisins a mis au jour un certain nombre de tombes romaines, constituées par un assemblage de grandes briques jointes à la chaux; les corps sont eux-mêmes placés au milieu d'un bloc de chaux.

Malheureusement cette nécropole a été ensevelie sous les décombres d'un ancien village qui se trouvait sur la hauteur voisine; toutes les tombes sont écrasées par le poids des décombres. L'absence de tout mobilier paraît indiquer que ce champ funèbre était destiné à des gens de petite condition. Dans le même terrain, on a trouvé des fours de potier qui, à part quelques lampes, n'ont rien fourni d'intéressant.

---

1. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 826, 1287, 7932, 12360. Trois de ces textes appartiennent à la province proconsulaire et à une région peu éloignée de Tebourba.

2. *Ibid.*, VIII, 2568, 67.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

M. Louis Havet présente le fascicule 214 de la *Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études*, contenant ses *Notes critiques sur le texte de Festus* (Paris, 1914, in-8°).

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 1914

PRÉSIDÉE PAR

M. ÉMILE CHATELAIN

DISCOURS DU PRÉSIDENT

MESSIEURS,

C'est un pénible honneur de présider notre séance publique en l'an 1914. Quand la parole est au canon, quand nos fils et nos lauréats versent leur sang sur les champs de bataille de la Marne à la Meuse, de l'Aisne à la Somme, de la Lys à l'Yser, et participent avec tous les enfants de la France à la défense du pays inopinément attaqué, le résumé de nos décisions académiques risque peut-être d'être mal écouté. Toutefois, ce qu'on ne pourra nier, c'est qu'il nous faut une certaine force d'âme, en cette année de misères et de larmes, pour procéder à nos travaux habituels. Mais si notre cœur saigne comme celui de nos compatriotes et de nos braves alliés, notre esprit n'en reste pas moins libre et indépendant. Le devoir d'une Académie, qui a l'éternité devant elle, n'est-il pas de se maintenir strictement à la hauteur des *templa serena* dont parle le poète, dans cette région inaccessible au vulgaire, d'où l'on doit dominer les événements du jour et dédaigner les passions capables d'altérer notre jugement? Quelles que soient les

Digitized by Google

calamités qui nous entourent, notre devoir professionnel, qui se résume dans la calme recherche de la vérité, en philologie comme en histoire, ne saurait être dénaturé par aucune préoccupation étrangère à nos études. La précision de nos travaux est déjà une garantie. Lorsqu'une inscription, une médaille, un manuscrit apportent à l'histoire une preuve, le résultat demeure définitif, comme celui d'une opération mathématique. Quand, après avoir catalogué des monuments, des faits ou des idées, nous en présentons des déductions, nous ne pouvons pas, puisque nos études servent de modèle aux autres, oublier la saine méthode, ni les règles de la plus rigoureuse critique.

La prudence et l'impartialité, qui doivent être l'empreinte de nos propres travaux, président également à la distribution des prix confiés à nos soins par la générosité de bienfaiteurs éclairés. Le but que nous poursuivons ainsi, le recrutement de la science qui nous survivra, a été éloquemment exposé par un de nos plus illustres prédécesseurs, Ernest Renan, dans une circonstance analogue, en 1871. Je ne puis mieux faire que de le citer : « La science est comme le devoir; elle ne chôme jamais. Dédaignant les malentendus et peut-être les railleries des esprits superficiels, vous allez déclarer par vos récompenses qu'ils n'ont pas perdu leur temps pour la patrie, ces laborieux investigateurs qui, répondant à votre appel, se sont plongés dans des recherches ardues. Vous proclamerez ainsi la vérité la plus nécessaire à l'heure où nous sommes, la valeur du travail sérieux et des fortes combinaisons de l'esprit, l'urgente nécessité de se garder de la routine et des préjugés, le prix de la haute culture, même quand elle n'a pas d'applications immédiates, enfin la préférence que méritent les travaux les plus modestes, quand ils sont sérieux, sur les travaux hâtifs, superficiels, présomptueux, entrepris sans études spéciales et sans amour de la vérité [1]. »

1. *Comptes rendus*, 1871, p. 447 sq.

Digitized by Google

Avant de proclamer les lauréats de nos concours habituels, je vous demande la permission de donner le résultat du prix fondé par Constantin Chassebœuf de Volney, dont notre confrère M. Michel Bréal insérait naguère dans nos Comptes rendus[1] la curieuse histoire. Fondé en 1820, ce prix doit être décerné par une commission mixte de sept membres, dont trois de l'Académie française et un de l'Académie des sciences. Depuis 1842, la Commission alloue le prix à l'ouvrage de philologie comparée qui lui paraît le plus digne. Il en résulte que les trois membres de notre Académie jouent un rôle prépondérant dans le jugement, et que les illustres confrères qui les assistent ne font que relever la valeur de la récompense. Le prix Volney, étant un prix de l'Institut tout entier, a toujours été proclamé dans la séance des cinq Académies; mais par suite de l'abondance et de l'importance des six discours que vous avez entendus et applaudis le 26 octobre, dans la séance prolongée au delà des limites ordinaires (vous savez pourquoi), le Bureau n'a pas osé retarder encore les auditeurs par le rapport sur le prix Volney. Il faut réparer cette omission.

Le prix Volney a été décerné intégralement à M. Robert Gauthiot, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes Études, pour son livre intitulé : *La fin de mot en indo-européen*. L'auteur, qui unit des connaissances d'une singulière étendue à une rare capacité de formuler des principes généraux et qui sait poser la théorie de la langue indo-européenne commune en l'éclairant par la comparaison avec le sémitique et le finno-ougrien, a fait une construction puissante et originale.

La Commission, en examinant les ressources de la fondation, a trouvé le moyen de distribuer, en outre, trois récompenses de 500 francs chacune :

1° A M. E. Destaing, professeur à l'École des langues

1. Année 1898, p. 696-715.

Digitized by Google

orientales vivantes, pour son *Étude sur le dialecte berbère des Beni-Snous*, en 3 volumes. Plus que jamais, nous devons étudier à fond la langue des peuples dont nos armées nous assurent la soumission ;

2° A Mlle Lilias Homburger, élève diplômée de l'École pratique des Hautes Études, pour son *Étude sur la phonétique historique du Bantou*, livre utile non seulement à ceux qui étudient les langues africaines, mais même aux linguistes en général, dont il élargira l'horizon en leur signalant des possibilités qui leur auraient échappé ailleurs;

3° A. M. C. Juret, pour son livre intitulé : *Dominance et résistance de la phonétique latine*. M. Juret a su ramener les faits, au premier abord si menus, de la phonétique latine à des principes généraux et les éclairer, avec un sens très juste des lois du développement phonétique. Son livre est l'œuvre d'un savant qui domine son sujet.

Notre Académie avait proposé pour le prix ordinaire de 1914 deux questions. La première était une *Étude sur les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils*. Un seul mémoire nous est parvenu. Par l'abondance des documents consultés, l'emploi judicieux des sources, la justesse des conclusions, il a été jugé digne du prix. L'enveloppe qui l'accompagnait nous a révélé le nom de l'auteur, M. Maurice Jusselin, archiviste du département d'Eure-et-Loir.

La seconde question avait pour objet : *L'Espagne à l'époque romaine*. Aucun mémoire manuscrit ne nous a été adressé. Mais les *Promenades archéologiques en Espagne* de M. Pierre Paris, dont deux volumes ont paru, le dernier récemment, qui nous décrivent tant de villes antiques en faisant connaître leur histoire et leurs monuments artistiques, ont semblé traiter suffisamment la question posée pour mériter le prix.

Le concours des Antiquités de la France est toujours un

Digitized by Google

des plus animés, un de ceux qui causent le plus de scrupules à la conscience de vos commissaires, désireux de récompenser les ouvrages suivant leur mérite et condamnés d'avance à ne donner qu'une mention à des travaux très remarquables. C'est le résultat de la terrible concurrence qui se reproduit tous les ans. Cette fois, nous avions à examiner vingt-quatre ouvrages dans lesquels nos vieilles provinces étaient largement représentées : l'Alsace, la Bretagne, le Dauphiné, la Guyenne, la Normandie, le Maine ont fait l'objet de sérieuses études.

M. Louis Stouff obtient la première médaille pour son livre sur *Catherine de Bourgogne et la féodalité de l'Alsace autrichienne*. Cette princesse, malgré son mariage avec Léopold d'Autriche, fit en Alsace une œuvre française. L'auteur a dû consulter d'énormes documents, se montrant à la fois géographe, archéologue, juriste, historien. Si la figure de Catherine est bien mise en relief, le fond du livre n'est autre que l'Alsace d'autrefois, apprenant à devenir française sous les auspices d'une princesse bourguignonne.

M. Jean Marx, aujourd'hui membre de l'École française de Rome, a obtenu la deuxième médaille pour son livre intitulé : *L'inquisition en Dauphiné; répression de l'hérésie et de la sorcellerie, du XIV^e^ siècle au début du règne de François I^er^*. En limitant ses recherches à une seule province, l'auteur a pu pénétrer plus avant dans la vie même de l'institution; sans sortir du Dauphiné, on aperçoit mieux le caractère et le fonctionnement de l'Inquisition que dans un livre qui envisagerait les destinées générales de ce tribunal. Grâce à M. Marx, bien des choses jusqu'ici soupçonnées se dégagent en pleine lumière, par exemple la vigoureuse intervention du Grand Conseil du roi dans l'affaire des Vaudois. Par la sobriété de ses aperçus, par l'usage sensé de nombreux documents, le livre de M. Marx est un des meilleurs qu'ait provoqués dans ces dernières années l'histoire de l'Inquisition.

Digitized by Google

La troisième médaille est échue à M. Louis Regnier pour son livre sur *l'Église Notre-Dame d'Écouis*, une ancienne collégiale de la région des Andelys. Cette église n'occupe qu'un rang modeste parmi les monuments médiévaux dont la France est fière, mais on connaît exactement la date de sa construction, 1310-1313, et cela suffit pour fournir un point de repère et pour fixer le style d'une époque et le goût de ses artistes. En outre, elle fut fondée par Enguerrand de Marigny, ministre de Philippe le Bel, et consacrée par un légat pontifical, le cardinal Nicolas de Fréauville. Du reste, M. Regnier ne reste pas immobilisé devant Écouis; il ne se prive pas de regarder tout autour les constructions analogues et d'élargir ainsi son horizon.

Avec MM. Charles Marteaux et Marc Le Roux, qui obtiennent la quatrième médaille pour un livre intitulé : *Boutæ*, nous remontons à l'époque de la domination romaine. C'était jadis une simple bourgade de la cité de Vienne; nous savons maintenant comment on y vivait au temps des Antonins, nous revoyons les villas, les fermes, les tombeaux, les statuettes de marbre ou les figurines de bronze qui ornaient les demeures des riches, la vaisselle rouge ou noire qui garnissait les salles à manger. Par le modeste village de Boutæ, nous pénétrons dans la vie intime des innombrables bourgades de la Gaule impériale.

Parmi les mentions, la première revient à M. Édouard Audouin, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, qui a publié un *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe Auguste*. En étudiant les comptes royaux, M. Audouin a pu fixer le nombre des chevaliers, sergents, arbalétriers de l'armée royale, évaluer la solde qu'ils recevaient, calculer la quantité de véhicules qui les accompagnaient, supputer la quantité de sapeurs, forgerons, terrassiers qui les suivaient, car les armées s'organisaient déjà à peu près comme aujourd'hui. L'ouvrage ne se borne pas à une curieuse statistique. On voit comment Philippe Auguste a pu créer une

Digitized by Google

armée permanente et conquérir un titre de plus à la réputation dont il jouit d'organisateur de l'État français. M. Audouin enseigne officiellement la philologie et les antiquités classiques ; il sait à l'occasion sortir de sa spécialité; son activité se déploie toujours pour les bonnes causes ; en ce moment, par exemple, il a conçu et organisé le transport de nos blessés par bateaux-ambulances, pensant avec raison que des grandes batailles livrées au bord de nos rivières les défenseurs frappés seraient évacués sur les hôpitaux plus doucement et plus confortablement par la voie fluviale que par la voie ferrée.

La seconde mention est accordée au *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, publié par M. l'abbé H. Charles et M. le vicomte Menjot d'Elbenne. On n'y trouve pas moins de 844 chartes s'étendant du VI^e^ au XII^e^ siècle, la plupart remontant au XI^e^. Les savants éditeurs n'ont peut-être pas suffisamment tenu compte de toutes les variantes pour établir leur texte, et leur introduction aurait gagné à fournir plus de références. Néanmoins cette publication, faite avec patience, rendra aux historiens les services qu'ils sont habitués à trouver dans les vieux cartulaires.

M. le chanoine Durville obtient la troisième mention, pour son volume sur les *Fouilles de l'évêché de Nantes*. Comme la plupart de nos cathédrales de province, la vieille cathédrale nantaise est adossée au mur romain construit à la fin de l'Empire, et proche de nécropoles ou d'édifices du christianisme primitif. Après avoir suivi les fouilles dans les chantiers et les avoir décrites, l'auteur cherche à éclairer leurs résultats en publiant les textes anciens relatifs aux constructions du quartier exploré, et en résumant les découvertes faites dans cette région depuis le XV^e^ siècle. Son recueil sera toujours à consulter par ceux qui voudraient explorer la terre nantaise.

La quatrième mention est décernée à un livre d'histoire proprement dite, l'étude de M. François Gébelin intitulée :

Digitized by Google

Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne. Ce maréchal gouvernait la Guyenne au moment de la mort du roi Henri III, c'est-à-dire de la crise la plus redoutable qu'ait traversée l'unité nationale de la France. Il avait alors contre lui les Espagnols, les Jésuites, le Parlement, sans parler des lâchetés de la municipalité bordelaise. Il sut tenir tête à tout et conserver la Guyenne à Henri IV; on reconnaît en lui un des plus braves ouvriers qui aient reconstitué la France moderne. C'est donc un excellent Français dont la noble tâche et les campagnes, tant militaires que politiques, ont été parfaitement retracées par M. Gébelin, qui, lui aussi, est en ce moment un soldat actif de la France.

M. Louis Bonnard, avec son ouvrage sur *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque romaine*, reçoit la cinquième mention. L'étude de la vie de nos rivières n'intéresse pas seulement l'histoire d'une époque lointaine, elle touche à la valeur éternelle de notre pays. Ce fut peut-être sous les Romains que nos cours d'eau arrivèrent à la vie la plus intense, les empereurs se plaisant à prendre la voie fluviale quand ils visitaient la Gaule; Vitellius, par exemple, ne s'embarqua-t-il pas à Chalon pour descendre à Lyon? Les vrais maîtres de Paris n'étaient-ils pas, dans ce temps-là, les nautes de la Seine?

La sixième et dernière mention est décernée à M. l'abbé Touflet, pour sa publication de circonstance, *Le millénaire de la Normandie*. Provoqué par les fêtes brillantes de 1911, ce volume en perpétuera le souvenir par de superbes gravures des églises, châteaux, sculptures, sceaux, etc., accompagnées de notices érudites. C'est à la fois un recueil de documents anciens et un monument d'histoire contemporaine. Pour avoir pris tant de peine par amour de la Normandie, M. l'abbé Touflet ne pouvait être oublié de notre Académie.

Le prix biennal fondé par M^me^ veuve Duchalais était

Digitized by Google

réservé au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis le mois de janvier 1913. L'Académie, pour récompenser tous les mérites, doit explorer *paupe-rum tabernas regumque turres;* peu lui importe qu'un chef-d'œuvre ait été conçu dans une mansarde ou sur un trône. L'attention de l'Académie ne pouvait manquer de se porter sur le gigantesque *Corpus nummorum italicorum*, dont quatre gros volumes in-4° ont paru. Si le directeur de ce superbe ouvrage n'est pas inscrit sur le titre, les numismates les plus compétents n'ignorent pas que c'est l'œuvre du roi Victor-Emmanuel III, qui se console et se repose des ennuis et des fatigues inséparables du pouvoir en étudiant avec une rare compétence tous les types monétaires sortis des ateliers de l'Italie. Sa collection particulière de monnaies est une des premières du monde et, avant de la publier, il a fait explorer tous les cabinets de l'Europe, afin de combler les moindres lacunes.

La numismatique est le commencement de la sagesse. L'Académie a été heureuse de couronner modestement le sympathique roi d'Italie, le 27 mars 1914; elle est doublement heureuse aujourd'hui, en constatant que son royal lauréat a su résister aux invitations de lancer son peuple dans une guerre impie contre la France. Les jeunes gens envoyés tous les ans au Palais Farnèse ou à la Villa Médicis ont l'habitude de considérer l'Italie comme une seconde patrie. Les membres différents de la race latine ont plaisir à se pénétrer de la culture d'une nation voisine et amie. Quel cataclysme, le jour où il faudrait renoncer à ces douces traditions ! Honneur au roi numismate !

C'est la seconde fois que nous avions à décerner le prix quadriennal de numismatique orientale fondé par feu Édouard Drouin, ancien lauréat lui-même d'un prix de numismatique. Nous l'avons attribué au beau livre de M. R. A. Whitehead, *Catalogue of coins of Pendjab* (*Lahore*

Digitized by Google

Museum). Membre du Service civil de l'Inde anglaise, l'auteur a révélé au monde savant une collection précieuse, tout en faisant preuve de la plus sévère érudition.

Le grand prix fondé par le baron Gobert, pour récompenser le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, a été décerné à M. Lucien Romier, ancien membre de l'École française de Rome, pour son ouvrage en deux volumes : *Les origines politiques des guerres de religion.* Le premier est consacré à l'histoire de la politique italienne du roi Henri II pendant les années qui s'écoulent entre son avénement (1547) et la trêve de Vaucelles (1555); le tome II conduit jusqu'à son terme l'histoire de la politique de ce prince en Italie; il se ferme sur la paix de Cateau-Cambrésis et la mort du roi. En dépit du titre, cet ouvrage est surtout l'histoire de la politique française dans la péninsule à l'époque de Henri II et de la fin des guerres d'Italie. L'auteur fait preuve d'une information très étendue et sûre, qui repose principalement sur des documents d'archives. Il a exploré même les dépôts des villes secondaires comme Mantoue, Parme, Modène, etc. La littérature imprimée a bien été mise à profit, surtout les travaux les plus récents; l'auteur semble connaître moins bien les œuvres plus anciennes. M. Romier a complété heureusement les recherches de ses prédécesseurs. Son œuvre, par la façon dont elle a été conçue et exécutée, décèle un historien jeune, ardent, qui gagnera à mûrir ses idées, mais dont les débuts ne nous offrent pas seulement des promesses; elle contient un tableau large, élégant et vivant d'une époque importante de notre histoire.

L'Académie a accordé le second prix Gobert à notre correspondant M. Émile Espérandieu, pour le tome V (1re partie) de son grand *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.* Déjà, en 1908, nous

Digitized by Google

avions rendu justice au mérite de cet ouvrage en accordant au tome Ier une de nos plus hautes récompenses, la première médaille du concours des Antiquités de la France. C'est au prix de difficultés sans nombre que l'auteur a pu mener à bonne fin un travail, déjà souhaité par Montfaucon au XVIIIe siècle, et appelé à rendre des services à quiconque s'intéresse à l'histoire artistique, morale et religieuse des Gallo-romains. Le cinquième volume, paru en 1913, décrit les monuments de la Gaule belgique conservés dans les Musées de France, de Belgique, de Luxembourg, d'Allemagne et d'Alsace-Lorraine. Ce n'est pas la partie la moins intéressante des origines de notre histoire nationale.

Le prix Bordin devait être décerné cette année au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique, publié depuis le 1er janvier 1911. Comme il arrive toujours pour une période de trois ans, les ouvrages pouvant prétendre au prix sont trop nombreux pour qu'aucun d'eux l'obtienne en totalité. Nous sommes obligés d'en donner des fractions aux meilleurs concurrents.

1° Le livre de M. Eugène de Faye, *Gnostiques et gnosticisme*, se renferme rigoureusement dans la critique des documents du gnosticisme chrétien aux IIe et IIIe siècles. La méthode de l'auteur consiste à distinguer avec soin les documents d'authenticité certaine des informations fournies par les notices des écrivains ecclésiastiques; les premiers sont peu abondants, sans doute, mais, comme le dit fort bien M. de Faye, « une vue immédiate des choses, si limitée qu'elle soit, vaut toujours mieux que les récits les plus circonstanciés, mais de seconde main », surtout si ces récits ont pour auteurs des écrivains dont l'autorité soit justement suspecte. Basilide, Valentin, Marcion et leurs disciples, les gnostiques des *Philosophoumena*, les extraits de Théodote, puis les écrits en langue copte, les gnostiques

Digitized by Google

des hérésiologues sont passés en revue par l'auteur, qui leur applique sa méthode prudente, appuyée sur l'érudition la plus consciencieuse. Le chaos du gnosticisme peu à peu s'ordonne et se clarifie. M. de Faye n'a pas seulement préparé les matériaux pour le futur historien du gnosticisme; grâce à ses qualités de penseur et d'écrivain, il a lui-même tracé d'avance quelques-unes des lignes essentielles de cette histoire.

2° L'ouvrage en trois volumes de M. W. Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, est le développement de deux cours professés par lui à l'Université de Genève. Le point de vue de l'auteur est essentiellement critique : il estime que l'archéologie a péché jusqu'ici par de nombreuses erreurs de méthode, qui ont amené les archéologues à méconnaître certaines lois de l'art, celles qui en régissent l'évolution. Il expose alors le déterminisme qui fait naître des formes semblables à des siècles d'intervalle et sans contact. Il reconnaît, dans la série chronologique des créations de l'art, certains rythmes artistiques. Une si large synthèse, fondée sur une connaissance étendue de l'histoire de l'art, atteste une vigueur d'esprit remarquable. L'auteur, qui connaît dans le détail l'art de tous les peuples de l'antiquité et du moyen âge, ne doit pas être accusé de témérité pour avoir osé cette synthèse; il s'en exagère seulement un peu les conséquences en paraissant vouloir refaire une archéologie toute neuve avec les débris de l'ancienne. En réalité, c'est un ensemble de vues suggestives, d'observations judicieuses dont un grand nombre seront très profitables. L'archéologie ne se renouvellera pas sous l'influence de cet ouvrage, mais elle y trouvera d'utiles leçons.

3° M. Jules Lesquier, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, a obtenu une part du prix Bordin pour ses deux beaux livres : *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides* et *Papyrus de Magdola réédités d'après les origi-*

Digitized by Google

naux. Dans le premier, on remarque la méthode sagace et prudente de l'auteur, l'étendue de son information, la précision des statistiques sur lesquelles il appuie ses inductions, la sûreté de son sens critique et la trame serrée de ses arguments. Ce livre renouvelle, pour ainsi dire, le sujet traité. Les Papyrus de Magdola ne sont qu'une partie, mais non la moindre, des documents étudiés par M. Lesquier pour le volume précédent ; venant après les premiers éditeurs (éditeurs de grand mérite, comme MM. P. Jouguet et G. Lefebvre) et nombre d'exégètes qui s'en sont occupés depuis dix ans, il a soigneusement revisé les leçons proposées pour les passages litigieux, et il a proposé une traduction toutes les fois que c'était possible, en ajoutant un commentaire érudit. Enfin une substantielle introduction donne une idée générale des questions administratives, juridiques, chronologiques posées et éclaircies par l'étude de ces documents, et reconstitue le milieu dans lequel ont vécu tous ces pétitionnaires justiciables des tribunaux de Crocodilopolis.

4° Enfin, M. Billiard, en étudiant *La vigne dans l'antiquité*, a mérité aussi une part du même prix. Sous l'apparence d'un livre brillamment illustré, on constate que l'auteur a étudié ce sujet en historien et en érudit, mais aussi en viticulteur ; ses analyses révèlent un technicien viticole et un économiste. Les textes des agronomes, des poètes classiques, les monuments conservés dans les musées ont été mis à profit pour éclairer notre connaissance de la culture et de l'œnologie des anciens. L'épigraphie même n'a pas été négligée. Il nous a semblé qu'un ouvrage aussi complet, aussi nouveau dans le détail, était digne d'une récompense sérieuse.

Nous décernons cette année, avec le concours de deux confrères de l'Académie des beaux-arts, le prix biennal fondé par Louis Fould. On sait qu'il est destiné au meilleur

Digitized by Google

ouvrage sur l'histoire des arts du dessin. Nous avons même (grâce à un reliquat) pu distribuer cette année 6.000 francs de récompenses, réparties inégalement entre cinq publications.

1° La plus forte a été attribuée au grand ouvrage de MM. Ernest Hébrard et Jacques Zeiller : *Spalato ; le palais de Dioclétien*. C'est un nouvel exemple du profit que l'on peut tirer des efforts collectifs d'un pensionnaire de la Villa Médicis et d'un membre du Palais Farnèse. Vous n'avez pas oublié les superbes livres d'archéologie sortis de la collaboration d'un architecte de l'Académie de France à Rome et d'un membre de notre École d'Athènes, quand MM. Pontremoli et Collignon, Laloux et Monceaux, Defrasse et Lechat, Haussoullier et Pontremoli, Hulot et Fougères se sont associés pour faire connaître au monde savant Pergame, Olympie, Épidaure, Didyme ou Sélinonte. En étudiant un monument de l'art byzantin, le livre de MM. Hébrard et Zeiller inaugure une voie nouvelle. Les auteurs n'ont pas hésité à entreprendre une difficile exploration des souterrains du palais de Dioclétien ; à travers les magasins, les caves, les entassements de terre et de boue, en des fouilles pénibles, ils ont relevé les pièces qui composaient l'étage inférieur et retrouvé ainsi la clef du plan des appartements supérieurs. Le palais de Dioclétien renaît tout entier, bien peu semblable à la villa impériale construite par Hadrien. « La villa de Tibur, dit très bien M. Zeiller, était le fastueux caprice d'un prince artiste, libre de s'étendre à son gré dans la pleine sécurité de la campagne romaine du second siècle. Le palais de Dioclé- est le château-fort d'un empereur soldat, peu sensible aux arts et peu curieux de l'archéologie... Son palais relève pour une grand part de l'architecture militaire : ce fut une forteresse, nullement un musée. » Néanmoins, le luxe des matériaux et de la décoration assigne à ce palais une certaine place dans l'histoire de l'art, bien mise en évi-

Digitized by Google

dence par le texte et les planches de ce splendide in-folio. Je ne dois point passer sous silence le beau geste de M. Jacques Zeiller, qui s'est empressé d'abandonner sa part du prix en faveur de l'œuvre que l'Académie jugerait la plus utile au soulagement de nos blessés.

2° Le livre de MM. Jean Ebersolt et Adolphe Thiers, *Les églises de Constantinople*, est le résultat de trois missions archéologiques confiées aux auteurs dans l'ancienne Byzance. Parmi les vieilles églises byzantines transformées en mosquées, on n'avait guère étudié en détail que Sainte-Sophie et Kahrjé-Djami. Il en est d'autres très curieuses auxquelles les auteurs consacrent treize monographies; celles des SS. Serge et Bacchus et de sainte Irène sont deux chefs-d'œuvre du siècle de Justinien. Une étude sur l'histoire de l'architecture religieuse à Constantinople complète le travail. Outre l'illustration abondante du volume, un album de 58 planches contient, avec des reproductions de photographies, de nombreux dessins et plans de M. Thiers. Désormais, les églises disséminées sur toute l'étendue du vieux Stamboul n'auront plus de secrets pour les historiens de l'art.

3° Deux livres de M. Gabriel Leroux ont aussi leur part de ce prix. Le premier est intitulé : *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*. L'auteur y conduit une enquête méthodique sur la genèse et le développement de l'édifice à colonnes ou hypostyle, en remontant à l'habitation primitive des Hellènes, au mégaron prémycénien et mycénien, pour nous amener aux édifices grecs de l'époque classique et jusque dans la maison à mégaron de Priène. Il étudie ensuite les origines de la basilique romaine et termine son travail par des recherches sur un problème très discuté, celui de la basilique chrétienne. M. Leroux était très bien préparé, par sa collaboration aux fouilles de Délos, pour conduire cette étude avec les connaissances techniques qu'elle exigeait. Son livre aboutit à une démonstration méthodique.

Digitized by Google

Le second ouvrage a pour titre : *Lagynos*. C'est un catalogue complet des exemplaires connus d'un type de vase appelé de ce nom ; œnochoés d'une forme particulière, revêtues d'un enduit blanc laiteux sur lequel se détachent des motifs décoratifs. Les fouilles de Pergame, de Priène, de Délos en ont livré de nombreux exemplaires. Le lagynos est un accessoire de banquet dont les louanges sont célébrées par les poètes comiques et les épigrammes de l'Anthologie. C'est, à vrai dire, la « dive bouteille » des Grecs à l'époque hellénistique. M. Leroux a écrit là un chapitre très nouveau de l'histoire de la céramique grecque à son déclin, et il l'a fait à la fois en lettré et en archéologue.

4° Nous n'avons pas négligé de récompenser les *Miniatures arméniennes* de M. Frédéric Macler, qui contiennent en soixante-huit phototypies la reproduction de cent quatre-vingt-douze miniatures empruntées aux manuscrits arméniens de notre Bibliothèque nationale ou des principales collections européennes. Toutes ces miniatures, dont quelques-unes remontent au x^e^ siècle et d'autres appartiennent au xvii^e^, sont consacrées à des scènes de la vie du Christ ou à des peintures ornementales, frontispices, tables de concordance, etc., accusant un art bien particulier se rattachant à l'art byzantin et surtout à l'art persan. La publication de M. Macler fait connaître une civilisation dont on s'est peu occupé et dont l'auteur semble avoir fait une étude approfondie. C'est un travail original et consciencieux.

5° Enfin une part du prix Fould revient à M. Philippe des Forts pour un beau livre consacré au *Château de Villebon* (Eure-et-Loir). L'histoire du château sous tous ses aspects et de la collégiale Sainte-Anne consacrée en 1533 est illustrée de 44 planches qui reproduisent les monuments et les parties les plus artistiques, telles que portes, ponts-levis, escaliers, vitraux, cheminées, tapisseries. Les compa-

Digitized by Google

raisons avec des châteaux analogues sont instructives ; l'art autant que l'histoire y trouve son compte.

En accordant seulement une mention très honorable à l'ouvrage de notre docte correspondant M. Georges Durand sur les *Églises romanes des Vosges*, l'Académie n'a pas voulu juger que cet ouvrage fût inférieur aux livres entre lesquels elle partage le prix Fould. Loin de là, on y retrouve toutes les hautes qualités de savoir archéologique, de précision, de critique éclairée et de judicieux emploi des renseignements documentaires écrits qui marquent les travaux de M. Georges Durand. Cette monographie très détaillée de toutes les églises romanes des Vosges, encore si mal connues, avec des vues d'ensemble qui font ressortir les éléments les plus dignes d'être mis en lumière, est un travail des plus utiles et des plus remarquables. Les récompenses flatteuses que l'Académie a décernées maintes fois à l'auteur (prix Fould, en 1902, 1904 et 1912) nous ont consolés de la peine que nous avions de ne point le couronner cette année.

Nous avons accordé le prix triennal La Fons-Mélicocq au docteur V. Leblond, président de la Société académique de l'Oise, pour son ouvrage en trois volumes intitulé : *Notes pour le nobiliaire du Beauvaisis*, d'après un manuscrit inédit du XVII^e^ siècle et autres documents originaux. C'est un précieux recueil, qui fait connaître la plupart des vieilles familles du Beauvaisis, au moins jusqu'au XVI^e^ siècle, signale les actes d'achat et de vente de biens, relève les lieux-dits, les fiefs et les villages, en notant leurs formes anciennes, pour en faire une sorte de dictionnaire topographique. On voit l'intérêt d'une pareille publication et tous les soins qu'elle a exigés de son auteur.

Sur le prix fondé par notre ancien confrère Stanislas Julien, pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine, nous

Digitized by Google

avons accordé la plus forte part (1.000 francs) au livre de M. de Visser, *The dragon in China and Japan*. Tout le monde connaît, pour l'avoir vu représenté sur les broderies ou les céramiques de l'Extrême-Orient, le dragon au corps écailleux, à la face grimaçante, aux griffes acérées, qui nous paraît comme le symbole de la Chine fabuleuse et bizarre. Mais on ignore généralement les rapports qui unissent cet être fantastique aux serpents ou nâgas de la légende hindoue, les pouvoirs mystérieux que la croyance populaire lui attribue pour produire la pluie et l'orage, le rôle qu'il joue dans la divination, la place qu'il tient dans les contes de la Chine et du Japon. En lisant le livre de M. de Visser, on sera bien informé sur toutes ces particularités dont l'ensemble constitue un des chapitres les plus considérables du folklore oriental.

Nous avons accordé une récompense de 500 francs à l'ouvrage du P. Hoang, continué par les PP. Tobar et H. Gauthier : *Catalogue des tremblements de terre en Chine, d'après les sources chinoises* (1767 av. J.-C. — 1895 ap. J.-C.), livre de longue patience et d'exactitude minutieuse, duquel cependant il semble ressortir que des textes historiques, quelque nombreux qu'ils soient, ne peuvent servir à établir des lois de physique terrestre.

Le prix de La Grange, créé en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France, est décerné au *Roman de Renart le Contrefait* publié par MM. Gaston Reynaud et Henri Lemaître. Ce poème d'un clerc de Troyes, qui avait environ quarante ans en 1319, a voulu non pas imiter le *Roman de Renart*, mais se contrefaire à Renart, en prendre le masque et pouvoir ainsi, dans le cadre des contes d'animaux, flageller la société tout entière. Il n'a pas moins de 41.150 vers. Le regretté Gaston Raynaud, auquel on doit tant de publications soignées et d'études distinguées, est mort en 1911. M. Lemaître a

Digitized by Google

surveillé l'impression du second volume, en y ajoutant un glossaire et une table.

Le prix biennal Delalande-Guérineau revenait au meilleur ouvrage relatif aux études orientales. Voulant récompenser également trois des meilleurs canditats, nous avons trouvé le moyen de distribuer 1.500 francs cette année au lieu de 1.000.

1° M. Jules Baillet, ancien membre de la Mission archéologique du Caire, étudie, en plus de 800 pages, *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte*. Pour traiter ce vaste sujet, les documents sont fort abondants ; l'auteur semble n'en avoir négligé aucun, et si ses conclusions sont quelquefois hasardées dans une matière si difficile, les plus exigeants trouveront toujours des chapitres qui leur plairont.

2° M. Henri Sottas, élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, dans un livre intitulé : *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte*, étudie supérieurement les formules d'interdiction dans les tombes de l'ancien Empire, l'évolution du formulaire et les mesures édictées par le roi, fondateur-bienfaiteur. C'est, dans l'égyptologie, le meilleur début qu'on ait constaté depuis vingt ans. Ancien officier, M. Sottas n'a pas failli à son devoir dans les circonstances présentes, et il a déjà reçu des blessures qui, espérons-le, ne le raviront pas aux hiéroglyphes.

3° Enfin M. Clément Huart, professeur à l'École des langues orientales vivantes, a publié une *Histoire des Arabes*, en deux volumes, qui fera oublier celle de Caussin de Perceval. Il est bon que des spécialistes se dévouent à renouveler, en tenant compte des recherches récentes, des histoires générales destinées à être consultées aussi bien par les amateurs que par les savants.

Le prix Saintour devait être délivré au meilleur ouvrage

Digitized by Google

relatif au moyen âge ou à la Renaissance publié depuis le 1er janvier 1911. Les concurrents étaient forcément nombreux. Tout en faisant appel aux réserves de la fondation pour avoir 4.000 francs au lieu de 3.000 à partager, nous n'avons pu récompenser que cinq ouvrages.

1° *L'origine du culte des martyrs*, du P. Hippolyte Delehaye, bollandiste, est un ouvrage aussi distingué que les précédents du même auteur. Vous n'avez pas oublié que c'est grâce au concours de notre Académie qu'il a publié, en 1909, *les Légendes grecques des saints militaires*. Avec un emploi critique des sources dignes de foi, il étudie l'origine et le développement du culte des martyrs, leurs principaux centres en Orient, en Italie, en Afrique, en Gaule et en Espagne. Ce livre est une nouvelle preuve que l'on sait, en Belgique, manier l'érudition aussi bravement que les baïonnettes et les mitrailleuses.

2° Le livre de M. Amédée Pagès, inspecteur d'Académie à Foix, *Auzias March et ses prédécesseurs* (Essai sur la poésie amoureuse et philosophique en Catalogne, aux XIVe et XVe siècles), est le fruit de quinze années de travail, après des recherches approfondies dans les bibliothèques espagnoles. La famille du poète, sa vie publique et privée depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse font l'objet de chapitres très documentés. La poésie catalane du XIVe au XVe siècle, puis l'œuvre d'Auzias March, ses rapports avec Dante et Pétrarque; les poésies amoureuses, les sources scolastiques et philosophiques; saint Thomas et Aristote; enfin l'influence d'Auzias sur les littératures catalane et castillane forment autant de chapitres très remarquables où se révèlent les connaissances littéraires, philologiques et philosophiques de l'auteur. Du reste, ce gros livre n'est que la préface en quelque sorte de l'édition critique du texte d'Auzias March que M. Pagès vient de publier aux frais d'une Société espagnole.

3° MM. Louis Halphen, professeur à l'Université de Bor-

Digitized by Google

deaux, et René Poupardin, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes Études, ne sont pas inconnus de l'Académie, qui leur a déjà décerné de justes récompenses. Ils viennent de publier ensemble les *Chroniques d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, suivant les règles de la meilleure critique, avec une introduction de cent pages qui ne laisse rien à désirer.

4° M. Georges Daumet, archiviste honoraire aux Archives nationales, a fait paraître un excellent *Mémoire sur les relations de la France et de la Castille de 1255 à 1320*, qui complète, en remontant plus haut, l'*Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIV^e^ et au XV^e^ siècle* qu'il avait publiée quinze ans plus tôt. Ce nouveau mémoire est accompagné de vingt-deux pièces justificatives et bien digne de figurer à côté du premier.

5° Enfin M. Eugène Saulnier a étudié d'une manière très satisfaisante *Le rôle politique du Cardinal de Bourbon* (*Charles X*) 1523-1590, en ne négligeant aucune source d'information.

Le prix quinquennal Gabriel de Chénier devait être décerné cette année, soit à la meilleure méthode pour l'enseignement de la langue grecque, soit à l'ouvrage qui paraîtrait à l'Académie le plus utile à l'étude de la langue et de la littérature grecque. Nous n'avons pas hésité à l'attribuer à M. Antoine Meillet, professeur au Collège de France, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, pour son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*. De grandes recherches ont été accomplies dans les dernières années sur cette histoire ; les textes littéraires, les inscriptions, les papyrus ont été étudiés, rapprochés, comparés dans ce but ; bien qu'il reste encore des questions à résoudre, M. Meillet a cherché et a réussi à montrer dès maintenant les lignes principales du développement historique depuis les origines de la langue jusqu'à la κοινή. La France n'avait

Digitized by Google

pris encore qu'une faible part à cette grande enquête linguistique ; avec le livre de M. Meillet, dont les ouvrages sont souvent traduits à l'étranger, nous reprenons une avance très réconfortante.

Le prix fondé par Gabriel-Auguste Prost doit être attribué à l'auteur français du meilleur travail historique sur Metz et les pays voisins. Nous avons dû le partager, en donnant la meilleure part à M. Jean-Julien Barbé, membre correspondant de l'Académie de Metz, pour un livre intitulé : *A travers le vieux Metz ; les maisons historiques.* M. Barbé est l'auteur d'autres ouvrages où il s'est attaché à recueillir des traditions et des souvenirs relatifs au vieux Metz et au pays messin : ainsi une étude sur le *Théâtre de Metz*, avec une préface de M. Alfred Mézières ; *Les vieilles hôtelleries messines ; Coutumes populaires et cérémonies anciennes du pays messin.* Cette nouvelle publication est consacrée aux maisons historiques du Metz français, celles où sont nés, où ont vécu les Messins notables qui ont illustré leur ville natale ou joué un rôle dans son histoire locale. M. Barbé a dépouillé les archives municipales, les papiers conservés à la Bibliothèque de la ville, et il a pu dresser ainsi, rue par rue, l'inventaire des maisons historiques. Il y a joint une notice biographique des habitants notables ; ce livre, illustré de vues pittoresques et de portraits, constitue une sorte de livre d'or du Metz français. C'est là qu'on pourra trouver, entre autres souvenirs précieux, l'aspect de l'hôtel Prost, habité par le fondateur du prix et démoli l'année dernière.

En accordant une autre part à la revue l'*Austrasie*, *Revue du pays messin et de la Lorraine*, périodique qui contribue vaillamment au maintien de la tradition française dans les pays encore annexés, l'Académie a voulu renouveler au directeur de cette revue la sympathie qui lui avait été témoignée au concours de 1910.

Digitized by Google

Enfin, on n'a pas voulu laisser sans récompense le travail de M. René Perrin, qui, dans son livre sur *L'esprit public et le département de la Meurthe de 1814 à 1816*, apporte une pierre à l'édifice de notre histoire de Lorraine.

Notre Académie n'a pas que des prix à décerner; elle jouit, heureusement, d'un certain nombre de fondations qui lui fournissent des ressources précieuses pour des besoins ou des nécessités diverses.

Une des plus touchantes est celle de notre confrère le duc de Loubat, pour venir en aide aux savants momentanément arrêtés dans leurs travaux par le manque de ressources matérielles ou par la maladie. Vous n'attendez pas de moi la liste des souffrances que nous avons pu soulager, ni des situations pénibles que nous avons secourues au moyen de ces 6.000 francs annuels, mais il me sera bien permis de renouveler, au nom des infortunés qui en ont bénéficié, l'expression de notre reconnaissance au généreux fondateur.

Grâce à la fondation Garnier, nous avons eu le plaisir de subventionner cette année cinq missions.

1° Le commandant Tilho a été chargé de rechercher les anciennes communications entre le lac Tchad et le Nil. L'occupation du Tibeste a retardé ses travaux et nous ignorons encore le résultat de ses explorations. Nous avons d'ailleurs à enregistrer les premières communications par télégraphie sans fil qu'il nous a adressées de cette région (Tchad).

2° Le Dr V. Segalen, M. le comte Gilbert de Voisins et M. l'enseigne de vaisseau Lartigue ont reçu une double mission : relever tous les monuments anciens entre Peking, Si-ngan-fou et le Se-tch'ouan et faire l'hydrographie du Haut Yangtseu pour compléter l'œuvre des Français, les lieutenants de vaisseau Audemard et Hourst, M. de Vaulserre et le P. Stanislas Chevalier. La première partie de la mission a été heureusement accomplie; c'est un des plus

Digitized by Google

fructueux voyages archéologiques que l'on ait faits dans l'empire du Milieu. On doit à cette mission la découverte de l'œuvre la plus ancienne de sculpture chinoise que nous connaissions : un cheval de pierre qui ornait la tombe d'un général chinois mort en 117 avant J.-C. La dernière partie du programme n'a pu être exécutée à cause de la guerre, les explorateurs étant rentrés pour prendre du service.

3° Sur la recommandation de M. Clozel, lieutenant-gouverneur du Haut-Sénégal-Niger, M. Bonnel de Mézières a été chargé de rechercher l'emplacement de l'antique métropole africaine Ghâna, qui a joué un rôle important antérieurement à la fondation de Tombouctou ; les fouilles ont été couronnées d'un plein succès.

4° M. Robert Gauthiot, le lauréat du prix Volney, qui, l'année dernière, avait été chargé par l'Académie d'une mission linguistique dans la vallée du Yagnob, à l'Est de Samarcande, a, cette année, sous les auspices des Ministres de l'instruction publique français et russe, conduit une nouvelle enquête dans la région des Pamirs ; notre confrère M. Cordier en a communiqué les résultats à l'Académie. Le rapport complet ne pourra nous parvenir que plus tard. M. Gauthiot, lieutenant de réserve, a dû revenir précipitamment pour prendre part à la défense de la patrie.

5° Une part de la fondation Garnier a été mise à la disposition de M. Sylvain Lévi, professeur au Collège de France, pour un voyage d'études au Népal.

La fondation Piot nous permet non seulement de continuer cette magnifique publication, aussi utile aux artistes qu'aux archéologues, connue sous le nom de *Monuments et Mémoires*, mais aussi de venir en aide à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications, que l'Académie croit devoir faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques et archéologiques.

C'est ainsi que nous avons pu aider de nouveau

Digitized by Google

MM. Fabia et de Montauzan pour la continuation des fouilles qu'ils avaient entreprises à Fourvière et qui avaient donné d'importants résultats; puis M. Adolphe Thiers pour la poursuite de fouilles à Castel-Roussillon, et même notre École française d'Athènes, afin de continuer les explorations commencées en Asie Mineure sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon Clarios.

Sur le même fonds, une subvention a été accordée à M L. Homo, pour achever à Rome ses études de topographie et d'histoire économique.

Enfin différents libraires ont reçu des subsides qui leur permettront de publier, sans trop de risques, un livre de notre confrère M. Babelon sur le Trésor de Berthouville; le second volume de l'ouvrage de M. de Ridder sur les bronzes du Musée du Louvre; un travail sur la miniature flamande à la Cour de Bourgogne, avec texte de notre confrère M. le comte Durrieu et 100 planches de reproductions.

La fondation Louis De Clercq, dont les revenus devaient servir d'abord à compléter la publication du Catalogue de la collection d'antiquités et de médailles laissée par le fondateur, est libre aujourd'hui et nous permet de subventionner des publications relatives à l'archéologie orientale.

La fondation Dourlans est la plus importante de nos ressources. En léguant à notre Académie une propriété parisienne dont le loyer augmentera de période en période, M. L.-G. Dourlans a eu la sagesse de ne pas limiter l'emploi des fonds à tel ou tel usage. C'est dans ces termes que nous pouvons souhaiter les fondations futures. Comme les fonds Piot, les fonds Dourlans peuvent subventionner des voyages, des fouilles, des publications, mais toutes les études dont notre Académie a le patronage peuvent en bénéficier. C'est ainsi que, cette année, nous avons pu assurer l'existence de notre cher *Journal des Savants*, pour-

Digitized by Google

suivre la publication du deuxième volume des *Mémoires concernant l'Asie Orientale*; aider M. Oscar Bloch à publier ses études sur les patois des Vosges; accorder des subventions à M. de Boüard, ancien membre de l'École française Rome, à l'effet de continuer ses dépouillements dans les Archives angevines de Naples; à M. Daniel Serruys, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes Études, chargé d'une mission par le Ministère de l'instruction publique pour rechercher les manuscrits, monuments, pièces d'archives et documents de toute nature se rapportant au passé grec et byzantin en Macédoine, Nouvelle-Serbie, Bulgarie, Albanie et Épire; enfin à M. l'abbé Breuil, pour effectuer la copie de peintures préhistoriques près d'Alpera en Espagne.

Je dois retenir encore quelques moments votre attention pour vous parler des chères Écoles dont notre Académie est fière d'avoir le patronage. Malheureusement, les rapports des Directeurs des Écoles d'Athènes et de Rome sur les travaux de l'année 1913-1914 ne nous sont pas encore parvenus, sans doute à cause des circonstances; peut-être sont-ils en souffrance à Bordeaux.

Sous la direction énergique de M. Gustave Fougères, l'École française d'Athènes a poursuivi l'exploration archéologique de l'île de Délos, sans négliger d'autres recherches. Le personnel de l'École comprenait MM. André Plassard, Vallois, Avezou, Blum, Boulanger et Robert Lejeune, avec M. Charles Picard, devenu secrétaire général de l'École. Nous avons reçu de M. Blum trois mémoires, qui auraient dû nous arriver l'an dernier, sur le Portique d'Attale, le Portique de l'Ouest (à Delphes) et l'Hérôon de Pylæa, et tout récemment deux mémoires, un de M. Charles Avezou, consacré aux établissements gymnastiques de Délos, un de M. André Plassard sur le Règlement tégéate découvert à Delphes. Le *Bulletin de Correspondance hellénique* nous fournit aussi périodiquement un échantillon des travaux de nos Athéniens.

Digitized by Google

De l'École française de Rome, l'Académie n'a reçu qu'un mémoire, celui de M. Pierre Hellouin de Cénival, archiviste paléographe, sur la politique du Saint-Siège et l'élection de Pologne (1572-1573). Le personnel de cette École comprenait, en 1913-1914, MM. Louis Canet, Jean Martin, Hellouin de Cénival, membres de seconde année, et MM. Constans, Henri Coville et Jean Marx, membres de première année. Nous savons tous que notre confrère, Mgr Duchesne, sait, tant par ses conseils que par son exemple, inspirer à cette jeunesse l'ardeur du travail, et les *Mélanges de l'École* continuent de nous apporter la preuve que les recherches accomplies dans les bibliothèques, les archives ou les musées de l'Italie ne sont pas infructueuses.

Nous sommes persuadés d'ailleurs, que tous les membres des Écoles d'Athènes et de Rome ont fait de bonne besogne, mais votre Président regrette de ne pouvoir rendre un public hommage dans cette séance aux travaux de chacun, comme c'était l'usage autrefois. Nous avons la ferme confiance que les Directeurs, dès que les événements le permettront, nous feront parvenir chaque année les mémoires des membres de leur École assez tôt pour que le Rapport général puisse être rédigé avant notre séance publique.

Pour le moment, notons-le bien, la plupart de ces jeunes gens ne songent guère à recopier leurs mémoires, ils s'apprêtent à écrire avec leur sang une page héroïque de notre histoire; c'est ainsi que déjà M. Jean Martin est mort au feu, le 29 août, à Gerbéviller.

L'Institut français d'archéologie orientale au Caire, sans être officiellement sous notre patronage, est toujours l'objet de notre vive sollicitude. On y étudie l'Orient dans le sens le plus large. Les papyrus grecs nous ont particulièrement alléchés. Par malheur, nous ne savons rien des changements qui devaient s'y produire récemment. Le directeur,

Digitized by Google

appelé aux hautes fonctions occupées jusqu'ici par M. Maspero, ne semble pas encore avoir de successeur. Espérons que le Président de l'an prochain pourra satisfaire mieux que moi votre légitime curiosité.

A Hanoï, notre École d'Extrême-Orient continue de réaliser les espérances que sa création nous avait fait concevoir. La mort inattendue de M. Édouard Huber, professeur de philologie indo-chinoise, a privé cette École d'un collaborateur des plus sûrs et dont le vaste savoir était d'un précieux et constant secours à ses travaux. Il partait pour une nouvelle mission destinée à compléter ses études sur le Pégou, la Birmanie et le Siam, quand la mort vint l'arrêter à Vinh-Long le 5 janvier 1914. Un monument va lui être élevé au cimetière de cette localité par les soins de l'École.

En dehors de cette disparition, le personnel, membres permanents, pensionnaires et correspondants, est resté le même que l'an dernier, avec cette seule différence que le directeur, M. Claudius Maître, étant parti en congé, l'intérim de la direction a été confié à M. Louis Finot, l'ancien directeur, aujourd'hui professeur au Collège de France et directeur-adjoint à l'École des Hautes Études. C'est donc au rapport substantiel adressé par M. Finot à notre commission de l'École d'Extrême-Orient que j'emprunte mes renseignements sur l'activité de cette École.

M. Finot, avec l'aide du commissaire du Gouvernement, M. Meillier, étudie diverses mesures propres à assurer la conservation et à faciliter l'étude de la littérature laotienne. Un inventaire général des manuscrits, entrepris à Luang Prabang, servira à constituer une collection de tous les ouvrages en langue laotienne et de certains textes pâlis intéressants. Cette collection formera une bibliothèque qu'on projette d'installer au Palais du roi. Enfin, des scribes choisis seront chargés d'accroître les séries de la bibliothèque

Digitized by Google

et de fournir des copies aux institutions ou aux savants qui en feront la demande. L'École possédera ainsi un fonds laotien qui n'aura rien à envier au fonds cambodgien, le plus riche qui existe aujourd'hui.

A Phnom-Penh, le petit Musée des antiquités khmères, qui relève de l'École, occupe un élégant bâtiment où se trouvent un peu à l'étroit des sculptures de choix rangées dans un ordre parfait. M. Parmentier en a rédigé un excellent catalogue qui forme un fascicule du *Bulletin de l'École d'Extrême-Orient*. Dans la même ville, le projet de création d'une École de pâli, projet dû à l'initiative de M. le résident supérieur Outrey, est en bonne voie; sa réalisation servira à maintenir le niveau de la culture traditionnelle, et à y faire pénétrer quelque connaissance des découvertes de la science européenne.

M. Henri Parmentier, chef du service archéologique, revenu de son congé en France, prépare la réorganisation du Musée pour l'exposition des importantes séries nouvellement réunies à Hanoï. Il publiera bientôt une sérieuse étude sur la forme primitive de l'art khmer, qu'il a su déterminer au cours de ses dernières tournées au Cambodge.

M. Henri Maspero, professeur de chinois, après un court séjour en Cochinchine et au Cambodge, où il a surtout recueilli des documents linguistiques destinés à la continuation des études qu'il a entreprises dans cet ordre, est rentré à Hanoï pour publier dans le *Bulletin* une étude sur quelques textes anciens de chinois parlé. Il a depuis été chargé d'une mission en Chine : un séjour de trois mois et demi dans les parties centrales du Tchö-Kiang, Hang tcheou, Chao-hing, Ning-p'o et le mont T'ien-t'ai lui a permis de rassembler des photographies et des estampages intéressants pour l'art bouddhique des Song et des Yuan.

M. Commaille, conservateur des monuments d'Angkor, a continué l'œuvre de dégagement auquel il s'est consacré

Digitized by Google

avec tant de persévérance et de succès. Par ses soins, le Bayon est aujourd'hui complètement dégagé des terres et de la végétation qui l'encombraient. C'est maintenant au tour du Baphuon d'occuper le conservateur; les entrées, fort ruinées, sont déblayées et s'indiquent par leurs bases; l'édifice lui-même a été vidé des remblais de sable fin qui en ont heureusement préservé les curieux bas-reliefs. Les travaux ont pu être poussés plus activement, grâce à l'augmentation des crédits due à l'intérêt que M. Sarraut porte à la conservation d'Angkor.

M. Peri, secrétaire et bibliothécaire de l'École, a donné au *Bulletin* la suite de ses Études sur le drame lyrique japonais et prépare la publication des documents qu'il a réunis sur les relations de l'Indo-Chine et du Japon au XVII^e^ siècle. La bibliothèque confiée à ses soins comprend aujourd'hui plus de 10.000 ouvrages dont 2.080 en chinois, 1.186 en japonais et 1.392 constituant notre bibliothèque annamite. Il faut y ajouter 298 liasses pour les Archives de Kinh-luoc, 5000 estampages d'inscriptions annamites et 787 estampages d'inscriptions cambodgiennes, chames, laotiennes, etc.

Les pensionnaires de l'École, MM. Cœdès, Aurousseau et Demasur, ne sont pas restés inactifs. M. Cœdès a poursuivi à Phnom-Penh ses recherches de manuscrits pâlis et cambodgiens. Il a donné au *Bulletin* des « Études cambodgiennes » comprenant l'identification d'une nouvelle série de bas-reliefs d'Angkor-Vat, et une étude sur la fondation de Phnom-Penh. M. Aurousseau, détaché à Hué en qualité de précepteur par intérim du jeune roi d'Annam, en a profité pour rechercher au palais des documents sur l'ancien Annam; il a recueilli ainsi de vieux plans de citadelles annamites construites au temps de Gia-long par les officiers français à son service. M. Demasur a pris part aux travaux d'Angkor, commencé l'étude des ruines de Koh Kér, et relevé un sanctuaire nouveau avec inscription, signalé

Digitized by Google

récemment au Phnom-Dei par un officier du service géographique.

L'œuvre de l'École française d'Extrême Orient se caractérise par le souci constant de recueillir, de préserver et de mettre en lumière tout ce que nous a légué le passé de l'Indo-Chine. Ses musées en gardent les monuments précieux pour l'art et pour l'histoire; sa bibliothèque devient le grand dépôt des archives anciennes du Cambodge, du Laos et de l'Annam. On peut dire que cette École a pleinement répondu au but de son institution.

Enfin, pour être complet sur les grandes Écoles dont l'Académie a le patronage, votre Président, conformément aux prescriptions ministérielles du 2 février 1833, doit proclamer aujourd'hui la liste des élèves de l'École des Chartes qui ont été nommés *archivistes paléographes* par arrêté du 9 février 1914. Ce sont par ordre de mérite :

MM. 1. Pocquet du Haut-Jussé (Barthélemy).
2. Luppé (Charles de).
3. Bossuat (Robert).
4. Deroy (Maurice).
5. Dieterlen (Maurice).
6. Loubatier (Raymond).
7. Baubet (Victor).
8. Rey (Léon).
9. Boudet (Paul).

Et hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures (ordre alphabétique) :

MM. Braibant (Charles).
Lyon (Ernest).
Morel (Marc).

Hélas ! parmi ces jeunes gens, un au moins est déjà perdu pour la science : Victor Baubet figure au livre d'or de l'Instruction publique parmi les tués à l'ennemi !

C'est encore de tristes pensées que je dois vous entretenir avant de terminer.

Digitized by Google

Au milieu de l'année, le 30 juin, nous avons eu la douleur de perdre notre Secrétaire perpétuel, Georges Perrot, qui depuis quarante ans siégeait à l'Académie et depuis dix ans occupait le poste d'honneur où l'on avait vu si longtemps Henri Wallon. Maître de conférences à l'École normale supérieure dont il fut, après un brillant enseignement à la Sorbonne, nommé directeur, il avait illustré ses diverses fonctions tant par sa conscience à les remplir que par des publications qui ne périront pas. Son *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie* et son *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, dont dix volumes ont paru, seront consultés par plusieurs générations. L'âge n'avait pas ralenti son ardeur; jusqu'à son dernier jour, il a rempli, avec une rare activité et un dévouement que nous admirions tous, ses fonctions académiques et administratives. Les travaux de notre Compagnie n'avaient pas de directeur plus énergique; toutes nos entreprises l'intéressaient profondément. En l'entendant prendre la parole dans nos séances et dans nos Commissions, nous étions tentés d'oublier qu'il était entré dans sa quatre-vingt-deuxième année. La mort fut subite, mais le souvenir de Georges Perrot restera longtemps vivant dans la mémoire de ses confrères.

Le rôle du Secrétaire perpétuel est si important dans une Académie que notre règlement exige son remplacement dans un bref délai. C'est pourquoi nous avons appelé à ces fonctions, dès le 24 juillet, M. Gaston Maspero, qui, nommé tout jeune dans notre Compagnie, en fait déjà partie depuis trente et un ans. La tâche qu'il a accomplie glorieusement en Égypte nous avait révélé ses qualités d'administrateur. C'est lui qui rendra à son prédécesseur un digne hommage. La fatalité, qui nous poursuit dans cette triste année, a voulu que notre nouveau Secrétaire perpétuel, malgré sa robuste constitution, fût trop souffrant depuis cette époque pour achever la notice sur la vie et les travaux de Georges Perrot qu'il avait l'intention de vous lire. Vous n'aurez donc pas le plaisir de l'entendre aujourd'hui.

Digitized by Google

Une autre perte nous a cruellement affligés, c'est celle de M. Joseph Déchelette. Bien qu'il ne fût encore que notre correspondant, depuis 1911, nous le regardions déjà comme un confrère. Ses deux volumes sur les *Vases ornés de la Gaule romaine* avaient obtenu la première médaille à notre concours des Antiquités de la France; son *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, qu'il a conduit jusqu'à la fin de l'époque celtique, et dont il préparait activement la suite, est un des ouvrages d'érudition qui font le plus d'honneur à la science française. Conservateur du Musée de Roanne, il poursuivait ses paisibles travaux au milieu d'une riche bibliothèque, entouré de l'estime de tous et de l'affection des siens, quand il vit la France envahie. Il n'hésita pas, malgré ses cinquante-deux ans, à accomplir le plus sublime des devoirs. Il écrivait, le 2 septembre, à notre confrère M. Héron de Villefosse : « J'ai obtenu de rejoindre mon ancienne compagnie au 104e territorial. Pour le moment, nous sommes affectés à la place de Lyon, mais nous espérons bien ne pas rester ainsi immobilisés. Quelle heure tragique dans notre histoire! Malgré tout, si Dieu nous aide, le dernier mot doit être aux armées alliées! » Appelé, peu de jours après, sur le front de bataille comme capitaine de territoriale au 298e d'infanterie, il fut frappé mortellement le 3 octobre, près de Vic-sur-Aisne, « alors qu'il entraînait sa compagnie sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie et lui avait fait gagner 300 mètres de terrain. Avant de mourir, il a demandé au lieutenant-colonel, commandant le régiment, si on avait gardé le terrain conquis et, sur sa réponse affirmative, lui a exprimé sa satisfaction, en ajoutant qu'il était heureux que sa mort servît à la France. » Tels sont les termes employés par le *Journal officiel* citant Déchelette à l'ordre du jour, le 10 novembre.

Nous garderons tous au fond de notre cœur ce savant, *justum ac tenacem propositi virum*, habitué à ne pas reculer devant les tâches difficiles, et qui a offert bravement sa

Digitized by Google

vie pour résoudre le plus grave des problèmes. Quelle inscription glorieuse à graver sur le monument que la reconnaissance de la France ne manquera pas d'élever un jour à Joseph Déchelette !

Enfin nos avons perdu trois de nos correspondants étrangers, Barclay Vincent Head, le célèbre numismate ; Alexander Conze, dont tous les archéologues connaissent la valeur, et Alessandro d'Ancona, une des gloires de l'Italie.

Je ne voudrais pas finir en vous laissant sous de pénibles impressions. Si des hécatombes réitérées de notre héroïque jeunesse vont priver le pays d'un grand nombre de ceux qui étaient son espoir dans les sciences, les lettres et les arts, la France, qui a surmonté pendant tout le cours de son histoire des calamités analogues, trouvera dans l'énergie inhérente à sa race et à ses traditions le moyen de réparer ses pertes. Nos bibliothèques et nos musées, nos Universités florissantes, nos grandes Écoles seront toujours là, comme notre Académie, pour aider, découvrir ou susciter les vocations scientifiques. Les domaines dont notre Compagnie a la garde ne sont pas exposés à manquer d'ouvriers, et nous ne devons avoir aucune crainte de voir disparaître ou diminuer la haute culture française.

Digitized by Google

II. JUGEMENT DES CONCOURS

PRIX DU BUDGET (2.000 fr.)

L'Académie avait proposé, pour l'année 1914, les sujets suivants :

1° *L'Espagne à l'époque romaine;*

2° *Étude sur les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils* (question prorogée de 1913 à 1914).

L'Académie a décerné le prix sur la première de ces deux questions à M. Pierre PARIS, professeur à l'Université de Bordeaux, pour son ouvrage intitulé : *Promenades archéologiques en Espagne.* Elle a décerné le prix sur la seconde question à M. Maurice JUSSELIN, archiviste du département d'Eure-et-Loir, pour son mémoire portant la devise : *Si forte deficiant vires, audacia certe laus erit.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE

La Commission des Antiquités de la France a attribué :

La 1re médaille (1.500 fr.) à M. STOUFF, pour son ouvrage : *Catherine de Bourgogne et la féodalité de l'Alsace autrichienne;*

La 2e médaille (1.000 fr.) à M. Jean MARX, pour son volume sur *L'inquisition en Dauphiné;*

La 3e médaille (500 fr.) à M. Louis REGNIER, pour son étude sur *L'église Notre-Dame d'Écouis, autrefois collégiale.*

Vu l'importance du concours, il a été demandé à M. le Ministre une 4e médaille de 500 francs en faveur de MM. Charles MARTEAUX et Marc LEROUX pour leur ouvrage *Boutæ* (les fins d'Annecy), *vicus gallo-romain de la cité de Vienne du Ier au Ve siècle.*

La Commission a accordé, en outre, les mentions suivantes :

1re mention : M. Édouard AUDOUIN, *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe Auguste;*

2e mention : MM. l'abbé H. CHARLES et le Vte MENJOT D'ELBENNE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans;*

Digitized by Google

3e mention : M. le Chanoine DURVILLE, *Les fouilles de l'évêché de Nantes;*

4e mention : M. François GÉBELIN, *Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne (1589-1594);*

5e mention : M. Léon BONNARD, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque romaine;*

6e mention : M. l'abbé TOUFLET, *Le millénaire de la Normandie.*

PRIX DE NUMISMATIQUE DUCHALAIS (1.000 fr.)

Le prix de numismatique fondé par Mme Ve DUCHALAIS, en faveur du meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge, a été décerné à l'ouvrage intitulé : *Corpus nummorum italicorum*, publié sous la haute direction de S. M. LE ROI D'ITALIE.

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT (10.000 fr.)

pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

L'Académie a décerné le premier prix à M. Lucien ROMIER, pour son ouvrage : *Les origines politiques des guerres de religion*; et le second prix à M. le Commandant ESPÉRANDIEU, pour le tome V de son *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.*

PRIX BORDIN (3.000 fr.)

La Commission du prix BORDIN, réservé cette année aux ouvrages relatifs à l'antiquité classique, a réparti les revenus de la fondation, à titre de récompenses, de la manière suivante :

Mille francs à M. Eugène DE FAYE, pour son ouvrage : *Gnostique et gnosticisme;*

Mille francs à M. DEONNA, pour son ouvrage : *L'archéologie;*

Cinq cents francs à M. LESQUIER, pour sa publication intitulée : *Les institutions militaires de l'Égypte;*

Cinq cents francs à M. BILLIARD, pour son ouvrage : *La vigne dans l'antiquité.*

Digitized by Google

PRIX LOUIS FOULD (5.000 fr.)

La Commission du prix FOULD, destiné au meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du XVI^e siècle, a partagé ainsi le prix :

Deux mille francs à MM. HÉBRARD et ZEILLER, pour leur livre : *Spalato, le Palais de Dioclétien ;*

Mille cinq cents francs à MM. EBERSOLT et THIERS, *Les églises de Constantinople ;*

Mille cinq cents francs à M. G. LEROUX, pour ses deux ouvrages : 1° *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce ;* 2° *Lagynos ;*

Cinq cents francs à M. Frédéric MACLER, *Miniatures arméniennes ;*

Cinq cents francs à M. PHILIPPE DES FORTS, *Le château de Villebon.*

PRIX STANISLAS JULIEN (1.500 fr.)

La Commission du prix STANISLAS JULIEN a accordé un prix de *mille francs* à M. le D^r DE VISSER pour son ouvrage : *The Dragon in China and Japan ;* et une récompense de *cinq cents francs* à l'ouvrage du P. HOANG, continué par les PP. J. TOBAR et H. GAUTHIER, *Catalogue des tremblements de terre en Chine d'après les sources chinoises* (*1767 av. J.-C.-1895 après J.-C.*).

PRIX DE LA FONS-MÉLICOCQ

LE prix triennal de *dix-huit cents francs*, fondé par M. DE LA FONS-MÉLICOCQ en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de France, a été décerné à M. V. LEBLOND, pour son ouvrage intitulé : *Notes pour le Nobiliaire de Beauvaisis.*

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU

La Commission du prix DELALANDE-GUÉRINEAU, réservé, cette année, au meilleur ouvrage relatif aux études orientales, a attribué, sous forme de récompenses :

Cinq cents francs à M. Jules BAILLET, pour son ouvrage : *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte ;*

Digitized by Google

Cinq cents francs à M. Clément HUART, pour son *Histoire des Arabes;*

Cinq cents francs à M. H. SOTTAS, pour son ouvrage : *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte.*

PRIX DE LA GRANGE

La Commission du prix de LA GRANGE (publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France) a décerné le prix, de la valeur de *mille francs*, à Mme Gaston RAYNAUD, pour la publication posthume de son mari : *Roman de Renart le Contrefait*, en collaboration avec M. Henri LEMAITRE.

NOUVELLE FONDATION DE M. LE DUC DE LOUBAT (6.000 fr.)

L'Académie a appelé, cette année, trois personnes au bénéfice de cette fondation, destinée soit à venir en aide aux savants momentanément arrêtés dans leurs travaux par le manque de ressources matérielles ou la maladie, soit à secourir leurs parents, etc.

PRIX JOSEPH SAINTOUR (3.000 fr.)

La Commission du prix SAINTOUR, destiné à des ouvrages relatifs au moyen âge ou à la Renaissance, a partagé le prix de la façon suivante :

Mille deux cents francs au P. DELEHAYE, de la Société des Bollandistes, pour son ouvrage : *Les origines du culte des martyrs;*

Mille deux cents francs à M. Amédée PAGÈS, inspecteur d'Académie à Foix, pour son ouvrage intitulé : *Auzias March et ses prédécesseurs;*

Huit cents francs à MM. HALPHEN et POUPARDIN, pour leur édition des *Chroniques des comtes d'Anjou;*

Quatre cents francs à M. G. DAUMET, pour son mémoire sur *Les relations de la France et de la Castille;*

Quatre cents francs à M. Eugène SAULNIER, pour son livre : *Le rôle politique du cardinal de Bourbon.*

Digitized by Google

PRIX GABRIEL-AUGUSTE PROST

La Commission du prix Auguste PROST, destiné à récompenser les travaux historiques sur Metz et les pays voisins, a accordé, sur les revenus de la fondation, les récompenses suivantes :

Cinq cents francs à M. Jean-Julien BARBÉ, pour son ouvrage intitulé : *A travers le vieux Metz ;*

Quatre cents francs à *L'Austrasie*, Revue du pays messin ;

Trois cents francs à M. René PERRIN, *L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816.*

PRIX GABRIEL DE CHÉNIER

Ce prix quinquennal, destiné à récompenser l'auteur de la meilleure méthode pour l'enseignement de la langue grecque ou, à défaut, à l'ouvrage le plus utile à l'étude de la langue et de la littérature grecques, a été décerné à M. MEILLET, professeur au Collège de France, pour son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque.*

PRIX DE NUMISMATIQUE ORIENTALE

La Commission du prix quadriennal, de la valeur de 1.200 francs, destiné au meilleur travail sur la numismatique orientale, a décerné ce prix à M. R. B. WHITEHEAD, membre du Service civil de l'Inde anglaise, pour son *Catalogue of coins in the Panjab Museum, Lahore*, 2 vol. in-8.

Digitized by Google

III. EMPLOI DES REVENUS DES FONDATIONS

FONDATION BENOIT GARNIER

L'Académie a attribué, sur les arrérages de la fondation, les subventions suivantes :

1° Une nouvelle subvention de *neuf mille francs* à M. le Dr V. Segalen, pour poursuivre la mission que lui a confiée l'Académie dans la Chine occidentale;

2° *Deux mille cinq cents francs* à M. Sylvain Lévi, pour un voyage d'études au Népal.

FONDATION PIOT

L'Académie a attribué, sur les arrérages de la fondation, les subventions suivantes :

Deux mille francs à MM. Fabia et de Montauzan, pour la continuation de leurs fouilles de Fourvière, à Lyon;

Trois mille francs à M. Lévy, éditeur, pour souscription à une publication de M. Babelon sur le Trésor de Berthouville;

Mille cinq cents francs à M. E. Leroux, pour souscription à la publication du second volume de l'ouvrage de M. de Ridder sur les bronzes du Musée du Louvre;

Deux mille cinq cents francs à M. Thiers pour la continuation des fouilles à Castel-Roussillon;

Trois mille francs à M. Van Oest, éditeur, pour la publication d'un ouvrage intitulé : *La Miniature flamande à la Cour de Bourgogne*, avec texte de M. Durrieu et 100 planches;

Cinq mille francs à l'École française d'Athènes, pour permettre de poursuivre les fouilles commencées en Asie Mineure sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon Clarios;

Mille cinq cents francs à M. L. Homo, pour lui permettre de continuer à Rome ses études de topographie et d'histoire économique en vue d'un ouvrage d'ensemble.

Digitized by Google

FONDATION DOURLANS

L'Académie a attribué sur les arrérages de la fondation les subventions suivantes :

Quatre mille francs pour la publication d'un nouveau volume des *Mémoires concernant l'Asie Orientale ;*

Mille cinq cents francs pour la publication des volumes de M. BLOCH sur *Les patois des Vosges ;*

Huit cents francs à M. DE BOÜARD, ancien membre de l'École française de Rome, à l'effet de poursuivre des recherches dans les archives angevines de Naples ;

Deux mille francs à M. SERRUYS, chargé d'une mission par M. le Ministre de l'instruction publique en Macédoine, à l'effet d'y rechercher les monuments, pièces d'archives et documents se rapportant au passé grec et byzantin de cette région ;

Cinq cents francs à M. l'abbé BREUIL pour la copie de peintures préhistoriques près d'Alpera en Espagne.

Digitized by Google

IV. DÉLIVRANCE DES DIPLOMES

D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

En exécution des prescriptions d'une lettre du Ministre de l'instruction publique en date du 2 février 1833, l'Académie déclare que les élèves de l'École des Chartes qui ont été nommés *archivistes paléographes* par arrêté ministériel du 9 février 1914, conformément à la liste dressée par le Conseil de perfectionnement de cette École, sont par ordre de mérite :

MM. 1. Pocquet du Haut-Jussé (Barthélemy-Amédée-Marie-Joseph).
2. Luppé (Charles-Célestin-Louis-Pierre de).
3. Bossuat (Robert-Émile-Étienne).
4. Deroy (Marie-Louis-Émile-Maurice).
5. Dieterlen (Maurice-Christophe).
6. Loubatier (Raymond-Noël).
7. Baubet (Victor-Baptiste).
8. Rey (Henri-Hippolyte-Honoré-Léon).
9. Boudet (Paul-Marie-Auguste).

Et hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures (ordre alphabétique) :

MM. Braibant (Charles-Maurice).
Lyon (Ernest-David).
Morel (Marc).

Digitized by Google

V. ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT

EN 1915, 1916, 1917, 1918 ET 1919.

PRIX ORDINAIRES DE L'ACADÉMIE

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les questions suivantes :

1° Pour l'année 1915 :

Le genre épistolaire chez les Assyro-Babyloniens depuis les origines.

2° Pour l'année 1916 :

Étudier la fabrication et le commerce des draps dans une région de la France au moyen âge.

L'Académie propose, en outre, pour l'année 1917, le sujet suivant :

Étude critique et bibliographique de la « Germanie » de Tacite.

Les mémoires sur chacune de ces questions devront être déposés au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année du concours [1].

Chacun de ces prix est de la valeur de *deux mille francs.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE

Trois médailles, de la valeur de *quinze cents francs* la première, *mille francs* la deuxième, et *cinq cents francs* la troisième, seront décernées en 1915 aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1913 et 1914 sur les *Antiquités de la France*, qui auront été déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1915. — Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

Le concours est annuel.

1. Voir p. 657 les Conditions générales des concours.

Digitized by Google

PRIX DE NUMISMATIQUE

I. Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauterocue sera décerné, en 1915, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne qui aura été publié depuis le mois de janvier 1914.

II. Le prix de numismatique fondé par Mme veuve Duchalais sera décerné, s'il y a lieu, en 1916, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1915.

Chacun de ces prix est de la valeur de *mille francs*.

Les ouvrages, pour chacun de ces prix, devront être déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année du concours.

PRIX FONDÉS PAR LE BARON GOBERT (10.000 fr.)

Pour l'année 1915, l'Académie s'occupera, à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1914 et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron Gobert. En léguant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé « que les neuf dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième pour celui dont le mérite en approchera le plus; déclarant vouloir, en outre, que les auteurs des ouvrages couronnés continuent à recevoir, chaque année, leur prix jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté à ce concours que des ouvrages nouveaux ».

Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication, qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours.

Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France.

Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron Gobert, qui a voulu récompenser les ouvrages les

Digitized by Google

plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment approfondis par la science. La haute récompense instituée par le baron GOBERT est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies inexplorées.

Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au Secrétariat de l'Institut (délibération du 27 mars 1840) avant le 1er janvier 1915, et ne seront pas rendus.

Ce concours est annuel.

PRIX BORDIN (3.000 fr.)

M. BORDIN, notaire, voulant contribuer au progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé, par son testament, des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq classes de l'Institut.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décidé que, à partir de l'année 1904, le prix annuel de la fondation Bordin sera destiné à récompenser successivement, tous les trois ans, des ouvrages relatifs : 1° à l'Orient; 2° à l'antiquité classique; 3° au moyen âge ou à la Renaissance.

En conséquence, le prix Bordin sera décerné :

En 1915, au meilleur ouvrage relatif au moyen âge ou à la Renaissance publié depuis le 1er janvier 1912;

En 1916, au meilleur ouvrage relatif aux études orientales publié depuis le 1er janvier 1913;

En 1917, au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique publié depuis le 1er janvier 1914.

Deux exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ces concours devront être déposés au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année du concours.

PRIX EXTRAORDINAIRE BORDIN (3.000 fr.)

L'Académie a décidé que le prix extraordinaire Bordin, qui est biennal, sera décerné :

1° En 1915, au meilleur ouvrage imprimé relatif aux études orientales publié depuis le 1er janvier 1912.

Dépôt des ouvrages en double exemplaire au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1915.

2° En 1917, au meilleur ouvrage sur le sujet suivant :

Étudier les relations littéraires de la France et de l'Angleterre pendant la Guerre de Cent ans.

Digitized by Google

Dépôt des mémoires au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917.

Au sujet de ce second concours, l'Académie décide que, s'il y a lieu, elle acceptera les ouvrages manuscrits ou imprimés relatifs au moyen âge ou à la Renaissance qui seront envoyés au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917.

PRIX LOUIS FOULD (5.000 fr.)

Après la délivrance du prix de *vingt mille francs*, fondé par M. FOULD, un prix biennal de *cinq mille francs* a pu être institué, d'accord avec ses héritiers, sur les revenus de la même fondation, en faveur de l'auteur du meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du XVIe siècle.

Ce prix sera décerné en 1916.

Les ouvrages imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin et déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1916 [1].

PRIX DE LA FONS-MÉLICOCQ (1.800 fr.)

Un prix triennal de *dix-huit cents francs* a été fondé par M. DE LA FONS-MÉLICOCQ, en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris).

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1917; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou publiés en 1914, 1915 et 1916, qui lui auront été adressés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, avant le 1er janvier 1917.

PRIX BRUNET (3.000 fr.)

M. BRUNET, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour l'ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui devait en choisir d'elle-même le sujet, jugerait le plus digne de cette récompense.

L'Académie décernera, en 1915, le prix au meilleur des ouvrages de bibliographie savante, publiés en France dans les trois dernières années, dont deux exemplaires auront été déposés au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1915.

1. Par décision de l'Académie du 22 mai 1908, les ouvrages manuscrits sont exclus du concours.

Digitized by Google

PRIX STANISLAS JULIEN (1.500 fr.)

Par son testament olographe, en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas JULIEN, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine.

L'Académie décernera ce prix en 1915.

Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1915.

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU (1.000 fr.)

Mme DELALANDE, veuve GUÉRINEAU, par son testament en date du 16 mars 1872, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de *vingt mille francs* (réduite à *dix mille francs*), dont les intérêts doivent être donnés en prix tous les deux ans, au nom de DELALANDE-GUÉRINEAU, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie.

L'Académie décide que le prix Delalande-Guérineau sera décerné, en 1916, au meilleur ouvrage relatif au moyen âge ou à la Renaissance.

Les ouvrages manuscrits ou publiés depuis le 1er janvier 1914, destinés à ce concours, devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1916.

PRIX JEAN REYNAUD (10.000 fr.)

Mme veuve Jean REYNAUD, « voulant honorer la mémoire de son « mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de « la France », a, par un acte en date du 3 décembre 1878, fait donation à l'Institut d'une rente de *dix mille francs*, destinée à fonder un prix annuel, qui doit être successivement décerné par chacune des cinq Académies.

Conformément au vœu exprimé par la donatrice, « ce prix sera « accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de « l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans.

« Il ira toujours à une œuvre originale, élevée, et ayant un carac- « tère d'invention et de nouveauté.

« Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du concours.

« Le prix sera toujours décerné intégralement.

« Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entière-

Digitized by Google

« ment, sa valeur serait délivrée à quelque grande infortune scienti-
« fique, littéraire ou artistique.

« Il portera le nom de son fondateur Jean REYNAUD. »

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1915.

PRIX DE LA GRANGE (1.000 fr.)

M. le marquis DE LA GRANGE, membre de l'Académie, par son testament en date du 4 août 1871, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de *mille francs* destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un ancien poète déjà publié.

Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1915.

PRIX DU DUC DE LOUBAT (3.000 fr.)

M. le duc DE LOUBAT, membre de l'Institut et de la *New-York Historical Society*, a fait don à l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une rente annuelle de *mille francs*, pour la fondation d'un prix de *trois mille francs*, qui sera décerné, tous les trois ans, au meilleur ouvrage imprimé concernant *l'histoire*, *la géographie*, *l'archéologie*, *l'ethnographie et la linguistique du Nouveau Monde*.

Ce prix sera décerné en 1916.

Seront admis au concours les ouvrages publiés en langues latine, française et italienne, depuis le 1er janvier 1913.

Les ouvrages présentés à ce concours devront être envoyés, au nombre de deux exemplaires, avant le 1er janvier 1916, au Secrétariat de l'Institut.

Le lauréat, outre les exemplaires adressés pour le concours, devra en délivrer trois autres à l'Académie, qui les fera parvenir, un au *Columbia College*, à New-York, le deuxième à la *New-York Historical Society* de la même ville, et le troisième à l'Université catholique de Washington.

NOUVELLE FONDATION DE M. LE DUC DE LOUBAT (6.000 fr.)

Par actes du 20 octobre 1910 et du 28 mars 1911, M. le duc DE LOUBAT, membre de l'Institut, a fait donation entre vifs à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de deux titres de rente annuelle de *trois mille francs* chacun. « Cette fondation, dit le donataire,

Digitized by Google

a pour objet et pour but de parer aux difficultés de la vie matérielle qui pourront entraver les recherches scientifiques, soit que ces difficultés refusent les loisirs nécessaires à ceux qui voudraient s'engager dans cette voie, soit qu'elles leur enlèvent la liberté d'esprit dont ils ont besoin, qu'elles les troublent par les inquiétudes qu'ils peuvent concevoir sur le sort réservé à leur vieillesse, ou à la famille qu'ils risquent de laisser, après leur mort, dans une situation étroite et pénible. En conséquence, les fonds produits par cette Fondation seront attribués, sous telle forme qui sera déterminée par l'Académie, aux études qui rentrent dans l'ordre de celles que l'Académie patronne et encourage. Ils serviront aussi à venir en aide aux savants momentanément arrêtés dans leurs travaux par le manque de ressources matérielles ou par la maladie, ou à secourir les parents, veuves, ascendants, descendants ou collatéraux, que la position précaire ou le décès de ces savants laisserait dans l'embarras. »

L'Académie réalisera en 1915 les généreuses intentions du donateur.

FONDATION JOSEPH SAINTOUR (3.000 fr.)

L'Académie rappelle que ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, sera décerné dans l'ordre suivant :

En 1915, au meilleur ouvrage relatif aux études orientales publié depuis le 1er janvier 1912 ;

En 1916, au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique, publié depuis le 1er janvier 1913 ;

En 1917, au meilleur ouvrage relatif au moyen âge ou à la Renaissance, publié depuis le 1er janvier 1914.

Seront admis au concours les ouvrages, manuscrits ou imprimés, d'auteurs français.

Les ouvrages destinés à ces concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année du concours.

PRIX ESTRADE-DELCROS (8.000 fr.)

M. ESTRADE-DELCROS, par son testament en date du 8 février 1876, a légué toute sa fortune à l'Institut. Le montant de ce legs a été, selon la volonté du testateur, partagé, par portions égales, entre les

Digitized by Google

III. EMPLOI DES REVENUS DES FONDATIONS

FONDATION BENOIT GARNIER

L'Académie a attribué, sur les arrérages de la fondation, les subventions suivantes :

1° Une nouvelle subvention de *neuf mille francs* à M. le Dr V. Segalen, pour poursuivre la mission que lui a confiée l'Académie dans la Chine occidentale;

2° *Deux mille cinq cents francs* à M. Sylvain Lévi, pour un voyage d'études au Népal.

FONDATION PIOT

L'Académie a attribué, sur les arrérages de la fondation, les subventions suivantes :

Deux mille francs à MM. Fabia et de Montauzan, pour la continuation de leurs fouilles de Fourvière, à Lyon;

Trois mille francs à M. Lévy, éditeur, pour souscription à une publication de M. Babelon sur le Trésor de Berthouville;

Mille cinq cents francs à M. E. Leroux, pour souscription à la publication du second volume de l'ouvrage de M. de Ridder sur les bronzes du Musée du Louvre;

Deux mille cinq cents francs à M. Thiers pour la continuation des fouilles à Castel-Roussillon;

Trois mille francs à M. Van Oest, éditeur, pour la publication d'un ouvrage intitulé : *La Miniature flamande à la Cour de Bourgogne*, avec texte de M. Durrieu et 100 planches;

Cinq mille francs à l'École française d'Athènes, pour permettre de poursuivre les fouilles commencées en Asie Mineure sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon Clarios;

Mille cinq cents francs à M. L. Homo, pour lui permettre de continuer à Rome ses études de topographie et d'histoire économique en vue d'un ouvrage d'ensemble.

Digitized by Google

FONDATION DOURLANS

L'Académie a attribué sur les arrérages de la fondation les subventions suivantes :

Quatre mille francs pour la publication d'un nouveau volume des *Mémoires concernant l'Asie Orientale ;*

Mille cinq cents francs pour la publication des volumes de M. Bloch sur *Les patois des Vosges ;*

Huit cents francs à M. de Boüard, ancien membre de l'École française de Rome, à l'effet de poursuivre des recherches dans les archives angevines de Naples ;

Deux mille francs à M. Serruys, chargé d'une mission par M. le Ministre de l'instruction publique en Macédoine, à l'effet d'y rechercher les monuments, pièces d'archives et documents se rapportant au passé grec et byzantin de cette région ;

Cinq cents francs à M. l'abbé Breuil pour la copie de peintures préhistoriques près d'Alpera en Espagne.

Digitized by Google

IV. DÉLIVRANCE DES DIPLOMES

D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

En exécution des prescriptions d'une lettre du Ministre de l'instruction publique en date du 2 février 1833, l'Académie déclare que les élèves de l'École des Chartes qui ont été nommés *archivistes paléographes* par arrêté ministériel du 9 février 1914, conformément à la liste dressée par le Conseil de perfectionnement de cette École, sont par ordre de mérite :

MM. 1. Pocquet du Haut-Jussé (Barthélemy-Amédée-Marie-Joseph).
2. Luppé (Charles-Célestin-Louis-Pierre de).
3. Bossuat (Robert-Émile-Étienne).
4. Deroy (Marie-Louis-Émile-Maurice).
5. Dieterlen (Maurice-Christophe).
6. Loubatier (Raymond-Noël).
7. Baubet (Victor-Baptiste).
8. Rey (Henri-Hippolyte-Honoré-Léon).
9. Boudet (Paul-Marie-Auguste).

Et hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures (ordre alphabétique) :

MM. Braibant (Charles-Maurice).
Lyon (Ernest-David).
Morel (Marc).

Digitized by Google

V. ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT

EN 1915, 1916, 1917, 1918 ET 1919.

PRIX ORDINAIRES DE L'ACADÉMIE

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les questions suivantes :

1° Pour l'année 1915 :

Le genre épistolaire chez les Assyro-Babyloniens depuis les origines.

2° Pour l'année 1916 :

Étudier la fabrication et le commerce des draps dans une région de la France au moyen âge.

L'Académie propose, en outre, pour l'année 1917, le sujet suivant :

Étude critique et bibliographique de la « Germanie » de Tacite.

Les mémoires sur chacune de ces questions devront être déposés au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année du concours [1].

Chacun de ces prix est de la valeur de *deux mille francs.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE

Trois médailles, de la valeur de *quinze cents francs* la première, *mille francs* la deuxième, et *cinq cents francs* la troisième, seront décernées en 1915 aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1913 et 1914 sur les *Antiquités de la France*, qui auront été déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1915. — Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

Le concours est annuel.

1. Voir p. 657 les Conditions générales des concours.

Digitized by Google

PRIX DE NUMISMATIQUE

I. Le prix de numismatique fondé par M. ALLIER DE HAUTEROCHE sera décerné, en 1915, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne qui aura été publié depuis le mois de janvier 1914.

II. Le prix de numismatique fondé par Mme veuve DUCHALAIS sera décerné, s'il y a lieu, en 1916, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1915.

Chacun de ces prix est de la valeur de *mille francs*.

Les ouvrages, pour chacun de ces prix, devront être déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année du concours.

PRIX FONDÉS PAR LE BARON GOBERT (10.000 fr.)

Pour l'année 1915, l'Académie s'occupera, à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1914 et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron GOBERT. En léguant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé « que les neuf dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième pour celui dont le mérite en approchera le plus; déclarant vouloir, en outre, que les auteurs des ouvrages couronnés continuent à recevoir, chaque année, leur prix jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté à ce concours que des ouvrages nouveaux ».

Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication, qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours.

Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France.

Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron GOBERT, qui a voulu récompenser les ouvrages les

Digitized by Google

plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment approfondis par la science. La haute récompense instituée par le baron GOBERT est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies inexplorées.

Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au Secrétariat de l'Institut (délibération du 27 mars 1840) avant le 1er janvier 1915, et ne seront pas rendus.

Ce concours est annuel.

PRIX BORDIN (3.000 fr.)

M. BORDIN, notaire, voulant contribuer au progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé, par son testament, des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq classes de l'Institut.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décidé que, à partir de l'année 1904, le prix annuel de la fondation Bordin sera destiné à récompenser successivement, tous les trois ans, des ouvrages relatifs : 1° à l'Orient; 2° à l'antiquité classique; 3° au moyen âge ou à la Renaissance.

En conséquence, le prix Bordin sera décerné :

En 1915, au meilleur ouvrage relatif au moyen âge ou à la Renaissance publié depuis le 1er janvier 1912;

En 1916, au meilleur ouvrage relatif aux études orientales publié depuis le 1er janvier 1913;

En 1917, au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique publié depuis le 1er janvier 1914.

Deux exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ces concours devront être déposés au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année du concours.

PRIX EXTRAORDINAIRE BORDIN (3.000 fr.)

L'Académie a décidé que le prix extraordinaire Bordin, qui est biennal, sera décerné :

1° En 1915, au meilleur ouvrage imprimé relatif aux études orientales publié depuis le 1er janvier 1912.

Dépôt des ouvrages en double exemplaire au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1915.

2° En 1917, au meilleur ouvrage sur le sujet suivant :

Étudier les relations littéraires de la France et de l'Angleterre pendant la Guerre de Cent ans.

Digitized by Google

Dépôt des mémoires au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917.

Au sujet de ce second concours, l'Académie décide que, s'il y a lieu, elle acceptera les ouvrages manuscrits ou imprimés relatifs au moyen âge ou à la Renaissance qui seront envoyés au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917.

PRIX LOUIS FOULD (5.000 fr.)

Après la délivrance du prix de *vingt mille francs*, fondé par M. FOULD, un prix biennal de *cinq mille francs* a pu être institué, d'accord avec ses héritiers, sur les revenus de la même fondation, en faveur de l'auteur du meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du XVIe siècle.

Ce prix sera décerné en 1916.

Les ouvrages imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin et déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1916 [1].

PRIX DE LA FONS-MÉLICOCQ (1.800 fr.)

Un prix triennal de *dix-huit cents francs* a été fondé par M. DE LA FONS-MÉLICOCQ, en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris).

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1917; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou publiés en 1914, 1915 et 1916, qui lui auront été adressés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, avant le 1er janvier 1917.

PRIX BRUNET (3.000 fr.)

M. BRUNET, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour l'ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui devait en choisir d'elle-même le sujet, jugerait le plus digne de cette récompense.

L'Académie décernera, en 1915, le prix au meilleur des ouvrages de bibliographie savante, publiés en France dans les trois dernières années, dont deux exemplaires auront été déposés au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1915.

1. Par décision de l'Académie du 22 mai 1908, les ouvrages manuscrits sont exclus du concours.

Digitized by Google

PRIX STANISLAS JULIEN (1.500 fr.)

Par son testament olographe, en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas JULIEN, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine.

L'Académie décernera ce prix en 1915.

Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1915.

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU (1.000 fr.)

Mme DELALANDE, veuve GUÉRINEAU, par son testament en date du 16 mars 1872, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de *vingt mille francs* (réduite à *dix mille francs*), dont les intérêts doivent être donnés en prix tous les deux ans, au nom de DELALANDE-GUÉRINEAU, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie.

L'Académie décide que le prix Delalande-Guérineau sera décerné, en 1916, au meilleur ouvrage relatif au moyen âge ou à la Renaissance.

Les ouvrages manuscrits ou publiés depuis le 1er janvier 1914, destinés à ce concours, devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1916.

PRIX JEAN REYNAUD (10.000 fr.)

Mme veuve Jean REYNAUD, « voulant honorer la mémoire de son « mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de « la France », a, par un acte en date du 3 décembre 1878, fait donation à l'Institut d'une rente de *dix mille francs*, destinée à fonder un prix annuel, qui doit être successivement décerné par chacune des cinq Académies.

Conformément au vœu exprimé par la donatrice, « ce prix sera « accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de « l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans.

« Il ira toujours à une œuvre originale, élevée, et ayant un carac- « tère d'invention et de nouveauté.

« Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du concours.

« Le prix sera toujours décerné intégralement.

« Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entière-

Digitized by Google

cinq classes de l'Institut, pour servir à décerner, tous les cinq ans, un prix sur le sujet choisi par chaque Académie.

Ce prix, de la valeur de *huit mille francs*, sera décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1917, à un travail rentrant dans les ordres d'études dont elle s'occupe.

Le choix de l'Académie portera sur l'ouvrage, publié dans les cinq années précédentes, qui sera jugé le plus digne de cette haute récompense.

PRIX DE CHÉNIER (2.000 fr.)

Mme Adélaïde-Élisa FRÉMAUX, veuve de M. Louis-Joseph-Gabriel DE CHÉNIER, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de *quatorze mille francs*, « pour le revenu être donné « en prix, tous les cinq ans, à l'auteur de la méthode que ladite « Académie aura reconnue être la meilleure, la plus simple, la plus « prompte, la plus efficace pour l'enseignement de la langue « grecque ».

Par suite d'un accord survenu, le 2 juillet 1909, avec les héritiers de la fondatrice du prix, il a été ajouté au programme ci-dessus la clause suivante :

« A défaut d'un ouvrage répondant exactement aux termes de la « fondation, l'Académie pourra donner le prix à l'ouvrage qui lui « paraîtra être le plus utile à l'étude de la langue et de la littérature « grecques, pourvu qu'il ait été publié dans les quatre années qui « seront écoulées depuis que ce prix aura été décerné. »

L'Académie décernera ce prix en 1919.

PRIX JEAN-JACQUES BERGER (15.000 fr.)

Le prix Jean-Jacques BERGER, de la valeur de *quinze mille francs*, à décerner successivement par les cinq Académies « à l'œuvre la plus méritante concernant la ville de Paris », sera attribué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1918.

PRIX GABRIEL-AUGUSTE PROST (1.200 fr.)

M. Gabriel-Auguste PROST, membre de la Société des Antiquaires de France, par testament olographe du 7 février 1894, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *douze cents francs*, pour la fondation d'un prix annuel à décerner à l'auteur français d'un travail historique sur Metz et les pays voisins.

Digitized by Google

L'Académie décernera ce prix en 1915.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1915.

PRIX BARON DE JOEST (2.000 fr.)

Ce prix, de la valeur de *deux mille francs*, à décerner successivement par les cinq Académies « à celui qui, dans l'année, aura fait une découverte ou écrit l'ouvrage le plus utile au bien public », sera attribué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1915.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1915.

PRIX DU BARON DE COURCEL (2.400 fr.)

Ce prix, de la valeur de *deux mille quatre cents francs*, à décerner successivement par l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des sciences morales et politiques, est destiné à récompenser « une œuvre de littérature, d'érudition ou d'histoire qui sera de nature à attirer l'intérêt public sur les premiers siècles de l'histoire de France (époque mérovingienne ou carlovingienne) ou à populariser quelque épisode de cette histoire, depuis l'origine rudimentaire des tribus franques jusqu'aux environs de l'an 1000 ».

Ce prix sera décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1919.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1919.

L'Académie se réserve d'introduire, s'il y a lieu, les candidatures d'auteurs dont les ouvrages n'auraient pas été présentés.

PRIX HONORÉ CHAVÉE (1.800 fr.)

Ce prix, institué par Mme veuve Honoré CHAVÉE, sera décerné, tous les deux ans, à des travaux de linguistique. Il pourra être affecté aux recherches, missions ou publications relatives aux langues romanes.

La Commission évoquera elle-même les ouvrages qui lui paraîtront dignes du prix. On pourra appliquer les revenus de la fonda-

Digitized by Google

tion à récompenser des voyages, missions ou recherches de tout ordre.

Ce prix, de la valeur de *dix-huit cents francs*, sera décerné en 1915.

PRIX LEFÈVRE-DEUMIER (20.000 fr.)

Ce prix, d'une valeur de *vingt mille francs*, sera décerné tous les dix ans par l'Académie. Suivant le vœu du testateur, il doit être attribué « à l'ouvrage le plus remarquable sur les mythologies, philosophies et religions comparées ».

Le prix sera décerné, pour la deuxième fois, en 1918.

Les ouvrages étrangers traduits en français seront admis à prendre part au concours.

Les ouvrages présentés devront être postérieurs à l'année 1908.

FONDATION PAUL BLANCHET

M. R. Cagnat, membre de l'Institut, a fait don à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom du Comité du monument Blanchet, d'une somme de *six cents francs*, reliquat de la souscription ouverte pour élever un monument à Paul Blanchet, mort à Dakar (Sénégal) au cours d'une expédition scientifique. Les arrérages de cette somme serviront à fonder une médaille qui sera attribuée à une découverte relative à l'histoire, la géographie ou l'archéologie de l'Afrique du Nord.

PRIX DE NUMISMATIQUE ORIENTALE (1.200 fr.)

M. Edmond Drouin a, par ses testament et codicille olographes des 10 avril 1889 et 17 janvier 1899, légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de *trois cents francs*, pour fonder un prix qui sera décerné, *tous les quatre ans*, au meilleur travail, manuscrit ou imprimé, sur la numismatique orientale, quelle que soit la nationalité de l'auteur. Ce prix, qui pourra être partagé, sera décerné en 1918.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1918.

PRIX HENRI LANTOINE (500 fr.)

Mlle Louise-Bérengère-Marthe Lantoine a fait donation entre vifs à

Digitized by Google

l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une somme de *cinq cents francs* pour être attribuée, sous forme d'un prix une fois donné, à l'auteur d'un travail sur Virgile (étude ou édition) écrit de préférence en latin, quelle que soit la nationalité de l'auteur. Ce prix portera le nom de HENRI LANTOINE, frère de la donatrice. Il sera décerné en 1915.

Dépôt des ouvrages au Secrétariat de l'Institut, en double exemplaire, avant le 1er janvier 1915.

FONDATION GARNIER (15.000 fr. de revenu)

M. Benoît GARNIER, par son testament en date du 11 avril 1883, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens (legs réduits d'un tiers en faveur des héritiers, par décret du 27 septembre 1884). Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés, chaque année, « aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français, désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la Haute Asie ».

L'Académie disposera, en 1915, des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

FONDATION PIOT (17.000 fr. de revenu)

M. Eugène PIOT, par son testament en date du 18 novembre 1889, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens. Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés, chaque année, « à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications que l'Académie croira devoir faire ou faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques ou archéologiques, soit sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle ».

L'Académie a décidé qu'il sera réservé, chaque année, sur les revenus de la fondation, une somme de *six mille francs* pour la publication d'un recueil qui porte le titre suivant : FONDATION PIOT. *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

L'Académie disposera, en 1915, du surplus des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

Digitized by Google

FONDATION DOURLANS (43.000 francs de revenu).

M. L.-G. DOURLANS a, par son testament du 24 octobre 1899, légué toute sa fortune à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour être employée en faveur des études dont celle-ci s'occupe.

FONDATION LOUIS DE CLERCQ

Mme DE CLERCQ et M. le comte DE BOISGELIN ont fait donation, entre vifs, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, d'une somme d'environ *deux cent mille francs*, représentée par huit actions de la Société des mines de houille de Dourges (Pas-de-Calais), dont les revenus seront affectés à continuer la publication, commencée par feu M. DE CLERCQ, du catalogue de sa collection d'antiquités et de médailles. Après l'achèvement du catalogue, qui devra être terminé dans un délai maximum de dix ans, les revenus devront être employés à subventionner des publications relatives à l'archéologie orientale.

Le Catalogue ayant été terminé dans le courant de l'année 1912, l'Académie disposera du revenu de la fondation en 1915 pour subventionner des publications relatives à l'archéologie orientale.

Digitized by Google

CONDITIONS GÉNÉRALES

DES CONCOURS

Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir, *francs de port et brochés*, au Secrétariat de l'Institut, avant le *1er janvier de l'année où le prix doit être décerné.*

Ceux qui seront destinés aux concours pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis, devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition.

L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Institut.

Le même ouvrage ne pourra pas être présenté en même temps à deux concours de l'Institut.

Nul n'est autorisé à prendre le titre de LAURÉAT DE L'ACADÉMIE s'il n'a été jugé digne de recevoir un prix ou l'une des médailles du concours des Antiquités de la France.

Les personnes qui ont obtenu des *récompenses* ou des *mentions* n'ont pas droit au titre de *lauréat*, et doivent se borner à inscrire sur les ouvrages qu'elles publient : *Récompensé par l'Académie* ou *Mention au concours de...*

Le montant des sommes annoncées pour les prix n'est signalé qu'à titre d'indications subordonnées aux variations du revenu des fondations.

Digitized by Google

LE MARIAGE D'HECTOR

PAR

M. PAUL GIRARD

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

MESSIEURS,

Me pardonnerez-vous, au milieu des réalités poignantes dont la pensée nous obsède, de retenir quelques instants votre attention sur un vieux conte, un conte de la sereine antiquité grecque ?

Je voudrais, à propos d'un texte récemment découvert, évoquer devant vous la figure d'Hector et celle de la touchante Andromaque. L'histoire de ce couple fameux est dans toutes les mémoires ; elle nous est surtout connue par ce chant de l'*Iliade* qui rapporte le dernier entretien des deux époux. Hector a quitté momentanément le combat pour venir à Troie ordonner de solennels sacrifices ; au moment de rentrer dans la mêlée, il rencontre Andromaque, qui est sortie, anxieuse, avec son jeune enfant porté par une servante, pour aller s'informer de l'issue de la bataille. Laissez-moi vous rappeler la simple et émouvante prière qu'elle lui adresse : « Ami, lui dit-elle en l'entourant de son bras, ton ardeur causera ta perte ; n'as-tu point pitié de ton fils en bas âge et de moi, malheureuse ! qui serai bientôt veuve, car bientôt les Achéens, s'élançant tous ensemble, te tueront. Ah ! que, privée de toi, il vaudrait mieux que j'eusse pour manteau la terre ! Car nulle consolation ne me restera lorque tu auras accompli ton destin,

Digitized by Google

nulle, hormis les larmes. Je n'ai plus ni père ni mère vénérable. Mon père, Achille l'a tué en saccageant la ville populeuse des Ciliciens, Thébé aux puissantes murailles; il a tué Éétion, sans le dépouiller pourtant, car une honte le retint; il le brûla dans sa splendide armure, et, sur sa cendre, il éleva un tertre autour duquel des ormes furent plantés par les nymphes des montagnes, filles de Zeus armé de l'égide. Sept fils, mes frères, habitaient la maison paternelle : tous, le même jour, sont descendus dans l'Hadès, égorgés par le rapide Achille, comme ils veillaient sur leurs génisses à la marche hésitante et sur leurs blanches brebis. Ma mère, qui régnait sur le vert Plakos, il l'amena ici, captive, avec le reste de son butin, puis la rendit contre une riche rançon, et Artémis qui aime à lancer les traits la frappa mortellement dans la maison de son père. Hector, tu es donc pour moi un père et une mère vénérable; tu es un frère, tu es un époux dans la fleur de sa jeunesse. Allons, aie pitié, reste ici sur les remparts; ne rends point ton fils orphelin, ta femme veuve. »

Tout leur passé, encore si court, se trouve ramassé dans ce morceau, toutes les raisons de l'attachement profond qui les unit, elle sans défense, lui pénétré pour cette jeune femme, dont il sait être l'unique soutien, d'une tendresse passionnée qui fait que, songeant à la chute inévitable de Troie, il n'aperçoit pas de plus affreux malheur, parmi tous ceux qu'elle entraînera, que le dur esclavage auquel Andromaque sera réduite. « Puisse, s'écrie-t-il, la terre recouvrir mon cadavre avant que j'entende tes appels déchirants et que je te voie traînée par les cheveux! » Il semble qu'Homère se soit plu à étendre sur ce couple un voile de tristesse, qui en fait justement la pathétique grandeur.

Or voici que, pour nous, il se transfigure, grâce à quelques vers de la poétesse Sappho déchiffrés sur un de ces papyrus d'Égypte qui nous ont déjà rendu tant de débris de l'ancienne littérature grecque. Ces vers peignent

Digitized by Google

l'arrivée d'Andromaque à la cour de Priam, lorsque son père Étion l'ayant accordée à Hector, celui-ci l'amène triomphalement dans sa nouvelle patrie. Ils terminaient un poème dont la première partie n'est représentée exactement que par quatorze mots; il est donc assez difficile d'imaginer le lien qui les rattachait à ce début si maltraité par le temps. En tout, ils sont une vingtaine : c'est peu pour notre curiosité; c'est beaucoup si l'on considère les miettes impalpables dont certains fragments de papyrus offrent aux curieux d'inédit le régal décevant.

Le récit commençait par un message du héraut de Priam, Idæos, celui-là même qui, dans l'*Iliade*, guide le vieux roi vers la tente d'Achille, d'où il rapportera, contre rançon, le corps d'Hector. C'est à son maître, sans doute, qu'Idæos s'adressait.

« Hector, déclarait-il, et ses compagnons amènent de « Théba la sainte et de l'humide Plakia, sur leurs vaisseaux, « à travers l'étendue salée, la vierge au regard mobile, la gra- « cieuse Andromaque, et, avec elle, nombre de bracelets « d'or, des robes teintes de pourpre, d'autres brodées avec « art, jeux d'une main industrieuse, et des vases d'argent à « ne les pouvoir compter, et de l'ivoire. » Il dit, et aussitôt le tendre père s'élança, et la nouvelle courut par la ville spacieuse. Alors les Troyennes attellent les mules aux chariots agiles, et la foule des femmes s'y entasse, ainsi que les vierges à la taille élancée; les filles de Priam ont leurs équipages à elles. Les hommes placent les chevaux sous le joug des chars de guerre; toute la jeunesse les imite: ils couvrent la plaine... »

Ici, une lacune : l'immense cortège s'acheminait probablement vers le rivage et accueillait Andromaque, Hector et les jeunes guerriers qui formaient leur escorte. Deux mots, dans un passage fort endommagé, font allusion au retour vers la ville, pendant lequel la fiancée s'avançait, semble-t-il, entourée de jeunes filles troyennes. Un peu plus

Digitized by Google

loin, il est question de parfums, d'instruments de musique dont jouent des femmes d'âge mûr. Puis viennent trois vers intacts, les derniers du poème; les voici :

« Et tous les hommes lançaient au ciel un aimable et clair péan, invoquant le dieu qui frappe au loin, à la lyre mélodieuse; tous célébraient Hector et Andromaque, beaux comme les immortels. »

C'est, vous le voyez, la description d'une fête à la fois solennelle et charmante. L'étrangère destinée à régner un jour sur Troie arrive de son pays par mer, sous la conduite de son futur époux, et elle apporte avec elle sa dot, dont le héraut Idæos, naïvement admiratif, précise et vante la richesse. Mais ce qu'il y a de plus touchant dans ce tableau, c'est l'empressement des Troyens à courir au-devant de la royale fiancée. Priam, le premier averti de son approche, est aussi le premier à gagner le rivage, et cette ardeur joyeuse qui le porte à la rencontre de celle que déjà il regarde comme sa fille, n'est point sans parenté avec un trait de caractère qu'Homère lui prête, je veux dire cette douceur qu'il témoigne à Hélène, pourtant si funeste à sa patrie, lorsqu'elle vient à lui sur la tour du haut de laquelle les anciens de la cité et lui-même contemplent la plaine où va s'engager le duel entre Paris et Ménélas. « Assieds-toi près de moi, lui dit-il, chère enfant; ce n'est pas toi que j'accuse, ce sont les dieux, et eux seulement, qui ont suscité contre moi cette guerre avec les Achéens, si féconde en pleurs. » Un peu de cette tendresse accueillante et vraiment humaine revit dans la figure à peine esquissée du Priam de la poétesse Sappho.

La peinture des Troyens et des Troyennes se rendant en foule au port, à la suite de leur roi, est d'une couleur sur laquelle il faudrait insister; je n'en retiendrai que ce joli détail des filles de Priam ne se confondant pas avec eux, allant à part dans des voitures qui leur sont réservées. Ne sont-elles pas les princesses? Les riches armateurs de Myti-

Digitized by Google

lène pour lesquels écrivait Sappho, et Sappho elle-même, n'eussent point admis qu'un certain protocole n'eût pas réglé le cérémonial d'un acte aussi important que la réception de la fille d'Étion, roi de Thébé, par Priam, roi de Troie.

Quoi qu'il en soit, nous voilà bien loin d'Homère. Ces rives du Scamandre, qui retentissent chez lui du fracas des armes, nous apparaissent ici frémissantes d'allégresse : partout des chants et de la musique, des parfums, le luxe des équipages, et les promesses d'un bonheur sans mélange pour ce couple qu'attendent de si tragiques destinées. Est-ce là une invention de Sappho ? Je ne le crois pas.

A l'époque où elle vivait, c'est-à-dire au début du VI^e^ siècle avant notre ère, toute cette partie de l'Asie connue sous le nom d'Æolide, et dont le centre intellectuel était l'île de Lesbos, se trouvait comme imprégnée d'antiques traditions. Sous quelle forme s'étaient-elles perpétuées ? Nous ne le savons pas, mais beaucoup, sans doute, avaient passé dans la littérature. Tel semble avoir été, notamment, le cas de celles qui concernaient Étion ; autrement, on s'expliquerait mal la manière dont Homère y fait allusion dans l'*Iliade*, où, rappelant les choses qu'elles rapportaient, il en parle comme de choses connues de son auditoire, et sur lesquelles il suffit de glisser.

Selon toute vraisemblance, cet Étion, aujourd'hui si complètement oublié, avait donc été chanté par les poètes. Sa ville de Thébé n'était pas une chimère ; on la plaçait au fond du vaste golfe d'Adramyttion, à une certaine distance de la mer ; bâtie sur une des pentes qui étayent de ce côté la chaîne du mont Ida, elle dominait une plaine fertile que, de tout temps, s'étaient disputée les peuples d'alentour. Le surnom d'Hypoplakié, qu'Homère lui donne, est bien pour nous quelque peu énigmatique, et le géographe Strabon, qui en vit l'emplacement désert et aride, se montre légèrement choqué de la verdure dont le poète la pare.

Digitized by Google

N'importe, il y avait là le siège d'un véritable empire dont la renommée avait traversé les âges.

Un jour, Éétion fut attaqué par Achille; ce fut une grande guerre, et nous voyons dans Homère que la prise de Thébé passa longtemps pour un des plus glorieux exploits du héros fils de Thétis. C'est de cette campagne qu'il avait rapporté le lourd disque de fer qu'il offre en prix dans l'une des épreuves des jeux funèbres en l'honneur de Patrocle. Son cheval Pédasos, qui, bien que mortel, ne le cède en rien pour la vitesse aux chevaux divins qu'il possède, Xanthos et Balios, fils du Zéphyr, avait appartenu à Éétion, et c'est en s'accompagnant sur la lyre d'Éétion, — lyre finement décorée, à la traverse d'argent et aux incrustations d'ivoire, — qu'il chante les prouesses des héros d'autrefois, lorsque les envoyés d'Agamemnon viennent le trouver dans sa tente pour lui porter les paroles de paix auxquelles il répondra avec tant de hauteur.

Ces allusions, rapprochées du récit d'Andromaque que j'ai reproduit tout à l'heure, sont instructives : elles prouvent la survivance, dans la poésie homérique, de vieux contes qui avaient eu leur heure de popularité. Il n'est pas téméraire de ranger parmi eux celui du mariage d'Hector; à l'encontre de ceux qui peignaient les malheurs d'Éétion, cette guerre fatale où, sous les coups d'Achille, il avait trouvé la mort, celui-là rappelait le temps de sa prospérité, l'alliance conclue avec un redoutable voisin, grâce à l'union d'un fils et d'une fille qui devait fortifier leur puissance à tous deux. De cette union le souvenir s'était conservé comme d'un événement où l'on avait vu se déployer toute la magnificence de la vie asiatique. Surtout la dot d'Andromaque était devenue un thème à amplifications faciles, sur lequel s'était exercée la faculté d'invention de chacun. Homère, qui est muet sur ces noces princières, ne les ignore pas cependant tout à fait, et c'est aux présents dont

Digitized by Google

Andromaque avait été comblée que sa pensée se reporte quand il nous la montre défaillante à la vue d'Hector traîné par les chevaux d'Achille, et laissant couler de sa tête le voile merveilleux qu'elle avait reçu d'Aphrodite « le jour, dit le poète, où Hector au casque étincelant l'avait emmenée de la demeure d'Éétion ».

Je relève chez Euripide, cet érudit, qui connaissait à fond les vieilles légendes, un trait analogue. « O Thébé, fait-il dire à Andromaque au début de la tragédie dont elle est l'héroïne, parure de l'Asie, d'où je suis venue jadis, dans tout l'éclat de l'or des dons nuptiaux, prendre place au royal foyer de Priam !... » Sappho, vous le constatez, reste dans la tradition, qu'elle arrange à sa manière, mais, encore une fois, elle n'invente rien, ni la dot, ni le mariage, ni Éétion, ni Thébé, sa capitale. Ces données essentielles lui sont fournies soit par des traditions orales, sur lesquelles nous n'avons aucune lumière, soit plutôt par des œuvres littéraires qui peuvent avoir été aussi bien du lyrisme que de l'épopée à la façon d'Homère, qui sont perdues, et sur l'étendue ou la composition desquelles nous ne saurions faire que de vaines conjectures.

Quant à nous demander quelles réalités dissimulaient ces fictions, sources immédiates des grands poètes dont nous lisons les vers, quant à savoir quels faits, quels hommes se cachent derrière ces fables, il n'y faut pas songer; c'est l'insoluble problème que soulève toute recherche des origines dans le domaine de la littérature ou de l'art. On a voulu que la conquête de Thébé par Achille, celle de Lyrnessos, de Pédasos sur la côte voisine, et de tant d'autres villes qu'il aurait emportées d'assaut dans les parages de Lesbos, si nous en croyons l'*Iliade*, fussent le souvenir dramatisé d'anciennes migrations venues en Asie Mineure, de la Grèce du Nord, antérieurement à la guerre de Troie. On a vu dans Thébé, la Thébé d'Éétion, une colonie de l'antique Thèbes Phthiotide dont la sombre acropole se dresse encore

Digitized by Google

aujourd'hui en Thessalie, dans la vallée d'Halmyros. Nous ignorons ce qu'il en est, et sur ces points il est probable que nos doutes ne seront jamais éclaircis. C'est qu'autre chose est la réalité, autre chose la poésie, surtout la poésie épique, qui s'inspire beaucoup moins de la réalité que nous ne le pensons. Les héros qu'elle crée sortent parfois de rien, d'un incident banal, d'une coutume, d'une épithète, d'un jeu de mots, ou bien encore d'un intérêt dynastique ou de l'orgueil national, comme il en est aussi qui ont été des hommes, que la seule mort a grandis. Sur la manière dont ils sont nés, le plus souvent nous errons à l'aventure; nous n'avons pas sur eux d'autre certitude que celle de l'existence que leur a conférée le génie, la vie intense qu'ils tiennent d'une *Iliade*, fruit de la science et de l'art consommés d'un cerveau unique, en dépit des altérations que le temps a pu y apporter, ou celle dont ils doivent le souffle léger à une œuvre légère, comme cette petite pièce si gracieuse et si mutilée de Sappho. Cela seul compte pour nous, si nous voulons les juger avec indépendance, humainement, sans nous embarrasser d'inextricable histoire.

Or il serait paradoxal, et injuste, de mettre en parallèle deux choses aussi différentes, le court poème de Sappho et l'*Iliade* d'Homère. Il n'en est pas moins vrai qu'une figure de légende, une fois marquée de traits définitifs qui font d'elle un tout homogène, n'en saurait revêtir d'autres impunément. Voyez comme, dans l'*Iphigénie* d'Euripide, le personnage de Clytemnestre, si pathétique cependant, nous déconcerte; il a fallu tout le talent de Racine, sa psychologie délicate et profonde, sa langue, pour nous le rendre à peu près acceptable. C'est qu'Euripide lui a donné le rôle le plus touchant qui se puisse concevoir, celui d'une mère qui cherche à arracher sa fille à un horrible supplice, et que, pour nous, elle reste et restera toujours la femme vicieuse et perfide qui a longuement prémédité le meurtre de son époux, et qui l'exécute froidement, sans hésitation, sans

Digitized by Google

pitié. Changeons le cadre, les rapports, les sentiments : il en est un peu de même d'Hector et d'Andromaque. Le malheur est sur eux quand nous apprenons à les connaître ; nous savons que jusqu'à la fin il les poursuivra ; nous ne sommes pas habitués à voir en eux un couple heureux auquel sourit l'avenir, et qui y entre en foulant des jonchées de fleurs.

Mais laissons Sappho pour contempler un moment l'Hector homérique. Qu'il est grand, ce héros sur les épaules de qui pèse toute la guerre ! Priam, sans doute, a d'autres fils qui combattent vaillamment, — ne parlons pas de l'efféminé Paris, — mais ce sont des comparses sans caractère, surtout sans responsabilité : Hector est seul à supporter le poids accablant de la défense. Aussi bien son nom signifie-t-il le *Défenseur*, celui qui écarte, qui repousse les ennemis. Il se trouve donc personnifier, dans le vieux poème qui était l'image la plus saisissante que les anciens connussent de la guerre, cette patiente tactique que nous voyons pratiquer sous nos yeux, vers laquelle se tendent plus ardemment chaque jour nos regards et nos espérances, et dont à la légère, malgré l'admiration qu'elle nous inspire, nous allons répétant qu'elle est contraire à notre tempérament national, comme s'il existait quelque chose de bon et d'utile à quoi ne sache s'adapter, quand la nécessité le commande, le souple génie français. Le Défenseur ! quel beau nom pour un pasteur d'hommes ! Il est remarquable que chez les Grecs beaucoup l'ont porté, sous quelque forme qu'il se présentât, parmi ceux qui passaient pour avoir été des fondateurs de villes, des chefs de peuples, d'où il faut conclure qu'à leurs yeux la première et la plus essentielle obligation d'un roi était cette protection qu'il devait à ses sujets, et que le plus ancien art militaire avait consisté, non pas à attaquer, mais à *tenir*, à tenir jusqu'à la mort. C'est le consigne héroïque que donne encore aux Lacédémoniens le poète Tyrtée, quand il termine une de ses élégies guerrières par ces mots : « Allons, que cha-

Digitized by Google

cun s'apprête à soutenir le choc, les jambes convenablement écartées, les deux pieds rivés au sol, les dents mordant la lèvre. » Vous savez comment elle fut observée aux Thermopyles; rien n'a été écrit de plus éloquent sur ceux qui se firent tuer pour lui demeurer fidèles que cette épitaphe de Simonide, dont une traduction ne peut rendre la vigueur nerveuse et pleine :

> Va-t'en vers ceux de Sparte, et dis-leur, ô passant,
> Que nous sommes tombés en leur obéissant.

Donc Hector est, par excellence, le défenseur de Troie, et de cette fonction découle presque tout son caractère. C'est de là que vient sa douceur, la douceur qu'il manifeste à ceux qu'il protège, dont il a mission de sauver la vie et l'honneur. Sa tendresse pour Andromaque n'est pas le seul trait de sa sensibilité : Hélène n'a jamais entendu de lui un reproche; elle le rappelle avec une infinie gratitude dans l'adieu qu'elle adresse à son corps glacé. Bien plus, il faisait taire les propos médisants où se répandaient contre elle ses belles-sœurs et Hécube elle-même ; aussi, lorsqu'il n'est plus, elle pleure à la fois sur lui et sur elle, car il était dans Troie son unique ami.

Il porte cette douceur jusque sur le champ de bataille. Dans son duel avec Achille, il est sans haine et prête à son ennemi une âme pareille à la sienne; il le conjure, se voyant perdu, d'épargner à son cadavre la dent des chiens, de le rendre à son père, contre tout l'or qu'Achille exigera. Mais celui-ci, songeant à Patrocle, à l'ami chèrement aimé qu'Hector a percé de sa lance, fou de colère, repousse ses supplications. « Que ne puis-je, lui répond-il, te déchirer moi-même et dévorer ta chair crue, pour le mal que tu m'as fait ! »

Cette douceur si profondément humaine, mêlée à tant de force, de bravoure, d'amour du péril, de passion de la gloire, a contribué à faire d'Hector la figure héroïque la

Digitized by Google

plus populaire peut-être que le monde ait connue. Mieux encore que ses exploits elle a inspiré Homère, et nous a valu quelques tableaux d'une délicatesse de sentiment bien rare dans l'*Iliade*, poème rude au fond, sous le vernis duquel nous entrevoyons un arrière-plan de férocité et de sauvagerie. Est-il rien dans ce genre de plus exquis que l'épisode de l'enfant, lors de l'entrevue avec Andromaque? Cet enfant qui ne parle pas encore, et que tient dans ses bras une nourrice, c'est sur lui que se porte le premier regard du père; son visage soucieux s'éclaire à sa vue d'un sourire. « Regardant vers lui, il sourit en silence », dit Homère. Ce menu détail, si juste, a déjà sa valeur. Mais voici où l'enfant prend une importance vraiment extraordinaire. Vous connaissez la scène. Les deux époux vont se séparer; Hector tend les bras au petit Astyanax, mais, d'un mouvement brusque — et si naturel! — le petit se rejette sur l'épaule de la servante, épouvanté par le grand casque empanaché de son papa, et les parents de rire, cette fois bien franchement, comme font ces naïfs personnages d'Homère, qui passent si facilement de la douleur à la joie, et *vice versa*. Hector n'hésite pas, il se décoiffe et pose à terre l'épouvantail, puis il prend son fils, l'embrasse, le berce, de ses fortes mains il le fait sauter, et, son âme pieuse redevenant grave, il adresse aux dieux, à propos de lui, une prière.

Ah! quelle prière, et combien touchante! touchante d'un sentiment qui n'est pas seulement du temps d'Homère, qui est de tous les temps, qui est du nôtre, qui est des jours que nous vivons en ce moment, et même tout particulièrement de ces jours. Il y a de ces rencontres chez les grands écrivains, de ces fraternités soudaines qui se découvrent, qui éclatent entre eux et le lecteur. Qu'ils soient d'hier ou d'il y a trois mille ans, peu importe; la lumière jaillit et nous inonde. Nous connaissions ce passage, nous l'avions lu cent fois avec une admiration sincère, mais jamais nous

Digitized by Google

n'y avions aperçu cet accord intime de la pensée, jamais nous ne nous étions dit : « C'est vrai, j'ai senti cela, je le sens, c'est ma propre émotion qui est là, rendue au vif. »

Or il me semble que c'est précisément ce qui nous arrive aujourd'hui quand nous lisons cette admirable et si simple prière d'Hector. Il forme le vœu que son fils soit un jour le plus brave parmi les Troyens et qu'il lui ressemble, avec, en plus, le bonheur, et, le voyant déjà revenant du combat chargé de dépouilles ennemies, il imagine la foule qui le regarde passer, et qui l'admire, disant de lui : « Ah ! il vaut beaucoup mieux que son père ! » Qui de nous, à l'heure où nous sommes, embrassant du regard un long passé d'une tristesse patriotique à laquelle on doit cet hommage, que jamais elle ne fut une tristesse résignée, ne se sentirait ému à la pensée que le rêve paternel du héros d'Homère est devenu pour nous une réalité glorieuse ?

Vous allez me trouver cruellement inique à l'égard de l'aimable Sappho, mais que vaut son petit poème avec toute sa grâce, son imagination joliment colorée et ses délicates fadeurs d'épithalame, que vaut cela auprès de la prière d'Hector ? Il n'y a que les grands, les très grands qui soient égaux à la durée du temps, et qui toujours éveillent un écho dans les cœurs, parce qu'ils ont su imprimer dans leur œuvre une marque inaltérable d'éternelle humanité.

Digitized by Google

LA SCULPTURE SUR PIERRE EN CHINE

PAR

M. HENRI CORDIER

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

MESSIEURS,

Depuis une quinzaine d'années, les études chinoises ont subi une transformation complète, et leur champ s'est considérablement élargi. A la traduction des textes s'est ajoutée leur critique, et cette critique a pu s'établir, grâce aux explorations et aux découvertes de savants étrangers et français, principalement de Sir Aurel Stein, en Angleterre ; MM. Grünwedel et von Lecoq, en Allemagne, Pelliot et Chavannes, chez nous. Je voudrais dire aujourd'hui un mot seulement sur une des branches de l'archéologie et de l'art qui me paraît tout particulièrement digne de retenir votre attention, car elle est la révélation d'un art presque inconnu en Europe : la sculpture sur pierre en Chine. Ne nous laissons pas, toutefois, entraîner par un enthousiasme irréfléchi ; en dehors de sa valeur comme document d'histoire, il faut avouer que la sculpture sur pierre en Chine, sauf quelques exemples, n'offre vraiment qu'un intérêt de curiosité, et fort peu de satisfaction artistique. La Chine a

Digitized by Google

eu de bons ouvriers, mais jamais un Praxitèle ou un Lysippe. Certes, la peinture de la Chine et de l'Asie Centrale a infiniment plus de valeur au point de vue de l'art, et tel motif d'ornementation trouvé à Tourfan soutient avantageusement la comparaison avec les meilleures enluminures du moyen âge postérieur de l'Europe. Il n'en est pas de même de la sculpture.

Pendant fort longtemps, on n'a eu, en Europe, que des notions bien vagues sur l'art chinois, rejeté complètement dans l'ombre, sans que l'on sût au juste ce qu'il était, par l'art éblouissant, mais plus superficiel, du Japon. En ce qui concerne la sculpture, on peut dire qu'on n'en connaissait à peu près rien ; si, un vaste panthéon de poussahs, de divinités biscornues, de géants roulant des yeux terribles ou de bouddhas à l'air placide, peuplant les temples innombrables qui couvrent la Chine. On connaissait aussi ces personnages et ces animaux colossaux de pierre qui bordent les tombeaux des premiers empereurs Ming, du XV^e^ siècle, à Nan King, et du XVI^e^ siècle, aux environs de Pe King. Ceux qui avaient fait des excursions aux environs de la capitale chinoise avaient contemplé aussi les grandes scènes sculptées du *Pi yun seu* ; mais c'est à peu près à cela que se bornait ce que nous savions d'un art qui mérite cependant d'attirer d'une manière sérieuse l'attention de l'archéologue et de l'artiste. Il faut le dire, ce sont les Français qui ont donné à l'archéologie de la Chine toute son ampleur ; on peut ajouter qu'elle était totalement inconnue, il y a une dizaine d'années, et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai cru utile d'en parler aujourd'hui.

Jadis, on faisait remonter au second siècle de notre ère les plus anciens monuments de la sculpture chinoise : la mission récente, dans le Nord et l'Occident de la Chine, du D^r^ Segalen a retrouvé, devant la tombe d'un général chinois, mort en 117 av. J.-C., l'un des chevaux de pierre qui

Digitized by Google

l'ornaient et qui, d'ailleurs, était signalé dans l'histoire de la localité de la province du Chen si, où il a été exhumé, ce qui nous recule de deux siècles et demi en arrière des plus anciens monuments de la sculpture chinoise. Cette date de 117, qui est celle de la plus ancienne œuvre que nous connaissions, nous permet de supposer des œuvres de mérite antérieures; et, en dehors de la pierre, quand on aura étudié les bronzes anciens de la Chine, on trouvera encore des motifs intéressants pour l'artiste et pour l'archéologue remontant à une antiquité beaucoup plus reculée.

En dehors de ce cheval, les monuments les plus anciens que nous possédons de la sculpture sur pierre à l'époque de la dynastie des Han, remontent aux premiers siècles de l'ère chrétienne : ce sont des piliers qui précédaient les chambres funéraires dont l'usage paraît avoir été institué à cette époque; on les trouve dans les provinces de Chan Toung, de Ho Nan et de Se Tch'ouan. Parmi ces piliers, ceux qui appartiennent à une époque plus reculée sont les trois paires de Teng Fong hien, petite ville du Ho Nan, portant les dates de 128 et de 123. Elles devaient servir d'entrée au temple consacré à la divinité de T'ai che, qui n'est autre que le Pic du Centre, c'est-à-dire au culte de la Montagne. La gravure en ronde bosse représente tantôt de simples décors, comme des losanges striés ou des anneaux entrelacés, tantôt des personnages ou des animaux indépendants les uns des autres, tels que bélier, léopard, hydre, oiseau. On rencontre encore de ces piliers à la sépulture de la famille Wou, dont nous parlerons tout à l'heure, aussi à Ya Tcheou, dans le Se Tch'ouan, ces derniers datés de 209.

Au Congrès international des Orientalistes qui se tint à Berlin en 1881, le Dr S. W. Bushell, médecin de la Légation britannique à Pe King, présenta des estampages de sculpture provenant des chambres funéraires d'une famille

Digitized by Google

Wou dans la province de Chan Toung. Ils ne parurent pas exciter à l'époque l'attention qu'ils méritaient; mais cinq ans plus tard, M. R. K. Douglas, conservateur au Musée Britannique, consacra dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* quelques pages à ces sculptures, et donna des reproductions, non pas d'après les originaux, mais d'après les figures d'un recueil chinois, le *Kin che souo*. Les Chinois, autant, sinon plus, que les savants d'Occident, s'intéressent à l'histoire de leur passé; ils possèdent un grand nombre d'ouvrages d'archéologie, et le *Kin che souo*, qui a pour auteur un certain Fong Yun-p'ong, en est un. La première édition semble être de 1821; elle renferme des descriptions de vases anciens, de monnaies, de cachets, de miroirs, etc., enfin d'inscriptions. Douglas trouvait que, dans beaucoup de scènes représentées par ces sculptures, il y avait une ressemblance curieuse avec les représentations mythologiques d'Égypte, de Babylone et de Grèce. Ces monuments du Chan Toung furent visités, pour la première fois, en 1886, par un Européen, le colonel Dudley A. Mills, qui rapporta une série d'estampages dont il fit don au Musée Britannique; à son tour, le 27 janvier 1891, notre confrère, M. Édouard Chavannes, visitait ces monuments qui lui servirent, en 1893, à publier son ouvrage sur *La sculpture sur pierre en Chine*. Il y retourna en 1907 avec un savant russe, M. Alexieff, et put ainsi compléter ses premières recherches. L'ensemble des monuments formant le groupe de Wou Leang t'seu est le plus considérable des sculptures de l'époque des empereurs Han, qui florissaient aux premiers siècles de notre ère. Ils sont situés dans l'Ouest de la province de Chan Toung, patrie des illustres philosophes Confucius et Mencius, au pied d'une colline, au Sud de Kio siang hien. Le temps et les hommes, les hommes surtout, ont détruit les chambrettes funéraires dont l'emplacement est signalé par des piliers existant encore aujourd'hui, érigés en 147 de notre ère par quatre

Digitized by Google

frères Wou en l'honneur de leur père et de Wou Pan, mort prématurément, fils de Wou K'aiming, le dernier d'entre eux. Cinq inscriptions appartiennent à ces tombes et sont datées 11 et 21 avril 147, 14 décembre 148, 4 juillet 151, et 167; elles étaient d'ailleurs connues des archéologues chinois et, depuis le XI^e siècle, l'objet de leurs études. Cette famille Wou remontait à une très haute antiquité et prétendait compter parmi ses ancêtres un souverain ayant régné plus de 2000 ans avant notre ère. Les tombes avaient été dégagées, en 1786, par un nommé Houang Yi, et avec le résultat de ces fouilles, il créa une sorte de Musée dans une maison, au pied de la colline Ts'eu Yun, qui s'augmenta des dalles découvertes depuis. Des fouilles nouvelles ont été faites, depuis la visite de M. Chavannes, par le missionnaire allemand Volpert, qui découvrit deux lions au Nord des piliers, puis par l'archéologue japonais Sekino, qui publia le résultat de ses recherches dans la revue japonaise bien connue, la *Kokka*. Les achats d'antiquité faits par ce dernier et par ses compatriotes secouèrent l'apathie des Chinois qui, en 1908, fondèrent une Association pour la conservation de leurs antiquités nationales; par suite, on a réuni six bas-reliefs dans les bâtiments de la Bibliothèque de Ts'i-nan fou, capitale de la province de Chan Toung.

Les scènes représentées dans les sculptures rappellent des événements ou des hommes bien connus dans l'histoire légendaire de la Chine : les empereurs mythiques Fou Hi et Niu Kua, dont le corps se termine en queue de serpent, la tentative d'assassinat de King K'o contre le grand souverain Ts'in Chi Hoang Ti, la visite de Confucius à Lao Tseu, Toung Wang Koung, Si Wan Mou, la Mère Reine de l'Occident, singulier personnage qui a excité la curiosité des savants d'Occident, dont l'un en a fait la Reine de Saba, un autre Junon, à laquelle l'empereur Mou Wang, souvenir du roi Salomon, aurait rendu visite. Comme on le

Digitized by Google

voit, si les chambrettes funéraires de la famille Wou sont en ruines, il est tout de même possible de les reconstituer. En revanche, il existe une chambrette funéraire de l'époque des Han qui se trouve dans un état parfait de conservation : c'est celle du Hiao t'ang chan, située à environ 25 kilomètres au Nord-Ouest de la sous-préfecture de Fei-tch'eng. Nous en avons eu une reproduction à l'Exposition d'estampages d'anciennes sculptures chinoises ouverte au Musée des arts décoratifs, du 11 janvier au 12 février 1912. Sans qu'on puisse donner la date exacte de cette chambrette, qui est enclose dans une petite maison faisant partie d'un temple taoïste, on sait par une inscription qu'elle est antérieure à l'année 129 ap. J.-C. Elle est consacrée à la mémoire d'un certain Kouo-Kiu qui vivait à l'époque des Han, et qui fut un modèle de piété filiale. Toutefois les scènes représentées sur la paroi ont l'air beaucoup plus d'être consacrées à un haut personnage qu'à un homme réputé pour sa vertu ; par exemple, sur la paroi du fond, on voit un cortège royal ; sur la paroi occidentale, le dieu du tonnerre ; il est vrai qu'au-dessous on aperçoit des scènes de cuisine, des musiciens, des acrobates. Sur la paroi orientale, deux hommes appartenant au peuple fabuleux des « Poitrines perforées », qui se font porter au moyen d'un bâton qui leur traverse le corps, avec le cortège de l'inévitable Si Wang Mou.

Assurément, les découvertes présentaient un vif intérêt, soit au point de vue de l'histoire, soit au point de vue de la religion, et nous initiaient aux légendes d'une mystérieuse antiquité ; mais, il faut bien le reconnaître, comme manifestation d'art, la sculpture qui était offerte à notre curiosité ne pouvait donner aucune satisfaction au goût affiné des Occidentaux. Il fallut la découverte ou, si l'on aime mieux, la reconnaissance, en Chine, de l'art connu déjà à la frontière nord-ouest de l'Inde sous le nom d'art gréco-bouddhique du Gandhara qui forme le district actuel

Digitized by Google

de Peshawar. Cet art, qui allie de la façon la plus heureuse la technique de l'art grec à la légende complexe du bouddhisme indien, florissait aux premiers siècles de notre ère et s'étendait non seulement dans le Gandhara, mais sans doute aussi dans l'ancienne Bactriane, partie de l'Afghanistan d'aujourd'hui, et dans le Cachemire. Pendant longtemps, l'étude de cet art fut négligée, et il semble bien que ce soit l'orientaliste W. G. Leitner qui, le premier, sut marquer l'intérêt qu'il offrait par les traces d'influence grecque qu'il présente. Les vues de Leitner furent adoptées par l'archéologue anglais, général Cunningham, et par le savant allemand Curtius qui déclarait : « C'est bien une page nouvelle de l'art grec qui s'ouvre »; mais le sens de cette page ne peut être déchiffré qu'en sanskrit, ajoute M. Alfred Foucher, un de nos compatriotes, auquel on doit l'étude la plus complète de cet art, branche de l'art antique indien, qui intéresse par l'aspect extérieur l'archéologue grec et, par le sujet qu'il traite, l'indianiste exclusivement. Cet art ne remonte pas, comme on a pu le croire, à l'époque d'Alexandre le Grand ou de ses successeurs immédiats; il lui est postérieur et d'une période de décadence; la période de floraison est antérieure à la seconde moitié du IIe siècle, et cette école d'art se clôt vers l'an 600 de J.-C. Dans la décoration des édifices du Gandhara, des éléments non pas purs, mais mélangés à des éléments iraniens, puisés dans des ateliers méditerranéens, se confondent à d'autres tirés des bords du Gange. « L'originalité et l'intérêt de ces œuvres singulières, nous dit M. Foucher, consistent justement dans cette intime union du génie antique et de l'âme orientale, dans cette sorte de fusion de la légende bouddhique coulée à même les moules importés d'Occident. »

La religion bouddhique à laquelle l'art du Nord-Ouest emprunte ses sujets, née aux Indes, a eu pour véritable ber-

Digitized by Google

ceau le pays de Magadha, province actuelle de Bihar; elle a été probablement connue des Chinois vers notre ère par l'intermédiaire des Ta Yue-tchi, peuple chassé par les Hiong-nou ou Huns du Nord de la Chine dans l'Asie Centrale. De la Chine, le bouddhisme s'étendit en Corée (372 après J.-C.), puis au Japon, où il ne pénétra qu'en 552. La Mongolie et la Mandchourie reçurent leur religion du Thibet. C'est avec cette religion, qui a pris une extension formidable, que l'art du Gandhara s'est répandu à travers l'Asie Centrale, jusqu'au Japon et jusqu'à Java. Mais on est naturellement conduit à se demander quels étaient les chaînons qui reliaient l'Inde à l'Extrême-Orient, et particulièrement celui qui rattachait en Chine l'Asie Centrale au Japon.

Ce chaînon, nous le retrouvons dans les sculptures bouddhiques qui ornent les grottes de Yun Kang, à une quinzaine de kilomètres de la ville de Ta T'oung, dans la partie septentrionale de la province du Chan si. D'un texte historique, signalé par M. Chavannes dès 1902, il appert que ces monuments ont été exécutés au v^e^ siècle de notre ère, sous la dynastie des Wei du Nord, de race toba, c'est-à-dire non chinoise, qui emprunta très probablement ses modèles à Tourfan. Yun Kang est situé au pied d'une paroi de pierre très friable, percée, sans aucun doute de la main de l'homme, d'une multitude de grottes dont les parois sont recouvertes de sculptures et l'intérieur meublé d'une foule de divinités. Ces grottes furent visitées par notre compatriote M. de Lesdain, qui toutefois ne paraît pas en avoir compris toute l'importance. M. Chavannes, dans son voyage de 1908, a, au contraire, relevé avec le plus grand soin ces sculptures dans tous leurs détails et dans leur ensemble. Tantôt l'on trouve, sur les parois de ces grottes, des milliers de petits Buddhas, d'autres fois, des statues, soit colossales, soit de grandeur naturelle : « Si l'on veut apprécier toute l'élégance de l'art des *Wei* du Nord, dit M. Chavannes, il

Digitized by Google

faut considérer de préférence les statues de grandeur naturelle qui occupent les niches pratiquées dans les parois des grottes secondaires : grâce de la pose, douceur de la physionomie, harmonie des plis des vêtements, tout y concourt à produire une réelle impression de beauté ; ces premiers spécimens de l'art bouddhique en Chine me paraissent en être les plus parfaits. L'inspiration des artistes qui sculptèrent ces œuvres souples et nerveuses paraît être Mahâyaniste et Gandharienne. Les statues, qui représentent vraisemblablement, pour la plupart, Çakyamouni, le Buddha récent, Maitreya, le Buddha prochain, et Amitâbha, le Buddha qui préside au Paradis d'Occident, sont souvent assises sur un siège avec les jambes qui se croisent à la hauteur du pied, tandis que la robe forme des plis réguliers qui dessinent les lignes des membres inférieurs. Cette attitude, qu'on ne retrouve plus en Chine à l'époque des *T'ang* et qui est caractéristique de l'art des *Wei* du Nord, est étroitement apparentée à la pose de certaines statues originaires du Gandhâra. »

On voit aussi des scènes diverses : le tir à l'arc des jeunes Çakyas, la vie de plaisir dans le gynécée ; mais ce qui me paraît le plus caractéristique, c'est peut-être, placée dans l'embrasure de la porte d'une grotte, une sorte d'Hermès, coiffé d'un bonnet flanqué d'ailes, tenant dans la main gauche un trident : impossible de nier l'influence étrangère dans l'exécution de cette statue.

En 494, l'empereur Wei, Kao-Tsou, transféra sa capitale plus au Sud, à Lo yang, dans la province de Ho Nan. Avec ce déplacement de capitale, il y eut un déplacement de l'art, et le défilé de Loung-men (Porte du Dragon) remplaça les grottes de Yun Kang comme dépositaire de l'art de l'art des Wei qui avait atteint son apogée et devait désormais décliner. Loung-men est formé par deux montagnes à l'entrée de la plaine de Lo yang, entre lesquelles se jette la rivière I, affluent du Lo, qui se déverse lui-même

Digitized by Google

dans le Fleuve Jaune. Richthofen avait parlé de Loung-men brièvement, mais les premières photographies en furent prises, en 1899, par l'ingénieur français Leprince-Ringuet, et elles servirent de prétexte pour la publication dans le *Journal asiatique* (1902), par M. Édouard Chavannes, de textes historiques se rapportant aux monuments; depuis lors, notre savant confrère a visité Loung-men et nous en a rapporté la description détaillée, qui comptait, à l'époque des Wei, huit temples, dont les deux premiers furent construits en 500 par l'empereur Che Tsoung en l'honneur de son père Kao-Tsou et de sa mère. La falaise de Loung-men est criblée de trous, formant autant de grottes qui rappellent les creutes de certaines régions de la France; dans la grotte centrale de Pin yang, il y a dans le fond un Buddha colossal; contre les parois se dressent des figures qui rappellent singulièrement les images peintes recueillies par von Le Coq à Idiqut Shahri, dans l'Asie Centrale. L'entrée de deux grottes jumelles semble défendue par des personnages gigantesques se dressant de chaque côté de la porte; nous avons bien ici le même art qu'à Ta T'oung, mais en une décadence qui s'accentue lorsque la dynastie des T'ang remplace les Wei à Lo yang en 618. En passant, je puis remarquer qu'on aurait pu avoir une idée de l'art des Wei à Paris; car un marchand d'antiquités y avait transporté à grands frais, il y a deux ans, une des grandes statues de Loung-men, dont il a, je crois, tiré un fort bon prix. Tout en admirant cet esprit d'entreprise, je ne puis que regretter qu'on ne respecte pas davantage les vestiges d'un art disparu.

Peut-être pensera-t-on que les plus beaux spécimens de cet art chinois sont les grandes dalles sur lesquelles sont sculptés en relief de dix centimètres d'épaisseur, à plus de demi-grandeur naturelle, les six coursiers favoris de T'ai Tsoung, le célèbre empereur des T'ang (627-649), dont ils ornent la tombe à Li-ts'iuan hien, province de Chen si. Ces

Digitized by Google

monuments n'étaient connus que par une stèle publiée en 1904 par le Dr Bushell, mais M. Chavannes nous en a rapporté de fidèles reproductions photographiques. Elles ont été élevées par l'empereur lui-même en l'honneur des six chevaux qu'il montait avant de gravir le trône : à chaque cheval est inscrit son nom, sa couleur, la victoire à laquelle il avait pris sa part, le nombre de flèches dont il avait été blessé. L'un de ces chevaux, lancé au galop, la crinière et la queue tressées, sellé, bridé, les étriers flottants, est d'une allure superbe : c'est du grand art, et comme nous sommes loin du cheval ailé mastoc de la sépulture de Wou san seu, au siècle suivant! La décadence de l'art s'accentue pour aboutir aux monuments colossaux, mais sans grâce, des tombeaux des Ming à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle.

Une mission subventionnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'année dernière nous a apporté, entre autres résultats, de nombreux et nouveaux renseignements sur la sculpture sur pierre en Chine. Cette mission, composée du Dr Victor Segalen, du comte Gilbert de Voisins et de l'enseigne de vaisseau Lartigue, poursuivait un double but : relever les monuments historiques dans cette partie de la Chine où se sont déroulées les pages les plus anciennes de son histoire, c'est-à-dire de la capitale, Pe King, jusqu'à la lointaine province de Se-Tch'ouan, en passant par l'antique cité de Si-ngan, et faire l'hydrographie de la partie supérieure du Yang-Tseu, exécutée pour le reste de son cours par des Français, le lieutenant de vaisseau Audemard, le vicomte de Vaulserre, le lieutenant de vaisseau Hourst, et le R. P. Chevalier, de l'Observatoire de Zo-cé. La dernière partie du programme n'a pu être exécutée à cause de la guerre, mais la première est un des plus fructueux voyages archéologiques que l'on ait faits dans l'Empire du Milieu. Je n'en signalerai que deux résultats : à Kien-tcheou, à trois jours au N.-O. de Si-ngan-fou, grâce au concours des auto-

Digitized by Google

rités locales, nos compatriotes ont pu dégager une statue de cheval ailé, dont la tête seule émergeait; signalé par M. Chavannes, il a pu être étudié maintenant et à loisir, et c'est un des plus beaux morceaux de la sculpture des T'ang au VII^e siècle.

D'autre part, cette mission jette un jour tout nouveau sur la question du bouddhisme au Se Tch'ouan, et le D^r Segalen a pu conclure « que, si la plupart des monuments bouddhiques se-tch'ouanais datent de l'époque des Tang (avec quelques grossières imitations des Soung et de nombreuses répliques modernes), il n'en existe pas moins, en trois points du Se-Tch'ouan, à Mien tcheou (Si Chan Kouan), à Mien tcheou (pilier Han surdécoré) et à Kia ting fou, des gisements bouddhiques nettement antérieurs aux T'ang, que des inscriptions formelles datent des Leang, des Tcheou du Nord et des Souei.

« Les monuments des Leang et des Souei portent les années exactes de 529 (date bouddhique la plus ancienne relevée sur un monument au Se Tch'ouan) et 610. Chacun de ces trois groupements présente dans l'exécution, le placement des personnages, la forme des niches, etc., des différences si caractérisées, qu'on peut désormais poser l'existence de trois styles bouddhiques antérieurs aux T'ang : les styles des Leang, des Tcheou du Nord et des Souei. Dans chacun d'eux se relèvent de très curieuses influences, qu'il serait trop long et d'ailleurs précoce de développer ici, mais qui permettront sans doute plus tard de tracer avec exactitude la marche de l'iconographie bouddhique au Se-Tch'ouan. »

Toutefois, ce n'est pas dans ces sculptures que j'irai chercher la plus grande manifestation d'art des Han et des T'ang, mais bien dans ces poteries funéraires, que, depuis plusieurs années, on exhume en Chine; on a pu en examiner de beaux spécimens à l'Exposition d'art chinois, ouverte au Musée Cernuschi, en mai 1911. Il y en a au

Digitized by Google

Louvre, et surtout au Musée Britannique : on y voit, entre autres objets donnés par M. Eumorfopoulos, un cheval campé ferme sur ses pieds de devant comme le coursier du général Prim dans le célèbre tableau d'Henri Regnault. En 1910, Mme Potter-Palmer et quelques autres collectionneurs en avaient également exposé de curieux spécimens au Musée des arts décoratifs. Des chevaux sellés, bridés, des vases à deux anses d'une élégance qui rappelle celle de la Renaissance italienne, font un singulier contraste avec la multitude de figurines mortuaires qui font songer à celles que l'on a trouvées dans les tombeaux de l'antique Égypte.

Mais j'arrête ici cette communication déjà trop longue : on aura vu que si l'artiste chinois a eu le sentiment de la nature, peu à peu il l'a perdu dans une stylisation à outrance, qui a fini par sombrer dans la déformation et la caricature, ayant d'ailleurs cela de commun avec certaines écoles décadentes de l'Occident.

Digitized by Google

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, le PRÉSIDENT prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

« Notre confrère Paul Viollet assistait à notre séance publique, vendredi dernier; il avait fait, dans la matinée, son cours à l'École des Chartes; le soir, il travailla jusqu'à 23 heures, suivant son habitude; samedi encore, on le vit remplir ses fonctions à la Bibliothèque de la Faculté de droit. Le dimanche matin, 22 courant, une hémorragie cérébrale nous l'a enlevé en quelques minutes.

« Avec la modestie qui était la règle de sa vie, notre confrère avait interdit les discours à ses funérailles, qui ont eu lieu mercredi. Votre Président n'a donc pas pu lui rendre l'hommage habituel, mais il s'est fait un devoir d'accompagner le cercueil jusqu'à sa dernière demeure, dans le petit cimetière de Croissy, près Chatou, avec la famille et quelques intimes.

« Paul Viollet venait d'entrer dans sa soixante-quinzième année. Né le 21 octobre 1840, à Tours, il fit ses études dans cette ville et vint suivre les cours de l'École des Chartes, en même temps que Gaston Paris et Gustave Saige. A la promotion du 27 janvier 1862, il fut classé le premier dans la liste des archivistes paléographes. Il devint archiviste de sa ville natale et fut appelé ensuite à Paris, aux Archives nationales.

« Honoré deux fois du grand prix Gobert, il fut élu membre de notre Académie, le 28 janvier 1887, en remplacement d'Ernest Desjardins.

« Dès 1866, il avait publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* un article remarqué sur « l'élection des députés aux États généraux réunis à Tours, en 1468 et 1484 ». Il consacra de nombreuses années à l'étude des « Établissements de saint

Digitized by Google

Louis ». Après avoir communiqué ses recherches à notre Académie sur les sources de ces Établissements, il en fit un volume publié en 1877 et de 1881 à 1886, il donna à la Société de l'histoire de France quatre beaux volumes contenant *Les Établissements de saint Louis*, accompagnés des textes primitifs et des textes dérivés, avec une Introduction et des notes » qui resteront un modèle de patience, d'exactitude et de critique.

« Son *Précis de l'histoire du droit français*, accompagné de notions de droit canonique, paru en 1885, est devenu, dans les éditions suivantes (1893 et 1905), très amplifiées, la meilleure histoire que nous ayons du droit civil français.

« Bientôt il entreprit une grande *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, dont le premier volume, consacré à la période gauloise, vit le jour en 1889 et les deux autres, traitant de la période française du moyen âge, furent achevés en 1898 et 1903.

« Enfin, en 1912, il publia un gros volume sur *Le roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie*.

« En dehors de ces ouvrages d'une importance capitale et qui formeront la base de l'éducation de notre jeunesse studieuse pendant plusieurs générations, notre confrère a fourni aux Revues de nombreux articles ou travaux développés. Je ne puis, en ce moment, les énumérer tous, mais il faut au moins signaler ceux qui font honneur aux *Mémoires* de notre Académie : le Mémoire sur la Tanistry (1891), La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet (1892), Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893), les États de Paris en février 1358 (1894), les Communes françaises au moyen âge (1900), les Interrogatoires de Jacques de Molai, grand-maître du Temple (1909).

« Il avait publié une nouvelle édition des *Lettres intimes de M^lle^ de Condé à M. de La Gervaisais* (1879) et donné une traduction en quatre volumes (1880-94) d'Adolphe Schmidt, *Paris pendant la Révolution, d'après les rapports de la police secrète*. C'est que l'histoire de Paris ne l'intéressait pas moins que celle de son pays natal. La Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, dont il était un des fondateurs et un des membres les plus actifs, lui doit beaucoup. Il était membre de la Commission

Digitized by Google

des travaux historiques de la Ville de Paris et, à ce titre, donnait ses soins, comme commissaire responsable, à diverses publications ; il était aussi membre de la Commission du vieux Paris.

« Appelé dans notre Commission de l'Histoire littéraire de la France, il a fourni au tome XXXIII p. 41-190) un travail considérable sur les Coutumiers de Normandie ; au tome XXXIV sous presse, deux importants articles sur Guillaume de Mandagout et sur Berenger Frédol ; enfin, pour le tome XXXV en preparation, il avait rédigé une savante notice sur Guillaume Durand le jeune.

« Professeur d'histoire du droit civil et du droit canonique à l'École des Chartes, bibliothécaire de l'Université de Paris (section du droit), il s'est acquitté de ses fonctions jusqu'à son dernier jour avec la conscience, le dévouement, les scrupules qui constituaient en quelque sorte la maxime de sa conduite. Membre de la Commission centrale des bibliothèques universitaires depuis son origine (1897), il fut longtemps l'arbitre des acquisitions nécessaires à nos universités provinciales et prit part à toutes les sessions d'examen pour délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire.

« La vie de Paul Viollet a été celle du savant aussi modeste que laborieux, remplissant noblement tous ses devoirs, sans rechercher les honneurs et les récompenses. Il était chevalier de la Légion d'honneur ; l'Académie des sciences de Pétrograd et la Société royale des sciences de Copenhague l'avaient élu membre correspondant.

« Il ne m'appartient pas de définir ici son rôle de citoyen, mais nous savons tous que sa douceur proverbiale ne l'empêchait pas de devenir à l'occasion un combattant résolu. Sa passion pour le droit, pour la justice, pour l'égalité de tous les hommes, noirs ou blancs, s'est manifestée plus d'une fois soit dans notre enceinte, soit au dehors. Il laisse un bel exemple aux six enfants qui lui survivent (sur les sept qu'il avait donnés au pays) et à ses treize petits-enfants. Les circonstances présentes sont venues augmenter les titres de notre confrère à la reconnaissance nationale ; tous ses fils et gendres remplissent leur tâche militaire ; deux d'entre eux ont déjà versé leur sang pour la France, un peut-être a donné sa vie.

Digitized by Google

« Puissent les vives sympathies de notre Académie adoucir la légitime douleur d'une famille où le devoir s'accomplit sans phrases, et consoler la veuve courageuse qui n'a cessé de prodiguer à notre confrère, pendant sa longue carrière, les soins les plus énergiques et les plus dévoués ! »

Le PRÉSIDENT ajoute :

« C'est encore une triste nouvelle que j'ai à vous communiquer. Le 6 novembre, est mort notre correspondant Alessandro d'Ancona, le sénateur, l'ancien professeur à l'Université de Pise, que nous avions nommé en 1901, à la suite du jubilé international par lequel on fêtait le 40e anniversaire de son enseignement. Nos confrères Gaston Paris et Émile Picot avaient tenu à collaborer à un beau volume publié en cette circonstance : *Raccolta di studii critici dedicata ad Alessandro d'Ancona, festeggiandosi il XL anniversario del suo insegnamento.* La bibliographie des écrits de d'Ancona publiée dans ce volume comprend déjà 724 numéros.

« Né à Pise le 20 février 1835, notre illustre correspondant était entré dans sa quatre-vingtième année et il avait commencé à écrire dès 1852. Il fut le fondateur d'une école de critique littéraire qui compte une légion de remarquables disciples parmi lesquels notre correspondant M. Pio Rajna, MM. D'Ovidio, Girolamo Vitelli, Novati, etc., qui ont fait le plus grand honneur au maître. Lorsqu'il prit sa retraite en 1900, la Faculté de Pise obtint qu'il lui fût confié un cours complémentaire d'exégèse dantesque. Ses études intéressent à la fois l'histoire et la littérature : la poésie populaire italienne au xve siècle, la politique dans la poésie des xiiie et xive siècles, les précurseurs de Dante, les origines du théâtre en Italie, la France et l'Italie en 1786, les Documents sur l'Université de Pise au xve siècle, les légendes de la reine Rosana, de S. Albano, de Vergogna, le livre des Sept sages de Rome donnent une idée des champs labourés par son activité. Son important *Manuale della letteratura italiana*, publié avec le concours de M. Orazio Bacci, en 6 volumes, est dans toutes les bibliothèques. Ce fut aussi un patriote ; dans sa jeunesse, il avait pris part à toutes les agitations qui précédèrent la guerre de l'indépendance, et représenté à Turin le parti libéral de Tos-

Digitized by Google

cane. C'est une des célébrités de l'Italie qui disparaît et un savant dont l'initiative a porté tant de fruits. Son souvenir vivra longtemps chez nous. »

M. le Ministre des sciences et des arts de Belgique adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Le Havre, 16 novembre 1914.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'aurai l'honneur de faire part, aussitôt que possible, aux autorités universitaires de Louvain, de l'offre si précieuse et si bienveillante de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le Gouvernement belge apprécie à sa haute valeur les marques d'intérêt que ce Corps a voulu donner à l'Université de Louvain dans l'épreuve cruelle qui lui a été infligée. La Bibliothèque restaurée sera heureuse de se trouver en possession des si remarquables publications de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et s'honorera d'en devoir un exemplaire à la munificence de l'Institut de France.

Je vous prie d'agréer, etc.

M. Leger annonce qu'il a reçu une lettre de notre confrère M. Dieulafoy, actuellement au Maroc, à Rabat, qui lui donne des nouvelles de sa santé et de son activité dans les fonctions dont il est chargé.

M. Antoine Thomas propose une explication nouvelle du mot *amour* dont la désinence est en contradiction avec la loi phonétique d'après laquelle le latin *-or*, *-oris* est rendu en français par *-eur* (*fleur*, *chaleur*, *douleur*, etc.). Il établit que l'ancien français possédait la forme normale *ameur*, concurremment avec la forme *amour*, mais qu'il l'appliquait exclusivement à l'ardeur amoureuse des animaux. *Amour* est emprunté au provençal et témoigne de l'influence exercée sur la langue des trouvères par la langue des troubadours. Sous la même influence, le français dit *jaloux*, et non *jaleux*, bien que tous les adjectifs latins en *-osus* soient rendus en français par des mots en *-eux*, tels que *courageux*, *douloureux*, *glorieux*, etc. *Amour* nous vient des cours de la Provence, *haine* est sorti des forêts de la Germanie : chaque pays exporte les mots comme les sentiments qui caractérisent sa civilisation.

Digitized by Google

M. Louis Leger communique un mémoire sur la Serbie au moyen âge. Elle était plus connue sous le nom latin de Rascia, dérivé du nom du château de Ras, situé aux environs de la ville actuelle de Novi Bazar. Les pays serbes étaient divisés en districts appelés joupanies. Ils s'étendirent à certains moments jusqu'à l'Adriatique et englobèrent Raguse et Cattaro. Ils n'avaient point de capitale fixe.

Le chef de l'État a porté successivement le titre de grand joupan, de roi (Kralj) qui a été repris récemment, de tsar et, après l'invasion turque, de despote. A diverses reprises les souverains ont hésité entre l'Église orthodoxe et l'Église romaine. L'étiquette de leur cour rappelait celle de Byzance. M. Leger énumère le personnel des fonctionnaires, calqué tantôt sur celui de la cour de Hongrie, tantôt sur celui de Byzance. La Serbie, qui est aujourd'hui un pays essentiellement démocratique, possédait une caste aristocratique fortement organisée. L'auteur donne de curieux détails sur l'organisation de l'Église et sur les fondations pieuses dont plusieurs subsistent encore aujourd'hui. Il termine par l'examen des institutions militaires. Dès cette époque, les voisins turcs et bulgares proclamaient la bravoure des armées serbes.

LIVRES OFFERTS

M. Thomas a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'éditeur, M. Henri Gaidoz, directeur d'études à l'École des Hautes Études, le t. XI de la *Flore populaire* de feu Eugène Rolland.

« Malgré les difficultés de l'heure présente, M. Gaidoz poursuit avec une admirable activité la tâche qu'il a courageusement assumée et pour laquelle l'Académie lui a accordé un généreux concours. Il nous fait espérer que deux autres volumes mèneront l'œuvre à son terme et que le t. XIII contiendra un répertoire alphabétique général, qui facilitera singulièrement les recherches dans cet énorme recueil de documents. On ne saurait trop apprécier le zèle désintéressé avec lequel M. Gaidoz paie la dette d'amitié qui le liait au

Digitized by Google

regretté Eugène Rolland. La reconnaissance de la postérité ne séparera pas les deux amis dont le concours aura édifié cet imposant monument, destiné à contribuer puissamment au progrès de la science dans les domaines solidaires de la linguistique et du folk-lore. »

Le Gérant, A. Picard.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1914

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Président lit une lettre du chargé d'affaires de Serbie en France, M. Vesnitch, par laquelle il remercie l'Académie de l'attention émue avec laquelle elle a écouté la lecture du mémoire de M. Leger.

M. Louis Leger achève sa communication sur la Serbie au moyen âge.

Le Serbe était essentiellement monogame. Mais beaucoup de mariages se faisaient par enlèvement. Les mœurs sont d'ailleurs assez relâchées. Pourtant la séduction était sévèrement punie.

La plupart des reines étaient étrangères ; il en est une sur laquelle M. Leger appelle particulièrement l'attention : c'est Hélène de France qui épousa vers 1250 le roi Ouroch et à laquelle on doit des fondations en faveur d'églises catholiques et orthodoxes. Le lecteur note à ce propos les habitudes de tolérance en matière religieuse.

Digitized by Google

A propos de ces mariages, M. Leger signale les rapports avec la cour de Byzance, le contraste des deux nations et le mépris que les Grecs professaient pour la grossièreté des Slaves.

L'Église, si l'on excepte quelques saints personnages de race royale, n'exerce qu'une autorité morale assez médiocre. Néanmoins la vie monastique exerce une singulière attraction sur les âmes.

L'étiquette de la cour rappelle celle de Byzance. Les ambassades sont d'une rare magnificence et apportent toujours de somptueux présents.

Pour beaucoup de Serbes, le brigandage était considéré comme l'image et l'école de la guerre. La législation prend les mesures les plus énergiques pour les réprimer. La chasse à courre ou avec des faucons était une autre école de la guerre.

M. Leger ajoute quelques détails sur les plaisirs, la musique et la danse, sur les longues épopées improvisées dont la tradition s'est transmise jusqu'à nos jours. Le Cycle épique de Kosovo, qui renferme des chefs-d'œuvre, est postérieur à la chute de l'empire serbe.

M. Leger termine sa lecture par quelques détails sur la vie religieuse, les pèlerinages et les cimetières.

M. Édouard Cuq donne une première lecture de la partie négative de son mémoire sur une *Statistique de locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale d'après le* « Curiosum urbis Romae ». Il examine les conjectures qui ont été proposées jusqu'ici pour déterminer le sens du mot *insulae*.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Président prononce l'allocution suivante :

« J'ai le regret de vous annoncer la perte de notre correspondant, l'honorable William Woodville Rockhill, décédé subitement à Honolulu ; il venait de quitter les États-Unis et se ren-

Digitized by Google

dait en Chine où il devait remplir les fonctions de conseiller diplomatique près du Président Yuan Che-K'ai. Élu par notre Compagnie, le 19 décembre 1913, comme correspondant à la place de Ferdinand de Saussure, il aura joui à peine un an de l'honneur que nous lui avions conféré. Né en 1854 à Philadelphie, il avait fait ses études à Paris au lycée Bonaparte; il entra à l'École de Saint-Cyr et servit comme sous-lieutenant dans la Légion étrangère de 1873 à 1876; il quitta le service militaire pour entrer dans la carrière diplomatique comme second assistant au Secrétariat d'État à Washington. Secrétaire de la légation américaine à Peking en 1885, il fut chargé d'affaires en Corée de 1886 à 1887. De 1888 à 1892, il entreprit deux pénibles voyages d'exploration dans le Nord de la Chine, en Mongolie et au Tibet et publia le résultat de ses remarquables observations dans deux ouvrages très estimés : *The Land of the Lamas. Notes of a Journey through China, Mongolia and Tibet* (London, 1891) et *Diary of a Journey through Mongolia and Tibet in 1891 and 1892* (Washington, 1894). En 1897, il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des États-Unis en Grèce, Roumanie et Serbie; de 1899 à 1905, il occupa le poste fort important de directeur du Bureau des Républiques Américaines à Washington. Désigné après M. Conger comme Envoyé extraordinaire à Peking, il fut, en cette qualité, l'un des signataires du protocole du 7 septembre 1901 par lequel furent apaisés les troubles qui avaient accompagné l'insurrection des boxers. Nommé ambassadeur en Russie (1909), puis à Constantinople (1911), il se retira l'année dernière.

« L'un des rares diplomates de carrière des États-Unis, W. W. Rockhill n'était pas moins distingué comme orientaliste; il avait étudié les langues, l'histoire, l'ethnographie, les religions des peuples qu'il avait visités dans l'exercice de ses fonctions. Parmi ces ouvrages, nous citerons ses traductions du tibétain : *The Life of the Buddha and the early history of his order, derived from tibetan works in the Bkah-Hgyur and Bstan-Hgur* (London, 1884), et *Udānavarga, a collection of verse from the Buddhist Canon* (London, 1883). Dernièrement, il avait traduit du chinois le *Tchou Fan Tche* de Tchao Jou-kaua, ouvrage important au point de vue géographique, publié aux frais de

Digitized by Google

l'Académie impériale des sciences de Pétrograd; il en avait également imprimé le texte chinois au Japon; un exemplaire en fut offert il y a quelques mois à notre Compagnie.

« Sincèrement attaché à notre pays, il écrivait le 17 novembre dernier à notre confrère M. Cordier : « Toute l'Amérique est de « corps et âme avec vous; notre confiance dans l'issue de la « guerre est absolue. Rien ne peut ébranler ma foi dans votre « cause et son succès. »

M. Maurice Prou présente à l'Académie la proposition prise par la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome d'accorder à M. André Plassart, membre de 4e année de l'École d'Athènes, une cinquième année de séjour à cette École.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente, au nom de l'administration du British Museum, les deux ouvrages suivants de M. E. A. Wallis Budge :

1° *Wall decorations of Egyptian tombs*, illustrated from examples in the British Museum (London, 1914, in-8°);

2° *Coptic Martyrdoms... in the dialect of Upper Egypt* (in-8°, 1914).

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de l'extrait suivant d'une lettre écrite par un savant danois :

..... Je vous prie de m'excuser si je passe à des choses douloureuses et si je vous parle de cette infâme guerre qui occupe toutes nos pensées. Bien que nous soyons neutres en Danemark, nous avons

Digitized by Google

nos sympathies et nos antipathies, et vous savez sûrement de quel côté penchent nos cœurs. Vous savez sans doute aussi que nous sommes inondés d'imprimés allemands contenant des choses immondes. Nous avons reçu dans le temps une proclamation envoyée par les Universités de l'Allemagne ; aujourd'hui, j'ai vu une protestation signée par les Universités de la France. Je voudrais vous prier de m'envoyer quelques exemplaires de cette protestation française, afin que je puisse répandre parmi mes compatriotes, qui, du reste, ne sont pas infectés d'un enthousiasme pour les Allemands, cette noble réponse, digne de la nation dont elle est sortie ; et s'il y a d'autres imprimés qui pourraient nous intéresser ou des brochures hors commerce, je vous prie de me les envoyer contre remboursement. Veuillez excuser la peine que je vous donne, mais il est très difficile d'entrer en relation avec les libraires.

Et, si les vœux des étrangers peuvent vous faire plaisir, je puis vous affirmer que nous espérons tout de la France. Le sort de notre Patrie dépend de vous, et nous prions pour la prospérité de vos armes.

Conformément à une décision prise dans le comité secret de la séance précédente, le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL donne lecture du texte du vœu suivant que l'Académie des sciences lui a communiqué :

L'Académie des sciences, constatant les importants résultats obtenus depuis longtemps en Suède et en Norwège et admirant les mesures énergiques prises récemment par S. M. l'empereur de Russie contre l'alcoolisme ;

Considérant que, si dans la lutte contre ce fléau, la France continuait à se laisser devancer par les autres nations, elle se mettrait en état manifeste d'infériorité ;

Émet le vœu que les mesures suivantes réclamées depuis longtemps par tous les hygiénistes, soient adoptées sans retard :

Limitation du nombre des débits de boisson ;

Prohibition définitive de l'absinthe et des liqueurs similaires ;

Suppression du privilège des bouilleurs de cru.

L'Académie a adopté ce texte à l'unanimité.

M. HÉRON DE VILLEFOSSE lit une note sur une croix byzantine découverte à *Bulla Regia* par le Dr Carton [1].

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Le Dr Segalen, de retour de sa mission archéologique dans la Chine occidentale, expose les résultats généraux de sa mission, qui comprennent le relevé et l'étude de la plupart des monuments anciens du Sud de la province du Chen-si et de la totalité du Seu-tch'ouan, ainsi qu'un itinéraire cartographique de la région inexplorée s'étendant du Yalong à la boucle du Yang-tzeu. Il exprime ses regrets d'être seul à présenter ainsi à l'Académie les fruits d'une année de collaboration constante avec ses deux compagnons, le comte Gilbert de Voisins et l'enseigne de vaisseau Jean Lartigue. Mais, dès leur retour en France, des fonctions militaires diverses ont séparé les trois voyageurs : M. Gilbert de Voisins sert actuellement dans l'artillerie, et M. Lartigue, déjà blessé devant Dixmude, commande une compagnie de fusiliers marins.

M. Chavannes, vice-président, remercie tout d'abord ceux de ses confrères qui ont consenti gracieusement à céder leur tour de parole au Dr Segalen; il insiste ensuite sur l'importance de la mission confiée au Dr Ségalen et sur les éléments nouveaux qu'elle a apportés à l'étude de la plus vieille civilisation chinoise.

L'Académie s'associe aux remerciements qu'elle adresse à M. le Dr Ségalen et à ses collaborateurs.

A la suite d'un Comité secret, le Président annonce que l'Académie vient d'élire :

1° Correspondant français : M. le colonel Allotte de La Fuye.

2° Correspondants étrangers : MM. Ouspenski, membre de l'Académie des sciences de Pétrograd; le P. Delehaye, Bollandiste, à Bruxelles; Percy Gardner, professeur à l'Université d'Oxford.

Digitized by Google

COMMUNICATION

LA CROIX BYZANTINE DE BULLA REGIA,

PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Au mois de juillet dernier, quelques jours à peine avant la mobilisation, le Dr Carton, notre correspondant à Tunis, m'annonçait son intention de venir à Paris en automne afin de lire à l'Académie un rapport sur son exploration des thermes de « Bulla Regia ». En raison de l'importance du service hospitalier dont il est chargé, il regrette de ne pouvoir, dans les circonstances actuelles, réaliser ce projet et me demande de présenter en son nom à l'Académie le dessin d'une croix byzantine portant une inscription grecque, dont il a déjà signalé la découverte dans une communication précédente [1].

Cette croix a été offerte par le Dr Carton au Musée du Bardo. Si elle n'a pas déjà pris place dans les collections de cet établissement, elle est destinée à y entrer prochainement. Elle a été recueillie dans une église située dans la périphérie des ruines de Bulla Regia, en dehors et tout près de l'édifice désigné sous le nom de « Forteresse punique ». Sur le linteau d'une des portes de cette église était gravé un verset du psaume CXX; dans ses dépendances, on remarque deux lignes d'auges, exactement pareilles à celles qui ont été rencontrées dans la basilique de Tébessa et dans d'autres basiliques africaines.

De chaque côté du « presbyterium », les fouilles ont fait retrouver les deux sacristies, encore garnies du mobilier qui les caractérisait.

1. *C. R. de l'Académie des inscr.*, 1914, p. 312.

Digitized by Google

Au milieu de la première sacristie, les offrandes étaient demeurées en place : elles consistaient en grains et en victuailles déposés dans de grandes amphores près desquelles

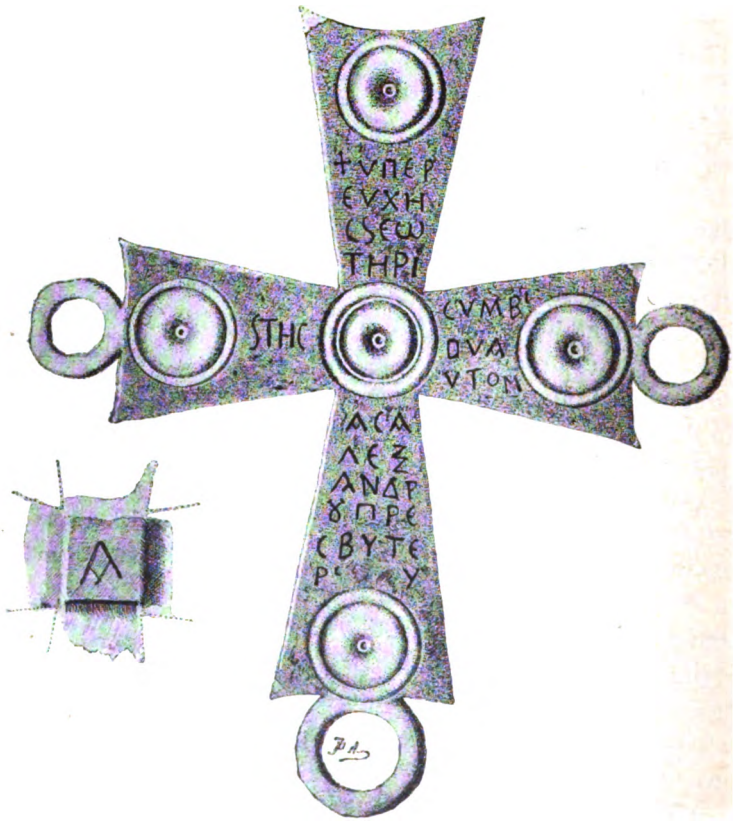

étaient entassés des vases de formes variées, des mortiers, des pilons, etc.

Dans la seconde, à côté de grands récipients semblables, on trouva des ustensiles et des objets sacrés. Parmi les plats et les vases en bronze gisait une grande croix dont

Digitized by Google

je présente le dessin, exécuté par M. le marquis d'Anselme. Elle est en cuivre revêtu d'une mince couche d'argent et mesure 0 m 25 de hauteur sur 0 m 20 de largeur. Près d'elle on en ramassa deux autres, très petites, pourvues d'une chaînette qui se termine par un crochet : ce détail porte le Dr Carton à croire que ces petites croix étaient suspendues aux anneaux latéraux de la grande.

La forme de cette grande croix est celle des objets du même genre que nous retrouvons en Gaule, à l'époque mérovingienne [1] et, vers le même temps, dans les autres régions du monde chrétien [2]. La branche du bas est un peu plus allongée que les autres ; les quatre branches, depuis leur naissance jusqu'à leur extrémité, vont en s'élargissant et se terminent par une découpure concave. Cinq mascarons, cerclés et bombés, en forment l'ornementation ; ils sont disposés l'un au point central de la croix, les autres à l'extrémité de chaque branche que termine un anneau fixe et solide. Cependant l'extrémité de la branche supérieure est sans anneau ; l'examen du monument ne permet pas de trancher la question de savoir si primitivement elle en portait un.

Une inscription grecque est gravée sur la face antérieure. Elle se lit de haut en bas et on en poursuit la lecture sur les croisillons, de gauche à droite :

+ V Π Є P
Є V X H
C[καὶ]CΩ
T H P I
A C A
Λ E Ξ

1. M. Prou, *La Gaule mérovingienne*, p. 15, fig. 8 (bas-relief du Musée de Narbonne) ; *Bull. arch. du Comité*, 1910, pl. I (autel chrétien), etc.

2. R. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, VI, tav. 422 (autel de Saint-Vital de Ravenne) ; tav. 438 (croix de Monza) ; tav. 460 (patène chrétienne en argent trouvée en Sibérie), etc.

Digitized by Google

ΑΝΔΡ
ΟΠΡΕ
CBYTE
POY
[κα]ΤΗC CVMBIOV AVTOV

Ainsi cette croix avait été donnée à l'église de Bulla Regia par le prêtre Alexandre, en accomplissement d'un vœu[1]. Elle paraît remonter à la fin du VI^e^ siècle de notre ère.

A la partie postérieure, on remarque une douille à section rectangulaire qui a été figurée dans la partie gauche du dessin et qui devait servir à l'introduction de la tige destinée à supporter la croix. Ce détail indique probablement qu'il s'agit d'une croix processionnelle. Sur la douille est gravée la lettre Α qui pourrait être l'initiale du nom du donateur, Alexandre.

La croix de Bulla Regia présente une analogie frappante avec une autre croix processionnelle de la même époque qui provient de Homs de Syrie et fait aujourd'hui partie du précieux cabinet d'antiquités byzantines formé par notre confrère, M. Gustave Schlumberger. Les dimensions des deux monuments sont à peu près les mêmes; la forme est identique; certains éléments de la décoration sont semblables. La croix de Homs se termine cependant à sa partie supérieure par un disque crucigère à jour, tandis que celle de Bulla Regia ne porte, au même endroit, aucun ornement. Une tige percée d'un trou et destinée à fixer la croix de Homs sur un support se voit à la partie inférieure, sur laquelle on remarque aussi des inscriptions grecques avec un petit bas-relief montrant qu'elle appartenait à un sanctuaire dédié à saint Georges. Cinq mascarons, cerclés et bombés, exactement pareils, ornent le centre et chacune des

1. De légères inexactitudes qui se corrigent d'elles-mêmes se remarquent dans le dessin de l'inscription, notamment Ε pour C.

Digitized by Google

extrémités de ces deux croix dont la contemporanéité est évidente [1].

A la même époque remonte également un monument insigne, servant de reliquaire à un fragment de la vraie croix et conservé au Vatican, la croix d'argent doré, offerte par l'empereur Justin II (563-578) à la basilique de Saint-Pierre. Ornée de pierreries sur sa face antérieure, elle porte du même côté une inscription s'étendant non seulement sur les croisillons, mais couvrant aussi, comme les inscriptions des croix de Bulla Regia et d'Édesse, le bras inférieur et le bras supérieur :

+ LIGNO QVO CHRISTVS HVMANVM SVBDIDIT HOSTEM
DAT ROMAE IVSTINVS OPEM ET SOCIA DECOREM.

Le monument se trouve donc daté d'une manière certaine. Il présente cette particularité d'être richement ornementé sur ses deux faces, tandis que les croix d'Édesse et de Bulla Regia ne portent, sur la face postérieure, aucune légende, ni aucun sujet gravé [2].

On connaît les noms de sept évêques ayant occupé le siège épiscopal de Bulla Regia entre les années 256 et 646 ; on sait même qu'il y avait encore un évêque dans cette ville au commencement du VIII[e] siècle [3]. On s'étonnait donc à bon droit de n'avoir rencontré dans les ruines ni tombes, ni emblèmes chrétiens. Les nouvelles découvertes de M. le D[r] Carton vont combler une lacune qu'il avait signalée lui-même, il y a vingt-cinq ans [4]. Dès à présent, nous avons tous les droits d'espérer que l'époque chrétienne sera représentée dans son exploration par des documents importants.

1. Gustave Schlumberger, *Monuments byzantins inédits*, dans le *Florilegium Melchior de Vogüé*, 1909, p. 555-559.

2. Borgia (le card. St.), *De cruce Vaticana ex dono Justini Augusti commentarius*. Romae, 1779, in-4° ; R. Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, tav. 430 ; Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, nouvelle édition, au mot *Crucifix*.

3. Le P. I. Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, p. 50.

4. *Bulletin archéologique du Comité*, 1890, p. 226.

Digitized by Google

Avec le dessin de la croix dont il vient d'être question, M. le Dr Carton m'a envoyé les reproductions de quelques

inscriptions tracées à la pointe, avant la cuisson, sur les grandes amphores trouvées dans les sacristies. On remarquera le signe O placé sur le col de deux d'entre elles.

LIVRES OFFERTS

M. Babelon a la parole pour un hommage :

« Je suis chargé d'offrir à l'Académie, de la part de M. Léo Mouton, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, une brochure dont il est l'auteur et qui a pour titre : *Le quai Malaquais; l'îlot de la Butte*, in-8° de 77 pages (extrait du *Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris*, 1913). M. Léo Mouton appartient au groupe de savants parisiens qui ont entrepris, en grande partie avec les archives notariales, de faire l'histoire de l'ancien Paris, non seulement rue par rue, mais autant que cela est possible, maison par maison. L'une des monographies les plus curieuses qu'on lui doit personnellement, est relative au fameux Hôtel de Transylvanie, maison qui forme le coin de la rue Bonaparte, à côté de l'École des Beaux-Arts. Le mémoire que je dépose aujourd'hui sur le bureau est comme la suite de celui-là, puisqu'il est consacré à l'histoire de ce qu'on appelait l'*Ilot de la Butte*, c'est-à-dire le quartier compris entre le quai Malaquais, la rue Bonaparte, la rue Jacob et la rue de Seine. J'ajoute que le travail consciencieux et documenté de

Digitized by Google

M. Mouton est de nature à intéresser particulièrement l'Institut, puisque notre Palais, l'ancien collège des Quatre-Nations, occupe une partie du vieux quartier si bien étudié dans tous ses détails et dont M. Mouton retrace avec érudition, élégance et non sans finesse d'esprit, la physionomie à travers les âges, depuis l'époque romaine jusqu'à la construction du Collège bâti en exécution du testament de Mazarin. »

SÉANCE DU 25 DÉCEMBRE

Séance avancée au mercredi 23 décembre, à cause de la fête de Noël.

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE CHATELAIN.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. le colonel Allotte de La Fuÿe remerciant l'Académie de sa nomination à la place vacante parmi les correspondants français ;

2° Une lettre de M. le Ministre des colonies en réponse à la lettre par laquelle l'Académie demande la personnalité civile pour l'École française d'Extrême-Orient. Cette lettre est renvoyée à la Commission de cette École.

M. Salomon Reinach annonce que les fils de M. le comte Bégouen ont exploré aux environs de la caverne d'Eulène (Ariège), une grotte d'accès très difficile où ils ont relevé environ 200 gravures, comprenant des images de rennes, de mammouth, de rhinocéros, ainsi que certaines représentations anthropoïdes d'une interprétation malaisée, mais qui semblent offrir un grand intérêt. La nouvelle station a reçu le nom de « Grotte des trois frères ».

L'Académie procède au renouvellement de son bureau.

M. Chavannes est élu président par 23 voix contre 1 bulletin blanc ; M. Maurice Croiset, vice-président, à l'unanimité.

Digitized by Google

L'Académie désigne ensuite pour faire partie :

1° de la Commission Debrousse : MM. CAGNAT et BABELON ;

2° de la Commission Osiris : MM. SENART et COLLIGNON.

M. H. OMONT est ensuite nommé membre de la Commission permanente de l'Histoire littéraire de la France.

L'Académie procède ensuite à la nomination des Commissions annuelles et des Commissions de Prix. Sont nommés :

COMMISSIONS DES TRAVAUX LITTÉRAIRES : MM. Bréal, Senart, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, de Lasteyrie, Collignon.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE : MM. Paul Meyer, Héron de Villefosse, de Lasteyrie, Omont, Valois, l'abbé Thédenat, Camille Jullian, Maurice Prou.

COMMISSION DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME : MM. Heuzey, Foucart, Paul Meyer, Collignon, Cagnat, Pottier, Haussoullier, Maurice Prou.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT : MM. Bréal, Senart, Barth, Pottier, Cordier, le P. Scheil.

COMMISSION DE LA FONDATION GARNIER : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil.

COMMISSION DE LA FONDATION PIOT : MM. Heuzey, Héron de Villefosse, de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Pottier, Haussoullier, Durrieu.

COMMISSION DE LA FONDATION DE CLERCQ : MM. de Vogüé, Heuzey, Babelon, Pottier, le P. Scheil.

COMMISSION ADMINISTRATIVE CENTRALE : MM. Alfred Croiset, Cagnat.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'ACADÉMIE : MM. Alfred Croiset, Cagnat.

COMMISSION DU PRIX ORDINAIRE DU BUDGET (dont le sujet proposé est : *Le genre épistolaire chez les Assyro-Babyloniens, depuis les origines*) : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil.

Digitized by Google

Commission du prix Allier de Hauteroche (numismatique ancienne) : MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Babelon.

Commission du prix Gobert : MM. Émile Picot, Omont, Élie Berger, Maurice Prou.

La parole est ensuite donnée à M. Prou pour la lecture du rapport de M. Camille Jullian sur le Concours des Antiquités de la France [1].

Le Président annonce que la séance prochaine sera avancée au mercredi 30 décembre à cause des fêtes du jour de l'an.

APPENDICE

RAPPORT SUR LE CONCOURS DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE DE 1914,

PAR M. CAMILLE JULLIAN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ;
LU DANS LA SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1914.

Le concours de 1914 a été un concours heureux, plein de réalités et de promesses. Il nous a permis d'accorder une sanction méritée à de longues carrières de travail, et des encouragements à des débuts déjà féconds. Il nous a offert des ouvrages de toute nature, recueils de documents et de monuments, récits de faits historiques, monographie d'église et analyse d'institutions. Tenant compte des conseils donnés les années précédentes, nos érudits nous ont soumis des recherches, non plus seulement sur le moyen âge, mais aussi sur les temps gallo-romains, et il semble même, à parcourir la liste des œuvres présentées, que les préhistoriens eux-mêmes consentent à affronter nos suf-

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

frages. Quelle joie aurions-nous eue à donner un jour la suprême récompense de notre concours à cet admirable Déchelette, mort en champion de notre existence nationale, après avoir vécu en impeccable ouvrier de notre passé !

C'est un chapitre émouvant de ce passé que vient d'écrire le titulaire de la première médaille, M. Stouff, sur *Catherine de Bourgogne et la féodalité de l'Alsace autrichienne*. Car, pour nous, qui dit Alsace dit plus que jamais France. — L'Autriche en Alsace : que de poignantes pensées éveille aujourd'hui le rapprochement de ces deux noms ! Car l'Autriche y est venue souvent, en Alsace, et elle s'y est toujours montrée semblable à elle-même, convoiteuse de domaines, quêteuse de seigneuries, besoigneuse d'argent, hypocrite et protocolaire, un État éminemment féodal, ne retenant que les petits côtés, les tares morales et matérielles du régime féodal. — L'époque où s'est arrêté M. Stouff pour étudier la féodalité de l'Alsace autrichienne est celle de Catherine de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi, épouse (en 1387) de Léopold d'Autriche, morte en 1426. Mais il faudrait se garder de voir une Autrichienne en Catherine de Bourgogne : elle fut parmi les meilleurs de cette lignée bourguignonne qui, sous les Valois, essaya de constituer un grand Empire entre la France et l'Allemagne, depuis le Rhône jusqu'à la mer du Nord. Et si les maladresses ou les intempérances ambitieuses de quelques-uns de ces souverains firent souvent courir de rudes dangers à notre pays, ils n'en furent pas moins, d'esprit, de caractère, d'art et de langue, de vrais Français, et quelquefois de grands Français. Catherine de Bourgogne, malgré son mariage, fit en Alsace une œuvre française, propageant quelques-unes de nos habitudes, servant nos intérêts, luttant contre les âpres procédures de ce que j'appellerai le féodalisme germanique, sentinelle avancée de la France sur le Rhin : le mot est de M. Stouff. — Il faut donc remercier ce dernier d'avoir fait, comme son héroïne, une œuvre

Digitized by Google

française. Il l'a faite solidement, complètement, sur des assises documentaires énormes et variées ; il s'est montré géographe, archéologue, juriste, historien, et même (quand il parle de Catherine) psychologue. Et puis, il parle constamment de l'Alsace. On a dit de son livre que la figure de Catherine y apparaissait en vedette, drapée et ornée. En réalité, la vraie figure dont la description, la science et le souvenir domine toute cette œuvre, c'est l'Alsace d'autrefois, apprenant à devenir française sous les auspices d'une souveraine à demi contemporaine de Jeanne d'Arc.

Avec M. Marx, qui a reçu la seconde médaille, nous ne sortons pas du moyen âge des Valois, mais de la gaie figure d'une femme nous nous détournons maintenant pour regarder les cachots et les terribles formules de l'Inquisition. L'auteur, après bien d'autres et avec bien d'autres (nous avons vu trois travaux sur l'Inquisition au concours de cette année), s'est en effet attaqué au tribunal célèbre. Il est vrai qu'il ne l'a étudié que pour une époque et dans une seule de nos provinces ; son livre est intitulé : *l'Inquisition en Dauphiné, étude sur la répression de l'hérésie et de la sorcellerie, du XIV^e^ siècle au début du règne de François I^er^*. Mais, n'est-il pas vrai ? ce n'est pas un mauvais moyen de connaître à fond une institution que d'en étudier les rouages et la marche dans une seule province. Ne peut-on pas, en limitant ainsi ses recherches, pénétrer plus avant dans la vie même de cette institution, la suivre dans toutes ses manières d'agir, retrouver pour ainsi dire sur le vif des hommes et sur le vif de la terre son rôle et ses effets ? C'est ce qui est arrivé à M. Marx. Il ne nous fait point quitter le Dauphiné : et nous voyons mieux, ici, le caractère et le jeu de l'Inquisition que dans un livre sur ses destinées générales. Le terrain étant restreint, nous connaissons davantage les hommes qu'elle frappe, nous entendons plus nettement les propos qu'elle vise et les menaces qu'elle profère. — Quelle complexité, quelle exu-

Digitized by Google

bérance désordonnée et souvent puissante dans cette société religieuse au temps des Valois ! Toutes les formes de l'hérésie surgissant de toutes parts, comme au second siècle de l'Église naissante, les plus subtiles et les plus savantes en face des plus simples et des plus humbles, les derniers des Albigeois coudoyant les derniers disciples de Valdo de Lyon, les pratiques les plus variées de la sorcellerie et de la diablerie s'infiltrant dans les milieux les plus divers et, malgré ces dangers renaissant sans cesse, les grands et les petits de l'Église toujours prêts aux querelles et l'éternelle lutte entre Franciscains et Dominicains se poursuivant fastidieusement ! Vraiment, sans approuver d'ailleurs l'Inquisition, on arrive vite, en lisant cette histoire et en se plaçant à un certain point de vue, on arrive vite à l'expliquer et à la comprendre. Grâce à M. Marx, bien des choses, jusque-là soupçonnées, se dégagent en pleine lumière ; surtout celle-ci, que nous n'ignorions pas, mais qui apparaît maintenant avec de nouvelles et fortes preuves : que le Grand Conseil du Roi intervint noblement et vigoureusement dans l'affaire des Vaudois et qu'il les sauva des conséquences de la guerre sainte engagée contre eux. Que la Royauté ait eu intérêt à les défendre à la fin, cela va de soi. Elle n'en est pas moins demeurée, dans la France d'alors, le grand pouvoir modérateur, substituant son Parlement aux périlleuses et déconcertantes initiatives de l'Inquisition d'Église. Par ses résultats, par la sobriété sage de ses aperçus, par le riche foisonnement de ses documents, le livre de M. Marx est un des meilleurs qu'ait provoqués, dans ces dernières années, l'histoire de l'Inquisition : certes, elle ne pouvait être renouvelée, mais il a réussi à la rajeunir.

Après l'histoire d'une institution, celle d'une église. La troisième médaille est échue à M. Louis Régnier, pour son livre sur l'*Église Notre-Dame d'Écouis*, une ancienne collégiale de la région des Andelys. A coup sûr, Notre-Dame

Digitized by Google

d'Écouis ne mérite pas une grande célébrité : ni par la beauté de ses lignes, ni par les dimensions de son plan, elle ne peut prétendre à un premier rang. Mais on connaît exactement la date de sa construction, 1310-1313 ; et voilà tout de suite un de ces jalons chronologiques si recherchés des archéologues médiévistes, un point de repère assuré pour fixer le style d'une époque et le goût de ses artistes. Puis, à défaut de gloire pour elle-même, la collégiale d'Écouis a son prix par la gloire de ceux qui s'intéressèrent à elle, et quelque chose de leur renom reluit encore sur ses murailles. Elle fut fondée par Enguerrand de Marigny, le fameux ministre de Philippe le Bel, elle fut consacrée par le légat pontifical, le cardinal Nicolas de Freauville : les deux grandes puissances de ce temps se sont associées pour son baptême. Partant de cette date, M. Régnier a patiemment reconstitué les destinées du monument, le décrivant pierre par pierre, le suivant génération par génération, nous faisant assister à ses embellissements et à ses dégradations, nous indiquant bien la place des détails importants dans l'histoire de la technique architecturale, et enfin (ce qui est un rare mérite) associant toujours les caractéristiques propres de son église à l'ensemble des monuments contemporains. L'auteur ne s'immobilise pas devant Écouis : quand il l'a bien observée, il regarde aussitôt à l'horizon pour chercher ce qui lui ressemble. Allez étudier ce livre dans la collégiale même : je vous assure que ces statues, ces tombeaux, malgré la sécheresse voulue de ce texte, vous parleront avec force de leur temps et de leurs ouvriers.

Nous retournons chez les Allobroges du Dauphiné et de la Savoie, mais nous remontons jusqu'aux siècles de la domination romaine en prenant pour guide le copieux ouvrage sur *Boutæ* de MM. Charles Marteaux et Marc Le Roux. *Boutæ* doit être sans doute inconnu de la plupart de vous, et j'imagine que les Gallo-Romains ne connais-

Digitized by Google

saient pas davantage ce nom. C'était celui d'une petite bourgade de la cité de Vienne, bourgade qu'a remplacée aujourd'hui la localité de Fins d'Annecy. Hé bien ! c'est précisément l'obscurité de cette bourgade qui fait l'intérêt, je dirai presque le charme des recherches de MM. Marteaux et Le Roux. Par eux, nous savons exactement comment on vivait dans ce riche et gai pays au beau temps des Antonins : nous voyons les villas des petits propriétaires, les fermes des métayers, les tombeaux s'alignant sur la grande route, les pierres jalonnant les chemins privés ; nous faisons l'inventaire des statuettes de marbre ou des figurines de bronze qui ornaient les demeures les plus riches ; nous nous étonnons de l'incroyable quantité de vaisselle rouge ou noire, à la facture élégante, au vernis inusable, qui franchissait le seuil de tous les habitants, et nous nous apercevons que, grâce au limon des rivières rhodaniennes, les gens du Dauphiné étaient déjà fort experts en industrie céramique. Puis, comme tout, dans le monde romain, s'est étrangement ressemblé, à bien connaître le petit bourg de *Boutæ*, nous connaissons bien mille et dix mille bourgades de la Gaule impériale. Et, je le répète, les deux auteurs de ce livre nous font fort bien connaître ce gros village ; car ils décrivent tout minutieusement, et ils dessinent tout avec un sens très juste, un véritable flair de l'Antiquité. Une quatrième médaille leur était largement due.

Parmi les mentions, la première appartient à M. Édouard Audouin, qui a écrit un *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe Auguste*. Et, cette fois, c'est un sujet général : ce qui ne veut pas dire que M. Audouin s'en tienne aux généralités. Tant s'en faut ! Rien n'est précis, minutieux, comme son livre. Les relevés des comptes royaux lui ont permis de fixer le nombre des chevaliers, sergents, arbalétriers de l'armée royale, d'évaluer leur solde, d'établir la quantité de véhicules qui les accompagnaient, d'énumérer tous les hommes auxiliaires qui les suivaient, sapeurs, for-

Digitized by Google

gerons, terrassiers: car les choses ne se passaient pas toujours différemment d'aujourd'hui. Mais ne croyez pas qu'il ne s'agisse ici que d'un livre de statistique : l'histoire de l'art militaire y apprend très suffisamment. Nous y voyons comment Philippe Auguste a su créer une armée permanente, faite surtout de sergents à pied, véritable ancêtre de notre infanterie de ligne. Le vainqueur de Bouvines, à chaque étude que provoque son règne, reçoit un titre de plus à passer pour un des créateurs les plus efficaces de l'État français. — J'insiste à dessein sur les conclusions générales qui se dégagent de tous ces livres ; c'est la meilleure manière de répondre à ceux qui, trompés par le mot d'Antiquités, ne voient dans notre concours qu'un encouragement à d'humbles besognes d'archéologie. D'abord il n'y a pas d'humble besogne en archéologie : tout travail y a sa noblesse. Et, en outre, à chaque instant, de tous ces livres se détache un contour qui achève de dessiner la grande figure de la France d'autrefois.

La seconde mention sert de récompense au *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vincent du Mans*, par M. l'abbé H. Charles et M. le vicomte Menjot d'Elbenne. Cette publication a paru sous les auspices de la Société historique et archéologique du Maine, vaillante compagnie de travail, si accueillante à tous, généreuse et tenace, dont je suis heureux de saluer ici les patients labeurs. Le *Cartulaire de Saint-Vincent* ne déparera pas sa précieuse collection, loin de là ! Il ne renferme pas moins de 844 chartes, s'étendant du VI^e^ siècle à la fin du XII^e^. Le plus grand nombre sont du XI^e^ siècle, un des siècles de renouveau pour la France : ce que méconnaissent trop souvent les historiens de notre littérature. — On a bien fait quelques objections à la publication de MM. Charles et d'Elbenne : ils n'ont pas tenu compte, par exemple, de toutes les variantes (ce qui est cependant assez utile dans un travail de ce genre) ; ils ont, dans leur introduction, négligé l'emploi des références commodes (on ne

Digitized by Google

saurait trop, cependant, épargner de la peine à l'érudit qui vous consulte). Il n'empêche que c'est là un bon livre, fait avec patience, discipline, autorité. Et le mérite est d'autant plus grand que cette matière des cartulaires dissimule sous une réelle aridité les précieux services qu'elle peut rendre.

Nous avons décerné la troisième mention à M. le chanoine Durville, pour son volume sur les *Fouilles de l'évêché de Nantes*, édité par la Société archéologique de cette ville, elle aussi une compagnie savante des plus zélées. Le Comité des travaux historiques a été, depuis 1910, mis au courant des résultats de ces fouilles, faites sur le flanc septentrional de la vieille cathédrale nantaise. Cette église, ainsi que la presque totalité des cathédrales françaises, est adossée au mur romain élevé aux derniers temps de l'Empire; et, comme les autres édifices similaires, elle avoisinait des nécropoles ou des édicules du christianisme primitif. Toute fouille faite aux abords d'une cathédrale a chance d'être éminemment productive. Cela n'a point manqué pour l'église nantaise, lorsque, à la suite de travaux de voirie, la Société archéologique poursuivit des recherches méthodiques dans le sous-sol de l'édifice. On découvrit le mur romain, formé, comme à l'ordinaire, de débris empruntés aux deux premiers siècles de l'ère impériale; on découvrit aussi des constructions du plus haut moyen âge, qui, pour moi, demeurent encore mystérieuses; on constata des fragments de porte, des vestiges d'ancienne église, et bien d'autres morceaux d'architecture sur lesquels d'assez vives discussions ont été engagées. Pour jeter un peu de lumière dans ces discussions, M. Durville, après avoir suivi les fouilles dans leur chantier et les avoir décrites dans son livre, cherche à éclairer leurs résultats en publiant tous les textes anciens relatifs aux bâtisses du quartier exploré, et en résumant toutes les découvertes qui, depuis le XI^e^ siècle, ont été faites dans ces parages. Ce qui fait de son livre un

Digitized by Google

recueil utile à consulter pour tous les chercheurs nantais, et d'une extrême bonne volonté.

L'histoire proprement dite nous rappelle avec l'étude de M. François Gébelin, *le Gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne*. — Pour comprendre l'intérêt de cette étude, il faut se rappeler que le maréchal de Matignon était gouverneur de Guyenne au moment de la mort de Henri III, c'est-à-dire de la crise la plus redoutable qu'ait traversée l'unité nationale de la France. Contre lui, Matignon avait les Espagnols, que le voisinage des Pyrénées rendait plus dangereux à Bordeaux que partout ailleurs ; il avait les Jésuites, à la politique obscure et troublante ; il avait le Parlement, qui redoutait dans Henri IV moins le huguenot que le roi autoritaire ; et Matignon avait encore contre lui les lâchetés coutumières de la municipalité bordelaise, les grondements du populaire, les incorrigibles pilleries des paysans, la misère et l'anarchie générales. Il fit tête à tout, s'exposant dans les champs de bataille, orateur dans les réunions, intrigant supérieur en face des ruses parlementaires, minant et contreminant les sapes des Jésuites, faisant flèche de tout bois, front de tout côté, honnête, louvoyeur, loyal, malicieux, usant de toutes les ressources d'un esprit fécond, et à la fin sauvant la Guyenne à Henri IV, le plus habile de tous les ouvriers qui ont, en cette crise, reconstitué la France moderne. Et tout cela, Matignon le faisait avec la conscience lumineuse de son œuvre : il a, sur la continuité du droit monarchique, de la personnalité française supérieure à toutes les personnes royales, il a écrit d'admirables paroles, qui ne cessent de demeurer vraies. — C'est de cet excellent Français que M. Gébelin, — lui aussi en ce moment soldat actif de la France, — a retracé la noble tâche et a raconté les campagnes militaires et politiques.

La personnalité de la France, dans son harmonie géographique, dans son unité providentielle (comme disait Stra-

Digitized by Google

bon), revit devant nous avec l'ouvrage de M. Louis Bonnard, *la Navigation intérieure de la Gaule à l'époque romaine* : car la Gaule, n'était-ce pas la région où les fleuves s'appellent et se répondent, la Loire essayant tantôt de rencontrer le Rhône et tantôt de rejoindre la Seine, et celle-ci amenant ses affluents, comme les rayons d'un éventail, de toutes les régions du Nord ? Si les Grecs ont pratiqué et aimé la Gaule, si les Gaulois sont devenus si vite un seul peuple, aux mœurs semblables et aux habitudes solidaires, et si la France a été, suivant le mot d'Edgar Quinet, « ce que l'histoire a fait de plus grand », c'est par l'effet de la structure à la fois gracieuse et méthodique que lui ont donnée les vallées de ses rivières. Aussi l'étude de la vie de ces rivières à l'époque romaine n'intéresse pas seulement l'histoire de cette époque lointaine : elle a une portée plus haute, elle touche à la valeur éternelle de notre pays. Et nos ingénieurs modernes qui, depuis un demi-siècle, sacrifient si imprudemment nos fleuves, auraient des leçons à prendre à l'étude de ce livre. Car ce fut sous les Romains que les cours d'eau de la France arrivèrent à la vie la plus intense. Les empereurs, lorsqu'ils traversaient le pays, aimaient à prendre la voie fluviale. Vitellius s'est embarqué à Chalon, le grand port de la Saône, pour descendre à Lyon. Les vrais maîtres de Paris, en ce temps-là, étaient les nautes de la Seine ; et sur le plus bel édifice romain de notre cité (celui que nous appelons à tort le Palais des Thermes), vous pouvez voir encore, dans la grande salle, sculpté en console, l'avant d'un navire portant casques, cuirasses, épées et javelots. Un navire armé qui ne sombre pas, et qui défie l'ennemi, c'est le plus ancien symbole que nous ayons de notre ville plus de deux fois millénaire. M. Bonnard, en nous rappelant tous ces détails du labeur fluvial de la Gaule, méritait bien cette cinquième mention qu'il a obtenue à notre concours.

La sixième et dernière a été recueillie par M. l'abbé Tou-

Digitized by Google

flet. Son livre, *le Millénaire de la Normandie*, est d'un genre un peu particulier. Il a été provoqué, comme son titre l'indique, par les fêtes récentes où on a célébré, en 1911, le dixième centenaire de l'établissement des Vikings en France. Vous vous souvenez combien ces fêtes ont été brillantes. Rien n'a manqué à leur éclat : ni les solennités religieuses, ni les belles conférences, ni les assises savantes, ni les longs banquets, ni les glorieux messages, ni les sensationnelles arrivées des plus lointains descendants des héros normands. M. l'abbé Touflet a voulu commémorer ces fêtes, et il a publié cet ouvrage, qui n'est pas seulement un document contemporain, mais un recueil de documents anciens. Il y a d'abord là-dedans tant de gravures et si belles, qu'on pourrait presque intituler ce livre « la haute Normandie monumentale » : églises, châteaux, sculptures revivent dans ces planches par ce qu'il s'y présente de plus caractéristique ; grâce à elles, ces édifices sont à demi sauvés pour une étude savante. Et puis, voici une collection de sceaux, la reproduction d'anciens dessins, des notices érudites, tout un ensemble de matériaux et de recherches qui complète par de solides contreforts les apparats solennels des fêtes du millénaire. Pour avoir pris tant de peine par amour de la Normandie, M. l'abbé Touflet ne pouvait être oublié de notre Académie, à qui sa glorieuse province a toujours été particulièrement chère.

C'est d'ailleurs un hommage à toutes nos provinces que ce Concours des Antiquités Nationales. Les 24 ouvrages présentés n'en laissent à peu près aucune en dehors. Des dix ouvrages récompensés, il y en a un sur le Maine, — je devrais même dire deux : car, si nous n'avons pu couronner l'*Armorial de la Mayenne*, de M. l'abbé Angot, c'est qu'il faisait suite à un ouvrage du même auteur, honoré en 1903 de notre première médaille ; — la Guyenne figure dans cette liste pour un livre ; et de même la Bre-

Digitized by Google

tagne; le Dauphiné et la Normandie apparaissent chacune deux fois; et la plus chère de nos provinces, l'Alsace, a attiré vers elle la première de nos médailles, notre insigne honneur.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente de la part de M. Édouard Naville, associé étranger de l'Académie, un ouvrage intitulé : *The cemeteries of Abydos*. Part I, *The mixed cemetery and Umm el-Ga'ab*, by Édouard Naville, with chapters by T. Eric Peet, H. R. Hall, and Kathleen Haddon (London, petit in-fol, 1914).

M. Salomon Reinach présente un mémoire de M. le Dr Marcel Baudouin intitulé : *Les sculptures et gravures de pieds humains sur rochers* (Paris, 1914). L'ouvrage est très richement illustré.

Digitized by Google

PÉRIODIQUES OFFERTS.

Analecta Bollandiana, t. XXXII, fasc. I, IV ; t. XXXIII, fasc. I, II (Bruxelles et Paris, 1914, in-8°).

Anales del Museo nacional de Arqueologia, Historia y Etnologia, t. V, nos 2, 3 et 4, septembre-décembre 1913 (Mexico, in-8°).

Annales du Commerce extérieur, année 1913, fasc. 8e, 9e (Paris, 1913, in-8°).

Archaeological Institute of America. American Journal of Archaeology, 1913, octobre-décembre 1914; janvier-mars-avril-juin (Norwood, Mass., in-8°).

Archivio della R. Società Romana di storia patria, vol. XXXVI, fasc. III et IV; vol. XXXVII, fasc. I-II (Roma, 1913, in-8°).

Atti della R. Accademia dei Lincei, vol. X, fasc. 5 à 11 (Roma, 1913 et 1914, in-8°).

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, 1914, nos 157 à 168 (Firenze, 1914, in-8°).

Bibliothèque de l'École des Chartes, septembre-décembre 1913 ; janvier-avril 1914 (Paris, in-8°).

Boletin del Archivo nacional, septembre-décembre 1913 ; janvier-février et mars-avril 1914 (Habana, 1913-1914, in-8°).

Boletin de la Escuela nacional preparatoria, novembre 1913 ; février 1914 (Mexico, in-8°).

Boletin Arqueológico, organo de la Sociedad arqueológica Tarraconense, mai-juin 1914.

Boletin de Associação dos archeologos Portuguezes, t. XII, n° 12 ; t. XIII, n° 1 (Lisbonne, in-8°).

Bulletin monumental, 77e volume, nos 5-6 ; 78e volume, nos 1-2 (Paris et Caen, 1913, in-8°).

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1913 (Clermont-Ferrand, 1913, in-8°).

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault), t. X, 1re livraison (Béziers, 1913, in-8°).

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, 1913, juillet-décembre (Moulins, in-8°).

Bulletin de l'Institut archéologique russe à Constantinople, XVI (Sofia, 1912, in-4°).

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, 1913, juillet-décembre; 1914, janvier-juin (Brive, in-8°).

Bulletin de la Diana, 1913, avril-septembre (Montbrison, in-8°).

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1er et 2e trimestres 1914 (Gap, 1914, in-8°).

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. III, livraison 8 (Genève, 1913, in-8°).

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, 1914, 1er avril (Langres, in-8°).

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, année 1914, 2e semestre (Narbonne, in-8°).

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er et 2e trimestres 1913 (Poitiers, in-8°).

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Séances du 28 novembre 1911 au 9 juillet 1912 (Toulouse, 1912, in-8°).

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, 1914, janvier-octobre (Périgueux, in-8°).

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1913, 4e trimestre; 1914, 1er trimestre (Amiens, 1914, in-8°).

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, 1913, n° 16, 15 novembre (Saint-Pétersbourg, in-8°).

Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine, les 4 trimestres de 1913 (Tours, 1913, in-8°).

Butlleti de la Biblioteca de Catalunya, année 1, n° 1 et 2, janvier-avril; mai-août 1914 (Barcelone, in-8°).

École française de Rome. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1913, novembre-décembre (Paris et Rome, in-8°).

Encyclopédie de l'Islam, 19e et 20e livraisons (Leyde et Paris, 1914, in-8°).

Jewish Quarterly Review (The), edited by Cyrus Adler and J. Schechter, 1914, janvier-juillet-octobre (London, in-8°).

Journal asiatique, 1914, janvier-février-mars-avril-mai-juin-juillet-août (Paris, in-8°).

Journal of the Royal Institute of British architects, vol. XXI, parts I-IV (London, 1914, in-4°).

Journal of the American Oriental Society, décembre 1913 (New Haven, Connecticut, in-8°).

Digitized by Google

London University Gazette, décembre 1913-février 1914 (London, in-8°).

Machriq (Al), *Revue catholique orientale mensuelle*, 1914, janvier à septembre (Beyrouth, in-8°).

Mitteilungen des kaiserlich deutschen archäologischen Instituts. Athenische Abteilung, t. XXXVIII, nos 3-4 (Athènes, 1913, in-8°).

Proceedings of the Society of Biblical Archaeology, vol. XXXVI, parts 1-4 (London, in-8°).

Proceedings of the Society of Antiquaries of London, second series, vol. XXV (London, in-8°).

Proceedings of the Royal Society of Edinburgh, vol. 33, part IV; vol. 34, part I (Edinburgh, 1914, in-8°).

Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, 1912-1913, vol. 47 (Edinburgh, 1913, in-8°).

Proceedings of the American Philosophical Society held at Philadelphia, septembre-décembre 1913 (Philadelphia, in-8°).

Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, vol. XII, fasc. 7-10 (Roma, in-8°).

Revista de archivos, bibliotecas y museos, 1914, janvier-décembre (Madrid, 1914, in-8°).

Revista de la Universidad, 15 janvier 1914 (Tegucigalpa, Honduras, in-8°).

Revista tecnica del Ministerio de obras publicas, publicacion mensual, novembre et décembre 1913, n° 36 (Caracas, Venezuela, 1913, in-8°).

Revue africaine, 1913, 3e et 4e trimestres; 1914, premier trimestre (Alger, in-8°).

Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et de jurisprudence, octobre-décembre 1913; mars-avril 1914 (Alger, in-8°).

Revue archéologique, 1913, novembre-décembre; 1914, janvier-juin (Paris, in-8°).

Revue asiatique, 1913, novembre-décembre (Paris, in-8°).

Revue biblique internationale, 1914, avril (Paris et Rome, in-8°).

Revue des études juives, n° 132, 1er octobre 1913 (Paris, in-8°).

Revue de l'histoire des religions, septembre-décembre 1913; janvier-avril 1914 (Paris, 1913, in-8°).

Revue médicale de l'Est, 1913, 1er et 15 décembre; 1914, 1er janvier-15 juillet (Paris et Nancy, in-8°).

Revue des questions historiques, 189e livraison, 1er janvier 1914 Paris, 1914, in-8°); 190e livraison, 1er avril 1914—1er octobre 1914.

Revue savoisienne, 1913, 4e trimestre; 1914, 1er, 2e et 3e trimestres (Annecy, in-8°).

Revue sémitique, avril-juillet 1914 (Paris, in-8°).

Digitized by Google

Revue trimestrielle de la Société archéologique de Touraine, 4e trimestre 1913 (Tours, in-8°).

Società reale di Napoli. *Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia di archeologia, lettere et belle arti*, janvier à décembre 1911; janvier à décembre 1912; janvier à décembre 1913 (Napoli, 1912 et 1913, in-8°).

Société historique et archéologique de l'Orléanais. Bulletin, 3e et 4e trimestres de 1913 (Orléans et Paris, in-8°).

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

Abel (Le P. F.-M.). *Bethléem*, 190, 202.

Abercius, évêque d'Hiéropolis. Commentaire d'un passage de son épitaphe, 462.

Abou-Roach (Égypte). Nécropole de la première dynastie, 210.

Abydos. Fouilles de M. Édouard Naville, 497.

Académie des inscriptions. — Voy. Déclaration.

Académie des sciences. Texte du vœu par elle formulé contre l'alcoolisme, adopté par l'Académie des inscriptions, 695.

Administrative de l'Académie (Commission), 704.

Administrative centrale (Commission), 704.

Adraa (Arabie). Inscription d'une statue élevée à P. Julius Geminius Marcianus, 584.

Aemiliana. Sarcophage portant ce nom, trouvé à Lugdunum Convenarum, 65, 69.

Aemilianus (Sex. Caecilius). — Voy. Caecilius.

Afrique. — Voy. Adraa, Bagradas, Beni-Rached, Bonnel de Mézières, Caecilius Aemilianus (Sex.), Constantine, Koumbi, Tchad, Tilho, Tipasa, Tunisie, etc.

Aemilius Fircisius Ianuarius. Épitaphe trouvée aux environs de Tebourba, 601.

Alais (Gard). Statuette en bronze de la Victoire, trouvée aux environs de cette ville, 550.

Alaric (Funérailles d'), 582.

Albon (Marquis d'). *Le Livre des Juges*, 23.

Alcée. Fragments de ses poèmes publiés dans le 10e volume des *Papyrus d'Oxyrhynchus*, 271.

Alcoolisme (Vœu contre l'), 695.

Alesia. Fouilles de la Société des sciences de Semur, 21. — Réplique du *Satyre au repos*, 465. — Voy. aussi Alise-Sainte-Reine.

Alexandre, prêtre. Nom inscrit en grec sur une croix byzantine en bronze argenté découverte à Bulla Regia, 312, 696.

Alise-Sainte-Reine. Fouilles de M. Espérandieu, 456. — Voy. aussi Alesia.

Allier de Hauteroche (Prix). Commission, 704.

Allotte de La Fuÿe (Le colonel).

Digitized by Google

Correspondant, 696, 703. — *Documents présargoniques*, 191.
Amour. Origine provençale de ce mot, 687.
Ancona (Alessandro D'), correspondant. Décédé, 686.
André, évêque. Bulle byzantine trouvée à Carthage, 585.
Antestatus. — Voy. Longinus Priscus.
Antiquités de la France (Concours des), 5. — Rapport, 338, 705. — Commission, 704.
Antonin (L'empereur). Dédicace grecque par deux médecins, trouvée à Narbonne, 224-225.
Aphrodisias. Fouilles exécutées en 1913, 31, 46.
Aphrodite. Statue trouvée en Cyrénaïque, 337.
Apollon. — Voy. Colophon-Claros, Delphes.
Arabie (Légat d'). — Voy. Julius Geminius Marcianus (P.).
Aragon (Henry). *Fouilles de Ruscino*, 588.
Arc (Jeanne d'). Prétendu portrait d'elle, au Musée de Versailles, 189.
Archivistes paléographes. Délivrance des diplômes, 644.
Ariège. Grotte avec gravures préhistoriques, 703.
Aristophane. Causes de l'échec des *Nuées* aux Grandes Dionysies de 423, 275.
Arménie (Petite). Monnaie frappée sous Trajan au nom du *koinon* de cette région. 339.
Arruntius Hermocritus (Lucius). Épitaphe grecque de cet affranchi, trouvée à Marseille, 461.
Asie centrale. Christianisme, 57, 100.
Association internationale des Académies. *Actes de la cinquième session tenue à Saint-Pétersbourg en 1913*, 305.
Attale Épiphane, probablement roi de Paphlagonie. Monnaie frappée à son nom, 339.
Attila dans la numismatique, 560, 563.
Aubagnan (Landes). Tombe de guerrier contenant une lamelle d'argent avec inscription en caractères celtibériques, 122.
Aurelius Pactumeius Fronto (Q.), de Cirta. Inscription trouvée à Constantine, 32.
Autel. — Voy. Cybèle.
Avezou (Charles). Fouilles à Thasos en 1913, 275, 276.
Axilius Junior, *curator rei publicae Comensium*. Mentionné dans la dédicace d'un temple du Soleil, 148, 149.

Babelon (Ernest). Commissions, 5, 704, 705. — Rapports, 196. — Lettre de M. Dieulafoy, 560. — Attila dans la numismatique, 560. — Observations, 253, 564. — Hommages, 186, 317, 702.
Babylone. Le temple de Bêl Mardouk, 430, 437.
Babylono-hittites (Vocabulaires), 463.
Bagradas (Vallée du), Tunisie. Inscriptions, 594.
Balog (Elemér). *Ueber das Alter der Ediktskommentare des Gaius*, 426.
Barth (Auguste). Commissions,

Digitized by Google

4, 704. — Félicitations de l'Académie à l'occasion de son 81e anniversaire, 192.
Bast (La déesse). Culte dans l'Italie méridionale, 499.
Baudouin (Dr Marcel). *Sculptures et gravures de pieds humains sur rochers*, 716.
Bayard (L'abbé). Correction au passage de saint Irénée concernant l'Église romaine, 227.
Bégouen (MM.). Grotte avec gravures préhistoriques découverte dans l'Ariège, 703.
Belgique. Lettre du Ministre des sciences et arts, 687.
Belladius Castus. Épitaphe trouvée à Touighiba, 600.
Bender-Bouchir (Golfe persique). Fouilles de M. Maurice Pézard, 28.
Bénédite (George). Couteau de silex à manche en ivoire avec représentations de la vie préhistorique (Musée du Louvre), 321.
Beni-Rached, près d'Orléansville. Découvertes de M. Jégot dans la basilique, 124.
Berger (Élie). Commissions, 4, 5, 705.
Berger (Philippe). Notice sur sa vie et ses travaux, 333, 338, 339-421.
Berlin (Musée de). Papyrus latin contenant un testament *per aes et libram* du ne s. p. C., 524.
Berthezenne. Statuette en bronze de la Victoire trouvée aux environs d'Alais, 550.
Beyrouth. *Mélanges de la Faculté orientale*, 188.
Birot (L'abbé). *Peintures murales de Sainte-Cécile d'Albi*, 161.
Blanchet (Adrien). *Description de sa collection de sceaux*, 424.
Bolivie. Origine des aborigènes, 195, 196.
Bonnel de Mézières (A.). Nouvelles de sa mission en Afrique, 205, 206, 251. — Notes sur ses découvertes, 253, 476.
Bordeaux. *Inventaire des registres de la jurade*, 140.
Bordelais. Églises romanes, 465, 466.
Bordin (Prix), 5. — Commission, 4. — Rapport, 230.
Bordin (Prix biennal extraordinaire). Commission, 576. — Sujet proposé, 590.
Bosco (Joseph). Inscriptions trouvées à Constantine, 33, 583.
Bouché-Leclercq (A.). Commissions, 4, 576. — Observations, 176, 522, 562, 564, 582. — *Histoire des Séleucides*, 534. — Hommage, 496.
Boulanger (André). Fouilles exécutées à Aphrodisias en 1913, 31, 46.
Boussac (Hippolyte). Commentaire d'un passage d'Hérodote (II, 18) concernant les sources du Nil, 29. — Le culte de la déesse Bast dans l'Italie méridionale et particulièrement à Pompei, 499.
Bréal (Michel). Commissions, 704.
Bréhier (Louis). Les miniatures des Homélies du moine Jacques et le théâtre religieux à Byzance, 208.

Digitized by Google

Bruchet (Max). *Michel Colombe, Jean Perréal et Jean Lemaire de Belges*, 188.

Bruneau (Charles). *Les patois d'Ardenne*, 185.

Brutails (A.), correspondant. Églises romanes du Bordelais, 465, 466.

Budge (E. A. Wallis). *Wall decorations of egyptian tombs; Coptic martyrdoms in the dialect of Upper Egypt*, 694.

Bulla Regia. Fouilles du Dr Carton, 24, 124, 133, 311, 475, 695. — Croix byzantine, 696.

Bulles byzantines découvertes à Carthage, 585.

Bulletin de correspondance hellénique, 535.

Byzance. Théâtre religieux, 208. — La maison de Justinien, 430, 444.

Byzantine (Croix), découverte à Bulla Regia, 312, 695, 697. — Bulles byzantines découvertes à Carthage, 585.

Cabaton (A.). *Relation du Cambodge* de Quiroga de San Antonio, 309.

Cadastre. Étymologie de ce mot, 578.

Caecilius Aemilianus (Sex.), questeur de la province d'Afrique. Dédicace trouvée à Thibiuca, 206.

Caesbrut. Nom sur le collet du veston d'un valet, dans le retable du Parlement, 216.

Cagnat (René). Commissions, 4, 704. — Fouilles du Dr Carton à Bulla Regia, 24, 124, 133. — Note de M. Carcopino sur un fragment épigraphique découvert à Constantine, 31, 32. — Lettre de M. Constans sur le *mundus civitatis Palatinae*, 109. — Note de M. Constans sur les fouilles faites à Licenza sur l'emplacement de la prétendue villa d'Horace, 162. — Lettre de M. Théodore Reinach sur le 10e vol. des *Papyrus d'Oxyrynchus*, 271. — Rapport de MM. Fabia et de Montauzan sur les fouilles de Fourvière, 429. — Inscription grecque dédiée à P. Julius Geminius Marcianus, trouvée à Constantine, 583. — Hommages, 31, 122, 426, 473. — Observations, 22.

Cahiers d'archéologie tunisienne, 496.

Caire (Le). Quatre fragments nouveaux de la « Pierre de Palerme », au Musée, 482, 489. — Inscription égyptienne de la IVe dynastie, 538. — Stèles de Śmaj et de son fils, 564 et suiv.

Caix de Saint-Aymour (Le comte). *Vieux manoirs et gentilshommes bas-normands*, 332.

Calamis. Statue de l'*Algouméné* (et non d'*Alcméné*), 217.

Calbessanus. Nom inscrit sur une mosaïque tombale trouvée au N. de Kourba, 104.

Candidatus Augusti. Titre figurant dans une dédicace à un questeur de la province d'Afrique, 207.

Canestrier (Paul). Grotte à ossements humains découverte à Sauze, 589.

Digitized by Google

Cantarelli (Luigi). *La serie dei prefetti di Egitto*, 97.

Capitan (Dr). Couteaux en silex trouvés à Mexico sur l'emplacement du grand temple, 548.

Carcopino (Jérôme). Un fragment épigraphique réecemment découvert à Constantine, 31, 32. — Découvertes de M. Jégot dans la basilique de Beni-Rached, 124. — Mosaïque tombale, avec épitaphe d'un évêque, découverte à Tipasa, 211.

Carthage. Inscription votive au nom de T. Gargilius Valens, 564. — Bulles byzantines, 585.

Cartibulum trouvé à Alise-Sainte-Reine, 456.

Carton (Dr), correspondant. Fouilles à Bulla Regia, 24, 124, 133, 311, 475, 695. — Croix byzantine, 697.

Casati de Casatis (C.). *Les Étrusques*, 162, 497.

Castus (Belladius). — Voy. Belladius.

Cavaignac (Eugène). *Histoire de l'antiquité*, 423.

Celtes (La croyance à l'omphalos chez les), 481.

Celtibériques (Lamelle d'argent avec inscription en caractères), trouvée à Aubagnan, 122.

Cerralbo (Marquis de). Correspondant étranger, 3.

César. Valeur de son témoignage sur les limites (jusqu'au Rhin) du peuple gaulois des Médiomatriques, 195.

Chapiteaux trouvés à Mactar, 43, 44.

Charencey (Comte de). *Formation des voix verbales en tzotzil*, 427.

Charles le Chauve. Prétendu diplôme pour Montierender, 453, 587.

Chartier (Alain). Poème récemment découvert, 538.

Chasse. Sur la cimaise du Prytanée archaïque de Thasos, 296, 297. — Sur le manche en ivoire d'un couteau de silex égyptien (Musée du Louvre), 322.

Chatelain (Émile), président. Allocutions, 2, 192, 427, 455, 520, 523, 574, 683, 692. — Discours à la séance publique annuelle, 603. — Observations, 521. — Hommage, 473.

Chatelain (Louis). Fouilles exécutées à Mactar, 31, 37.

Chavannes (Édouard), vice-président. Président pour 1915, 703. — Découvertes de la mission Segalen dans le Chen-si, 252, 428, 547, 696. — Hommage, 20. — Observations, 100, 582.

Chénier (Prix de), 6. — Commission, 5. — Rapport, 321.

Chevalier romain. — Voy. Rossius Vitulus.

Chine. Mission du Dr Segalen, 123, 192, 205, 246, 248, 252, 478, 521, 547, 696. — Sculpture sur pierre, 670.

Chrismes, sur des sarcophages trouvés à Lugdunum Convenarum, 65-67, 69.

Christianisme en Asie centrale et en Extrême-Orient, 57, 100.

Digitized by Google

Cid (Un romance du) et la question de préséance des ambassadeurs de France et d'Espagne à Rome, 535.
Cierge allumé. Sur une mosaïque tombale trouvée au N. de Kourba, 101.
Cirta. — Voy. Aurelius Pactumeius Fronto (Q.).
Clerc (Michel), correspondant. Inscription grecque trouvée à Marseille, 458.
Clermont-Ganneau (Ch.). Commissions, 4, 5, 704. — Observations, 27, 488, 522. — Hommage, 188.
Clouzot (Étienne). Compte rendu d'une mission de recherches dans les Archives du Sud-Est de la France, 22.
Cochin (Claude). *Michel Colombe, Jean Perréal et Jean Lemaire de Belges*, 187.
Cohors II Flavia Afrorum. Estampille de tuiles trouvées à Remada, 475.
Colin (G.). *Fouilles de Delphes*, 209.
Colligxon (Maxime). Commissions, 4, 5, 704. — Rapports de M. Courby sur sa mission à Delphes, 194, 252. — Plaque en terre cuite à relief provenant de Crète (Musée du Louvre), 226, 243. — Rapport de MM. Picard et Avezou sur les fouilles de Thasos, 275. — Hommages, 19, 121, 209.
Colonies civiles et militaires de Rome, 534.
Colonne (Tronc de), trouvé à Mactar, 42, 43.
Colophon-Claros. Fouilles sur l'emplacement du hiéron d'Apollon Clarios, 252.
Côme (Italie). Inscription latine mentionnant la dédicace d'un temple du Soleil, 145, 147.
Commaille (Jean). *La décoration cambodgienne*, 190.
Commont (V.). *Les hommes contemporains du renne dans la vallée de la Somme*, 317.
Comptes (Commission des), 499.
Concours (Annonce des), 645. — Situation pour 1914, 5. — Jugement des concours, 637.
Constans I. Monnaie trouvée à Lugdunum Convenarum, 71.
Constans (L.-A.). Le *mundus civitatis Palatinae*, 109. — Fouilles à Licenza sur l'emplacement de la prétendue villa d'Horace, 162.
Constantin le Grand. Monnaie trouvée à Lugdunum Convenarum, 71. — Moyen bronze trouvé dans la basilique de Beni-Rached, 126. — Ses capitales impériales, 322.
Constantine. Fragment d'une inscription latine dédiée au sénateur Q. Aurelius Pactumeius, 31, 32. — Inscription grecque dédiée à P. Julius Geminius Marcianus, légat d'Arabie, 583.
Constantinople. La Maison de Justinien, 430, 444. — Voy. aussi Byzance.
Conze (Alexander), correspondant étranger. Décédé, 520.
Cordier (Henri). Commissions, 4, 704. — Rapports, 208, 576. — Nouvelles de la mission Tilho

Digitized by Google

au Tchad, 3. — Nouvelles de la mission Segalen en Chine, 123, 192, 205, 216, 218, 252, 478, 521; — rapport, 553. — Note de MM. G. de Créqui-Montfort et P. Rivet sur l'origine des aborigènes du Pérou et de la Bolivie, 195. — Nouvelles de la mission de M. Bonnel de Mézières en Afrique, 205, 206, 251, 476. — Lettre et note de M. Robert Gauthiot sur les résultats de sa mission au Pamir, 552, 579. — La sculpture sur pierre en Chine, 706. — *Cathay and the way thither*, 109. — Hommages, 306, 422, 427, 577.

Corpus inscriptionum semiticarum, 250.

Correspondants étrangers, 590, 696.

Correspondants français, 590, 696.

Courby (F.). Nouvelles recherches sur les temples d'Apollon à Delphes, 144, 194. — L'omphalos delphique, 252, 257.

Courteault (Paul). *Archives de la jurade de Bordeaux*, 140. — *Commentaires de Montluc*, 270.

Couteau de silex égyptien à manche en ivoire avec représentations de la vie préhistorique, au Musée du Louvre, 321. — Couteaux en silex trouvés à Mexico, sur l'emplacement du grand temple, 548.

Crementia. Nom inscrit sur une mosaïque tombale trouvée au N. de Kourba, 101.

Créqui-Montfort (G. de). L'origine des aborigènes du Pérou et de la Bolivie, 195, 196.

Crète. Plaque en terre cuite à relief provenant de ce pays, auj. au Musée du Louvre, 226, 243.

Crispus, fils de Constantin le Grand. Monnaie trouvée à Lugdunum Convenarum, 71. — Son meurtre, 322.

Croiset (Alfred). Commissions, 4, 5, 576, 590, 704. — Note de M. Pichon sur les passages des poètes latins relatifs aux batailles de Pharsale et de Philippes, 521. — Observations, 253, 276, 522, 535, 548.

Croiset (Maurice). Vice-président pour 1915, 703. — Commissions, 4, 5, 576. — Rapport, 230. — Observations, 209, 253, 276, 535, 548.

Croix byzantine en bronze argenté, avec inscription grecque contenant le nom d'« Alexandre, prêtre », découverte à Bulla Regia, 312, 695, 697.

Cros (Lieutenant-colonel). *Nouvelles fouilles de Tello*, 452.

Cumont (Franz), associé étranger. La dédicace d'un temple du Soleil, 145, 147. — Télégramme, 533.

Cuq (Édouard). Commission, 499. — Statistique des locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale, 692. — Observations, 209, 522, 534.

Cybèle. Relief sculpté d'un autel peint et dédié par une prêtresse de cette divinité, trouvé à Thasos, 288, 289.

Digitized by Google

Cyrénaïque. Statue d'Aphrodite, 337.

Daim attaqué par des griffons. Relief sculpté d'un autel peint et dédié par une prêtresse de Cybèle, à Thasos, 288, 289.

D'Ancona (Alessandro), correspondant. Décédé, 686.

Danemark. Lettre d'un savant de ce pays, 694.

Darier (Gaston). L'idole de bronze du Janicule, 100, 105.

Debrousse (Fondation). Commission, 704.

Déchelette (Joseph), correspondant. Répartition, dans les régions situées au N. des Alpes, des trouvailles d'objets grecs, italo-grecs et étrusques, du VII^e^ au IV^e^ s. a. C., 314. — Tué à l'ennemi, 574. — *Manuel d'archéologie celtique et gallo-romaine*, 473.

Déclaration de l'Académie en réponse à l'« Appel aux nations civilisées », 577.

De Clercq (Fondation). Commission, 704.

Dédalides crétois (Les). Type statuaire créé par eux (plaque en terre cuite à relief, au Musée du Louvre), 227, 243.

Delalande-Guérineau (Prix), 6. — Commissions, 4, 576. — Rapport, 423.

Delattre (R. P.), correspondant. Inscription votive au nom de T. Gargilius Valens, découverte à Carthage, 564. — Bulles byzantines, découvertes à Carthage, 585. — *Enseignes de pèlerinage de N.-D. de Boulogne trouvées à Carthage*, 209.

Delehaye (R. P. Hippolyte). Correspondant étranger, 696.

Delisle (Léopold). *Lettres à Louis Blancard*, 308.

Delitzsch (Friedrich), correspondant étranger. *Sumerisches Glossar*, 210. — *Vocabulaires babylono-hittites*, 463.

Délos. *Inscriptions*, 217.

Delphes. Nouvelles recherches de M. Courby sur les temples d'Apollon, 144, 194, 252, 257. — *Fouilles*, 209.

Delugin (A.). *Relief sur pierre aurignacien à représentations humaines*, 316.

Deonna (W.). *L'expression des sentiments dans l'art grec*, 121. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 306.

Diehl (Charles). Commission, 4. — Rapport, 312.

Dieulafoy (Marcel). La basilique constantinienne de *Lugdunum Convenarum*, 57, 59. — La ziggourat de Dour Charroukin, 162, 163. — Le temple de Bêl Mardouk à Babylone, 430, 437. — Lettre annonçant son départ pour le Maroc, 537 : — nouvelles, 560, 687. — Observations, 144, 209, 322, 453. — Hommages, 140, 161.

Dioclétien. Dédicace, sur son ordre, d'un temple du Soleil à Côme, 148.

Diplôme militaire CII du *Corpus* (Le), 499, 505.

Dominguez (D^r^ Juan A.). *Correspondance d'Alexandre de Hum-*

Digitized by Google

boldt avec Aimé Bonpland, 306.
Donau (Le commandant). Fouilles à Remada, 475.
Dour Charroukin (Kouyoundjik). La « ziggourat » ou pyramide sacrée, 162, 163.
Drouin (Prix Edmond). — Voy. Numismatique orientale.
Dubalen (P. E.). Découverte, à Aubagnan, d'une tombe de guerrier contenant une lamelle d'argent avec inscription en caractères celtibériques, 122.
Duchalais (Prix). 5, 205, 271. — Rapport, 196.
Duchesne (Mgr Louis). Observations, 488. — Hommage, 519.
Durrieu (Comte Paul). Commission, 4, 576, 704. — Rapport, 53. — Une des « devises » du roi René d'Anjou (*Tant ai ardent désir*), 31. — Manuscrits des œuvres littéraires du roi René, 123, 141, 146. — Tête de More ou de Sarrasin adoptée comme cimier, 313. — Observations, 190, 311. — *Inauguration du monument Van Eyck à Gand*, 203. — *Les Heures du maréchal de Boucicaut*, 473. — Hommage, 307.
Du Sert (Fleury). Inscription de Thibiuca, 206. — Inscriptions de la vallée du Bagradas, 594.
Dussaud (René). *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, 318.

École des Chartes. Présentation de deux candidats à la chaire d'institutions de la France, 274.
Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 587, 694. — Commission, 704.
École française de Rome, 313, 587.
École française d'Extrême-Orient, 703. — Décès de M. Édouard Huber, professeur, 21. — Rapport, 588. — Commission, 704.
École des langues orientales vivantes. Présentation de deux candidats à la chaire de berbère, 99.
Église romaine (L'). Correction au passage de saint Irénée la concernant (*Contra haereses*, III, 3, 2), 227.
Églises romanes du Bordelais, 465, 466.
Égypte. — Voy. Abou-Roach, Abydos, Bast, Caire (Le), Gizeh, Koptos, Moret, Nil, Śmaj.
Emptor familiae. — Voy. Lucretius Clemens.
Épicure. Doctrine sur les dieux indolents, 521.
Esagil. — Voy. Babylone.
Esculape. Statue trouvée à Mactar, 43-45.
Espérandieu (Émile), correspondant. Fouilles à Alise-Sainte-Reine, 456.
Étrusques (Objets) dans les régions situées au N. des Alpes, du VII^e^ au IV^e^ s. a. C., 314.
Eusèbe, consul. — Voy. Rufin.
Extrême-Orient. Christianisme, 57, 100.

Fabia (Philippe), correspondant. Fouilles de Fourvière, 145, 150, 429, 431.

Digitized by Google

Fage (René). *Le « Château du Roi » à Saint-Émilion*, 190.
Faisan. Sur une mosaïque tombale trouvée au N. de Kourba, 101.
Firsicius Januarius (Aemilius). — Voy. Aemilius.
Flavia Afrorum (*Cohors II*). Estampille de tuiles trouvées à Remada, 475.
Flavius. Nom inscrit sur une mosaïque tombale trouvée au N. de Kourba, 104.
Flavius Postumus Titianus (T.), *corrector Italiae*. Dédicace d'un temple du Soleil à Côme, 148.
Fleurs et feuilles. Sur des mosaïques tombales, 101, 102, 103, 104.
Foucart (Paul). Commissions, 5, 704. — Observations, 252, 276. — *Les mystères d'Éleusis*, 209. — Hommage, 217.
Fould (Prix), 5. — Commission, 4. — Rapport, 312.
Fournier (Paul). Observations, 144, 522, 534, 535.
Fourvière. Fouilles, 145, 150, 429, 431.
Frazer (G.). *La tâche de Psyché*, 270.
Fronto (Q. Aurelius Pactumeius). — Voy. Aurelius.
Funéraire grecque en vers (Inscription), de provenance égyptienne, 523.

Gä (La déesse). Son nom gravé sur l'omphalos delphique, 268.
Gabaru. Personnage nommé dans les textes cunéiformes, identifié avec le Gobryas mentionné par Xénophon, 314.
Gaidoz (Henri), éditeur de la *Flore populaire* d'Eugène Rolland, 688.
Gardner (Percy). Correspondant étranger, 696.
Gargilius Valens (T.). Inscription votive découverte à Carthage, 564.
Garnier (Fondation Benoît), 275. — Commission, 704.
Gauthier (Henri). Quatre fragments nouveaux de la « Pierre de Palerme » au Musée du Caire, 482, 489.
Gauthiot (Robert). Nouvelles et résultats de sa mission dans l'Asie centrale, 552, 579. — Don de photographies de la vallée du Yagnob, 422.
Ghâna ou Ghânata (Afrique). Emplacement et ruines de cette ville, 251, 254 et suiv., 476 et suiv.
Girard (Paul). Causes de l'échec des *Nuées* d'Aristophane aux Grandes Dionysies de 423, 275. — Le mariage d'Hector, 658. — Observations, 535.
Gizeh (Égypte). Inscription égyptienne provenant de la nécropole, 538 et suiv.
Gladiateurs. Duel, sur un médaillon d'applique découvert dans les fouilles de Fourvière, 154.
Gobert (Prix), 5, 21. — Commission, 5, 704. — Attribution du prix, 430.
Gobryas. Personnage nommé la *Cyropédie* de Xénophon,

Digitized by Google

dans identifié avec le Gabaru des textes cunéiformes, 314.

Goloubew (Victor de). *Ars asiatica*, 473.

Gorgoneia. Sur les antéfixes du Prytanée archaïque de Thasos, 294, 295.

Goy (P. de). *Découvertes à Saint-Ambroix (Cher)*, 140.

Graffito, mal interprété, sur les portes du Capitole dépouillées de leurs plaques d'or par Stilicon, 562. — Graffiti tracés sur des amphores trouvées à Bulla Regia, 702.

Gratien (L'empereur). Monnaie trouvée à Lugdunum Convenarum, 71.

Grèce. Lettres de condoléances du Ministre de l'instruction publique et du Recteur de l'Université d'Athènes à l'occasion de la mort de M. Perrot, 475.

Grecs (Objets) dans les régions situées au N. des Alpes, du VII^e^ au IV^e^ s. a. C., 314.

Grenfell (B. P.) et Hunt (A.). *Papyrus d'Oxyrhynchus*, 272.

Griffons attaquant un daim. Relief sculpté d'un autel peint et dédié par une prêtresse de Cybèle, à Thasos, 288, 289.

Guimet (E.). *Les portraits d'Antinoé au Musée Guimet*, 317.

Hammam-Lif (Tunisie). Inscription chrétienne découverte au S.-E. de cette localité, 25.

Haussoullier (Bernard). Commissions, 576, 704. — Hommages, 56, 535.

Havet (Louis). Observations sur divers passages des Bucoliques de Virgile (I, 69; III, 100, 102; VIII, 17, 30, 47-50), 22, 27, 147. — *Notes critiques sur le texte de Festus*, 602. — Hommages, 270, 473.

Head (Barclay Vincent), correspondant. Décédé, 427.

Hébrard (Ernest). Les monuments seldjoukides de Konia, 146, 155.

Hector (Le mariage d'), 658.

Henchir-Diar-El-Hajjej (Tunisie). — Voy. Kourba.

Hermocritus. — Voy. Arruntius.

Hérodote. Commentaire d'un passage du livre II concernant les sources du Nil, 29.

Héron de Villefosse (A.). Commissions, 590, 704, 705. — Note de MM. de Montauzan et Fabia sur les fouilles de Fourvière, 145. — Inscription trouvée à Thibiuca, 206. — Fragment d'inscription grecque trouvé à Narbonne, 223. — Fouilles du Dr Carton à Bulla Regia, 311, 475, 695. — Fouilles de M. Espérandieu à Alise-Sainte-Reine, 456. — Note de M. Michel Clerc sur une inscription trouvée à Marseille, 458. — Fouilles du commandant Donau à Remada, 475. — Statuette en bronze de la Victoire trouvée aux environs d'Alais, 550. — Inscription votive au nom de T. Gargilius Valens, découverte à Carthage, 585. — Inscriptions de la vallée du Bagradas, 590, 594. — La croix byzantine de Bulla Regia, 697.

Digitized by Google

— Observations, 209, 586. — Hommages, 97, 98, 140, 162, 209, 308, 319, 424, 474, 497, 588.

Heuzey (Léon). Commissions, 5. 704. — Lettre, 582. — Observations, 322, 521. — *Nouvelles fouilles de Tello*, 452. — *Les origines orientales de l'art*, 497. — Hommage, 191.

Histoire littéraire de la France (Commission de l'), 704.

Holzhausen (H.). *Les Allemands à Paris sous le Consulat*, 423.

Homo (L.). Les maisons de rapport et la crise des loyers dans la Rome impériale, 208.

Homolle (Théophile). Commission, 704. — Rapport de M. Courby concernant des recherches nouvelles sur le temple d'Apollon à Delphes, 144. — Les énigmes de Marmaria, 565, 577. — Observations, 253. — Hommage, 522.

Horace. Fouilles à Licenza, sur l'emplacement de la prétendue villa du poète, 162.

Hospes (C. Octavius). — Voy. Octavius.

Huart (Clément). *Le conte bouddhique des Deux Frères*, 452.

Huber (Édouard), professeur à l'École française d'Extrême-Orient. Décédé, 21.

Hunt (Arthur). *Papyrus d'Oxyrhynchus*, 272.

Ianuarius (Aemilius Firsicius). — Voy. Aemilius.

Idole en bronze du Janicule, 100, 105. — Idoles néolithiques en os découvertes à Merida, 124, 128-130.

Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, 473.

Inscriptions : égyptiennes, 541, 568, 569 ; — grecques, 49, 224-225, 312, 461, 583, 584, 585, 586, 699-700 ; — hébraïques, 182, 183, 184 ; — latines, 25, 26, 34, 35, 65, 72, 101-104, 148, 206-207, 211, 213, 214, 483, 485, 564, 586, 597, 599-601, 701. — Voy. aussi Graffiti.

Iphigénie. Examen de sa légende, 547.

Irénée (Saint). Correction au passage du *Contra haereses* (III, 3, 2) concernant l'Église romaine, 227.

Italie méridionale. Culte de la déesse Bast, 499.

Italo-grecs (Objets) dans les régions situées au N. des Alpes, du VII^e^ au IV^e^ s. a. C., 314.

Ivanovitch (Voïslav). *La comtesse de Rosenberg et ses « Morlaques »*, 190.

Ivoire (Couteau de silex égyptien, à manche en) avec représentations de la vie préhistorique, 321.

Jacques de Kokkinobaphos (Le moine). Miniatures ornant le recueil de ses Homélies sur la Vierge, 208.

Jadart (Henri). Ruines et pertes causées à Reims par le bombardement, 589, 590.

Jeanne d'Arc. Prétendu portrait d'elle, au Musée de Versailles, 189.

Digitized by Google

Jégot. Découvertes dans la basilique de Beni-Rached, 124.
Jérusalem. Fouilles de M. Raymond Weill sur l'emplacement de la « Cité de David » (Ophel), 333.
Jucundus. Marque de potier, sur un « vase d'Arezzo » trouvé à Fourvière, 154.
Julien (Prix Stanislas), 5. — Commission, 4. — Rapport, 208.
Julius Clemens (G.). Nom de potier gallo-romain sur un vase trouvé dans les fouilles de Fourvière, 154.
Julius Geminius Marcianus (P.), légat d'Arabie. Inscription à lui dédiée, découverte à Constantine, 583.
Jullian (Camille). Commission, 704. — Rapports, 230, 705. — Découverte à Aubagnan, par M. Dubalen, d'une tombe de guerrier contenant une lamelle d'argent avec inscription en caractères celtibériques, 122. — Note de M. Pierre Paris sur des antiquités pré-romaines de Merida, 124. — Limites (jusqu'au Rhin) du peuple gaulois des Médiomatriques, 195. — Observations, 189, 252, 253. — *Histoire de la Gaule*, 270. — *Notes gallo-romaines*, 474. — Hommages, 309, 316, 317.
Justinien (La maison de) à Byzance, 430, 444.

Kawerau (Georg). *Fouilles de Milet*, 56.
Khanguet El-Hadjad (Le), Tunisie. Inscription chrétienne, 25.
Kohler (Charles). *Mémoires de Philippe de Novare*, 334.
Konia (Asie Mineure). Monuments seldjoukides, 146, 155.
Koptos. Stèles de Šmaj et son fils, 564 et suiv.
Koumbi (Afrique). Nécropole, 251, 254, 476.
Kourba, anc. Curubis (Tunisie). Mosaïques tombales découvertes au N. de cette localité, 100.
Kouyoundjik. — Voy. Dour Charroukin.
Kutilia Victoria. Épitaphe trouvée aux environs de Tebourba, 601.

Labriolle (P. de). *Histoire du montanisme*, 519.
Lacombe (Paul). *Typographia Regia*, 24.
La Fons-Mélicocq (Prix), 5. — Commission, 4. — Rapport, 275.
Lagona avec la marque QVP, trouvée dans les fouilles de Fourvière, 155.
La Grange (Prix de), 6. — Commission, 5. — Rapport, 430.
Larsa (Un document chronologique inédit relatif à la dynastie de), 453.
Lartigue (Jean), membre de la mission Segalen, 192, 428, 480, 553, 696. — Lettre sur les découvertes archéologiques de cette mission, 547.
Lasteyrie (Comte Robert de). Commissions, 4, 576, 704.
Leblond (Dr V.). *L'église et la paroisse Saint-Étienne de Beauvais*, 422.

Digitized by Google

Lécythe blanc avec représentation de Thanatos, au Musée du Louvre, 535.
Lefèvre-Pontalis (Eugène). *Congrès archéologique de France* (79e session), 215, 319.
Légat d'Arabie. — Voy. Julius Geminius Marcianus (P.).
Leger (Louis). Commission, 590. — Étymologie du mot « cadastre », 578. — Nouvelles de M. Dieulafoy, 687. — La Serbie au moyen âge, 688, 691. — Hommage, 190.
Leroux (Alfred). *Archives de la jurade de Bordeaux*, 140.
Libation (Verseur de). Statuette de bronze trouvée au Prytanée de Thasos, 298, 299.
Libripens. — Voy. Longinus Longus.
Licenza (province de Rome). Fouilles sur l'emplacement de la prétendue villa d'Horace, 162.
Licinius le père, associé à Constantin le Grand. Monnaie trouvée à Lugdunum Convenarum, 71.
Lindsay (W. M.). Correspondant étranger, 3.
Lion archaïque en marbre, trouvé sur le site de l'ancienne Phocée, 9, 10. — Lion héraldique, découvert à Merida, 124, 130-131. — Tête de lion émaillée, trouvée à Suse, 222.
Longinus Longus (M.). *libripens* dans un testament du IIe s. p. C., 531.
Longinus Priscus (G.). *antestatus* dans un testament du IIe s. p. C., 531.
Loth (J.). Les noms d'hommes et de lieux de la plus ancienne Vie de saint Samson de Dol, 111, 116. — Le dieu Lug, la Terre Mère et les Lugoves, 189. — La croyance à l'omphalos chez les Celtes, 481. — *L'accent du gaëlique du Munster*, 270.
Loubat (Fondation du duc de), 5.
Louvre (Musée du). Pierre tombale musulmane rapportée de Siraf (Golfe persique), 28. — Le retable du Parlement, 216. — Plaque en terre cuite à relief provenant de Crète, 226, 243. — Inscription du retable attribué à Roger Van der Weyden, 310. — Couteau de silex égyptien à manche d'ivoire avec représentations de la vie préhistorique, 321. — Lécythe blanc avec représentation de Thanatos, 535. — Inscription égyptienne de la VIIIe dynastie, provenant de Koptos, 564, 565.
Lucretius Clemens (M.), *emptor familiae* dans un testament du IIe s. p. C., 530.
Lug (Le dieu) et les Lugoves, 189.
Lugdunum Convenarum. Basilique constantinienne, 57, 59.

Macridy-bey (Th.). Fouilles de Colophon-Claros, 252. — *Reliefs gréco-perses de la région de Dascylion*, 19.
Mactar (Tunisie). Fouilles de M. Louis Chatelain, 31, 37.
Maisons de rapport (Les) et la crise des loyers dans la Rome impériale. 208. — La Maison d'or de Néron, 226, 231.

Digitized by Google

Manilius (P.). Épitaphe trouvée aux environs de Tebourba, 600.

Mariani (Lucio). Statue d'Aphrodite trouvée en Cyrénaïque, 337.

Marmaria, 565, 567.

Maroc oriental. Histoire et épigraphie, 163, 179.

Marseille. Épitaphe grecque de l'affranchi Lucius Arruntius Hermocritus, 461.

Martin (Henry). *Les Histoires de Jean Mansel illustrées par Loyset Lyédet*, 307.

Maspero (Gaston). Nommé secrétaire perpétuel, 499, 523, 533. — Hommage, 28.

Maspero (Jean). *Papyrus grecs d'époque byzantine*, 19.

Massieu (Isabelle). *Népal et pays himalayens*, 186.

Maurice (Jules). Les capitales impériales de Constantin et le meurtre de Crispus, 322.

Maurikios. Nom inscrit sur une bulle byzantine trouvée à Carthage, 586.

Maximien Hercule. Dédicace, sur son ordre, d'un temple du Soleil à Côme, 148.

Maximilla. Nom inscrit sur une mosaïque tombale trouvée au N. de Kourba, 102.

Mecquenem (R. de). Fouilles de Suse, 219.

Médaillon en mosaïque avec inscription chrétienne, trouvé dans les ruines de la basilique de Beni-Rached, 124. — Médaillon d'applique représentant un duel de gladiateurs, découvert dans les fouilles de Fourvière, 155.

Médiomatriques. Témoignages de Strabon et de César sur les limites de ce peuple gaulois (jusqu'au Rhin), 195.

Mélanges Holleaux, 202.

Mély (F. de). Le retable du Parlement (auj. au Musée du Louvre), 216. — Inscription du retable attribué à Roger Van der Weyden (Musée du Louvre), 310.

Mémoires concernant l'Asie orientale, 20.

Mendel (Gustave). *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée de Constantinople*, 522.

Mercure Sobrius. Inscription votive à ce dieu, découverte dans la vallée du Bagradas, 594.

Merida (Espagne). Antiquités préromaines, 124, 127.

Merlin (Alfred). Mosaïques tombales découvertes au N. de Kourba (anc. Curubis), 100. — Épitaphe d'un prêtre nommé Vitalis trouvée dans les ruines d'une basilique à Sbeitla, 482.

Mesguich (R.). Un palais de Byzance : la Maison de Justinien, 430, 444.

Mexico. Couteaux en silex trouvés sur l'emplacement du grand temple, 548.

Meyer (Paul). Commissions, 5, 576, 590, 704. — Hommage, 426.

Mispoulet (J.-B.). Le diplôme CII du *Corpus*, 499, 505.

Monceaux (Paul). Inscription chrétienne découverte au S.-E.

Digitized by Google

d'Hammam-Lif, 25. — Note de M. Merlin sur des mosaïques tombales découvertes au N. de Kourba, 100. — Notes de M. Carcopino sur des découvertes faites par M. Jégot dans la basilique de Beni-Rached, 124; — sur une mosaïque tombale, avec épitaphe d'un évêque, découverte à Tipasa, 211. — Note de M. l'abbé Bayard sur une correction à faire au passage de saint Irénée concernant l'Église romaine, 227. — Notice sur la vie et les travaux de M. Philippe Berger, 333, 338, 339-421. — Note de M. Merlin sur l'épitaphe d'un prêtre nommé Vitalis trouvée dans les ruines d'une basilique à Sbeitla, 482. — Note de M. Cagnat sur une inscription grecque découverte à Constantine, 583. — Observations, 521, 522, 582.

Monnaies antiques trouvées à Lugdunum Convenarum, 71. — Monnaies découvertes dans les fouilles de Fourvière, 153. — Monnaies des Antonins représentant le colosse de Néron, 238-242. — Monnaie frappée sous Trajan au nom du *koinon* de la Petite Arménie, 339. — Drachme d'argent au nom d'Attale Épiphane, probablement roi de Paphlagonie, 339. — Monnaies et médailles représentant Attila, 560, 563.

Monneret de Villard. Inscription, découverte à Côme, mentionnant la dédicace d'un temple du Soleil, 147.

Montauzan (Germain de). Fouilles de Fourvière, 145, 150, 429, 431.

Montet (Pierre). Nécropole de la première dynastie, à Abou Roach, 210.

Montierender. Prétendu diplôme de Charles le Chauve pour cette abbaye, 453, 587.

More ou Sarrasin (Tête de), adoptée comme cimier, 313.

Morel-Fatio (Alfred). Commissions, 5, 21, 576. — Rapport, 430. — Un romance du Cid et la question de préséance des ambassadeurs de France et d'Espagne à Rome, 535. — Note de M. Antoine Thomas sur un poème d'Alain Chartier, 537.

Moret (A.). Une nouvelle disposition testamentaire de l'Ancien Empire égyptien, 538. — Une liste des nomes de la Haute-Égypte sous la VIII[e] dynastie, 564, 565.

Mosaïques tombales découvertes au N. de Kourba (anc. Curubis), 100. — Médaillon en mosaïque avec inscription, trouvé dans la basilique de Beni-Rached, 124. — Mosaïques de Fourvière, 152, 433. — Mosaïque tombale, avec épitaphe d'un évêque, découverte à Tipasa, 211.

Mosaïques de la Gaule et de l'Afrique (*Inventaire des*), 31.

Moscou. Lettre du Président de la Société impériale archéologique, 589.

Mouton (Léo). *Le quai Malaquais*, 702.

Digitized by Google

Mundus civitatis Palatinae, 109.

Narbonne. Fragment d'inscription grecque, 223.

Naville (Édouard), associé étranger. Fouilles à Abydos, 497. — *Le papyrus hiératique de Katseshni*, 520. — *The Cemeteries of Abydos*, 716.

Néolithiques (Idoles), en os, découvertes à Merida, 124, 128-130.

Néron. La Maison d'or; colosse de Néron-Hélios, 226, 233 et suiv.

Nil. Passage d'Hérodote (II, 18) concernant les sources de ce fleuve, 29.

Normand (Charles). *L'Ami des monuments parisiens*, 98.

Numismatique orientale (Prix de), 6. — Commission, 5.

Nyrop (Chr.), correspondant. *Grammaire historique de la langue française*, 426. — *Manuel phonétique du français parlé*, 473.

Octavius Hospes (C). Épitaphe de ce personnage centenaire, trouvée aux environs de Tebourba, 600.

Oiseaux. Sur des mosaïques tombales trouvées au N. de Kourba, 101, 102, 103, 104.

Omont (Henri). Commissions, 5, 499, 590, 705. — Membre de la commission de l'Histoire littéraire de la France, 704. — Note de M. Bréhier sur les miniatures des Homélies du moine Jacques et le théâtre religieux à Byzance, 208. — Hommage, 422.

Omphalos delphique (L'), 252, 257. — La croyance à l'omphalos chez les Celtes, 481.

Ophel. — Voy. Jérusalem.

Ordinaire (Prix), 5. — Rapports, 230, 429. — Commission, 576, 704. — Sujet proposé, 589.

Osiris (Fondation). Commission, 704.

Ouspenski. Correspondant étranger, 696.

Ouvaroff (Mme la comtesse). Lettre, 580.

Pagès (Amédée). *Obres d'Auzias March*, 522.

Pairs de France (Les) à la fin de l'ancien régime, 533.

Palerme (Fragments nouveaux de la Pierre de) au Musée du Caire, 482, 489.

Pamir. Nouvelles et résultats de la mission de M. Gauthiot, 552, 579.

Paphlagonie. Monnaie au nom d'Antiochus Épiphane, probablement roi de ce pays, 339.

Papyrus latin contenant un testament *per aes et libram* du IIe s. p. C., au Musée de Berlin, 524.

Paris. Relations entre le Parlement et le Grand Conseil, 586, 587.

Paris (Pierre), correspondant. Antiquités pré-romaines de Merida, 124, 127.

Pascasius. Nom inscrit sur un fragment de jarre trouvé au Khanguet El-Hadjad, 25-27.

Pastor (Ludwig von). Correspondant étranger, 21.

Digitized by Google

Pastour (Dr). *Eaux minérales de la Provence*, 215.

Paul (Saint). Lu en voyage par Abercius, évêque d'Hiéropolis, 462. — Correction proposée à son *Épître aux Philippiens* (IV, 2, 6), 522.

Pelliot (Paul). Le christianisme en Asie centrale et en Extrême-Orient, 57, 100.

Périodiques offerts, 717.

Pérou. Origine des aborigènes, 195, 196.

Perrot (Georges), secrétaire perpétuel. Rapport semestriel, 59, 90. — *Histoire de l'art dans l'antiquité*, 185. — Observations, 100, 144, 322. — Hommages, 140, 185, 190, 202, 215, 249, 423. — Décédé, 455, 465, 475, 497.

Pézard (Maurice). Fouilles à Bender-Bouchir (Golfe persique), 28.

Pharsale. Passages des poètes latins relatifs à la bataille, 521.

Philippes. Passages des poètes latins relatifs à la bataille, 521.

Phocée (Recherches sur le site de l'ancienne), 5, 6.

Picard (Charles). Fouilles de Colophon-Claros, 252. — Fouilles à Thasos en 1913, 275, 276.

Picot (Émile). Commissions, 4, 5, 705. — Hommages, 24, 270, 332.

Pichon (René). Passages des poètes latins relatifs aux batailles de Pharsale et de Philippes, 521.

Pierre de Palerme (La). — Voy. Palerme.

Pilastre trouvé à Alise-Sainte-Reine, 457-459.

Piot (Fondation). Rapport, 53. — Commission, 704.

Pirenne (Henri), correspondant. Lettre, 534.

Pline l'ancien. Correction à un passage de son *Histoire naturelle* concernant une statue de Calamis, 217.

Poinssot (Louis). *Inscriptions de Thugga*, 424.

Pompei. Culte de la déesse Bast, 499.

Pompeius E.... et Pompeius Fortunatus, médecins. Dédicace grecque à l'empereur Antonin, trouvée à Narbonne, 224-225.

Pottier (Edmond). Commissions, 704. — Note de M. Darier sur l'idole de bronze du Janicule, 100. — Note de M. Cumont sur la dédicace d'un temple du Soleil, 144. — Lécythe blanc avec représentation de Thanatos, 535. — Lettre de M. Heuzey, 582. — Observations, 253, 316, 332. — Hommages, 186, 210, 306, 318.

Pouillés, 22.

Préchac (F.). Le dernier ouvrage de Sénèque, 111. — Sénèque et la Maison d'or, 226, 231.

Préhistorique (Scènes de la vie gravées sur ivoire (Musée du Louvre), 321. — Gravures dans une grotte de l'Ariège, 703. — Voy. aussi Déchelette.

Prost (Prix Auguste), 6. — Commission, 5. — Rapport, 333.

Prou (Maurice). Commissions,

Digitized by Google

4, 576, 704, 705. — Rapports, 275, 313, 338, 429. — Un prétendu diplôme de Charles le Chauve pour Montierender, 453,587. — Hommage, 23. — Observations, 22, 465.

OPV. Marque de potier sur une *lagona* trouvée dans les fouilles de Fourvière, 155.

Quintia Suavina. Épitaphe trouvée aux environs de Tebourba, 600.

Rehm (Albert). *Fouilles de Milet*, 56.

Reims. Ruines et pertes causées par le bombardement, 589,590.

Reinach (Adolphe J.). *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Coptos*, 140. — *Noé Sangariou*, 186.

Reinach (Salomon). Commissions, 5, 590. — Rapport, 321. — Lettre de M. de Mély sur l'inscription du retable attribué à Roger Van der Weyden (au Musée du Louvre), 310. — Commentaire d'un passage de l'épitaphe d'Abercius, évêque d'Hiéropolis, 462. — La doctrine épicurienne sur les dieux indolents, 521. — Colonies civiles et militaires de Rome, 534. — Légende d'Iphigénie, 547. — Inscription sur une des portes du Capitole dépouillées de leurs plaques d'or par Stilicon, 562. — Les funérailles d'Alaric, 582. — Observations, 190, 195, 209, 311, 453, 521, 549, 589. — Hommages, 270, 335, 473, 560.

Reinach (Théodore). Lettre sur le 10e volume des *Papyrus d'Oxyrhynchus*, 271. — Monnaies importantes pour l'histoire de l'Asie Mineure, 339. — Inscription funéraire grecque en vers, de provenance égyptienne, 523. — *Le mari de Salomé et les monnaies de Nicopolis d'Arménie*, 122. — *Histoire des Israélites*, 335.

Remada (Tunisie). Fouilles du commandant Donau, 475.

Renatus, évêque de Tipasa. Mosaïque tombale avec épitaphe, 211.

Renault (Jules), architecte à Tunis. Inscription chrétienne découverte au S.-E. d'Hammam-Lif, 25. — Bulle byzantine trouvée à Carthage, 585.

René d'Anjou, roi de Sicile. Une de ses « devises » : *Tant ai ardent désir*, 31. — Manuscrits de ses œuvres littéraires, 123, 141, 146.

Retable du Parlement (Le), auj. au Musée du Louvre, 216. — Inscription du retable attribué à Roger Van der Weyden (au même Musée), 310.

Ricci (Seymour de). Un papyrus latin inédit, 524. — *Tapisseries de la Renaissance* (collection Morgan), 335. — *Catalogue de la collection Barthélemy Rey*, 560.

Rivet (P.). L'origine des aborigènes du Pérou et de la Bolivie, 195, 196.

Digitized by Google

Robert (Carl), Correspondant étranger, 3. — Télégramme, 497.

Rockhill (William Woodville), correspondant. Décédé, 692. — *Tchou fan tche*, 577.

Rolland (Eugène). *Flore populaire*, 688.

Rome. L'idole de bronze du Janicule, 100, 105. — Le *mundus civitatis Palatinae*, 109. — Les maisons de rapport et la crise des loyers à l'époque impériale, 208. — Sénèque et la Maison d'or, 226, 231. — Colonies civiles et militaires, 534. — Un romance du Cid et la question de préséance des ambassadeurs de France et d'Espagne à Rome, 535. — Inscription gravée sur les portes du Capitole dépouillées de leurs plaques d'or par Stilicon, 562. — Statistique des locaux affectés à l'habitation de la Rome impériale, 692.

Roses (Branche de). Sur une mosaïque tombale trouvée au N. de Kourba, 102.

Rossius Vitulus. Carrière de ce chevalier romain, 124, 132.

Rostovtsef. *Peintures décoratives antiques de la Russie méridionale*, 271.

Roussel (Pierre). *Inscriptions de Délos*, 217.

Rouzaud (H.). Fragment d'inscription grecque découvert à Narbonne, 223.

Rufin et Eusèbe. Inscription chrétienne datée de leur consulat, encastrée dans le mur de l'église de Valcabrère, 71-72.

Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne). — Voy. Lugdunum Convenarum.

Saintour (Prix), 6. — Commission, 5. — Rapport, 337.

Samaran (Charles). Prétendu portrait de Jeanne d'Arc au Musée de Versailles, 189.

Sandars (Horace). *The weapons of the Iberians*, 186.

Samson de Dol (Saint). Noms d'hommes et de lieux dans sa plus ancienne Vie, 111, 116.

Sappho. Traduction de son ode à Anactoria, 173.

Sarcophages trouvés à Ludgunum Convenarum, 61-67, 69.

Sartiaux (F.). Recherches sur le site de l'ancienne Phocée, 5, 6.

Satyre au repos. Réplique de cette statue, trouvée à Alesia, 465.

Sauze (Alpes-Maritimes). Grotte à ossements humains, 589.

Sbeitla, anc. *Sufetula* (Tunisie). Épitaphe du prêtre Vitalis, 482.

Scheil (R. P.). Commissions, 4, 5, 704. — Rapports, 333, 423. — Note de M. Montet sur une nécropole de la première dynastie découverte à Abou-Roach, 210. — Fouilles de Suse, 219. — Identification du Gobryas nommé dans la *Cyropédie* de Xénophon avec le Gabaru des textes cunéiformes, 314. — Vocabulaires babylono-hittites, 463. — *Le prisme*

Digitized by Google

S d'Assaraddon, roi d'Assyrie, 120. — Hommage, 250.

Schlumberger (Gustave). Commissions, 5. — *Siège et prise de Constantinople en 1453*, 209. — *Prise de Saint-Jean-d'Acre par l'armée du soudan d'Égypte*, 422. — *Description de sa collection de sceaux*, 424. — Hommages, 19, 423.

Scribonios. Nom inscrit sur une bulle byzantine trouvée à Carthage, 586.

Séance publique annuelle, 603.

Segalen (Dr Victor). Nouvelles et résultats de sa mission en Chine, 123, 192, 205, 216, 218, 252, 537, 547, 553-560, 696.

Seldjoukides (Monuments) de Konia, 146, 155.

Senart (Émile). Commissions, 4, 5, 590, 704. — Annonce du décès de M. Édouard Huber, professeur à l'École française d'Extrême-Orient, 21. — Hommages, 186, 309, 452, 473.

Sénèque. Son dernier ouvrage, 111. — Sénèque et la Maison d'or, 226, 231.

Serbie (La) au moyen âge, 688, 691.

Siraf (Golfe persique). Pierre tombale musulmane, auj. au Musée du Louvre, 29.

Six (Jan). Statue de l'*Algouméné* (et non d'*Alcméné*), par Calamis, 217.

Slousch (N.). Voyage historique et épigraphique dans le Maroc oriental et le Grand Atlas, 163, 179.

Smaj et son fils. Inscriptions de leurs stèles, trouvées à Koptos, 564 et suiv.

Société centrale des architectes français. Médaille pour travaux archéologiques, 313.

Soleil. Inscription découverte à Côme, relatant la dédicace d'un temple à cette divinité, 145, 147.

Souhilia (Tunisie). Fragments d'une inscription funéraire métrique, 598.

Steenstrup (Johannes), correspondant. Publications diverses, 249, 305.

Stèle avec inscription funéraire chrétienne, trouvée à Lugdunum Convenarum, auj. à l'église de Valcabrère, 71-72.

Stilicon et les plaques d'or du Capitole, 562.

Strabon. Valeur de son témoignage sur les limites (jusqu'au Rhin) du peuple gaulois des Médiomatriques, 195.

Suavina (Quintia). — Voy. Quintia.

Sufetula. — Voy. Sbeitla.

Suse (Perse). Fouilles de M. de Mecquenem, 219.

Tchad. Mission du commandant Tilho, 3.

Tebourba (Tunisie). Épitaphes trouvées aux environs de cette localité, 600-601.

Terre Mère (Culte de la), 189.

Testament latin *per aes et libram*, du nes. p. C. (papyrus du Musée de Berlin), 524. — Une nouvelle disposition testamentaire

Digitized by Google

de l'Ancien Empire égyptien, 538.
Tête de More ou de Sarrasin, adoptée comme cimier, 313.
Thanatos (Lécythe blanc offrant une représentation de), 535.
Thasos. Fouilles de MM. Picard et Avezou en 1913, 275, 276.
Théâtre religieux à Byzance, 208.
Thédenat (L'abbé). Commission, 704.
Thibiuca (Tunisie). Inscription dédiée à Sex. Caecilius Aemilianus, 206.
Thil (Colonel). *Découvertes à Saint-Ambroix (Cher)*, 140.
Thureau-Dangin (Fr.). Un document chronologique inédit relatif à la dynastie de Larsa, 453. — *Nouvelles fouilles de Tello*, 452.
Thomas (Antoine). Commissions, 5, 576. — Poème d'Alain Chartier, récemment découvert, 538. — Explication de la désinence du mot *amour*, 687. — Observations, 209, 562, 579, 696. — Hommages, 334, 688.
Tilho (Commandant). Nouvelles de sa mission au Tchad, 3.
Tipasa (Algérie). Mosaïque tombale, avec épitaphe d'un évêque, 211.
Touighiba (Tunisie). Épitaphe de Belladius Castus, 600.
Toutain (Jules). Fouilles de la Société des sciences de Semur sur l'emplacement d'Alesia, 21. — Réplique du *Satyre au repos* trouvée à Alesia, 465. — *Les cavernes sacrées dans l'antiquité grecque*, 122.
Tozzer (Alfred M.). *Prehistoric ruins of Nakum, Guatemala*, 215.
Travaux littéraires (Commission des), 704.
Triger (Robert). *Rhinocéros en bronze (Musée du Mans)*, 309.
Tunisie. — Voy. Bagradas, Bulla Regia, Hammam-Lif, Khanguet-El-Hadjad (Le), Kourba, Mactar, Remada, Sbeitla, Souhilia, Tebourba, Thibiuca, etc.
Turkestan russe. Photographies de la vallée du Yagnob, 422.

Valcabrère (Haute-Garonne). Stèle avec inscription chrétienne, 71.
Valens (T. Gargilius). — Voy. Gargilius.
Valeria Severa. Stèle tumulaire de cette femme chrétienne, encastrée dans le mur de l'église de Valcabrère, 71-72.
Valois (Noël), président sortant. Allocution, 1. — Commissions, 4, 5. — Rapport, 337. — Observations, 100. — *Vassy*, 217. — Hommages, 187, 203.
Van der Weyden (Roger). Inscription du retable du Louvre à lui attribué, 310.
Vases « d'Arezzo » trouvés dans les fouilles de Fourvière, 154.
Versailles. Prétendu portrait de Jeanne d'Arc, au Musée, 189.
Vesnitch, chargé d'affaires de Serbie en France. Lettre, 691.
Victoire (La). Statuette en bronze trouvée aux environs d'Alais, 550.
Victoria (Kutilia). — Voy. Kutilia.

Digitized by Google

Vierge (La sainte). Bulles et sceaux byzantins trouvés à Carthage, avec invocation à la Théotokos, 585, 586.
Vincent (Le P. H.). *Bethléem*, 190, 202.
Viollet (Paul). Commissions, 5, 576. — Les pairs de France à la fin de l'ancien régime, 533. — Les relations entre le Parlement et le Grand Conseil, 586, 587. — Observations, 209, 453. — Décédé, 683.
Virgile. Observations sur divers passages de ses Bucoliques (I, 69; III, 100, 102; VIII, 17, 30, 47-50), 22, 27, 147.
Vitalis. Épitaphe d'un prêtre de ce nom, trouvée à Sbeitla, 482.
Vitulus. — Voy. Rossius.
Vocabulaires babylono-hittites, 463.
Vogüé (Marquis de). Commissions, 5, 704, 705. — Hommage, 202.
Voisins (Gilbert de). Membre de la commission Segalen, 192, 428, 480, 553, 696.

Weill (Raymond). Fouilles à Jérusalem sur l'emplacement dela « Cité de David » (Ophel), 333, 423.
Wilamowitz-Moellendorf (U. von), associé étranger. Lettre, 456.

Xénophon. — Voy. Gobryas.

Yule (Sir Henry). *Cathay and the way thither*, 109.

Zeiller (Jacques). Lettre, 533.
Ziggourat (La) de Dour Charroukin, 162, 163.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

L'ancienne Phocée :
— 1. Plan (hors texte) ..... Entre les pages 6 et 7
— 2. Lion archaïque en marbre 10
— 3 et 4. Blocs de marbre provenant d'une porte antique 12, 13
— 5. Dallage en pierre 14

Inscription chrétienne gravée sur un fragment de jarre découvert au S.-E. d'Hammam-Lif (Tunisie) 26

Fouilles de Mactar :
— 1. Plan des fouilles de 1912 38
— 2. Tronc de colonne 43
— 3. Chapiteaux 44
— 4. Statue d'Esculape 45

Basilique constantinienne de Lugdunum Convenarum :
— 1. Restitution d'après le plan levé par M. Lizop 62
— 2 et 3. Vues de l'abside 63, 64
— 4. Chrisme du sarcophage T 65
— 5. Coupe transversale sur la nef 85

Mosaïques tombales d'Henchir-Diar-El-Hajjey 102, 103

L'idole de bronze du Janicule :
— 1 et 2. Face et profil 107

Inscription en mosaïque trouvée dans les ruines de la basilique de Beni-Rached (Algérie) 125

Antiquités pré-romaines de Merida (Espagne) :
— 1. Idoles ou pendeloques en os 129
— 2. Lion héraldique 131

Inscription dédiée au chevalier romain Rossius Vitulus 132

Digitized by Google

Fouilles de Fourvière :
— 1. Pavement en mosaïque..... 152
— 2. Médaillon représentant un duel de gladiateurs..... 154
— 3. Plan des fouilles..... 432

La ziggourat de Dour Charroukin :
— 1. Parapet crénelé..... 167
— 2. Épure de la ziggourat..... 172

Mosaïque tombale, avec épitaphe d'un évêque, découverte à Tipasa (Algérie)..... 213

Tête de lion émaillée découverte à Suse..... 222

Inscription grecque trouvée à Narbonne :
— 1. Restitution d'une base en marbre blanc..... 224
— 2. Fragment d'une inscription..... 225

Monnaies frappées à Rome sous les Antonins et représentant le colosse de Néron..... 238, 239, 240, 241, 242

Plaque en terre cuite à relief provenant de Crète (Musée du Louvre)..... 243

Plan de la région de Ghânata-Koumbi..... 256

L'Omphalos delphique :
— 1. Angle S.-O. de la cella du temple d'Apollon..... 263
— 2. Mur sud de la cella, et mur de l'adyton..... 264
— 3. Omphalos trouvé dans l'adyton..... 268

Fouilles de Thasos :
— 1. Pyrgos de Σῶτα; Εὐπόρου et porte des lions découverte en 1913 (vue prise de l'intérieur de la cour)... 281
— 2. Salle hypostyle..... 284
— 3. Fondations découvertes près de l'église Haghios Nikolaos, à l'E. du Musée (Agora ?), côté N.-S..... 286
— 4. Relief sculpté d'un autel peint et dédié par une prêtresse de Cybèle..... 289
— 5. Prytanée..... 291
— 6. Antéfixes du Prytanée archaïque..... 294
— 7. Cimaise du Prytanée archaïque..... 296
— 8. Statuette de bronze trouvée au Prytanée..... 298
— 9. Mur de la cour du second Prytanée; intérieur; porte d'entrée de la salle M..... 300

Digitized by Google

Plan de l'Acropole royale et de l'Esagil de Babylone..... 438

Façade générale de la Maison de Justinien, à Constantinople... 447

« Cartibulum » trouvé à Alise-Sainte-Reine (2 fig., dont une hors texte)..... 456, 457

Inscription chrétienne de Sbeitla (Tunisie..... 485

La Pierre de Palerme (hors texte.....entre les pages 490 et 491.

La déesse Bast :
— 1. Statuette de bronze..... 501
— 2. Peinture de Pompei (d'après Niccolini)..... 504

Inscription égyptienne provenant de la nécropole de Gizeh (Musée du Caire..... 541

La Victoire : statuette en bronze trouvée aux environs d'Alais (Gard)..... 551

Stèle de Smaj (Musée du Caire..... 568, 569

Stèle du fils de Smaj..... 569

La croix byzantine de Bulla Regia..... 698

Inscriptions tracées à la pointe sur des grandes amphores trouvées à Bulla Regia..... 702

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER DE JANVIER

Séances 1, 21, 24, 31, 57

Communications :

Recherches sur le site de l'ancienne Phocée, par M. F. Sartiaux 6

Note sur un fragment épigraphique récemment découvert à Constantine, par M. Jérôme Carcopino 32

Note sur les dernières fouilles exécutées à Mactar (Tunisie), par M. Louis Chatelain, ancien membre de l'École française de Rome 37

Note sur les fouilles exécutées à Aphrodisias en 1913, par M. André Boulanger 46

Basilique constantinienne de Lugdunum Convenarum, par M. Marcel Dieulafoy, membre de l'Académie 59

Appendices :

Rapport sur les travaux exécutés ou encouragés à l'aide des arrérages de la Fondation Piot, par M. le comte Durrieu, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 23 janvier 1914 53

Rapport du Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur les travaux des Commissions de publication de cette Académie pendant le second semestre de 1913 ; lu dans la séance du 7 février 1914 90

Livres offerts 19, 23, 31, 56, 97

CAHIER DE FÉVRIER

Séances 99, 109, 122, 141

Communications :

Note sur l'idole de bronze du Janicule, par M. Gaston Darier. 105

Digitized by Google

Le dernier ouvrage de Sénèque, par M. F. Préchac, ancien membre de l'École française de Rome..... 111

Les noms propres d'hommes et de lieux de la plus ancienne Vie de saint Samson de Dol, par M. J. Loth, professeur au Collège de France..... 116

Antiquités pré-romaines de Merida, par M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie..... 127

La carrière du chevalier romain Rossius Vitulus, par M. René Cagnat, membre de l'Académie..... 132

Livres offerts..... 109, 120, 140, 144

CAHIER DE MARS

Séances..... 145, 162, 189, 192

Communications :

La dédicace d'un temple du Soleil. Note de M. Fr. Cumont, associé étranger de l'Académie..... 147

Note sur les fouilles de Fourvière (décembre 1913-février 1914), par M. Germain de Montauzan et M. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie..... 150

Les monuments seldjoukides de Konia (Asie Mineure), par M. Ernest Hébrard, architecte..... 155

La ziggourat de Dour Charroukin, par M. Marcel Dieulafoy, membre de l'Académie..... 163

Résultats historiques et épigraphiques d'un voyage dans le Maroc oriental et le Grand Atlas, par M. N. Slousch, chargé de mission scientifique..... 179

L'origine des aborigènes du Pérou et de la Bolivie, par MM. G. de Créqui-Montfort et P. Rivet..... 196

Livres offerts..... 161, 185, 190, 202

CAHIER D'AVRIL

Séances..... 205, 210, 216, 218

Communications :

Sénèque et la Maison d'or, par M. F. Préchac, ancien membre de l'École française de Rome..... 231

Digitized by Google

Plaque en terre cuite à relief provenant de Crète, par M. Maxime Collignon, membre de l'Académie..... 243

Livres offerts..... 209, 215, 217, 249

CAHIER DE MAI

Séances..... 251, 271, 310, 321, 333

Communications :

Note sur les récentes découvertes de M. Bonnel de Mézières, d'après un télégramme officiel adressé par lui, le 23 mars 1914, à M. le Gouverneur Clozel..... 253

L'Omphalos delphique. Note de M. F. Courby..... 257

Les fouilles de Thasos (1913), par MM. Charles Picard et Charles Avezou..... 276

Les capitales impériales de Constantin et le meurtre de Crispus, par M. Jules Maurice, membre résidant de la Société des Antiquaires de France..... 322

Livres offerts..... 270, 305, 316, 332, 334

CAHIER DE JUIN

Séances..... 337, 423, 427, 453

Communications :

Note sur les fouilles pratiquées à Fourvière en octobre-novembre 1913, par M. Germain de Montauzan et M. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie..... 431

Le temple de Bêl Mardouk à Babylone. Note complémentaire, par M. Marcel Dieulafoy, membre de l'Académie.... 437

Un palais de Byzance : la « Maison de Justinien ». Premiers travaux (octobre-décembre 1913), par M. R. Mesguisch..... 444

Appendice :

Notice sur la vie et les travaux de M. Philippe Berger, par M. Paul Monceaux, membre de l'Académie; lue dans les séances des 20 mai et 5 juin 1914..... 339

Livres offerts..... 422, 423, 452

Digitized by Google

CAHIER DE JUILLET

SÉANCES..... 455, 475, 497, 520

COMMUNICATION :

Églises romanes du Bordelais, par M. Brutails, correspondant de l'Académie..... 466

Quatre fragments nouveaux de la Pierre de Palerme au Musée du Caire, par M. Henri Gauthier, secrétaire de l'Institut français d'archéologie au Caire..... 489

Le diplôme ou du « Corpus », par M. J.-B. Mispoulet..... 505

LIVRES OFFERTS..... 473, 496, 519, 522

CAHIER D'AOUT

SÉANCES..... 523, 533, 534, 535

COMMUNICATIONS :

Un papyrus latin inédit. Note de M. Seymour de Ricci..... 524

LIVRES OFFERTS..... 534, 535

CAHIER DE SEPTEMBRE

SÉANCES..... 537, 547, 548, 560

COMMUNICATIONS :

Une nouvelle disposition testamentaire de l'Ancien Empire égyptien, par M. A. Moret..... 538

Rapport de M. Victor Segalen sur les résultats archéologiques de la mission Voisins, Lartigue et Segalen..... 553

LIVRES OFFERTS..... 547, 560

CAHIER D'OCTOBRE

SÉANCES..... 563, 564, 574, 577, 578

COMMUNICATION :

Une liste des nomes de la Haute-Égypte sous la VIII^e^ dynastie, par M. A. Moret..... 565

Digitized by Google

Livres offerts..... 577

CAHIER DE NOVEMBRE

Séances..... 587, 588, 683

Séance publique annuelle..... 603

Communications :

Sur les ruines et les pertes causées à Reims par le bombardement de l'armée allemande, du 4 septembre au 6 octobre 1914, par M. Henri Jadart..... 590

Inscriptions de la vallée du Bagradas, par M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie..... 594

Le mariage d'Hector, par M. Paul Girard, membre de l'Académie..... 658

La sculpture sur pierre en Chine, par M. Henri Cordier, membre de l'Académie..... 670

Livres offerts..... 588, 602, 688

CAHIER DE DÉCEMBRE

Séances..... 691, 692, 694, 703

Communications :

La croix byzantine de Bulla Regia, par M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie..... 697

Appendice :

Rapport sur le concours des Antiquités de la France de 1914, par M. Camille Jullian, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 23 décembre 1914..... 705

Livres offerts..... 694, 702, 716

Périodiques offerts..... 717

Table alphabétique..... 721

Table des gravures..... 745

Table des matières..... 749

Errata..... 754

Digitized by Google

ERRATA

P. 70, l. 15, *au lieu de* : défoncés, *lire* : défoncé.
P. 89, l. 30, *au lieu de* : 4 m 75, *lire* : 4 m 74.
P. 112, n. 3, *au lieu de* : 1, § 83, *lire* : 81, § 3.
P. 187, l. 37, *au lieu de* : ornement, *lire* : armement.
P. 324, n. 5, l. 4, *au lieu de* : Zozomène, *lire* : Sozomène.
P. 423, l. 10, *au lieu de* : Weil, *lire* : Weill.
P. 504, l. 4, *au lieu de* : Niccolioni, *lire* : Niccolini.
P. 516, l. 1, *au lieu de* : Des autres, *lire* : Les autres.
P. 517, n. 2, *au lieu de* : Λεξιῶν, *lire* : Λεγιῶν.
P. 519, l. 29, *au lieu de* : l'éditeur, *lire* : l'auteur.
P. 576, l. 35, *au lieu de* : Hubert, *lire* : Huber.
P. 587, l. 18, *au lieu de* : Cawet, *lire* : Canet.

Le Gérant, A. PICARD.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tomes I à XII épuisés; XIII à XXXIX; chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume.. ..... 15 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents ... . 7 fr. 50

A la 1re partie du tome XXXII est joint un atlas in-fol. de 11 planches, qui se vend..... ..... 7 fr. 50

Le tome XXXIII (3e partie), comprenant la table des tomes XXIII à XXXIII..... 6 fr.

Table des tomes XLV à L de l'ancienne série des Mémoires.... 15 fr.

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IV; tomes V à XI, 1re et 2e parties : t. XII, 1re et 2e parties.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à III : tomes IV à VI, 1re et 2e parties.

A partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme deux parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

La première partie du tome XI (1re série) et la seconde partie du tome XII se vendent séparément..... 25 fr.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés; XI à XXVI; XXVII, 1er et 2e fascicules de la 1re partie, et XXVII, 2e partie; XXVIII à XXX, 1re et 2e parties (contenant la table des tomes XVI à XXIX); XXXI à XXXVI, 1re et 2e parties; tome XXXVII; tome XXXVIII, 1re et 2e parties; tome XXXIX, 1re partie.

A partir du tome XIV jusqu'au tome XXXVIII (sauf le tome XXXVII, qui est en un seul volume), chaque tome est divisé en deux parties; du tome XIV au tome XXIX, la première partie de chaque tome est réservée aux études orientales. Prix des tomes XI, XII, XIII et de chaque partie des tomes suivants..... 15 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de facsimilés, se vend..... 45 fr.

Le premier fascicule de la première partie du tome XXVII (Inscriptions sanscrites du Cambodge), avec un atlas in-fol. de 17 planches de facsimilés, se vend..... 20 fr.

Le second fascicule, avec un atlas in-fol. de 28 planches de facsimilés, se vend..... 30 fr.

DIPLOMATA, CHARTÆ, EPISTOLÆ, LEGES ALIAQUE INSTRUMENTA AD RES GALLO-FRANCICAS SPECTANTIA, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta, jubente ac moderante Academia inscriptionum et humaniorum litterarum. Instrumenta ab anno CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DIPLÔMES, CHARTES, TITRES ET ACTES IMPRIMÉS CONCERNANT L'HISTOIRE DE FRANCE. Tomes I à IV épuisés; V à VIII, in-fol. (L'ouvrage est terminé.) Prix du volume..... 30 fr.

Digitized by Google

CHARTES ET DIPLÔMES. *Recueil des Actes de Lothaire et de Louis V.* Prix du volume..... 12 fr.

— *Recueil des Actes de Philippe Ier.* Prix du volume... ..... 30 fr.

— *Recueil des Actes de Henri II. — Introduction* (avec un atlas de planches). Prix du volume..... 50 fr.

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XXI (tomes I à XIX épuisés), et volume de table, in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tomes I à XXIII (épuisés), in-fol. Tome XXIV, en 2 parties. Prix du volume..... 60 fr.

Nouvelle série in-4° du même Recueil :

I. DOCUMENTS FINANCIERS. Tome I. *Inventaire d'anciens comptes royaux dressé par Robert Mignon, sous le règne de Philippe de Valois.* Prix du volume..... 20 fr.

II. OBITUAIRES. Tome I. *Obituaires de la province de Sens.* 1re et 2e parties. Prix de chaque demi-vol..... 25 fr.

— Tome II (*diocèse de Chartres*). Prix du volume.... 25 fr.

— Tome III. Prix du volume..... 25 fr.

III. POUILLÉS. Tome I. *Pouillés de la province de Lyon.* Prix du volume..... 15 fr.

— Tome II. *Pouillés de la province de Rouen.* Prix du volume..... 25 fr

— Tome III. *Pouillés de la province de Tours.* Prix du volume..... 25 fr.

— Tome IV. *Pouillés de la province de Sens.* Prix du volume..... 30 fr.

— Tome VI, 1re et 1e parties. *Pouillés de la province de Reims.* Prix de chaque demi-volume..... 25 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES :

Lois. (*Assises de Jérusalem.*) Tomes I et II, in-fol. *Épuisés.*

Historiens occidentaux. Tome I, en 2 parties, in-fol. Prix du volume... 45 fr.
Tomes II, III et IV, in-fol. Prix du volume.... 30 fr.
Tome V, en 2 parties, in-fol. Prix du volume.. 55 fr.

Historiens arabes. Tomes I et III, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.
Tome II, 1re et 2e parties, in-fol. Prix de chaque demi-volume..... 22 fr. 50
Tome IV, in-fol. Prix du volume..... 50 fr.
Tome V, in-fol. Prix du volume..... 25 fr.

Historiens arméniens. Tome I, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.

— Tome II, in-fol. Prix du volume..... 60 fr.

Historiens grecs. Tomes I et II, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Tomes XI à XXXIII (tomes XI à XXIX épuisés), in-4°. Prix du volume..... 25 fr.

GALLIA CHRISTIANA. Tome XVI, in-fol. Prix du volume..... 37 fr. 50

ŒUVRES DE BORGHESI. Tomes VII et VIII, in-4°. Prix du volume.. 20 fr.

— Tome IX, 1re partie. Prix du demi-volume..... 12 fr.

— Tome IX, 2e partie. Prix du demi-volume..... 8 fr.

— Tome IX, 3e partie contenant la table des tomes VI, VII et VIII). Prix du fascicule..... 4 fr.

— Tome X, 1re et 2e parties. Prix de chaque demi-volume..... 15 fr.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM.

1re partie : *Inscriptions phéniciennes.* Tome I, fasc. I et II, in-fol. Prix du fasc. 25 fr.
Tome I, fasc. III et IV. Prix du fasc. 37 fr. 50
Tome II, fasc. I. Prix du fascicule..... 25 fr.
Tome II, fasc. II. Prix du fascicule.... 50 fr.
Tome II, fasc. III. Prix du fascicule.. 25 fr.
Tome II, fasc. IV. Prix du fascicule.. 50 fr.

Digitized by Google

2e partie : *Inscriptions araméennes.*	Tome I, fasc. I et II. Prix du fascicule..	50 fr.
	Tome I, fasc. III. Prix du fascicule..	60 fr.
	Tome II, fasc. I. Prix du fascicule..	80 fr.
4e partie : *Inscriptions himyarites.*	Tome I, fasc. I. Prix du fascicule..	37 fr. 50
	Tome I, fasc. II. Prix du fascicule.....	25 fr.
	Tome I, fasc. III. Prix du fascicule...	50 fr.
	Tome I, fasc. IV. Prix du fascicule....	40 fr.
	Tome II, fasc. I. Prix du fascicule.....	35 fr.

EN PRÉPARATION :

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tome XL.

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE. Tome XIII.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS. Tome XXXIX, 2e partie.

CHARTES ET DIPLÔMES. *Recueil des Actes de Louis IV d'Outremer. — Recueil des Actes des rois de Provence.*

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE.

Nouvelle série in-4° : OBITUAIRES, tome IV. *Obituaires de la province de Sens.* — POUILLÉS, tome V. *Pouillés de la province de Trèves.* — POUILLÉS, tome VII. *Pouillés de la province de Bourges.*

HISTOIRE LITTÉRAIRE. Tome XXXIV.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM, 1re partie, tome II, fasc. V ; — 2e partie, tome II, fasc. II ; — 4e partie, tome II, fasc. II.

Digitized by Google

TIRAGES A PART DES PUBLICATIONS

AMÉLINEAU (E.). Notices des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale renfermant des textes bilingues du Nouveau Testament, avec six planches (1895)..... 4 fr. 70
BABELON (E.). La théorie féodale de la monnaie (1908)..... 3 fr. 20
— Moneta (1913)..... 2 fr. 30
BABIN (C.). Rapport sur les fouilles de M. Schliemann à Hissarlik (Troie), avec deux planches (1892)..... 2 fr.
BARTHELEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois (1896)..... 0 fr. 80
BERGER (Ph.). Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néo-puniques du temple d'Hator-Miskar à Maktar (1899)..... 4 fr.
— Mémoire sur les inscriptions de la fondation du temple d'Esmoun à Sidon (1902)..... 3 fr. 20
BERGER (S.). Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (1893)..... 1 fr. 70
— Un ancien texte latin des Actes des Apôtres, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (1895)..... 2 fr.
— Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate, mémoire posthume (1902)..... 3 fr. 50
CAGNAT (R.). Les bibliothèques municipales dans l'Empire romain (1906)..... 2 fr. 10
— Les deux camps de la légion III[e] Auguste à Lambèse, d'après les fouilles récentes (1908)..... 4 fr.
La frontière militaire de la Tripolitaine à l'époque romaine (1912)..... 3 fr.
CAPITAN (D[r]). Quelques caractéristiques de l'architecture maya dans le Yucatan ancien (1912)..... 3 fr.
CARRA DE VAUX (Baron). Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques par Philon de Byzance, édité d'après les versions arabes et traduit en français (1902)..... 8 fr. 50
CARTON (D[r]). Le théâtre romain de Dougga, avec dix-huit planches (1902)..... 10 fr.
— Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia (1906)..... 9 fr. 20
CHABOT (Abbé J.-B.). *Synodicon orientale*, ou recueil de synodes nestoriens (1902)..... 30 fr.
CHAVANNES (Ed.). Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale, d'après les estampages de M. Ch.-E. Bonin (1902)..... 6 fr.
COLLIGNON (Maxime). Le consul Jean Giraud et sa relation de l'Attique au XVII[e] siècle..... 2 fr. 60
CORDIER (H.). Un interprète du général Brune et la fin de l'École des Jeunes de langues (1911)..... 4 fr.
CROISET (Maurice). Observations sur la légende primitive d'Ulysse (1910)..... 2 fr.
CUMONT (Franz). La théologie solaire du paganisme romain (1909). 1 fr. 70
CUQ (Éd.). Le colonat partiaire dans l'Afrique romaine, d'après l'inscription d'Henchir Mettich (1897)..... 3 fr.
— Le sénatus-consulte de Délos de l'an 166 avant notre ère (1912) 1 fr. 70
— Un nouveau document sur l'Apokéryxis (1913)..... 2 fr. 60
DELABORDE (H.-F.). Les inventaires du Trésor des Chartes dressés par Gérard de Montaigu (1900)..... 3 fr. 60
DELISLE (L.). Notice sur un psautier latin-français du XII[e] siècle (ms. latin 1670 des Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale), avec fac-similé (1891)..... 1 fr. 10
— Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque *sur les Remèdes de l'une et l'autre fortune* (1891)..... 1 fr. 40
— Notice sur la chronique d'un anonyme de Béthune du temps de Philippe Auguste (1891)..... 1 fr. 70

Digitized by Google

— Fragments inédits de l'Histoire de Louis XI par Thomas Basin, tirés d'un manuscrit de Gœttingue, avec trois planches (1893).. 2 fr. 60
— Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes, avec six planches (1896)..... 6 fr. 50
— Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme, avec facsimilé (1896)..... 2 fr.
— Notice sur un livre annoté par Pétrarque (ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale), avec deux planches (1896)..... 1 fr. 70
— Notice sur les Sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan (1896). 0 fr. 80
— Notice sur un manuscrit de l'église de Lyon du temps de Charlemagne, avec trois planches (1898)..... 1 fr. 70
— Notice sur une *Summa dictaminis* jadis conservée à Beauvais (1898)..... 1 fr. 70
— Notice sur la Rhétorique de Cicéron traduite par maître Jean d'Antioche, avec deux planches (1899)..... 3 fr. 50
— Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris pendant les années 1505-1533 (1899)..... 3 fr. 80
— Notice sur les manuscrits du « Liber Floridus » de Lambert, chanoine de Saint-Omer (1906)..... 8 fr. 60
— Le livre de Jean de Stavelot sur saint Benoît (1908)..... 2 fr.
— Enquête sur la fortune des établissements de l'ordre de Saint-Benoît en 1338 (1910)..... 3 fr.

DELOCHE (M.). Saint-Remy de Provence au moyen âge, avec deux cartes (1892)..... 4 fr. 40
— De la signification des mots *pax* et *honor* sur les monnaies béarnaises, et du *s* barré sur des jetons de souverains du Béarn (1893). 1 fr. 10
— Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge (1896)..... 4 fr. 40
— Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée *la Gaule* (1897)..... 0 fr. 80
— *Pagi* et *Vicairies* du Limousin aux IX^e^, X^e^ et XI^e^ siècles, avec une carte (1899)..... 3 fr. 50

DEVÉRIA (G.). L'écriture du royaume de Si-Hia ou Tangout, avec deux planches (1898)..... 2 fr.

DIEULAFOY (M.). Le Château-Gaillard et l'architecture militaire au XIII^e^ siècle, avec vingt-cinq figures (1898)..... 3 fr.
— La bataille de Muret (1899)..... 2 fr.
— Le Mausolée d'Halicarnasse et le Trophée d'Auguste (1911). 2 fr. 30
— *La bataille d'Issus*, analyse critique d'un travail manuscrit du commandant Bourgeois (1912)..... 2 fr.
— Esagil ou le temple de Bêl-Marduk à Babylone. Voir SCHEIL (le R. P.) et DIEULAFOY (Marcel).

DOREZ (Léon). Notice sur un recueil de poésies latines et un portrait de l'humaniste véronais Leonardo Montagna (1425-1485). Ms. 806 de la Bibliothèque de l'Institut (1913)..... 2 fr.

DURRIEU (Comte Paul). Michelino da Besozzo et les relations entre l'art italien et l'art français à l'époque du règne de Charles VI (1911). 3 fr.

EUTING. Notice sur un papyrus égypto-araméen de la Bibliothèque impériale de Strasbourg (1903)..... 1 fr. 40

FERRAND (G.). Un texte arabico-malgache du XVI^e^ siècle (1904).. 5 fr.

FOUCART (P.). Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis (1895)..... 3 fr. 50
— Les grands mystères d'Éleusis. Personnel. Cérémonies (1900). 6 fr. 50
— La formation de la province romaine d'Asie (1903)..... 2 fr.
— Le culte de Dionysos en Attique (1904)..... 8 fr.
— Sénatus-consulte de Thisbé [170] (1905)..... 2 fr.
— Étude sur Didymos, d'après un papyrus de Berlin (1907)..... 8 fr.
— Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au IV^e^ siècle (1909). 1 fr. 70

FOUCHER (A.). Catalogue des peintures népalaises et tibétaines de la collection B.-H. Hodgson à la Bibliothèque de l'Institut de France (1897)..... 1 fr. 70

FUNCK-BRENTANO (Fr.). Mémoire sur la bataille de Courtrai (11 juillet 1302) et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel (1891)..... 4 fr. 40

Digitized by Google

GAUTIER (E.-F.) et FROIDEVAUX (H.). Un manuscrit arabico-malgache sur les campagnes de La Case dans l'Imoro, de 1659 à 1663 (1907)..... 6 fr. 50

GIRY (A.). Etude critique de quelques documents angevins de l'époque carolingienne, avec deux planches (1900)..... 3 fr. 50

GRAUX (Ch.). Traité de tactique connu sous le titre Περὶ καταστάσεως ἀπλήκτου, *Traité de castramétation* rédigé par ordre de Nicéphore Phocas, texte grec inédit, augmenté d'une préface par Albert Martin (1898)..... 2 fr. 60

GRÜNEISEN (W. DE). Le portrait d'Apa Jérémie. Note à propos du soi-disant nimbe rectangulaire (1912)..... 2 fr. 30

HAUREAU (B.). Notices sur les numéros 3143, 14877, 16089 et 16409 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, quatre fascicules (1890-1895)..... 0 fr. 80, 1 fr. 40, 1 fr. 70 et 2 fr.

— Le poème adressé par Abélard à son fils Astralabe (1893)..... 2 fr.

— Notices sur les mss. latins 583, 657, 1249, 2945, 2950, 3145, 3146, 3437, 3473, 3482, 3495, 3498, 3652, 3702, 3730 de la Bibliothèque nationale. 2 fr. 30

HELBIG (W.). Sur la question mycénienne (1896)..... 3 fr. 50

— Les vases du Dipylon et les Naucraries, avec 25 figures (1898). 1 fr. 70

— Les ἱππεῖς athéniens (1902)..... 5 fr.

— Sur les attributs des Saliens (1905)..... 3 fr. 20

JOULIN (L.). Les établissements gallo-romains de Martres-Tolosanes, avec 25 planches (1900)..... 18 fr. 80

LANGLOIS (Ch.-V.). Formulaires de lettres du XII^e, du XIII^e et du XIV^e siècle, six fascicules, avec deux planches (1890-1897)..... 8 fr. 10

— Les papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au Trésor des Chartes..... 2 fr.

LASTEYRIE (Comte R. DE). L'église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du V^e au XI^e siècle (1891). 2 fr. 60

— La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique?..... 1 fr. 70

— L'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu (Loire-Inférieure) [1909]. 7 fr. 70

LE BLANT (Edmond). De l'ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture (1892)..... 0 fr. 80

— Note sur quelques anciens talismans de bataille (1893)..... 0 fr. 80

— Sur deux déclamations attribuées à Quintilien, note pour servir à l'histoire de la magie (1895)..... 1 fr. 10

— 750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues, avec deux planches (1896)..... 8 fr. 75

— Les commentaires des livres saints et les artistes chrétiens des premiers siècles (1899)..... 1 fr

— Artémidore (1899)..... 1 fr.

LUCE (S.). Jeanne Paynel à Chantilly (1892)..... 4 fr. 70

MARTIN (A.). Notes sur l'ostracisme dans Athènes (1907)..... 2 fr. 60

MAS-LATRIE (Comte DE). De l'empoisonnement politique dans la république de Venise (1893)..... 2 fr. 90

MENANT (J.). Kar-Kemish, sa position d'après les découvertes modernes, avec carte et figures (1891)..... 3 fr. 50

— Éléments du syllabaire hétéen (1892)..... 4 fr. 40

MEYER (P.). Notices sur quelques manuscrits français de la bibliothèque Phillipps à Cheltenham (1891)..... 4 fr. 70

— Notice sur un recueil d'*Exempla* renfermé dans le ms. B. IV. 19 de la bibliothèque capitulaire de Durham (1891)..... 2 fr.

— Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge, en vers français, avec planche (1893)..... 1 fr. 70

— Notice sur le recueil de miracles de la Vierge renfermé dans le ms. Bibl. nat. fr. 818 (1893)..... 1 fr. 70

— Notice de deux manuscrits de la vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V, avec une planche (1895)... 1 fr. 40

— Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre (1895)..... 2 fr.

— Notice du manuscrit Bibl. nat. fr. 6447 : traduction de divers livres de la Bible : légende des saints (1896)..... 3 fr. 20

— Notice sur les *Corrogationes Promethei* d'Alexandre Neckam (1897)..... 2 fr.

— Notice sur un Légendier français du XIII^e siècle, classé selon l'ordre de l'année liturgique (1898)..... 3 fr.

Digitized by Google

— Le Livre-Journal de maître Ugo Teralh, notaire et drapier à Forcalquier (1330-1332), avec une planche (1898)..... 2 fr. 50
— Notice sur trois Légendiers français attribués à Jean Belet (1899). 3 fr. 50
— Notice d'un Légendier français conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, avec planche (1900)..... 2 fr. 50
— Notice d'un manuscrit de Trinity College (Cambridge) contenant les vies en vers français de saint Jean l'aumônier et de saint Clément, pape (1903)..... 2 fr. 50
— Notice sur la *Bible des sept états du monde* de Geufroi de Paris (1908). 3 fr.

MICHON (Ét.). Un décret du dème de Cholargos relatif aux Thesmophories (1913)..... 1 fr. 50
MONCEAUX (P.). Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique (1907)..... 7 fr. 50
MOREL-FATIO (A.). Une histoire inédite de Charles-Quint par un fourrier de sa cour, avec une planche (1911)..... 2 fr.
MORISSE (G.). Contribution préliminaire à l'étude de l'écriture et de la langue Si-Hia (1904)..... 3 fr. 50
MORTET (V.) et TANNERY (P.). Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Épaphroditus et de Vitruvius Rufus, avec deux planches (1896)..... 2 fr. 60
MÜNTZ (E.). Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVI^e^ siècle (1895)..... 3 fr. 50
— La tiare pontificale du VIII^e^ au XVI^e^ siècle, avec figures (1897). 3 fr. 80
— Le Musée de portraits de Paul Jove, contribution pour servir à l'iconographie du moyen âge et de la Renaissance, avec 55 portraits (1900)..... 3 fr. 80
NAVILLE (Éd.). La découverte de la loi sous le roi Josias ; une interprétation égyptienne d'un texte biblique (1910)..... 1 fr. 70
NOLHAC (P. DE). Le *De viris illustribus* de Pétrarque, notice sur les manuscrits originaux, suivie de fragments inédits (1890).. 3 fr. 80
— Le Virgile du Vatican et ses peintures, avec une planche (1897). 4 fr. 70
OMONT (H.). Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine, avec deux planches (1895)..... 5 fr. 30
— Notice sur un très ancien manuscrit grec de l'Evangile de saint Matthieu en onciales d'or sur parchemin pourpré et orné de miniatures, conservé à la Bibliothèque nationale, avec deux planches (1900)..... 4 fr.
— Notice du ms. nouv. acq. franç. 10050 de la Bibliothèque nationale, contenant un nouveau texte français de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient* de Hayton (1903)..... 2 fr. 60
— Notice du ms. nouv. acq. lat. 763 de la Bibliothèque nationale (*glossaire grec et latins*), et de quelques autres mss. provenant de Saint-Maximin de Trèves (1903)..... 2 fr. 60
— Notice sur le ms. latin 886, contenant différents opuscules mathématiques de Gerbert, etc. (1907)..... 2 fr. 50
— Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais (1914). 3 fr. 80

PÉLISSIER (L.-G.). Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise, 1504-1509 (1901)..... 2 fr.
PROU (M.). Chancel carolingien orné d'entrelacs, à Schaennis (canton de Saint-Gall) (1912)..... 3 fr. 20
RAVAISSON (F.). La Vénus de Milo, avec neuf planches (1892)... 6 fr.
— Une œuvre de Pisanello, avec quatre planches (1895)..... 2 fr. 30
— Monuments grecs relatifs à Achille, avec six planches (1895)... 4 fr.
REINACH (Théodore). L'anarchie monétaire et ses remèdes chez les anciens Grecs (1911)..... 0 fr. 80
RICCI (S. DE) et WINSTEDT (E.). Les quarante-neuf vieillards de Scété, texte copte et traduction française (1910)..... 1 fr. 70
ROBIOU (F.). L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre, deux fascicules (1893-1895)..... 4 fr. et 4 fr. 40
SCHEIL (Le R. P.). La chronologie rectifiée du règne de Hammourabi (1912) 1 fr. 50
SCHEIL (Le R. P.) et DIEULAFOY (Marcel). Esagil ou le temple de Bêl-Marduk à Babylone. — Étude documentaire par le R. P. SCHEIL. —

Digitized by Google

Étude arithmétique et architectonique, par M. M. Dieulafoy (1913). 4 fr. 40

SCHWAB (M.). Vocabulaire de l'Angélologie, d'après les manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale (1897)..... 12 fr.

— Le manuscrit n° 1380 du fonds hébreu à la Bibliothèque nationale. Supplément au Vocabulaire de l'Angélologie (1899)..... 2 fr. 30

— Le manuscrit hébreu n° 1388 de la Bibliothèque nationale; une *Haggadah pascale* (1903)..... 1 fr. 50

— Le manuscrit hébreu n° 1408 de la Bibliothèque nationale (1913). 1 fr. 50

— Livre des comptes de Mardoché Joseph, manuscrit hébréo-provençal (1913)..... 1 fr. 80

SIDERSKY (M.). Étude sur l'origine astronomique de la chronologie juive (1911)..... 3 fr. 80

SLOUSCHZ (N.). Un voyage d'études juives en Afrique (1909)... 4 fr. 50

SPIEGELBERG (W.). Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec d'autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale, avec huit planches (1895)..... 7 fr. 50

TANNERY (P.). Le traité du quadrant de maître Robert Anglès (Montpellier, XIII^e siècle); texte latin et ancienne traduction grecque, avec figures (1897)..... 3 fr. 50

TANNERY (P.) et CLERVAL. Une correspondance d'écolâtres du XI^e siècle (1900)..... 2 fr. 60

TOUTAIN (J.). Fouilles à Chemtou (Tunisie), sept.-nov. 1892, avec plan (1893)..... 1 fr. 70

— L'inscription d'Henchir Mettich. Un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine, avec quatre planches (1897). 3 fr. 80

— Le cadastre de l'Afrique romaine (1907)..... 2 fr. 30

VIOLLET (H.). Description du palais de Al-Moutasim, fils d'Haroun-al-Raschid, à Samara, et de quelques monuments de Mésopotamie (1909)..... 8 fr.

— Fouilles à Samara en Mésopotamie. Un palais musulman du IX^e siècle (1911)..... 9 fr. 50

VIOLLET (P.). Mémoire sur la *Tanistry* (1891)..... 2 fr.

— La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet (1892). 1 fr. 40

— Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893)..... 2 fr. 60

— Les États de Paris en février 1358 (1894)..... 1 fr. 70

— Les communes françaises au moyen âge (1900)..... 6 fr. 50

— Les interrogatoires de Jacques de Molai, grand-maître du Temple. Conjectures (1909)..... 0 fr. 80

VOGÜÉ (Marquis de). La citerne de Ramleh et le tracé des arcs brisés (1912)..... 2 fr.

WEIL (H.). Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle (1890)..... 1 fr. 10

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

264
P2
A18C

1915

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1914

BULLETIN DE DÉCEMBRE

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XIV

Recueil paraissant tous les mois, par fascicules de 7 à 8 feuilles, avec planches et figures. Prix de l'abonnement annuel : — 12 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

Séances de décembre 691, 692, 694, 703

Communication :

La croix byzantine de Bulla Regia, par M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie 697

Appendice :

Rapport sur le concours des antiquités de la France de 1914, par M. Camille Jullian, membre de l'Académie; lu dans la séance du 23 décembre 1914..... 705

Livres offerts 694, 702, 716

Périodiques offerts 717

Table alphabétique 721

Table des gravures..... 745

Table des matières..... 749

Errata..... 754

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents figurés qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus* dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I. — LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

M. Ch.-V. LANGLOIS, Directeur des Archives Nationales. | M. H. STEIN, Conservateur adjoint des Archives modernes aux Archives Nationales

1 vol. in-8° de XIX-1000 pages, broché, 15 fr. Relié toile non rogné... 17 fr.

II. — MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

(BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA)

PAR HENRY STEIN.

1 volume in-8° (XX-895 pages), 15 fr. Relié toile, non rogné ..... 17 fr.

III. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Chaque volume, broché, 5 fr. Relié toile..... 7 fr.

PREMIÈRE PARTIE : **Des origines aux guerres d'Italie** (1494), par AUGUSTE MOLINIER.

I. ÉPOQUE PRIMITIVE. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS.
II. ÉPOQUE FÉODALE. — LES CAPÉTIENS JUSQU'EN 1180.
III. LES CAPÉTIENS, 1180-1328.
IV. LES VALOIS, 1328-1461.
V. INTRODUCTION GÉNÉRALE. — VALOIS (*suite*), 1461-1494.
VI. TABLE GÉNÉRALE rédigée par L. POLAIN.

DEUXIÈME PARTIE : **Le XVI^e siècle** (1494-1610), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon.

I. LES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII et LOUIS XII (1494-1515).
II. FRANÇOIS I^er et HENRI II (1515-1559).
III. LES GUERRES DE RELIGION, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III (1559-1589).

TROISIÈME PARTIE : **Le XVII^e siècle** (1610-1715), par E. BOURGEOIS, professeur à l'Université de Paris, et LOUIS ANDRÉ, docteur ès lettres.

I. GÉOGRAPHIE et HISTOIRES GÉNÉRALES.
II. MÉMOIRES et LETTRES. — Exceptionnellement le prix de ce gros fascicule est : broché, 7 fr. 50, rel. t. 9 fr. 50.

IV. — BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES CARTULAIRES FRANÇAIS OU RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR HENRI STEIN.

1 vol. in-8°, broché, 15 fr. Relié toile ..... 17 fr.

V. — MANUEL PRATIQUE POUR L'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par PIERRE CARON avec lettre-préface de A. Aulard. 1 vol. in-8°, br..... 6 fr.
Rel. t..... 8 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

PUBLIÉS PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Ce recueil paraît tous les mois par fascicules de 7 à 8 feuilles, avec pl. et fig.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 12 FRANCS PAR AN

1873 à 1900. — Chaque année complète, 10 fr. 1901 et années suivantes... 15 fr

Digitized by Google

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD

RUE BONAPARTE, 82, PARIS

Manuel d'archéologie préhistorique et celtique, par Joseph DÉCHELETTE, de deux tomes en 4 vol. in-8° (nombr. pl.).... 60 fr. Rel. toile..... 68 fr.
Chaque volume br..... 15 fr. Rel. toile..... 17 fr.
L'ouvrage est complet avec l'index général. Les deux appendices chacun
Br. ..... 5 fr. Rel. toile..... 7 fr.

Les mystères d'Éleusis, par Paul FOUCART, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. 1 vol. gr. in-8°, 508 p. (1 plan)..... 10 fr.

Manuel des études grecques et latines, par L. LAURAND, docteur ès lettres, professeur de philologie classique. I. *Géographie, histoire, institutions grecques.* II. *Littérature grecque.* III. *Grammaire grecque.* IV. *Géographie, histoire, institutions romaines.* V. *Littérature latine.* VI. *Grammaire latine.* VII. *Métrique. Sciences complémentaires (paléographie, épigraphie). Renseignements pratiques sur le travail philologique, les bibliothèques, etc.* VIII. *Tables alphabétiques et méthodiques.* Chaque fasc. br..... 1 fr. 50 Cart ..... 2 fr.
Prix réduit pour les souscripteurs au volume complet des 8 fascicules.
Br. ..... 8 fr. Rel. t..... 12 fr.
Les fascicules I et II sont en distribution, le fascicule III terminé sera ditribué à la fin de la guerre.

Mélanges Holleaux : Recueil de mémoires concernant l'antiquité grecque, offert à Maurice Holleaux en souvenir de ses années de direction à l'École française d'Athènes (1904-1912), 1 vol. in-8°, pl. et fig..... 15 fr.
Tiré à très petit nombre.

Les sources de l'histoire de France, XVII^e siècle (1610-1715), par Émile BOURGEOIS et Louis ANDRÉ.
I. *Géographie* (cartes, descriptions, voyages) *et Histoires générales.* 1 vol. in-8°. Broché..... 5 fr. Rel. t..... 7 fr.
II. *Mémoires et lettres*, 1 vol. in-8°, broché... 7 fr. 50 Rel. t..... 9 fr. 50

Blaise de Monluc, maréchal de France. Commentaires, tome II (1553-1563), édition critique publiée et annotée par Paul COURTEAULT, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8° (carte)..... 13 fr.

Eusèbe. — Histoire ecclésiastique — les Martyrs de Palestine, texte grec et traduction française avec introduction et index général, par E. GRAPIN, 3 vol. in-12. ..... 15 fr.

Évangiles apocryphes II : L'Évangile de l'Enfance, rédactions syriaques, arabe et arménienne, trad. et annotées par P. PEETERS, bollandiste, 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Denifle. H. O. P. — **Luther et le Luthéranisme**, traduit avec notes et appendices, par J. PAQUIER, docteur ès lettres, 4 vol. in-12, pl. et fig..... 20 fr

Collections sigillographiques de MM. Gustave SCHLUMBERGER et Adrien BLANCHET, six cent quatre-vingt-six sceaux et bagues, 1 vol. in-4° (IX-228 p. et 28 pl.). 30 fr.

Congrès archéologique de France. LXXIX^e session tenue à Angoulême en 1912 par la Société française d'archéologie. 2 vol. in-8°, très nombr. phot., fig., pl. 15 fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. *Le Gérant*, A. PICARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

SERIAL

FEB 24 1974

FEB 09 197[illegible]

OCT 21 1978

AUG 29 1979

INTERLIBRARY LOAN

FEB 11 1986

Digitized by Google